R.

BIBLIOTHECA

LES HISTOIRES TRAGIQUES DE NOSTRE TEMPS, OU SONT CONTENUES

Les morts funeſtes & lamentables de pluſieurs Perſonnes, arrivées par leurs Ambitions, Amours dereglées, Sortileges, Vols, Rapines, & par autres accidens divers & memorables,

Compoſées par FRANCOIS DE ROSSET.

DERNIERE EDITION,

Revûë & corrigée des fautes qui s'étoient gliſſées dans les autres Impreſſions, & augmentée des Hiſtoires des Dames de Ganges, de Brinvilliers, & auſſi de pluſieurs autres tres-remarquables qui n'ont pas encore été vûës.

Université BIBLIOTHECA Oltavlensis

A LYON,
Chez BENOIST VIGNIEU, ruë Belle-Cordiere.

M. DCC. I.
AVEC PERMISSION.

PQ
1914
.R6A72
1701
Coll. spec.

L'IMPRIMEUR AU LECTEUR.

AMy Lecteur ; *je te presente encore une fois les Histoires Tragiques arrivées en nos jours, & augmentées de plusieurs, qui sont arrivées depuis peu, & que tu n'as pas encore vuës. Je te les donne ; dis-je, dans la croyance que j'ay que cette derniere Edition te plaira plus que toutes les autres, veu que je l'ay corrigée de quantité de fautes qui s'étoient glissées dans les autres Editions qui s'en sont faites, tant de hors qu'en cette Ville, & même la plûpart sans Permission. C'est pourquoi cette ici te sera plus agreable & utile que les autres ; comme tu le pourras connoître en lisant. Pour ce qui est de l'utilité qu'elle te peut aporter, il n'est presque pas necessaire de t'en parler ; car il n'y a pas une Histoire qui n'aprenne à fuïr le Vice & à embrasser la Vertu. En un mot, elles sont utiles pour toutes sortes de personnes ; & tout le monde s'en peut servir très-utilement. Je prie Dieu qu'il t'en face la grace ; & de le prier pour celui qui te les donne. Adieu.*

PREFACE.

IL faut croire que ce ne sont pas des contes de l'Antiquité Fabuleuse, que je te donne ô France, mere de tant de beaux Esprits, qui font rougir de honte & la Grece & l'Italie. Ce sont des Histoires autant veritables, que tristes & funestes. Les Noms de la plûpart des personnes sont seulement déguisez en ce Theatre, afin de n'affliger pas tant les Familles de ceux qui en ont donné le sujet, puis qu'elles en sont affligées. Mon dessein n'est pas de publier les Hommes, afin de les rendre deshonnorez par leurs défauts, mais bien plûtôt de faire paroitre les défauts, afin que les Hommes les corrigent, & que par ce moyen l'exercice de la vertu, les rende dignes d'honneur & de loüange.

TABLE
DES HISTOIRES
contenuës en ce Livre.

DE la mort tragique arrivée à un Seigneur de Perse, & de la fin lamentable de son Fils, voulant venger sa mort. page 1

De l'horrible & épouventable Sorcelerie de Loüis Gofredi. p. 27

Le funeste mariage du valereux Lyndorac, & de la belle Caliste, p. 57

Alidor Gentil-homme de Picardie aprés la mort de sa Maîtresse, va confiner ses jours au Desert de la Thebaïde, p. 86

Des amours incestueuses d'un frere & d'une sœur, & de leur fin mal-heureuse, p. 112

De la constante & desesperée resolution d'un Gentil-homme & d'une Demoiselle. p. 128.

de la cruauté d'un frere exercée sur une sienne sœur, pour une folle passion d'amour, p. 140

D'un Demon qui aparoit en forme de Demoiselle au Lieutenant du Guet de Lyon, p. 158

Des avantures tragiques de Floridan, & de Lydie, p. 169

De la cruelle vengeance exercée par une Demoiselle sur la personne du meurtrier de celui qu'elle aimoit, p. 191

Du parricide d'un Gentil-homme contre son Pere, & de sa fin mal-heureuse : p. 212

De l'abominable pechè que commit un Chevalier de Malte, assisté d'un Moine, p. 228

De la Conjuration de Bajamont Tiepoli Gentil-homme Venitien, p. 240
Flaminie Dame Romaine pour épouſer ſon amoureux fait mourir ſon mari, p. 253
Des horribles excez commis par une jeune Religieuſe à l'inſtigation du Diable, p. 279
De la mort pitoyable du valeureux Lyſis, p. 294
De la cruauté d'une femme exercée ſur ſon mary, de ſa fin & de celle de ſon amoureux, p. 313
Trahiſon commiſe contre un Marchand, p. 333
Des grandes voleries & ſubtilitez de Guillery, & de ſa fin funeſte, p. 349
D'un homme qui aprés avoir demeuré vingt-ans aux Galeres, eſt reconnu par ſon Fils, p. 363
Du Baron de Guimaduc, Gouverneur de Fougeres en Bretagne, p. 378
Relation veritable de tout ce qui s'eſt paſſé en la Priſon de Monſieur le Duc de Montmorency, juſques à ſa mort, p. 382
Particularitez remarquées en la mort de Meſſieurs de Cinq-Mars; & de Thou, p. 396
Recit veritable de tout ce qui s'eſt paſſé depuis que le ſieur de Saint Preüil fut arrêté, juſques à ſa mort, p. 428
Relation veritable des derniers entretiens du Roy de la Grande Bretagne, avec la Princeſſe Eliſabeth, & le Duc de Glocester ſes enfans, le jour devant ſa mort. Enſemble les dernieres paroles qu'il a proferées ſur l'Echafaut, p. 450
Hiſtoire memorable & tragique d'un aſſaſſinat. p. 460
D'une chaſte Fille qui ſe procura innocemment la mort en deffendant ſa pureté, p. 498
De la Revolution des affaires d'Angleterre, depuis la violente mort du Roy, p. 508

La mort deplorable de Madame la Marquise de Ganges, p. 513
Conspiration faite contre son Alteſſe l'Evêque de Munſter, p. 555
Accident étrange arrivé dans le Bearn, p. 559
Juſtice de Dieu ſur un opreſſeur, p. 565
Accident étrange arrivé en Hongrie, p. 564
Rencontre fort conſiderable arrivé au au Siege de Maëſtrich, p. 566
Rencontre plaiſant, arrivé pendant le Siege de Maëſtrich, p. 569
Miraculeuſe generoſité d'une Demoiſelle, p. 573
Tragedie étrange de deux Amans, p. 575
Le Procez & la Mort de Madame de Brinvilliers, pour avoir empoiſonné ſon Pere & ſes Freres, p. 580

PERMISSION.

SUR la Requisition de sieur BENOIST VIGNIEU, Maître Imprimeur de ce Ville, Je Consens qu'il lui soit permis de reimprimer le Livre intitulé *Histoires Tragiques de nôtre Tems* Composées par FRANÇOIS DEROSSET, & Ce pendant trois années, avec les Deffenses accoûtumées, fait à Lyon ce 15. Fevrier 1701.

AUBERT

PERMIS d'Imprimer à Lyon, ce 15. Fevrier 1701.

DUGAZ

LA MORT TRAGIQUE, arrivée à un Seigneur de Perſe, pour avoir trop legerement parlé, & de la fin lamentable de ſon Fils, voulant venger la mort du Pere.

HISTOIRE PREMIER.

ENCORES qu'il n'y ait rien de ſi difficile au monde que de taire ce qu'on ne doit dire: Toutesfois ceux qui font profeſſion d'être ſages, & qui cherichent leur vie, doivent prendre garde ſoigneuſement à retenir leur langue, puis qu'une ſeule parole mal dite pert bien ſouvent pluſieurs Familles, cauſe la perte des biens & des ames. Il n'y a dommage de biens qui ne ſe puiſſe reparer, mais il eſt impoſſible de revoquer la parole une fois lâchée. Les diſcoureurs reſſemblent proprement aux Amandriers, qui fleuriſſent les premiers des arbres, & qui flêtriſſent aux premieres froidures. La nature nous a donné deux oreilles, & une ſeule langue, pour nous aprendre qu'il faut écouter deux fois plus que parler. La vie & la mort dependent de la bouche, & quiconque en ſçaura bien uſer recueillira le fruit qu'il deſire. L'Hiſtoire deplorable que je vais reciter, arrivée depuis peu de jours en Aſie, confirme la verité de mon dire.

Durant que l'Empire des Perſes étoit accablé des miſeres publiques, que l'état de l'ancien ſervice de la

Divinité étoit en danger d'être perverti par une ſecte nouvellement introduite : que le fer, & le feu ravageoient les Provinces, ſans épargner même les temples des immortels, que le frere attentoit ſur la vie du frere & que le propre fils pouſſé d'un zele inconſideré de Religion n'avoit point horreur d'enfoncer ſa main execrable dans le ſein de celui qui l'avoit engendré, & le propre pere de couper la gorge à celui qu'il avoit fait naître ? il y avoit un Prince nommé Cleandre, accompli en toutes les perfections qu'on ſe puiſſe imaginer. Il étoit riche, vaillant, & ſage : il étoit jeune, ſçavant, & liberal. Il étoit ſi beau, & ſi courtois, qu'il étoit impoſſible de le voir ſans l'aimer, ni parler à lui ſans être gaigné de la douceur de ſa parole. Sa foy étoit toujours ferme comme un rocher, ainſi que les effets en rendent témoignage, car il expoſoit tous les jours ſa vie à toutes ſortes de perils pour la foy de ſes Peres, pour ſa Patrie, & pour ſon Roy. Jamais le Soleil depuis qu'il monte ſur l'Horiſon ne vid tant de perfections. Mais comme les accidens humains ſont divers, & ſujets à l'inconſtante rouë de la fortune, ce brave Prince digne de ne mourir jamais (ſi par le merite on évitoit la nuit du trépas) fut un jour mis à mort par ceux à qui il avoit tant de fois conſervé la vie. Mon deſſein n'eſt pas d'écrire l'aventure de cette Tragedie, qui a tant répandu de ſang ſur le Theatre de Perſe. Les hiſtoires fidelles de nôtre tems ne ſont bâties d'autres matieres. Je dirai ſeulement, qu'alors que l'envie, croyant de triompher de ce grand Prince, qu'elle fit cruellement maſſacrer en preſence du Sophy, a qui l'on avoit donné de fauſſes impreſſions, qu'il vouloit emporter ſon Sceptre, l'eut couronné dans les Cieux d'une Couronne d'im-

mortalité, on se saisit de la personne d'Almidor, & d'Alphée, deux de ses fils ; afin d'en éteindre la race & ôter tout moien de vengeance. Clorinde aussi vertueuse que belle chere épouse de Cleandre avoit déja produit au monde trois enfans mâles, le grand Almidor, de qui le nom est redouté par toute la terre : le genereux Alphée Prince qui ne cede en merite à nul des mortels : le sage & prudent Alexandre, dont les perfections ne se peuvent exprimer en ce petit recit ; Et la belle & genereuse Princesse Philis, l'ornement de son siecle, la honte du passé, & l'envie du futur.

Cette dolente Mere ayant apris les nouvelles d'un si sanglant desastre, & la prise de ses enfans, aprés avoir émeu les rochers à la compassion, prit les deux autres, & se retira dans la Ville de Suze, Capitale du Royaume qui leur tendit les bras, & qui s'étoit rebellée contre son Empereur, quand elle entendit le massacre de Cleandre. Les maux qui procederent, tant de cette rebellion que de la mort de ce Prince, étant inserez dans les Chroniques de Perse, j'y renvoye ceux qui prendront la peine de lire l'Histoire. La Princesse Clorinde se trouvoit encore grosse de cinq ou six mois, & quand le terme de l'accouchement fut venu, & qu'elle eut long-tems apellé Lucine à son secours, elle se delivra du plus parfait des hommes. Son nom est Alexandre. C'est un vif tableau d'amour, & de gloire, & si semblable à Cleandre en tous les traits, & lineamens de son beau corps, que ceux qui le voyent jugent aussitôt qu'un jour il sera aussi bien possesseur de sa valeur que de la douceur de son œil, qui gaigna les courages, & toutes les volontez. L'on ne s'est pas trompé en ce jugement, comme nous verrons en la suite de cette histoire.

Quand la ſomme des déſolations du plus fleuriſſant Royaume du monde fut accomplie, & que les Dieux apaiſſez par les larmes, & par les prieres des gens de bien, dõnerent aux Perſes pour Sophy le grand Alexandre. La paix qu'on ne connoiſſoit plus en ce Royaume que de nom, commençant de fonder une longue demeure par les Villes, chacun tâchoit de reparer les pertes que les deſordres de la guerre civile avoient cauſées. On ne parloit plus que de Feſtins, d'Amour & de Bal. Les Palmes de ce grand Monarque enlacées de branches d'Olive, couvroient de leurs feüilles toute l'Aſie, de ſorte qu'on ſe repoſoit ſans trouble, ni ſans crainte à leur ombre. Mais lors qu'un funeſte & l'amentable accident, eut ravi un ſi digne Empereur, & que le Ciel pour ne demeurer imparfait en ſon ouvrage, l'eut retiré d'entre les hommains, le peuple ſujet aux loix de cet Empire, aprehendant ſoudain les horreurs des calamnitez paſſées, ſolliciterent les Etats de s'aſſembler, pour remettre le gouvernement de la Monarchie, pendant la minorité de leur jeune Prince, à celui qui en ſeroit le plus capable. Ce fut à la divine Pathenie que le commun ſuffrage, & le conſentement univerſel mit entre les mains les rênes de ce Royaume. Sage deliberation s'il en fut jamais. Il n'y a point de doute que le Conſeil ne fut alors inſpiré du Demon de l'Etat. Jamais la Perſe ne ſe vit colloquée ſur un plus haut thrône d'honneur. La prudence de cette grande Imperatrice, reünit ſoudain les volontez, que des factions naiſſantes alloient ſeparer. Elle recouvra dans peu de jours la Province de Clarimene pour un de ſes alliez, & le bruit de ſon nom fit que le grand Roy des Indes rechercha ſon alliance, offrant ſa fille pour être ma-

riée à l'heritier d'Alcandre, demandant l'Infante de Perſe pour être épouſe de ſon fils. Les mariages étans arrétez, l'on dreſſa des jouxtes & des tournois, où le Prince Alexandre (qui pour lors avoit atteint l'âge de vingt-deux ou vingt trois ans, & qui venoit fraîchement d'une bataille navale, où il avoit rendu la mer rouge d'effet, auſſi bien que de nom,) paroiſſoit ſur tous les plus vaillans, comme un beau Cyprez parmi les arbriſſeaux.

Tandis que les nopces ſe prepárent, un Seigneur, Gouverneur d'une des Provinces de Medie arrivé à la Cour On le nomme Clarimont. L'Imperatrice le voit de fort bon œil, parce qu'il eſt vaillant & ſage, & bien verſé aux affaires d'Etat. Comme il eſt un des plus adroits, & accorts Gentils hommes du Royaume, il ſçait ſi bien ménager ſa fortune, qu'en peu de jours elle ſouffle à pleins voiles ſon vaiſſeau, du vent des Courtiſans. Heureux s'il ſe fut contenté de cette faveur, & ſi tant de gloire ne l'eut porté à la legereté d'un vain diſcours ! il n'y a piege qui nous attrape ſi bien que nôtre propre bouche, car chacun eſt pris par les paroles qui en ſortent. Comme l'on doit être prompt à ouïr, auſſi doit-on être tardif à parler.

Si Clarimont eût pratiqué ces maximes, ma plume ne ſeroit pas maintenant occupée à d'écrire ſon deſaſtre, & celui de ſa maiſon. Enfin ce Gentil-homme ſe trouvant un jour en bonne compagnie, comme l'on parloit de ce qui s'étoit paſſé aux guerres dernieres de Perſe, & des mal-heurs que la mort de Cleandre avoit produits, il profera ce langage. *Cleandre étoit un Prince qui avoit beaucoup de valeur & de merite: mais auſſi ne manquoit-il pas d'ambition, & de vaine gloire. Le grand Sophy ne fit jamais mieux que de ſe défaire d'un tel homme. Si j'avois l'honneur d'être participant*

des ſecrets, d'un Monarque, comme j'avois alors l'oreille de mon Roy, je lui conſeillerois toûjours de tenir une pareille procedure; Auſſi pouvois-je détourner ce coup ſi je l'euſſe voulu, mais mon devoir étant plus fort que toutes les conſiderations contraires, je conſentis à la perte de cét Ambitieux.

O diſcours vainement proferé! il eût bien mieux valu ſe taire que de parler ſi legerement. Ce langage ſcandaliſa toute la Compagnie, & particulierement deux ou trois Seigneurs affectionez aux Prince Almidor, à qui il ne manquerent pas de raporter le ſoir même le propos de Clarimont. Eſt-il donc vray (s'écrie alors ce Prince) que ce temeraire ait pris a tâche la ruine de nôtre maiſon? Non content de nous broüiller tous les jours avec nôtre Maîtreſſe, il ſe vante encore d'avoir conſenti à la mort de mon Pere, & en fait des diſcours par tout où il ſe trouve? Ay-je bien ſi peu de reſſentiment que je ne le châtie de ſa folie? Non, non, il faut qu'il en meure de ma main, & que ſa mort aprenne deſormais à ſes ſemblables d'être plus ſobres en diſcours, & moins remplis de temerité.

Il n'y a point de doute que l'effet n'eût ſuivi la parole, ſi le jeune Prince Alexandre qui fortuitement ſe trouva preſent à ce raport, ne l'eût devancé. Il ne dit mot pourtant de ce qu'il eſt reſolu dés l'heure même d'exécuter. Encor que ſon cœur boüillonne de colére, il ſçait neanmoins ſi bien diſſimuler ſa paſſion qu'on diroit qu'il eſt inſenſible à une ſi grande offenſe. Quand l'heure de ſe repoſer eſt venuë, il ſe retire en ſa chambre, & envoye chercher Lindamart. C'eſt un brave, & generenx Cavalier, qui a fait preuve de ſa valeur en une infinité de combats, & de düels, & de qui Alexandre fait beaucoup d'eſtime

Soudain qu'il eſt arrivé, le jeune Prince lui aprend la temerité de Clarimont : lui découvre le juſte ſujet qu'il a de ſe venger d'une telle injure, & le châtiment qu'il en veut faire à la premiere rencontre. Il le prie de l'aſſiſter en cette action pour en pouvoir rendre témoignage s'il en eſt beſoin, contre ceux qui en voudroient blâmer la procédure. Lindamart le remercie de l'honneur qu'il lui fait de l'emploier en une ſi digne action, & dés l'heure même ils prennent reſolution de venir about de cette entrepriſe, en la ſorte que je vais vous reciter.

Le Soleil avoit déja par deux fois redonné à nôtre Hemiſphére la lumiere accoûtumée, depuis le jour que Clarimont, par la liberté de ſon langage, aiant navré l'ame de quatre grands Princes, étoit cherché de tous côtez par le genereux Alexandre pour en recevoir la punition. Le ſort lui fut ſi favorable, qu'il eut le vent de ce deſſein. Et bien que ſa vanité ne lui perſuadât pas aiſément qu'on eût le courage de l'attaquer: toutesfois la grandeur de la maiſon qu'il avoit offenſée ſe repreſenta à ſes yeux, il en prend l'alarme, & croit que d'une injure faite de gayeté de cœur à des perſonnes qualifiées on ne peut recevoir d'excuſe, puis que ſa propre conſcience en a deja donné l'arrêt de condamnation. Mais neanmoins voulant ſe munir contre l'orage qui s'éleve pour le perdre, il a recours à ſes parens, & à ſes alliez, afin d'en implorer l'aſſiſtance.

Cleophon eſt un digne & parfait Cavalier, à qui la Perſe eſt extremement obligée, pour avoir répandu mille fois ſon ſang pour elle, lors que le grand Alexandre la purgeoit des monſtres qui la devoroient: C'eſt à lui que s'addreſſe Clarimont, comme à ſon allié, & à qui il tient ce diſcours : Je vous ai toûjours

fait participant ô brave Cleophon, de mes avantures, bonnes ou mauvaiſes, & pris avis de vôtre clair jugement ſur ce qui en pourroit ſucceder. Si jamais j'eus beſoin de vôtre conſeil, & de vôtre aſſiſtance, c'eſt maintenant qu'une des plus illuſtres maiſons de cét Empire trame ma ruine. Le Prince Almidor & ſes freres ſont courroucez, pour un rapport qu'on leur a fait de moi ſur la mort de leur Pere. Vous ſçavez bien que la foy que nous devons au Prince ſouverain eſt de telle nature, qu'elle ne ſouffre point de mélange. Si j'avertis Cleandre du deſſein qu'on prit de le perdre, n'en doit je pas plûtôt recevoir de la loüange que du blâme; & que faiſant autrement, n'étoit-ce pas pour ſauver un homme, être dignement coupable du crime de leze-Majeſté & indigne de participer aux ſecrets d'un Monarque? Je vous conjure donc, par nôtre commune amitié qui doit être ſoigneuſe de ma conſervation, de me vouloir cõſeiller en une affaire où l'on me menace de la vie: & neanmoins me vouloir aſſiſter de vôtre épée, en cas que mes ennemis oſent y attenter.

Ainſi parloit Clarimont, lors que Cleophon auſſi ſage que vaillant, ayant, un peu digeré les paroles qu'il venoit d'entendre, répondit en cette ſorte: Choſe étrange (dit-il en ſoûpirant) que les hommes les plus prudens ſont ceux qui commettent ordinairement les plus grandes fautes! Je le dis pour vous (mon Couſin) qui ayant la reputation d'être l'un des plus aviſez Cavaliers de l'Aſie, vous êtes neanmoins laiſſé emporter à tant de vanité, que de toucher une corde dont l'étrainte eſt ſi dangereuſe. Et encor aprés avoir fait une telle folie, au lieu de la reparer, vous tentez l'impoſſible, par la reſolution que vous prenez de la ſoûtenir? Ignorez-vous la valeur des Princes

que vous avez offenſez, & le moyen qu'ils ont d'en faire la vengeance ? L'exemple de ceux qui les ont outragez autrefois, devroit-il pas repaſſer par vos yeux, & vous aprendre d'être plus ſage à leurs dépens ? Le meilleur & le plus ſalutaire conſeil que je vous puis donner en une affaire, où il n'y va moins que de la vie, eſt que vous devez recourir à la douceur du Prince Almidor, & lui demander pardon d'un tel outrage. En cela je m'employerai pour vous aſſiſter, ſuivant que j'y ſuis obligé par les loix de nôtre amitié, mais de vous offrir mon épée contre lui, & contre ſes freres, je ne puis. L'obligation que je leur ay de l'honneur qu'ils me font de m'aymer, & le ſervice que j'ay voüé à cette maiſon n'y peuvent conſentir. Servez-vous doncques de l'aſſiſtance que je vous offre, & croyez que ſi j'étois reduit aux extremitez où vous êtes, je ſuivrois toûjours le conſeil que je vous donne. Cependant ne ſortez point de vôtre logis, que bien à propos, de peur que quelque funeſte rencontre ne m'ôte le ſujet de m'employer à la conſervation de vôtre vie.

Je voy bien, repart Clarimont, que le conſeil que vous me donnez, & l'aſſiſtance que vous me refuſez ont quelque aparance de raiſon. Je penſerai à ce que je dois faire pour le premier, & pour l'autre, puis qu'il m'eſt denié je tâcherai de me conſerver moi-même en me deffendant, ſi l'on m'attaque. Ce diſant il ſort du logis de Cleophon, qui s'éfforce par ſes prieres de le retenir à dîner : mais la deſtinée qui veut trancher la trame de ſa vie, eſt inevitable. O decrets de la fatalité! qui pourra ſonder la profondeur de vos abimes ? Nos jours ſont comptés dés l'éternité, & c'eſt en vain de vouloir prevenir ce qui doit arriver:

Clarimont entrant dans ſon carroſſe, qui l'attendoit à la porte de Cleophon, commande qu'on le mene à ſon logis, ou plûtôt au monument. A peine a t'il marché cent pas qu'Alexandre, ſuivi de Lindamart l'apperçoit. Le Prince monté ſur un cheval, revenant du logis de la Princeſſe ſa ſœur, ne penſoit pour l'heure aucunement à lui : auſſi n'étoit-il armé que d'une petite épée qui lui pendoit en écharpe, & par conſequent il n'y avoit pas d'aparence d'attaquer un Cavalier, qui avoit une bonne épée, & qui ne manquoit pas de valeur n'y d'adreſſe pour ſe defendre : Mais ſon courage qui ne trouve rien d'invincible, & qui ſe nourrit dans les hazards, comme la Pyralide dans le feu, n'ayant point d'égard à toutes ces conſiderations, s'enfle dans ſes poulmons, & lui fait hâter le pas de ſon cheval, & approcher de ſon homme. Lindamart ſuit tout doucement, bien monté, ſans qu'il oſe remontrer au Prince le danger où il veut s'expoſer, avec des armes tant inégales. Soudain qu'Alexandre eſt ſi prez du carroſſe, que Clarimont, qui déja l'avoit découvert, & qui ſe preparoit à la deffenſe, le pouvoit oüir, il ſaute legerement du cheval, & lui crie: *Baron j'ai un mot à vous dire, mettez pied à terre.* A cette réponſe Clarimont fait ouvrir la portiere de ſon carroſſe, & commandant à ſes gens de n'en bouger, ſort pour parler à ce jeune Mars, des qui les yeux étincelans de courroux reſſembloient à deux Cometes, qui preſagoient du malheur. Il fait neanmoins bonne mine & aiant la main ſur la garde de ſon épée, s'approche d'Alexandre, & lui tient ce diſcours : Et bien (mon maître) que voulez vous de vôtre ſerviteur ? N'eſt il pas vrai (lui dit le Prince, en le prenant par la main) que vous avez été ſi temeraire de vous vanter en bonne com-

pagnie d'avoir consenti à la mort de feu mon Pere, & qu'ayant pû détourner cét accident, vous avez plûtôt avancé la fin de ses jours ? Je vous prie (repart Clarimont) m'écouter en mes justes deffenses, & ne me condamner point sans m'avoir premierement oüi. J'ay à la verité dit que j'en pouvois détourner l'accident, mais d'avoir été cause de sa mort, jamais je ne le fus, & jamais je n'ay tenu un tel langage. Ce que vous m'avoüez (dit le Prince sans le vouloir plus entendre) suffit pour vous en coûter la vie, ou pour me faire ici laisser la mienne pour gage. Mettez doncques la main à l'épée (poursuit-il en se reculant) & deffendez vous, autrement vous êtes mort.

Mon maître (s'écriant alors Clarimont en mettant pareillement la main à l'épée) que voulez-vous faire ? Au moins faites que j'acheve mon discours, & puis si vous n'y trouvez de la satisfaction, je vous satisferai par la voie des armes ? defendez-vous (lui dit encore Alexandre) c'est en vain que vous tâchez d'alonger vôtre vie par vos belles paroles. Achevant ce discours, il lui tire une estocade que l'autre rabat de son épée, qui se croisse avec celle d'Alexandre, si bien qu'il passent l'un deçà & l'autre delà. Le Prince voyant qu'il n'avoit rien fait en ce premier assaut, revint sur lui, & l'autre pareillement sur son adversaire: mais le coup que le Prince tire, ayant rendu vain celui de Clarimont, & n'y trouvant point de resistance, il entre sous la mammelle gauche, & ayant trouvé le chemin de la vie, il arrive à sa demeure, & l'enchasse. Je suis mort, s'écrie alors Clarimont, & avec cette parole, son ame abandonne son corps qui tombe à la renverse froid & bléme.

Au cry que fit Clarimont le peuple accourut en foule animé de fureur, croyant de voir le contraire de

ce qu'il aperçeut. Une fauſſe allarme avoit volé legerement par tout ce quartier de la Ville, que Clarimont avoit tué Alexandre. Si cette infortune fût arrivée l'adverſaire n'eût pas joüi longuement du fruit de ſa victoire : car l'amour que les Citoyens de Suze portent à la brave race des Notalis, & particulierement à ce jeune Prince, pour des raiſons qu'il n'eſt pas beſoin d'inſerer icy, eſt ſi grande qu'ils euſſent mis en piece Clarimont. Mais quand tout le monde vit Alexandre remonter à cheval, & reprendre froidement le chemin de ſon Hôtel, accompagné de Lindamart, qui durant ce düel demeura immobile ſur ſon cheval, ayant l'œil toûjours fiché ſur le Carroſſe de l'infortuné Gentil-homme, pour voir ſi quelqu'un des ſiens feroit mine de branler, pour ſecourir ſon maître, ce ne furent que cris d'allegreſſe. Il y en eut pourtât qui reléverent ce corps qui n'avoit point d'ame, & le porterent à une boutique prochaine. Ses parens & ſes ſerviteurs s'y aſſembloiét de toutes parts, lamentans ſa fin tragique & mal-heureuſe. Mais ce ne fut rien aux prix des plaintes que fit retenir le jeune Lucidor quand il entendit la mort de ſon Pere.

Ce brave Gentil-homme, autant rempli de courage & de valeur qu'autre de l'Empire, s'étant rendu promptement au lieu de cette ſanglante execution, & voyant celui de qui il avoit receu ſa vie, n'avoir plus de mouvement, eſt ſaiſi d'une telle detreſſe, que le coup de la douleur par trop de ſentiment le rend inſenſible. Il tombe à la renverſe, froid & bléme, & quiconque voit en cet accident le Pere & le Fils, a bien de la peine à juger qui des deux eſt vivant. Mais enfin quand les eſprits qui ſe ſont ramaſſez à l'entour du cœur, comme les chaudes exhalaiſons dans la froidure d'une nuë, commencent un peu à s'évapo-

rer par l'humeur qui distile de ses yeux, & par les longs soûpirs qui sortent de sont sein pantelant, il commence à proferer de si pitoyables regrets, qu'il en eût émeu les trois puissances fatales des Enfers à compassion, si ces cruelles n'étoient sans oreilles aussi bien que sans yeux.

O mon cher Pere (disoit ce mal-heureux) *est-il possible que vôtre valeur ait été surmontée si legérement par un homme, plus propre à contenter les Dames, que nourri dans les sanglants exercices de Bellonne? Ce mignon qui à plûtôt les attraits d'un Medor que d'un Roger, dont il se vante d'être issu, se vantera-t'il encor d'avoir mis au tombeau toute la valeur du monde? O fortune cruelle avois-tu conservé Clarimont si long-tems parmi des hazards, & des perils si horribles, que la mort même y eût pâlli de peur, pour reserver son destin à la pointe de l'épée de ce jeune Adonis? Pourrai je bien vivre, & le voir triompher d'une telle gloire? Non, non, il faut que son sang apaise les Mannes de mon geniteur, ou bien que ma vie soit encores immolée à sa cruauté.*

Telles étoient les plaintes de Lucidor à qui la douleur plûtôt que la verité faisoit tenir ce langage. Un si sanglant objet le rendoit par avanture excusable, si son Pere mourant l'épée à la main n'avoit rendu des preuves de son courage, & de son adresse. Mais quoi? nous sommes hommes, & par consequent sujets aux passions humaines qui en des coups si sensibles, nous ôtent, & le jugement, & la raison. Je le laisse rendre les derniers devoirs à son Pere, pour reciter le bruit qui remplit la Cour de cette mort.

Quand la Divine Pathenie en aprend la nouvelle, sa Majesté qui aime la conservation de ses sujets, & qui avoit fait prononcer deux ou trois jours auparavant un Edit rigoureux contre ceux qui se privent

ainſi cruellement de ſa vie, fut à bon droit courroucée contre le Prince. Toutefois quand la Princeſſe lui remontre le juſte reſſentiment de ſon frere, & que ce malheur eſt arrivé plûtôt par rencontre que par déliberation, elle s'apaiſe aucunement, tandis qu'Alexandre s'abſente pour quelques jours de la Cour, attendant que la fumée de ces brouillards s'éclairciſſe, & que ceux qui jugent de cet accident, ſuivant leur paſſion plûtôt que par raiſon, en puiſſent voir clairement la verité. Ce nuage paſſe bien-tôt des yeux de tous les plus favorables à la cauſe de Clarimont, lors qu'ils ont connoiſſance de l'injure qu'il avoit faite à une ſi grande maiſon, cependant que le deſir de vengeance repreſente inceſſamment à Lucidor la mort de ſon Pere.

Il ſemble que ce genereux Cavalier eſt devenu lethargique durant quelques jours, & qu'il a plus d'envie de vivre que de ſe battre. Mais comme les fleuves qui ſe cachent ſoudain en terre ne laiſſe pourtant de courir où ils tendent, & puis de ſortir plus gros, & plus ſuperbes qu'ils ne paroiſſoient auparavant: auſſi Lucidor qui cachoit pour quelque peu de tems les flots de ſon courroux, en vomit bien-tôt les ondes à gros boüillons, ne pouvant plus les retenir dans ſon ſein. Il ne ſe reſſouvient plus du dire du Sage: que les actions bâties ſur une injure mal fondée, ſont toûjours malheureuſes: au contraire, il prend le conſeil du mal-aviſé, qui dit en ſon cœur, qu'il fera comme on lui a fait, & qu'il rendra à chacun ſuivant ſon œuvre, ſans regarder la juſtice de la cauſe

L'inegale courriere des mois n'avoit pas encore du tout achevé ſa courſe depuis le jour que la parque ferma les yeux de Clarimont: quand Lucidor qui veut accompagner l'ombre de ſon Pere, ou bien ſacrifier à

ſes Mannes le ſang de celui qui l'a mis au tombeau, pour mieux executer ſa reſolution il prend outre ſon cœur un gentil Cavalier apellé Roland, qui avoit été nourri Page en ſa maiſon, qui depuis aiant atteint l'âge d'homme, étoit toûjours ſorti victorieux d'une infinité de combats qu'il avoit rendus. Se fiant donc à ſon courage, & à ſa fidelité, il lui remontre ſon juſte reſſentiment, & lui dit, qu'il lui étoit impoſſible de pouvoir plus vivre dans le monde pendant que le meurtrier de ſon Pere ſera vivant; que ne pouvant retenir plus long-tems le deſir qui le ſollicite nuit, & jour à la vengeance: s'il a jamais recherché le ſujet de lui témoigner ſon affection, c'eſt maintenant que le chemin lui en eſt ouvert, par la peine qu'il prendra à porter un Cartel au Prince Alexandre. Et pour mieux l'obliger à l'accompliſſement de ſon deſir, il le baiſe mille fois, & le conjure de ne lui denier point ce qu'auſſi bien il feroit faire par un autre.

Roland qui aime ce jeune Seigneur autant que ſon ame propre aiant apris cette ferme deliberation ſe treuve bien empêché en un affaire de telle importance. Se repreſentant l'extreme valeur du Prince, & le premier eſſai que ſon jeune Maître veut faire de ſon courage en ſe frottant à celui qui ne trouve rien d'invincible, il tâche autant qu'il peut de le détourner de ce deſſein: mais quand il voit que c'eſt parler aux rochers, & écrire ſur les ondes, il prend à regret un billet que Lucidor lui baille, & de ce pas il va à l'hôtel du Prince afin de le lui remettre entre les mains,

Le Soleil commençoit d'éclairer de ſes raions la cime des montaignes, lors que Roland fit avertir Alexandre par un de ſes valets de chambre, qu'un Cava-

lier desiroit de parler à lui d'un affaire qui le touchoit extremement. Le Prince avoit passé toute la nuit en honnestes privautez chez une grande Dame, de sorte qu'à peine le sommeil arrosoit de ses charmes la prunelle de ses yeux. On fait entrer ce Gentil-homme qui aprés avoir donné le bon jour au Prince, & fait une profonde reverence s'aproche du lit, & le suplie qu'il commande de faire retirer ses gens, parce qu'il lui veut aprendre un secret qui n'a pas besoin de témoins. Chacun se retire par le commandement du Prince, & lors Roland lui met pour excuse devant les yeux, la nourriture qu'il a prise à la maison de Lucidor, que la force de son devoir lui ayant fait prendre la hardiesse de lui porter un défi de la part de son Maître, il est pourtant excusable en sa temerité, & qu'enfin il se soûmet à la discretion de son Excellence, pour recevoir telle punition qu'elle ordonnera, lors qu'elle aura pris la peine de voir le contenu de ce Cartel, qu'à l'instant il lui donne. Alexandre en riant reçoit ce Cartel, & sautant legerement du lit en chemise s'aproche d'une fenêtre pour le lire, la teneur en étoit telle :

MONSEIGNEVR,

Nul ne peut être plus fidelle témoin du juste sujet de ma douleur que vous : c'est pourquoi je vous suplie trés-humblement de pardonner à mon ressentiment, si je vous convie par ce Billet de me faire tant d'honneur, que je me puisse voir l'Epée à la main avec vous pour tirer raison de la mort de mon Pere L'estime que je fais de vôtre courage me fait esperer que vous ne mettrez en avant vôtre qualité pour éviter ce à quoi vôtre honneur vous oblige. Ce Gentil-homme vous amenera au lieu où je suis avec un bon Cheval, & deux Epées, desquelles vous aurez le choix. Et si ne l'avez agreable,

ble, je m'en irai par tout où vous me le commanderez.

Ce genereux Prince, digne de la race des Notalis qui se plaît parmi les sanglans exercices de Mars, comme dans son élement, ayant leu ce défy, s'informe de ce Gentil-homme du lieu où son maître l'attend. Quand l'autre lui en a donné la connoissance, il lui dit, qu'il lui pardonne la folie que sa temerité lui a fait commettre, osant si librement le venir appeller au combat de la part d'une personne que la Nature lui a renduë inégale, qu'il vive donc sans aprehension pour ce regard, mais qu'il retourne vers Lucidor afin de l'asseurer que dans une heure pour le plus tard, il le verra au lieu où il l'attend, pour lui donner toute satisfaction. Cependant il conseille à ce Chevalier de n'oublier pas une bonne épée, parce que sans doute celui qui l'accompagnera pour etre témoin de cette action, ne lui permettra pas de s'en retourner sans avoir éprouvé son courage. Roland remercie le Prince de sa courtoisie & de l'honneur qu'il lui fait le plus grand qu'il puisse jamais recevoir, & duquel les Histoires parleront éternellement; & aprés prend congé d'Alexandre, monte sur son cheval qu'un laquais lui tient prêt à la porte de l'Hôtel, & puis sort de la grande Ville de Suze. Il le fait aller si legerement qu'en peu de tems il arrive au lieu où Lucidor l'atend avec impatience. Et bien mon grand ami, lui dit-il en l'embrassant, le Prince aura t'il le courage de me faire raison de la mort de mon Pere? Pensez seulement à vous bien deffendre (repond Roland) & Dieu veüille que cette mélée soit plus heureuse que l'autre. Le Prince ne manquera point de comparoître presentement ici où vous l'avez convié. Je crois aussi que je serai du festin, dont je me repute extrêmement heureux, tant pour l'hon-

neur que j'y recevrai, que pour le témoignage que je vous y rendrai de mon ſervice. Tandis qu'ils ſe diſpoſent à bien faire, Alexandre s'habillant promptement envoye à Lindamart, qui ſe vouloit mettre dans le lit pour ſe repoſer, & qui revenoit à l'heure même de la Ville d'un lieu où il avoit demeuré toute la nuit à paſſer le tems. Ce renommé Cavalier ne manque pas de ſe rendre incontinent à la chambre du Prince, qui lui baille auſſi-tôt à lire le défit, & puis lui commande à l'oreille d'aller au même inſtant faire vite équipper deux bons chevaux, & les tirer hors de l'écurie, le plus ſecretement qu'il lui ſera poſſible. Lindamart obeït ſoudin au Prince, & à peine les chevaux ſont à la ruë, que le Prince qui n'avoit pas la patience de ſe faire habiller, décend, ſaute legerement ſur l'un d'iceux ſans mettre le pied à l'étrieu, & Lindamart ſur l'autre, & puis étans ſortis par la porte qu'on nomme de l'Hermite, ils marchent par cette belle plaine qu'on d'écouvte à la ſortie de la Ville. Lors que Roland qui eſt au guet les apperçoit, il en avertit ſoudain. Lucidor qui eſt caché derriere le clos de l'Hermitage, & aprés picquant ſon cheval, il s'aproche du Prince le ſaluë, & lui tient ce diſcours. Genereux Prince vous ſçavez la ceremonie qui ſe pratiques ordinairement a viſiter ceux qui doivent combattre à outrance : c'eſt pourquoi je vous ſuplie que vous ne treuviez point étrange ſi je procede envers vous comme je ferois envers une perſonne de moindre étoffe, & puis ce Cavalier qui vous ſuit en fera de même s'il vous plaît envers Lucidor. Mon ami (dit Alexandre) il n'eſt pas beſoin que tu prennes tant de peine, picque ſeulement vers ton maître, dis-lui qu'il ſe hâte, & qu'il faſſe comme tu me vois faire. Ce diſant, il prend ſon

pourpoint qu'il dépoüille, & le jette par terre en le déchirant & découvre à nud sa chair, qui fait honte à la blancheur des lys qu'on vient de cueillir. Roland étonné de ce courage qui n'a jamais veu la peur qu'au front de ses ennemis, doute, & non sans grande raison de la vie de son maître, qu'à grande course de cheval il va promptement faire sortir du lieu où il se mit à couvert. Qui donnera à ma plume le sçavoir de bien depeindre à la posterité le plus funeste, & le plus horrible de tous les combats, qui se liront jamais dans les Histoires? Quel ancre de sang marquera desormais d'une lettre assez rouge, le dernier jour du mois le plus court de l'année: jour que la glorieuse fortune d'Alexandre, & la triste avanture de Lucidor rendent pour jamais memorable? Il semble que le Soleil pâlit de peur à ce sanglant spectacle. O Perse, voicy un nouveau sujet de dueil La perte que tu fera bien-tôt de l'un des plus gentils courages que le flambeau du monde verra jamais, te dois être trop sensible. A la mienne volonté que la passion eût trouvé dans son ame moins de place que la raison, il eut suivi de bien prés le Prince Alexandre, en l'honneur qu'il doit un jour acquerir, lors que ton jeune Sophy ira à la conqueste de tout le monde. Si tôt que le brave Lucidor aperçoit Alexandre en l'état que nous l'avons laissé, il loüe cette genereuse action, & pour ne lui ceder en franchise, il ouvrit son pourpoint, le met en pieces, & paroit en chemise: il picque des éperons son cheval, & partant comme un foudre l'épée à la main, il se lance sur le Prince, qui font sur lui comme un torrent qui tombe d'une haute montaigne, & qui noye tout une plaine. Les coups sont divers, car en passant Lucidor perse l'épaule senestre d'Alexandre

pendant que le Prince lui paſſe ſon épée ſous le bras droit ſans lui faire autre mal. Le valeureux Chevalier voyãt ſon ſang couler à longs filets & ſon adverſaire ſain & gaillard, s'échauffe comme un ſanglier quand il ſe ſent atteint d'un coup d'épieu. Il tourne ſon cheval, & ſe ruant ſur Lucidor, il lui perce le bras gauche, pendant que l'autre lui porte un coup au côté droit, que le Prince ne ſçait ſi bien eſquiver qu'une piece de ſa chemiſe n'en ſoit emportée. O Dieu, (dit alors Alexandre tout baſſement) vous ſçavez la Juſtice de ma cauſe; ne permettez pas que le deſeſpoir d'un jeune homme triomphe de ma valeur. Il achevoit de prononcer à part ſoi ces paroles alors qu'il fit faire un ſaut à ſon cheval, & que paſſant ſur ſon adverſaire, il lui tire une eſtocade qui lui perce d'outre en outre le côté droit, & en fait rejaillir un ruiſſeau de ſang. Lucidor aucunement étonné, s'arme plus que devant d'un courage magnanime, & pouſſant ſon cheval porte au petit ventre du Prince un coup, auquel ce parfait Chevalier par ſon adreſſe incomparable, oppoſe l'arçon de ſa ſelle, qui en eſt percé de part en part, & cependant il lâche un autre coup d'eſtoc dans l'épaule droite de Lucidor qu'il ouvre d'une profonde playe. J'ay horreur de reciter les horribles coups qu'ils ſe donnerent. Le Prince en avoit déja cinq ou ſix qui perçoient à jour l'arçon de la ſelle de ſon cheval, & dix ou douze en diverſes parties du corps, & l'autre étoit percé comme un criblé, quand tranſporté de rage il ſe jette ſur Alexandre, & lui porte un coup droit au goſier, que le Prince para de ſon épée, mais non pas ſi bien qu'il n'atteigne le gras du bras gauche, & ne lui faſſe une playe large de quatre doigts. Qui a jamais veu un Taureau échauffé

de l'amoureuse rage, se jetter furieusement sur son rival, qu'il s'imagine de voir Alexandre, lors qu'il se sentit si vivement touché. Tel par avanture étoit le Dieu de Trace, quand Diomede le blessa devant Troye : mais toutesfois le Prince étoit bien plus resolu à se venger, car de ce bras qui châtie les plus mauvais garçons, il tire une si rude estocade, que le coup brise une partie de l'épée de Lucidor, qui s'étoit opose à la rencontre, & penetrant plus avant trouve sous la mammelle gauche le sentier du cœur, qu'il perce de part en part & en chasse la vie. Bienheureux guerrier, à qui la cause de sa mort sert de consolatiõ; car s'il meurt c'est par la main du plus digne Chevalier qui ay jamais été.

Comme un vaillant guerrier qu'au milieu des combats,
Quelque fameuse épée a fait tomber à bas,
Et qui se sent la vie & le sang s'répandre,
En mourant il s'écrie orgueilleux de sa mort :
L'autheur de mon trépas me sert de reconfort :
Ie meurs, mais abbatu par la main d'Alexandre.

Pendant ce cruel exercice, le genereux Lindamart & le brave Roland, qui s'étoient au commencement amusez à considerer la valeur & l'adresse de ces deux jeunes Palladins, s'écarterent quelques cent pas pour éprouver leurs épées. Lindamart de qui le courage est estimé par tout le monde, avoit été si pressé lors que le Prince lui commanda de le suivre qu'ayant oublié son épée à sa chambre, il en prit à la ruë une que l'un de ses laquais portoit en écharpe sans avoir la patience d'attendre qu'on lui aportât la sienne, ni sans considerer si celle qu'il prenoit étoit de fine trempe. Ils se tirerent plusieurs coups memorables, où nous ne nous arrêterons pas longtems, parce que nôtre intention n'est pas de décrire

maintenant les particularitez de leurs combats, que nous décrirons exactement en la ſuite de nôtre Romand des Chevaliers de ſa gloire, lors qu'il ſera tems d'en diſcourir. Nous dirons ſeulement que comme les armes ſont journalieres, Lindamart ſe trouva percé d'outre en outre de deux coups mortels, pour quelque autre qui eut eut moins de courage, mais non pas pour un ſi genereux Cavalier, qui ne mourra jamais de coup d'épée. Le malheur l'accompagne encore tellement que ſon Cheval venant à broncher, une profonde playe qu'il a dans l'eſtomach s'ouvre & verſe un deluge de ſang. Il ſe releve pourtant l'épée à la main, & comme il eſt reſolu de ſe venger, il aperçoit ſon adverſaire qui ayant veu tomber Lucidor, picquoit vers Alexandre, pour le ſuplier de ſe contenter de l'avoir mis à bas. Lindamart croyant que Roland y couroit pour un autre ſujet, crie au Prince de prendre garde à lui. Le Cavalier ſe tourne tout empourpré de ſon ſang, le glaive droit à la main. Voyant venir l'autre ſi legerement vers lui, il part comme un trait decoché par un puiſſant archer, en intention de faire ſentir le tranchant de ſa redoutable épée à ce brave Gentil-homme. Mais Roland s'arrête, & baiſſant la pointe de la ſienne, lui dit: Prince genereux, c'eſt aſſez. Comment aſſez (repart le Prince encore tout échauffé) je ne dis jamais, c'eſt aſſez, tandis que j'ay l'épée à la main. C'eſt aſſez (valereux Chevalier, pourſuit encore l'autre en croiſant les bras) contentez-vous que toute valeur rend hommage à la vôtre. A ces mots Alexandre qui tient du naturel du Lyon genereux qui pardonne aux vaincus, & dompte les rebelles, s'arrête, & profere ce langage. Va donc, & penſe aux funerailles de ton maître.

Il s'aproche cependant de Lindamart, qui s'étoit

assis sur l'herbe, la perte de tant de sang ne lui permettant pas de remonter à cheval. Le Chevalier outré d'une douleur extreme pour la crainte qu'il a de perdre un si fidelle serviteur, voyant qu'il n'étoit pas tems de discourir ; regarde d'un côté & d'autre, & void un carrosse qui passe, & qui tire vers la ville. Il picque soudain, & prie ceux qui sont dedans d'y vouloir recevoir un Gentil homme extremement blessé pour être conduit à son logis. Au commencement l'on fit difficulté de lui accorder sa priere parce que de premier abord on ne le reconnut pas ainsi sanglant qui étoit. Mais quand on sçeut que c'étoit le Prince Alexandre, soudain on arrête le carrosse, & l'on coucha doucement dedans Lindamart. Tandis la renommée, prompte Messagere des avantures, seme legerement la nouvelle de ce combat par toute la Ville de Suze, au bruit qu'elle en fait, une infinité de Seigneurs se rendent soudain à l'Hôtel du grand Almidor. Le Prince en avoit été averti par le moyen du Cartel qu'on trouva sur la table de la chambre d'Alexandre. Il saute legerement du lit, & comme il est prêt d'aller promptement vers le lieu de l'execution, un Gentil homme arrive, qui lui raporte le succez du combat: la mort de Lucidor, la gloire d'Alexandre, & les dangereuses blessures de Lindamart. O pauvre Lindamart (dit alors le Prince soigneux de la vie des siens, autant que de la sienne propre) que je te regrette. Qu'on aille promptement chercher le sçavant Astibel, afin que leurs playes soient par lui visitées de bonne heure. Pendant qu'on va vers le logis de cét expret Chirurgien, qui fait des miracles en ses cures. Un Gentil homme dit au Prince Almidor, qu'il ne doit pas se mettre en peine pour la vie de Lindamart parce que c'est un témoignage infail-

lible qu'on ne meurt point lors que l'on tombe d'un coup qu'on reçoit, ſi au même inſtant l'on a le courage de ſe relever, de même qu'avoit eu Lindamart. O Dieu (repart le Prince) c'eſt une foible raiſon pour m'aſſeurer de la vie de Lindamart, car il n'a que trop de courage. Comme il tient ce diſcours, & qu'il ſe promene à la Cour de ſon Hôtel avec le Duc incomparable, qui ſuivi d'une grande troupe de Cavaliers, étoit hâtivement couru au logis du Prince, pour lui offrir ſon épée, voila qu'Alexandre paroît marchant au petit pas, ſans pourpoint, couvert de ſon manteau durant la plus grande froidure de l'Hiver. Il met pied à terre, & Almidor en l'embraſſant lui demande s'il eſt fort bleſſé; Monſieur (ce dit-il) non pas mortellement, comme je crois. Pleût à Dieu que Lindamart en fût échapé à ſi bon marché. Et où eſt-il? repart Almidor. (Le voila dit Alexandre dans ce carroſſe qui s'aproche de nous.)

Cependant la fleur de toute la genereuſe Nobleſſe de Perſe, vient baiſer la main victorieuſe du jeune Prince, dont l'ardeur du courage empêche à la froidure de rendre figé ſon ſang, qui degoûte de pluſieurs parties de ſon corps. Chacun admire ſa franchiſe & ſa valeur, & loüe le Ciel de ſon heureuſe fortune, mais particulierement les Citoyens de Suze, accourans à milliers devant l'Hôtel d'Almidor, rendent graces aux Dieux de ce qu'ils leur ont conſervé un ſi cher Nourriſſon. Les uns diſent que le nom de Grand, lui eſt auſſi bien deu que celui d'Alexandre. Les autres aſſeurent tout haut qu'un jour il obſcurcira la gloire de ſes Anceſtres lors qu'il ſuivra le jeune Sophy aux conquêtes que les Oracles lui promettent. Sur ces entrefaites le carroſſe où étoit Lindamart arrive. Il eſt porté doucement dans

sa chambre, & couché dans un bon lit, où Astibel le traite avec tant de cure, qu'en peu de jours on prend un bon augure de ses playes. Nous le laisserons avec le Prince Alexandre remettre entre les mains d'un si sçavant homme, le soin de leurs guerisons, & retournerons au recit de Lucidor.

Ce courageux Chevalier ayant rendu à la Nature, ce que tous les hommes lui doivent & acquis par sa mort honorable, un renom qui ne mourra jamais, son ame encore toute allumée de courroux est receuë dans la barque de l'avare Nautonnier, qui la passe au delà du fleuve, en un lieu où l'on ne voit jamais la plaisante lumiere du Soleil, & son corps est porté au monument par ses plus proches, & mis avec le corps de son Pere, dans une tombe de marbre, où l'on mit leur Epitaphe.

C'est la fin tragique, & deplorable, & du Pere & du Fils. La mort de l'un nous aprend que qui veut conserver sa vie, doit empêcher que sa langue ne devance point en parlant ce qu'il doit dire. La parole vole legerement, mais elle bleſſe cruellement: elle passe comme un éclair, mais elle brûle en passant: elle penétre facilement dans l'ame, mais elle n'en sort pas aisément. Enfin on la profere sans aucune peine, mais on ne la peut plus retirer, & comme elle vole legerement, elle viole en un instant toute affection. Il est bien dangereux de dire non seulement des choses fausses, mais encore d'en proferer de veritables, lors que celui contre lequel on les adresse ne manque point de pouvoir ni de ressentiment. La mort entre par la porte de nôtre logis, quand nous nous emancipons de discourir hors de saison sans considerer le lieu, le tems, & la personne de qui nous parlons. Le vain discours est le témoigna-

ge d'une vaine conſcience, & la parole découvre incontinent les mœurs de celui qui le lâche.

Pour le Fils, je le trouve grandement excuſable ſi l'on regarde à la rigoureuſe Loy de l'honneur, que toutes les ames genereuſes obſervent ſi exactement au Royaume de Perſe, d'y manquer en un ſeul point, c'eſt être deshonnoré pour jamais. Il me ſemble encore que l'on remarque de l'injuſtice du Ciel au ſuccez de la triſte avanture de ce Gentil homme. Car, ô Dieu (pourra dire quelqu'un) ſi vous êtes defenſeur de la juſtice d'une cauſe : pourquoi permettez vous que l'un pourſuivant la vengeance de la mort de ſon Pere, envoye l'un de ceux qui conſentirent à ſon trépas aux demeures ſombres & tenebreuſes ? Et l'autre pourſuivant une pareille vengeance, & lui même contraint de mourir de la main propre de celui qui a donné la mort à ſon pere ?

O Jugement du grand Dieu (repondra quelqu'autre) que vous êtes remplis de droicture ! ja n'avienne, que nous oſions vous attribuer l'iniquité. Le poids & la balance ſont vos jugemens, & vous rendez aux hommes leurs œuvres, & leur reſtituez ſuivant les voyes des cœurs que vous fondez. L'un avoit vengé la mort d'un innocent, & l'autre vouloit venger la mort de celui que l'on ne peut excuſer.

Il ne faut pas donc s'étonner, ſi vous conſentez à ſa perte, puiſque vous ſuportez l'équité, & faite vengeance de l'injuſtice. On doit ſuivre ce qui eſt juſte, ſi l'on veut vivre longuement ſur la terre. C'eſt bien vivre, lors que ny paſſion, ny haine, ny bienvueillance, ne ſon capables de nous faire embraſſer une mauvaiſe cauſe. C'eſt pourquoi quiconque jugera de cette action, qu'il ne s'arrête pas à l'aparence, de peur de donner un temeraire jugement

contre celui de qui l'innocence ne sera jamais offensée par la temerité, au lieu que la temerité pourroit necessairement être nuisible à celui qui entreprendroit d'en juger temerairement.

De l'horrible & épouvantable Sorcellerie de Loüis Goffredy, Prêtre Beneficié de Marseille.

HISTOIRE II.

SI jamais l'ennemi commun du genre humain a donné du scandale au monde. Si jamais il a fait paroître par ses horribles impietez, & par ses abominables seductions la malice de sa nature, & la tyrannie qu'il exerce sur ceux qui en sont possedez, j'estime qu'il l'a fait en ce siecle où nous vivons, plus qu'en tout autre. Je sçay que l'antiquité peut produire beaucoup d'exemples de sa rage & de son imposture, & si execrables qu'ils font dresser les cheveux en les lisans : mais l'ignorance que les mortels avoient pour lors du vrai Dieu, & leur idolatrie, servoient d'instrument à ses tromperies, de sorte que la merveille n'est pas si grande, comme de voir maintenant qu'en ce siecle il ait puissance par ses organes, de se joüer des deux plus Augustes Sacremens des Chrêtiens, de corrompre la chasteté des filles & des femmes, & de commettre mille autre abominables crimes : En ce siecle dis je, & en un pais où la foy de Jesus-Christ, qui a brisé par sa mort glorieuse la tête de ce serpent est plantée, où le Nom du vrai Dieu est invoqué. L'horreur de cette Histoire témoignera la verité de mon dire. Je l'ay écrite suivant la verité des actes, & selon les memoires que des témoins irreprochables en ont faits. Que ceux qui viendront aprés nous ne l'e-

ſtime point une fable, il n'y a pas encore deux ans, qu'un des plus grands, & des plus infames inſtrumens que l'Enfer ait jamais produit, fut publiquement executé en Provence, aprés avoir été atteint, & convaincu des execrables abominations ſuivantes.

Aux montagnes proches de Grace, eſt un village nommé Beluzer, où un certain Prêtre renommé pour un ſaint homme ſe tenoit, nommé Pierre Goffredy; il avoit un néveu fils d'un ſien frere, auquel il aprit quelque peu de lettres humaines, afin de le rendre capable de ſucceder un jour à une petite Cure qu'il avoit. Ce neveu s'apelloit Loüis Goffredy, à qui ſon Oncle bailla ſes meubles en mourant, & entre autres ſes livres. Un ſoir comme il en faiſoit inventaire, il y trouva parmi un certain petit livre écrit à la main, rempli de caracteres, & d'invocations diaboliques, où le moien de conjurer ces mal-heureux Eſprits étoit contenu. Au commencement Groffredy étoit en reſolution de le mettre dans le feu: mais la curioſité, qui cauſe tant de mal au monde, ayant plus de pouvoir dans ſon ame, déja diſpoſée de ſa nature au mal que la crainte de Dieu, il ſe reſolut de faire experience de ces invocations en la maniere qu'elles etoient décrites; & prit celle qui s'adreſſoit à Beelzebul Prince des Diables. Si-tôt qu'il eut achevé l'execrable miſtére, voilà que Satan s'aparoît à lui en forme humaine, & lui tient ce diſcours: *Que veux-tu de moi, Goffredy, je ſuis ſorti de ma ſombre demeure auſſi-tôt que tu m'en as invoqué.* Goffredy fut du premier abord étonné, toutesfois endurci en ſon abominable réſolution il répondit en cette ſorte; *Qui-es tu qui te preſe-tes maintenant à moi?* Je ſuis (dit Satan) le Prince de tout le monde: je gouverne, comme il me plaît, l'air, la mer, la terre,

& les Enfers. Quiconque fera mon commandement, & se donnera à moi, je le rendrai excellent en tout ce qu'il voudra. Mais (repart Goffredy) cela seroit bon, si aprés la mort on n'étoit point si cruellement tourmenté dans la gehenne du feu, pour avoir adheré à tes volontez. Que tu es simple, dit le Diable, de croire ce tourment. Ce sont des choses imaginées, & forgées à plaisir, pour faire peur aux hommes. Penses-tu que si cela étoit, moi & tous mes Anges eussions pouvoir d'aller par tout où nous voulons exercer nôtre Empire, & d'y prendre nos ébats? Il faut que tu croyes que les ames de ceux qui font ce que je veux, deviennent aprés la separation de leurs corps des Demons, & que suivant qu'elles ont operé en ce monde selon ma volonté, elles sont recompensées de charges honorables. Or si tu veux te donner entierement à moi, je t'octroyerai en ce monde tout ce que tu me demanderas, & puis tu seras avec nous aprés ta mort colloqué en quelque degré des plus excellens. O promesse non moins étrange que diabolique, & neanmoins estimée pour veritable de tous les Sorciers, ainsi que nous le temoignerons par des exemples admirables, en la suite de cette Histoire.

Goffredy alleché donc de cette promesse, & déja possedé de ce Lion rugissant, prie le Diable de lui donner terme d'un jour pour se resoudre à ce qu'il doit faire, & le malin Esprit disparoît. Quand la nuit suivante est arrivée, ce mal-heureux reitere sa conjuration, & Satan lui aparoît en même forme que la nuit precedente. Il est vrai que pour mieux attraper son homme, il étoit environné d'une grande lumiere. As-tu bien pensé, dit-il à Goffredy, à ce que tu me promis hier? Oüi, répond l'autre. Si tu m'octro-

yés ce que je te veux demander, je te donnerai pareillement tout ce que tu voudras de moi: Or je te demande trois choſes. La premiere eſt, que je veux être honnoré & le plus eſtimé de tous les Prêtres de la Province. La ſeconde eſt que je veux vivre trente & quatre ans ſans maladies ni incommodité en cette reputation. Et la troiſiéme que je veux être aimé, & avoir la jouiſſance de toutes les femmes que je deſirerai, ſoit en les ſoufflant, ſoit en leur donnant quelque charme Le Diable lui ayant accordé ces trois choſes, Goffredy lui en octroye trois autres. Il lui donne reciproquement ſon corps, ſon ame, & toutes ſes actions. Cedule mutuelle s'en fait, Ce maudit écrit de ſon ſang, la ſienne, & Sathan l'autre de ſa main: toutesfois il le trompe, ſelon ſa coutume: car au lieu de trente, & quatre ans, ne met que quatorze, lui éblouiſſant les yeux, & lui faiſant prendre un pour trois.

Cét accord diabolique paſſé, Goffredy quitte le lieu de ſa demeure, & s'achemine à Marſeille, où il fait deſſein de s'arrêter. Il n'y eut pas long-tems été; que par ſon hypocriſie, & moyens de ſon maître, il eſt fait beneficié en l'Egliſe des Accoulez. Le bruit de ſa ſainteté court en peu de tems par tous les lieux circonvoiſins. Toutes les femmes les plus devotes ſe vont confeſſer à lui. Cependant il exerce ſur elles ſes malefices, & en les ſoufflant joüit de toutes celles qu'il veut. O étrange, & inoüye permiſſion de Dieu! O Seigneur que vos ſecrets ſon profonds, & inexpliquables! j'ay honte de publier ce qui n'eſt que trop veritable, & qui neanmoins meriteroit d'être ſubergé dans le fleuve d'oubli.

Pendant que cét hypocrite eſt eſtimé de tous les gens de bien, & qu'il ſeduit les filles, & les femmes

de ſon prochain, il aſſiſte ordinairement aux Sabbats des Sorciers, & à leurs aſſemblées generales, qui ſe font en divers endroits de l'Europe,& d'une partie de l'Aſie. Il avoit été éleu en une des deteſtables convocations pour Prince des Magiciens de France,d'Eſpagne, d'Angleterre, d'Allemagne, & de Turquie, ſi bien qu'il menoit la bande, lors qu'on faiſoit l'hommage au Bouc,même ſouvent les Diables le tranſportoient,quand il vouloit aux baſſes Allemagnes, pour y joüir d'une Princeſſe ſorciere,& puis le ramenoient à Marſeille. Quelques années ſe paſſent de la ſorte, pendant qu'il fait toûjour ſon ſejours en cette ville, eſtimée, comme nous avons déja dit, pour le plus homme de bien du monde.Cette reputation lui donnoit l'entrée de pluſieurs bonnes maiſons,& entre autres il s'inſinua en celle d'un Gentil homme Provençal, nommé le ſieur de la Palud. Ce Gentil homme avoit une jeune fille nommée Madelaine de la Palud, aſſez belle,& gentille, & de l'âge de dix ans,Goffredi ayant jetté l'œil ſur elle, la convoita, & u'ant des charmes accoûtumez il en eut la joüiſſance charnelle. Son Pere ſe tenoit le plus ſouvent aux champs en une ſienne meterie où Goffredy alloit ſouvent ſous pretexte de le viſiter : mais en effet c'étoit pour voir Madelaine, & pour executer ce qu'il avoit entrepris, en la ſorte que je vai le reciter.

Ayant un jour trouvé Madelaine toute ſeule, & apres avoir joüi d'elle il la ſollicita de venir avec lui dans une caverne proche de cette meterie où il promettoit de lui faire voir de grandes merveilles. Cette jeune fille le creut,& tous deux étans arrivez dans l'Antre, ils y treuverent un grand nombre d'hommes, & de femmes qui danſoient à l'entour d'un grand Bouc aſſis. Madeleine fut toutes étonnée au com-

mencement, & eut une grande frayeur, voyant ce ſpectacle: Mais Goffredy lui donna courage en lui diſant que ceux qu'elle voyoit étoient de leurs amis : qu'il ne falloit pas qu'elle eût peur: au contraire qu'il falloit que deſormais elle fût de la bande, lui promettant de recevoir le plus grand honneur qui lui pût jamais arriver. Avec ſes belles paroles, il la mene vers le Bouc, qui étoit Beelzebul, & la lui preſente. L'execrable Demon la prend, & la marque comme les autres Sorcieres, & puis s'accouple avec elle, & la viole. Ce fait les Sorciers, & Sorcieres qui s'étoient aſſemblez à l'entour jetterent un grand cry de réjouiſſance, & puis la declarerent Princeſſe de la Sinagogue, de même que Goffredy en étoit le Prince. Quand elle, & Goffredy s'en retournent, il lui commande de ne dire rien de ce qu'elle avoit veu, ni à ſon pere ni à ſa mere, ni à aucun autre. Depuis il ne ſe tenoit point d'aſſemblée nocturne que les Diables ne l'y tranſportaſſent, là où elle étoit reconnuë pour Maîtreſſe des autres Sorciers, & connûë charnellement par le Bouc. Il ſe trouve des perſonnes qui ſe mocquent de ce qu'on raconte tant des marques des Sorciers, que des accouplemens charnels qu'ils ont avec les Diables, mais s'ils avoient leu les livres des Payens, ils y auroient appris que ce n'eſt pas d'aujourd'hui que cét adverſaire pratique ces choſes. Les miſtéres de Cibelle & de Cérez, & les Orgyes de Bacchus n'étoient autre choſe que ce qu'on apelle aujourd'hui Sabbat. Les Eſprits d'Orphée, & d'Eumolpe grands Sorciers, s'il en fut jamais, nous témoignent que ceux qui déſiroient être receus en cette confrairie & aſſemblée, y étoient enrôlez de nuit dans quelque caverne écartée.

L'on faiſoit aſſeoir le Novice ſur un eſcabeau, & puis

tous danſoient en rond à l'entour & l'on apercevoit des choſes étranges & horribles : Au reſte tous ces Sorciers du tems paſſé étoient tous marquez comme Orphée, Eumolpe, Tireſia & ſes filles Daphné, & Manto, & autres, & étoient viſitez charnellement par des Incubes, & des Succubes. Mais laiſſant à part ce diſcours, & retournant à nôtre Hiſtoire, témoignée par une infinité de perſonnes vivantes & dignes de croire, & confirmée par tant de bons Religieux : voire encore par un Arrêt d'une ſouveraine Cour de Parlement, prononcé par ſon premier Preſident une des grandes lumieres de ce ſiecle, ſoit en doctrine, ſoit en pieté, nous dirons que par la permiſſion de Dieu, de qui la miſericorde eſt infinie, & la pieté incomprehenſible, il vint en fantaiſie à Madelaine de la Palud, qui pechoit en partie de jeuneſſe & d'ignorance, de ſe rendre Religieuſe au Convent de Sainte Vrſule, qui étoit ſous l'adminiſtration des Prêtres, qu'on nomme de la Doctrine Chrêtienne. Ayant communiqué ſon intention à Goffredy, elle eſt perſuadée de quitter ce deſir. Il ne veut point qu'elle entre nullement en Religion, mais qu'elle épouſe un beau & riche jeune homme, qu'il lui veut donner pour mari. Toutesfois ces promeſſes ne ſont pas capables de la détourner de cette reſolution. Le Magicien voyant qu'il ne peut l'en diſtraire, il uſe de ménaces, & jura par toutes les puiſſances des Enfers que ſi elle execute ſon entrepriſe, il affligera tout le Convent, & fera mourir cruellement. Elle & toutes les autres Religieuſes, avec tous les Prêtres de la Doctrine Chrêtienne. Ces menaces ne furent pas ſans effet, car auſſitôt que Madelaine eſt revenuë en cette Religion. Goffredy en vertu de la promeſſe qu'il avoit faire au Diable ſignée de ſon ſang, lui envoye dans ſon corps

Beelzebu, Leviathan, Aſmodée, Barberith & Aſtaroth, Deplorable condition de ceux qui ſervent à tels maîtres. Non content de cét acte, il jette encor un malefice ſur une autre jeune Religieuſe nommée Loüiſe Cappel, & la fait poſſeder par un autre demon, apellé Verrine & deux ſiens compagnons, Grezil & Sonneillon. Ces deux filles ainſi poſſedées, faiſoient paroître des mouvemens étranges & non accoutumez. Elles ſe remuoient, ſe detordoient, rouloient des yeux, tiroient la langue, & faiſoient par fois de telles grimaces, que les Prêtres qui en avoient le gouvernement en étoient tous ébahis. Le Superieur qui ſe nomme Jean Baptiſte Romillon, étonné de cet accident, ne reconnoiſſant d'où en procedoit la cauſe, de peur de ne diffamer le Convent, s'efforçoit d'y aporter le remede ſalutaire par l'entremiſe des exorciſmes ſecrets & cachez qu'il faiſoit faire en leur Chapelle. Mais quelque peine qu'il y prît, quelque jeune, prieres & oraiſons qu'il employât, ſon travail fut inutile. Jamais les Demons poſſeſſeurs de ces corps n'ouvrirent la bouche pour parler, & pour declarer qui ils étoient, ny pourquoy ils s'y étoient logez. Ce bon Pere ayant long tems travaillé en cet exercice, & ſe voyant fruſtré de ſon attente, depuis un an qu'il ne ceſſoit d'exercer le ſoin & le remede qu'il y pouvoit aporter, ſe reſolut d'amener Madelaine de la Palud à S. Maximin C'eſt une Ville diſtante de Marſeille de quelques ſept lieuës, où l'on voit pluſieurs ſaintes Reliques, entre autres, la Phiole où le ſang que nôtre Seigneur Jeſus-Chriſt verſa lors qu'on lui ouvrit d'une lance le côté, eſt contenu, & où le corps de ſainte Marie Madelaine repoſe auſſi. Quand il fut arrivé avec la poſſedée, il alla trouver le Pere Michaëlis Prieur du Convent, perſonnage fort re-

nômé pour ſa pieté & ſa Religion, afin de prendre de lui conſeil en une affaire de telle conſequence. Ce Religieux Pere fut d'avis qu'on fit faire une neuvaine à la poſſedée, en la chapelle où repoſe ſainte Madelaine, & puis qu'on l'amenât avec Loüiſe Cappel à la ſainte Baume, lieu où la belle pechereſſe, paſſa trente-ans en une dure & auſtere penitence. Ce fut le 27. de Novembre 1610. qu'ils y arriverent, & trouverent le frere François Domps, de l'Ordre des Freres Pécheurs, que le Pere Michaëlis ſon Superieur y avoit quelques jours auparavant envoyé. Ce Pere Domps ayant été prié d'exorciſer, il commença par Loüiſe, & aprés les conjurations uſitées, le Diable Verrine ſe mit à parler & à diſcourir, au grand étonnement des aſſiſtans. Il nomma lui & ſes Compagnons pareillement, Greſil & Sonneillon, & pour preuve qu'il étoit un Demon, il donna pluſieurs ſignes extraordinaires durant quelques jours. Aprés continuant ſon diſcours il entra ſur la loüange de la Sainte Mere de Dieu, ſur ſa beauté, ſur ſes richeſſes, ſur ſon ſçavoir, ſur ſa douceur, & ſur ſa miſericorde. Tous ceux qui l'oyoient parler en étoient tous ravis. Il diſoit en outre, qu'il avoit été expreſſement deſtiné de Dieu, pour découvrir deux perſonnes Magiciennes, & entr'autres, le Prince des Magiciens de France, d'Eſpagne, d'Angleterre, d'Allemagne & de Turquie; le Createur de l'Vnivers ne pouvant plus ſuporter les blaſphemes, & les injures que l'on commettoit contre ſa Divine Majeſté, contre le ſaint Sacrement de l'Autel. *O peuple Catholique* (a diſoit ce Demon) *voici la plus étrange & la plus inouye choſe que ſoit jamais arrivée au monde. Iamais de pareille n'y arrivera. Vn Diable eſt deputé pour la converſion des Hommes. Et neanmoins la miſericorde celeſte eſt ſi gran-*

de, que les pervers ayans renoncé à Dieu, à la Mort, & à la Paſſion de Ieſus-Chriſt ſon Fils, & à tout ce qu'il a merité aux inſpirations du S. Eſprit, à l'aſſiſtance de la glorieuſe Vierge, à tous les Chœurs des Anges, à tous les Saints, aux Sacrement, aux Predications, & generalement à toutes les creatures viſibles, hormis au Diable; ce grand Dieu ſe ſert maintenant des Eſprits malheureux pour les publier, & les manifeſter aux yeux de tout le monde voire même pour les convertir. Ce diable Verrine continua de faire ces exhortations l'eſpace de deux mois, & lors que Madelaine de la Palud fut confrontée à Louiſe Capel, ce même demon injurioit Beelzebu, qui étoit dans le corps de Madelaine, & mépriſoit toutes ſes menaces, diſant que c'étoit par le commandement de Dieu, qui pour cét effet lui avoit promis de diminuer les peines qu'il devoit ſouffrir aux Enfers.

Aprés que Verrine eut fait des remontrances dignes & graves qu'il proferoit cõtre ſon gré à la loüange de la Trinité, de la trés-ſainte Vierge, & de tous les Anges, Saints & Saintes de Paradis, il nomma Louis Goffredy, & dit que c'étoit lui qui étoit Prince des Magiciens: qui l'avoit envoyé avec ſes compagnons Grezil & Sonneillon dans le corps de Louiſe, ayant eu ce pouvoir, parce que ſouvent elle avoit demandé à Dieu de lui faire ſouffrir toutes les plus cruelles peines qu'on puiſſe imaginer, voire même les tourmens des damnez, pourveu que ce fût pour la converſiõ de l'une de ſes ſœurs, qui ſe trouveroit hors de la grace de Dieu. Ce Diable eut un grand combat avec Beelzebu, & avec Leviathan, Aſtaroth, & Aſmodée, qui comme ſes Superieurs le menaçoient à tous coups de le traiter cruellement en Enfer. Mais pour tout leur courroux, il ne reſta jamais de les me-

priſer, & de nommer tout haut Louis Goffredy auteur des plus horribles méchãcetez qu'on peut inventer. Cependant le P. Domps, & aprés lui le P. Michaëlis, exorciſerent Madelaine de la Palud, & firent tant par leurs prieres, leurs jeûnes & leurs oraiſons qu'ils amollirent ſon cœur, & derechef la rendirent vraye contrite. Ce ne fut pas pourtant ſans que la miſerable ne ſouffrît beaucoup des malins Eſprits qui la poſſedoient : principalement de Beelzebu qui tantôt la ſollicitoit de ſe tuer d'un couteau, tantôt de ſe precipiter, maintenant de s'enfuïr, & d'autres deſeſpoirs. Même le Magicien qui l'avoit ſeduite lui aparoiſſoit viſiblement avec d'autres Enchanteurs, ſans que les aſſiſtans en viſſent rien, pour la confirmer aux promeſſes qu'elle avoit faites au Diable, & pour lui jetter des caracteres, & des ſortileges propres à la détourner des remedes ſalutaires que les bons Peres aportoient pour le ſalut de ſon ame. Et un jour qui étoit le 18. Ianvier 1611. comme les Religieux l'exhortoient de confeſſer ſes pechez, & publier devant tous les forfaits horribles & execrables qui ſe commettent à la Synagogue, Beelzebu la menaça de l'étrangler, ſi elle les recitoit, de ſorte qu'à meſure qu'elle vouloit ouvrir la bouche, ce Prince infernal la prit par le goſier, & la ſerra ſi étroitement qu'il lui fit rouler les yeux, & perdre la parole. Les aſſiſtans croyans qu'elle en mourroit, ſe mirent à lui faire le ſigne de la Croix ſur ſon goſier & à reciter le commencement de l'Evangile de S. Jean, *In principio erat Verbum.* Cela fut cauſe que Sathan l'ayant quittée, elle reprit le fil de ſon diſcours, non ſans être tourmentée de nouveau par le Magicien qui lui envoyoit des ſorciers, & des ſorcieres aux autres inviſibles, & non à elle, pour la remplir des charmes, & lui fai-

re perdre le ſens & la memoire. Ils entroient par la cheminée, & leurs ſortileges avoient ce pouvoir, que Madelaine demeuroit long-tems aprés comme morte. Et comme en vertu des exorciſmes les Peres l'interrogerent d'où cela pouvoit proceder, elle leur dit qu'ils en pourroient faire l'experience s'ils vouloient, lors qu'elle ouvriroit la bouche, que le Diable lui faiſoit expreſſément ouvrir pour donner entrée à ſes ſortileges. Il arriva donc que comme on la preſſoit de nommer les complices des Sabbats où elle avoit aſſiſté & qu'elle ouvroit la bouche, le Pere Fournez Dominiquain, mit la main devant ſa bouche, & le charme tomba ſur le tablier de Madelaine, au grand étonnement des aſſiſtans, mais bien plus encore lors que le Pere Michaëlis prit ce charme avec un coûteau. C'étoit une matiere graſſe & gluante, reſſemblant à de la poix & à du miel entremélez & broüillez enſemble. Comme l'on vit que ce n'étoient pas des imaginations, mais bien des choſes veritables & réelles, on reſolut d'avoir des épées & des hallebardes, pour s'en eſcrimer par le vuide de la chambre, & à la cheminée. Entre autres, il y eut un jeune homme nommé Gobert, qui commença à battre dans la cheminée avec une épée toute nuë, pendant que ſes compagnons joüoient de la hallebarde par la chambre, pendant qu'ils ſe demenoient de la ſorte, Madelaine ſe mit à crier tout haut en détordant ſes mains, & en battant ſes cuiſſes : *Ha miſerable Marie que viens-tu faire ici !* Quand cette action fut finie, Madelaine fut interrogée pour quoi elle s'étoit écriée de la ſorte ? Et elle répondit qu'une fille nommée Marie la Pariſienne, étoit entrée avec ſa ſervante nommée Cecile dans la chambre pour lui donner une lettre amoureuſe de la part

du Magicien, qu'elle n'avoit point voulu recevoir, & que n'ayant pas osé sortir par la cheminée, de peur d'être blessées, & voltigeans par la chambre portées par les Demons, cette pauvre Marie, qui étoit une fille gentille, & qu'elle aimoit par dessus toutes celles de la Synagogue, avoit été atteinte d'un coup de hallebarde au côté gauche, prez du cœur, & sa servante aux reins, de sorte qu'elle croyoit que la plaie de Marie en seroit mortelle & incurable. Et lors que les Religieux s'informerent pourquoi elle ne perçoit le chassies qui n'étoit que de papier, pour s'enfuïr, elle leur répondit que les Diables avoient bien la puissance de faire sortir par la cheminée, ou par quelque trou de telle grosseur qu'un grand chat y pût passer les sorciers & les sorcieres qu'ils y introduisent: mais non pas de rompre ni faire aucune ouverture, sans la permission du maître du logis. Ce sont des choses bien admirables, & neanmoins veritables, ainsi que l'effet le demontra, car tous les Peres qui assistoient à exorciser cette pauvre possedée, avec plusieurs autres assistans, ouyrent sur le soir, & environ lors que le Soleil se couche, sur la cime de la prochaine montagne, voisine de la sainte Baume, une voix qui se plaignoit, comme d'une personne qui est aux peines de la mort. Ces plaintes durerent un long tems pendant lesquelles on fit venir Madelaine, pour s'enquerir d'elle de la cause de ce dueil. Elle mit à l'heure la tête à la fenêtre, & regardant vers la montagne d'où la voix provenoit, elle leur dit. Ne voyez-vous pas Loüis le Magicien, qui tiét Marie sur ses genoux, qui la console & qu'elle se meurt. Sur les neuf heures du soir, les Religieux du Convent, avec les femmes assistantes, & autre personnes, virent paroître en l'air certains flambeaux, & une grande quantité de

chandelles allumées ; qui étoient portées comme en proceſſion vers Marſeille. Beelzebu fut le lendemain au matin interrogé, qui étoit cette creature qui ſe plaignoit ainſi le ſoir précedent Et aprés pluſieurs refus, il répondit enfin que c'étoit une jeune fille, que ſa bleſſure avoit été faite au cœur, qu'elle étoit morte ſur la prochaine montagne à huit heures du ſoir, & que les ſorciers avoient puis aprés jetté ſon corps dans la mer, derriere l'Abbaye de S Victor de Marſeille, où tous les Magiciens s'étoient rendus. Ce malin eſprit, contraint d'abondant par la force des exorciſmes, aprit auſſi qu'elle étoit de la Ville de Paris, fille d'un Gentil-homme nommé Henry Alphonſe, qui ſe tenoit auprés du Louvre à main gauche.

Cependant que les choſes ſe paſſent de la ſorte, le bruit s'étend par tous les lieux de l'environ de cette horrible avanture. Louis Goffredy eſt accuſé, mais il ne fait que ſe mocquer de ce qu'on dit de lui. On l'avoit en telle reputation à Marſeille, que le peuple, & particulierement les femmes diſoient tout haut que l'envie que le Pere Michaëlis, & autres Religieux avoient conceuë contre lui, étoit cauſe de ce diffame. Pour faire le bon valet, & plûtôt commandé par ſes Superieurs, il s'achemina à la Sainte Baume. Le P. Michaëlis trouva bon à ſon arrivée qu'il exorciſât Louiſe, & à ces fins lui remit toute ſon authorité. Quand il ſe preſenta pour y vacquer, Verrine commença à prier Dieu, & nôtre Seigneur Jeſus-Chriſt de convertir ce mal-heureux, qui avoit le cœur plus endurci qu'un caillou. Jamais on a oüi dire qu'un Diable deſirât & requît le ſalut d'un pecheur, il ne ſonge plûtôt qu'à le perdre : Et toutesfois cela eſt avenu en nos jours pour les raiſons que ce mauvais Eſprit alleguoit, & que nous avons déja deduites. Mais

lors qu'il prioit avec un tel zele, plusieurs des assistans pleuroient de compassion : d'autres interrompoient Verrine, & disoient qu'il lui falloit interdire de parler. Toutesfois ils ne purent si bien faire qu'il n'interrogeât Goffredy sur quatre points : à sçavoir.

Si Dieu est Tout puissant.

Si l'Eglise a puissance de commander aux Demons.

Si les Diables peuvent être contraints de dire la verité.

Si leurs jugemens faits avec les solemnitez requises sont valables.

Le Magicien lui ayant accordé sa demande conjura les assistans de se ressouvenir de ce qui lui avoit été accordé, & puis il lui dit, qu'il commençât à exorciser. Ce qu'il fit, mais avec une si grande ignorance, qu'à chaque fois il s'informoit du P. Michaëlis comme il falloit faire. Et pendant son exorcisme, Verrine, Beelzebu se mocquoient de lui, & principalement Verrine, qui lui reprochoit l'état de sa malheureuse vie, & comme il étoit Prince des Magiciens, les horribles forfaits qu'il commettoit aux Sabbats en y celebrant la Messe, y foulant puis aprés le Corps de nôtre Seigneur, & le donnant aux chiens. *O crime ô mechanceté abominable!* Ce mal-heureux (poursuivoit Verrine) ne se contente pas de commettre ce que les Diables n'oseroient avoir attenté : mais encore il répand puis aprés le Sang du Fils de Dieu sur les autres sorciers, & puis tous d'une voix ils se mettent à crier, *Sanguis ejus super nos, &c.* Son Sang soit sur nous

Lors que Verrine proferoit ces paroles les cheveux dressoient à ceux qui les écoutoient. Tout le monde faisoit le signe de la Croix, pendant que ce Pharaon demeuroit obstiné en sa malice niant que cela fût veritable. Même quand les Peres Religieux lui demandoient & le conjuroient de leur dire la verité, s'il

n'étoit pas Magicien, au lieu que ce miſerable invoquât le Nom de Dieu, il ſe donnoit à tous les Diables que cela n'étoit pas. Et lors qu'il exorciſoit Madelaine, elle fermoit les yeux, ayant horreur de voir un trompeur, un abominable, & un Magicien ennemi de Dieu, & des hommes. Tandis il menaçoit de tirer raiſon de l'impoſture (diſoit-il) qu'on lui mettoit ſus, & le 8. jour de Janvier ayant été mandé par l'Evêque de Marſeille, partit de la ſainte Baume au grand contentement de Beelzebu qui croyoit que par ce moyen l'on le jugeroit innocent, & qu'il obtiendroit gain de cauſe. Aprés toutes les formes & procedures qu'ils font ſuivant les Canons de l'Egliſe, le bon Pere Michaëlis, avec certains autres bons Religieux, tant de l'Ordre des Freres Précheurs, que de celui des Capucins, ayans reconnu la verité du fait, qui leur étoit clairement témoignée par les marques diaboliques que Madelaine portoit imprimées ſur ſon corps, & ayant oüi comme les Demons avoient été contraints de manifeſter les horribles méchancetez de Goffredy, qui feront peur à ceux qui les liront comme d'avoir inventé (ainſi que nous avons dit cy-deſſus) de dire la Meſſe au Sabath, de conſacrer veritablement, puis offrir le ſacrifice à Lucifer, manger la chair des petits enfans, ainſi que Madelaine aſſeura être veritable qu'il avoit incité une femme de Marſeille d'étouffer une ſienne petite fille âgée de deux ans nommée Marguerite, parce que ce malheureux & deteſtable forgeron d'Enfer avoit envie de manger de ſa chair. Mr. du Vair premier Preſident en fut averti. Il mande querir les deux poſſedées, & lui même puis aprés s'achemina à l'Archevêché, où étoit Madelaine, & en preſence du Pere Michaëlis, & du ſieur Garandel Vicaire de M. l'Archevêque d'Aix, & au-

tres:il interrogea cette fille lui promettant de la favoriser à n'être point punie de ses fautes,pourveu qu'elle voulût librement declarer depuis le commencement jusques à la fin,l'Histoire de la dõnation qu'elle avoit faite au Diable. Elle commençoit à obeir au commandement de Mr.le premier President,lors que Beelzebu la prit par le gosier , & la serra tellement que l'on pensoit qu'elle étoufferoit. Ses yeux lui tournoient en la tête , & sa face pallissoit au grand étonnement des spectateurs. Mais aprés les exorcismes accoûtumez , Sathan abandonna son gosier , & elle poursuivit son discours , même elle montra une marque que cet adversaire lui avoit faite au pied Mr. du Vair , pour épreuve fourra dedans une grosse épingle,sans qu'elle en sentît rien, ni sans qu'aucune goute de sang en sortît , témoignages évidens des marques des Sorciers : il aperceut encore un autre signe , c'est que Beelzebu se tenoit sur la partie interieure de la tête , en faisoit un continuel mouvement, la haussant, & labaissant visiblement. Cela se pouvoit verifier par l'imposition de la main. Leviathan en faisoit de même au derniere de la tête, toutes lesquelles choses,suivant le raport du docte Medecin Fontaine. de Merendol, & de Grassin, Professeurs en Medecine, & de Bon tems Maître Chirurgien, & excellent Anatomiste, étoit contre nature.

Tant de circonstances, & de témoignages, faisans paroître que Loüis Goffredy étoit un execrable Magicien , & entre autres celui de Demoiselle Victoire de Courbier,il est saisi,emmené à Aix,& mis aux prisons accoûtumées.Mais puis que nous venons à parler de la Demoiselle de Courbier,l'Histoire en est telle.

Louis Goffredy suivant ce que nous avons dit cydessus avoit impetré du Diable , que par charmes , &

par illuſions, il ſeroit le plus homme de bien & le meilleur Prêtre de la Provence. Le bruit de ſa ſainteté courant par toute cette Province, il n'y avoit femme à Marſeille qui ne deſirât de ſe confeſſer à lui. Et Dieu ſçait, ſi ſous prétexte de confeſſion il en ſeduiſit. Le nombre eſt ſi grand, qu'il y en eut pluſieurs qui furent de la Confrerie d'Acteon. Comme ſa reputation étoit en vogue, il arriva qu'une Demoiſelle nommée Victoire, honnête & publique autant que femme du païs, & mariée depuis peu de tems avec un Gentilhomme, fut invitée à un jour ſolemnel par ſa belle-mere, de s'aller confeſſer avec elle à Meſſire Louis Goffredy. Elles ſe tenoient en une maiſon des champs proche de Marſeille, & de là elles s'acheminerent à l'Egliſe des Accoulez, où demeuroit Goffredy. Ce mal-heureux jettant l'œil de concupiſcence ſur cette Demoiſelle, aprés l'avoir confeſſée, lui fit preſent d'une ſainte relique enchaſſée dans de l'argent, la priant de la porter pour l'amour de nôtre Seigneur, & lui donnant à entendre qu'elle étoit remplie de grande vertu. La Demoiſelle de Courbier, ſans penſer à aucune malice, & croyant que Goffredy étoit un ſaint homme la prit, & alors qu'elle fut arrivée à ſon logis elle la mit à ſon col. Mais à peine la lui eut-elle miſe, qu'elle ſe ſentit embraſée d'une ardeur, & d'une affection deſordonnée envers cét execrable. L'amitié qu'elle portoit auparavant à ſon mari, fut contrainte de ceder au charme; & ſa chaſteté, qu'elle avoit toûjours ſi ſoigneuſement gardée plus que ſa propre vie, eût été corrompuë par ce ſortilege, ſi elle en eût eu le moyen. O Dieu Tout-puiſſant! eſt-il poſſible que vous donniez une telle puiſſance à vos cruels ennemis, que de triompher de ceux que vous avez lavé de vôtre Sang precieux, & regenerez par

l'eau du Sacré Baptême ? Cette Demoiſelle n'a point de repos, elle parle à toute heure de Meſſire Louis, & prie ſa belle mere d'aller avec elle pour le trouver, même en preſence de ſon cher mari : Lui qui ne faiſoit que commencer de jouir de celle qu'il avoit tant aimée, & qui penſoit ſon amour être reciproque, comme il s'aproche pour la careſſer, il la trouve avec des inquietudes, & des impatiences extraordinaires, il s'étonne de ce changement, & comme la vraye amour eſt preſque toûjours ſuivie de défiance, il prend garde de plus prés à ſes actions, & la tient de court: pendant qu'elle ne peut ſuporter le feu dereglé qui brûle ſes moüelles, eſt comme furieuſe, & à toûjours Meſſire Louis à la bouche. Cette paſſion dura quelques jours, juſques à tant que Dieu ayant pitié de ſon innocence, & ne voulant pas permettre que ſa chaſteté fût ainſi contaminée : Dieu voulut qu'en prenant une chemiſe, elle otât de ſon col cette ſainte relique. Elle ne fut pas plûtôt hors de ſon col, que le charme ceſſa, & l'amour deſordonné prit fin. Sa paſſion ſe repreſentant à ſes yeux elle s'en étonne, & s'accuſant d'impudicité elle verſe un ruiſſeau de larmes. *Miſericorde* (diſoit la dolente) *eſt-il bien poſſible que ta volonté ait conſenti à trahir ton honneur, & à rompre la foi que tu as ſi ſaintement jurée à celui ſans lequel tu ne ſçaurois vivre ? Quelle eau ſera capable de laver un ſi grand crime ? Quand tu y emploierois toute celle de la mer, encore ne ſeroit elle pas ſuffiſante de la nettoier. O mon Dieu aiez pitié de ma folie ! & vous mon cher Epoux ſi vous ne voulez octroyer pardon à celle que vous avez autrefois aimée ſi cherement, faites-en la punition ſur mon corps telle qu'il vous plaira. Vous ne m'en ſçauriez donner de ſi grande, que ma déloyauté n'en merite encore une plus grieve.* Tenant ce diſcours,

ſon mary qui étoit bien faché de ſes deportemens, & qui ne l'éloignoit gueres de veuë, entre dans la chambre où elle lamentoit. Si-tôt qu'elle le voit, elle court, & l'embraſſe étroitement en pleurant à chaudes larmes. Lui qui l'aime, comme nous avons déja dit, la careſſe reciproquement, & aprés lui demande ſi elle ne veut point aller avec lui à la Ville, pour voir Meſſire Loüis. Ha! ma chere ame, répond-elle je vous conjure ne me parlez jamais de cét homme, autrement je me donnerai la mort de ma main propre. Ce Gentil-homme la voyant changée, & en meilleur ſens que de coutume, ſe doute ſoudain de quelque charme, & s'informe d'elle, ſi Meſſire Louis ne lui avoit rien donné. Si a bien, dit elle, il me donna un *Agnus Dei*, enchaſſé dans de l'argent, que j'ay porté pendu à mon col quelques tems. Et où eſt il pourſuivit le mari; Il eſt, dit-elle, dans mon coffre. Il lui demande la clef du coffre qu'il ouvre, & puis prend cét *Agnus Dei*, trouve dedans la patte d'une chauve-ſouris, & par même moyen découvre la méchanceté & la malice de cét execrable ſorcier, qui, comme nous avons dit, eſt déja entre les mains de la Juſtice. Cette Demoiſelle ſe plaint, & fut partie contre lui. Et en l'Arrêt qu'on donna, elle eſt nommée, ainſi que nous verrons en la ſuite de l'hiſtoire.

Comme il eſt priſonnier, la Cour pour s'informer plus au vray des malefices qu'on lui mettoit ſus, aprés quelques interrogations faites, le fait viſiter par maître Jacques Fontaine, Louis Graſſin, & Antoine Merendol, Docteurs en Medecine, pour voir s'il n'eſt point marqué comme ſont ordinairement tous les ſorciers, afin qu'aprés leur raport, il ſoit procedé comme de raiſon. Les Docteurs ſuivant le commandement de la Cour, le viſitent, & le dépoüillent

assistez de maître Bon-tems, & beaucoup de maîtres Chirurgiens, en presence de Messieurs Thoron, & Seguiran, Conseillers & Commissaires deputez, & de Garandel Vicaire General. Ils trouvent sur son corps plusieurs marques infaillibles de Sorcier, & en font leur raport. Le docte Fontaine en a fait un Livre sur ce sujet qui se lit publiquement. La Cour cependant l'interroge derechef & le confronte à Madelaine de la Palud, qui lui soûtient constamment sans varier toutes ses méchancetez, & particulierement recite en sa presence la maniere dont il usa pour la corrompre & la seduire. Il nie toûjours neanmoins, le méchant & execrable obstiné qu'il est. Il est cependant visité par Beelzebu, qui à ces fins quitte par intervalle le corps de Madelaine, suivant que Leviathan, Astaroth & Barberith (demeure dedans pour garder la place, avec Asmodée & autres esprits infernaux) asseurent. Le même Prince des Diables confirme leur dire à son retour, forcé par la vertu des Exorcismes, & raporté, comme il a bien endurci le cœur de Goffredy, afin qu'il ne se convertisse point. Cependant, il ne cesse d'affliger & tourmenter Madelaine, & voyant qu'elle étoit vrayement repentante, même que par la force de sa repentance, les caracteres de Sorciere qu'elle avoit au corps étoient effacez, il fit qu'Asmodée, qui est le Demon qui incite aux saletez, la pollüoit, à toute heure au grand scandale des assistans. Vilainie execrable d'Enfer, qui découvre toûjours par ses effets, ce qu'elle est. Les pechez de cette malheureuse étoient bien detestables, puis que Dieu permettoit ces abominations être exercées sur son corps. Et outre ce elle étoit battuë incessamment, avec tant de rigueur, qu'elle émouvoit chacun à la compassion. J'ay honte de publier tant

d'horreur à la poſterité,& de diffamer une Province, ſi proche du lieu de ma naiſſance, honteuſe pour avoir produit ces prodiges. Ceux qui viendront aprés nous douteront, ainſi que j'ay dit, de la verité de cette hiſtoire: mais la caution que je leur donne d'un ſi grand Preſident, & d'un ſi auguſte Senat, jointe au témoignage de ces Reverends Peres, & bons Religieux, les doit diſpoſer à la croyance.

Le procez ayant été fait à cét execrable Magicien, avant que de proceder à ſa condamnation, on tâcha de le convertir. Pluſieurs Religieux renommez pour leur ſainteté de vie, y prirent beaucoup de peine: mais ce n'étoit qu'hipocriſie en ſon fait. S'il pleuroit quelquefois, il jettoit des larmes à la façon des ſorciers, en mettant les deux doigts indices ſur les deux temples de la tête, larmes qui n'étoient pas pourtant chaudes, comme les autres communes, ainſi que l'experience le fit paroître, les Peres qui l'exhortoient en ayant été avertis par Madelaine. Toutesfois il ſe confeſſa, & reconnut aucunement ſes pechez: mais l'on voyoit bien que c'étoit à grande peine. Ce miſerable obſtiné de la ſorte, croyoit, comme font tous les Magiciens, qu'aprés ſa mort il deviendroit un demon de l'air, qui comme les autres malins eſprits tourmenteroit les hommes. Car durant le tems qu'il exerçoit l'office de Prince des Magiciens, il étoit plus malicieux, & plus execrable que les diables mêmes, ainſi que Verrine, & Beelzebu le raportoient. L'un de ſes plus grands deſirs étoit d'engendrer l'Antechriſt, ou bien de vivre juſques à ſa venuë, afin de pouvoir joindre ſa rage avec celle du fils de perdition. Or que les Magiciens ayent creu d'être faits demons de l'air aprés leur mort, la Sibille Erithrée nous le témoigne en ces termes, *Lors*, dit cette ſorciere

ciere ; *que le grand Apollon tirera mon ame hors de ce corps, elle s'envolera libre, & se promenera par les vuides campagnes, de l'air se mêlant parmi les voix des vents legers, & invisibles, & prédisant parmi leurs confuses haleines, aux oreilles des mortels, l'heur & le mal-heur de leurs futures avantures. Mon corps même engraissant la terre, lui fera pousser des herbes & des racines. Les brebis qui y paîtront sentiront couler dans leur foye, une science veritable des choses secretes & inconnuës, & les oiseaux qui mangeront de ma chair, prédiront à ceux qui se mêlent d'augurer le succez des choses à venir.*

C'est la belle croyance de ceux qui se sont donnez à Sathan. Mais il est tems de reprendre le fil de nôtre Histoire, & de dire que durant la prison de Louis Goffredy, les Magiciens de toutes les parties de l'Europe, & de plusieurs climats de l'Asie, s'assembloient tous les jours tant pour jetter des sortileges contre Madelaine, que pour empêcher la conversion de Goffredy, & l'accusation qu'il pouvoit faire de ses compagnons : Beelzebu même quitta pour quelque heure le corps de Madelaine; & fut en Enfer consulter le Monarque de tous les esprits, sur ce qu'il devoit faire touchant leur homme qui chanceloit en ses réponses, & se rendoit coupable à toute heure. Lucifer lui commanda de se mettre lui même à la langue, & de répondre pour lui, car (disoit-il) c'est un *Durber*, mot de Provence, qui signifie un sot oiseau, lequel a la tête plus grosse que le corps : c'est autant que si l'on disoit un niais & un étourdi : Beelzebu au retour, qu'il fit au corps de Madelaine, racontoit ces choses en vertu des exorcismes. Quant aux assemblées & Sinagogues de tous les Sorciers, elles se tenoient plusieurs fois auprez de la sainte Baume ?

& particulierement le 8. d'Avril. 1611. an & mois de l'execution du Magicien, auprés de Marſeille, ainſi que Beelzebu le jura (aprés avoir été conjuré) tant pour le fait de Goffredy, que pour faire mourir Madelaine de la Palud. Auſſi les Diables lui donnerent ce jour-là tant de tourment, qu'elle émouvoit à grande compaſſion les aſſiſtans: ils la levoient en l'air prêts à l'emporter, ſi les bons Religieux qui l'aſſiſtoient ne l'euſſent ſecouruë.

Or ces malins eſprits ne la tourmentoient pas ſeulement, les Magiciens contribuoient auſſi toute leur malice, pour ſon affliction. Vn jour elle ſe promenoit en la galerie, qui étoit joignant ſa chambre en l'Archevêché d'Aix, lors qu'un Magicien nommé Jean Baptiſte (ainſi qu'elle diſoit) vint à l'inſtant & avec une lancette lui picqua le doigt le plus proche de l'auriculaire, & ayant de ſon ſang ſe retire.

Alors elle fit un grand cri, & alla promtement vers les Peres Billet & Bailletot qui la gardoient pour leur montrer le ſang qui ſortoit encore de ſon doigt même, ils virent eux-mêmes trois goutes ſur la fenêtre par où ce Magicien s'en étoit enfui. Soudainement ils en avertirent le Sieur Thoron Commiſſaire, & le Medecin Graſſin.

C'eſt ſans doute que l'Enchanteur lui tira ce ſang pour faire contre elle un malefice, & pour lui r'allumer dans ſon ame l'amour qu'elle portoit auparavant à Goffredy. Et ce malefice fit ſon opération le lendemain, elle fut agitée tout ce jour là par des mouvemens ſi étranges & prodigieux qu'on croyoit aſſeurément qu'elle en mouroit.

Cependant le Prince des Magiciens eſt toûjours en priſon, & ſouvent ſur la cime de la tour de ſa priſon l'on voit, & l'on entend hurler, & principalement

la nuit un gros chat-huant, enſemble une troupe de chiens effroiables. On le confronta pluſieurs fois à Madelaine, laquelle entre toutes les autres accuſations qu'elle fit contre lui, ſoûtint un jour qu'il ne lui pouvoit nier quatre choſes. La premiere d'avoir ravi ſa virginité dans la maiſon de ſon Pere. La ſeconde de l'avoir conduite, & menée en la deteſtable Sinagogue des Sorciers, & là aprés lui avoir fait renoncer à Dieu, à ſa part de Paradis, & aux merites du ſang precieux de N. Seigneur Jeſus-Chriſt, & generalement à tous les Sacremens de l'Egliſe, & autres œuvres de pieté, l'avoir baptizée au nom des Diables, & ointe de leur chrême, & puis marquée des marques qu'elle portoit encore. En troiſiéme lieu de lui avoir donné un *Agnus Dei*, & une peſche charmée. Et enfin d'avoir envoyé dans ſon corps toute cette legion de Diables, lors qu'elle ſe rendit (contre la volonté de ce Magicien) dans le Convent de ſainte Vrſule, dont les malins eſprits ont dit beaucoup de mal : mais neanmoins confeſſé malgré eux, que cette ſainte Compagnie étoit cauſe de beauconp de deſordre en Enfer. Ce mal-heureux & deteſtable nia fort, & ferme cette accuſation, comme controuvée, & jura par le Nom de Dieu, & par la trés-ſainte Vierge, & par S. Jean Baptiſte, que c'étoient des impoſtures. C'eſt vôtre jurement accoûtumé (répond Madelaine) vôtre Sinagogue le pratique ordinairement. Mais il faut ſçavoir comme vous l'expliquez. Lors que vous parlez de Dieu le Pere, vous entendez Lucifer; par le Fils, Beelzebu ; & par le S. Eſprit, Leviathan. Lors que vous atteſtez le nom de la Vierge, c'eſt la mere de l'Antechriſt; & le diable précurſeur de ce fils de perdition, eſt vôtre S. Jean Baptiſte. O Ciel ! ſe peut-il ouïr, ni imaginer rien de plus execrable? En quel ſie-

cle maudit & abominable avons-nous pris naiſſance, que nous y voyons de tels monſtres ? Les pechez de Sodome & de Gomorrhe avec ceux de Babilone ſont-ils comparables à ces blaſphemes & impietez. je fremis moy même d'horreur, écrivant cette Hiſtoire : ma main en friſſonne toute, & à peine peut-elle empécher que la plume ne lui échape. Si les Diables ſont veritables, lors qu'ils ſont adjurez de proferer la verité, par des exorciſmes de l'Egliſe, je crois les paroles de Verité, qui a toûjours aſſeuré étant dans le corps de la dite Louiſe Capel, que la fin du monde étoit proche, & que l'Antechriſt étoit déja né d'un Incube, & d'une Juïfve. Il eſt impoſſible que la patience de Dieu, puiſſe plus long-tems ſuporter ces deteſtables pechez. Je m'étonne qu'il n'a déja exterminé la race des Mortels. N'ayant plus de pouvoir de reciter davantage les crimes de cét abominable Magicien, je m'en vais finir cette Hiſtoire par la fin de ſa vie. La Cour de Parlement de Provence ayant bien & deuëment examiné les actes du procez, tant de preuves & indices de la poſſeſſion diabolique de Madelaine de la Palud ; auditions, depoſitions, confeſſions, d'icelle ſur le rapt fait d'elles, paches & promeſſes aux malins Eſprits, & autres cayers d'informations : que les atteſtations & les raports des Medecins, & comme pour verifier les marques de ladite Madelaine de la Palud, & de Louis Goffredy, enſemble l'audition de la dite Demoiſelle Victoire de Courbier, ſur les charmes à elle baillez par le Magicien, qui lui avoit cauſé une indiſpoſition en ſon cerveau, & un amour deſordonné envers icelui, avec les confeſſions, retractions, & ſecondes confeſſions volontaires de ce maudit, & execrable Sorcier Louis Goffredy, & autres choſes contenuës au pro-

cez, le declara par un Arrêt fort solemnel, & memorable atteint, & convaincu des crimes à lui imposez, & pour reparation d'iceux le condamna d'être livré entre les mains de l'Executeur, pour être conduit, & mené par tous les lieux, & carrefours accoûtumez de la ville d'Aix, & au devant de la porte de l'Eglise Metropolitaine saint Sauveur, pour y faire amande honnorable, tête nuë, & pieds nuds, la hart au col, tenant un flambeau ardent en ses mains, pour là à genoux demander pardon à Dieu, au Roy, & à la Justice, & puis être mené a la place des prêcheurs de ladite ville, & y être ars, & brûlé tout vif sur un bucher, jusques à la consommation de sa chair, & ossemens, dont les cendres seroient jettées au vent. Et avant l'execution, d'être apliqué à la question ordinaire, & extraordinaire, pour tirer de sa bouche la verité de ses complices. Cét Arrêt fut prononcé, & executé le dernier d'Avril 1611. Si tôt qu'il eut été executé, Marguerite fort honnête fille de la maison de sainte Vrsule, fut delivrée de trois diables qui la possedoient Gresil, & Sonneillon, deux autres diables qui étoient dans le corps de Louise Capel, sortirent pareillement, mais non pas Verrine, disant que la volonté de Dieu étoit telle qu'il ne sortît point jusques à ce que la fin de cette Histoire fût venuë par la declaration qu'il devoit faire des cóplices. Aussi il commença de les nommer par noms & par surnoms, & particulierement une fille aveugle nommée Honorée, qui fut prise, trouvée, & marquée convaincuë, & puis brûlée, avec grande douleur qu'elle ressentoit pour ses fautes. Quant à Madelaine de la Palud, elle fut aussi delivrée d'Asmodée, cét Esprit malin qui la pollüoit, & d'autres diables. Cependant elle fait des pelerinages, tantôt vers la Sainte Baume, tan-

tôt à Saint Maximin, & maintenant elle va à Saint Firmin, Egliſe proche de la Ville d'Vzez en Languedoc, elle eſt neanmoins encore poſſedée de Beelzebu, qui la tourmente toûjours pour l'expiation de ſes pechez. Elle le tient pourtant lié, par la permiſſion de Dieu, dans ſon corps, de telle ſorte qu'il n'en peut ſortir aucunement, bien que le Diable lui demande congé pour un quart d'heure ſeulement afin de mettre ordre à ſes ſabbats. Cette pauvre repentante fait depuis penitence, & va chercher avec d'autres pauvres femmes de Carpentras nuds pieds, du bois qu'elle vend puis aprés publiquement, & tout l'argent qui en provient, elle le diſtribuë aux pauvres, non ſans être ſouvent affligée de ſes plus proches parens. Pour cette humilité Dieu la veüille aſſiſter par ſa ſainte grace, & la delivrer entierement de la poſſeſſion du malin Eſprit. C'eſt la fin tragique de ce mal-heureux Prêtre, qui pour un plaiſir temporel, & une fumée d'honneur renonça à ſon Createur, à ſa part de Paradis qui lui étoit ouvert, & aux Sacremens de l'Egliſe. Si j'euſſe voulu écrire toutes ſes méchancetez, il eût falu remplir tout un gros volume, & non une ſimple narration. Je ſçai qu'il y en aura pluſieurs qui riront de cette Hiſtoire, encore que la verité en aparoiſſe par le témoignage de tant de gens de bien, & par l'Arrêt d'un ſi celebre Parlement, prononcé de la bouche de l'un des plus illuſtres hommes de nôtre ſiecle. Entre telles perſonnes je vois les Athées, & les Heretiques, qui raportent aux cauſes naturelles, ce qu'on raconte des Demoniacles, & des Sorciers. Ils diſent que la fantaiſie bleſſée reçoit de vaines impreſſions, & des chimeres, qui font fourvoyer l'entendement du droit chemin de la raiſon, & alleguent l'exemple des pre-

tendus Sorciers, qui croient étre portez aux Sabbats pendant qu'ils ſont aſſoupis de ſommeil. Enfin ces perſonnes voudroient mettre cette croiance, qu'il n'y a Eſprit ni Sorcier, que ce ſont choſes inventées. Mais les impies, tandis qu'ils nous veulent imprimer cette erreur, ils tâchent auſſi de fraper ſourdement un autre pilier que nous avons de la cònnoiſſance du vrai Dieu, & de ſon Fils nôtre Redempteur, qui nous aprend dans les Evangiles qu'il y a des Diables, par le commandement qu'il leur fait de ſortir hors du corps des poſſedez qui imploroient ſon aſſiſtance. Les Actes des Apôtres font auſſi mention de Simon le Magicien, & le vieux Teſtament eſt fourni d'une infinité d'exemples des Sorciers, que Dieu commande d'exterminer. La Pithoniſſe ou Sorciere d'Endor, dont il eſt parlé au Livre de Samuel en fait foi, & autres qu'il n'eſt pas beſoin de reciter. Or quoi que les libertins de ce miſerable ſiecle tournent à riſée ce qu'on dit des Sorciers, des marques qu'ils portent ſur leurs corps, & des hommages qu'ils rendent a Sathan, nous ne laiſſerons pas de croire ce qui eſt de la verité, puiſque même les témoignages des Payens confirment ce que nous voions tous les jours. Durant que l'idolatrie étoit en ſa plus grande vogue, les Infideles, & particulierement les Syriens, & les Egyptiens portoient des lettres, & des caracteres, qui ſignifioient les noms de leurs Idoles. C'eſt pourquoi Moïſe defendit aux Iſraëlites de n'imprimer ſur leurs corps aucunes marques, lettres, ni caracteres en haine des Idolatres qui en uſoient pour lors. Ceux qui s'enrôloient en la Religion du Dieu Mithres en Perſe, étoient marquez par lettres du feu. Et puis ne liſons-nous pas dans les Livres de l'antiquité Payenne, comme les Strigues, & les Sorciers ſont de tous tems

avides du ſang des petits enfans : Cavidie enterra un petit garçon juſques au menton, & le fit mourir ainſi lentement, & de ſa moüelle, & de ſon foye compoſa un breuvage amoureux. Tout ce qu'on nous raconte des manes qui ſuivoient Bacchus en forme de bouc, n'eſt que le Sabath des ſorciers de ce tems, qui adorent le Diable en forme de Bouc puant, & infect. C'eſt ce Pau laſcif tant recherché des Matrones d'Italie : c'eſt ce demon Druſien, qui s'accouploit jadis avec nos Gauloiſes. Nous liſons encore qu'en Grece l'on celebroit anciennement les Bachanales de trois en trois ans ſur le mont Parnaſſe. A la fête on y voyoit arriver de tous côtez des Satires à grandes troupes, qui s'aſſembloient, & aprés danſoient en rond, faiſans ſonner des cimbales & des tambours, & crioient hautement à voix enroüée, *Saboé, Evam, Attes, & Hyes.* Je laiſſe maintenant à juger, ſi ce n'étoit pas le Sabath des Sorciers d'aujourd'hui, qui danſent, & qui ſe mélent parmi les diables. Suivant la diſpoſition de ceux qui ont été ateints, & convaincus de ſortilege, les ſorciers crient aujourd'huí en leurs Sinagogues. *Hai Sabat, Sabat.* Dieu veüille reduire ces miſerables à la voye de ſalut : ou bien permettre que s'ils demeurent obſtinez en leurs ſoüilleures, paillardiſes, pechez contre nature, execrables, & diaboliques meurtres, & ſanglans deſirs de vengeance, la Juſtice y mette ſi bien la main, qu'ils ſoient exterminez entierement de la Terre, à la confuſion de leur Bouc deteſtable, ſale, & puant, & à la gloire de nôtre Seigneur Jeſus-Chriſt.

Le funeſte & lamentable Mariage du valeureux Lindorac ; & de la belle Caliſte, & des triſtes accidens qui en ſont procedez.

HISTOIRE III.

LYndorac que le Ciel avoit pourveu de valeur & de courage, autant que Gentil-homme de France, tiroit ſon origine des contrées, où prend ſa ſource le Fleuve du Gard, renommé pour le Pont admirable que l'Empereur Adrian y fit bâtir. Son inclination qui le pouſſoit naturellement aux armes, lui fit en l'âge de quinze ans quitter ſa patrie, & s'expoſer aux hazards de la Guerre, pour en moiſſonner les lauriers, que l'on ne peut recueillir ſans les arroſer premierement de ſang. Le Languedoc, la Provence & le Dauphiné, admirent déja ſa valeur, & la publient ſi bien, que le grand Henri amoureux de tels hommes, le veut avoir auprés de ſa Majeſté. Il lui donne des charges qui excedent ſon âge, & l'employe en des affaires, & intelligences qu'il a parmi les Nations étrangeres. Lindorac s'en deméle ſi bien, que ce grand Prince, (qui ne ſe trompoit jamais en ſon élection) l'en aime & eſtime davantage.

Mon ſujet n'eſt pas de raconter ici particulierement les effets de la valeur, du courage, & du jugement de Lindorac. Il a mieux gravé ſon nom ſur le dos de ſes ennemis, que je ne ſçaurois faire avec une plume ſur du papier. Je dirai ſeulement, qu'aprés avoir receu de ſon Prince ce qu'il meritoit, avec promeſſe d'en recevoir davantage, l'humeur le prit de revoir ſes parens. Il part avec ſon congé, & arrive au bas Languedoc. Ce ne ſont que careſſes & que viſites de

ſes amis. Ceux que ſon renom attiroit par l'oreille, veulent maintenant contenter leurs yeux, & remarquent en Lindorac une vive image de valeur. Cette belle diſpoſition, cette gaillarde jeuneſſe, qui commence à pouſſer un premier cotton, ce corps où la Nature admire ſes richeſſes, & le bruit de ſa valeur lui donnent l'entrée libre parmi les plus honnêtes compagnies. Les Dames à l'envi l'honnorent, & pluſieurs tâchent de gagner ſa liberté. Lui que les exercices de Mars avoient juſques alors empéché de recevoir les charmes d'un bel l'œil, auſſi tôt qu'il voit Caliſte, un deſir le brûle, & ſa franchiſe gardée ſi long-tems, eſt contrainte de ſe rendre.

Caliſte n'eſt pas de ces beautez vulgaires, que le monde priſe. C'eſt un vif tableau d'honneur & de graces. Ses yeux ne vont jamais en vain à la conqueſte. Toute liberté fuit au devant d'eux, & je crois que s'ils élançoient par tout leurs regards, ils la banniroient entierement de la terre. Son humeur libre, modeſte neanmoins, fait naître le deſir, & mourir l'eſperance. Celui qui la voit & qui la ſert, croit de voir bien-tôt payer la fidelité de ſon ſervice : mais il ſe trouve autant éloigné de ſon attente, comme il penſoit étre proche de ſa gloire. Jeune beauté, que tu couteras cher à Lindorac & à Rochebelle, voire à ton propre repos ! Je ne te blâme pas toutefois, la faute ne procede point de toi. Ton futur époux, & ſon adverſaire en ſont l'origine.

L'un ne devoit jamais entrer ſi avãt en des jalouſies d'honneur, puis qu'étant comme tu es, un vif exemplaire d'honneur auſſi bien que de beauté, il ſe rendoit coupable de beaucoup de crimes. Et l'autre ne devoit jamais abuſer de ton honneſte courtoiſie, & par ſa fole vanité, porter un mari jaloux au blâme

de ton innocence. Voilà, doncques comme ce brave guerrier, qui n'eut pas craint d'attaquer le Dieu Mars le trouve si sensible aux premiers traits que l'amour lui decoche, qu'il na plus d'autre occupation qu'à cherir sa blessure & honnorer sa prison. Il s'efforce de faire paroître à sa Maîtresse les effets de sa passion, mais la crainte qu'elle n'ait engagé son ame en quelque autre part le retient. C'est ce qui le desespere tandis qu'il se flatte en sa douleur. Il voudroit bien (s'il lui étoit possible) resister à ce nouvel assaut, mais son amour est trop forte; & puis c'est une folie, de vouloir être sage contre le destin, de qui les hommes s'efforçoient en vain de fuïr les loix. Caliste, qui n'avoit encore experimenté ce que peuvent les belles qualitez, & le merite d'un galant homme, aussi tôt qu'elle vit Lindorac, ne s'émut aucunement, & la glace qui servoit de rempart à ce cœur, que les flammes de l'amour n'avoient pû échauffer auparavant, commence à se fondre.

Lindorac cependant rêve toûjours sur son amour, tandis que le sommeil adoucit les travaux des mortels il ne peut fermer la paupiere. L'objet de Caliste vole toûjours au devant de ses yeux. & l'obscurité de la nuit ne le peut empêcher de la voir.

Faut-il donc (disoit cét amoureux) *que je me rende si soudain, & sans me deffendre de mon ennemi, qui ne peut sur nous que ce que nous lui donnons? Sera-il dit, que Lindorac, qui n'a jamais pâli pour la peur des hazards, mais qui plûtôt a défié tant de fois la mort teinte de son sang & d'horreur au milieu des perils, soit maintenant de si foible & de si lâche courage, qu'il n'ose faire de resistance à un enfant tout nud, & qui pour toutes armes ne se sert que de nôtre consentement? Etouffons de bonne heure cette passion, indigne de loger dans une ame relevée*

& quittons cette penſée, enfans d'un courage bas. Bouchons les oreilles à ces Syrenes trompeuſes, & fermons les yeux à ce Baſilic qui tuë de ſon regard.

L'amour reſſemble proprement au rivage Aſphaltite, il câche toûjours un noir ſerpent ſous une belle fleur. Ainſi parloit Lindorac en la naiſſance de ſa paſſion. Heureux s'il eût eu plus de reſolution que d'amour. Mais à peine ſon cœur enfante ce diſcours, qu'une autre pẽſée toute cõtraire lui fait tenir ce langage. Indigne de jouïr de la lumiere de jour, as-tu bien le courage de blaſphemer contre ce Dieu, qui fait trembler, & le Ciel & la Terre? Veux tu demeurer ſeul au monde ſans aymer, comme ſi tu étois un rocher inſenſible? L'amour eſt inſeparable d'une ame genereuſe, & ces braves guerriers tant vantez aux Hiſtoires de l'antiquité, ont toûjours mêlé les Myrrhes avec les Palmes. Aimons doncques, & marchons avec eux, ſous l'enſeigne de Cupidon, auſſi bien que ſous la banniere de Mars. Faiſons paroître à ma belle ſes trophées de victoire, & les marques de nôtre defaite. Encore que ſon cœur fût de roche, nous l'amollirons avec nos larmes. Mais que ſçai je ſi quelqu'autre plus heureux que je ne ſuis ne m'a point devancé. O Amour! entre les mains de qui je remets ma vie deſormais & mon repos, détourne de moi cette peur & rend vain ce paſſage: fais que mon eſprit ne ſoit point troublé par cette nouvelle imagination, qui veut ôter mon ame de ton obeïſſance.

Ce ſont les mêmes diſcours que tenoit cet Amant paſſionné, lors qu'avec les flambeaux de l'amour, il allumoit les torches de ſes funerailles. Et pour tenter la volonté de ſa maîtreſſe, un jour ſa main, plus courageuſe que ſa bouche, écrivit cette lettre.

Si j'étois autant doüé du jugement, belle Caliſte, comme vous êtes pourveuë de beauté, vous ne verriez peut-être mon amour décrite ſur ce papier. Mais étant comme vous êtes la merveille des yeux, & moi le plus reconnoiſſant de vos merites, vous excuſerez mon avance, & jugerez que l'exez des preſens que le Ciel & la nature vous ont donnez, ſont plus coupables que mon extréme paſſion. Les Dieux vous ont doüée de tant de graces qu'il eſt impoſſible de les voir ſans les aimer. Il ne faut donc pas que vous doutiez que je vous aime, & ſi je deſire de vous ſervir, puis que vous êtes l'objet le plus aimable des beautez, & moi les plus vivement atteint de vos beaux yeux. Ie vous conjure par ces Soleils qui m'éclairent, de recevoir la promeſſe que je vous fais, de n'adorer deſormais autre que vous. Ie la ſignerai de mon ſang ſi vous le voulez ainſi, & vous témoignerai par ma mort, que mes paroles, & ma paſſion ſont une même choſe.

Ayant fermé cette lettre, il la fit donner à une fille de chambre de la Mere de Caliſte, afin qu'elle fût renduë ſecrettement à ſa Maîtreſſe. Cette fille que nous apellerons Melite, connoiſſoit Lindorac, & étoit bien aiſe de lui rendre quelque bon office, Et ne pouvant l'obliger mieux qu'en ce ſujet, elle ne manque point de la remettre entre les mains de Caliſte, qui l'ouvre comme une choſe indifferente; mais qui l'ayant ouverte, & ſe voyant nommer dedans, rougit & pâlit en même tems. Elle étoit une fois reſoluë de s'arrêter ſans la lire davantage, & la jetter dans le feu, ſi la meſſagere ne l'eût empéché par ces paroles.

Et quoi (belle Caliſte) eſt-ce ceci le ſalaire que vous rendez à ceux qui meurent pour vôtre amour? Achevez de lire cette lettre & reconnoiſſez que ſi les Dieux vous ont enrichie de beauté, ils n'ont pas privé Lindorac de merite. Il eſt tel que la valeur & hon-

neur demandent en une autre recompenſe. Comment (répond Caliſte) êtes-vous doncques de celles qui ſervent de conſeil, & d'adreſſe aux artifices des hommes trõpeurs & abuſeurs? Si ce n'étoit que l'amitié que je vous ay portée juſques ici, retirent un peu ma juſte colere, je vous ferois châtier comme vous meritez. Vous apellez doncques (repart Melite) trompeur & abuſeur celui qui paſſe en fidelité auſſi bien comme en valeur, tout le reſte des hommes; & blâmés une fille, qui a ſuccé l'honneur avec le lait dans vôtre maiſon Caliſte, celui qui vous a écrit, fait juſques ici trop de profeſſion de l'honneur, & celle qui vous en parle, déja trop vôtre contentement. Ma penſée eſt bien éloignée de vôtre impreſſion. Son amour eſt honnête & la recherche loüable.

S'il eſt ainſi que vous dites (répond Caliſte) que n'entre t il doncques en ſes recherches par la porte de l'honneur? Ne ſçait il pas que je ſuis ſous les loix d'une mere, & que je ne puis avoir d'autre volonté que la ſienne? Peut être qu'il s'attend que je réponde, je ne ſuis pas ſi ſotte encore que je ſuis ſi jeune, que je ne ſçache bien connoître comme l'on s'engage par des reponſes.

Tenant ce ſage diſcours, elle quitta l'autre qui vouloit repliquer, & entra à l'heure même dans une châbre, & s'enferme dedans toute ſeule. Ce fut là qu'elle acheva de lire la lettre de Lindorac, & que d'un côté l'amour commença d'achever ſon ouvrage. La valeur, & la beauté de ce jeune guerrier, ſervant à ce petit Dieu d'inſtrument, pour ravir la liberté de cette belle Caliſte, veut tuer cette paſſion en naiſſant, mais ſon cœur trop doux ne tient point de l'inhumanité de Medée, qui fit mourir ceux qu'elle avoit fait naître. Elle eſt reſoluë d'aimer Lindorac, mais autant que

les bornes de l'honneur le peuvent permettre. Auſſi elle diſſimule ſa paſſion, lui preſcrit des loix, & ne permet pas que perſonne en ait la connoiſſance.

Mais Lindorac, qui bruloit d'impatience, & qui ſe promettoit d'être honnoré d'une réponſe, eſt preſque ſur le point d'uſer de violence ſur lui même, lors qu'il aprend par ſa fidelle meſſagere le ſuccez de ſon ambaſſade. Ha! mal heureux (diſoit-il) que ta folie eſt bien châtiée! Tu devois meſurer ton deſſein, & tenir le milieu, ſans monter aux extrémitez. Ne devois-tu pas croire que Caliſte étant la plus belle du monde la raiſon veut qu'elle ſoit ſervie de celui qui poſſede plus de merite? O fauſſe eſperance! ô deſir avantureux, & temeraire que vous me coûtez cher!

Il vouloit pourſuivre, lors que la parole lui faillit, au grand étonnement de Melite, qui par ce diſcours tâche de relever ſon courage. Et quoi, Monſieur, vous rendez-vous doncques ſi-tôt au premier coup de tempête, & d'orage que vous éprouvés en amour? Etes-vous ſi peu expert en cette navigation, que vous ne ſçachiez que la bonace n'y peut être tellement qu'on n'y redoute toûjours quelque nouveau écueil. Si vôtre maîtreſſe par ſa rigueur a montré qu'elle eſt femme, vous montrez maintenant par vôtre lâcheté, que vous étes moins qu'homme. Paravanture voudriez vous qu'à la premiere rencontre elle courût les bras ouverts pour vous témoigner ſa flamme? Reprenez vos eſprits impatiens, & abatus, & aprenez que l'amour doit proceder de la connoiſſance, & qu'en amour, non plus qu'en guerre, le ſoldat ne merite point la couronne, avant que d'avoir combatu.

Ainſi parloit Melite, quand Lindorac par un ſoûpir donnant de l'air à ſon ame oppreſſée, répond de la ſorte.

Ma chere amie, il eſt bien aiſé à ceux qui ſont ſains de donner conſeil aux malades. Mais en effet, puis que vous m'avez tant obligé juſques ici, que me conſeillez-vous de faire, de vivre ou de mourir ?

Vivez (dit Melite) & prenez courage, Dieu nous a donné une certaine vie, & une certaine mort, & nous devons conſerver l'une, & fuïr l'autre, puis que l'une nous manque ſi tôt, & que l'autre nous eſt infaillible. Voyez vôtre Maîtreſſe, ſondez ſon cœur, parlez à ſa Mere, & ſoyez diſcret en toutes vos actions, que rien ne vous puiſſe reculer des bonnes graces de celle qui ſans doute vous aime, quoi qu'elle le diſſimule.

Ce furent les diſcours de Melite, qui firent que Lindorac le jour même eut moyen de parler à Caliſte. Si mon deſſein étoit de raconter des propos amoureux plûtôt que des Hiſtoires Tragiques, j'écrirois beaucoup de choſes ſur ce ſujet, mais craignant d'ennuyer ceux qui prendront la peine de lire ce recit, je dirai ſeulement, qu'aprés que nôtre amoureux eut apris de ſa Maiſtreſſe, que ſon vouloir dependoit de ſa mere, & qu'admirant la ſageſſe de cette fille bien nourrie, ſon amour ſe fût augmentée, il la fit demander en mariage, & employa pour ce ſujet ceux à qui il ſe fioit le plus.

La mere de Caliſte, qui eſt une Dame illuſtre de ſang, & de vertu, vefve d'un des Braves Barons que le Soleil vit jamais, aſſemble ſes parens, & leur communique la recherche, & l'amoureuſe pourſuite de Lindorac. Et comme les eſprits ſont differents en leurs jugemens, les uns, trouvent bon ce mariage, les autres le rejettent, & par leur raiſon alleguent que Lindorac n'eſt pas aſſez riche. Toutefois. aprés qu'il fut repreſenté à la mere comme la vraye richeſſe conſiſte aux dons de nature, & qu'en vain un homme s'efforce à

devenir

devenir riche lors qu'il manque de belles parties de l'ame & qu'on eut mis en avant la Nobleſſe, la valeur & la fortune de Lyndorac, ce mariage eſt conclu, au grand contentement des deux parties.

Voici de belles roſes en aparence, mais leurs épines picqueront juſques au cœur. Toute la Nobleſſe du Païs vint honnorer leurs noces. On y court la bague, on y joute, on y danſe, & l'on n'y parle que de ſe rejoüir. La nuit vint cependant avec ſes larges voiles. Lyndorac qui l'a ſi long-tems deſirée, y recueille le fruit de ſes travaux, & ſeme dans un jardin clos & fermé pour tous autres. Qui voudroit conter les mignardes careſſes de ce couple amoureux, qu'il nombre les étoilles du Firmament, les fleurs du Prin-tems, & les fruits de l'Automne. Il n'apartient qu'à l'amour, qui preſidoit en cette chaſte couche, & qui recueilloit ces doux ſoupirs, ces mots deſirables, ces petits refus ſuivis d'embraſſemens, de les reciter. Il ſemble déja à Lyndorac, que deſormais il doit eſtimer ſa gloire égale à celle des Dieux, & ignore les tragiques, les ſanglans effets, qui ſortiront d'une ſi douce ame.

O decrets du deſtin! mais plûtôt ſecrets du conſeil de la ſageſſe du grand Dieu, que vos abimes ſont profonds & merveilleux. Faut-il qu'une action ſi honnête ou plûtôt un Sacrement honorable en la preſence du Ciel, & de la Terre, ſoit le commencement de tant de mal-heurs. Junon ni Pronube, ne ſe trouverent point à cette noce: la diſcorde toute la nuit ſema ſes couleuves dans la maiſon, & la choüette oiſeau malencontreux, chanta ſur le toit une triſte & funeſte chanſon.

Aprés les ſolemnitez accoutumées chacun ſe retire en ſa maiſon, & nos deux Mariez s'abandonnent

aux plus cheres delices de leur accouplement. On les voit toûjours enſemble, & les petits Amours volent toûjours dedans leurs yeux, & baiſent inceſſamment leurs viſages. Ils furent heureux & contens de la ſorte l'eſpace de ſix mois, lors que la fortune envieuſe de leur aiſe, vient ſemondre Lyndorac de ſon devoir. Elle lui repreſente le ſervice de ſon Prince, ſa valeur qu'il doit exercer contre l'Etranger orgueilleux & perfide, de cette fleur de jeuneſſe, qui ne doit jamais permettre qu'un eſprit mâle & genereux comme le ſien, ſe laiſſe entierement ſurmonter par les embraſſemens d'une femme.

Ces conſiderations ont tant de force, qu'il ſe delibere de quitter pour un peu de tems, ſon plus doux repos, & d'abandonner ce qu'il avoit recherché avec tant de paſſion. Il en parle à Caliſte, qui du commencement a bien de la peine à ſe reſoudre à cette dure ſeparation. Ce ne ſont que ſoûpirs & que regrets capables d'arrêter Lyndorac ſi les loix de l'honneur tiran des belles ames euſſent eu pour ce coup moins de pouvoir que celles de l'amour.

Il part doncques, & en partant ils font un échange. Lyndorac emporte le cœur de Caliſte, & elle retient celui de Lyndorac.

Belle Caliſte que ce depart vous fut de dure digeſtion! Ceux qu'une veritable & legitime amour a rendu tributaires, peuvent juger des traverſes d'une abſence. C'eſt une nuit toute noire de douleur, & d'autant plus fâcheuſe à ſuporter, qu'elle dure beaucoup. Elle fut auſſi longue que la nuit qui partage l'année avec le jour, aux contrées qui ſont juſtement deſſous l'Ourſe. Cette aprehenſion de ſix mois vous eſt un ſiecle: mais ſi vous aviez connoiſſance des malheurs que la fortune vous trame au retour de Lyndo-

rac, helas ! Caliſte, vous la ſouhaiteriez eternelle.

Tandis que cette nouvelle mariée ſoûpire l'abſence de ſon mari, ſa mere & ſes plus proches parens la viennent conſoler, & par de belles raiſons s'efforcent d'adoucir la rigueur de cét éloignement. On la divertit, mais non pas ſi bien que le ſouvenir de ſon époux ne ſoit toûjours vivement empreint dedans ſon ame.

Comme la liberté des compagnies eſt grande en cette Province, où l'on fait plus de profeſſion de l'honneur, que de ſon aparence, pluſieurs Damoiſelles voiſines accompagnées de quelques Gentils hommes voyent ſouvent Caliſte, & elle leur rend ſouvent ſes viſites. Parmi ces Gentils-hommes qui menent ces Dames, Rochebelle tient le premier lieu. Sa beauté, ſa taille, ſa diſpoſition, & la bonne opinion qu'on a de lui, jointe à ſes richeſſes, le rendent recommandable. Il avoit aimé Caliſte, comme je crois, lors qu'elle étoit fille : mais neanmoins ſi couvertement, que jamais, ni elle, ni autre, n'en eut la connoiſſance.

Et comme les premieres permiſſions amoureuſes ſont les plus fortes, la plaie demeure encore fraîche dans ſon ame, bien qu'il voye qu'un autre poſſede ce que ſon mal-heur lui a ôté. Il n'ignore pas comme ſont eſpoir mourut le jour que ſon Rival prit poſſeſſion de cette place, & que c'eſt en vain de tâcher à lui redonner la vie, puis que l'honneur auſſi bien l'étoufferoit en naiſſant. Toutesfois il eſt de ces gens là qui embraſſent une ombre au lieu d'un corps, & qui ſe repaiſſent de vanité. Il fait doncques ſi bien ſes parties qu'en toutes les compagnies qui vont voir Caliſte, ou qu'elle va voir, il ſe trouve toûjours le premier: car l'humeur libre de cette mariée: (comme nous avons déja dit) permet à chacun de l'aborder. C'eſt ce qui donne courage à Rochebelle, à ourdir le

commencement d'une toile, qu'on arroſera de ſang & de larmes. Caliſte n'eſt pas peu fine que dans peu de jours elle ne reconnût bien le deſſein de nôtre homme, qui ſoûpire auprés d'elle, & qui en la regardant s'aveugle en l'excez de la lumiere de ſes beaux yeux. Et au lieu de châtier ſa folie, & ſa temerité, il ſemble qu'elle prêne plaiſir à r'allumer ſa flamme par des regards mutuels qu'elle lui donne, bien qu'en effet elle le faſſe pour avoir du paſſe-tems & pour ſe rire de cette jeune audace. C'eſt à la verité la plus grande punition qu'une temeraire ſçauroit recevoir, que celle-là, de voir le fruit de ſon attente auſſi vain que ſon deſir, mais de ſemblables procedures ne produiſent pas toûjours de pareils effets.

Une ſœur de Lyndorac n'aimoit point Caliſte, je ne ſçaurois dire particulierement la ſource de cette mal-veuillance : toutesfois je preſupoſe Caliſte ne lui avoir donné ſujet d'attenter ſur ſon honneur. Son ame eſt trop franche, & ſa vertu blamée pour un tems ſçaura bien faire paroitre la difference du menſonge & de la verité. Cette ſœur s'apelle Doris, qui d'envie, ou autrement veut ruiner Caliſte.

La nouvelle paſſion de Rochebelle, de qui elle s'étoit aperceuë, lui ſervira de maniere, & d'autant plus encore, que cét outrecuidé Gentil-homme ſe vante de certaines privautez imaginaires; & prêd plaiſir par tout où il ſe trouve, qu'on lui parle de ſon amour. Homme vain & temeraire, ſi Caliſte en eût eu le vent, tu n'eus jamais troublé l'accord de ce mariage, & donné ſujet à ma plume de tracer avec du ſang & des larmes cette lamentable Hiſtoire : Et toy Doris, tu penſes de te vanger aux depens de l'innocence, mais l'effet eſt bien éloigné de ta penſée : Tu verras la mort de celui qui honnoroit ta maiſon, ſuivie

de tant de morts, que le recit m'en fait horreur. La Comedie eſt achevée, voici le commencement de cette funeſte Tragedie.

Aprés que Lyndorac eut ſervi ſon quartier,& rendu à ſon Prince de nouvelles preuves de ſa valeur. & de ſon jugement en des choſes où il l'employe, particulierement en un voyage qu'il fait en Allemagne pour le ſervice de ſa Majeſté, il obtient congé de revoir ſa maiſon. Il y arrive, heureux s'il n'y fût jamais revenu : car auſſi bien tout plaiſir y eſt banni deſormais pour lui. Qui dira la joye de Caliſte au retour de ſon époux,& le plaiſir de Lyndorac, revoyant le doux ſujet de ſes yeux ? Leurs ames ſe mélent par leur bouche,& ſe confondent ſi bien qu'elles ne font qu'une, ils paſſent ce jour & cette nuit en tel excez de lieſſe, qu'il ſemble qu'ils en veulent faire proviſion pour adoucir l'amertume qu'ils doivent boire bien-tôt en avance.

Le lendemain leur maiſon eſt pleine de parens, & d'amis,qui viennent ſalüer Lyndorac Aprés tous les complimens Doris tire ſon frere à l'écart, & lui dit ces paroles.

Que je plains ton avanture, mon cher frere, qu'il faille qu'aprés avoir receu tant de gloire aux Provinces étrangeres, tu reçoives tant de dés-honneur en ta propre maiſon.

Si jamais ton courage eut beſoin d'être ferme, c'eſt à ce coup que tu le dois faire paroître invincible, & prendre une telle vengeance de cét affront, que la memoire en ſoit immortelle. Caliſte indigne que je l'apelle ton Epouſe, reçoit en ton abſence Rochebelle, avec les privautez qui n'apartiennent qu'à toy.

Helas je voudrois que le Ciel m'eût renduë aveugle, & muette, afin que je n'euſſe point veu de mes

propres yeux une partie de leurs folles amours, & que maintenant le moyen de t'en faire le recit, ſuivant que le ſang m'y oblige, me fût ôté. Mais à quoi bon tant de diſcours. La choſe en eſt ſi claire, & l'imprudence de Rochebelle en eſt devenuë juſques-là, qu'il ſe vante par tout des faveurs de ta femme.

Jamais homme touché ſans y penſer, de l'éclat du foudre ne fut plus étonné que Lyndorac, il demeure inſenſible aux paroles de ſa ſœur, & ne répond un ſeul mot. Son ame bleſſée d'extréme douleur, n'a point de mouvement en cette action, & ſans doute elle abandonneroit ſon corps, ſi le dépit, & la vengeance ne venoient au ſecours. Choſe étrange! que l'amour n'y trouve point de place. O credule! pourquoi te precipites-tu ſi-tôt, & condamnes ſi legerement celle de qui la chaſteté ne peut être ſoüillée, ni par ta credulité, ni par la médiſance.

Lyndorac ſaiſi de jalouſe rage ſent en même tems que ſon bon heur s'évanoüit, & que la belle clarté qui l'éclairoit eſt changée en tenebres. Enfin il jure qu'il rendra ſa vengeance memorable. Et de fait il commanda à un laquais de tenir prét un cheval, & lors que la nuit eſt venuë, il monte deſſus, & part ſans dire mot à perſonne. Caliſte qui avoit recónu de l'alteration en ſon mari, & qui s'attendoit d'en ſçavoir l'origine eſt bien étonnée d'un départ ſi ſoudain. Elle paſſa toute la nuit en larmes, croyant ce qu'il n'eſt pas: car comment eût-elle crû que ſon mari qui juſques à cette heure l'avoit tant aimée en aparēce, l'eût condamnée ſans l'oüir en ſes juſtes deffēſes; Nôtre jaloux marche toute la nuit, & arrive le lendemain matin en un Château où Rochebelle ſe tenoit.

Le pere & le fils le reçoivent avec mil le careſſes toutes ces courtoiſies ne ſont pas capables d'adoucir

ſa paſſion. Ils le traitent raiſonnablement, & ſe reputent bien-heureux de lui témoigner l'eſtime qu'ils font de ſon merite.

Aprés dîner Rochebelle s'amuſe à montrer à Lyndorac le bel air de ſa maiſon, & les campagnes, & les vallons proches. Mais lors qu'ils arrivent en un certain lieu aſſez écarté du logis, Lyndorac tient ce diſcours à Rochebelle.

Vous m'avez montré tout plein de belles choſes fort plaiſantes à la veuë, & je vous en veux maintenant découvrir une autre qui eſt bien plus rare, & que vous ignorez encore. Je vous prie de regarder ſous ce buiſſon, & vous verrez une grande merveille. Rochebelle ſe baiſſe, & y jette les yeux, & y trouve deux épées nuës, & deux poignards. Comme il eſt étonné de ce miſtere. Ce n'eſt pas tout (pourſuit l'autre) faut choiſir, & prendre celle que vous voudrez, & vous en deffendre: car j'ay reſolu de laiſſer ma vie à vôtre merci ou d'avoir la vôtre. Encore faut-il ſçavoir (dit Rochebelle) le ſujet de vôtre courroux.

Vôtre conſcience (repart Lyndorac) vous l'apprend aſſez, ſans que je vous doive reciter le juſte reſſentiment que j'ay de me vanger du tort que vous m'avez fait en mon abſence. Mais nous perdons le tems: je vois bien que vous voudriez dilayer le châtiment que mes mains en doivent faire.

Lyndorac (dit l'autre) vous me voulez forcer à une grande extrémité: toutefois, puis que j'y ſuis contraint, je vous contenterai: Mais avant que nous vuidions ce different par la mort de l'un ou de l'autre, il me ſemble que vous devez écouter mes raiſons. Vous ſçavez que vous êtes venu chez moi ſans compagnie. Vous n'ignorez pas auſſi que les armes ſont journalieres, & que vôtre valeur eſt ſujette au ha-

zard. S'il avient que la fortune vous ſoit contraire, l'on dira que je vous ay pris en avantage, & par méme moyen me voila ruiné d'honneur, qui m'eſt plus cher que la vie. Au contraire, ſi mon innocence vient à être ſurmontée par vôtre valeur, ne dira-t'on pas de même; que vous m'avez écarté tout ſeul, & ſans armes hors de ma maiſon, & que m'ayant dreſſé cette partie, vous avez eu bon marché de vôtre ennemi, qui n'avoit de quoi ſe defendre? Si vous balancez mes raiſons avec jugement, nous remettrons la partie à demain, où je promets de me trouver en tel lieu que vous voudrez, & tout ſeul avec un épée, & un poignard, & je vous le jure en foi de Gentil-homme.

Belles excuſes que Lyndorac ne peut refuſer, autrement il offenſeroit ſon honneur. Ils s'accorderent du jour, & du lieu, & l'un remonte à cheval, & s'en va coucher chez un de ſes proches voiſins, & l'autre ſe retire dans ſon Château.

Le jour commençoit à redonner ſa lumiere accoutumée lors que Lyndorac, qui eſt reſolu de recouvrer la perte imaginaire de ſon honneur par la mort de ſon ennemi, ſe trouve à l'aſſignation. Il l'attent tout le long du jour avec une extreme impatience, mais point de nouvelle. Il ne ſçait qu'en juger: toutesfois avant que de l'accuſer, il lui depêche le ſoir même ſon Laquais, pour ſçavoir ce qui l'a retenu de lui manquer de promeſſe, & le conjure par l'honneur qu'il doit aux armes dont il faiſoit profeſſion, de ſe trouver au même lieu.

Le Laquais trouve Rochebelle, de qui il reçoit cette réponſe: Va, & raporte à ton Maître, que ſa folie eſt bien grande, de rechercher la mort de ceux qui ne l'on point offenſé. Dis-lui encore que je n'ay nullement affaire de me battre contre un deſeſ-

peré, qui n'eſt pas neanmoins ſi mauvais garçon, que je ne ſçache bien chatier ſes folies lors qu'il m'en donnera ſujet.

Lors que Lyndorac ſe vit mocqué par cette réponſe, la fureur le ſaiſit, de ſorte qu'il ſe delibere de tourner lui même tout ſeul au Château de ſon ennemi, d'y entrer par force, & là lui fendre l'eſtomach, & d'arracher ſon cœur : Mais aprés qu'un peu de raiſon lui eut repreſenté cette choſe être impoſſible, il le publia par tout pour le plus grand poltron du monde, & par toutes les bonnes compagnies il le ruine d'honneur, & de reputation. Et non content de ceci, il retourne à ſa maiſon, & ſans autre ceremonie, ôte tout le maniement de ſes affaires à ſa femme, la gourmande, & la traite le plus indignement du monde. Qu'ay je fait (lui diſoit-elle) qui merite une telle indignité ? Vraiment je n'eſtime point d'être coupable d'autre crime, que d'avoir trop aimé un ingrat. O Dieu, vengeur de l'innocence ? Voyez-vous bien de vôtre Ciel, une telle cruauté ſans la punir ? Malheureuſe Caliſte ! fut-il que la naiſſance de ton plaiſir ſoit celle de ta miſere, & que l'amour qu'on te juroit ſi ferme, ſoit ſujet au vent d'un ſi ſoudain caprice ? De qui pourrai je deſormais être aſſeurée, puis que celui qui devroit rendre ma vie contente, la rend ſi miſerable.

Je pourſuivrois les plaiſirs de Caliſte. Mais mon cœur trop ſenſible à la pieté de cette belle, ſe fond tout en larmes, tandis que ſon cruel mari ne s'en eſmeut auſſi peu qu'un marbre. Vous diriez que c'eſt Pirope que l'eau rend plus clair, & plus brillant. Les larmes de Caliſte l'allument d'autant plus de courroux qu'elle en verſe davantage. Au recit de ſi triſtes nouvelles la Mere accourt chez Lyndorac, & voyant

ce ménage exhorte ſon gendre de ſon devoir, & lui met devant les yeux, l'honneur, & la qualité de la maiſon de ſa fille, la fable du monde, & le trophée de leurs ennemis. Lui repreſente par même moyen le juſte reſſentiment qu'une infinité de gens d'honneur auront de cét affront, & que tant de bruit ne peut paſſer ſans la perte de pluſieurs. Mais cette roche dure à la raiſon n'ayant devant les yeux que ſon honneur intereſſé par imagination, ſe laiſſe tellemẽt emporter à ſa folie, qu'il croit n'être pas ſatisfait du tort qu'il fait à Caliſte, s'il n'ouvre encore ſa bouche contre ſa mere. O jalouſe fureur, mortelle ennemie de l'Amour que tes effets ſont prodigieux. Tu donnes en un moment une cruelle mort au milieu d'une douce vie, & parmi ſes breuvages plus delicieux, tu lui fais avaler une amere poiſon. Cette honnête Dame voyant que cette extrême furie poſſedoit entierement l'ame de Lyndorac, & que ſa raiſon étoit deſeſperée, elle prend ſa fille, & avec un vif & picquant regret, l'emmeine & la retire chez-elle. C'étoit au tems que nôtre Prince pour venger le tort que lui faiſoit ſon Alteſſe, s'apreſtoit de conquerir la Savoye, paſſer les Alpes, & lui ôter encore le Piedmond. Il lui étoit auſſi aiſé à le faire qu'à le dire, voire de ſe rendre abſolu Monarque de ſa terre, ſi ſa clemence eut été moindre que ſa valeur.

Lyndorac ſe diſpoſe a dreſſer ſa cõpagnie, afin de ſe trouver parmi les gens de bien, cependant que le valeureux Leandre donne ſa cornette à Rochebelle.

Tous deux ſont au camp, lors que Leandre, qui a témoigné en tant de batailles, de rencontres & de duels ſon courage, aprẽd de quelqu'un l'affaire de ces deux ennemis, & la prudence de l'un & de l'autre. Il eſt bien faché d'avoir mis entre les mains d'un homme,

qui a plus d'aparence que d'effet, une choſe de telle importance, & de qui dépend preſque tout l'honneur des gens d'armes. Ce valeureux Cavalier pour mieux ſonder Rochebelle, le fait apeller, & lui tient ce diſcours. Lyndorac ſe vante par tout que vous lui avez manqué de promeſſe, & refuſé de vuider un different que vous avez enſemble. Que pour cét effet il vous a pris par la main dans vôtre propre maiſon, & vous a mené en un lieu exempt de toute ſupercherie. Je vous prie ſi vous m'aimez, d'en tirer raiſon, & faire paroître que je ne me ſuis trompé au jugement que j'ay fait de vôtre merite.

Rochebelle ſe voit engagé par ce moyen à ſe battre. Il ne s'en peut dédire, ſi bien qu'il envoye le jour même de ſes nouvelles à Lyndorac avec ce cartel. *Il eſt tems que le Ciel vange par ma main ton inſuportable folie. J'avois dilayé juſques ici de la châtier eſperant que tu t'amenderois. Mais puis que ton inſolence perſevere, je t'attends au lieu où ce garçon te dira, tous deux avec une épée & un poignard, afin de te priver & d'honneur & de vie.*

Je ne ſçaurois dire ſi de ces nouvelles Lyndorac receut plus de contentement que de fâcherie. L'aiſe de ſe trouver bien tôt au lieu qu'il a tant deſiré, ne ſe peut exprimer, & le couroux de ſe voir mépriſer par un homme qu'il a bravé tant de fois, le poſſède également, de ſorte qu'il mépriſe de répondre à un vanteur qui publie ſon triomphe avant la victoire. Il ſe porte ſur le lieu monté ſur un petit cheval, & à peine il y arrive, qu'il voit Rochebelle monté ſur un cheval d'Eſpagne fort puiſſant. Lyndorac met pied à terre, croyant que ſon homme en fera le ſemblable, mais il eſt bien déceu, car l'autre picque ſon cheval, & comme un foudre fondant ſur lui, lâche un piſtolet, & lui emporte la moitié de ſa freize, & s'enfuit.

Arreſte poltron (crioit Lyndorac courant aprés) & n'allonge point au monde (avec ſi peu d'honneur) la trame d'une vie pleine de tant d'infamie. Mais le vent emporte ſes paroles, & la viteſſe du cheval dérobe à ſes yeux ſon ennemi, qui abandonne en même tems, & ſon honneur & l'armée, & s'en retourne à ſa maiſon.

Lyndorac eſt bien affligé de voir que ſon homme lui échape pour la ſeconde fois à ſi bon marché, mais il faut qu'il prenne patience juſques à ce que le tems lui offre le moyen d'en tirer plus de raiſon. Il prend à témoin quelque paſſant qui ſe trouve par rencontre, lors que ſon ennemi lui lâche le piſtolet, & qu'il s'enfuit: le mene au camp vers le grand Henry, à qui il montre la moitié de ſa fraize emportée, lui recite le témoignage de cét homme. Nôtre Monarque, de qui l'on pouvoit dire juſtement.

Que ce qu'il commandoit en grand & ſage chef,
Sa main l'executoit en valeureux gendarme.

Lui, dis-je, qui s'expoſoit lui-même en de tels hazards, que les plus aſſeurez y fuſſent devenus blêmes. Ce grand Prince ennemi mortel des poltrons, fait aſſembler incontinent les Marechaux de France, & leur commande de faire droit à Lyndorac.

Il ne falut gueres employer de tems à condamner Rochebelle, puis que ſa fuite le rendit atteint & convaincu du crime dõt ſon adverſaire l'accuſoit. L'affaire eſt pezée avec juſte & meur jugement, & ce fuyard eſt dégradé des armes & declaré roturier, & ſa poſterité. C'eſt bien perdre un homme, que de le traiter de la ſorte. Il faut qu'il ſe delibere deſormais de vivre en un deſert, indigne de converſer parmi les vivans. Pour moi j'eſtime que c'eſt être proprement

enfermé dans une tombe celante, lors qu'on n'oſe pas paroitre en la compagnie de ſes égaux.

Aprés que la valeur de nôtre Prince eut domté l'orgueil de ſes ennemis, & uſé aprés la victoire de ſa douceur accoûtumée. Lyndorac eut ſon congé de retourner chez-lui. L'avantage que le droit des armes lui donne ſur Rochebelle ne l'empêche pas de ſe ſoumettre encore à le faire apeler au combat, mais l'autre n'en veut point ouïr parler. Toute la Nobleſſe du païs s'en émerveille. Auparavant ce mal-heur, on l'avoit en auſſi bonne reputation, que Gentilhomme de la Province.

Son Pere même, qui étoit un venerable vieillard, lui en fait tous les jours mille reproches, & dit qu'il a été changé au berceau, & que jamais il n'a produit au monde ce poltron. Même il s'offre à Lyndorac, de combattre pour ſon fils, ſi Lyndorac eu voulu s'y accorder. Enfin le cœur de Rochebelle redoute celui de Lyndorac, & le Ciel les veut également punir tous deux: l'un de ſa vanité, & l'autre du tort qu'il faiſoit à ſa femme.

Que faiſiez-vous en ce tems, belle Caliſte? Vôtre bouche étoit ouverte aux regrets, & vos yeux verſoient un deluge de larmes capables de noyer tout le monde, ſi le feu de vôtre juſte courroux n'en eut deſſeiché l'humeur. Ce cruel bouche les oreilles, lors qu'on lui parle de vous, & fuit les lieux de vôtre demeure. Vos parens & vos amis s'aſſemblent pour remedier par un doux accord à ce grand mal, on ne le peut fléchir, ſon obſtination eſt extréme, mais il ſera bien-tôt châtié. Il tâche de ſurprédre ſon ennemi, qui ſe tient ſur ſes gardes, & qui le ſurprend lui même.

Rochebelle n'étoit jamais en compagnie qu'il ne fût ſuivi de 30. ou 40. mauvais garçons bien ar-

mez. En cét équipage il rencontra un jour Lyndorac avec ſix ou ſept hommes, auſſi-tôt que nôtre jaloux reconnoit ſon adverſaire, ſans conſiderer l'inégalité de la partie, il picque ſon cheval, & donne dedans tandis que ceux qui l'accompagnoient prenent la fuite. Il rendit des preuves de valeur incroyable. Auſſi on ne ſçauroit lui ôter l'honneur d'être un des plus vaillans hommes du monde, Mais que fera t'il tout ſeul contre tant de perſonnes, & encore mal monté, & deſarmé. C'eſt un ſanglier au milieu d'une infinité de veneurs. L'un lui donne un coup d'épée, l'autre un coup de picque, & l'autre le traverſe d'un épieu : ſon ſang à longs filets change la verdure en pourpre. Il ſe vange neanmoins, & autant de coups qu'il donne, ce ſont autant de morts aſſeurées. Il cherche à travers ſon ennemi, qui ſe contente de le voir percé de mille coups, ſans s'opoſer à ſa furie. Enfin il eſt tombé par terre tout ſanglant & défiguré, & laiſſé pour mort.

Rochebelle qui croit deſormais vivre en repos, ſe retirant promptemét en une ſienne forte place, & bien tôt aprés pluſieurs courent ſur le lieu de l'execution, & trouverent que Lyndorac s'étoit relevé, & aſſis ſur l'herbe; & la perte de tant de ſang qu'il avoit verſé ne lui permettant pas de ſe tenir ſur ſes pieds, il eſt emporté par ſes amis en ſa maiſon, & ſi bien ſecouru, que dans peu de jours il eſt gueri : mais non pas ſi bien, qu'il ne ſe reſſente encore de ſes playes & particuliérement d'un coup d'eſtoc qui lui fut donné au côté droit. La playe eſt bien fermée, toutefois il a quelque choſe qui le picque comme d'une groſſe aiguille, & principalement lors qu'il ſe baiſſe, ou qu'on le touche en cette partie offenſée. Cela ne l'empêche pas neanmoins de monter à cheval & de faire un voyage à la Cours pour former de nouvelles plaintes à

ſa Majeſté, cõtre ſon adverſaire. Rochebelle eſt la fable des Courtiſans. On lui fait ſon procez, & par Arreſt il eſt condamné d'avoir la tête tranchée. Ses biens ſont confiſquez & adjugez à Lyndorac, à qui le Roy permet encore de prendre mort ou vif ſon ennemi en quelque maniere que ce ſoit, & lui laiſſe en ſa diſpoſition de le tuer de ſes propres, mains, ou de le livrer entre les mains de la Juſtice. Lyndorac fait executer l'Arreſt par coutumace, & pour cét effet on dreſſe une potence prés le Louvre dedans l'Hôtel de Bourbon, où le tableau de Rochebelle eſt attaché.

Quand le Pere de Rochebelle aprend cette note d'eternelle infamie ſurvenuë, à ſa maiſon, il tire ſes blancs cheveux, les arrache, & s'abandonne à la douleur: & en vain on tâche à le conſoler. Ce regret trouve ſon ame ſi ſenſible, qu'en peu de jours il le met dans le tombeau Nôtre homme veut retourner cependant au pays, pour joüir du fruit de l'Arreſt: mais le mal que cette bleſſeure des reins lui donne, l'afflige fort. Il porte toûjours une face blême, & traine ſa vie en langueur. La Riviere, Martin, & la Violette, Medecins renommez, s'aſſemblent pour y remedier: mais ils n'y voyent goutte, ſi bien qu'il ſe de diſpoſe de conſulter ceux de Monpelier. Il y arrive avec beaucoup de douleur, & y trouve auſſi peu de reſolution, que d'allegement. Rochebelle en eſt bien aiſe, puiſque par ce moyen ſon ennemi ſonge plus à ſe guerir, qu'à le rechercher.

Lyndorac, qui avoit deja gardé plus de quinze mois ce mal inſuportable, deſeſpere du tout de ſa vie, attend la mort en patience. Geronime Operateur paſſe cependant par Monpelier, & nôtre malade eſt conſeillé de lui montrer ſon mal. Il le fait plûtôt pour leur complaire, que pour eſpoir de gueriſon. Cét

homme lui manie ſon côté, & à meſure qu'il le touche, Lyndorac ſe ſent picquer juſques au cœur. Prenez courage ; lui dit alors cet Empirique j'ay trouvé la cauſe de vôtre mal. Vous avez un fer fiché dãs vos reins, il l'en faut arracher. Pluſieurs Medecins que Lyndorac avoit apellez pour y aſſiſter, ſe rioient de l'Operateur, lors qu'en leur preſence il fait une inciſion au lieu de la douleur & en tire la pointe d'un fer long de ſept ou huit grand doigts. Il lui aplique puis aprés d'onguent, & dans ſept ou huit jours il rend le malade ſain & gaillard. La vie & fraiche couleur lui revient au viſage, & à meſure qu'il reprend les forces, le deſir de ſe vanger de Rochebelle ſe r'allume.

Cependant qu'il eſt ſur le deſſein d'attraper ſon ennemi les parens de Caliſte & ceux de Lyndorac ſe r'aſſemblent pour la derniere fois, afin de voir ſi l'on peut mettre remede au trouble de leur mariage. Mais c'eſt écrire en l'air & peindre deſſus l'onde, puis que nôtre jaloux demeure toûjours en même predicament, inſenſible à la raiſon, & au devoir.

Enfin, comme on voit que ſon jugement eſt du tout perdu, le mariage ſe diſſout du conſentement des parties, & Bulles s'obtiennent de Rome qui donnent diſpenſe à tous deux de ſe ſeparer, & de ſe remarier là où bon leur ſemblera.

Je n'entre point en diſpute, ſi cela ſe pouvoit, ou s'il ne ſe pouvoit pas faire. Les hommes peuvent par faux entendre tromper l'Egliſe, qui ne juge que de l'exterieur, mais non pas l'eſprit de Dieu, qui ſonde les penſées, & de qui la bouche nous aprend que l'homme ne doit point ſeparer ce que le Ciel a conjoint. Lyndorac aveuglé de rage ne penſe point à cette faute. Toute ſon imagination eſt portée à ſurprendre

prendre ſon ennemi, & d'effet, comme il eſt un grand petardier, il entreprend un ſoir ſur Rochebelle, enfonce la porte de ſon Château, l'emporte, tuë, & renverſe tout ce qui s'opoſe, & prend ſon ennemi priſonnier. Quelle faveur de fortune, s'il en eût bien uſé? Rochebelle ſe voyant attrapé n'a recours qu'aux larmes. Il ſe jette aux pieds de Lyndorac, & lui demande la vie qu'il a déja ſouvent perduë par la perte que tant de fois il a fait de ſon honneur. Lyndorac, image de valeur, reſſemble au Lion genereux, qui s'apaiſe par humilité. Il ſe contente d'enfermer ſon ennemi dans une chambre, & là le conjurer avec toute ſorte de remontrances, de lui dire librement la verité de ſes amours, & ſi jamais il a receu de Caliſte ce dont on l'accuſe. Mais Rochebelle qui n'eſt point aſſeuré de ſa vie, & par même moyen qui ne veut point charger ſa conſcience, apelle le Ciel à témoin, & le ſuplie de lâcher ſur lui les traits de ſa foudre, ſi jamais Caliſte lui a montré ſigne de folle amour: mais plûtôt ſi elle n'a uſé en ſon endroit, parmi ſon humeur libre de tant de marques d'honneur, & de modeſtie, qu'il eſt impoſſible de les reciter.

Que peut répondre l'autre, oyant ſes horribles ſermens, qui font dreſſer les cheveux en les oyant. Lors qu'il n'en peut tirer autre choſe, il enferme ſon ennemi, & prend une nouvelle reſolution.

Rochebelle avoit des ſœurs capables de donner de l'amour au courage le plus farouche du monde. Lyndorac devient amoureux de l aînée, obtient d'elle ſous promeſſe de mariage, ce qu'il en deſire. Ces nouvelles amours achevent d'éteindre la memoire de Caliſte, & avancent la fin de la Tragedie. O que la jeuneſſe eſt volage, & que l'homme eſt ſujet à ſa paſſion! car bien qu'il ſoit envelopé de mille affaires

neanmoins il ſe reſerve toûjours du tems pour le donner, s'il lui eſt poſſible, aux voluptez. Lyndorac n'eſt pas neanmoins ſi ſot, qu'avec la jouiſſance de cette beauté, il ne veuille encore tout le bien du frere. Il voit Rochebelle pour ce ſujet, & lui declare ſon intention en peu de mots. Vous ſçavez (dit-il) comme vous m'avez tant de fois traité ſi indignement, & le pouvoir que j'ay de me venger, ſi je veux, maintenant de vous. Vôtre vie, & vôtre mort ſont entre mes mains, & il eſt en ma diſpoſition de faire mettre vôtre tête ſur un échafaut.

Si j'étois auſſi prompt à punir qu'à pardonner vous auriez déja ſervi de ſanglant, & d'infame ſpectacle au public : mais preferant la douceur à mon juſte reſſentiment, tant s'en faut que je pourchaſſe la fin de vôtre vie, qu'au contraire, je veux, s'il eſt poſſible, relever vôtre honneur, par l'alliance que je ferai avec vous. Vôtre ſœur Aminthe ſera le lien qui nous rendra deſormais inſeparables. Je lui ay déja donné ma foy, elle m'a donné la ſienne. Il ne reſte ſi non que vous acheviez une ſi bonne œuvre, par vôtre conſentement, & par l'avantage que vous lui ferez, tel que je le déſire. L'honneur que vous me faites, repond Rochebelle, me tient déja lieu d'eternelle obligation que je vous auray deſormais. Je vous jure que j'en garderai la memoire juſques au tombeau. C'eſt à vous à me faire la part que vous voudrez, auſſi bien tout eſt à vous.

Les Arreſts que j'ay obtenu joints au don du Prince (dit Lyndorac) me donnent à la verité tout vôtre bien. Mais je ne ſuis pas ſi rigoureux, que je ne vous laiſſe dequoi vivre. Vôtre ſœur a ſix mille écus, par le teſtament de vôtre Pere. Elle vous remettra ſon legat, & vous lui remettrez l'heritage, & par l'accord

public confirmerez ce que la Justice me donne.

Je vous ay déja dit (repart Rochebelle) que je n'ay point d'autre volonté que la vôtre. Je me sens trop favorisé de cette offre, & plus honoré de vôtre alliance. A ces mots ils s'embrassent, & s'entresalüent comme beaux freres, & jurent desormais une éternelle concorde. Lyndorac que vous êtes credule en toutes choses. Estimez-vous qu'un homme rempli de vanité, & qui fait plus état des biens du monde que de l'honneur, se dépoüille si legerement d'un tel heritage. Vous croyez peut-être à ses juremens. Voyez-vous pas qu'il est de ceux qui tiennent pour maxime, que l'on trompe les enfans avec des osselets, & les hommes avec des sermens.

Tandis que Lyndorac prepare ses nouvelles noces. Rochebelle qui a la clef des châps se saisit d'une forte place de sa maison, & s'y fortifie. Une ville prochaine d'où il étoit natif, lui tend la main, & lui offre tout secours. Cette derniere procedure accuse Lyndorac d'avarice, & plusieurs de ses amis l'en blâment. Son adversaire assisté lui tend de tous côtez des pieges. La premiere rencontre devoit avoir rendu Lyndorac plus prudent : mais lui qui croyoit que tout le monde ensemble ne sçauroit le surmonter, quand il a une épée à la main, sort tous les jours en campagne avec peu de gens. Son ennemi a toûjours 50. ou 60. hommes bien armez, qui le suivent par tout. Enfin ils se trouvent, Lyndorac met la main au pistolet, il tuë le premier qui s'opose : ses gens plus resolus que la premiere fois font plus de resistance, mais la grêle des mousquets, & des arquebuses de l'ennemi les étonnent. Leur Chef vaillant comme de coûtume, vend sa peau cherement. C'est un foudre qui passe au travers d'un nuage, lors qu'un autre foudre

lui donne dans la teſte, & le porte mort par terre. Il n'eſt pas plûtôt abbatu, que le reſte de ſa troupe ſe ſauve à la fuite, & le champ de bataille demeure à Rochebelle, qui décend de cheval, & perce de ſon piſtolet ſon ennemi tout mort qu'il eſt. Il lui paſſe puis aprés ſon épée au travers du corps, & lave ſes mains de ſon ſang. Il a ſi grande peur de ſon retour, qu'il lui ouvre la poitrine, & lui tire le cœur. O barbare ! tu fais bien paroitre qu'un genereux courage ne fut jamais hoſte de l'ame d'un poltron. La mort de Lyndorac eſt regrettée de pluſieurs gens d'honneur, encore que tout le monde le blâme des rigueurs qu'il exerça contre Caliſte, ſans aucune aparence de raiſon. Sa ſœur Doris le plaint, & reconnoît bien tard la faute qu'elle a commis, lors qu'elle lui bleſſa le jugement du trait de jalouſie. Cependant le Gouverneur commande aux Prevoſts de ſe ſaiſir de la perſonne de Rochebelle, qui comme un orage agité de furies court de lieu en lieu, & ne s'arrête jamais de peur de recevoir le châtiment, qu'il merite. Ses complices ſont preſque tous pris. Les uns ſont étendus ſur la touë, les autres ſervent d'ornement à un gibet.

Lors qu'Aminte ſçait la mort de Lyndorac, elle peint ſa face des douleurs du trépas. Le coup de la douleur par trop de ſentiment la rend inſenſible. Enfin comme les eſprits ramaſſez commencent à s'évaporer par l'humeur de ſes yeux, & par les ſanglots continuels qui ſortent de ſon cœur. Elle commence à préferer de ſi pitoyables regrets, qu'elle eût contraint la mort même à pleurer ſon tourment. Si cette fureur eût eu des oreilles pour entendre ſes plaintes.

Ha! mal heureux frere (diſoit Aminte) *eſt-ce ceci le partage que je reçois en ta maiſon? Me donne-tu du ſang à boire, le premier jour de mes noces? Sont-ce ceci les pre-*

miers mets du banquet ? O cruel ! que ne commençois-tu à laver tes mains de mon sang, puis qu'en ôtant la vie à l'un, tu sçavois bien que l'autre ne pouvoit demeurer vivant ? O Soleil ! qui as veu meurtrir celui qui servoit de lumiere au monde, que ne cachois-tu sous nôtre hemisphere, & que ne couvrois-tu d'eternelle obscurité le monde, comme tu fis jadis en la faute d'Atrée ? Que desormais ce jour soit marqué d'une lettre assez rouge dans nos Ephemerides, & qu'il y pleuve toûjours de sang. Lyndorac qui n'eut doncques d'ennemi plus grand que ton courage, ta valeur t'a perdu. Si tu eusses creu le conseil de celle qui t'aimoit plus que ses propres yeux, tu eusses logé en ton ame le soin de ton salut, aussi bien que celui de ta gloire. Ce perfide à qui tu avois donné la vie, lors que tu t'a lui pouvois ôter si justement, n'auroit point maintenant ravi la tienne, avec tant de cruauté. Mais je te vengerai, quelque chose qui en puisse succeder, & me blâme qui voudra d'inhumanité, je ferai revivre celle qui pour sauver la son, mit en pieces son propre frere. Ie ne craindrai pas de delivrer la terre d'un tel monstre puis que le regret de t'avoir perdu (ô mon Lyndorac) me prive en même tems de crainte aussi bien comme d'espoir.

Ainsi parloit Aminthe, & ses paroles furent bientôt suivies des effets. Rochebelle quelque tems aprés, & lors qu'il fait tant qu'il peut la main de la justice, & ateint d'une mousquetade qui lui perce la teste, ainsi qu'il passe par un village proche sa maison. Son ame qu'il avoit si cherement conservée, jusques à cette heure, quitte à grand regret son bel hoste. La Parque lui file hâtivement sa mourante prunelle, & ce corps miracle de nature, indigne de loger un courage si cruel, & si poltron, demeure froid & transi.

Caliste aprés tant d'orages, & de tempêtes, se trouve au port de ses desirs. Le Ciel qui avoit pris sa cause

cauſe en main, & épouſé ſa querelle, rompit la fâcheuſe chaine qui l'attachoit. Elle fut pour un tems expoſée, comme une autre Andromede à la merci du monſtre de la calomnie : mais ſa patience a depuis été recompenſée; car elle vit maintenant heureuſe, & contente, avec un Gentil-homme honnêtement riche. Elle nous aprend par ſon exemple, que la verité peut étre obſcurcie, comme le Soleil, lors que l'obſcurité de la Lune ſe met entre lui, & la terre, mais ſeulement par intervalles. La verité reſſemble à la palme, elle ſe reſerve d'autant plus qu'on la charge, l'on diroit que les fardeaux augmentent ſa vigueur. C'eſt la fin de cette Hiſtoire Tragique. Prenez patience d'en ouïr une autre non moins triſte, & funeſte.

Alidor Gentil-homme de Picardie, aprés la mort de ſa maîtreſſe, en fait faire deux portraits, l'un mort & l'autre vif, & va confiner ſes jours aux deſerts de la Thebaïde.

HISTOIRES III.

DE toutes les Paſſions humaines je penſe que celle de l'Amour eſt la plus violente. Lors que cette fureur s'eſt renduë la maîtreſſe de nôtre ame, la raiſon n'y trouve plus de place. C'eſt en vain qu'on y veut aporter du remede, la playe en eſt incurable. Il faut le plus ſouvent qu'on en reçoive la gueriſon de la main du deſeſpoir, principalement lors qu'on perd le ſujet d'où procede ce mal. L'Hiſtoire que je veux raconter en rend témoignage. Elle contient tout ce qui ſe peut remarquer en amour de funeſte. & de tragique. Je ne puis l'écrire ſans larmes, ſi le commandement dune grande Princeſſe ne m'y obligeoit, j'en

laisserois la charge à un autre. Mais puis que le devoir & la raison m'y forcent, je la décrirai en cette sorte.

Alidor n'avoit pas encore atteint la vingt-deuxiéme année de son âge, que sa valeur étoit renommée par toute l'Europe. C'étoit un Gentil homme de Picardie, qui avoit témoigné sa valeur en plusieurs rencontres, & batailles fameuses. Il commandoit une compagnie de chevaux legers lors que le grand Henri fit rougir les eaux de la Dordougne du sang de ceux qui non contens de l'avoir éloigné de la Cour lui vouloient encore ôter l'espoir d'être un jour assis au thrône de ses Ancestres.

Aprés que le courage de ce Cavalier, qui tenoit le parti de la ligne, fut contraint de ceder à sa valeur, & à la fortune de ce grand Monarque, il se retira en son païs en une sienne maison de plaisance, où il se mit à passer le tems. Tantôt il couroit les cerfs, tantôt il faisoit voler le heron: maintenant il prenoit un livre, & assis sous un arbre, ou bien aux bords d'une claire fontaine, il lisoit les avantures des Chevaliers rénommez dans les Histoires. Quelquesfois il composoit de beaux vers en sa langue, & loüoit le Ciel dans ses écrits de ce qu'il vivoit sans passion, prisant la liberté plus que tous les thresors du monde. Heureux, s'il eût continué en cette resolution, & si les charmes d'une beauté n'eussent troublé le doux repos de sa vie, & donné sujet à ma plume d'écrire plûtôt sa passion que sa valeur.

Durant que son ame n'étoit point encore épriſe d'aucune flamme amoureuse, il arriva qu'un Gentilhomme son voisin, que nous nommerons Lycidas revient de Flandres, où il avoit demeuré dix ou douze ans, commandant un regiment pour le service du Roy Catholique. Si-tôt que la nouvelle de sa venuë fut

ſemé par la Province, tous les Cavaliers alloient à la foule en ſa maiſon pour le voir,& pour le ſaluer, Alidor, qui étoit rempli de courtoiſie, ne manqua point de le viſiter, il y fut un jour avec un ſien Gentil-homme nommé Fatime. Lycidas, qui avoit connoiſſance du merite d'Alidor,& du rang qu'il tenoit au païs, le receut avec toute ſorte de complimens. Il le fit promener par toute ſa maiſon,il lui fit voir les parterres de ſon jardin,le bois plãté d'arbres qui portent des fruits les plus delicieux,les cabinets, & les alées couvertes de feuilles vertes.Enfin il lui fit voir une autre choſe bien plus ſinguliere.C'étoit Callirée qu'il avoit épouſée en Flandre. C'étoit une beauté la plus rare qui ſe pût voir, l'Amour ſe ſervoit de ſes yeux pour brûler toutes les ames genereuſes, & ſon front étoit un tableau où toutes les belles graces étoient repreſentées.Alidor n'eut ſi-tôt jetté les yeux ſur ce beau Soleil, que ſon cœur non encore ateint des flêches de ce petit Dieu,qui preſide ſur l'aiſe des humains,ſent une bleſſure ſecrete, & inconnuë.Callirée, qui n'avoit encore veu tant de graces, & tant de beauté en un homme ſe trouva en même tems atteinte des perfections de ce Cavalier. L'amour frappe leurs deux cœurs à la fois Lycidas,qui ne ſe défioit nullement de la fidelité de ſon épouſe, lui commanda d'entretenir Alidor, pendant qu'il alloit recevoir une nouvelle compagnie, qui venoit pour le viſiter. O que ce commandement lui fut agreable! Elle s'aſſit en une chaire,& pria Alidor de s'aſſeoir en une autre qu'elle fit aporter. Ce Cavalier voyant devant ſes yeux celle qui commençoit déja de ravir ſa franchiſe, ne ſçavoit par quel chemin il devoit tourner ſes pas pour parvenir au lieu où il deſiroit arriver. Le Diable amoureux qui l'avoit engagé, lui montroit

plusieurs voyes : mais elles étoient confuses, & incertaines. Ainsi balançant entre l'espoir & la crainte, il demeuroit immobile. Ses yeux arrestez sur le beau visage de sa maîtresse faisoient l'ofice de sa langue, qui demeuroit attachée à son palais, d'où sortoient par fois des soûpirs interrompus, messager de sa passion. Il ne l'eut jamais declaré ouvertement, si la belle Callirée n'eût par ses paroles chassé sa crainte, & relevé son esperance.

Monsieur (dit-elle) *il semble que ce lieu vous soit desagreable, & que l'absence de quelque sujet pour qui vous soûpirez, vous fasse souhaiter à partir d'ici aussi-tôt que vous venez d'y entrer. Au moins je vous puis asseurer, qu'il y a ceans une personne qui fait autant d'estime de vôtre merite, qu'autre qui soit au monde.* Achevant ce discours elle jetta un regard amoureux sur Alidor, capable de le faire mourir, & revivre à même tems. *Helas !* répondit-il, *pleut à Dieu que je fusse condamné à demeurer éternellement en ce lieu. Ce n'est pas l'absence de quelque sujet qui me fait soûpirer. C'est plûtôt la presence d'une autre, que je serai contraint de perdre bien-tôt, & peut-être sans espoir de le revoir jamais. Ce souvenir m'afflige, & me fait souffrir déja une mort plus cruelle, que la mort même.* Tenant ces propos, il tira un soûpir du profond de son ame, qui interrompit son discours, cependant que Callirée repart en cette sorte. Je voudrois avoir connoissance de la personne de qui vous aprehendez l'absence. Si elle étoit si inhumaine que de vous defendre sa veuë, je me forcerois de la disposer pour vôtre contentement. O Dieu ! (s'écrie alors Alidor) si vôtre parole est veritable, je suis le plus obligé des mortels à l'amour. J'ay consacré ci-devant ma jeunesse au Dieu de la guerre, possedé du desir d'acquerir de l'honneur, je n'ay point

épargné de repandre mon ſang, & d'en arroſer les lauriers que j'y ay gagnez : mais je veux deſormais employer le reſte de mes jours à cultiver les mirrhes, ſi vous daignez avoir pitié de ma paſſion. C'eſt vous (Madame) & non autre, qui avez déja acquis ſur moi, ce que toutes les beautez du monde ne ſçauroient acquerir. Il faudroit que je fuſſe ſans yeux, ou ſans jugement ſi je ne vous aimois point. C'eſt vous que je veux deſormais non ſeulement reverer par deſſus toutes les creatures : mais encore adorer comme l'on fait les Dieux. Il vouloit achever ce diſcours lors que la venuë du mari de Callirée l'interrompit, & empêcha cette beauté à lui répondre. Tout ce qu'elle put faire, c'eſt qu'elle prit la main d'Alidor, & la ſerra amoureuſement en témoignage qu'elle recevoit les offres de ſon ſervice, & qu'elle ſe diſpoſoit à l'aimer d'une amour mutuelle. Cependant elle ſe leve, & va pour recevoir la compagnie qui entroit dans la ſalle avec Lycidas. Aprés elle fait preparer la collation, & tandis qu'il s'amuſe à entretenir les uns & les autres, elle a moyen de dire à Alidor, qu'il trouve un expedient pour paſſer la journée dans ce logis, afin qu'ils puiſſent s'entretenir plus au long de leurs nouvelles amours. Alidor ne manque point de le mettre en execution, il commande dés l'heure même à Fatime de monter à cheval, & ne revenir que ſur le ſoir. Ce Gentil-homme lui obeït. Tandis la Nobleſſe qui étoit venuë pour viſiter Lycidas, prend congé de lui, & chacun s'en retourne en ſa maiſon. Il n'y a qu'Alidor qui demeure, & qui fait le fâché de ce que ſon homme ne revient point du lieu où il l'a envoyé. Il fait ſemblant de vouloir s'en retourner tout ſeul, mais Lycidas ne le veut pas permettre, il le prie de demeurer chez-lui ce ſoir. Pour le garder de s'ennuyer,

lui & sa femme le menent promener au jardin. Alidor la prend sous le bras, pendant que le mari n'y prend pas garde, elle reçoit aprés beaucoup de protestations amoureuses pour son service. Et pour arrhes de leur nouvelle alliance, elle tire un diamant de son doigt & lui en fait present, & lui un rubis qu'il lui donne. Ha fole alliance! où pensez vous Callirée ? Ne vous ressouvient-il plus de la foy que vous avez jurée si solemnellement à vôtre mary, ignorez-vous que le Ciel qui en fut le témoin, n'en soit encore le juge. Helas! je parle à des personnes que l'amour a rendus sans oüye, aussi bien que sans yeux.

Aprés que nos amoureux se furent jurez l'un à l'autre une eternelle fidelité, ils trouvent une invention pour se faire sçavoir de leurs nouvelles. C'est que Callirée doit faire croire à son mari que Fatime est amoureux d'une de ses Demoiselles nommée Iris, en qui elle se confie entierement. Par ce moyen sa maison lui étant ouverte sans aucun soupçon ils auront ce contentement de recevoir les lettres qu'ils s'écriront, attendant que l'amour leur offre plus de commodité de se voir. Cette resolution prise, ils dissimulent leur passion. Callirée s'aproche de son mari, & le caresse extraordinairement afin de l'endormir, mais elle se trompe la premiere, ainsi que la suite de cette Histoire vous l'aprendra. Il est bien difficile d'abuser un homme, qui prend le cours du marché, & que l'experience a rendu habile. Le Soleil commençoit dejà à decliner, lors que Fatime arrive, & qu'Alidor veut monter à cheval pour s'en retourner. Lycidas l'arrête, & le ramene au logis, où l'on avoit déja couvert pour le souper. Alidor tire cependant Fatime à part, & lui declarant en peu de mots sa passion. lui commande d'entretenir Iris, à qui déja Callirée a ou-

vert ſon cœur. Fatime ne manque point de joüer ſon perſonnage, il l'accoſte aprés ſouper, & ſe met à chanter une chanſon amoureuſe. La douceur de ſa voix qui raviſſoit les aſſiſtans, fait que Lycidas le pria de la recommencer, & ayant apris d'Alidor qu'il joüoit fort bien du luth, il lui en fit aporter un. L'ayant mis d'accord, il ſe mit à marier ſa voix au ſon de l'inſtrument, & à chanter une chanſon pitoyable, qu'un bel eſprit de ce tems plein de deſeſpoir avoit nouvellement compoſée. Elle eſt aſſez commune par toute la France. La teneur en eſt telle :

Auprés des beaux yeux de Philis
Mouroit l'amoureux Calliante,
Heureux en ſa fin violente,
De ſes jours ſi-tôt accomplis.

En chantant, il levoit toûjorus les yeux ſur Iris, & ſçavoit ſi bien contre-faire le paſſionné, que le mari de Callirée ne pouvoit s'empêcher de rire. Enfin comme l'heure de ſe retirer fut venuë, Alidor ayant donné le bon ſoir à Lycidas, & à ſon Epouſe, il fut conduit en une chambre richement parée. Avant que ſe coucher, il tire à part Fatime, & lui ayant donné une plus entiere connoiſſance de ſon amour, il le conjura de le vouloir aſſiſter, à la charge qu'il ne ſeroit pas ingrat à le recompenſer de ſa peine. Aprés que Fatime lui eut promis non ſeulement de lui rendre ſervice en cette action, mais encore d'y expoſer ſa vie s'il en étoit beſoin, nôtre amoureux ſe mit au lit. Le repos qu'il y eut ne fut gueres grand, toute la nuit il ne fit que penſer à ſon amour, & la beauté de Callirée lui revint toûjours devant les yeux.

O Ciel ! (diſoit-il par fois) faut-il que je ſois privé ſi-tôt des rayons de mon beau Soleil ? Mes yeux ſe peuvent bien diſpoſer aux tenebres, & mon ame à

toutes sortes d'ennemis. Quel astre pourra desormais m'éclairer, quand je seray privé de ma douce lumiere? Et quel contentement sçaurois-je esperer, lors que je ne verray point la clarté de mon ame. O amour, que d'épines accompagnent tes roses! Que sçay-je si durant cette absence ma belle ne changera point d'affection. Si cela doit arriver, ô mort! décoche sur moi ta fléche cruelle, & mets dans le tombeau ma vie avec mes amours. Puis en se reprenant, il proferoit ces paroles. Ha! mal-heureux, commences-tu à douter si-tôt de la fidelité de ta Maîtresse sans sujet! Que diroit-elle, si elle sçavoit cette défiance? N'auroit-elle pas occasion de se plaindre du mauvais jugement que tu fais de son bon naturel. Pardon, Madame, je ressemble à l'avare, qui a toûjours son cœur au lieu où est son thresor, & qui craint incessamment de le perdre. Et puis vôtre merite me doit excuser; car, puisqu'il est incomparable, & que rien n'est digne de vous, ce n'est pas donc sans juste raison si je crains.

Il passa une partie de la nuit à s'entretenir de ces pensées, & l'autre à composer un Sonnet sur les perfections de Callirée. Ie l'ay ici inseré, parce qu'il me semble fort bon.

STANCES.

IL n'est point de beauté semblable à Callirée,
Son front est un miroir où se mirent les Dieux:
La liberté s'enfuit au devant de ses yeux:
Et l'amour est lié de sa tresse dorée.
Mortels ne cherchez plus le beau Ciel Empirée.
Voici l'heureux sejour des esprits glorieux:
C'est sa beauté qui rend l'amour victorieux:
Et qui fait que sa fléche est par tout reverée.
Qui la voit sans l'aimer n'a point de jugement.

C'eſt un vivant rocher privé de ſentiment :
Pour moi dont la fortune en ſes yeux eſt encloſe ,
(Encore que l'amour ſoit plein de cruauté)
O Dieux ! puis-je bien voir ce Soleil de beauté ,
Sans brûler de l'amour d'une ſi belle choſe.

Tandis qu'il ſoûpire d'un côté ſon amour, ſa Maiſtreſſe ſe plaint tout baſſement de la paſſion qu'elle reſſent. Alidor a cét avantage de pouvoir alleger aucunement ſon mal en ſoûpirant, mais elle n'oſe reſpirer qu'à grande peine de peur que ſon mari n'en ait la connoiſſance. Déguiſant neanmoins ſa douleur, elle parle à lui de la ſorte. Et bien, Monſieur, que dites-vous de ce Gentil-homme qui acompagne ce Cavalier, qui loge aujourd'hui ceans, n'eſt-il pas bien paſſionné d'Iris. Nous aurons au moins le plaiſir de l'ouïr ſouvent chanter, & de joüer du luth : car il ne manquera pas de viſiter ſes amours, pourveu que vous l'ayez agreable. Il m'a conjuré de vous en ſupplier. Il y ſera le bien receu (répond Lycidas) toutes les fois qu'il y viendra, pour l'amour de ſon maiſtre, qui eſt un fort brave, & fort honnête Gentil-homme, Callirée bien aiſe de ſçavoir la volonté de ſon mari paſſe le reſte de la nuit avec inquietude d'en avertir Alidor.

A peine l'aurore commençoit à ſemer les lys, & les roſes par l'Orizon, que nôtre amoureux ſaute du lit, & s'apréte pour prendre congé de Lycidas. Lui ſçachant qu'il vouloit partir, ſe leve pareillement, & le va trouver à ſa chambre. Il s'excuſe du mauvais traitement qu'il a receu en ſa maiſon, & Alidor de l'importunité qu'il lui a donnée. Lycidas ne veut pas qu'il parte ſans déjeuner. Il ne s'en fait gueres prier, afin d'avoir moyé de voir Callirée, qui par ſa Demoiſelle avertit Fatyme du plaiſir que ſon mari recevra,

ſi par fois il les vient viſiter. Fatime aprend cette bonne nouvelle à ſon maitre, qui en reçoit un plaiſir extréme. L'heure de partir étant arrivée, il prend congé de Lycidas, & auſſi de ſa femme, & monte à cheval. Mais l'amour qui a déja pris poſſeſſion de ces Amans, fait une choſe impoſſible en nature. Il fait qu'Alidor ſe prive de ſon cœur, & Callirée du ſien, pour leur en faire un échange mortel. Quand il fut arrivé en ſa maiſon, ſon humeur auparavant libre, & joyeuſe, commence à devenir morne, & triſte, & la chaſſe qu'il avoit ci-devant tant aimée, lui déplait. Il fuit toute compagnie, & tout ſon contentement eſt de s'écarter tout ſeul dans un bois, ou dans quelque entre, & là conter aux rochers, & aux arbres les beautez de ſa Maitreſſe, & la violence de ſa paſſion. Il paſſe quelques jours en ces ſolitudes où il compoſa mille beaux vers, que j'inſererois ici s'ils n'étoient imprimez autre part. Enfin ſe reſſouvenant de l'invention que ſa Maitreſſe avoit trouvée, pour s'écrire l'un l'autre, il écrivit cette lettre.

Je voudrois (mon beau Soleil) *que vôtre lumiere penetrant les nuits ſombres où je ſuis reduit. Vous verriez toutes les paſſions que l'Amour peut faire reſſentir à un mortel, qui n'atend la delivrance des peines qu'une cruelle abſence lui donne que du bien de vôtre chere preſence. La Deité que je revere m'en donnera le contentement, lors que laſſée de mon tourment, j'aurai le bon-heur de vous revoir. Attendant cette felicité, je vous conjure de me témoigner par vos lettres le reſouvenir que vous avez de celui de qui les deſtinée depẽdẽt de vos beaux yeux.*

Il bailla cette lettre à Fatyme, & le pria de la rendre ſecretement à ſa Maitreſſe, ſous couleur de revoir Iris. Ce Gentil-homme part, & arrive le lendemain matin au Château de Lycidas. Le Ciel doux, & ſerain

l'invitoit ce jour-là d'aller à la chaſſe. Cõme il ſortoit de la porte de ſon logis, il rencontre Fatime qui vouloit y entrer. Il ſaluë Lycidas, & contrefait le honteux. Entrez ſeulement dedans (lui dit le mari) je ſçai de vos affaires plus que vous ne penſez pas. Vous y trouverez vos amours. Fatime aprés une grande reverence y entre & trouve Iris, qui ayant déja apris ſa venuë venoit pour le recevoir. Aprés qu'il lui eut ſecrettement fait entendre le ſujet de ſa venuë, elle en avertit Callirée, qui toute tranſportée de joye, ſaute du lit, elle n'a pas la patience de s'habiller. Le deſir d'aprendre des nouvelles d'Alidor, fait qu'elle commande à Iris de lui amener ce meſſager d'amour. Quand il fut entré dans ſa chambre, il fit une grande reverence, & s'aprochant d'elle, lui dit comme il lui aportoit des lettres du plus accompli Cavalier de la terre. Mon ame (dit-elle) avant que nous les voyons, je vous veux recompenſer de tant de peine. Ce diſant, elle s'en va vers un Cabinet d'Allemagne, qu'elle ouvre, & en tire cent piſtoles qu'elle lui donne. Ce ne ſont point des contes faits à plaiſir. Je recite la pure verité de cette Hiſtoire. Fatime eſt encore en vie pour témoigner que ce que je dis eſt veritable, il fait à preſent ſa demeure prés la premiere des Citez de l'Europe. Il remercie cette Dame de ſon preſent, qu'il prit fort bien, ſans en faire refus, & en recompenſe lui rendit les lettres d'Alidor. Elle les prend, & les baiſe mille fois avant que les ouvrir. Aprés qu'elle les eut ouvertes, qu'elle eut leu ce qu'elles contenoient, elle commande à Iris d'aller faire déjeuner Fatime. Tandis elle ſe retire toute ſeule dans ſon cabinet pour fait réponſe à ſon amoureux en cette ſorte.

Ma chere ame, s'il étoit auſſi bien en ma puiſſance de vous tirer des peines dont vous vous plaignez

que

que je n'ay la volonté, croyez que vous en recevrez bientôt la délivrance. Ie vous prie de considerer que le moindre soupçon qui pourroit naître en l'ame de mon mari qui est assez ombrageux de lui même, seroit capable de nous ruiner. Consolez-vous de l'espoir que la Deité que j'adore aussi bien que vous me donne, que nous aurons bien tôt le plaisir de nous revoir, avec plus de commodité que nous n'avons encore eu. Cependant envoyez-moi souvent vôtre homme, afin que si elle s'offre je puisse vous en avertir. Adieu, ma trés-chere ame, conservés toûjours la memoire de celle qui ne vit que de la creance qu'elle a que tu l'aimes.

Cette lettre fermée, elle fit venir Fatime à qui elle la bailla, & puis le chargea de joüer son personnage contrefaisant l'amoureux d'Iris. C'étoit un plaisir que de le voir en cette action. On eût dit qu'il mouroit d'amour. Lycidas étant revenu de la chasse le fit dîner avec lui, & le gaussa tout le long du repas. Aprés dîner il lui fit prendre un luth, dont il joüa fort melodieusement au grand plaisir du mary qui le prioit de le voir souvent. Sur le soir il prend congé, & s'en retourne vers la demeure d'Alidor, qui l'attendoit d'une impatience d'amoureux. Si tôt qu'il le vit revenir il courut pour l'embrasser, & pour lui demander des nouvelles de ses amours. Tenez (lui dit Fatime) ces lettres vous aprendront ce que vous desirez de sçavoir. Il les prend, il les baise, & les ayant ouvertes il les lit. Quand il les eut leües, il s'enquiert plus particulierement de l'état de sa maîtresse. Fatime lui raconte tout le succez de son voyage. Si je voulois decrire toutes les particularitez de leurs amours, il faudroit que je fisse un livre entier, & non un simple discours. Enfin Fatime va presque tous les jours au logis de Lycidas, comme s'il y aloit pour voir Iris.

Mais il ne peut joüer ſi ſecretement ſon perſonnage que le mari qui avoit de l'eſprit,& du jugement n'entre en quelque défiance. Il commence à remarquer ſans mot dire, les actions de ſa femme, & la voyant moins joyeuſe que de coûtume, il ſe doute qu'on n'attente quelque choſe ſur ſon honneur. O qu'il eſt impoſſible de receler le feu d'amour à un mari defiant ? C'eſt un Argus, qui penetre au travers des plus ſecrettes penſées. Cycidas aprés beaucoup de ſoin & de peine, trouve une lettre qu'Alidor écrivoit à Callirée. Ce fut à l'heure que deux contraires paſſions commencerent à poſſeder ſon ame. Le juſte reſſentiment qu'il avoit le pouſſe d'un côté à une cruelle vengeance, il veut expier le tort qu'on lui fait par le ſang de ſa femme,& celui d'Alidor: mais l'amour que juſqu'à preſent il a portée à l'une, & le danger qu'il ſe repreſente devant les yeux, de faire mourir un Gentilhomme qualifié, retiennent d'autre part quelque peu ce courage, nourri dans les ſanglans exercices de Mars. Aprés avoir beaucoup ruminé en ſon eſprit comme il devoit proceder en cette action, trouve que le meilleur expedient eſt de s'en retourner en Flandre, & par ce moyen empêcher le cours de ces nouvelles amours, en privant pour jamais Alidor de revoir Callirée. Cette reſolution eſt bien tôt ſuivie de l'effet. Il part un jour ſans prendre congé de ſes amis & emmene ſa femme qui eſt toute étonnée de ce changement, & qui neanmoins n'oſe rien dire. Quand Alidor eut apris ce départ ſi ſoudain, il s'abandonna aux regrets & aux larmes. Il invoqua mille fois la mort, que le deſeſpoir lui eût bien ſouvent fait trouver, ſi Fatyme ne lui eût promis de faire des voyages en Flandre pour y porter de ſes nouvelles à ſa Maîtreſſe. Tandis qu'il paſſe les jours, & les nuits

à plaindre & soûpirer, Lycidas qui étoit déja arrivé à Anvers, est mandé par le Duc d'Albe, de le venir trouver à Bruxelles. Avant que partir il laissa sa femme sous la garde d'une sienne parente, à qui il avoit déja declaré ce qui lui étoit arrivé en Picardie. Etant à Bruxelles, bien venu auprés de son Excellence, une entrepriſe se fait sur une place forte que ceux du parti contraire avoient en leur puissance Lycidas est blessé d'une arquebusade au travers du corps, & remporté à Bruxelles demi mort: Les Medecins, & les Chirurgiens desesperent de sa gueriſon. Sa femme en ayant apris la nouvelle, y court pour faire bonne mine. Elle verse un torrẽt de larmes sur sa couche, mais ce sont des larmes de Crocodille. Elle ignoroit que son mari sçût l'état de ses amours, car il remit la lettre au même lieu où il l'avoit trouvée. Il fut neanmoins si bien secouru, qu'il commença à se porter aucunement mieux. Ce fut toutesfois sous cette condition, que les Medecins ne lui donnerent que six mois de vie, parce que la bleſſure qu'il avoit reçûë lui offensoit les poulmons. Il se leva donc du lit deux mois aprés, mais ce fut en trainant, & languiſſant juſques à la fin de ses jours. Comme les choſes passent de la sorte, Callirée en avertit secretement Alidor par une lettre qu'elle lui envoye. Cet amoureux qui avoit perdu tout espoir de revoir les beaux yeux de sa Maîtreſſe, commence dés l'heure même à bâtir de nouveaux deſſeins. Il croit que l'amour laſſe de le tourmenter, le recompensera bien tôt de tant de traverſes, par le moyen qu'il lui ouvre d'épouſer Callirée. Il communique la lettre à Fatyme, & aprés le prie de faire un voyage en Flandre, sous couleur de viſiter Lycidas de sa part, & lui témoigner la douleur qu'il a reçûë de son deſaſtre. Fatyme part & arrive à Bru-

Universitäts BIBLIOTHEK

xelles. Il va droit au logis de Lycidas,& lui rend une lettre d'Alidor. Ce fut la ruïne de ces amoureux, & ſans doute ſi Alidor eût patienté, ce mari qui n'étoit déja que trop poſſedé de la jalouſie n'eût point uſé de la cruauté qu'il pratiqua. Doncques (diſoit-il en lui-même) je ſouffrirai l'injure qu'on me fait ? Sera-t'il dit,que cette infame que j'avois ſi cherement aimée, ſe rie aprés ma mort de ma ſottiſe, & de mon peu de courage ? Non, non je veux aprendre à la poſterité ce que c'eſt que d'offenſer un mari qui a du reſſentiment. Pleût à Dieu que celui qui attente ſur mon honneur, ſans que je lui en aye donné ſujet, pût ſi bien être payé de ſa trahiſon comme j'eſpere me vanger de cette louve:mon ame ſortiroit plus contente hors de ce corps,& avant que mourir,j'aurois ce contentement de voir au tombeau ceux qui établiſſent déja leur joye,ſur l'eſpoir du peu de vie qui me reſte. Il tenoit de tels & de ſemblables diſcours en lui-même, pendant qu'en aparence il faiſoit mille careſſes à Fatime:il remercia mille fois ſon maître du reſſouvenir qu'il avoit d'un homme qui avoit ſi peu merité de lui, & le pria d'attendre quelques jours, pendant leſquels il feroit reponſe à Alidor.

Fatime accorde ſa priere, & ſejourna là quelques tems, mais comme quelques jours aprés il eſt prêt à partir,il ſurvint un grand accident,car voilà qu'un accez de fievre ſaiſit Callirée avec tant de violence, qu'elle fut emportée en moins de 24.heures.Son mari la voyant aux peines de la mort,lamente,crie,& arrache ſes cheveux. Il ſçait ſi bien feindre le contentement qu'il a de la voir mourir,par la feinte douleur qu'il étalle,qu'on diroit que c'eſt l'image de l'ennemi même. Enfin la Parque qui ravit toutes choſes, ferme les yeux & la bouche de cette beauté, que les ro-

ſes & les lis accompagnent dans le tombeau. Cette mort ſi precipitée étonna merveilleuſement Fatime: il vouloit s'en retourner promptement, lors que Lycidas, le conjura de demeurer encor quelques jours chez lui, durant leſquels il écrivit une lettre à Alidor, par laquelle il le conjuroit de vouloir prendre la peine de le venir voir en Flandre, afin que ſa veuë lui aportât quelque ſoulagement au mal qu'il reſſentoit de la perte incomparable qu'il venoit de faire. Fatime part avec cette lettre, bien fâché d'être le porteur d'une ſi mauvaiſe nouvelle. Lors qu'il fut de retour à la maiſon d'Alidor, il tire ce mal-heureux à part, & lui donna la lettre que Lycidas lui écrivoit. Il n'y a pas plûtôt apris ce qu'il ne cherchoit pas qu'il tombe à terre paſmé de douleur, lors qu'il reprend ſes eſprits il veut ouvrir ſon ſein d'une dague, ſi Fatime ne le contenoit par ſes paroles : Et quoi (Monſieur) où eſt vôtre courage accoutumé ? Qu'eſt devenuë la conſtance qui vous accompagnoit ordinairement aux perils où vous vous êtes trouvé ſi ſouvent ! Voulez-vous perdre avec vôtre ame l'honneur que vous avez juſques ici conſervé, & par même moyen ruïner la reputation de vôtre Maîtreſſe, que vous devez cherir aprés ſa mort. Si vous exercez une telle cruauté ſur vous même ne donnerez-vous pas occaſion à Lycidas de croire ce que ſans doute il ſoupçonne : il me ſemble que vous devez plûtôt vous vaincre vous même, pour maintenir vôtre reputation & celle de vôtre Maîtreſſe, & en vous contraignant aller voir Lycidas: mais toutesfois bien accompagné, & puis attendre que le tems, ou qu'un nouveau ſujet ſoit le remede de vôtre paſſion.

Ha ! Fatime (repond Alidor) il m'eſt impoſſible de vivre plus long-tems puiſque j'ay perdu le Soleil

de mon ame. Toutesfois je ne veux point mourir que je n'aye auparavant arroſé de mes larmes ſon tombeau, afin de proteſter à ſes Manes que je ne tarderai pas à la ſuite. Achevãt ſon diſcours, il diſſimule ſa paſſion & fait preparer ſon équipage, & part le lendemain. Quand il eſt arrivé à Bruxelles il va chez Lycidas, qui le voyant ſe jette à bras ouverts ſur lui, & puis profere ces pitoyables paroles: *Helas Monſieur, je ſuis delivré d'eſperance & de crainte. Ie n'ay plus d'eſpoir au monde, puis que j'ay perdu la douce conſolation de ma vie, & je ne crains d'y perdre rien plus, puis que j'y ay tout perdu. Il ne me reſte que le plaiſir que je reçois ſçachant, que je mourray bien-tôt, ſans cette conſideration j'aurois avancé déja la fin de mes jours.* Alidor qui avoit bien plus beſoin d'être conſolé, & qui reſſentoit une douleur penſa mourir à l'heure même, toutesfois diſſimulant ſon mal, il lui dit ſeulement, que ſi ſon courage genereux s'étoit fait paroitre en tant d'occaſions, il le devoit maintenant témoigner en cette perte, où il acquerroit plus de gloire qu'en tout autre, puis qu'elle étoit la plus grande qu'un mortel ſçauroit recevoir. Aprés quelques diſcours tenus d'une part & d'autre. Alidor prit congé de Lycidas ſans vouloir aucunement s'arrêter chez-lui, s'excuſant ſur quelques affaires qui le preſſoient. Avant que partir, il va à l'Egliſe où ſa Maîtreſſe étoit enterrée. Il y répandit mille larmes, & y profera mille paroles que ſa paſſion lui dictoit, & puis monta à cheval, & s'en retourne avec ſes gens en ſa maiſon, ne ceſſant de pleurer & de ſoûpirer. Quand il eſt chez lui, il ſe retire dans un ſien cabinet écarté, & alors la violence de ſa douleur qu'il avoit juſques ici retenuë, commence à lui faire proferer mille injures contre le Ciel. Il maudit les deſtins, mais plus encore la cruauté de Lycidas, qu'il croit

avoir empoisonné sa maîtresse : *Ha cruelle fortune ?* (disoit il) *que te reste t'il desormais pour me nuire? Si tu me voulois poursuivre avec tant de rigueur, que ne prenois-tu ma vie lors que je l'exposois librement aux perils & aux dangers ? Las! pour me tourmenter davantage tu m'as ôté celle qui m'étoit plus chere que la vie même, & par ce mal-heur arrivent tous les autres que tu me reservois. O ma douce lumiere vous êtes au Ciel bien-heureuse, & je demeure parmi les ennuis & les desespoirs. Helas ! je vous pleure, non pas pour la felicité dont vous jouissez, mais pour le regret que j'ay de ne vous avoir pas suivie, & de ne vous accompagner en vos aises.* Proferãt ce discours, il se réplit de desespoir, & veut se dõner d'une épée au travers du corps, quand Fatime, qui l'avoit suivi, entre dans son Cabinet, & lui remontre les actes qu'il faisoit indignes d'un Chrêtien, de murmurer ainsi contre Dieu: que nous naissons pour mourir, & que tous ces pleurs ni ces plaintes ne rameneront pas sa Maîtresse. Que s'il se donne lui-même la mort, il est en danger de ne la revoir jamais, puis que les Enfers sont destinez aux desesperez, & qu'il n'y a point de doute, qu'étant morte en bon état, elle ne soit maintenant au Ciel, jouïssant des liesses éternelles. Ces raisons eurent tant de pouvoir envers Alidor, que dés l'heure même il prit une autre resolution. Et bien (dit-il) je veux donc vivre, mais à cette condition, que vous m'assisterez en un voyage que je feray. Fatime le lui promet, & lui se resout au desespoir que je vais vous reciter.

Au tems qu'il perdit sa Maîtresse, la France étoit déja divisée en deux parties. Le Peuple de Paris oubliant la fidelité qu'il devoit à son Prince, venoit de rendre notable en infamie ce jour des Barricades si funestes en nos Histoires. On ne parloit que de sãg, &

que de carnage par toutes nos Provinces. Alidor qui pour pluſieurs raiſons que je tais maintenant, étoit obligé à un Prince de la maiſon de Lorraine prend ſujet de parler à ſa mere, & de lui remontrer l'orage aparent qui ſe levoit en France : que leur maiſon étant alliée de ce Prince, il étoit obligé d'un côté à ſuivre ſa fortune, & que d'autre part le devoir naturel qu'il devoit à ſon Roy le pouſſoit de ſe bander contre ſes propres amis & bien facteurs. Que pour ce ſujet il avoit reſolu d'aller faire un voyage en Italie & de paſſer là le tems aux exercices vertueux, attendant que la ſaiſon fût plus calme : que par ce moyen il ſe rendoit indifferent, & n'acquerroit point l'inimitié ni des uns ni des autres. Cette bonne Dame, qui n'avoit que ce Fils, & qui l'aimoit à l'égal d'elle-même trouva au commencement fort aigre de l'éloigner de ſes yeux, mais ayant bien peſé ſes raiſons, & conſideré qu'il ſe pouvoit perdre en quelque bataille, ou en quelque rencontre, elle lui fait donner l'argent qu'il voulu. Comme ſon équipage ſe preparoit, il fit apeler un peintre, & ſur un portrait qu'il avoit de ſa Maîtreſſe il en fait tirer deux autres en petit volume, l'un mort, & l'autre vivant. Quand le peintre eut achevé ſon ouvrage, Alidor les mit dans ſon ſein, & aprés il prend ſeulement avec lui Fatime & Anſelme ſon valet de Chambre, & en cette compagnie il part, & commande à ſes gens de ne le ſaluer d'ormais qu'au nom de ſa Maîtreſſe, de ne boire à lui qu'au nom de ſa Maîtreſſe : bref de ne parler jamais à lui que de ſa Maîtreſſe. Il arrive à Marſeille, & trouvant un Navire d'Eſpagne, qui étoit prêt de faire voile pour Alexandrie, il fit marché avec le Patron & ſe mit dedans. Les Mariniers penſoient faire bon voyage, quand une galiote de Turcs les attaqua, &

aprés leur avoir ôté ce qu'ils portoient, les mena pour eſclaves à Alger. Alidor qui reſſentoit ſon bien, & qui nonobſtant ſon extréme douleur faiſoit paroître je ne ſçai quoi de relevé par deſſus tous les autres, il fut mené au Roy. Ce Prince le voyant beau, ſi jeune, & de belle taille, le retient à ſon ſervice en qualité d'eſclave ſe ſervant de lui à ſa chambre. Ce Gentil homme faiſoit de ſi bonne grace ſes actions, qu'on eût dit qu'il avoit fait ce métier, toute ſa vie. Auſſi ſe fut-il rendu le plus accompli Cavalier de ſon tems, s'il eût pû dompter ſa folle paſſion. Ayant acquis la faveur du Roy d'Alger, il eut moyen de retirer prés de lui Fatime, & Anſelme ſon valet de chambre. Quand il eut demeuré ſix mois en cette ſervitude, le Roy d'Alger, qui le voyant toûjours triſte croyant qu'on lui eût fait quelque deplaiſir, le tire un jour à part, & lui tient ce langage, (Viens ça Chrêtien) que veut dire que je ne te vois jamais joyeux. Eſt-ce pour autant que tu n'ay point la liberté de retourner en ta patrie? Il me ſemble que ta condition n'eſt pas ſi mauvaiſe que tu portois eſtimer, puis que tu as acquis les bonnes graces d'un Prince, qui non ſeulement te mettra quand tu voudras en liberté, mais encore te départira de ſes biens, pourveu que tu veuilles demeurer à ſa Cour. Tenant ce diſcours, il jettoit ſes regards ſur Alidor, qui verſoit de ſes yeux une fontaine de larmes. Qu'as-tu (pourſuit le Roy) As tu receu du déplaiſir de quelqu'un des miés? Dis moi, & le jure par Mahomet, que j'en ferai la vengeance. Non Sire (répond Alidor) je ne vous ay que trop d'obligation. Je ne me plains auſſi d'aucun des vôtres, je regrette ſeulement la perte que j'ai faite il n'y a pas long-tems. Je ſuis inſenſible à tous les bon-heurs, & à tous les mal heurs, & je n'ai du reſſentiment que

pour cette perte ſeule. Comme il achevoit ces paroles il tira du profond de ſon cœur un ſoûpir qui émeut à compaſſion ce Prince, je veux (dit-il) que tu te découvres entierement à moi, afin que ſi je puis, je donne quelque allegement à ta douleur: Dis-moi donc qui tu es, & le ſujet de ton avanture. Puis que vous me preſſez de la ſorte (Sire) je ne veux pas être (repart Alidor) ſi mal apris de ne la declarer à vôtre Majeſté. Ie ſuis un Cavalier François, qui étoit ſorti de mon païs, en intention d'aller confiner mes jours aux deſert d'Egypte, pour y pleurer mon deſaſtre. Et pourquoi (demande le Roy?) N'y a t'il pas moyen de donner remede à ton mal? Non. Sire (dit Alidor) qui achevant ce langage, mit la main dans ſon ſein, & en tira les deux pórtraits qu'il avoit toûjours gardez juſques à l'heure, ſans les en retirer, horſmis que tous les matins, & tous les ſoir ils les prenoit, & les baiſoit & les adoroit, & parloit à eux, comme s'il eût parlé à ſa Maîtreſſe. Sire (pourſuit cet amoureux. infortuné.) *J'adore ce vif & pleure ce mort.* Ce diſant, il lui montre les deux tableaux. Le Roy d'Alger, voyant ce miſtere, aprit auſſi-tôt qu'un deſeſpoir d'amour le poſſedoit, dont il en eut encore plus de compaſſion, de ſorte qu'il ne ſe put tenir de larmoyer. Vrayement, dit-il, c'étoit une belle creature que ta Maîtreſſe: toutes fois il me ſemble que puis que tes plaintes, & tes pleurs ne la peuvent plus ramener, tu devrois enfin donner quelque relâche à ton affliction, & te conſoler par raiſon. Le conſeil en eſt pris. Sire (répond ce Cavalier) faſſe la fortune ce qu'elle voudra deſormais faire de moy, jamais je ne changerai d'humeur. Puis que tu es ſi obſtiné en ton mal-heur, dit le Roy, je ne te veux point contraindre. Dis-moi ſeulement ce que tu veux que je faſſe pour toy: ſi tu veux de-

meurer avec moy, je te ferai un des premiers de mon Etat, & par avanture le tems sera le medecin de ton infortune. Ie vous rends graces, Sire, repart Alidor, de tant de faveurs que vous m'offrez, sans que je l'aye merité. Je vous asseure que sans la resolution que j'ay faite de ne servir, & de n'adorer jamais autre que ma Maîtresse, il n'y a Prince au monde pour qui j'exposasse si librement ma vie, que pour le service de vôtre Majesté. Tout ce que je requiers d'elle, est seulement de me donner la liberté afin que je puisse accomplir mon entrepriſe, puis qu'il n'y a que la seule mort qui m'en puisse ôter la volonté. Ie te la donne dés à present, dit le Roy, & si je te ferai encore fournir de l'argent pour subvenir à tes neceſſitez. Alidor continua de le remercier, & lui dit qu'il n'avoit pas autrement besoin, car il avoit encore un diamant de mille écus, qu'il avoit caché sur lui lors qu'on le fit esclave. Ayant recouvert la liberté en cette sorte, & pour lui & pour ses gens alors il prit congé du Roy, & se mit dans un Navire, & arriva en peu de tems à Alexandrie, où il vendit son diamant. Aprés il s'habille en pelerin, & avec Fatime, & Anselme habillez de même, il se met en chemin, & fait tant qu'il parvient aux deserts de la Thebaïde, il n'est pas besoin que je decrive cette solitude. Les Histoires des anciens Peres Hermites la dépeignent assez. Je diray seulement qu'aprés avoir fait élection d'un haut rocher, proche de certains hermitages des Chrêtiens qui s'y tiennent il y fit bâtir une maisonnette en forme de Chapelle. Là il fit aussi dresser un Autel, où il mit un Crucifix au milieu, & à côté les deux portraits de sa Maîtresse. Durant qu'on bâtissoit cette Chapelle, Fatime le tira à part, & lui remontre le rang qu'il tenoit en France, le besoin que sa patrie

Pouvoit avoir de ſa valeur, & la reputation qu'il avoit acquiſe auparavant, qu'il le flétriſſoit, & étouffoit maintenant, en ſe confirmãt ainſi dans un deſert, qu'il ſeroit la fable & la riſée du monde, & que l'on diroit que la peur de combattre l'avoit reduit en ces extrémitez. Il lui mit en avant pluſieurs autres ſemblables raiſons pour le détourner de cette folle reſolution, & voyant qu'il y étoit obſtiné, & qu'il étoit impoſſible de lui arracher cette fantaiſie : pour moi (dit-il enfin) je ne ſuis ni fol, ni amoureux, vous êtes l'un & l'autre. Je n'ay point envie de paſſer mes jours inutilement parmi les bêtes ſauvages. Je ſuis contraint de vous dire adieu, puiſque vôtre folie eſt incurable & de m'en retourner en France ſans vous. Je vous y accompagné juſques au lieu où vous deſiriez de parvenir, puiſque vous êtes arrivé, je ne ſuis point obligé de faire davantage. Comment (dit Alidor) me voulez-vous donc abandonner ſi tôt ? Au moins attendez encore un peu de tems, ma vie ne ſera plus gueres longue. Aprés ma mort vous vous en retournerez, & en porterez les nouvelles à mes parens. Je n'en ſerai jamais (répond Fatime) le triſte meſſager, Dieu vous veille remettre en vôtre bons ſens. A dieu. Ce diſant, il part dés l'heure même, & s'en revient en France, pendant que ce mal heureux Cavalier demeure avec ſon valet de chambre, qui ne l'abandonna jamais.

Lors que la Chapelle fut achevée, & qu'en prophanant les ceremonies de l'Egliſe, il eut apendu les deux portraits de Callirée, il étoit à genoux à toute heure devant cét Autel : Tantôt il s'adreſſoit au vivant, & parloit à lui en cette ſorte : *Ha portrait qui me repreſente mes lieſſes paſſées, ſi les images des Saints ſe peuvent adorer ſans idolatrie puis que l'honneur*

qu'on leur rend se raporte tout à Dieu, & ne peux-je pas t'adorer? Tu es l'image d'une Deité, de qui dependoit tout mon bien, & tout mon bonheur. Veüille permettre le Ciel, que bien-tôt je la puisse revoir, & que mon ame qui ne vit qu'à regret dans ce miserable corps, puisse voler au sejour bien-heureux, qui retient la plus belle chose que la Nature ait jamais produite. Aprés il contemploit le mort & proferois ces paroles : *Ha ! seul repos de mes desirs combien me seroit la mort plus douce, & plus agreable que de voir un si tragique spectacle! O Parque inique, & detestable ! pourquoi lors que tu ravis le doux espoir de ma vie, ne me mis-tu pareillement au tombeau ? Ignorois-tu que nous n'avions qu'un même destin, & qu'il étoit impossible à l'un de demeurer au port tandis que l'autre faisoit naufrage ? O loup cruel, & ravissant! quelle furie, & quelle rage t'a poussé à commettre une si grande cruauté, que de faire mourir une si belle chose? Ces beaux yeux les miroirs de l'amour, & cette bouche le sejour des graces & des beautez t'on-tils pas pû fléchir à quelque compassion ? O Dieu ! avancez bien-tôt la fin de mes tristes jours, afin que je tienne compagnie à celle, sans qui je ne puis longuement être. O ma chere déesse en recompense de nôtre amour que la Parque ne peut éteindre, je ne vous puis offrir que des larmes, & que des gemissemens, que je continuerai à répandre sur cet Autel jusqu'à tant que mon ame dolente & affligée, abandonne la miserable prison de son corps.* Tels & semblables discours tenoit ce mal heureux à des choses inanimées, cependant que son valet de chambre qui avoit soin de lui en tout ce qui lui étoit necessaire pour l'aliment de sa miserable vie, l'avertit que son argent etoit court, & qu'il en devoit pourvoir avant qu'il en manquât du tout. Il croyoit que la necessité le divertiroit de la poursuite de sa folie, mais il fut trompé : car au lieu

que cét amoureux deſeſperé ſongeât à s'en retourner en France, il conjura tant ſon homme, qu'il lui perſuada d'y faire un voyage, pour y aller querir de l'argent. Cependant qu'Alidor continuë cette vie ſolitaire & lamentable, Anſelme part des deſerts inhabitez & trouvant un Navire à Alexandrie, qui vouloit partir pour Genes il ſe met dedans, & arrive en peu de tems au port de cette ſuperbe Ville. Il paſſe puis aprés les Alpes du côté du Mont-Cenis plus aiſément encore qu'i s ſoient tous pavez de neige, qu'il ne fait par les Villes, & les Provinces de France. Le glaive y exerçoit alors ſa cruauté par tout : le pere n'y épargnoit par le ſang de ſon propre fils, ni le fils celui de ſon propre pere. Le zele inconſideré de Religion animoit les plus chers amis les uns contre les autres.

Neanmoins il parvint à la fin en Picardie & trouva la mere d'Alidor au lieu de ſa demeure. Cette honnête Dame y paſſoit ſes jours en regrets pour l'abſence de ſon fils dont elle avoit apris les triſtes nouvelles par Fatime. Aprés qu'Anſelme lui eut raporté ce dont ſon fils la requeroit, & que lui même lui eut fait entendre la neceſſité où il ſe trouvoit reduit, elle commença à pleurer amerement, & dit à cet hõme, qu'elle étoit reſoluë de ne lui envoyer point la ſomme qu'il demandoit, mais ſeulement quinze cens écus pour ſe mettre en équipage, & pour s'en retourner. Qu'à ces fins elle prioit de le conjurer par tous les devoirs qu'on doit à une mere de revenir le plûtôt qu'il lui ſeroit poſſible, & de tirer tant de bons amis, qui le regretoit tous les jours, de l'ennui qu'ils recevoient, pour être privez de ſa perſonne & pour ſçavoir la deplorable vie qu'il menoit. Anſelme ayant receu cet argent, & promis à cette Dame de faire tout ſon poſſible, pour diſpoſer ſon Maître

à revenir. Si-tôt qu'il sortit de France,& s'étant mis sur la mer,il arrive à Alexandrie. De là il s'achemina au desert, où Alidor faisoit sa triste demeure, Il croyoit trouver son Maître en l'état où il l'avoit laissé : mais il fut déceu en sa croyance.La rigueur qu'il avoit exercée sur son corps,le peu de repos qu'il avoit pris depuis la mort de sa Maîtresse, enfin la melancolie & le tourment l'avoient tellement miné, que ne pouvant plus resister à tant de souffrances,il venoit de rendre l'esprit. Quelques bons Hermites qui tous les jours le visitoient, émeus de pieté & de compassion avoient allumé déja les cierges, & chantans sur lui l'Office des Trépassez s'aprétoient de le porter en terre.

Le pauvre Anselme voyant ce pityeux spectacle, tomba de son haut tout évanoüi. Aprés qu'il fut revenu à lui il se mit à proferer les plus pitoyables regrets que la douleur enseigne en son école. Helas ! (disoit-il)mon bon Maître,faut il que je sois si malheureux de vous perdre,lorsque je croyois vous trouver au lieu où je me separay de vous?Je vous ay trouvé mort, sans mouvement,& couché dans une biere. O amour, que tu causes de mal-heurs au monde!Tu mets dans le tombeau toute la valeur,& toute la courtoisie du monde. Desolé que je suis que feray-je donc desormais,que deviendray-je, puis que j'ay perdu celui de qui dépendoit mon espoir,& ma fortune?Je l'ay accompagné en son tourment, il faut que je le suive encore en sa mort.Ce disant,il étoit en volonté de se traverser le corps d'un coup d'épée, n'eût été qu'il se presenta devant les yeux. que s'il se tuoit, l'on ne sçauroit jamais la verité de la fin pitoyable de son maître:au contraire l'on croiroit que pour avoir son argent, il lui auroit coupé la gorge, & par ce moyen

ſa memoire ſeroit en horreur & en execration à tous ceux de ſon pays. Cette ſeule conſideration eut tant de pouvoir, qu'elle l'empécha de ſe donner la mort : de ſorte qu'aprés lui avoir fait dreſſer une tombe hõnorable, & rendu les derniers devoirs que l'on doit aux Trépaſſez, il s'en retourna en France avec l'argent qu'il y avoit receu. Quand il y fut de retour, il fit recit à la mere d'Alidor de la triſte fin de ſon fils, & reſtituales quinze cens écus. Grande fidelité, & bien rare au ſiecle où nous ſommes. Cette dolente Dame ne vécut pas long tems ayant perdu un ſi cher enfant. La douleur qu'elle en reſſentit lui donna dans peu de jours la mort. Dieu juſte Juge des vivans & des morts veüille traiter en l'autre vie l'ame d'Alidor plus doucement que l'Amour laſcif & deſordonné n'a pas fait ſon corps & ſon eſprit durant le le tems qu'il vivoit en ce monde.

Des Amours inceſtueuſes d'un frere & d'une ſœur, & de leur fin mal-heureuſe & tragique.

HISTOIRE V.

IL ne faut plus aller en Affrique pour y voir quelque nouveau monſtre. Nôtre Europe n'en produit que trop aujourd'hui. Je ne ſerois pas étonné des ſcandales qui arrivent tous les jours, ſi je vivois parmi des Infidelles. Mais voir que les Chrêtiens ſont tâchez des vices ſi execrables, que ceux qui n'ont pas la connoiſſance de l'Evangile n'oſeroient commettre, je ſuis contraint de confeſſer que nôtre ſiecle, eſt l'égout de toutes les vilainies des autres, ainſi que les Hiſtoires ſuivantes en rendent témoignage,

&

& particulierement cette ici que je commence à vous reciter.

En une des meilleures Provinces de France, apellée anciennement Neuſtrie, étoit un Gentil-homme de bonne maiſon, qui ſe maria avec une honnête Demoiſelle fille d'un autre Gentil-homme ſien voiſin. Ils eurent pluſieurs beaux enfans, & entre autres une fille que nous apellerons Doralice, & un fils plus jeune qu'elle de quelques dix-huit mois; que nous nommerons Lizaran. Cette fille & ce fils étoient ſi beaux qu'on eût dit que la Nature avoit pris plaiſir à les former, pour faire voir un de ſes miracles. Ils ſe reſſembloient ſi parfaitemẽt, que jamais la Bradamante de l'Arioſte ne fut ſi ſemblable à ſon frere Richardet. Le pere fut ſoigneux de les faire inſtruire en leur âge en toutes ſortes d'exercices vertueux, comme à jouer de l'Epinette, à danſer, à lire, à écrire, & à peindre. Ils y profitoient ſi bien, qu'ils ſurmontoient le deſir de ceux qui avoient la charge de les enſeigner. Au reſte, ces deux jeunes enfans nourris toûjours enſemble, s'aimoient d'une telle amour, que l'un ne pouvoit vivre ſans l'autre. Ils n'étoient jamais contẽs, que quand ils ſe voyoient, & mépriſoient de courir & de paſſer le tems avec les autres enfans de leur âge. En ce tems d'innocence tout leur étoit permis. Ils couchoient ordinairement enſemble, & par avanture ce fut trop long-tems. Les peres, & les meres devroiẽt bien prendre garde à ceci, pour les rẽdre ſages par cet exemple. Ce ſiecle, cõme j'ay déja dit, n'eſt que trop corrompu. Les enfans qu'on vient d'arracher de la mammelle, ſçavent plus de malice, que les enfans de douze ans n'avoient jadis de ſimplicité. Je crois fermement que le mal procede de cette trop longue accointance qui continüoit de jour à autre, & juſques

à ce que Doralice ayant déja atteint l'âge de dix à douze ans, & Lizaran étant entre neuf & dix ans fut envoyé en un College pour y étudier. Cette ſeparation leur fut ſi grieve, qu'ils en verſerent tous deux mille larmes. Ce n'étoit que ſanglots, & que ſoupirs interrompus d'une part & d'autre & que le pere & la mere attribuoient ſeulement à l'amitié fraternelle. Mais l'amour impudique, & deteſtable y étoit déja ſans doute mélée. L'aparence y eſt grande, ainſi que nous verrons par la ſuite de cette Hiſtoire.

Lizaran ayant été mené au College, en une des meilleures villes de la Province, ſe rendit en peu de tems ſi capable qu'il devança tous ſes compagnons. Quand il eut demeuré aux études l'eſpace de quatre ans, ſon pere eut deſir de le revoir il le r'apelle donc fort aiſe quand il le vit ſi beau, ſi ſçavant & déja grand. Mais ce ne fut rien au prix du contentement que ſa ſœur en receut. Elle ne ceſſoit de l'embraſſer, & de le baiſer, toutesfois ils n'avoient pas les privautez qui leur étoient octroyées en leur enfance. Et puis la honte les retenoit tous deux, & le peché deteſtable qui ſe repreſentoient devant leurs yeux. Toutesfois ni l'un ni l'autre ne pouvoient ſi bien refrener leurs maudites paſſions, qu'elle n'échapât par fois au frein de la raiſon. Cependant le pere fit retourner au College Lizaran pour y achever ſes études, pendant qu'il faiſoit deſſein de lui faire avoir une Abbaye. Il avoit pluſieurs autres fils, & étoit bien-aiſe d'accommoder cetui-ci qui étoit le cadet, de quelque bonne piece d'Egliſe, afin de décharger d'autant la maiſon. Ce qu'il fit, tandis que la beauté & la bonne grace de Doralice attiroient pluſieurs braves, & honnêtes Gentil-hommes à lui venir offrir leur ſervice. Elle fut recherchée d'une infinité de Cavaliers qui avoient

beaucoup de merite, & qui étoient d'âge sortable à celui de cette Demoiselle. Toutesfois preferant les moyens à toutes ces considerations, il l'accorda à un Gentil-homme son voisin, fort riche, mais déja grison. Ha maudite avarice, que tu causes de mal au monde ! Celui qui t'apella racine de tous vices, avoit bien cõnoissance de ce que tu es, & de ce que tu produis. Nôtre Histoire apelle ce Gentil-homme Timandre, heureux s'il eût passé le reste de ses jours sans s'allier avec une beauté trop jeune pour lui, & laquelle lui faisoit mille affronts, lors qu'il l'accostoit. Au moins quand les parties sont d'accord, la bõne volonté qu'ils ont l'une envers l'autre, suplée au deffaut de l'âge. Enfin Doralice, quelques plaintes qu'elle fasse, quelques larmes qu'elle répande, est contrainte d'obeïr à la volonté de son pere. Le mariage est conclud & Lizaran est apelé de ses études pour assister aux Nôces. Si tôt que sa sœur le vit, & qu'elle eut moyen de parler à lui sans étre entenduë d'aucun autre, elle commença à proferer ces paroles. *Mon cher frere, que je suis miserable? Faut-il que je passe la fleur de mon âge avec une personne que je deteste plus que la mort même? Mon pere n'est-il pas bien cruel, de me livrer entre les mains d'un mortel ennemi? Consumerai-je donc desormais mes jours en une servitude si contraire à mon âge & à mon humeur? Que servent les richesses si le contentement n'y est? Conseillez-mo, je vous prie, en une si grande affliction, je suis presque reduite à cette extremité, de me donner la mort de ma propre main.* Aprés que Lizaran eut écouté ses plaintes, il lui répondit en cette sorte. Ma chere sœur je plains vôtre infortune. Vôtre mal est le mien propre, j'en ai autant de ressentiment que vous même, je ne puis que je ne blame la cruauté de mon pere, de ce qu'il

vous marie ainſi outre vôtre gré, & avec un homme de qui l'âge eſt ſi different du vôtre. Toutesfois puis que la puiſſance que les Peres ont ſur leurs enfans eſt abſoluë, je vous conſeille de prendre patience. La fortune paravanture vous reſerve quelque choſe de meilleur. Au moins aſſeurez-vous qu'auſſi-tôt que vous ſerez mariée avec Timandre, je ne vous éloignerai gueres de veuë, & je ferai ma demeure ordinaire chez vous. Il m'eſt preſque impoſſible de vivre ſans vous voir. Achevant ce diſcours, ils s'embraſſerent & ſe baiſerent étroitement, & ſans la honte qui les retint, & la crainte qu'ils eurent, d'être aperceus, ils euſſent accompli leurs execrables deſirs. Doralice conſolée par la promeſſe de Lyzaran qu'elle aimoit non ſeulement comme frere, mais encore d'une amour violente par deſſus tout le reſte des hommes, ne ſe ſoucia gueres plus d'épouſer ce vieillard qui deſormais ſervira de converture à ſes abominables plaiſirs. Elle eſt donc épouſée, & Timandre recueille le fruit qu'il a tant deſiré. Aprés que la fête eſt finie, il emmene ſa femme à ſa maiſon, qui étoit un Château proche de celui de ſon beau pere. Lyzaran, qui n'étoit déja que trop ſçavant, ne retourna plus au College. Il joüiſſoit d'un bon benefice que ſon pere lui avoit fait obtenir. L'amour deſordonné qu'il portoit à ſa ſœur, ne permit pas qu'il fût long-tems ſans l'aller voir en ſon nouveau menage, il y faiſoit ſa demeure ordinaire toûjours auprés d'elle.

Leurs deſirs commencerent par cette frequentation à s'allumer de telle ſorte, que bien ſouvent ſans la honte d'un ſi grand & execrable peché, ils les euſſent tous aſſouvis.

L'horreur d'un tel crime ſe preſentoit ſouvent à leurs yeux, & particulierement à ceux de Doralice,

qui tenoit ce discours à elle-même. *Ha cruel Amour qui me fait follement aimer celui de-qui je devrois pour la proximité du lignage, non seulement fuïr l'impudique regard, mais encore craindre qu'autre que moi n'eût jamais connoissance de ma folle & incestueuse passion, à quoi me reservé-tu? Faut-il que je commette un peché si detestable! Otons cette maudite fantaisie avant qu'elle s'imprime plus avant, & representons-nous le malheur qui pourroit proceder d'un crime si detestable.* Ces bonnes inspirations la detournoient presque bien souvent de ses folles pensées, lors que la beauté, la bonne grace, & l'amour qu'elle portoit à son frere, s'opposant à même-tems, elles étoient aussi-tôt éteintes qu'allumées. *Et qui me peut* (disoit-elle par aprés) *empêcher d'aimer? N'est-ce pas une chose naturelle? Durant le tems d'innocence, & que l'on vivoit au siecle d'or, avoit-on toutes ces considerations? Les hommes ont fait des loix à leur plaisir: mais la nature est plus forte que toutes ces considerations, je la veux suivre puis qu'elle est une bonne & seure guide de nôtre vie.* Ainsi parloit cette execrable, tandis que son frere vivoit aux mêmes peines Enfin j'ay horreur de reciter ici leurs raisons maudites, & perverses, ce n'est pas mon intention: mon dessein est de dépeindre & de faire paroître la saleté du vice, & non de le deffendre. Je dirai donc qu'aprés plusieurs & divers mouvemens, ils prirent pour exemple la loi que Jupiter & Junon, execrables Deitez des Payens pratiquerent. Ils continuerent leurs detestables plaisirs, sans que personne s'en doutât. Encore qu'on les surprît, ensemble couchez sur un lit, qu'ils se baisassent devant tout le monde, & qu'ils s'écartassent dans les bois, & en des lieux solitaires, qui eût jamais presumé une telle accointance? Toutesfois le Ciel, qui ne peut plus long-tems souffrir cet horrible &

inceſtueux adultere, permit qu'un jour une ſervante les trouvant ſur le fait, elle en fit mille fois le ſigne de la Croix, & ferma les yeux, afin de ne voir une choſe ſi execrable. Et ne voulant pas tout à coup l'évanter, elle ſe contenta de remontrer privément à ſa maîtreſſe le grand crime qu'elle commettoit, & le grand ſcandale qu'il en proviendroit, s'il étoit découvert Doralice, au lieu de recevoir ſon avertiſſement de bonne part la traita le plus indignement du monde, car aprés l'avoir outragée de paroles, elle la batit fort bien, & puis lui donna ſon congé. Cette ſervante indignée du tort qu'elle avoit receu pour avoir procuré du bien, avertit ſecretement Timandre du ſujet qui avoit induit ſa femme à la chaſſer du logis, & qu'il prît garde ſur elle, que ſans doute le frere joüiſſoit impudiquement de ſa propre ſœur. Le mari bien étonné de cét avis, ne ſçavoit que dire, ni que faire. Une fois il vouloit ſans autre procure ſe vanger d'eux, tant le deſir de vangeance poſſedoit ſon ame; mais puis aprés venant à ſe repreſenter, que par avanture c'étoit une calomnie, il diſſimula ſa juſte douleur, épiant en tant de ſortes les actions de ſa femme, & de ſon beau frere, qu'il ne fut que trop aſſeuré de leurs inceſtueux deportemens.

L'amour qu'il portoit à ſa femme, joint à quelque opiniõ qu'il ſe forgeoit que paravanture cela n'étoit point veritable, encore qu'il en eût aperceu toutes les aparences, qui ſe peuvent remarquer, fit qu'il ſe contenta d'interdire à ſon beau frere ſa maiſon. Douceur fort grande d'un mari qui recevoit une ſi indigne offenſe. Voilà donc nos amoureux privez de ſe voir au grand déplaiſir de l'un & de l'autre. Doralice contrefait la femme de bien, s'informe de ſon mari, quelle animoſité il a contre ſon frere, qu'il lui

deffend ainſi ſon logis. Timandre lui met alors devant les yeux leur execrable paillardiſe,& le juſte reſſentiment qu'il en devoit avoir, s'il ne preferoit la douceur à la vengeance, lui promet de mettre toutes choſes ſous les pieds, pourveu qu'elle veüille deſormais vivre d'une meilleure vie,& demander pardon à Dieu, d'un crime ſi horrible & deteſtable,ſinon qu'il ſera contraint de faire exercer ſur eux le châtiment qu'ils ont merité. Elle oyant les raiſons de ſon mari, commença à verſer un torrent de larmes. Sa bouche profera puis apré des plaintes, & des regrets,joints à des ſermens ſi horribles qu'ils étoient capables de faire croire à Timãdre le contraire de ce qu'il ſçavoit bien,ſi la jalouſie n eût déja poſſedée entierement ſon ame. Les hommes qui tirent déja ſur l'âge, ne ſont pas tant allumez du feu d'amour que les jeunes:mais auſſi ils ſont beaucoup plus jaloux.Le moindre ſoupçon leur demeure dans la cervelle, & je vous laiſſe à pẽſer,ſi une choſe qu ils ont veuë de leurs propres yeux n'y eſt pas imprimée.Pour concluſion,il ne veut nullement que Lizaran revienne plus à ſon logis, & jure que s'il l'y rencontre, il lui fera un mauvais parti. Comme ces choſes ſe paſſoient, Lizaran s'étoit retiré au logis de ſon pere qui ne ſçavoit rien de tout ce mauvais menage. Il y demeuroit les jours & les nuits en tourmens,pour ne voir pas ſes deteſtables amours. Elle étoit d'autre côté la plus travaillée d'ennui,& de deplaiſir, que l'on puiſſe imaginer. A la verité,s'ils n'euſſent été ſi proches deſang,ils ſeroient plus excuſables en leur fole paſſion;car elle étoit une des beautez les plus parfaites que j'aye jamais veuë & lui l'un des plus beaux Gentils hommes qu'on puiſſe voir .Mais quand je penſe à leur vice ſi ſcandaleux, je ſuis contraint de m'étonner, comme

Dieu qui voit tout, pouvoit tant ſouffrir cette méchanceté, ſans la punir. Sa patience eſt bien grande, d'attendre ſi long tems à penitence des pecheurs ſi obſtinez en leur malice. Aprés que Lyzaran eut ſejourné quelques mois chez ſon pere, le deſir de revoir ſa ſœur ne permit pas qu'il y demeurât davantage, ſans lui faire ſçavoir de ſes nouvelles par une lettre qu'il lui écrivit en ces termes.

Ie ſuis aux peines de la mort, étant privé du plaiſir de vous voir. S'il faut que je demeure ſi long-tems éloigné de vos beaux yeux, vous ferez une perte que vous ne recouvrerez jamais. Le moyen de conſerver ma vie eſt, que je puiſſe parler à vous, afin de vous tirer de la captivité où vous êtes reduite & au tourment que j'endure en cette cruelle abſence. Aportez-y tout le remede que vous pourrez (ma chere ſœur) ſi vous deſirez vôtre repos, & ma vie qui ne depend que de vôtre veuë.

Quand il eut écrit & fermé cette lettre, il la bailla à un valet de ſon pere, en qui il ſe fioit entierement. Cet homme apris en ce qu'il devoit faire, arriva un ſoir au Château de Timandre, feignant de venir d'autre part que de la maiſon de ſon beau pere. Il y fut bien receu ſans qu'on le ſoupçonnât de ſon meſſage. Le ſoir il bailla la lettre à Doralice, qui l'ayant leuë ne voulut faire d'autre réponſe à ſon frere, ſinon qu'elle chargea ce valet de lui dire, qu'il vint le lendemain ſur le tard la trouver ſecretement au logis par la porte du jardin qu'elle lui feroit tenir ouverte, & où elle l'attendroit. Ce valet ayant le lendemain pris congé de Timandre, & de ſa femme, ſans avoir autrement connoiſſance des déportemens du frere & de la ſœur, retourna au logis de ſon maître, où il raporta à Lyzaran ce que ſa ſœur lui mandoit. Lui ayant apris cette nouvelle, monte à

cheval,& arrive le soir même au lieu où sa sœur l'attend. Aprés s'être embrassez, & contentez leurs apetits desordonnez, ils delibererent ensemble du moien qu'ils pourroient prendre pour jouir avec plus de liberté de leurs plaisirs. C'est que le lendemain elle prendroit tous ses joyaux, & puis sur le soir, lors que tout le monde seroit couché, il la monteroit en croupe,& aprés cela ils s'en iroient en quelque Province pour y passer le reste de leurs jours. Entrepriſe remplie autant de temerité, que de passion desordonnée. Le tems s'aprochoit qu'ils devoient recevoir le châtiment de leur execrable adultere. La justice Divine qui marche pas à pas d'haleine, étendoit déja son bras de fer.

Ils firent ce qu'ils avoient resolu,& le voyage que le mari devoit le lendemain faire en certaine Ville de la Province favorise leur dessein. Le jour qui suivit le soir de leur fuite étant venu, les domestiques du logis étoient tous étonnez de ne voir point leur maîtresse. Ils chercherent par tout, mais ils l'avoient beau chercher, elle & son frere étoient déja bien éloignez. Le mari étant revenu quelques jours aprés il fut bien étonné de ne l'y trouver pas. Il courut vers le logis de son beau pere, pour en aprendre des nouvelles. Sa peine lui fut inutile, il n'y trouve ny femme, ny son beau-frere; nul ne sçavoit où il étoit allé. Cela lui fit aussi-tôt juger de ce qui en étoit, & dés l'heure même il vit son beau-pere, à qui il fit entendre avec beaucoup de plaintes & de regrets, du tort que ses enfans lui faisoient Qu'il avoit long-tems dissimulé leur execrable vilainie, parce que peu de personnes en avoient connoissance, & tâché de les ranger en un meilleur train de vie: mais que maintenant leur salut étoit desesperé, & qu'il étoit la fable & la risée de

tout le monde ; de ſorte qu'il deſiroit d'en tirer raiſon par la voye de la Juſtice. Le pauvre vieillard de pere ayant oui les juſtes reſſentimens de ſon gendre tomba de ſon haut pâmé de douleur: Quand il eut un peu repris ſes eſprits il commença à maudire la fortune, qui ſur la fin de ſes ans lui donnoit une ſi cruelle traverſe. La mere de l'autre côté penſa mourir d'ennui. On n'entend que regrets & que gemiſſemens dans le logis. Le bruit de cette avanture s'épand par tout le païs. Tout le monde en parle, mais diverſement. Les uns ne peuvent croire une telle méchanceté, mais ſeulement que Lizaran, de pitié qu'il a euë de voir ſa ſœur indignement traitée par un mari jaloux, l'a retirée de cette captivité. Les autres diſent au contraire, que ſi cela étoit, ils ne s'en ſeroient pas enfuis ſi ſecretement, & qu'ils auroient découvert leur entrepriſe à d'autres.

Tandis que les choſes paſſent de la ſorte ces inceſtueux adulteres vont par les villes & par les Provinces de France, ſans être connus de perſonne. Tantôt ils ſont en Poitou, tantôt en Anjou, & maintenant en Bretagne. Enfin croyant être découverts, ils penſent qu'il n'y a ville en France où ils ſe puiſſẽt mieux cacher que dans Paris. Cette multitude de perſonnes qui fait un petit monde, les doit tenir clos, & couverts, à leur opinion, mieux que s'ils étoient en Canada. Opinion qui leur reüiſſit pour quelques tems, mais qui les trompa à la fin. Il falloit que le deteſtable crime qu'ils commettoient devant Dieu, fût publié devant les hommes par un châtiment public & exemplaire. Timandre avoit envoyé de tous côtez par toute la France à ſes amis pour tâcher de les pouvoir prendre, & pour cét effet il les dépeignoit vivement. A la fin étant lui-même un jour à Paris

un de ſes amis le vint l'avertir qu'il avoit aperceu ſon beau-frere, & découvert le lieu où il étoit logé. Le mari bien aiſe de cette nouvelle, va ſoudain vers un Commiſſaire à qui il fit ſa plainte, & puis il le mena à la demeure où ces adulteres ſe retiroient.

Il étoit nuit, & les portes du logis étoient fermées. Le Commiſſaire les fait ouvrir, & aprés s'être informé de l'hôte, en quelle chambre logeoit un jeune Gentil-homme avec une jeune Demoiſelle, & appris ce qu'il demandoit, il monta accompagné d'un nombre de Sergens. Il frapa à la porte. Au commencement l'on fit quelque difficulté de l'ouvrir, car ils étoient couchez : mais le Commiſſaire ayant menacé de l'enfoncer, on lui ouvrit. Elle étoit dans le lit, & lui à demi habillé. Le Commiſſaire les ayant faits priſonniers de part le Roy, il commãda à Doralice de s'habiller. On ſe ſaiſit de leurs hardes, & on les mene au Châtelet. Le mari le lendemain raporte l'information qu'il avoit déja faite, & fait ouïr de nouveaux témoins. Les coupables ſont ouis. Doralice étoit groſſe, on lui demande de qui ? car elle ne pouvoit dire des œuvres de ſon mari, s'étant abſenté de lui depuis huit mois, n'étant groſſe que depuis quatre. Elle ne ſçait que dire à cette demande. Ses reponſes ſont variables ; Tantôt elle dit une choſe, & puis une autre, & pour concluſion, que c'eſt d'un valet de ſon mari qu'elle nomme : ce valet eſt interrogé, mais l'on découvre en peu de tems ſon innocence : Elle n'accuſe neanmoins jamais Lizaran. Cependant elle & ſon frere aprés tant d'indices & de preuves ſon condamnez à perdre la tête : mais auparavant que prononcer la ſentence, les Juges attendent qu'elle ſoit delivrée de ſon enfantement qui fut d'une fille. Leur jugement leur eſt puis aprés ſignifié. Ils en apellent à

la Cour. Pluſieurs pourſuivirent leur delivrance : car ils ne manquoient pas ni d'amis ni de moyen. Le Pere même prit leur fait à cauſe, & informa de mauvais traitemens que ſon Gendre avoit fait de ſa fille, & comme cela avoit donné ſujet à ſon frere, pour la compaſſion qu'il en avoit euë de la lui ôter, & de l'emmener. Lui au contraire produit ſes informations, & fait voir au Senat leur inceſte & adultere plus clair que le jour. Enfin cette venerable aſſemblée de gens les plus ſçavans, & les plus juſtes du monde, ayant examiné, & peſé cette cauſe au poids de l'équité, comfirme par ſon Arreſt la ſentence du Châtelet.

Ce miſerable pere ayant apris la teneur de ce juſte Arreſt, ſe va jetter aux pieds du Prince, pour obtenir leur remiſſion. Les armes qu'il répandoit aux pieds de Henri le Grand, les ſoupirs, & les regrets qui ſortoient de la bouche de ce Gentil-Homme tout chenu de vieilleſſe, toucherent vivement le cœur de cet invincible Monarque, qui n'étoit que trop ſenſible à la pieté.

Mon Pere, lui dit-il levez vous, & me dites le ſujet de vôtre dueil, j'y remedierai ſi je puis. Helas ! Sire répond cet infortuné, je vous demande la vie de mes enfans, qui ſont prets d'être executez, s'ils ne ſont ſecourus de vôtre miſericorde. S'il y a, repart le Roy, quelque aparence qu'ils doivent vivre, je leur donne la vie. Et comme il ſe vouloit informer plus avant du ſujet de leur condamnation, un Seigneur qui l'accompagnoit lui aprit en peu de mots ce qu'il en ſçavoit. Mon pere, dit alors le Roy, je ne ſçaurois devant Dieu pardonner ce crime, il eſt trop grand, il faudroit qu'un jour j'en rendiſſe compte à celui qui m'a conſtitué ſouverain Juge de ſon peuple.

Le pauvre pere apercevant qu'il falloit que la Justice fût exercée sur sa miserable geniture, n'eut autre recours qu'aux pleurs & aux cris.

Cependant l'Arrest est prononcé aux coupables. On leur donne le tems de se confesser. Courage mon frere, dit alors Doralice, puis qu'il faut mourir, mourons patiemment. Il est tems que nous soyons punis de ce que nous meritons. Ne craignons plus de confesser nôtre peché devant les hommes, aussi bien faut-il que nous en rendions bien tôt compte à Dieu. Sa misericorde est grande, mon cher frere, il nous pardonnera, pourveu que nous ayons une vraie contrition de nos fautes. Helas ! Messieurs, dit-elle puis aprés aux Juges, je confesse que je merite justement la mort : Mais je vous suplie de me donner la plus cruelle qui se puisse imaginer, pourveu que vous donniez la vie à ce pauvre Gentil-Homme. C'est moi qui suis cause de tout le mal. J'en dois recevoir toute seule la punition, & puis sa grande jeunesse vous doit toucher à compassion. Il est capable de servir un jour son Prince en quelque bonne occasion.

Elle tenoit ces discours aux Juges, afin de les émouvoir à pitié & compassion pour son frere. Mais c'étoient paroles perduës. La Sentence étoit déja prononcée, & eux livrez entre les mains de l'executeur de la haute justice. Ce fut en la place de Greve où l'execution se fit. Jamais on ne vit tant de peuple qui accouroit à ce spectacle. La place en étoit si remplie qu'on s'y étouffoit. Les fenêtres & les couvertures des maisons en étoient toutes occupées.

Le premier qui parut sur cét infame Theatre fut Doralice, avec tant de courage & de resolution, que tout le monde admiroit sa constance. Tous les assistans ne pouvoient défendre à leurs yeux de pleurer

cette beauté. Auſſi étoit-elle telle qu'on en trouveroit bien peu au monde, qui lui puſſe être comparables. L'on eût dit quand elle monta ſur l'échafaut, qu'elle alloit joüer une feinte Tragedie, & non pas une veritable. Jamais elle ne changea de couleur. Aprés avoir jetté les yeux d'un côté & d'autre, elle les éleva au Ciel, & puis les mains jointes elle fit cette priere.

O Seigneur, qui êtes venu au monde pour le pecheur, & non pour le juſte, prenez pitié de cette pauvre pechereſſe, & faites que la mort infame de ſon corps qu'elle reçoit maintenant, ſoit l'honorable vie de ſon Ame. Pardonnez encore, ô Dieu de miſericorde, à mon pauvre frere, qui implore vôtre merci. Nous avons peché, Seigneur, nous avons peché, mais reſſouvenez-vous que nous ſommes les ouvrages de vos mains. Pardonnez nôtre iniquité non pas comme aimant le vice, mais comme aimant les humains, en qui les vices ſont attachez dés le ventre de leur mere.

Ayant achevé ſa priere, elle ſe dégraffa elle-même ſans vouloir permettre au Bourreau de la toucher. Ayant ôté ſon rabat, elle ſe mit à genou, & l'executeur lui banda les yeux, & comme elle recommandoit ſon ame à Dieu, il ſepara d'un coup la tête d'un ſi beau corps, de qui la beauté étoit obſcurcie par ſon abominable paſſion. Quand cette execution fut faite, un des valets du Bourreau tira le corps à l'écart, & en le retirant le découvrit juſques à demi greve & fit voir un bas de ſoie incarnat, ce que fâcha tellement le Bourreau, qui ne ſe pouvoit contenir lui-même de pleurer avec tous les aſſiſtans, qu'il pouſſa d'un coup de pied ſon valet, de ſorte qu'il le fit cheoir de l'échauffaut en bas. Auſſi une telle beauté, encore qu'elle eût merité la mort ne devoit pas

être si vilainement traitée, tant pour la maison donc elle étoit issuë, que pour l'heureuse fin qu'elle venoit de témoigner.

Tout le peuple pleuroit encore à chaudes larmes, quand on fit mourir le frere sur l'échafaut. Si la compassion avoit émeu l'assemblée pour le sujet de la sœur, la pitié qu'elle eut pour celui du frere ne la toucha pas moins. Il ne pouvoit avoir que vingt ans, & à peine un petit cotton, messager de jeunesse paroissoit à ses joües. Il étoit le vivant portrait de sa sœur, comme nous avons déja dit, & par consequent doüé d'excellente beauté. Quand il vit cette belle tête separée d'une si belle gorge il pensa rẽdre soudain l'esprit, sans attendre l'execution du bourreau : *Helas !* dit-il, *me pauvre sœur, que n'exerçoit-on toute la cruauté qu'on eut sçû imaginer contre moi, pourveu qu'on vous eût donné la vie, & qu'on se fût contenté de vous enfermer dans un Monastere. Il n'est tourment si rigoureux que je n'eusse souffert avec allegresse. Mon ame auroit quitté ce miserable corps avec contentement de ne voir point mourir celle à qui j'ay causé la mort. L'on devoit excuser sa fragilité, & tourner toute la coulpe sur moi, comme sur l'autheur du crime. O Dieu ayez pitié de son ame, & de la mienne, qui n'a son recours qu'à vôtre misericorde !* Il proferoit ces paroles avec tant de zele, que tout le peuple en ressentoit une grande douleur. Aprés qu'on lui eut ôté son pourpoint, & fait les cheveux il s'agenoüilla. Le bourreau lui voulut bander les yeux, mais il ne voulut jamais. Décharge, tire seulement ton coup, j'ay assez de courage pour le recevoir. Tu as déja veu la constance de ma sœur. Tu dois penser que je suis son frere, & que par consequent la raison veut que j'aye encore plus de courage : Ayant fini son discours, il se mit à dire, *In manus*

tuas, tandis que l'executeur lui fit voler la tête, leurs corps furent le jour même emportez, & mis dans une biere, pour être enterrez dans une Egliſe de Paris, où ils repoſent avec ces mots.

Ci gîſent le frere & la ſœur: Paſſant ne t'informe point de la cauſe de leur mort, paſſe, & prie Dieu pour leurs Ames.

C'eſt la fin tragique & lamentable de Lyzaran, & de Doralice, que le Ciel avoit pourveus de beauté & d'eſprit, autant que toute autre perſonne. Leurs execrables amours avancerent la fin de leurs jeunes ans. Exemple memorable, qui doit faire trembler de peur les inceſtueux & les adulteres: Dieu ne laiſſe rien d'impuni. Sa vengeance trouve toûjours le coupable s'il perſevere en ſa malice. Tels exemples ſont ſi rares parmi les Payens, qu'à peine n'en trouveroit-on deux ou trois dans leurs fables, voire même ſans que l'adultere y ſoit conjoint. Dieu veuille ſi bien défendre ſon peuple des aguets de Satan, que jamais un tel ſcandale n'arrive plus parmi nous.

De la conſtante & deſeſperée reſolution d'un Gentil-Homme, & d'une Demoiſelle.

HISTOIRE VI.

QUand je lis des Hiſtoires des Payens, & que j'y trouve des exemples d'amour, de conſtance, & de fidelité juſqu'au dernier ſoûpir de la vie, que j'y vois des reſolutions que des perſonnes ont autrefois priſes, à ſe donner la mort de leurs propres mains, avant que la recevoir de celle de leurs ennemis, ou plûtôt qu'être menez en triomphe, & qu'honnorer

leur victoire, je ne puis que je ne loüe leur courage, puis qu'ils ne faisoient autre profession, que de ne craindre point la mort, & qu'ils étoient privez de la claire lumiere du Soleil de Justice, qui nous deffend le desespoir sur peine de faire perte de la plus chere partie que nous ayons. Mais lors qu'il se trouve parmi nous qui sommes Chrêtiens, des hommes qui pratiquent la même resolution, je dis que ces personnes sont du tout éloignées de leur salut, & qu'au lieu d'être loüables, leur memoire est pleine d'infamie. L'histoire que j'écris maintenant arrivée depuis trois ou quatre ans, traite d'une constance plus prodigieuse qu'imitable. La posterité la lira pour lui servir d'exemple à bien vivre, & à n'irriter point la vengeance du Ciel, qui permet quelquesfois la peine du peché, & la perte des hommes, ainsi que je vous vais raconter. Valeran étoit un Gentil-homme de Picardie, qui durant nos troubles derniers avoit acquis une grande reputation parmi ceux qui suivent le train des armes. La fortune l'avoit favorisé en toutes ses entrepriſes. Son nom étoit craint, & redouté de ses voisins, Si-tôt qu'il se faisoit quelque partie au païs, on l'invitoit à s'y trouver: soit en des rencontres ou des duels qui ne sont que trop ordinaires en France, encore que nos bons Rois, & particulierement Henri le Grand d'heureuse memoire, & la sage Reine Regente son épouse, ayent fait publier des Edits rigoureux, pour empêcher ces funestes journées, où l'on perd miserablement le corps & l'ame. En ce qui concerne l'honneur des hommes, il avoit toûjours fait paroitre une franchise, & un courage genereux. Les belles parties dont il étoit accompli, lui acquirent l'amitié d'une jeune & belle Demoiselle, que nous nommerons Amarille. Leur amour fut si violente, que

cette fille lui laiſſa cueillir le fruit qu'elle avoit conſervé cherement juſques à l'heure. L'honneur qui doit être en ſi grande recommandation aux femmes, & notamment à celles qui ſont de noble extraction, n'eut point d'égard en ſon endroit. Le reſpect qu'elle devoit à ſa mere, qui étoit vefve, ni la crainte de ſes parens, ne furent pas capables de l'empêcher de ſe donner à Valeran. Ce Gentil-homme poſſeſſeur de cette beauté s'eſtimoit heureux d'avoir fait une telle acquiſition, & leurs affections étoient ſi bien liées, qu'Amarille ne fait point difficulté d'aller faire ſa demeure avec lui dans une même maiſon, ſans qu'il y eût entre eux autre promeſſe de mariage que l'union de leurs corps. Comme ils étoient enyvrez en leurs amours, & qu'ils ne s'éloignoient gueres l'un d'avec l'autre, & que même ils avoient déja une fille, il arrive que Valeran ſe trouve un jour en une aſſemblée de Gentils hommes. Aronce y étoit auſſi. C'étoit un Cavalier voiſin de Valeran, fort renommé pour ſa valeur, & pour ſa courtoiſie. Je ne ſçaurois dire particulierement l'origine de leur querelle. J'ay ſeulement apris que lui & Valeran ſe picquerent pour peu de choſe. Ils en fuſſent venus aux mains, ſi leurs amis communs ne les en euſſent empêchez. On les mit d'accord, & on leur fit jurer amitié. Aronce y proceda fort franchement, mais non pas Valeran, qui croyant être encore offenſé, quelque accord qu'il y eût, ne ſonge depuis qu'à ſe venger, & à lui ôter la vie. Juſques alors on l'avoit eu en eſtime de genereux, & jamais il n'avoit fait paroître aucun trait de cruauté, ni de manque de courage. Mais en une heure il perdit la reputation qu'il avoit ſi long tems conſervée. Soit doncques qu'il ne ſe ſouciât de l'honneur, ou qu'il redoutât l'épée de ſon ennemi, il ſe reſolut de le pren-

dre à ſon avantage & de le tuer par ſupercherie. Pour parvenir à ſon deſſein il épia tant ce Gentil-homme, qu'enfin il le rencontra à la campagne, accompagné ſeulement d'un petit laquais. Si-tôt qu'Aronce le vit, lui qui ne ſe doutoit nullement de ſa trahiſon s'aprocha, & le ſalua. L'autre lui rendit ſon ſalut, & comme ils cheminoient enſemble, Valeran lui lâche un coup de piſtolet, & lui en donne dans la tête.

L'infortuné Gentil-homme tombe de cheval roide mort, & l'autre gagne au pied, & ſe retire au Château de Moyencourt, apartenant à Monſieur le Comte de Sault. La nouvelle de cét aſſaſſin fut incontinent épanduë par tous les environs. Tous ceux qui avoient autresfois eu en eſtime ce Gentil-homme, commencerent à le blâmer de cruauté, & de peu de courage, Aronce apartenoit à tant de gens d'honneur, qu'on vit bien-tôt des preparatifs pour tirer raiſon de ce meurtre? Ils firent informer de l'excez, & tâcherent de l'attraper : mais il ſe tenoit clos, & couvert dans Moyencourt, place aſſez forte, où ſa Maîtreſſe étoit venuë, avec reſolution de le ſuivre, & de l'aſſiſter en la vie & en la mort, comme fit Ipſycrate autrefois à Mithridates ſon mari. Les parens du deffunt voyant que la Juſtice du païs n'étoit pas capable de force de contumace, s'acheminerent à la Cour, à genoux implorerent l'aſſiſtance de Henri. Ce grand Monarque, ennemi juré de la ſupercherie, ayant apris l'acte indigne de Valeran, fit venir le grand Prevôt de ſon Hôtel de France, & lui commanda expreſſement de ſe ſaiſir de la perſonne de ce perfide, & de l'amener pour être procedé contre lui par les voyes du droit. Le grand prevôt obeïſſant à ſon Prince, fit partir ſur le champ la Morliere, l'un de ſes Lieutenans de Robe-courte, à qui il bailla une douzaine

d'Archers pour l'aſſiſter. La Morliere ſe tranſporte devant le Château de Moyencourt, & aprés l'avoir ſommé d'obeïr à ſa Majeſté ; qui étoit, que Valeran la vint trouver à Paris, il n'eut pour toute réponſe qu'un refus. Le Lieutenant du grand Prevôt lui reitera le commandement, ſur peine de deſobeïſſance, & d'être atteint de crime de leze Majeſté, & lui demanda, s'il ne le connoiſſoit pas. Ie vous reconnois aſſez (répond Valeran) les cazaques de vos Archers me témoignent aſſez que vous êtes un des Officiers du Roy : mais pour tout cela je ne ſuis point d'avis d'obeïr au commandement que vous me faites, que premierement je ne voye mon abolition ſignifiée, & ſellée du grand ſeau, ou que Meſſieurs de Crequi & de Sault, ne viennent ici eux-mêmes en perſonnes pour me rendre en leurs mains. C'eſt peine perduë de penſer me tirer hors d'ici autrement. J'ay reſolu de n'en faire autre choſe.

La Morliere voyant ſon opiniatreté, & qu'il lui étoit impoſſible de prédre la place ſans avoir un plus grand ſecours, s'achemine à Noyon, à Peronne, & à Amiens, exhibe la commiſſion du Roy, & ſomme les garniſons qui ſont en ces trois villes de lui prêter main forte pour l'execution du vouloir de ſa Majeſté. Les Capitaines obeïſſans au mandement, ſe diſpoſent, & ſe mettent en ordre pour aller donner l'aſſaut à la place. Mais s'ils aſſaillent bravement, ils ſont repouſſez courageuſement. Valeran accompagné d'Amarille ſa Maîtreſſe, tire ſur eux, & en bleſſe cinq ou ſix. Cette courageuſe Demoiſelle armée de toutes armes paroit comme une Amazonne ſur le baſtion, tantôt avec une arquebuze, & tantôt avec une picque. Quand Valeran n'auroit point de cœur, la brave reſolution de ſa Maîtreſſe ſeroit capable de le ren-

dre le plus courageux de la terre. *Mourons*, disoit-elle, *mon cher ami, plutôt que de nous rendre à la merci de ceux en qui tu ne trouveras jamais de pitié. Si je craignois la mort, je m'en pourrois bien exemter, puis que je ne suis nullement coupable de ce dont l'on t'accuse. Mais ma vie est si bien attachée avec la tienne, qu'il m'est impossible de te survivre.* Valeran tout étonné de son grand courage, s'efforçoit de la faire retirer de peur qu'il avoit que quelque coup d'arquebuze ne l'envoyât en l'autre monde. *Mon ame*, disoit-il, *je vous conjure par l'amour qui nous a jusques ici assemblez avec tant de concorde, d'épargner vôtre vie. Ie suis assez capable de me defendre de ceux qui nous attaquent, sans que vous y employés vôtre courage. Laissez moi seul soutenir cét assaut, & si je meurs, ayez soin que mon corps ne tombe point entre les mains de nos ennemi. Octroyez-moi cette requête, pour derniere obligation de tant d'autres que je vous ay.* Que vous mouriés, répond-elle, & que je vive, vous pensez à une chose impossible. *La Parque a filé dans un même fuzeau mon destin avec le vôtre. Mon sort & le vôtre ne sont qu'une même chose. Si vous faites naufrage, croiez-vous que je veuille demeurer au port? Non, non si vous êtes forcé par vos adversaires, il faut que la mort nous ravisse tous deux à même instant, que nos ames soient portées ensemble au lieu qui leur est destiné.* Cependant qu'ils se preparent à mourir plûtôt qu'à se rendre, la Morliere sage & bien aviſé voit qu'il ne peut forcer la Place par assaut, sans perdre beaucoup de gens, fait venir deux Petards de Noyons. Mais avant qu'on les pose, il tâche de reduire ce miserable à composition, le fait derechef sommer. La peine qu'il y prend est inutile. Valeran ne peut point s'y resoudre. Le Prevôt tente une autre voye, il prie le Curé de Moyencourt, hom-

me docte,& de bonne vie,de parler à ce deſeſperé,& de tâcher par ſes ſaintes remontrances, de le ranger au devoir. Le Curé s'aproche des murailles, & démande à parlementer. Valeran paroit, & le Curé lui remontre le peu de ſujet qu'il a de ſe perdre de la ſorte, lui met devant les yeux la clemence du grand Monarque tant celebre dans nos Hiſtoires modernes: lui aprend que le Roy avoit les mains longues, & que c'étoit tenter l'impoſſible, que de cuider faire reſiſtance à la force d'un ſi grand Prince. Il l'avertit puis aprés de ne penſer pas tant à ſauver ſon corps qu'il en oublie le ſalut de ſon ame. Que le deſeſpoir où il le voyoit porté, cauſeroit la perte de l'un & de l'autre: qu'il étoit ſon Paſteur, & par conſequent obligé pour la décharge de ſa conſcience de lui tenir ce diſcorrs qu'il devoit recevoir en bonne part, & le croire pour ſon bien,pour ſon honneur,& pour ſon ſalut. Valeran aprés l'avoir écouté avec patience répondit en cette ſorte: Je vous remercie, Monſieur le Curé, du ſoin que vous avez de la conſervation de ma vie & de mon ſalut. Je prendrois en bonne part vôtre avis & le ſuivrois, ſi c'étoit en un autre lieu qu'en cetui-ci. Pour concluſion, mes ennemis n'auront jamais ce contentement de me voir porter ma tête ſur un échaffaut. Je ſçai qu'il n'y aura jamais de pardon pour moi: ſi bien que ma reſolution eſt de mourir ici. Dieu eſt pitoiable & miſericordieux,par avanture qu'il aura merci de mon ame. Je vous prie de vous retirer, & de raporter à ceux qui vous ont ici envoyé,qu'ils faſſent du pis qu'ils pourront, & que pour moi je n'en ferai autre choſe. Le bon Curé voyant qu'il employoit inutilement le tems envers ce miſerable le recommanda à Dieu, & s'en retourna.

Lors que la Morliere eut apris par la bouche du Curé l'obſtination de Valeran, il voulcit encore eſſaier un autre moyen, pour tâcher à divertir ce perdu de ſa folle reſolution. Il avoit leu dans les vies des hommes illuſtres de Plutarque, comme Coriolanus indigné de l'affront qu'il avoit receu de ſes Citoiens tenoit la Ville de Rome ſi étroitement aſſiegée qu'elle alloit être au pillage de ſes ennemis. Le Senat, les Veſtales, ni les Haruſpices, n'avoient pû adoucir ſon fier courage. Au lieu d'éteindre le feu de ſon courroux, ce n'étoient que des allumettes qui l'enflammoient davantage, lors que ſa mere ſortant de la Ville, & ſe proſternant devant ſon fils, amollit de ſes larmes ce cœur de diamant. La Morliere crut que la mere d'Amarille toucheroit peut-être le courage de ces deſeſperez, par ſes larmes & par ſes plaintes. Il l'envoya querir, afin qu'elle mît peine de venir à bout de ce où tous les autres avoient failli. Lors que cette bonne Dame fut dedans le Château, où le Lieutenant du Prevôt lui donna moyen d'entrer, en faiſant retirer les compagnies de ſoldats, elle ſe mit à verſer un torrent de larmes, en preſence de ſa fille, & de ſon ami, & puis profera les plus pitoyables paroles qu'on aprend de la douleur. Que penſez-vous de faire miſerables, diſoit elle, ne voyez-vous pas que vous vous perdez malheureuſement par vôtre obſtination. Le petard eſt déja tout prêt, pour donner entrée à ceux, de qui il ne ſera pas puis aprés tems d'implorer la miſericorde. Hé! Valeran, ne vaut-il pas mieux que vous-vous rendiez de bon gré entre les mains de ceux qui ont commiſſion de vous mener au Roy, plûtôt que d'attendre qu'on vous y traine par force? Vous ne manquez pas de bons amis qui obtiendront facilement vôtre grace de la bonté d'un ſi doux

Prince. Comme Valeran lui vouloit répondre Amarille la devança & parla à ſa mere en ces termes: Je vous ſuplie, ma mere, de ne tenir jamais ce langage à mon ami, car auſſi bien vous ne faites que conſumer inutilement le tems. Lui & moi ſommes reſolus de vivre & de mourir enſemble. Je ſçai bien que s'il eſt pris, jamais il n'en échapera. Il ſera plus eſtimé s'il meurt honorablement, que ſi une infamie perpetuelle lui allonge quelque peu la trame de ſes jours. Je vous jure que ſi le ſoin d'allonger ſa vie de quelques heures, lui faiſoit changer de reſolution, je lui planterois tout preſentement cette épée juſques aux gardes dans le corps. Ne le ſollicitez dõc plus à faire une action ſi lâche & ſi poltrone, autrement je le tuërai en vôtre preſence de mes propres mains, & aprés me tuërai moi même. La miſerable mere oyant la deſeſperée reſolution de ſa fille, penſa mourir de dueil. Faut-il, pourſuit-elle, que j'aye produit une creature ſi dénaturée? A la mienne volonté que la mort t'eût étouffée dans le berceau, je n'aurois pas maintenant tant de ſujet de regreter la perte de ton ame. Je vois que ton deſeſpoir te precipite dans les Enfers. Vienne ce que pourra, répond ſa fille, au moins je n'aurai jamais le regret de voir honteuſement mourir celui que j'aime plus que moi-même. Tandis que la bonne Dame s'efforce par ſes doulens regrets à les détourner de leur cruel deſſein, Valeran lui proteſte que le plus grand contentement qu'il peut recevoir en la mort, c'eſt de voir la vie de ſa maîtreſſe conſervée, & ſur cela il la conjure de ſortir avec ſa mere hors du Château avec leur petite fille, & leur laquay: mais Amarille n'y veut point entendre, & ſe plaint du peu d'eſtime que Valeran fait de ſon amitié. Retournez-vous en, s'il vous plait, ma mere, je veux mourir

dit-elle, avec mon cher ami. Vos pleurs & vos plaintes ſont vaines. La dolente mere n'ayant rien pû gagner ſur leur obſtination fut contrainte avec larmes & gemiſſemens, de ſortir du Château, ſans rapporter autre choſe que le regret d'avoir mis au monde une fille ſi peu ſoigneuſe de ſa vie, & de ſon ſalut. Si-tôt que le Lieutenant du Prevôt eut apris, que tous ces delais ne ſervoient qu'à retarder l'effet de ſa commiſſion, il voulut pour la derniere fois parler à Valeran, afin de ſçavoir encore ſon intention. Ce Gentil-homme parut au Donjon du Château, & alors la Morliere lui tint ce langage. J'ay tâché par divers moyens de vous induire à vouloir obeïr au commandement de ſa Majeſté; Mon pouvoir ne s'étend point qu'à vous mener devant elle. Vous n'ignorez pas la clemence de nôtre Prince, loüée par ſes ennemis mêmes. Croyez-vous qu'il refuſe de vous pardonner, pourveu que vous imploriez ſa merci? Rendez-moi raiſon tout preſentement de ce que vous avez deſir de faire. J'ay dilayé juſques ici de vous forcer penſant à vôtre conſervation. Je ne puis plus differer. Je m'en vais faire jouër le petard, ſi vous n'êtes plus ſoigneux de vôtre ſalut. Valeran lui répondit en cette ſorte: Je vous ay déja déclaré ſi ſouvent ce qui eſt de mon intention, que vous n'en devez plus douter. Je vous dis encore, que mes ennemis n'auront jamais le plaiſir de triompher de mon corps, ni mes amis le regret, & la honte de me voir entre les mains d'un bourreau. C'eſt ma derniere reſolution, neanmoins je vous remercie de la peine que vous dites avoir priſe pour mon ſalut. C'eſt une obligation que je vous ay. Je vous prie de m'en faire une autre, c'eſt de vouloir recevoir une miſerable fille, & un petit laquay, qui ſeront bien tôt privez d'un pere & d'une

mere, & l'autre de maître & de maîtreſſe. Ne deniez pas cette faveur à un infortuné Gentil-homme, qui vous en ſuplie: autrement vous auriez ci-aprés regret peut-être de ne l'avoir pas fait. La Morliere lui ayant accordé ſa requête, il les devala l'un aprés l'autre avec une corde, liés par le milieu du corps. Cependant qu'il étoit empêché à cette pitoyable action. Amarille ramaſſoit de tous côtez des matieres combuſtibles dans la ſalle du Donjon, dont elle faiſoit un bucher. Lors qu'elle l'eut preparé, elle ſe mit à proferer ſi hautement ces mots, qu'on l'entendoit d'en bas. Il ſera tantôt tems, que nous nous diſpoſions à mourir, puis qu'auſſi bien on nous veut interdire de vivre plus lôguement. L'amour qui nous lioit d'une étreinte ſi ferme, ne pourra point être dés-unie par la mort. Je vous prie (pourſuit-elle en mettant la tête à la fenêtre) de prier Dieu pour nous. A Dieu ma chere mere, je vous recommande ma fille. Le Ciel lui veüille dire plus favorable qu'à celle qui l'a engendré. Ainſi qu'ella achevoit ce propos, le petard joüa avec tât de violence qu'il mit la porte par terre, & à même inſtant cette courageuſe Amazonne mit le feu au bucher, qui environnoit elle & ſon ami. Cõme les ſoldas entroient, ils virent ce pitoyable ſpectacle. Un grand feu allumé en demi rond, & deux Amans dedans, tous prêts à lâcher chacun ſur leur tête un piſtolet qu'ils tenoient à la main. Si-tôt qu'ils virent qu'on étoit entré dedans ils les debanderent. Les coups leur percerent la tête de part en part. Leurs corps tomberent roides morts, & furent bien-tôt conſumez par le feu, & leurs ames s'en allerent pour bruſler dans les flammes éternelles ſi Dieu n'en a eu pitié par ſon extreme miſericorde. Voilà la fin deplorable de ces deſeſperez qui au tems du Paganiſme euſſent été re-

nommez pour leur grande constance: mais particulierement eut-on celebré la memoire d'Amarille.

Exemplaire rare s'il en fut jamais, & d'autant plus remarquable que l'infidelité regne au siecle où nous sommes parmi le sexe feminin. Les Dames y font profession de l'inconstance, & à peine en trouveroit-on une semblable en tout le monde. Ce bel esprit qui l'a comparée dans les écrits qu'il en fait à Cleopatre, & à la femme de Pœtus l'a fait avec un grand & solide jugement. Cette Reine d'Egypte, dit ce grand honneur des lettres, voyant son Soleil proche de son Eclipse, & craignant l'obscurcir davantage en le survivant, montra par sa mort constante & genereuse, qu'en tout brave cœur l'amour est indissoluble, & que la dissolution du corps n'est qu'une plus forte étrainte pour en cimenter la continuation. Quant à Pœtus, il avoit conspiré contre l'Empereur Claude, & sçachant qu'il ne pouvoit éviter de mourir il se resolu de prevenir son suplice par une douce & prompte mort. Mais comme l'homme n'a rien de si cher qne la vie ce coupable ne se pouvoit resoudre à l'effet de son dessein, lors que sa femme nommée Atria prenant un poignad, le plongea dans son estomac, & puis le retirant, elle profera ces genereuses paroles, en rendãt le glaive à son mari. *Tient* (dit-elle) *Paetus, je meurs, il ne fait point de mal. Le seul regret que je puis avoir, est de te voir forcé d'en faire autant.* A ce sanglant & pitoyable spectacle Pœtus comme frapé d'un coup de foudre, se reveille, & voyant sa femme à ses pieds qui étoit aux peines de la mort bannit la crainte de son ame, & prenant le poignard tout rouge du sang de celle qu'il eût volontiers r'animée du sien propre, s'en donne dans le sein & tombe sur le corps de sa magagnime compagne, qui lui avoit

racé l'exemple d'achever honorablement ſes jours, autant en fit Amarille. Elle prit la premiere le piſtolet à la main, & par ſes courageuſes paroles, & par ſon exemple, elle anima Valeran, qui ne ſe pouvoit reſoudre à cette cruelle execution. Etranges effets de l'amour ils voulurent pratiquer ce que dit un ancien, qu'en matieres de mutuelle affection, il vaut mieux mourir avec ce que l'on aime, qu'en ſurvivant ce qu'on a cheri avec tant de paſſion, s'en vouloir diſjoindre & ſeparer par la mort. Dieu veuille avoir plus de pitié de leur ame, qu'eux-mêmes n'eurent de leurs propres corps.

De la cruauté d'un frere, exercée contre une ſienne ſœur, pour une folle paſſion d'amour.

HISTOIRE

QUel ancre noirci d'infamie pourra bien tracer à la poſterité, l'Hiſtoire que je vais décrire ? En quel ſiecle maudit & deteſtable avons-nous pris naiſſance, qu'il faille que nous y voyions arriver des choſes, dont le ſeul recit fait dreſſer les cheveux de ceux qui les entendent ? Mais faut-il encore que tant d'exemples barbares & denaturez, paroiſſent parmi la nation la plus courtoiſe, & la plus humaine du monde. O Ciel! à quoi nous reſervez-vous? Ces accidens execrables, & inoüis ſont les avant-coureurs de vôtre ire ſi par un ſaint amandement nous ne la prevenons. Voici une cruauté non moins étrange que veritable. J'en parle comme témoin oculaire. Elle merite d'être écrite en lettres de ſang en cette ſorte.

La France joüiſſoit du paiſible repos que le grand Henri lui avoit acquis par ſes travaux plus memo-

rables que ceux d'Hercule. L'on n'auroit plus de crainte de voir tant de pitoyables spectacles que la fureur de nos guerres civiles produisoit tous les jours. Le Pere ne recherchoit plus la mort de son fils, par un zele inconsideré de religion, ni le fils n'attentoit plus sur la vie de son Pere. Le frere & la sœur, ni les plus proches parens & amis, n'arrivoient plus de defiance les uns des autres pour ce même sujet. Chacun se reposoit sous les palmes & les lauriers de ce grand Monarque : lors qu'à Paris il y avoit un personnage venerable pour son merite, & pour sa qualité, que nous nómerons Ariste. Il avoit deux enfans procrées de legitime mariage. Un fils & une fille, j'apelle le fils Iracond, & la fille Isabelle : noms empruntez, parce que je ne veux point diffamer leur famille, pour les considerations qué j'ay alleguées au commencement de cét ouvrage. Isabelle aussi chaste, & aussi belle que celle que le divin Arioste a tant vantée dans ses écrits, fut recherchée en mariage pour ses perfections par plusieurs personnes de qualité. Sa beauté & sa bonne grace, qui étoient capables de ravir la liberté des cœurs les plus farouches & les plus insensibles, acqueroient à l'Amour ce que les forces de ses armes n'avoient pas le pouvoir de surmonter, & ses rares vertus servoient de patron à celles qui portent l'honneur sur le front, & qui n'ont que la crainte de Dieu devant les yeux. Bien heureux Pere d'avoir produit une telle fille, si la felicité des hommes étoit durable. Comme plusieurs tâchent par leur merite & par leur perseverance d'acquerir ses bonnes graces, un seul emporte enfin le prix. Ce joyau precieux lui est destiné du Ciel. Il portoit le titre de Chevalier, & le nom que nous lui donnons est Epinthet. Ce couple lié de la sainte chaine de mariage

jouiſſoit d'un contentement indicible, d'une concorde ſouhaitable de tous ceux qui ſe rangent ſous les loix d'Himenée, pendant qu'Iracond frere d'Iſabelle étudioit en une des celebres Univerſitez du Royaume, il faiſoit un tel profit, que ſon Pere étoit du tout ſatisfait de ce qu'on lui en raportoit. Ceux qui avoient la charge de l'inſtruire, avoient une ſi bonne opinion de lui qu'ils s'aſſeuroient qu'un jour il ſeroit un des ornemens de ſa Patrie. Jamais durant ſa jeuneſſe on ne remarqua en lui aucun trait de folie, Il étoit ſage, prudent, & diſcret en toutes ſes actions. Mais le naturel de l'homme eſt un Prothé, il change de forme à toute heure, & ſe rend ſi divers en ſes inclinations, qu'à peine le peut-on connoître du jour au lendemain. Iracond revenu des études avec ſes licences, ſe fit recevoir Avocat en ce renommé Senat, où le droit eſt également rendu à chacun. Son Pere vouloit qu'il paſſât quelques années au Barreau pour ſe rendre un jour digne de ſon office qui lui vouloit reſigner, ou bien de quelque autre, encore plus honorable. Il s'y rendoit aſſez aſſidu au commencement, & contentoit le deſir de ſon pere, qui remercioit le Ciel de lui avoir donné deux enfans ſi bien nez. Cependant il viſitoit ſouvent ſa ſœur en ſon ménage, où il recevoit toute ſorte de courtoiſies.

Tout le monde ſçait la liberté que les Dames de Paris ont de ſe voir les unes les autres, & comme les voiſines principalement ont cette coûtume de s'aſſembler les jours de fêtes au logis de quelqu'une d'entr'elles pour y paſſer le tems; ſoit ou à diviſer, ſoit à d'honnêtes exercices, ſoit pour aller à la promenade. Iſabelle, pour être une des plus aparentes du quartier en toutes ſortes de qualitez, ne manquoit jamais de compagnies chez elle. Les jours de repos

ſa maiſon étoit une petite Academie de rares beautez qui la frequentoient. Entre celles en qui le Ciel avoit répandu ſes richeſſes particulieres, & qui approchoient de bien-prez les perfections d'Iſabelle, Elinde étoit la premiere. Ces deux Dames étoient liées d'une ſi ferme étrainte d'amitié qu'on les trouvoit preſque toûjours enſemble, lors que le loiſir le leur permettoit. Leur humeur conforme rendoit leurs deſirs égaux, & ne ſouffroit pas qu'elles ſe perdiſſent gueres de veuë. Elinde étoit mariée avec un riche & honorable Bourgeois de Paris, avec lequel elle vivoit avec tant d'amour & de contentement, que ce que l'un vouloit, étoit la volonté de l'autre. Il advint un Dimanche, comme une troupe de belles Dames étoient aſſemblées au logis d'Iſabelle, & entr'autres Elinde, qu'Iracond y arrive. La courtoiſie naturelle à la nation Françoiſe, & le merite de ſa ſœur, fit que chacune le receut avec toute ſorte d'honneur, & de reſpect, & qu'on lui donna ſeance en cette compagnie, entre Elinde & une autre Demoiſelle. Mais il n'eut pas plûtôt jetté ſes regards ſur Elinde, que l'Amour qui étoit en embuche, entra par ſes yeux, ne perçant ſon cœur de part en part. Cette nouvelle bleſſure le rend auſſi-tôt ſi épris de la beauté de cette Dame, qu'il ne ſçait quelle contenance tenir. Il veut parler, pour remercier la troupe de l'honneur qu'il en reçoit: mais ſa langue ſe trouve attachée à ſon palais. Ses yeux font ſeulement leur office, & ſe tournent neanmoins inceſſamment vers le beau viſage d'Elinde, comme l'éguille vers l'étoile du Nord. Miſerable, détourne ta veuë de ce Soleil, qui t'ébloüit. Elle eſt trop foible pour le ſuporter. Nouveau Icare tu tentes une choſe impoſſible. Le ſuccez ne peut être que ta mort. Cette honnête

Dame eſt poſſedée par un autre. Tes deſirs ſont frivoles, & la peine que tu prendras à cette recherche ne te peut être qu'inutile.

Iracond ſe trouvant follement paſſionné de cette amour, accompagne lors qu'il eſt tems de ſe retirer cette Dame juſques à la porte de ſon logis. Il voudroit lui faire entendre le mal qu'il endure: mais quand d'un côté l'Amour le pouſſe, le reſpect, & la crainte le retient. Toutesfois ce n'eſt pas en telle ſorte qu'Elinde ne s'aperçoive bien de ſon émution. Elle n'en fait pas pourtant ſéblant: L'amitié qu'elle porte à ſa ſœur, la convie de faire les yeux doux à Iracond par tout où ils ſe rencontrent. C'eſt ce qui l'enflamme davantage, & qui le rend ſi hors de lui-même, qu'il mouroit d'ágoiſſe, ſi l'eſpoir de la joüiſſance ne le conſoloit. Que de ſoûpirs, & que de plaintes ſortét de la bouche de ce miſerable! Souvent la difficulté qu'il voit de pouvoir parvenir à ce qu'il ſouhaite, ſe repreſentant à ſes yeux, il veut quitter cette folle pourſuite; mais ſa paſſion démeſurée ne le permettant pas, il ſe laiſſe emporter au courant de cette mer, pleine d'orages & d'écueils. La raiſon qui tâche de lui ſervir de pilote eſt bannie de ſon vaiſſeau, & ſon deſir temeraire le guide. Enfin aprés avoir beaucoup ſouffert, ſans oſer declarer ſa paſſion, il ſe reſolut de trouver ſon adverſaire, comme fit Telephe, pour lui guerir ſa playe, plûtôt que de mourir en la celant.

C'étoit au mois de mai que les belles compagnes ſont parées d'une robe verte, que les fleurs rendent leurs odeurs de toutes parts, & que les oyſelets peints de divers plumages volettent de branche en branche & font un agreable concert: Iſabelle ayant fait une partie avec ſes compagnes fut ſe promener avec elle hors la ville, en un jardin delicieux Son frere qui ſçavoit

ſçavoir leur deſſein ne manqua pas de les accompagner. L'occaſion s'offrant en ce Paradis, qui fut l'entrée de ſon Enfer, de declarer ſa paſſion à Elinde. Il le fit en ces termes: Si vous tournez ſeulement les yeux (belle Elinde) ſur vos perfections, je ſçai bien que vous m'accuſerez de temerité, & que vous me jugerez digne de châtiment plûtôt que de recompenſe, d'avoir porté mon deſir ſi haut. Mais auſſi ſi vous conſiderez la force de l'amour, qui ne trouve rien d'invincible, je ne doute point que vôtre bon naturel ne ſe repreſente par même moyen ma cruelle langueur, & qu'elle n'en ait compaſſion. Elle eſt telle que ſi la pitié n'y trouve point de place, la mort m'eſt inévitable. Si cela arrive, vous ferez perte de la plus fidelle conquête que vous puiſſiez jamais faire. Je vous conjure par vos beaux yeux douces lumieres de ma vie, de conſerver ce que vous avez conquis, plûtôt que de le détruire. Pleût aux Dieux que je puiſſe vous faire auſſi bien paroître ma douleur, comme je la reſſens, je penſe que vôtre cœur n'eſt pas ſi inſenſible, que vous n'en fuſſiez aucunement touchée. Il eſt impoſſible qu'une telle beauté cache tant de rigueur. Il proferoit ces paroles avec tant d'ardeur qu'à tous coups ſes ſanglots, & ſes ſoûpirs l'interrompoient. Si Elinde eût été autre qu'elle n'étoit, ou plûtôt ſi elle eût été libre, paravanture en eût-elle eu pitié. Iracond étoit jeune, & agreable, fils unique d'une bonne maiſon, & accompli en beaucoup de rares parties. Mais quoi? Elinde qui aimoit également ſon honneur, & ſon mari, ne pouvoit être touchée d'autre affection, auſſi le dédain qu'elle eut de la temerité de ce jeune homme, la mit en telle colere, que ſans le reſpect qu'elle portoit à ſa ſœur, elle lui eût fait ſur le champ un affront. O que ſi elle eût uſé de

cette rigueur, l'avanture funeſte & exécrable que nous dé rivons ne ſeroit pas arrivée ? Mais la premiere conſideration eut tant de force en ſon ame que diſſimulant ſon courroux, elle répondit à cét amoureux en ces termes : Je ne ſçai, Monſieur, pour qui vous me prenez. Vous croyez peut-être que je ſuis de ces folles, qui foulant aux pieds la crainte de Dieu, & leur propre honneur, ſe laiſſent prendre aux charmes d'une paſſion deſordonnée. Je vous prie d'ôter cette croyance de vôtre cerveau, & je vous aſſeure que ſans l'excuſe que vôtre jeuneſſe me donne, & l'amitié que j'ay vouée à vôtre ſœur, je chatierois vôtre temerité, en telle ſorte que la memoire en ſeroit de longue durée. Deſiſtez-vous donc de me tenir ce langage, & adreſſez vos vœux à une autre qui ſans la tâche de ſon honneur, vous peut rendre plus ſatisfait, que je ne ſuis pas : autrement il me ſeroit impoſſible de ſuporter vôtre folie, ſans la faire ſçavoir à tel qui s'en reſſentiroit à vos dépens.

Iracond oyant cette réponſe, penſa mourir de déplaiſir. Il en receut une telle douleur, qu'il fut longtems comme immobile, de même qu'un qui eſt touché du foudre. Ayant repris ſes ſentimens il ſe retira à un coin d'un verger, là où il verſa un torrent de larmes, & profera mille pitoyables paroles. *O cruel amour* (diſoit il) *que d'amertume pour un peu de douceur. Que d'épines pour un bouton de roſe. Helas ! qui eût jamais crû que ſous un ſi beau viſage ſe cachât tant de cruauté?*

Il eût continué ſes plaintes, ſi la crainte d'être découvert ne l'eût empêché. Aprés qu'il eut exhalé par ſes yeux, & par ſa bouche un peu de l'ardeur de ſon ame, il ſe contraint le mieux qu'il put, & diſſimulant ſon angoiſſe, il s'aproche de ces belles Dames qui s'étoient aſſiſes ſur l'herbe fraiche, où elles

s'entretenoient d'honnêtes & de plaisans discours.

Il se mit parmi elles, tout triste neanmoins, & revenant toûjours à sa folle passion, sans qu'il la pû ôter de sa fantaisie. Souvent il jettoit ses regards sur Elinde, qui ne daignoit pas de jetter sur lui une œillade seulement, aussi depuis ne lui donnoit-elle pas tant de privauté, comme elle avoit accoutumé de faire. Elle lui ôtoit tout sujet de s'acoster, & de parler à elle. Ces rigueurs, au lieu de le rendre sage, le rendirent plus facilement transporté. Quelque fois il se flattoit en son mal, & croyoit que ses cruautez étoient feintes, & qu'elle en usoit pour faire épreuve de son amour, & de sa perseverance. Toutesfois, comme son ardeur croissoit, & qu'il tâchoit d'amollir Elinde, l'espoir lui en fut du tout ôté par la privation qu'elle lui fit de sa presence. Elle ne pouvant plus suporter ces folies se resolut de ne hanter plus la maison d'Isabelle. Ce fut lors que Iracond devient entierement forcené. Il invoquoit la mort tous les jours, & devenoit d'heure à autre si possedé de rage qu'il en étoit au desespoir. Sa sœur, qui s'étonnoit de ce qu'Elinde ne la venoit plus voir, comme elle avoit accoutumé de faire, voulut en sçavoir la cause, Elle l'alla trouver chez elle, & lui tint ce langage: Je crois (ma chere amie) qu'on vous fait quelque mauvais raport de moy, qui vous éloigne de ma compagnie. Je vous prie de croire que je suis toûjours telle en vôtre endroit, que j'estois lors que nos cœurs liez d'une chaine d'amitié, ne permettoient pas d'être si long tems sans nous voir. Elinde en soûriant, lui répondit en ces termes: Je n'ay j'amais douté de vôtre affection, ma douce amie, vous m'avez trop temoigné vôtre amitié. Si je ne vous vois si souvent que je desire vôtre frere en est le sujet. Il ne cesse de

m'importuner de mon honneur. Vôtre reſpect m'a fait uſer de plus de diſcretion que je n'euſſe pas fait envers une autre. Il faut que vous trouviez moyen, ou de le guerir de ſa folie ou de lui interdire de ne m'importuner plus, ſi vous voulez que nous continuïons nos honnêtes privautez.

Iſabelle, qui juſques à l'heure avoit ignoré cette amour, n'en fit que rire, & prie Elinde d'excuſer ſa jeuneſſe, lui promettant d'y aporter le remede ſalutaire. ô cruel mal-heur! au lieu d'éteindre ſon feu, il allumera ſa rage à l'encontre d'elle-même.

Tandis qu'elle prend cette reſolution, Iracond pleure & lamente ſon cruel deſaſtre, qui le rend amoureux d'un cœur de rocher, qu'il ne peut nullement amollir par ſes pleurs ni par ſa perſeverance. Son fol deſir lui fait rechercher tous les jours quelque nouvelle invention pour voir ſa maitreſſe, & pour lui faire entendre ſa paſſion. Elle ne ſort jamais de ſon logis, qu'il ne la guette pour la ſaluer, & pour parler à elle. Il ſe met à genoux à l'Egliſe devant cette ſainte où il adreſſe ſes vœux, & non à Dieu. Mais voyant qu'elle devint de jour en jour plus rigoureuſe, il prend une autre voye. Il s'imagine que ſa ſœur lui fera un bon office en ſes amours, tant il eſt hors de jugement. Avec cette croyance il va chez elle, l'ayant tiré à part, il lui dit ces paroles.

Ma chere ſœur, il n'y a que les marbres & les pierres dures qui ſe puiſſent empêcher d'aimer. Je penſe que vous avez autrefois éprouvé la force de l'amour, ſi vous n'êtes un tronc inſenſible. Pour moi qui ſuis homme, & par le même moyen ſujet aux loix de ce petit Dieu, qui force les Dieux-mêmes à reconnoitre ſon pouvoir, il faut donc que je vous confeſſe que je ſuis tellement embraſé des perfections

d'Elinde, qu'il m'eſt impoſſible de vivre plus long-tems, ſi elle n'a compaſſion de mon mal. Je vous ſupplie par le ſoin que vous devez avoir de la conſervation d'une perſonne qui vous eſt ſi proche, de vouloir adoucir ſes rigueurs, & fléchir ſes cruautez. Je ſçai que vous avez tant de pouvoir ſur elle, que ma mort & ma vie ſont entre vos mains. Ayez donc pitié de vôtre frere qui vous ſera obligé de la vie, de laquelle vous pourrez diſpoſer comme la tenant de vous. Iſabelle aiſe que ſon frere l'eût relevée de la peine qu'elle vouloit prendre à lui parler de cette folle amour, & recouvrant cette occaſion ſi à propos, lui fit cette réponſe : Je ſuis fort étonnée (mon frere) de deux choſes, de la vaine pourſuite que vous faites, en recherchant le déshonneur d'une Dame qui aime ſi cherement ſon mari, qu'elle aimeroit mieux ſouffrir mille morts que d'avoir conſenti à d'autre amour. Et de vôtre impudence, qui paſſe tellement les bornes de la modeſtie qu'elle veut m'employer en une action ſi déshonnête, que d'être la corratiere de vos folles amours. Où avez-vous les yeux? Ie penſe que vous êtes aveuglé, & privé de vôtre bon ſens. Conſiderez, je vous prie, les vertus & les rares qualitez de celle à qui vous adreſſez temerairement vos deſirs, & ce que je ſuis; & vous avoüerez auſſi-tôt la verité de mon dire. Eteignez cette folle paſſion, & ne me parlés jamais plus de ces choſes, autrement je ſerois contrainte d'informer mon Pere de vos folies. Il pourroit vous châtier comme vous meritez. Et puis penſez-vous qu'Elinde, ſi vous continuez davantage à la recherche de ſon déshonneur, qu'elle ne perde enfin patience, & que ſans conſiderer l'amitié qu'elle me porte, elle n'en avertiſſe ſon mari? Il eſt homme pour vous faire un affront, s'il en a la connoiſſance.

Iracond tout confus des ſages & honnêtes raiſons de ſa ſœur, ne ſceut que repartir. La rage qu'il avoit de voir qu'elle ne vouloit point ſervir de truchement, le fit retirer ſans lui repliquer un ſeul mot. Il va au logis de ſon Pere, & là ſe retirant dans ſa chambre il recommence ſes plaintes & ſes regrets accoûtumez & cent fois il ſe veut lui-même priver de vie. Etrange paſſion d'amour deſordonnée, qui n'a pour but qu'un fol plaiſir, qu'elle cauſe de mal-heurs ! Pour elle, le fils ne fait point de conſcience d'ôter la vie à celui qui la lui a donnée, & une fille ruine ſa Cité, & meurtrit ſon propre Pere. Le frere coupe la gorge à ſa propre ſœur, & une ſœur met en pieces le corps de ſon frere. Les hiſtoires ſacrées & prophanes ſont toutes remplies de tels exemples. Iracond accuſe ſa ſœur de peu d'amitié, ſans qu'il aye égard à l'honneur dont elle fait profeſſion. Il demeura quelques jours ſans aller à ſon logis, ni ſans rechercher, comme il avoit de coûtume, la veuë d'Iſabelle, qui ne ſe ſoucioit gueres de lui donner allegeance: mais qui étoit toutesfois bien marrie de ſa folie.

Aprés que cét amoureux enragé eût deſiſté de viſiter pour quelque tems ſa ſœur, ſon deſir l'incita de retourner, là où il ſe plaignoit à toute heure à elle du peu de ſoin qu'elle avoit de ſa vie, & ne ceſſoit d'importuner Elinde, ſoit en l'accompagnant outre ſon gré à l'Egliſe, ſoit en lui jettant quelque poulet dans ſon manchon. Cette honnête Dame voyant qu'il n'amandoit point, ſe reſolut entierement de ne frequenter plus Iſabelle, afin de ne donner plus ſujet à Iracond de la voir, & avec cela elle deffendit à cét amoureux de ne l'acoſter plus. Elle avoit bié du regret de ſe priver de la compagnie d'une perſonne qu'elle aimoit tant, mais ſon honneur lui étoit encore plus

cher. Isabelle d'autre part fâchée des deportemens de son frere, & voyant qu'il ne se vouloit aucunement ranger au train de la raison, fut forcée à la fin, aprés beaucoup de remontrances inutiles, d'avertir son Pere de ce qui se passoit: Aristе justement courroucé si-tôt qu'il vit Iracond, commence à le gourmander de paroles, & à le menacer de le bien étriller Est ce ceci la peine (disoit-il) que j'ay prise à te faire instruire en tout ce que j'ay pû pour rédre accópli un jeune hôme de ta profession? Est ce la belle moisson que je recueille d'un tel terroir! Au lieu de vacquer à l'étude de bonnes lettres, où ton sort t'apelle, tu t'amuses à faire l'amour, & tâches de seduire celle que la sainte loy de mariage deffend de rechercher? Tu veux encore faire servir de maquerelle à ta folle passion ta propre sœur, & lui faire perdre en une heure tout l'honneur, & la reputation qu'elle a acquise de si long-tems. Si jamais on m'abreuve les oreilles de ces raports, je te montrerai qui je suis, & te traiterai suivant ton merite.

Jamais homme ne fut plus étonné qu'Iracond, & il n'osoit lever les yeux de honte: neanmoins le dépit & la fureur boüillonnoient dans son ame de telle sorte contre sa sœur, qu'il se resolut dés l'heure-même de se vanger. Il s'enferme dans une chambre, où il passa toute la nuit à maudire Isabelle, comme celle qu'il croyoit servir d'obstacle à son aise. L'ennemi du genre humain, voyant cét homme si transporté hors des bornes de la raison, se fourre dedans son ame, lui propose la vengeance, & la possede entierement. Ce mal-heureux n'attend que la venuë du jour pour executer la plus execrable cruauté dont on ait oüi parler de long-tems: O Soleil! arrête ta carriere en l'autre Hemisphere, pour n'avancer point par la lu-

miere que tu veux redonner au nôtre un ſi ſanglant deſaſtre. Si tu montes ſur nôtre Orizon, tu ſeras contraint de voir une barbarie la plus dénaturée qui arrivera peut-être jamais au monde. Demons de la douleur, genies éffroyables, prêtez-moi vos plaintes lamentables afin que je puiſſe dignement écrire cette pitoyable avanture. Que n'ay-je autant d'yeux que celui que Mercure priva de chef, pour pleurer dignement cette infortunée? O Pere! ô mari infortuné! empêchez ce bourreau d'aprocher d'une choſe que vous tenez ſi chere.

Cét execrable frere, pouſſé par toutes les furies des Enfers, aprés avoir blaſphemé tout le long de la nuit, le Ciel, la Terre, les Aſtres, & tous les Elemens, ſe prepare à l'execution de ſon deſſein abominable. Si-tôt que l'Aſtre du jour a chaſſé les tenebres, il ſe leve & s'habille, & prend un poignard qu'il met dans ſa pochette. Porté d'une execlable reſolution, il s'achemine puis aprés au logis de ſa ſœur. Il monte à la chambre, & trouve qu'elle ſortoit du lit. Elle étoit aſſiſe au bout d'une table, n'ayant pour toute cõpagnie qu'une fille de chambre, qui l'aidoit à peigner ſes blonds cheveux. Quand elle aperceut ſon frere elle lui donne le bon jour, & lui demanda où il alloit ſi matin, Iracond ne lui dit mot, mais il s'aſſit en une chaire tout pâle & tout defiguré comme une furie infernale. Sa ſœur que ſes cheveux empêchoient ne prit pas garde à ſa contenance. Lors que ce mal-heureux voit que la fille de chambre decend en bas à la cuiſine, pour aller chercher un boüillon pour ſa Maîtreſſe, qui n'étoit gueres bien diſpoſée, à cauſe qu'elle étoit groſſe de ſix ou ſept mois, il prend ſon tems & ſe levant de la chaire où il étoit aſſis, il ſe ruë furieuſement ſur elle avec ſon poignard qu'il avoit tiré de ſa

pochette, & lui en donna un coup mortel dans son sein d'albastre qu'elle avoit découvert. La pauvre Dame jette un cri, tandis que le parricide redouble ses coups, & enfonce deux ou trois autres dans le corps. Au bruit qu'elle fit, tombant & rendant l'esprit, & se recommandant à Dieu, les domestiques accourent, & voyans étenduë leur Maîtresse toute ensanglantée, & cét execrable le poignad encore à la main, ils apellerent au secours. Les voisins y accourent pareillement, ils se saisirent du meurtrier, bien étonnez de ce funeste accident.

Sur ces entrefaites le mari arrive, qui voyant de ses yeux celle qu'il aimoit plus que lui-même, verser un ruisseau de sang, tombe par terre évanoüi. Lors qu'il se releve, il commence un dueil le plus pitoyable du monde, & sçachant qui en étoit l'homicide, il tire son épée, & s'en va contre cét execrable, qui ne faisoit que rire de ses lamentations. Il eut vengé le sang de sa chere épouse, si on ne l'eût retenu: Dieu le permettant pour reserver l'expiation de ce forfait à un plus digne suplice. On le saisit, & il est mené prisonnier à la Conciergerie, & mis dans une basse fosse. Qui pourra dignement reciter la juste douleur du pauvre pere? Quelle poire d'angoisse? Quel glaive de douleur? Le peintre qui peignit Iphigenie prête à être immolée, aprés avoir representé aux assistans tristes & dolens tira son pere Agamemnon avec un voile sur la face, pour aprendre que la douleur qu'il ressentoit de la perte de sa fille, ne se pouvoit exprimer. Et moi je laisse le jugement de ceux qui liront cette histoire, si Ariste n'avoit pas du sujet de lamenter son infortune par la perte qu'il venoit de faire d'une telle fille, & par la mort ignominieuse, qu'il voyoit preparée à son fils

unique pendant qu'il ſe tourmente,& qu'il invoque le Ciel à lui donner patience, la Cour veut avoir la connoiſſance d'un meurtre ſi extraordinaire,& ſi execrable, qu'elle peſe à la balance de l'équité:meurtre qui eſt accompagné d'un autre,non moins dénaturé, qui eſt la mort de l'enfant, qui meûrt avec la mere & encore ſans baptême. Cét auguſte Senat trouve qu'il n'y a peine de mort ſi cruelle, que ce méchant ne merite. Comme il eſt prêt d'être jugé l'on dit que le pauvre pere pourſuit, non pas afin qu'on lui octroye la vie de ſon fils: mais qu'on le faſſe mourir en priſon, afin que ſa maiſon ne reçoive point cette infamie, de voir ſon fils mourir publiquement par la main d'un Bourreau. Sa Majeſté même eſt importunée de cette grace. Mais le fait eſt trop atroce, & de trop de conſequence.Il eſt condamné d'avoir le poing coupé à la porte du grand Châtelet, & puis d'être roüé tout vif à la place de Greve. Avant qu'on lui prononcât ſon Arrêt,il étoit reſolu à la mort la plus cruelle qu'on lui pût ordonner, Sa paſſion avoit déja fait place à la raiſon, de ſorte que ſe repreſentant jour & nuit l'énormité de ſõ crime,il n'en faiſoit que pleurer,& que laméter la mort de ſa ſœur,& d'implorer la merci du Ciel.O ſœur!diſoit ce mal-heureux s'il m'eſt permis de vous apeller ainſi,helas! quelle fureur execrable a pouſſé ma main à répandre vôtre ſang ? Fut-il jamais cruauté ſemblable à la mienne, que de faire mourir & la mere & l'enfant, & encore des perſonnes innocentes pour qui je devois expoſer mille vies ? Quel ſuplice me peut-on deſtiner capable d'expier une telle mechanceté. O terre ! que ne t'ouvres-tu pour engloutir cét execrable, indigne de reſpirer, & de comparoître jamais à la veuë des hommes ! O Dieu de miſericorde trouverai-je bien

de la remiſſion devant le throne de vôtre Majeſté, lors que cette ame damnable quittera le logis de cét infame corps.

Tenant ce diſcours il eût ſouvent entré en deſeſpoir, s'il n'eût été aſſiſté de quelques bons Religieux, qui le venoient voir pour le ſalut de ſon ame. Ces bons Peres en lui remontrant d'un côté le deteſtable meurtre qu'il avoit commis, lui propoſoient d'autre part la douceur infinie de Dieu, qui avoit toûjours les bras ouverts pour ceux qui vrayement contrits & repentans implorent ſa grace. Leurs ſaintes remontrances eurent tant d'efficace, que jamais homme ne fut plus reſolu à attendre patiemment la peine qu'on lui ordonnoit, ni plus confiant en la miſericorde de Dieu.

Quand on lui prononça ſon Arrêt, il dit aux Juges qu'il étoit indigne de la douceur de ce ſuplice, mais qu'il en meritoit un autre bien plus ſevere, & plus rigoureux. Etant livré entre les mains de l'executeur, & mené ſur une claye au lieu où il devoit avoir le point coupé, il l'étendit, ſans jamais faire demonſtration d'avoir regret de le perdre, ni de reſſentir aucune douleur. *Il eſt bien raiſon* (dit-il tout haut) *ô execrable main! que tu reçoive cette punition. A la mienne volonté que tu l'euſſe reçeuë avant que de commettre le crime, qui me rendra infame eternellement. Acheve bourreau, & exerce, ſur mon corps la cruauté que tu voudras. Tu ne me peux faire tant ſouffrir de tourment, que je n'en merite encore davantage.*

Tout le peuple admirant la conſtance de ce jeune homme ne pouvoit contenir ſes larmes, bien que ſa cruauté fut deteſtée d'un chacun. Etant arrivé au lieu où il devoit finir ſes jours: avant qu'on l'étendît ſur la roue, & monté ſur l'échaffaut, il profera tout ha-

parole pleine de bonne repentance. *Contemplez Assistans, l'avanture infame & mal-heureuse d'un cruel homicide de sa sœur. Ses pechez l'ont conduit en ce lieu pour y recevoir un cruel châtiment, mais non pas si severe qu'il égale sa cruauté. Ponsse d'une folle passion, j'ai trempé mes mains dans le sang innocent, & privé même, ô execrable forfait, pour jamais de la vision de Dieu une creature, qui n'a jamais veu la lumiere du Soleil. O bon Dieu* (poursuit en s'agenoüillant) *qui avez promis d'exaucer le pecheur toutes & quantes fois qu'il gemiroit à vous pour son peché, je vous semons de vôtre promesse. Iettez les yeux pitoyables sur un miserable pecheur, & pardonnez son peché non comme aimant le vice, mais comme aimant un homme, en qui le vice est naturellement attaché. Et vous, ô Catholique assemblée* (dit-il encore en tournant ses regards d'un côté & d'autre) *si vous êtes touchez de la charité tant recommandable parmi les Chrétiens secondez mes hũbles prieres, & veuilliez par les vôtres implorer du Ciel, qu'il traite plus favorablement mon ame que mon corps n'est pas maintenant traité. O mon pauvre Pere! Dieu vous console. Vous pensiez que je serois un jour le baton de vôtre vieillesse, & vous n'avez pas été deceu. Ie suis vrayement vôtre baton, non pour vous soutenir, mais pour vous batre & pour vous affliger. Ce regret m'est beaucoup plus cuisant & plus sensible que la mort ignominieuse que je vais recevoir.*

Ces paroles étoient accompagnées de tant de zele, & de tant de signes aparens de vraye repentance, que tout le peuple ne pouvoit contenir ses larmes. Chacun prioit pour lui. Et la priere publique qu'on a accoûtumé de faire en ces pitoyables spectacles étant achevée, il fut attaché sur la rouë & rompu bras & jambes par le bourreau, sans que jamais il proferât autre parole que le nom de Jesus-

Christ. La Justice avoit commandé au bourreau de l'étrangler bien-tôt aprés, encore que son Arrêt portât, qu'il demeureroit vivant, aprés être rompu, autant que ses forces le pourroient suporter. L'executeur le fit encore que le patient requit que pour l'expiation de son crime, on le laissât pâtir en ce monde, afin qu'en l'autre il y trouvât plus d'allegement. Ainsi finit miserablement ses jours Iracond, pour s'être laissé emporter à une rage desesperée d'amour. L'on ne doit pas si facilement s'embarquer avec cette passion, qu'on en perde le jugement. Et puis les affections illicites sont toûjours vituperables quand on s'y porte avec tant d'ardeur : Dieu permet qu'un peché attire l'autre, & qu'enfin une juste punition s'en ensuit. L'amour honnête est permise, & loüable d'elle-même : mais d'attenter à la pudicité d'une Dame d'honneur, & de violer un si saint Sacrement, cela n'est jamais avoüé du Ciel. Les scandales & les horribles excez qui en arrivent tous les jours devroient servir d'exemples à ceux qui ne les peuvent ignorer. Mais quoi ? la plûpart des mortels ne sõt jamais sages, ni arrêtés qu'aprés le coup receu, & aprés le dommagé. Bien-heureux sont ceux qui ne font à autrui ce qu'ils voudroient ne leur être point fait, jamais ils ne tõberoient en ces peines. Leur memoire sera memorable, & la recompense suivra leurs œuvres & bien-faits. Ainsi soit-il.

D'un Demon qui aparoit en forme de Damoiſelle au Lieutenant du Chevalier du Guet de la Ville de Lion, de leur accointance charnelle, & de la fin mal-heureuſe qui en ſucceda.

HISTOIRE VII.

IE m'étonne de l'incredulité de ceux à qui l'on ne peut perſuader que ce qu'on raconte de l'apparition des demons, ſoit veritable. Les raiſons qu'ils amenent ſont ſi foibles, qu'elles ne meritent preſque point de reponſe, puis qu'elles ſe refutent d'elles-mêmes. Tout ce qu'ils alleguent pour la preuve de leur dire eſt, qu'ils raportent ces viſions, ou aux ſens qui ſont deceus & trompez, ou à la fauſe imagination, ou aux Atomes. Telles perſonnes ſont Athées & des Epicuriens, qui veulent que tout arrive à l'avanture & par conſequent qu'il n'y ait ni bon ni mauvais eſprit. Mais nous qui ſommes enſeignez en une meilleure école, & qui ſçavons par le témoignage que les ſaintes-Ecritures en rendent, que les bons & les mauvais Anges aparoiſſent aux hommes ſuivant qu'il plaît à Dieu, nous dirons que tels eſprits ſe peuvent former un corps. Les bons Anges, comme purs & nets de toute matiere terreſtre, en prennent des aëriens, purs & ſimples, qu'ils font mouvoir par la celerité de leur flamme celeſte. Et les mauvais Anges ou demons, comme elementaires & abbaiſſez juſques à la terre, prennent des corps compoſez de ce que plus ils deſirent. Tantôt ils s'en forment d'une vapeur terreſtre congelée par la froidure de l'air, & maintenant de feu, ou d'air & de feu tout enſemble: mais le plus ſouvent des vapeurs froides & humi-

des qui ne durent qu'autant qu'il leur plaît, & qui se resolvent aussi-tôt en leur élement : Quelquesfois aussi ils se mettent dans des charognes de morts, qu'ils font mouvoir & marcher, leur influans pour un tems une espece de proprieté & d'agilité. Les exemples en sont si évidens, & en si grand nombre, que qui les voudroit nier, nieroit la clarté du jour. Et particulierement celui que je veux maintenant rapporter en cette Histoire, arrivée depuis quelque tems.

En l'une des meilleures villes de France arrosée de deux beaux fleuves, de la Saone, & du Rhône, il y avoit un Lieutenant du Chevalier du Guet, nommé la Jaquiere. Suivant le devoir de sa charge il alloit la nuit par la ville, pour empêcher les meurtres, les voleries, & autres insolences & méchancetez, qui ne sont que trop en usage aux bonnes villes. Mais avec cela il se disposoit lui-même quelquefois à visiter les garces, quand il en sçavoit quelque belle, si bien qu'il étoit grandement blâmé de ce vice. Un soir bien tard entre onze-heures & minuit, comme il se vouloit retirer chez lui, il tint ce discours à cinq de ses compagnons qui marchoient avec lui. *Ie ne sçai mes amis*, dit-il, *de quelle viande j'ai mangé, tant y a que je me sens si échauffé, que si maintenant je rencontrois le Diable, il n'échaperoit jamais de mes mains que premierement je n'en eusse fait à ma volonté.* O jugement épouvantable de Dieu? A peine a-t'il achevé de proferer ces paroles qu'il aperçoit en une ruë qui est proche du pont de Saone, une Demoiselle bien vêtuë, accompagnée d'un petit laquay qui portoit une lanterne. Elle marchoit à grand hâte & se moloit à la voir plus qu'elle n'avoit pas envie de sejourner guere par les ruës. La Jaquiere émerveillé de voir une Demoiselle si bien parée aller de nuit avec une si foible

compagnie, doubla le pas avec ſes compagnons & l'ayant atteinte, il la ſalüa. Elle faiſant une grande reverence ôta ſon maſque & le ſalüa pareillement. Si la Jacquiere avoit été émerveillé de rencontrer une perſonne de ce ſexe ſi bien couverte à une heure ſi induë, croyez qu'il fut encore bien étonné de voir tant de grace & tant de beauté luire en ſon viſage. Les doux regards qu'elle lui avoit jettez en le ſalüant l'allumerent auſſi-tôt d'un deſir amoureux, de ſorte qu'atiré par cette douce amorce, il s'aprocha de plus prés d'elle, & lui tint ce diſcours. Vrayement Mademoiſelle, je ſuis fort ébahi de ce que vous allez par la ville ſi tard. N'avez-vous point peur d'y recevoir quelque déplaiſir? Je vous accompagnerai s'il vous plaît juſques en vôtre logis. Je ſerois bien marri ſi une telle beauté recevoit quelque affront: Ce diſant il la prit ſous le bras, ſans qu'elle le refuſât au contraire elle lui répondit en ces termes. Je vous remercie Monſieur de vôtre courtoiſie. Il n'y aura. Jour de ma vie, que je ne me publie vôtre obligée Mais pour répondre à la demande que vous me faites, pourquoi je ſuis ſi tard par les ruës, vous devez ſçavoir, que j'ay ſoupé ce ſoir chez une de mes parentes; & maintenant je me retire à mon logis, encore qu'il ſoit ſi tard. Si j'euſſe été en vôtre place, dit la Jaquiere, j'euſſe mieux aimé paſſer le reſte de la nuit là où vous avez ſoupé que non pas m'expoſer au hazard de quelque mauvaiſe rencontre. Je l'aurois bien-fait, repart-elle, mais la neceſſité me contraignoit à faire autrement. Achevant ce diſcours, elle tira un grand ſoûpir du profond de ſon cœur. *Quelle neceſſité*, pourſuit le Lieutenant du Guet, *& qui eſt-ce qui peut contraindre une telle beauté, capable de reduire en ſervitude tout le monde!* Mon mari,

mari, dit-elle, qui eſt le plus rude, & le plus mauvais qu'on puiſſe trouver. La Jaquiere ſe voyant en ſi beau train, & pour lui offrir ſon ſervice pourſuivit encore ſon propos en cette ſorte. Eſt-il poſſible, dit-il, Mademoiſelle, que vous ayés un mari ſi barbare & ſi denaturé qu'étant poſſeſſeur d'une ſi rare choſe, il la puiſſe indignement traiter. Si je le connoiſſois, je lui en dirois particulierement ce qu'il m'en ſemble. Vrayement dit cette Demoiſelle, on le lui a aſſez remontré. Il eſt obſtiné en ſa malice. Pour le preſent il eſt allé aux champs, où il a feint d'y aller. S'il ne me trouvoit au logis, il y auroit bien du bruit. Sa jalouſie eſt ſi grande qu'il m'aſſommeroit de coups. Il me tient en telle captivité, que je n'oſe preſque parler à perſonne. Mademoiſelle, pourſuit la Jaquiere paravanture vous ne ſçavez pas qui je ſuis. Je puis faire plaiſir & ſervice à une infinité de perſonnes en ma charge, qui eſt de veiller ſur les mauvaiſes actions des hommes. Aſſeurez-vous que ſi vôtre mari continuë à vous traiter ſi indignement, j'aurai moyen de vous en venger, & de le rendre ſage. Elle le remercia de ſa bonne volonté, & lui promit de l'en recompenſer en tems & lieu. Ils pourſuivirent ce diſcours, & eurent pluſieurs autres propos, que la Jaquiere faiſoit toûjours tomber ſur l'amour, ſans qu'elle fit ſemblant d'en être mal contente. Cela pouſſoit nôtre homme à pourſuivre ſes briſées, avec une ardeur exceſſive, car il en étoit déla folement paſſionné. Or ils avoient loiſir de diſcourir tout à leur aiſe, parce que le quartier où cette Demoiſelle s'alloit retirer, étoit vers Pierre-Anciſe, bien éloigné du lieu où ce Lieutenant du Guet l'avoit rencontrée. Cependant qu'ils ſont en ces termes, où la Jaquiere s'efforce de témoigner à cette Demoi-

ſelle l'amour qu'il lui porte, tant par paroles, que par petits attouchemens, il congedie trois de ceux qui l'accompagnoient & en retint deux avec lui, qui étoient de ſes intimes amis, & arrive avec eux, & avec cette femme vers Pierre-Anciſe, à la porte d'une maiſon fort écartée. *C'eſt ici ma demeure*, dit-elle, & à l'inſtant le petit laquay qui portoit la lanterne, tire une clef qu'il avoit à ſa pochette, & ouvre la porte. Cette maiſon étoit fort baſſe, il n'y avoit que deux étages contenans chacun deux membres, & encore les deux plus hauts ne ſervoient qu'à tenir du bois & autres choſes ſemblables. Les deux d'en bas étoient une petite ſalle, & une garderobe. La ſalle étoit aſſez bien accommodée. Il y avoit un lit de taffetas jaune, & un pavillon de même. Les chaires étoient couvertes de pareille étoffe, & la tapiſſerie étoit de ſarge jaune. C'étoit au mois de Juillet, neanmoins le tems étoit un peu froid, à cauſe d'une biſe qui s'étoit levée : Cette Demoiſelle commanda au laquay d'allumer un fagot. Tandis qu'il obeït à ſon commandement la Jaquiere s'aſſit en un coin de la ſalle dans une chaire, & elle en une autre. Le deſir qu'il avoit d'éteindre le feu qui le conſumoit, fit qu'il lui découvrît entierement ſon amour, & la conjura d'avoir pitié de ſon mal, lui promettant toute ſorte de ſervices pourveu, qu'elle qui octroyât ſa courtoiſie. Elle faiſoit ſemblant de le refuſer, oposant l'honneur pour ſa défenſe, l'infidelité des hommes au ſiecle où nous ſommes, & leur peu de diſcretion, qui publient auſſi tôt une faveur qu'ils l'ont receuë. Cét amoureux fait des ſermens horribles, & dit que jamais elle n'aura ſujet de ſe plaindre pour ſon regard que plûtôt il perdroit mille vies que de la deshonnorer, & qu'il eſt prêt de s'expoſer pour

son service à toutes sortes d'occasions. Enfin aprés beaucoup de propos tenus d'une part, & d'autre, elle consent de lui accorder sa demande à la charge qu'il se ressouvienne de sa promesse, & de ses sermens. La Jaquiere la lui confirme par d'autres, & au même instant ils entrerent tous deux dans la garderobe, où il y avoit un petit lit de pareille étoffe que les autres, & là ils prennent leurs plaisirs ensemble.

Nôtre homme ayant receu l'accomplissement de ses desirs, commença de la caresser, & à lui protester de nouveau que desormais il n'oublieroit une telle faveur, & que desormais elle pouvoit disposer de lui, & de ses biens, comme des siens propres: *Toutesfois*, dit-il, *Mademoiselle, bien que je vous suis si redevable vous m'obligeriez encore davantage, si vous me vouliez accorder une autre faveur.* Et quoi? répond-t'elle, me sçauriez-vous requerir que je ne vous octroye, puis que je vous ay déja été si liberale de ce que j'ay de plus cher au monde. Vous devez sçavoir, Mademoiselle, repart la Jaquiere que je suis venu ceans en compagnie de deux plus grands amis que j'aye au monde. Nous n'avons rien de propre, & tout est commun parmi nous. Si je ne leur fais part de ma bonne fortune paravanture cela seroit cause de rompre le lien d'amitié qui nous étreint si fermement, & par même moyen ils pourroient publier nos amours. Je vous suplie donc que la même courtoisie que vous m'avez octroyée, ne leur soit point refusée, jamais nous n'oublierons une telle faveur, & vous pourrez vous vanter desormais d'avoir trois hommes à vôtre commandement qui ne sont qu'un, & qui ne respireront que vôtre obeïssance. Helas que je suis mal-heureuse? (répond la Demoiselle) je pensois avoir fait acquisition d'un loyal ami, qui voulût tenir che-

re la faveur qu'il avoit receuë de moi : mais je vois maintenant qu'il ne viſoit à d'autre deſſein, qu'à tirer de moi ce qu'il deſiroit, puis qu'il la diviſe de la ſorte. Eſt-ce ici la recompenſe que j'en reçois? Eſtimez-vous que je ſois une louve pour m'expoſer à l'abandon de tant de perſonnes? Je n'euſſe jamais creu cela de vous qui avez receu de moi ce qu'homme vivant hormis mon mari, n'a jamais pû recevoir: je vous prie de me parler plus de ces choſes, autrement je me donnerois la mort de ma propre main. Ce diſant elle ſe leve, & fait ſemblant de vouloir ſortir hors de la garderobe, mais la Jaquiere la retiét, & puis avec les plus belles paroles qu'il peut proferer, il la ſuplie d'apaiſer ſa colere il l'embraſſe, & la baiſe, & s'échauffe ſi bien encore en ſon harnois, qu'il continuë pour la ſeconde fois de prendre ſes plaiſirs avec elle. Ayant achevé cette belle œuvre, ils ſõt collez bouche à bouche l'un avec l'autre, & la Jaquiere qui veut que ſes compagnons ayent part au gâteau, la conjure une autrefois de ce dont il l'avoit auparavant requiſe, & la flatte ſi bien avec tant de douces promeſſes qu'enfin aprés beaucoup de refus & de plaintes qu'elle fait, il la flechit à ce qu'il deſire, encore qu'elle faſſe sẽblant d'en être dolente. La Jaquiere ayant obtenu à grande peine ce qu'il ſouhaite, ſort de la garderobe, & s'aprochant de ſes compagnons qui l'attendoient avec impatiẽce & avec un deſir violent d'éteindre leur ſale ardeur, il guigne al'œil à l'un d'eux, afin qu'il entre au lieu où il l'avoit laiſſée : Cét homme ne ſe fait guere prier. Il y trouve la Demoiſelle ſur le lit, & ſans autre ceremonie il en fait à ſon plaiſir. Aprés il ſort & l'autre qui reſtoit y va pareillement, & reçoit d'elle le don de l'amoureuſe merci. Les voila donc tous trois ſi aiſes de cette bonne fortune, qu'ils ne la changeroient

pas pour un Empire. Chacun d'eux prend une chaire où ils s'assient & la Demoiselle s'assied en une autre auprés d'eux. Ils ne cessent de la contempler & de l'admirer. L'un loüe son front, & dit que c'est une table d'yvoire bien polie. L'autre s'arrête sur ses yeux, & asseure que ce sont les deux flâbeaux dôt l'Amour allume toutes les ames genereuses. L'autre se met sur la loüange de ses blonds cheveux qu'elle delioit parce qu'il étoit tems de s'aller coucher &, ne cesse de preferer tout haut que ce sont les sujets où le fils de Cipris arrête la liberté des hommes & des Dieux. Enfin il n'y a partie en son corps qu'ils ne prisent. Ses mains ne vont jamais en vain à la conquête. Sa gorge surpasse la blancheur de la neige, & ses petits amours voletent à l'entour de ses joües, pour y succer les roses, les lis, & les œillets, que la Nature y a semez. Aprés qu'ils ont bien chanté ses perfections elle se leve de sa chere s'aproche du feu, & puis se tournant vers eux, leur tient ce discours : *Vous croyez*, dit-elle, *avoir fait un grand gain d'avoir obtenu de moi l'accomplissement de vos desirs. Il n'est pas si grand que vous pêseriez bien, avec qui penseriez-vous avoir eu affaires.* Ces hommes étonnez d'entendre ce langage ne sçavoient que répondre, lors que la Jaquiere profera ces paroles. Je crois Mademoiselle, que nous avons eu affaire avec la plus belle, & la plus galante Dame qui vive. Quiconque diroit le contraire, manqueroit d'yeux, ou bien de jugement. *Vous êtes trompé* (repart-elle) *Si vous sçavez qui je suis vous ne parleriez point de la sorte.* Ils furent encore plus ébays de ces paroles, & comme ils avoient tous trois les yeux fichez sur elle, & qu'ils se doutoient quasi de ce qui en étoit, elle continua de parler à ceux en ces termes : *Je veux me decouvrir à vous, & vous faire paroître qui je suis*

Ce diſant, elle retrouſſa ſa robe & la cotte, & leur fit voir la plus horrible, la plus vilaine, ſa plus puante, & la plus infectée charogne du monde. Et au même inſtant il ſe fit comme un coup de tonnerre, Nos hommes tombent à terre comme morts: La maiſon diſparoit & il n'é reſte que les maſures d'un vieux logis découvert plein de fumier & d'ordure. Ils demeurerent plus de deux heures étendus comme des pourceaux dans le bourbier, ſans reprendre leurs eſprits. Enfin l'un d'eux commença à reſpirer & à ouvrir les yeux & vit la Lune qui achevoit dans le Ciel ſa courſe. Il fit le ſigne de la Croix, & ſe recommanda à nôtre Seigneur. Il s'efforça de crier, mais la grande frayeur qu'il avoit euë, lui avoit ôté la parole. Comme petit à petit il cómençoit à ſe plaindre, Dieu permit qu'un homme portant une lanterne s'arrêta en ce lieu pour y décharger ſon ventre. Quand il entendit ces gemiſſemens, il s'enfuit, & courut pour l'annoncer aux maiſons prochaines. Le jour commençoit déja à pointer, lors que les voiſins vinrent à grande hâte pour voir ce que c'etoit, & trouverét la Jaquiere qui commençoit de reſpirer d'implorer le ſecours d'en haut. Le premier qui avoit commencé à ſe reconnoitre ſe plaignoit pareillement: tandis que l'autre dormoit d'un ſommeil éternel. Il mourut de peur ſur le champ : Ceux qui étoient accourus ayant reconnus le Lieutenant du Chevalier du Guet avec ſes compagnons, les emporterent chacun en ſon logis tous ſoüillez d'ordure comme ils étoient. On enterra un des trois & les autres deux demanderent un Confeſſeur. La Jaquiere mourut le lendemain, & l'autre ne véquit que trois ou quatre jours aprés. Ce fut celui qui raconta le ſuccez de cette avanture: Le bruit ayant bien tôt été ſemé par toute la ville, il ſe répan-

dit en peu de tems par toutes les provinces de France. Ceux qui nient l'aparition des Esprits, ne sçavoient que dire se voyant confondus par un tel exemple. Mais les Chrêtiens & Catholiques y remarquerent les justes jugemens de Dieu. Ces choses n'arrivent point à ceux qui se disent de la compagnie des fideles qu'ils n'avoient commis d'autres pechez. La paillardise attire l'adultere, l'inceste le peché contre nature, & aprés Dieu permet qu'on s'accouple avec le Diable. Je ne dis pas que ces hommes fussent entachez de tous ces vices. Mon dessein est de ne blâmer personne Je ne deteste, que le vice, & soûriens qu'on est bien delaissé de l'assistance du saint Esprit quand on tombe en de tels inconveniens : Il reste maintenant a dire, si c'étoit un vrai corps celui avec qui ils s'accouplerent, ou bien un corps fantastique. Pour moi je crois fermement que c'étoit le corps mort de quelque belle femme, que Satan avoit pris en quelque sepulture, & qu'il faisoit mouvoir. Et si l'on me dit qu'il n'y a pas d'aparence que le diable veüille emprunter une charogne, parce qu'on le découvriroit aisément par sa puanteur: je répons, que puisque le malin esprit a pouvoir de donner mouvement à ce qui n'en a point, il a bien aussi la puissãce de lui donner telle odeur, & telle couleur qu'il voudra. Joint qu'il peut tromper nos sens, & s'insinuer dans eux, pour nous faire prendre une chose pour une autre.

Nous en avons plusieurs témoignages arrivez de nôtre tems. Celui de la Demoniaque de Laon entre autres en fait foi, un diable apellé Baltalzo, prit le corps d'un pendu à la plaine d'Arlon à la solicitation d'un sorcier qui s'ingeroit de guerir la patiente. Si quelqu'un desire de sçavoir comme la fraude fut découverte, il ne faut que lire l'Histoire de

cette poſſedée, qui eſt aſſez commune en France. Il y a une infinité de tels exemples dans les hiſtoires anciennes & modernes. Phlegon affranchi de l'Empereur Adrian en raporte une étrange d'une jeune fille, nommée Philinion de Theſſalie, qui aprés avoir été miſe au ſepulcre parut à Machares Macedonien, coucha long-tems avec lui, & juſques à tant qu'ayans été decouverts, le Diable abandonna ce corps, qu'il faiſoit mouvoir & on l'enterra pour la ſeconde fois, comme ſi elle fut encore trépaſſée.

Le même Auteur raporte, qu'aprés la bataille qui ſe donna entre les Romains, & Antiochus Roy de Sirie, aux Thermopiles, comme les Romains s'arrêtoient ſur le pillage, & dépoüilloient les corps morts des ennemis, un Capitaine du Roy, nommé Dulpage, ſe leva d'entre les morts, & puis en voix grêlée, & deliée profera ces paroles : *O Soldats Romains ceſſez de dépoüiller ceux que l'autre Nautonnier a déja paſſez au delà du fleuve infernal. Le grand Iupiter de qui l'on doit redouter l'ire & la fureur, eſt tranſporté de colere pour cette cruauté & inhumanité. Vn jour viendra que ce Dieu ſouverain couvrira vôtre terre d'un peuple nourri aux ſanglans exercices de Mars. Il ſaccagera vôtre païs, & pillera vôtre grande Cité. Vôtre Empire ſera par lui détruit, en la même ſorte que vous avez détruit les autres.*

Ces témoignages ſont capables de refuter les Athées, & les Epicuriens qui nient l'aparition des Eſprits : mais l'Hiſtoire horrible & épouvantable, que je vous ay déja raconté par-ci devant, le temoigne bien encore davantage.

Des Avantures tragiques de Floridan, & de Lidie.

HISTOIRE VIII.

QUe la race des mortels eſt ſujette à des accidens divers. La vie de l'homme eſt un branle perpetuel, un flot inconſtant, & un nuage porté au droit vent. Rien ne ſe trouve de durable, & la felicité qu'on s'y propoſe pour la plus aſſeurée, eſt celle qui eſt la plus ſujette au changement. L'amour, l'honneur, les richeſſes, la beauté, & le contentement s'y rendent comparables à un éclair, à qui naître, & mourir, luire & s'éteindre eſt une même choſe. L'hiſtoire déplorable que je veux décrire en rendra témoignage. Les memoires que l'un de mes amis, envieux de recueillir les choſes plus memorables qui arrivoient tous les jours au monde, me l'ont apriſe en cette maniere.

Cleron heritier d'une des plus illuſtres maiſons de France, étoit un Seigneur accompli en beaucoup de rares qualitez. Il avoit mille fois témoigné ſon courage & ſa valeur au yeux de ſon Prince, en tant de batailles & de rencontres, qu'à bon droit il avoit acquis le titre de parfait Cavalier. Lors que l'âge le diſpenſa de ſe trouver deſormais aux ſanglans exercices de Mars, il ſe retira en une ſienne maiſon bâtie au bord du beau fleuve de Loire, quand il quita le train des armes, il avoit déja perdu Cleonice, ſa chere épouſe, à qui les vertus ſervoient de luſtre & d'ornement. De leur chaſte couche étoit procedé un fils nommé Floridan doüé de beauté & de bonne grace, autant que Gentil homme de ſon tems. Aprés

que le Pere l'eut fait inſtruire en tout ce qui peut rendre recommandable une perſonne de pareille qualité, il delibera de le marier de bonne heure avec la fille d'un Seigneur ſon voiſin fort riche, & fille unique, de même que Floridan étoit fort riche, & fils unique. Comme les deux Peres étoient ſur le point de faire cette alliance, il arriva que Floridan, qui étoit pour lors à la Cour en reputation de l'un des plus galans Cavaliers ſe rencontra un jour en la galerie du Palais : lieu où communement la jeune Nobleſſe ſe rend pour y voir une infinité de belles Dames qui y abordent auſſi de toutes parts. Comme il s'il entretient avec d'autres Cavaliers une jeune Demoiſelle y paſſe maſquée. Elle étoit de belle taille, & de fort bonne mine : *Si cette Demoiſelle*, dit Floridan, *eſt auſſi belle ſous ſon maſque comme elle le fait paroitre en apparence, elle merite d'être ſervie des plus braves.* Tenant ce diſcours, & ayant toûjours ſes regards arrêtez ſur elle, il vit comme elle s'arrête à une boutique pour y acheter une écharpe. Floridan ſe ſervant de cette occaſion s'aproche, & la ſaluë courtoiſement. La Demoiſelle voyant un ſi honnête & ſi beau Gentilhomme, ôte ſon maſque, & lui rend ſon ſalut. Ce jeune Seigneur n'eut pas plûtôt aperceu ſon beau viſage, qu'Amour qui étoit en embuche, navra ſon cœur de telle ſorte, qu'il fut contraint de s'avoüer pour vaincu. Il ſe met à entretenir cette Demoiſelle, qui n'étoit pas moins étonnée de ſa bonne grace, qu'il l'étoit de ſa rare beauté. Floridan aprend d'elle ſon nom, le lieu de ſa naiſſance, ſa demeure, & les affaires qui la retiennent en ville à la pourſuite d'un procez devolu par apel en la Cour de Parlement. Aprés que cette Demoiſelle, que nous nommerons Lidie, iſſuë d'une noble famille, de Picardie, eut conté à

Floridan l'état de ſes affaires, il l'accompagna en ſon logis & dés l'heure il lui offrit de l'aſſiſter & d'employer ſes amis pour faire obtenir le gain de ſa cauſe. Et d'effet il la prit ſi bien en main, a ſollicita de telle ſorte, qu'en peu de tems elle obtint un Arrêt favorable. Comme elle eut obtenu ce qu'elle deſiroit, elle voulut s'en retourner à ſon pays, lors que Floridan lui repreſéta l'amour qu'il lui portoit ſi violente, qu'il lui étoit impoſſible de vivre plus longuement, ſi elle n'avoit ſoin de ſon allegeance. Qu'il la conjuroit par ſon extréme paſſion d'alleger ſon martire, & de n'exercer point ſa cruauté contre une perſonne, qui ne vivoit que pour l'aimer & pour la ſervir. Lydie comme une fille bien apriſe, lui opoſoit au contraire. qu'encore qu'elle lui fut ſa redevable, elle faiſoit neanmoins tant de conte de ſon honneur qu'elle aimoit mieux perdre la vie, que de le noircir d'aucune tâche. Qu'elle le ſuplioit de prendre la raiſon pour guide & d'ôter ſon amour d'un ſujet, qui pour la difference & inégalité du ſang, lui devoit être interdit. Vous êtes grand Seigneur, diſoit-elle, & je ne ſuis qu'une ſimple Demoiſelle. Vous devez adreſſer vos vœux à une Beauté digne de vôtre maiſon, & de vôtre merite. Il faut que j'avoue que je vous honnore, & vous aime plus que toute autre perſonne mais vôtre reputation que toutes les honnêtes Dames doivent avoir en eſtime, empêchera toûjours que je n'accompliſſe mon deſir & le votre. Contentez vous, je vous prie de l'un, & ne m'importunez point de l'autre, puis qu'il n'eſt point en mon pouvoir de vous l'octroyer, ſans faire une cruelle brêche à mon honneur. Floridan oyant la ſage réponſe de cette Demoiſelle, l'eſtima davantage lui repart en ces termes: Ja n'advienne (ma chere amie) que je tâche à

vous ôter une choſe, pour qui j'expoſerois mille vies. Si je vous recherche, ce n'eſt que par la voye d'un legitime mariage que je celebrerai lors que vous me voudrez accorder tant de grace que de m'avoüer pour vôtre époux, j'en ferai paroitre des effets quand il vous plaira. Monſieur, dit-elle, je ne ſçai comme cela ſe pourroit faire, vôtre Pere n'y conſentira jamais, & ſi vous le faites clandeſtinement, ce ſera lui donner ſujet de ſe plaindre, & de vous & de moi. Jamais nous n'aurons de contentement auprez de lui. Floridan lui répond qu'elle ne ſe mît point en peine de ce côté, qu'il ſçavoit bien un moyen pour venir à bout de ce deſſein.

Durant que leurs amours s'allument, le Gouverneur de ce jeune Seigneur, nommé La Garde, au lieu de le reprendre à bon eſcient, le favoriſe, & le laiſſoit emporter au courant de ſa paſſion. Encore qu'il fut ſage & bien aviſé, & qu'on eût fait élection de ſa perſonne pour veiller ſur ſes actions: toutesfois il ſe repreſentoit que déja ce jeune Seigneur étoit grand, & que l'amour étoit une flamme qui ne peut aiſément s'éteindre, qu'il pourroit encourir ſa mauvaiſe grace & perdre la recompenſe qu'il eſperoit de ſon long ſervice. Foibles raiſons d'un homme à qui l'on a commis une telle charge. Sans doute s'il eût averti ſecretement le pere de Floridan de cette affaire, les mal-heurs qui en arriverent depuis, euſſent été détournez par le remede que Cleon y eût mis. La concluſion de ce mariage priſe, Floridan acompagne Lidie en ſa maiſon, qui étoit, ainſi que nous avons déja dit, en Picardie. Lors qu'ils y ſont arrivez, elle diſpoſe de ſes affaires, emporte ce qu'elle peut du logis paternel, & ſans prendre congé d'aucun de ſes parens, elle trouve le gouverneur de Floridan, qui l'at-

tend hors de la ville, & qui la monte sur une haquenée, & la mene en Auvergne, en un Chateau que le pere de Floridan y avoit. Tandis Floridan qui s'étoit arrêté à Paris pour lever des étoffes, & pour acheter des bagues & des joyaux, prend la poste : & arrive aussi-tôt qu'eux au lieu assigné. Cependant les parens cherchent cette Demoiselle par tout, & employent inutilement beaucoup de peine pour sçavoir de ses nouvelles, tandis que Floridan fait venir un Prêtre, & en presence de La Garde, & de son valet de chambre, épouse Lidie. Les voila donc mariez joüissants à souhait de leurs desirs. Ils n'avoient qu'un cœur. Ils sont toujours ensemble, & ne peuvent sans souffrir un cruel tourment, être separez l'un d'avec l'autre. Toutesfois Floridan est contraint de faire quelque voyage vers son pere, mais c'est le plus rarement qu'il peut. Au bout de l'an, Lidie produit de ce mariage clandestin un fils. Ils le font nourrir & élever, & Floridan lui fait porter le nom de sa maison. Je l'apellerai Gentian Mais pendant qu'ils cueillent le fruit de leurs amours sans trouble ni empêchement la fortune qui n'a d'autre fermeté que l'inconstance, aprés leur avoir montré un visage si riant & si favorable & qu'elle leur eut fait goûter tant de douceurs se prepare à leur tourner le dos, & à leur faire avaler tout ce qu'elle a d'amertume. Le Ciel qui leur avoit été si calme & si serain, ne sera desormais pour eux qu'un orage de mal-heur & d'infortune. La cause en fut telle.

Le Roy pour venger le tort que des Provinces Etrangeres lui faisoient, & pour recouvrir ce qui lui apartenoit justement, avoit en ce tems levé une grande armée, & passé les Monts. Déja tout trembloit au bruit de ses conquêtes, & la victoire

qui l'avoit accompagné en deux ſanglantes batailles. lui promettoit le triomphe entier de ſes ennemis, quand Floridan conſiderant, le rang qu'il tenoit en France, & le merite que ſes Anceſtres s'étoient acquis dans les Hiſtoires fidelles, ſe reſolut de quitter pour un tems la mirrhe, pour le laurier, & d'aller employer la force de ſon bras en une action ſi celebre' & ſi remarquable. Il communique ſon deſſein à Lydie qui au commencement ne pouvoit ſe reſoudre a ſouffrir l'éclipſe de ſon beau Soleil. Ses beaux yeux ne ceſſoient de verſer un torrent de larmes, & ſa belle bouche étoit inceſſamment ouverte aux ſoûpirs & aux ſanglots. Floridan lui repreſentoit l'honneur qui le convioit à partir, & la breche qu'il feroit à ſa reputation, ſi pendant que tant de braves Cavaliers avoiét pour témoins de leur valeur, les yeux d'un ſi grand Monarque, il demeuroit en ſa maiſon, avec autant d'infamie, que les autres poſſedoient de gloire. Que cela lui aporteroit un grand prejudice, à lui & à ſa poſterité, & lui ſeroit deſormais un obſtacle pour atteindre aux charges & aux qualitez que ſes predeceſſeurs avoient ſi dignement exercées, qu'elle trouvât donc bonne ſa reſolution, puis qu'elle étoit fondée ſur l'honneur qui doit ſervir de conduite aux ames genereuſes, & qu'elle ſe conſolât de l'eſpoir d'un prochain retour.

Ces raiſons, ſi juſtes furent enfin capables d'apaiſer en quelque ſorte le düeil de Lydie, que Floridan pourveu de tout ce qui étoit neceſſaire pendant ſon abſence, & laiſſa en charge le Château où ils ſe tenoient à ſon Gouverneur, le priant d'avoir ſoin de ſa femme, comme de lui-même, & promettant de l'en recompenſer, avec d'autres ſervices qu'il lui avoit rendu, ſi-tôt qu'il ſeroit de retour. La Garde

lui promet toute fidelité, & toute assistance, en cette affaire, d'y exposer même sa propre vie, s'il en étoit besoin. Mais le traitre garda mal sa promesse, ainsi que nous verrons par la suite de cette histoire. Aprés que Floridan fut parti, avec un équipage digne de sa grandeur : La Garde alla trouver son pere, pour voir ce que l'on disoit, & pour découvrir s'il n'avoit pas eu le vent de ce mariage.

Cleron l'ignoroit : mais neanmoins il avoit sourdement apris que son fils entretenoit une Demoiselle en Auvergne, en ce Château dont nous avons déja parlé. Cela le fâchoit fort, & il eût volontiers empêché ces amours & chassé le sujet de cette place, s'il eût pû : mais elle étoit si forte & si bien gardée, que personne n'y pouvoit entrer, sans la permission de celui qui en avoit le gouvernement. D'autre part il avoit peur de faire déplaisir à ce fils qui étoit unique en sa maison, & qu'il aimoit à l'égal de lui même. Si-tôt qu'il vit le Gouverneur, il commença à se plaindre, & à lui tenir ce langage. *Ie n'eusse jamais creu* (La garde) *que vous eussiez procedé au gouvernement de mon fils comme vous avez fait. Ie fis élection de vôtre personne, comme d'un sage Gentilhomme, qui ne doit avoir pour but que l'honneur & la reputation. Mais au lieu de reprimer les folles passions d'une jeunesse, vous avez non seulement prêté vôtre consentement à ses desirs voire encore vous lui avez servi de suport. Est-ce ceci le fruit que i'esperois de la nourriture qu'il devoit recevoir de vôtre main? O Dieu, quelle gloire avez-vous acquise! I'ay apris que vous avez changé la qualité de Gouverneur en celle de maquereau, nom indigne de Genti-homme & qui vous fera porter desormais une marque sur le front, que vous n'effacerez jamais.* La Garde ayant oüi ce discours, & piqué

juſques au vif par une telle injure, répondit à Cleon en ces termes. *Monſieur, vous me faites un grand tort, de m'avoir en une ſi vile eſtime, ſi un autre que vous, & qui fut de ma qualité, me tenoit ce diſcours, je perdrois la vie ou j'en tirerois raiſon. Ie n'ay jamais apris à Monſieur vôtre fils que tout exemple d'honneur, & de vertus. Les rares dont il eſt accompli en pourront toûjours donner un fidel témoignage. S'il a été tranſporté d'amour je n'en ſuis pas cauſe. L'amour eſt une ſi violente ardeur, qu'il eſt bien difficile de l'éteindre. Ie penſe que vous l'avez aſſez experimenté, lors que vôtre âge vous conviois à le ſervir. Ie puis neanmoins dire avec aſſeurance que les amours de Floridan ne m'ont jamais été connuës, juſques à tant qu'il me fit apeller pour témoin, & qu'il épouſa en ma preſence, une honnête Demoiſelle, qu'il cherit, & qu'il tient maintenant pour ſa femme, & dont il a eu un fils. Apellez-vous maquerelage, ce qui ſe fait par la voye de l'Egliſe, & par conſentement des parties? Pouvois-je deſormais ſeparer ce que Dieu avoit conjoint ? Quand vous conſiderez bien tout, vous trouverez que je ne ſuis ſi coupable que vous me faites.* Il voulut continuer ſes excuſes, lors que le pere ne pouvant ſuporter davantage le regret qu'il reſſentoit de cette clandeſtine alliance, l'interrõpit par ces paroles Mon fils eſt donc marié ſans mon conſentement, & avec une fille débauchée, & de bas lieu ? O Ciel puis je bien ouyr cette nouvelle ſans mourir ! Eſt-ce ceci l'alliance que j'eſperois de faire pour la grãdeur de nôtre maiſon. Ha ! La Garde vous m'en deviez avertir plûtôt, & j'y euſſe aporté le remede qu'il y falloit aporter. Si je l'euſſe fait, répond le Gouverneur, il y alloit de ma vie, mais ſi vous me voulez croire, & me recompenſer de ma peine, je ſçai un mõyen pour tirer dehors cette femme, & pour l'envoyer

voyer en un lieu, dont vous n'oüirez jamais parler. Si vous le faites dit Cleon, je promets de vous recompenser si dignement que vous aurez sujet de vivre content le reste de vos jours. Le Gouverneur le prie de lui laisser manier l'affaire, & l'asseure qu'il s'y comportera si dextrement qu'il n'aura occasion de se plaindre de lui. En cette resolution, ce méchant perfide part de la maison du pere, pour s'en retourner en Auvergne, & durant le chemin il invente la plus grande trahison dont on ait jamais oui parler. Avant que d'arriver au château où étoit Lidie, il s'habille de noir, & en cét accoutrement il se presente à la maitresse de Floridan tout triste, & les larmes aux yeux. Helas Madame, dit-il, la grande perte que nous venons de recevoir, vous & moy ? Vous avez perdu un tel mari, qu'il est impossible que vous en recouvriez jamais un semblable, & moi le meilleur maître du monde. Nous avons sujet de nous plaindre. Tout nôtre espoir est mort avec Floridan, qui a été tué en une bataille. La dolente Lidie tombe à ces tristes mots par terre pamée. Sa Demoiselle de chambre avec La Garde, tâchent à lui faire reprendre ses esprits & à la consoler. Lors qu'elle se reconnoit elle profere de si pitoyables plaintes qu'elles seroient capables d'émouvoir les pierres, & les marbres. Ha fausse fortune (disoit cette miserable) m'avois-tu colloquée en un si haut trône de gloire, pour m'en faire cheoir si promptement. A qui aurai-je desormais recours, puis que j'ay perdu le soûtient de mon bon-heur, & de ma vie. J'ay abandonné mes parens, qui se moqueront maintenant de moi, si je me retire vers eux, Pour suivre Floridan, je me suis rendu odieuse à tous mes amis. Irai-je vers son pere ? Il me tiendra pour une impudique, & au lieu de me traiter

comme ſa belle fille, il voudra me faire punir comme coupable. Achevant ce diſcours elle s'évanouit derechef : cependant La Garde la fait emporter en ſa chambre, & coucher ſur un lit, où elle pleure, crie & ſe tourmente, mais c'eſt la maniere des femmes, qui pleurent & rient à même tems, & de qui l'amour, comme l'on dit, & la douceur ne durent que l'âge des animaux qu'on nomme Ephemeres qui ne vivent qu'un jour. L'exemple de Lidie me ſervira de caution. Quand elle a bien crié & apellé à ſon ſecours la mort, triſte recours des miſerables, La Garde la vient voir, & aprés quelques diſcours & quelques plaintes ſur le ſujet de leur commun deſaſtre ce traitre lui tient ce langage. Vous ſçavez, Madame, que les choſes que la mort à ravies, ne retournent plus au monde. Il n'eſt plus tems de nous cõſumer aux ſoupirs & aux regrets, mais de dõner ordre à nos affaires, Floridan n'eſt plus en vie, pour nous aſſiſter à nôtre beſoin. Vous êtes denuée de tout ſuport comme moi de maître. On ne vous avoüera jamais pour ſa femme, de ſorte que ni vos parens ni les ſiens ne vous traiteront jamais ſuivant vôtre merite. Si vous voulez tendre l'oreille à un avis ſalutaire que je vous donnerai, vous pourrez vivre deſormais ſinon avec tant de fortune que vous aviez, pour le moins en une paiſible condition. Je fais tant de conte de vos perfections que ſi vous voulez me recevoir pour vôtre époux, je m'efforcerai deſormais de vous rendre, non ſeulement tout devoir de mari, mais encore de ſerviteur, quand je n'aurois autre conſideration que vous avez été la femme de mon maître. Si vous conſiderez l'état où vous êtes reduite, & ma condition, la choſe ne vous ſemblera pas ſi deſavantageuſe que vous pourrez eſtimer de premier abord. Je ſuis Gen-

t'il-homme d'assez bon lieu, qui ai encore en Poitou deux mille livres de rente. Si nous sommes contraints à déloger de ce lieu, nous y passerons le reste de nos jours avec tant de contentement, que nous avons maintenant de déplaisirs.

Lidie oyant ce discours, ne sçavoit que lui répondre, tant elle se trouvoit confuse. D'un côté elle se representoit l'honneur qu'elle avoit eu d'épouser un si grand Seigneur, dont elle avoit un fils, qui selon le droit divin & humain, devoit un jour posseder soixante ou quatre vingt mille livres de rente. La mort si frêche & si recente de Floridan, & les reproches qu'on lui pourroit faire de l'avoir peu aimé, si elle consentoit si-tôt à cette amour, se representoit devant elle. D'autre part sa misere presente offroit devant ses yeux le peu de suport qu'elle pouvoit recevoir de ceux qui lui apartenoient, & le peu de moyen qu'elle avoit pour faire autoriser son mariage. Ces dernieres considerations melées avec l'aprehension de devenir plus miserable qu'elle n'étoit, eurent tant de force, qu'elle fut induite à consentir à la recherche de La Garde. Par cét exemple nous pouvons remarquer l'inconstance de ce sexe plus variable que la girouette d'une tour, & plus mouvant que le sable. C'est un rare oi eau qu'une femme constante. Nos siecles n'en produisent plus, & s'ils en ont produit quelques unes la semence en est perduë. Voilà donc comme ce traitre ayant la volonté de cette legere, parvient au but qu'il avoit tant desiré. Sans doute il y avoit long-tems qu'il en étoit amoureux, mais jamais il n'avoit osé declarer son amour, pour le respect de son maitre, & pour la peur qu'il avoit d'être châtié de sa temerité. Ils accomplissent donc leur mariage en cette sorte. C'est que La Garde

fait venir le Curé du prochain village, en preſence d'un des domeſtiques qui lui étoit affidé, il épouſe Lidie, & ſoüille perfidement la couche de celui a qui il avoit autrefois donné de contraires inſtructions. Aprés avoir aſſouvi ſes deſirs durant l'eſpace de quelques jours, il dit à Lidie qu'il avoit apris de bonne part, comme le pere de Floridan le menaçoit de leur envoier un Prevôt pour ſe ſaiſir de ſa perſonne, diſant qu'elle avoit retenu pluſieurs bagues & joyaux apartenans à feu ſon fils : que pour éviter cét inconvenient, il étoit d'avis que tous deux ſe devoient retirer en Poitou, en la maiſon qu'il y avoit, où ils pourroiét deſormais paſſer leurs jours ſans aucun trouble. Lidie veut ce qu'il veut, & ſe remet à ſon jugement, pour diſpoſer de ſa perſonne, comme celui qui a toute puiſſance ſur elle. Ils diſpoſét donc de leur départ, & emporterent ce que Lidie a de plus precieux, & font tant par leurs journées qu'ils arrivent en Poitou, en une maiſon où ſe tenoit le frere aîné de La Garde. Aprés y avoir ſejourné quelques jours le traitre dit à Lidie qu'il veut faire un voyage vers le pere de Floridan, pour tirer de lui ce qui lui étoit deu de reſte de ſes gages, pour tâcher à recevoir quelque digne ſalaire des longs ſervices qu'il lui a rendus au gouvernement de ſon fils: l'aſſeure de revenir bien tôt, pour vivre deſormais avec elle en toute ſorte de lieſſe, & en ſa preſence il la recommande à ſon frere, & à ſa belle ſœur, & les prie de lui faire le meilleur traitement qu'il lui ſera poſſible. Cependant il avertit ſecretement ſon frere, que ſept, ou huit jours aprés ſon départ, il la chaſſe, & mette hors de ſa maiſon, & qu'on n'en entende plus parler. Indignité la plus cruelle qui ſe puiſſe jamais imaginer, ainſi que vous aprendrez tout preſentement. La

Garde part donc, & arrive en peu de tems en la maiſon de Cleon. Si-tôt qu'il le voit, il lui aprend le beau trait dont il a uſé envers Lidie, & les moyens qu'il avoit pratiquez pour s'en defaire. Le Pere de Floridan aiſe au poſſible, l'embraſſe mille fois, & lui donne telle recompenſe qu'il veut. La pauvre Dame qui ne ſonge point à toutes ces trahiſons, n'avoit pas encore achevé de demeurer ſix ou ſept jours au logis du frere de la Garde, que ce cruel la va trouver ſur la minuit à ſa chambre, il l'éveille : & comme tout effrayé, il lui aprend qu'un Prevôt des Mareſchaux eſt au vilage prochain pour venir ſe ſaiſir de ſa perſonne à la pointe du jour, ſuivant une permiſſion qu'il a, à la requête du Pere de Floridan, & lui dit que ce lui ſeroit un grand creve-cœur s'il la voyoit ainſi mener priſonniere, de ſorte qu'il lui conſeilloit de ſe lever promptement, & de gagner au pied pour ſauver ſa vie. La miſerable bien étonnée répond qu'il n'y avoit d'aparence qu'elle ſortît à une heure ſi induë ſans ſçavoir où tirer, ſans ſecours ni ſans compagnie. L'autre lui repart que c'eſt un faire le faut, qu'il n'eſt pas tems de diſcourir, parce que peut-être le Prevôt étoit déja en campagne. Ainſi bon gré, ou malgré qu'elle en ait, elle eſt forcée de ſortir du logis en cotte, & avec un habillement de téte. La peur qu'on lui avoit imprimée lui fit gagner une prochaine forêt, où elle marcha tout le reſte de la nuit, en pleurant, ſans tenir ni chemin, ni ſentier. Les ronces & les épines, l'arrêtoient ſouvent par ces blons cheveux dont elle en laiſſoit des marques en pluſieurs lieux. Toutesfois elle ne s'en ſoucioit gueres eſtimant que bien-tôt elle mourroit de faim, ou bien que quelque cruelle bête affamée la devoreroit. Elle y chemina cette nuit, & preſque tout le long du jour

ſuivant, ſans trouver perſonne vivante, ni maiſon aucune, ſinon ſur le ſoir, qu'ayant oui abbayer des chiens, elle tourna ſes pas de ce côté, & elle aperceut une grange, & une vieille femme, qui y ramenoit un troupeau de brebis. S'étant aprochée, elle la pria de lui donner à boire ſi elle avoit de l'eau. Cette bonne femme la regardant, & la voyant toute déchevelée, & toute ſanglante, en eut compaſſion, & la mena dans ſa cabane, où elle la fit repaître de ce qu'elle avoit. Lidie avoit encore une bague d'or qu'elle lui donna le lendemain au matin, en recompenſe de ſon bon traitement, & ſe vêtit d'une méchante robe que la vieille & ſon mari lui baillerent en échange de de ſa cotte. Avec cét habit elle s'en alla de Château en Château, & de village en village demandant ſa vie inconnuë, & habillée en pauvre gueuſe. Quel creve-cœur reſentoit-elle en ſon ame, de ſe voir ſi miſerable, elle qui s'étoit veuë autrefois tant honnorée, Que ſi crainte de perdre ſon ame ne l'eût retenuë, elle ſe fût donnée plus de cent fois la mort de ſa propre main.

Quand La Garde ſeroit de nature ſauvage, & engendré d'un Tigre, je crois qu'il en auroit compaſſion s'il la voyoit reduite en cette extrémité.

L'infortunée fit tant de chemin, croyant toûjours qu'on la pourſuivoit, qu'à la fin aprés beaucoup de tours, & de détours, elle arrive à Laval au païs du Maine. Elle entre dans la ville, & comme les autres mandians elle s'arrête à la porte du Château, & y demande l'aumône. La Dame de Laval qui vivoit en ce tems, grande aumôniere, s'il en fut jamais venoit de la promenade lors qu'elle aperceut cette gueuſe qui lui demande l'aumône. Son langage autre que celui du païs fit que cette vertueuſe Dame

s'informa d'elle de quelle contrée elle étoit. L'autre lui répond qu'elle étoit une pauvre femme de Picardie, qui venant d'un pelerinage avoit perdu son mari, par les chemins, & que pour vivre, elle étoit contrainte de demander. La Dame l'ayant de plus prez regardée, & ayant remarqué en elle, je ne sçay quoi qui ressentoit son bien, encore que Lidie eût le visage tout barbouillé, lui dit, si elle voudroit bien la servir, pour nettoyer la vaisselle de la maison. L'autre s'y accorde, & dés l'heure même elle s'employe à ce vil exercice. Après qu'elle y eut demeuré quelque tems, elle ne peut si bien celer les traits de sa beauté, quoi qu'elle se defigurât, & qu'elle portât un chaperon gras, & une robe; qu'un vieil serviteur du logis, qui avoit la charge de l'argenterie n'en devint amoureux. Il étoit veuf & riche & n'avoit jamais eu aucuns enfans de sa premiere femme. Il parla souvent de mariage à Lidie, qui s'excusoit sur sa pauvreté & le vieillard lui remontroit qu'il avoit assez de bien, & pour lui & pour elle; jugez encore un peu de l'inconstance de cette femme. Sous l'espoir d'avoir quelque peu de treve de ses mal-heurs, & de passer desormais le reste de sa vie avec quelque repos; elle s'accorde d'épouser cet Argentier, pourveu que la Dame leur maitresse y consente. Notre amoureux transi ayant tiré cette joyeuse reponse de Lydie, va vers Madame de Laval, & se jettant à ses genoux la suplie que pour tant de services qu'il lui a rendu; elle lui veuille accorder une demande qui ne la peut en rien incommoder. Levez-vous, dit-elle, pour veu qu'elle soit raisonnable je vous l'octroye. Ma requête est, poursuivit l'Argentier que vous me permettiez d'épouser Lidie: la Dame oyant cette requisition, & considerant l'ardeur dont il étoit porté, lui en donne

la permiſſion. Alors les noces ſe firent,& voilà Lidie mariée à trois diverſes perſonnes toutes vivantes, encore qu'elle ignore que Floridan ſoit au monde. Elle eſt excuſable pour le ſecond mariage qu'elle contracta: mais pour cetui-ci elle ne ſçauroit s'en deffendre encore que La Garde ait uſé en ſon endroit d'extréme cruauté. Quelques jours ſe paſſent, durant leſquels Lidie à qui l'aprehenſion de tomber entre les mains du Pere de Floridan avoit ôté preſque le ſens vient à ſe reconnoitre & à ſe repreſenter l'honneur qu'elle avoit receu d'être l'épouſe d'un grand Seigneur, la faute qu'elle avoit faite d'épouſer ſi legerement La Garde, qui paravanture pourroit bien l'avoir trahie, ſous quelque faux entendre, & encore cette derniere, de prendre en mariage un homme ſi éloigné de ſa condition. Elle reſſent une telle douleur du reſſouvenir de ſa fortune paſſée,& de l'état de ſa miſere preſente, qu'elle en perd preſque le boire, & le manger. Elle diminuë peu à peu comme une fleur expoſée à l'ardeur du Soleil, ſans recevoir aucune humeur. Son vieillard qui l'aime plus que lui-même s'étonne, & participe à ſa douleur. Il tâche de lui donner toutes ſortes de contentemens, mais en vain, car enfin une maladie la ſaiſit de telle ſorte, que les Medecins deſeſperent de ſon ſalut. Etant prête à rendre l'ame, & aprés avoir confeſſé ſes fautes & receu le ſaint Sacrement, elle prie ſon mari d'impetrer cette requête de la Dame de Laval, qu'elle puiſſe lui dire un ſecret qu'elle a ſur le cœur, avant que rendre l'ame : le bon-homme, trouve ſa Maîtreſſe, & lui raporte ce que ſa femme lui avoit dit, la Dame s'achemine à la chambre où Lidie étoit giſante. S'étant aſſiſe au pied de ſon lit, elle lui demande ſi elle avoit beſoin de quelque choſe,& l'aſ-

seure que rien de sa maison ne lui sera épargné. La malade la remercia de sa courtoisie, & fait priere au Ciel qu'il l'en veüille recompenser. Aprés elle fait retirer de sa chambre tous ceux qui étoient hormis la Dame, & son mari : puis elle leur expose ce qu'elle étoit & commence par le lieu de sa naissance, & par ses parens. Elle leur conte ensuite comme Floridan se rendit amoureux d'elle; de la sorte qu'il l'emmena en Auvergne, comme il l'épousa, & comme il partit pour aller à la guerre, la nouvelle de sa mort à elle aportée par La Garde de ses secondes noces, la cruauté de son frere, & enfin en quelle maniere, craignant la colere du Pere de Floridan, elle arriva à Laval. Cette bõne Dame ayant apris tout le succez de cette avanture, se mit à pleurer de compassion qu'elle eut de tant de maux soufferts par cette pauvre miserable. Elle tâcha de lui faire reprendre courage, & envoya chercher les plus excellens Medecins du païs pour la guerir : mais c'étoit trop tard, Dieu la retira peu de tems aprés de ce monde plein de miseres & d'ennuis, pour lui donner un lieu exempt de passion. La Dame de Laval la regreta fort, mais particulierement le bon vieillard qui l'avoit épousée, conceut un si grand deplaisir de son trépas, qu'il la suivit incontinent aprés faisant voir par là qu'il lui étoit impossible de survivre celle en qui avoit logé tout son bon-heur, & laquelle il tenoit plus chere que lui-même.

Cependant que ces choses se passent de la sorte, Floridan revient de la guerre tout couvert de palmes, & de lauriers, qui seront bien-tôt changez en branches de ciprez. Il pensoit trouver à son Château sa Maitresse, mais il n'y a que La Garde avec quelques domestiques. Le traitre faisoit bonne mine, court pour le saluer, tout triste en aparence. Floridan lui de-

mande de nouvelles de ſa femme & de ſon fils, & l'autre lui repond que ſon fils eſt en bon portement; mais que la mort qui ravit toutes choſes a mis ſa femme dans le tombeau. Je vous laiſſe maintenant à juger quel tourment il reſſentoit. Il demeura immobille de douleur: & après il verſa un deluge de larmes, & profera des regrets que la douleur aprend à ceux qui ſont touchez de pareille affliction Mais voyant enfin que la mort n'a point d'oreilles, ni de cœur pour entendre nos cris, ou pour s'en émouvoir, il voulut rendre les devoirs que l'on doit aux morts. Il fit faire les obſeques de ſa femme, fit prier Dieu pour ſon ame, prit un accoutrement de dueil, & fit habillier toutes ſes gens de même. O que s'il eût ſceu ce qui en étoit, quelle cruelle vengeance eût il exercée contre La Garde, il n'y a ſuplice tant cruel ſoit il qui pût égaler celui qu'il lui eût fait ſouffrir. Encor n'eut il ſcû le punir ſuivant qu'il l'avoit merité Auſſi ce perfide, ſi-tôt que ce jeune Seigneur fut revenu de la guerre, prit incontinent congé de lui ſous pretexte qu'il ſe vouloit retirer & qu'il étoit las de ſuivre la Cour. Floridan lui fit donner une honnête récompenſe, au lieu qu'il meritoit une cruelle punition. Comme il ſe fut retiré en Poitou, un ſerviteur de Floridan, à qui le valet de La Garde avoit conté toute la trahiſon, tire un jour ſon Maître à part, & lui aprend qu'il portoit le dueil d'une perſonne qui étoit en vie. Il lui recite ce qu'il en avoit apris: la menée de ſon pere, & de La Garde, lui aſſeure qu'il étoit allé avec Lydie en Poitou. Floridan bien ébahi de cette nouvelle, & plus encore de la trahiſon de La Garde, jure qu'il s'en vengera, & de ce pas prend cinq ou ſix de ſes ſerviteurs bien armez, & s'achemina vers le Poitou. Il fait tant par ſes journées qu'il arrive à la

maiſon du frere de La Garde. Il lui demande qu'eſt ce qu'eſt devenuë une jeune Dame, que ſon frere laiſſa dans ſa maiſon. L'autre lui répond, qu'à la verité il avoit logé quelques ſept ou huit jours une jeune Demoiſelle chez lui: mais qu'elle étoit puis aprés partie ſans qu'il eût eu pouvoir de la retenir. Ha traître, dit Floridan, vous êtes cauſe de ſa mort, ſi elle eſt morte, mais aſſeurez-vous que j'en aurai la raiſon en tems & lieu. Ce diſant, il va & cherche les lieux d'alentour, & de fortune il arrive à la grange de la pauvre femme qui l'avoit logée. Il ſçait d'elle la funeſte avanture de ſa femme, & paſſant plus outre dolent & affligé, va tant de côté & d'autre qu'enfin il arrive à Laval, deſeſperé de trouver ce qu'il cherchoit. Et bien que le Seigneur du lieu fût ſon parent, il ne vouloit pas pourtant loger chez lui, car il avoit reſolu de ne ſe faire point connoitre qu'il n'eût nouvelles de ce qu'il cherchoit. Le Comte de Laval l'ayant rencontré comme il vouloit entrer en une hôtellerie, & jugeant à ſa mine qu'il étoit, le preſſa tant, qu'il le mena à ſon Château ſans toutesfois le connoitre. La Comteſſe le receut avec toute ſorte de bonne chere, ſuivant l'honnête courtoiſie, qui ſe pratique en France entre la Nobleſſe. Aprés ſoupé, la Dame de Laval lui recita l'avanture qui étoit arrivé en leur maiſon depuis quelques jours, non ſans jetter des larmes: Floridan oyant ce qu'il ne cherchoit pas, fut à l'heure ſaiſi de tant de douleur, qu'il cheut à terre évanoüi. Le Comte & ſon épouſe croyans que ce ne fût quelque defaillance, coururent à l'eau & au vinaigre pour lui faire reprendre ſes eſprits. Quand il revint à ſoy il jetta un profond ſoupir: & puis en voix baſſe & debile, il profera ces paroles *Ha! cruelle mort, qui m'a ravi celle pour qui j'ai tant pris de peine en la*

cherchant, que tardes-tu d'achever le reſte de ta cruauté? A ces mots le Comte & la Comteſſe connurent que c'étoit Floridan. Ils tâchent de le conſoler, mais ſon mal étoit trop grand. Quand il venoit à ſe ramentevoir la trahiſon de La Garde, la ſimple credulité de Lidie & ſa facilité à entendre ſi-tôt à un nouveau mariage, il crevoit de dépit, de ſorte qu'abhorrant le lieu où il ſe trouvoit, il commanda à l'un de ſes gens de faire promptement brider ſon cheval pour partir ſur le champ. Quelque paroles que lui ſceuſſent faire ſes parens, il ne fut jamais poſſible de l'arrêter. Il chemina vers Paris toute la nuit ſans repoſer, toûjours ſoûpirant & ſe plaignant. Au point du jour il reput quelque peu & repoſa : mais avec mille fantaiſies, & mille imaginations. Ce lui étoit ſon ennemi qui s'ingeroit de le conſoler. Etant arrivé à Paris, il alla déſcendre à ſon ancien logis, & ſe mit dans un lit accablé de douleurs & d'angoiſſes. Là il ſe mit à deteſter la cruauté de ſon Pere, & la trahiſon de La Garde. *O cruel Pere !* diſoit-il, *vous avez creu me procurer du bien en me privant de ce que j'avois auſſi cher que moi-même, & penſiez en ce faiſant traiter une autre alliance plus avantageuſe pour moi ſelon vôtre opinion: mais vous ne conſideriez pas la force de l'amour, & mon inclination qui ne pouvoit être forcée que par la mort, & quel fruit recevrez vous de vôtre cruauté, ſinon que vous ne verrez jamais plus celui pour qui vous avez eu autrefois tant de ſoin! Et toi perfide & cruel, qui non content d'avoir abuſé mon épouſe, & ſoüillé par la plus grande trahiſon du monde ma couche, as encore expoſé à toutes ſortes d'inhumanitez celle que tu étois obligé d'honorer, je n'ay d'autre regret en la fin de mes jours que de ce que je ne puis te payer comme tu meriteſ, & laiſſer à la poſterité une marque memorable de ma juſte*

vengeance. Ie prie Dieu qu'il l'exerce pour moi, il eſt juſte Iuge, je ne aoute point que tu ne reſſentes l'effet d'une Iuſtice divine, quoi qu'il tarde. O miſerable Lidie que vous futes bien credule & plus encore prompte à quitter nos amours. Helas ! je vous excuſe. La miſere où vous étiez reduite, étant abandonnée de tout le monde, étoit capable de forcer à cette extremité la plus conſtante du monde.

Floridan paſſoit les jours & les nuits avec tant de douleur, qu'enfin ſon corps ne pouvant plus ſuporter tant d'angoiſſes, & étant ſaiſi d'une violente fiévre, ſon ame fut contrainte d'en déloger, & de payer à la nature le commun peage des mortels. Son Pere qui ſceut auſſi-tôt ſon trépas que ſa maladie, & ayant reconnu, mais trop tard, ſa faute en receut un ſi grand déplaiſir qu'il s'en mit dans le lit, où il mourut dans peu de jours. Et avant ſa mort, il fit ſon teſtament, & diſpoſa de ſes biens inſtituant heritier un ſien frere, d'où ſont iſſus ceux qui portent maintenant le nom de ſa maiſon, braves & genereux Cavaliers, s'il y en a au monde. Quant au bâtard de Floridan, ainſi s'apelloit Gentian, qui étoit pourtant legitime, il lui legua certaine ſomme de deniers. Le perfide La Garde étoit cependant en Poitou, où il ſe maria bien aiſe de la mort de Floridan, de qui il ne pouvoit éviter le châtiment, s'il eût davantage vécu. Le jeune Gentian fut inſtruit aux bonnes lettres dés ſa plus tendre jeuneſſe où il profita ſi bien, que pour ſon ſçavoir & pour ſa prud'hominie le Roy le fit Evêque de Tarbes en l'âge de vingt-ans. Choſe rare en ce tems, où l'on regardoit plus au merite, qu'au luſtre de la maiſon. Comme il étoit en ſon Evêché, La Garde étant en ſa maiſon, commence à ſe reſouvenir de la trahiſon qu'il avoit commiſe envers Floridan, & de la cruauté exercée contre la pau-

vre Lidie. Le ſouvenir de ſa trahiſon & de ſa cruauté, lui picque ſi vivement le cœur, qu'il ne peut avoir aucun repos en ſa conſcience. Les remords qu'il a d'avoir commis un ſi grand crime, lui ſert de bourreau perpetuel. Enfin accablé de regrets, il ſe couche au lit malade, où il maudit ſa mal heureuſe vie. Quelque conſolation que de bons Religieux lui donnent pour remede à ſon mal, il ne pût bannir le deſeſpoir qui s'eſt emparé de ſon ame : Enfin étant prêt à rendre ſon mal heureux eſprit il recite publiquement ſa trahiſon, & le ſuccez de l'avanture que nous avons raconté, & charge un ſien fils unique qu'il avoit, d'en écrire l'hiſtoire tout au long, & de la porter à l'Evêque de Tarbes, & de lui demander pardon du tort qu'il lui avoit fait. Son fils aprés ſon trépas ſe diſpoſe à executer ſa volonté, & ſe met en chemin. Mais il meurt en une hôtellerie proche de la demeure de l'Evêque. En mourant il charge ſon hôte d'accomplir ce qu'il n'avoit pû faire. L'hôte aprés ſon deceds prend le memoire, & le rend à l'Evêque. Lui qui juſques à lors s'eſtimoit être bâtard de Floridan met en procez ſes parens qui joüiſſoient du bien de ſon Pere, produit le contract de mariage que La Garde avoit toûjours retenu, & l'atteſtation du Curé. La Cour de parlement retenant la connoiſſance de la cauſe, aprés avoir meurement peſé cette affaire, reconnoit qu'à la verité l'Evêque Gentian eſt vrai & legitime fils de Floridan, & que par conſequent l'heritage lui apartient de droit : neanmoins pour ne diſſiper point une ſi grande maiſon qui eût pû être ruinée ſi elle tomboit entre les mains d'un Prêtre, elle ordonna que l'heritage ne ſeroit point ôté à ceux qui le poſſedoient : mais qu'une penſion de dix-mille livres de rente annuelle ſeroit ſeulement payée à l'Evêque pour en joüir durant ſa vie,

declarant en outre, bon & valable le contract de mariage passé entre Floridan & Lidie, & Gentian leur fils legitime & lui fut permis de prendre & porter les armes de sa maison. Voilà l'histoire tragique & lamentable de ces deux infortunés amoureux. Je l'ai écrite succintement. Si j'eusse voulu m'étendre il eût fallu composer un gros volume, & non une simple narration. Passons maintenant au recit d'un autre non moins funeste & pitoyable.

De la cruelle vengeance exercée par une Demoiselle, sur la personne du meurtrier de celui qu'elle aimoit.

HISTOIRE X.

CRuelle vengeance que tu as bien souvent du pouvoir sur les hommes? Tu bannis la raison de l'ame, & sans te soucier de sa perte, tu reduis les personnes en de telles extrémitez, qu'elles executent des entrepriſes si horribles, qu'à peine ceux-mêmes qui les voyent en peuvent imaginer les effets. Mais particulierement le sexe qui est le plus benin, est sujet à cette passion. Mille histoires en rendent témoignage, & particulierement cette ci que je donne à la posterité pour l'un des plus pitoyables & tragiques qu'on puisse lire.

Du tems que le zele inconsideré de Religion armoit nos Provinces les unes contre les autres: que les sacrileges, les meurtres, les vols, les raviſſemés, & les autres maux infinis étoient en regne, & le plus floriſſant Royaume de la Chrêtienté de toutes parts, il y avoit un Gentil-homme François, qui aprés avoir rendu une infinité des marques de sa valeur & de son

courage en Hongrie contre les Infidelles retourna au païs de ſa naiſſance. Je le nommerois de ſon propre nom, & dirois le lieu de ſon origine : mais pour le mal-heur arrivé à ſa maiſon je m'en tairai pour le preſent, & l'apellerai Adraſte. Le long-tems qu'il avoit demeuré ſans voir ſes parens & ſes amis, fit qu'à ſon arrivée tous accouroient à ſa maiſon pour le voir & pour le ſaluer. Ce n'étoient que rejoüiſſances, & complimens reciproques. Aprés qu'il y eut ſejourné quelques mois, il veut quitter deſormais le train des armes, & importuné de ſes plus proches, il ſe reſolut de s'arrêter auprés de ſes amis, & de prendre femme. Il avoit honnêtement des moyens, & avoit acquis aſſez de reputation parmi les hommes, de ſorte qu'il étoit recherché de l'alliance de pluſieurs nobles familles. Il épouſa donc une Demoiſelle fort ſage, fort vertueuſe, & pourvûë de beauté & de nobleſſe autant qu'autre du païs. Ils paſſerent quelques années enſemble ſans avoir lignée, heureux s'ils n'en euſſent jamais eu. Tant de ſujets de mal-heurs n'employeroient pas maintenant ma plume à écrire une hiſtoire ſi ſanglante. Enfin ils eurent une fille, que le Ciel & la nature cooperant à ſa naiſſãce d'une beauté ſi rare qu'à peine en eût-on trouvé une pareille en toute la Province. Nous l'apellerons Fleurie. Le pere & la mere la firent inſtruire en ſa plus tendre jeuneſſe en toutes ſortes d'honnêtes gentilleſſes, comme à joüer de l'épinette & autres inſtrumens, à chanter en muſique, à lire, à écrire & à peindre, où elle profitoit ſi bien qu'elle ſurmontoit le deſir des perſõnes qui en avoient la charge. A meſure que ſes ans croiſſoiẽt, ſes perfections croiſſoient pareillemẽt: de ſorte qu'à l'âge de 13. à 14. ans le bruit de ſa beauté & de ſa bonne grace couroit par tout le païs. Et parce qu'elle

étoit

étoit fille unique & accomplie de tant de rares dons, que plusieurs gentils-hômes d'illustres maisons venoiét au logis du pere tâchant de la servir, & en acquerir avec le tems la possession. Le pere comme personne pleine de courtoisie, les recevoit tous honnorablement, sans demonstration d'amitié aux uns plus qu'aux autres; car il voyoit que sa fille n'étoit pas encore en âge d'être mariée, joint qu'il y vouloit penser meurement avant que la marier. Il n'avoit que cét enfant qu'il aymoit à l'égal de lui même, & il desiroit de le pourvoir selon son desir. Cependant toute la fleur de la Noblesse du païs abordoit chez lui. On ne voyoit que courses de bagues, & autres semblables exercices, chacun pretendoit à gagner les bonnes graces de Fleurie, les uns d'une façon, les autres d'une autre. Plusieurs composerent des vers à sa loüange, d'autres tâchoient par leurs belles paroles, & par leurs plaintes amollir son cœur, sur qui l'Amour n'avoit encore décoché ses traits qui la fait redouter des hommes & des Dieux. Elle se rioit de tous indifferemment, & les entretenoit de même, sans témoigner aucune particuliere faveur. Son Pere se tenoit le plus souvent en une sienne maison de plaisance, bâtie aux bords d'un coulant ruisseau, d'où l'on voyoit la source au pied d'un haut rocher voisin de cette demeure. Il y avoit aussi tout proche une grande forest plantée d'arbres si épais, que le Soleil ne les perçoit jamais. Déja le grand Henri avoit donné la paix à son peuple, & l'Etranger avoit vuidé nos Provinces, de sorte que chacun vivoit & dormoit en asseurance en sa maison. Un jour comme Fleurie, accompagnée de quelques autres Demoiselles voisines, qui la vénoient souvent visiter, étoit aux bords de ce coulant ruisseau, sous des saules verds, & qu'elle y passoit la

chaleur du jour à deviſer, & à ſe gauſſer entre elles des hommes, & qu'elles aſſeuroient que la plus grande partie d'eux n'eſt que diſſimulation, & qu'inconſtance, & qu'il faut bien que les filles au ſiecle où nous ſommes, prennent bien garde à elles, afin de n'être point abuſées, la belle Fleurie, prit un luth, & puis mariant ſa divine voix au ſon de cét inſtrument elle ſe mit à chanter ces vers contre l'amour.

Avant que je m'engage à ce Dieu des Amours,
De qui la tirannie eſt par tout ſi connuë :
Je prie les immortels qu'ils retranchent mes jours,
Et qu'ils couvrent mes yeux d'une éternelle nuë,
Je dépite ſes traits mon cœur eſt un rocher,
Auſſi dur pour ſes coups qu'il eſt inſenſible,
Il a beau contre moi ſes flêches décocher,
Il trouvera toûjours que je ſuis invincible.

Toute la compagnie prenoit un ſingulier plaiſir à ouïr la douceur incomparable de ſa voix mélée aux accords du luth, lors qu'un jeune Gentil-homme paſſant le long de ce rivage, planté comme nous avons dit, de ſaules verds, s'arréta oyant cette voix Angelique. Et pour mieux l'entendre, il s'aprocha tout doucement, le plus à couvert qu'il put de cette belle troupe.

A l'heure le Soleil commençoit à plonger ſes rayons dans l'Occident, & les ombres ſe preparoient de couvrir la face de la terre, tandis que ce beau Soleil, qui joüoit de l'inſtrumeut, & qui chantoit ſi melodieuſement, allumoit les lieux d'alentour, de ſi clairs rayons, qu'il ſembloit que l'autre qui luit dans le Ciel courût plus vite que de coûtume, pour ſe cacher de honte. Si-tôt que ce Gentil-homme eut jetté les yeux ſur ce nouvel Aſtre, l'excez de ſa lumiere l'ebloüit ſi bien, & l'étonna ſi fort, que tirant un grand

soûpir du profond de son estomach, tomba de son haut tout étendu. Au bruit qu'il fit en soûpirant, & tombant à terre, ces Demoiselles se leverent sur pied toutes effrayées. Une plus courageuse que les autres, s étant aprochée du lieu où l'on avoit ouï le bruit, & y ayant trouvé un homme étendu à la renverse elle se mit à crier, & proferer ces paroles : *O Dieu ! qu'est-ce que je vois, c'est mon cousin Lucidamor.* C'étoit un Gentil-homme des plus accomplis du monde. Il ne faisoit que de venir d'Italie, où il avoit acquis tant de gloire parmi ceux qui y font les exercices, qu'il étoit estimé le plus adroit Cavalier de son tems. Il étoit doüé d'une beauté si excellente, que sans doute l'infidel époux d'Oenone lui en eût quitté le prix. A peine avoit-il alors vingt ans. Jamais aucune beauté n'avoit pû rien gagner sur sa franchise, tout lui avoit été jusques à ce moment indifferent. Mais ayant veu paroitre cette belle clarté, qui doit être desormais la lumiere de son ame, il perdit au même instant sa liberté avec ses sentimens, contraint de se rendre sans faire de resistance. Il n'y avoit que trois ou quatre jours qu'il étoit revenu à sa maison, proche de celle du Pere de Fleurie, & chassant dans cette prochaine forêt qui lui apartenoit, s'étoit égaré courant aprés un sanglier. Le mal heureux pensoit prendre lors qu'il fut pris. Sa cousine Cloris s'étant écriée de la sorte que nous avons dit Fleurie quitta son luth, & avec ses autres compagnes courut pour voir cette avanture. Cloris lui prit la tête, & l'ayant couché en son giron ; elle versa tant de larmes, qu'ayant repris ses sentimens, il ouvrit les yeux qu'aussi-tôt il referma, voyant devant lui celle d'où son mal procedoit, & en évanoüissant de rechef, profera ces paroles. *O Dieu !* dit-il, *faut-il que je*

meure pour avoir trop veu ? Fleurie étonnée de ce nouvel accident, ne pût ſi bien ſe contenir, qu'aprés avoir conſideré la beauté de ce Gentil-homme, de qui les cheveux étoient plus blonds que l'or, le teint plus blanc que les lis que l'on vient tout fraichement de cueillir, elle ſe retira à part pour pleurer, tandis que les autres aportans de l'eau du prochain ruiſſeau, lui en arroſerent le viſage, & le tournerent tant qu'elles lui firent reprendre ſes eſprits. *Helas Amour!* cria-t'il alors, *cõbien tes effets ſont contraires à ton nom! ô dommageable regard!* Achevant cette plainte, il jetta ſes yeux d'un côté & d'autre, & voyant tant de belles Demoiſelles empêchées pour le ſecourir, il ſe leva tout honteux, & aprés leur avoir fait la reverence, diſſimulant ſon mal, il les pria de l'excuſer s'il ne les avoit pas plûtôt ſalüées, rejettant la coulpe ſur une foibleſſe qui l'avoit pris lors qu'il s'aprêtoit de s'aquiter de ſon devoir. Comme il achevoit ce diſcours, trois ou quatre Gentils-hommes qui le cherchoient, arriverent à ſon grand regret, parce que la peur qu'ils ne s'aperceuſſent de ſa nouvelle amour, il fut contraint de prendre congé de cette belle compagnie: mais auparavant il tira à part ſa couſine Cloris de laquelle il aprit le nom de la Demoiſelle, qui joüoit du luth, & qui elle étoit. Etant de retour chez lui, au lieu de ſe rejouir comme il avoit de coûtume, il ſe retira dans ſa chambre à part, & puis ſe jettant ſur ſon lit, il commença de tenir ce langage. *O Ciel! pourquoi m'avez-vous été juſques ici tant favorable, puis que vous me deviez faire mourir d'une ſi cruelle mort. Que me ſervent tant de dons de Nature, il faut deſormais que je paſſe les jours & les nuits, à plaindre & à ſoûpirer ? Helas ! Amour, que tu te venges bien maintenant de moi. I'avois juſques ici mepriſé ton pou-*

voir : mais maintenant je vois bien qu'il n'y a puissance mortelle, qui puisse resister à ta force, au moins si j'esperois que celle pour qui je meurs si cruellement eût pitié de moi, j'aurois quelque consolation en ma douleur: mais las ! quel espoir puis-je avoir d'en recevoir allegement, puis que les Dieux mêmes ne sont pas dignes de la servir.

Plusieurs autres plaintes & regrets faisoit nôtre amoureux, quand la belle Fleurie, qui commençoit déja d'ouvrir son cœur aux traits de l'Amour par le souvenir de l'incomparable beauté de Lucidamor, que ce petit Dieu lui representoit à toute heure, soûpiroit tout bassement lors qu'elle étoit couchée dans son lit. *D'où me vient*, disoit-elle, *cette nouvelle blessure. Faut-il que je quitte le rempart de ma frãchise gardée si longuement, contre cette Deité qui ne peut sur nous que ce que nous lui donnons. Je veux arracher de bonne heure cette mauvaise semence, & passer desormais mes jours comme j'ay fait ci devant sans passions & sans inquietude.* Une fois elle faisoit resolution d'ôter Lucidamor de sa fantaisie, mais venant puis aprés à s'imaginer ses graces, & ses perfections elle étoit forcée de dire : Helas ! je vois bien, Amour, que ton pouvoir est infini. C'est en vain que je tâche de repousser celui qui donne des loix au Ciel & à la Terre.

Fleurie balançoit de la sorte, comme un chêne agité de deux vents contraires. Tantôt elle étoit resolüe de n'assujetir jamais sa liberté sous les loix de l'amour, & tantôt elle protestoit de les reconnoitre.

Cependant que le fils de Cypris se joüe de ces deux Amans, & qu'il traverse leurs cœurs d'une seule flêche, il arrive qu'une parente de Fleurie se marie. Les noces s'en preparent en grande pompe & magnificence. On y doit courir la bague, que la nouvelle mariée doit donner avec un bracelet de perles de

grande valeur à celui qui la gagnera. Toute la Noblesse du païs s'aprête pour y faire paroitre sa disposition, chacun y veut avoir pour témoins de son adresse les yeux des parfaites beautez qui s'y doivent trouver. Ceux qui aspirent à l'acquisition des bonnes graces de Fleurie, ne manquoient pas de dresser des parties. Lucidamor en fait une avec trois de ses intimes amis. Déja tout le monde est assemblé pour avoir le plaisir des courses. Et Lucidamor déguisé sous le nom de Chevalier de la Renommée, aprés une grande dispute l'emporte par dessus tous. Nul hormis ceux qui étoient en sa compagnie, & sa cousine Cloris, à qui il avoit declaré auparavant son entreprise, ne le connoissoit point. Aprés avoir gagné l'honneur, il s'aprocha du theatre de la mariée, qui étoit au milieu de Fleurie & de Cloris, & ayant receu de sa main la bague, & le bracelet, il attacha le diament avec les perles, & puis ayant mis le tout au bout de sa lance, il s'adressa à Fleurie, & lui tint ce langage: *C'est vous (ô belle Déesse) qui avez remporté le prix de ces courses. Mon bras n'a été guidé que par vous, je n'ai point été éclairé que par les rayons de vos beaux yeux, plus luisãs que la clarté qui nous dõne le jour. Je vous supplie donc de recevoir ce qui vous apartient si justement.* Fleurie toute honteuse d'ouïr proferer ses loüanges, ne sçavoit au commencement que répondre, si elle devoit prendre ou refuser le present: toutesfois ayant apris par un signe que fit Cloris, que c'étoit. Lucidamor elle le prit, répondit en cette sorte: *Vôtre courtoisie plûtôt que mon merite vous fait tenir ce langage. Je ne refuse point neanmoins ce que vous me presentez, car je ne doute pas que ce present ne parte d'un courage noble & genereux. Toutesfois c'est à condition que vous ôterez ce masque, qui nous prive du bien de vous*

voir, & de vous découvrir, afin que je sçache qui je dois remercier, & de le recompenser de la bonne volonté qu'il fait paroître envers une personne de si peu de merite. Lucidamor ne pouvant refuser la premiere requête que lui fit sa Maitresse, ôta son masque, & à l'heure tout le monde le reconnut. La joye qu'il avoit d'avoir emporté le prix, de voir celle sans qui il ne pouvoit vivre, augmentant de beaucoup sa beauté naturelle. Il n'y avoit Demoiselle en la troupe qui ne jettât les yeux sur lui, & qui ne portât déja de l'envie a la beauté de Fleurie, qui avoit eu le pouvoir d'acquerir un si brave Cavalier. Aussi s'estimoit-elle heureuse de cette acquisition, plus que si elle eût acquis le plus grand Monarque du Monde. Ce fut à l'heure que les affections qui ne commençoient que de naitre s'accreurent avec telle violence qu'ils ne pouvoient être l'un sans l'autre. Si quelquefois ils étoient privez du bon-heur de se voir, ils se visitoient par lettres, & se consoloient de l'espoir d'être bien-tôt ensemble. Ils n'avoient qu'un même desir. Jamais amour ne lia deux ames d'une etreinte si ferme. Ils n'entrepassoient pourtant pas les bornes de l'honnêteté, mais attendoient que l'union d'un saint mariage assemblât leurs corps, aussi bien que leurs cœurs.

Durant que leurs affections sont plus allumées, il arrive qu'un riche Baron que nous nommerons Clorizande, revient aussi d'Italie, où il avoit fait ses exercices. Si-tôt qu'il fut au pays il alla voir Lucidamor avec qui il avoit une grande familiarité comme ceux qui étant pareils d'âge, de Noblesse & d'un même pays, se hantoient ordinairement. Lucidamor lui fit mille caresses & entre autres choses le soir étans couchez ensemble il lui ouvrit son cœur & lui declara l'amour qu'il portoit à Fleurie, dont il lui fit

voir le lendemain un portrait racourci tiré naifvement. Clorizande n'eut pas plûtôt aperceu le tableau, que les perfections d'une telle beauté le rendirent ſi vivement épris, qu'il en perdit tout repos. Il diſſimule neanmoins ſa paſſion, & ayant loüé ſon ami du jugement qu'il avoit fait paroitre en l'élection d'un ſi divin ſujet, il s'offrit de l'aſſiſter en toutes occaſions contre toutes ſortes de rivaux, dont le nombre étoit infini. Lucidamor l'ayant remercié, ils firent reſolution d'aller voir Fleurie. S'ils furent les bien receus, il ne faut pas que perſonne en doute. C'étoient deux jeunes Gentils-hommes des plus illuſtres de la Province. Clorizande voyant celle qu'il n'avoit jamais auparavant veuë qu'en portrait ſeulement, ſentit augmenter le feu qui le conſumoit, de ſorte qu'il ſe reſolut dés l'heure même de s'en rendre poſſeſſeur à quel prix que ce fût. Il m'eſt impoſſible, diſoit-il à part lui, que je vive ſans joüir d'une ſi rare beauté : puis que la mort m'eſt infaillible ſi un autre vient à la poſſeder, il m'y faut entrer par des voyes extraordinaires pour l'aquerir. Voilà, comme déja cette folle paſſion lui faiſoit ourdir la trahiſon qu'il executa ainſi que vous verrez en la ſuite de ce diſcours. Ce fut donc depuis que palliant ſon amour, il faiſoit l'étremetteur des amours de ſon ami & de ſa maitreſſe & par même moyen il ſçavoit tous leurs ſecrets. Il ſondoit plus ſouvent avec une grande dexterité le cœur de Fleurie, pour prendre garde s'il y avoit moyen de gagner ſes bonnes graces, & de la détourner de l'amour qu'elle portoit à Lucidamor : mais voyant que c'étoit tenter l'impoſſible, il prit une voye cruelle & deteſtable. Déja le bruit de la recherche que Lucidamor faiſoit de Fleurie étoit répandu par tout le païs. Sa

beauté, sa courtoisie, sa valeur & sa noblesse, avoient gagné le cœur du pere & de la mere, de sorte que voyant l'inclination de leur fille, disposée d'aimer ce Cavalier, ils avoient resolu de la lui donner en mariage. On n'attendoit plus sinon que les parens s'assemblassent d'un côté & d'autre, pour conclure l'affaire, lors que Clorizande desesperé de jouïr de celle pour qui il mouroit jour & nuit, fait tant par promesse & par presens, qu'il induit un sien valet mauvais garçon, de se câcher un soir dans cette Forêt dont nous avons déja parlé, & d'attendre à un mauvais passage, avec une arquebuse pour la décharger sur Lucidamor, à un signe qu'il lui donnera lors qu'ils y passeront tous deux. Cét Arsacide ne manque point. Il charge une grande harquebuse de chasse, pendant que le traitre Clorizande va à l'accoûtumée voir celui qui ne se doutoit nullement de la trahison. Il le trouve prêt d'aller voir sa maitresse, mais Clorizande lui dit qu'il faut attendre que la chaleur du jour soit passée, si bien qu'ils ne partent du logis que bien tard.

Quand ils furent arrivez dans la Forêt, & qu'ils s'aprocherent du passage, où le cruel assassin étoit caché, Clorizande se mit à chanter une chanson qui étoit le signe qu'il lui avoit donné. La Lune étoit fort claire & luisante, le Ciel sans broüillars, on y voyoit presque aussi bien que de jour. Le meurtrier ayant bien remarqué celui sur qui il devoit exercer sa cruauté, lâcha l'arquebuse : le coup fut si funeste & si mal heureux pour le pauvre Lucidamor, qu'une des bales lui donna au travers du corps, & l'autre dans la tête. Mal-heureuse destinée, la fleur de la beauté & de la valeur du monde fut contrainte de payer le tribut que l'on doit à l'avare Nautonnier. Ce brave Cavalier n'eut pas loisir de proferer une

parole, tant s'en faut qu'il eût le moyen de mettre la main à l'épée. Sa belle ame quitta ſoudain ſa premiere demeure toute depitée de ce qu'elle ne délogeoit de ſon corps en quelque Theatre d'honneur pour ſon Prince, & pour ſa patrie. Le méchant qui fit le coup, favoriſé de l'épaiſſeur du bois & de la nuit gagna ſoudain au pied, tandis que Clorizande mit la main à l'épée, avec les deux valets qui les accompagnoient. Il ſe fourra dans la forêt faiſant ſemblant de pourſuivre le meurtrier, pendant que le pauvre valet de Lucidamor, ayãt mis le pied à terre, & couché dans ſon giron ſon maître, faiſoit les plus pitoyables regrets qu'on ſçauroit imaginer. Clorizande arriva bien-tôt aprés les bras croiſez, & les yeux vers le Ciel : Helas (diſoit ce traitre) mon fidel & loyal compagnon, comment eſt-il poſſible que je reſte vivant, puis que vous êtes mort ? Faut-il que la Parque deſuniſſe deux cœurs qu'une amitié ſainte avoit ſi bien aſſemblez. Aumoins ſi je ſçavois qui eſt le meurtrier de mon cher ami, j'arroſerois ſa tombe du ſang de ce méchant, & tâcherois par une cruelle vengeance de rendre ce dernier devoir aux Manes de Lucidamor ? Achevant ce diſcours, il ſe batroit la poitrine, & ſe jettoit ſur le corps du deffunt, de qui les playes s'ouvrirent & entanglanterent ce maudit auteur de l'aſſaſſinat. Choſe qui arrive le plus ſouvent, ſoit que ce ſoit un miracle ou un cas naturel. Mon intention n'eſt pas ici de decider, cette matiere que j'ay traitée au long en l'hiſtoire d'un parricide dans cét ouvrage. Quiconque ſera curieux d'aprendre les raiſons, que j'en donne, qu'il prenne la peine de les y lire.

Le valet remarquant ce pitoyable ſpectacle, ſe doute auſſi-tôt de la trahiſon. Il n'en fit point pourtant aucun ſemblant ſur l'heure. Il pria ſeulement

Clorizande & son valet de l'assister à mettre son Seigneur sur son cheval, pour conduire le corps chez-lui: La renommée qui a tant de langues, & tant de bouches, annonce bien-tôt par toute la contrée cette pitoyable avanture. Fleurie l'aprend comme les autres encore qu'on tâche de la lui celer. Mais que dit cette Demoiselle éplorée? ou que ne dit-elle pas? Elle accuse les astres innocents, elle maudit la mort, & par un cruel desespoir, elle veut accompagner son ami dans le tombeau. Son pere & sa mere tâchent de la consoler, mais elle ne veut pour toute consolation que sa douleur On la tient de court, on la veille de peur qu'elle n'imite Alcione ou Porcie. Tandis qu'elle se plaint & se lamente sans cesse, Clorizande pour faire du bon valet, la vient visiter, toutesfois ce n'est qu'augmentation de douleur. Le voyant elle se pâme, elle se lamente, elle arrache ses blonds cheveux. Son pauvre pere recherche tous les moyens pour donner quelque remede à son desespoir, & le meilleur & le plus expedient, est qu'un bon & saint Religieux sçait si bien user de ses remontrances, puisée dans les Saintes Ecritures & lui mettre devant les yeux la perte qu'elle fait de son ame, qu'elle modere, pour quelque tems sa passion. Sa resolution fut dés l'heure de faire élection de quelque austere Religion pour y passer le reste de ses jours. Comme elle pense à quitter le monde, voici un accident qui l'en détourne, comme vous verrez presentement.

Clorizande se voyant delivré de celui qui lui donnoit empêchement en ses amours, & craignant d'être découvert du meurtre, prit un jour un grand laquai qu'il avoit chez-lui, & de qui il se fioit fort & l'ayant tiré à part, il lui dit que Maubrun, ainsi s'apelloit l'homicide, lui avoit fait le plus grand

déplaiſir du monde, & que s'il le vouloit venger en le tuant qu'il lui donneroit cent écus. L'autre ouvrant l'oreille à cette ſomme de deniers promit à ſon maitre d'en depêcher le monde, & de fait il receut de lui cinquante écus d'avance. Ce laquai alloit ſouvent à la chaſſe avec Maubrun, & il n'attendoit que de trouver quelque lieu favorable écarté pour faire ſon coup. Un jour aprés avoir tous deux chaſſé dans un bois, Maubrun s'endormit ſous un arbre. Le laquaai voyant que l'occaſion s'offroit d'executer ce que ſon maitre lui avoit commandé, tire ſon poignard, prêt à le lui fourrer dans le ſein, lors qu'un remords de conſcience le ſaiſit. Dieu le permettant ainſi, afin que la trahiſon de Clorizande fût découverte, & que les méchans en fuſſent punis, comme ils meritoient : de ſorte que ſe propoſant la cruauté de ſon maitre, & ſe repreſentant que peut-être il lui en pendoit autant ſur la tête, il remit ſon glaive dans le fourreau, & éveillant Maubrun, apres quelques paroles il lui demanda pardon de ce qu'il avoit penſé faire. Et de fait, il lui raconta la charge, qu'il avoit de le tuer, & la recompenſe qu'il en recevroit, dont il en avoit déja touché la moitié. Maubrun bien étonné de cette choſe, remercie ce laquai de ce qu'il lui avoit découvert une telle trahiſon, & lui conſeille de retourner vers ſon Maître pour lui dire qu'il avoit executé ſon deſſein, afin d'avoir les autres cinquante écus. Quant à lui il avoit deliberé de s'en aller habiter en quelque autre pays, puis qu'au lieu où il demeuroit pour le preſent, les ſervices étoient ſi mal reconnus. Il lui aprit enſuite comme Clorizande ſe vouloit depêcher de lui, parce qu'il l'avoit induit à tuer Lucidamor. Que lui ſans autre, avoit fait le coup induit par la perſuaſion de ſon

maitre, qui maintenant de peur que sa trahison ne fut connuë vouloit l'envoyer en l'autre monde.

Ce laquai ayant oui la trahison de Clorizande, commença à le detester, resolu de quitter aussi son service si-tôt qu'il auroit touché les autres cinquante écus. Il prit donc congé de son maitre, à qui il fit entendre la mort de Maubrun, dont il fut extrémement aise, croyant que son crime ne viendroit jamais à la connoissance d'aucun.

Mais Dieu qui ne laisse rien de impuni,& qui aprés avoir long-tems attendu le pecheur à penitence, paye avec usure le fruit du peché,voulut que Maubrun avant que s'éloigner de la Province, alla trouver le valet de chambre de Lucidamor, qui s'étoit retiré en un village prochain, auprés de son pere, resolu de passer ses jours, sans engager sa liberté à quelque autre maitre, puis qu'il avoit fait perte du meilleur qu'il eût sceu recouvrer. Ils se connoissoient familierement, de sorte qu'il fut aisé à Maubrun de le tirer à l'écart, là où il lui raconta tout au long la trahison de Clorizande, & ce que nous vous avons recité & puis gagna le bois prochain. Ce valet qui n'avoit ni épée ni bâton, & qui sçavoit que l'autre étoit un dangereux garniment, n'osa crier aprés lui, de peur qu'il ne retournât, & ne le mît à mort. Tout ce qu'il fit, c'est de s'en retourner chez-lui, & de penser comme il pourroit venger la mort de son bon maitre. Aprés avoir beaucoup ruminé en sa cervelle, il trouve que le plus expedient étoit d'avertir Fleurie, qui passoit les jours & les nuits à plaindre & à regreter la mort de son ami. La belle ne l'eut pas plûtôt veu que ses cris & ses douleurs se renforcerent, au souvenir de la joye passée qu'elle recevoit lors que ce valet fidelle secretaire de leurs chastes

affections, leur rendoit des lettres mutuelles. Mon ami, diſoit cette dolente, quelle perte commune avons-nous faites, toi d'avoir perdu un ſi bon Maître, & moi un ſi digne ſerviteur? Au moins ſi je pouvois avoir connoſſance du meurtrier, la cruelle vengeance que j'en prendrois, allegeroit paravanture le mal que je ſouffre.

Mademoiſelle, répond l'autre en ſanglotant, je ne ſuis venu ici que pour vous aprendre la plus grande trahiſon qui aye jamais été commiſe; Clorizande en qui mon maitre ſe fioit autant qu'à lui même, en eſt l'auteur. C'eſt lui ſans autre qui a privé de vie la perſonne pour qui nous ſoupirons. O Ciel (s'écrie-t-elle) comment le ſçais-tu? Alors l'autre lui raconte tout ce qu'il en avoit apris de Maubrun, & le ſalaire qu'il en avoit penſé recevoir.

Qui eût veu alors Fleurie, on l'eût jugée comme une perſonne qui eſt tranſportée de fureur & de rage. Ses beaux yeux où la douceur de l'amour ſouloit faire ſa reſidence, ſont maintenant deux aſtres qui preparent une mauvaiſe influence à Clorizande. Ses joües auparavant teintes de lis, & de roſes vermeilles, ſont rouges comme un Montgibel. Elle eſt tellement tranſportée de colere, qu'elle iroit dés l'heure même toute forcée plonger mille fois une dague dans le ſein du traître, ſi puis aprés reprenant un peu ſes eſprits égarez elle ne deliberoit d'en faire un plus rigoureux châtiment. Mon ami, dit-elle, je te prie de tenir ſecret ce que tu viens de me raporter & ſois aſſeuré que ce maudit & execrable aſſaſſin recevra le ſalaire digne de ſa méchanceté. Cependant ne bouge point du logis de ton pere, juſques à tant que je te mande pour venir vers moi. Le valet lui obeït, & prend congé, & en partant elle lui donna une chaine d'or

de la valeur de cent écus & une bague de pareille valeur, afin de l'obliger à l'assister en ce qu'elle avoit entrepris d'executer. Tandis que les choses se passent de la sorte, Clorizande visite souvent Feurie, pour voir si le tems qui adoucit toutes les passions humaines, ne donnera point de remede à la sienne.

La premiere fois que cette Demoiselle le vit, depuis qu'elle eut connoissance de sa trahison, elle fut en resolution de lui sauter dessus, & le dagüer : mais les considerations que nous avons dites l'ayant retenuë, elle dissimula dés l'heure son mal-talent, & se montra un peu plus joyeuse que de coûtume, au grand contentement de son pere & de sa mere : mais plus encore de Clorizande, qui se promettoit de succeder bien-tôt à la place de Lucidamor. De fait elle commença à lui faire les yeux doux, & à lui donner de petites privautez, afin de mieux venir à bout de son dessein.

Ces amorces rendirent plus courageux Clorizande à lui declarer sa passion, & à lui remontrer l'iujustice qu'elle commettoit d'employer ses beaux yeux aux larmes, lorsqu'elle les devoit exercer aux conquêtes de l'amour. Que si elle vouloit le recevoir au rang qu'elle tenoit son compagnon, elle ne perdoit rien au charge, puis qu'il ne lui cedoit ni en courage ni en valeur, ni en noblesse, & qu'il le surpassoit en amour, qu'il avoit jusques alors recelée pour l'amitié qui étoit entr'eux d'eux. Elle feignant d'être déja épriſe de semblable ardeur, écoutoit ces paroles, & lui promettoit, que pourveu qu'elles ne fussent point dissimulées, elle perdoit la memoire de sa premiere amour, pour ne penser desormais qu'à lui complaire.

Clorizande croyant d'être déja possesseur de la place la voyoit presque tous les jours, & le bruit

couroit que le mariage s'en accompliroit. Enfin Fleurie impatiente de ſe venger, tint un jour ce diſcours à Clorizande. Mon cher ami, il faut que j'avouë que vos perfections ſont telles, qu'il m'eſt impoſſible de plus celer l'amour que je vous porte, je vis neanmoins, contente de ce que je ſçai que vous m'aimez auſſi. Vous ſçavez les accidens qui arrivent tous les jours aux mortels. Je vous prie que j'aye ce bien de vous voir demain au ſoir à ce petit pavillon, qui eſt au coin de mon jardin, afin que nous puiſſions là diſcourir librement de nôtre mariage. Je vous donne cette permiſſion que jamais homme n'a euë, aſſeurée que vous n'outrepaſſerez point les bornes de l'honneur, autrement vous perdriez en un moment, ce que vous avez acquis ſur moi avec tant de travail. Vous ne manquerez donc pas de vous y rendre par une petite porte de fer, où je vous attendrai.

Si Clorizande fut joyeux de cette nouvelle, je le laiſſe imaginer aux amoureux paſſionnez, lors que telles faveurs leur ſont accordées. Il remercie mille fois ſa Maitreſſe, & de la compaſſion qu'elle a de ſon mal, & pour ſigne de reconnoiſſance, il baiſe encore mille fois les mains qui le feront cruellement mourir, ainſi que vous aprendrez maintenant. Cette reſolution priſe Fleurie envoye vers le valet de Lucidamor, afin qu'il ne manque point de la venir trouver dés le jour même. Le meſſager fait ſes diligences, & l'amene. Fleurie le tire à part, & lui raconte la trouſſe qu'elle a baillée à Clorizande, & puis le conjure de l'aſſiſter à la vengeance qu'elle veut prendre de la mort de ſon maitre. Le valet qui étoit pouſſé de même deſir, lui promet d'y employer ſon honneur & ſa vie, s'il en eſt beſoin. Sous cette promeſſe Fleurie lui fait ſçavoir comme elle a recouvert des filets, qui lieront

pieds

pieds & mains à Clorizande auſſi-tôt qu'il ſera cheut dedans, ſans qu'il ait moien de ſe remuer. Le lendemain, avant que perſonne ſoit debout, elle & ce valet vont au lieu aſſigné, & tendent ces filets au ſeüil de la porte du pavillon que Fleurie ferme puis aprés avec la clef qu'elle emporte.

Cependant Clorizande attend que le Soleil acheve ſa courſe, & que la nuit avec ſes larges voiles couvre la face de la terre, il accuſe de pareſſe la ſœur d'Apollon, & ſe plaint que ſon frere va trop lentement. Un moment lui eſt un ſiecle. Mal-heureux ! ſi tu ſçavois-ce qu'on te prepare, tu voudrois qu'il ne fût jamais nuit, & t'éloignerois du lieu dont tu t'aproches, auſſi viſte que le berger qui a marché ſur un ſerpent qui vomit feux & flammes, & qui ſe jette aprés ſur lui pour lui planter ſon venimeux aiguillon. Le Soleil s'étoit à la fin plongé dans le giron de l'Ocean, & la troupe des étoiles brilloit ſur nôtre Orizon, lors que Clorizande arrive à la porte aſſignée. Il y trouve Fleurie, de qui la beauté luiſoit parmi les tenebres, comme un nouvel aſtre paré de mille rayons.

Elle n'avoit qu'un ſimple couvre-chef d'ouvrage, au travers duquel l'on voyoit ſes cheveux blonds & deliez. Elle portoit une cotte de ſatin incarnat, avec des bandes de clinquant d'argent. Ses bras n'étoient couverts que d'une chemiſe fine & deliée. Lors que ce Gentil-homme l'aperçût à peine que le contentement qu'il recevoit ne le fit mourir dés l'heure même. L'excez de la joye le rendoit inſenſible & muet, lors qu'elle lui prit la main, & lui tint ce langage: Mon cher ami, l'extrême amour que je vous porte, m'a forcée de vous octroyer tant de privautez, je vous prie entrons dans la ſalle de ce pavillon, où

nous aurons plus de moyen de discourir de nos amours. Clorizande sans se douter du piege, entre, mais il n'y eut pas plûtôt mis le pied, que le voilà pris d'autres liens que de ceux de l'amour. *O traitre!* (s'écria alors Fleurie) *c'est à ce coup que tu recevras le chatiment de l'assassin que tu as commis en la personne de Lucidamor. Ce qui me fâche, est que je ne te peux donner qu'une mort, car mille ne seroient pas sufisantes pour expier ton crime.* Ce disant, elle se ruë sur lui, & à belles ongles lui égratigne tout le visage. Le miserable veut crier, mais Maubrun est là tout prêt, qui lui met un baillion dans la bouche. Fleurie tire un petit coûteau dont elle lui perce les yeux, & puis les lui tire hors de la tête. Elle lui coupe le nez, les oreilles, & assistée du valet, lui arrache les dents, les ongles, & lui coupe les doitgs l'un aprés l'autre. Le mal-heureux se demeine, & tâche de se desempetrer mais ils s'étoien tplus forts. Enfin aprés qu'elle a exercé mille sortes de cruautez sur ce miserable corps, qu'elle lui a jetté des charbons ardents dans le sein, & proferé toutes les paroles injurieuses que la rage aprend à ceux qui ont perdu l'humanité: elle prend un grand coûteau, lui ouvre l'estomach, & lui arrache le cœur, qu'elle jette dans le feu qu'elle avoit auparavant fait allumer dans cette salle. Quand cette execution fut achevée, & qu'elle voit que l'aube du jour commence d'ouvrir les portes de l'Orient, elle donne deux cens écus d'or qu'elle avoit sur elle au valet de Lucidamor, & le fait sortir par cette petite porte du jardin. Tandis elle ferme l'huis du pavillon remporte la clef, & se retire tout bellement à sa chambre: Lors qu'elle y est, elle prend de l'ancre & du papier, & écrit sommairement la trahison commise par Clorizande, & la juste vengeance qu'elle en avoit prise

Ce fait elle ouvre un petit cabinet,& prend du poiſon qu'elle détrempe dans un verre avec de l'eau. Avant que l'avaler, elle tient ce diſcours. *Reçois, mon cher Lucidamor à gré la vengeance que j'ai priſe du traître, qui t'a privé de la vie, en la fleur de tes ans. Mon ame qui eſt liée avec la tienne d'une étreinte ſi ferme que la Parque ne ſçauroit la deſunir, je te ſerois déja allé trouver, ſoit que tu faſſes ta demeure dans le Ciel Empirée ou dans les campagnes plantées de mirrhes amoureux: mais je voulois que ton cruel meurtrier receût auparavant le ſalaire digne de ſa cruauté.* Proferant ce diſcours, elle avale courageuſement le poiſon, & puis ſe couche dans ſon lit. La violence & la quantité du breuvage, s'étant bien-tôt emparé de ſon cœur, elle commence à fermer ſes beaux yeux, où l'amour cachoit ſes traits & ſes flammes, & avec un grand ſoûpir qu'elle tire, ſon ame quitte ce beau corps, miracle de la Nature. Ce ſoûpir fut tel, qu'il fut oui d'une Demoiſelle de chambre, qui couchoit en une garde-robe tout proche. Elle ſe leve & court vers le lit de ſa Maitreſſe, où elle voit le triſte ſpectacle de ſes yeux mourans, & de ſa bouche qui tiroit les derniers traits. Cette fille crie auſſi-tôt, & tout le monde accourt au ſecours. Le pere & la mere y arrivent, & font les plus pitoyables plaintes qu'on puiſſe décrire. Quelqu'un voit un papier ſur la table, il le lit, & aprend un autre étrange accident. On va vers le pavillon, qu'on ouvre, & l'on y trouve une cruelle & ſanglante execution. La clameur ſe redouble. Le pere & la mere ſont au deſeſpoir & on fait venir la Juſtice. Le corps de Clorizande ainſi mutilé eſt remporté chez lui, au grand regret de ſes parens, qui intentent procez contre le Pere. Pendant que les affaires s'alterent, un prevôt prend par cas fortuit Maubrun, qui confeſſe tout le fait ſans atten-

dre la queſtion. Il eſt mis ſur une rouë, & le pere de Fleurie hors de Cour & de procez. Tout le monde accuſe la trahiſon de Clorizande & regrete Lucidamor, & Fleurie. Il en a neanmoins qui blâment quelquesfois la grande cruauté qu'elle exerça ſur Clorizande: mais quand ils viennent à conſiderer puis aprés ſa juſte douleur & ſa perte, l'on la met au rang de ces genereuſes Dames tant celebrées dans les Hiſtoires des anciens. Elle fut miſe dans un même ſepulchre avec Lucidamor. L'on fit leur Epitaphe en cette ſorte :

Cy giſent deux amans, dont leur cruel deſtin,
Trancha les plus beaux jours au point de leur matin :
L'un mourut par la jalouſe envie,
L'amante deſolée ayant vengé ſa mort,
Se priva puis aprés elle-même de vie,
Pour montrer qu'ils n'avoient tous deux qu'un même ſort

Du parricide d'un Gentil-homme, commis en la perſonne de ſon Pere, & de ſa mal-heureuſe fin.

HISTOIRE XI.

Eſt-il poſſible que ce ſiecle ſoit ſi maudit, & ſi execrable, qu'il produiſe des monſtres, que l'Afrique auroit honte d'avoüer : Je crois que c'eſt l'égout des autres ſiecles & l'infame Theatre où tous les vices joüent leurs perſonnages, & où les fureurs exercent leur plus grande forcenerie. O France autre fois mere de pieté, & de religion, & maintenant de tant d'horreurs & de prodiges que ton infamie a bien obſcurci l'éclat de ton ancien renom ! A la mienne volonté qu'une autre plume que la mienne s'occu-

pât à écrire cette Hiſtoire, que je ne puis donner à la poſterité, ſans la vergogne qui te demeure empreinte ſur le front, pour avoir mis au monde une perſonne, qui donna la mort à celui qui lui avoit donné la vie. Cét accident tragique & execrable arriva en cette ſorte.

Il n'y a pas long-tems qu'au pais de Brie étoit un Gentil-homme que j'apellerai Alderan, iſſu de fort bonne maiſon. Il poſſedoit pluſieurs belles terres que ſon pere lui avoit laiſſées. Il ſe maria avec une Demoiſelle belle & ſage, s'il y en avoit en toute la contrée. Tant que ſa femme vécut, ſa maiſon ſe maintint en ſa premiere ſplendeur : mais aprés ſon trépas elle commença bien-tôt à decliner : ils paſſerent neuf ou dix ans ſans avoir aucuns enfans, & au bout de ce terme ils eurent un fils. Heureux s'ils n'en euſſent point eu du tout, ou s'il fût mort au point qu'il receut la vie. Sa naiſſance donna le trépas à ſa mere, & ſa méchanceté perpetra depuis un double parricide. Il eſt vrai que l'innocence de l'âge excuſe l'un de la peine, au lieu que l'autre merite le ſac de cuir. Ce fils nommé Silveſtre, fut nourri en la maiſon de ſon pere avec beaucoup de ſoin. Il donnoit en ſes premiers ans eſperance d'étre un jour ce qu'il ne fut pas, tant les jugemens des hommes ſont incertains & abuſez. Tandis qu'il eſt inſtruit aux vertueux exercices par des perſonnages capables, ſon pere qui depuis la mort de ſa femme n'avoit point eu envie de ſe remarier, ſe donnoit du bon tems, & ſe laiſſoit emporter à ſes plaiſirs deſordonnez, ſans avoir gueres ſouci de ſon ménage. Il fit ſi mal ſes affaires qu'aprés avoir emprunté de notables ſommes d'argent, il fut contraint de vendre aujourd'hui une terre, & demain une autre. Quoi que ſes proches parens

lui remontraſſent d'avoir plus de ſoin de la conſervation de ſa maiſon, il ne quitta pourtant ce train de vie: ſi bien que de jour en jour tout alloit de mal en pis. Cependant Silveſtre devint grand. Lors qu'il ſe vit en liberté, le mauvais exemple de ſon pere, & ſon inclination, que la crainte de ceux qui avoient eu la charge de ſa perſonne avoient juſques alors retenuë, le porterent bien-tôt à une grande licence, il ne s'amuſoit qu'à hanter d'hommes vains, & dépenſiers, qui joüoient inceſſamment, ou qui voyoient les Dames. En tels exercices, il faut avoir des moyens, & encore on eſt aſſeuré de les épuiſer bien-tôt. Déjà la maiſon de ſon pere étoit incommodée, à cauſe de ſon mauvais ménage, & lui la vouloit rendre du tout vuide. Il empruntoit des uns & des autres qui lui prêtoient pour un tems; mais qui enfin voulurent être payez, de ſorte que ſe trouvant redevable envers beaucoup de perſonnes, il fut contraint de ſe retirer en un Château qu'il avoit en Brie quatre ou cinq lieuës prez de Paris. Ce fut là qu'il commença d'aprehender ſa neceſſité & qu'il tâcha à relever ſa maiſon par l'épargne qu'il ſe mit à faire. Et paravanture fut-il venu à bout de ſon deſſein, ſi ſon pere ſe fût voulu reduire comme lui ſans vendre, & engager tous les jours, & continuer un même train. Silveſtre lui repreſentoit bien ſouvent leur incommodité, & le conjuroit de conſiderer, que s'il venoit à rechercher quelque honnête parti on feroit difficulté d'y entendre, pour le deſordre qui étoit en leur maiſon, qu'il étoit tems qu'il ſe mariât, afin de ſortir d'affaires, dont il étoit impoſſible de ſortir que par la voye du mariage. Le Pere aprés pluſieurs prieres & remontrances, permit à ſon fils de faire tout ce qu'il voudroit pour ſon avançement, & de ne ſe mêler plus des affaires de la mai-

son. Et d'effet dés l'heure-même il lui fit donnation de tous & chacuns ses biens excepté d'une terre qu'il se reserva pour en faire à sa volonté, à la charge que son fils lui donneroit soin entretien tant qu'il vivroit. Ce contrat passé, Silvestre prend le maniement de tout, & commence dés lors à mettre quelque ordre en sa maison. Toutesfois il y avoit tant de debtes qu'il vit bien qu'il ne les acquitteroit jamais, si ce n'étoit en se mariant richement. Il y avoit un Gentil-homme voisin, qui n'étoit pas de si illustre extraction qu'Alderan mais neanmoins fort riche, & principalement en argent. Entre autres, il n'avoit qu'une fille nommée. Amarante belle & gentille au possible. Silvestre se mit à la courtiser, & tâcher par un continuel service d'acquerir ses bonnes graces. il étoit assez agreable & bien accort. Les bonnes lettres qu'il avoit aprises lui servoient de beaucoup en compagnie, de sorte qu'il sceut tant faire par ses belles paroles & par sa perseverance qu'il fléchit aucunement le cœur de cette Demoiselle à lui vouloir du bien S'il n'eût tenu qu'à elle leurs nôces eussent été bien-tôt accomplies. Mais le pere qui ne regardoit pas tant à la Noblesse qu'aux moyens, n'étoit gueres porté à prêter l'oreille à cette recherche. Silvestre lui étoit bien assez agreable, & il n'ignoroit pas que ce lui étoit assez d'honneur qu'il fût son gendre : toutesfois il se representoit la charge qu'il avoit prise sur son dos d'entretenir son pere dans sa maisõ tant qu'il vivroit, que c'étoit un homme insuportable, & grand dépensier qui avoit mangé déja quatre ou cinq belles terres, même qu'il venoit tout fraichement d'en vendre une, qu'il s'étoit reservé pour en disposer à sa volonté, & qu'il étoit capable de dissiper encore le reste. Toutes ces considerations bien dige-

rées, il ſe reſolut de refuſer ſa fille à Silveſtre: Ce jeune Gentil-homme étoit cependant aſſidu à voir Amaranthe, & à lui témoigner par les ſervices qu'il s'efforçoit de lui rendre ſon affection. Un jour comme ils étoient tout deux dans un verger, lui ne pouvant plus ſouffrir l'ardeur qui le conſommoit nuit & jour lui tient ce langage: Si le Ciel vous avoit renduë autant ſenſible à la pitié, comme il vous a douée de merite, il y a long-tems que vous auriez octroyé quelque recompenſe à une perſonne qui vous ſert avec tant de paſſion: Mais helas! mon mal-heur eſt tel, que je ſouffre pour vous le plus cruel martire que l'on puiſſe imaginer, & toutesfois vous devenez tous les jours plus dure & plus cruelle. Il ſemble que je ſuis né au monde pour être l'exemple de ſouffrance, & vous celui de cruauté. Il eſt tems, Mademoiſelle, que vous donniez quelque allegement à mes maux, ou bien que vôtre rigueur acheve de me donner la mort. Elle ne peut beaucoup tarder, ſi vous êtes reſoluë de perſeverer à me traiter ſi cruellement, & à perdre celui qui ne peut vivre que par l'eſpoir de poſſeder vos bõnes graces. Amaranthe ayant oui le diſcours de cét amoureux paſſionné, elle lui répondit en ces termes. Je ne ſçai, Monſieur, quel ſujet vous pouvez avoir de vous plaindre ſi fort de moi, que vous m'accuſez de tant de cruauté; Je ne vous ai jamais témoigné que je mepriſaſſe l'affection que vous me portez. Tant s'en faut, j'en ai fait plus d'eſtime que de toute autre. S'il étoit ſi bien en mon pouvoir de vous alleger de vôtre mal, comme j'en ai la volonté, aſſurez-vous, que vôtre deſir ſeroit bien-tôt ſatisfait. Mais vous ſçavez que je ſuis retenuë par deux chaines que je ne puis rompre. Avant endurerois-je mille morts par celle de l'honneur qui m'eſt

plus chere que la vie, & la volonté de mon pere, à qui je me dois conformer. Je vous aime bien je l'avouë, & paravanture plus que toute autre personne, neanmoins cét amour n'est pas si desordonné, que je n'aye toûjours devant les yeux ces deux respets, dont je ne passerai jamais les bornes. Si vous avez desir de posseder ce que vous desirez, demandez-moi à mon pere en mariage. Je crois qu'il ne vous refusera pas pour gendre. Pour moi je vous en donne ma foi, de n'épouser jamais autre que vous, pourveu que mon pere y prête son consentement. Silvestre loüant l'honnête resolution de sa maîtresse protesta que jamais il n'avoit eu autre dessein que de parvenir par cette voye, & à ce qu'il pretendoit que plûtôt voudroit-il mourir d'une cruelle mort, que d'attenter à chose, qui pût aporter du prejudice à son honneur, & que puis qu'elle lui avoit declaré son intention, il mettroit peine à faire l'ouverture de leur mariage le plûtôt qu'il lui seroit possible. Aprés avoir pris congé de sa maitresse, & l'avoir conjurée de sa promesse, il s'achemine à Paris pour y communiquer cette affaire à quelques siens proches parens personnes notables, & qui exerçoient les charges les plus honnorables. Ils trouverent bonne cette alliance, & à la priere de Silvestre, ils allerent à la maison du pere d'Amaranthe, pour tacher à terminer cette affaire. Il les receut suivant leur qualité avec toutes sortes de complimens, & eux l'ayant tiré à part, lui entamerent le propos du mariage de leur parent avec sa fille, & lui mirent devant les yeux la belle alliance qu'il feroit en cas qu'il voulût entendre à cette recherche. Le pere aprés les avoir paisiblement écoutez, leur répondit franchemẽt, que bien que ce lui fût trop d'honneur, qu'un Gentil-homme issu de noble maison desirât d'être son gendre,

toutesfois il ne pouvoit nullement être induit à cét accord pour la charge que Silveſtre avoit priſe de nourrir ſon pere, que ce ſeul ſujet étoit ſi capable de l'en dégoûter qu'il lui étoit impoſſible d'y prêter ſon conſentement. Il les remercia pourtant de l'honneur qu'ils lui faiſoient, & de la peine qu'ils avoient priſe, dont il ſe publieroit toute ſa vie leur obligé. Les parens de Silveſtre ayans apris ſa reſolution, & voyant qu'il étoit impoſſible de l'en dérourner reprirent leur chemin, & raporterent à leur homme ce qui s'étoit paſſé. Lui ſe voyant ainſi refuſé, ne peut proferer à l'heure une ſeule parole. Il partit de la ville, & ayant paſſé le pont de S. Maur des Feſſez, il arriva en peu de tems au Château, où il faiſoit ſa demeure avec ſon pere. Quand il eut mis pied à terre, il s'enferma tout ſeul dans une chambre, où il ſe mit à maudire le Ciel, les Aſtres, & ceux qui l'avoient engendré. Faut-il, diſoit ce deſeſperé que pour un fardeau, que je me ſuis moi-même impoſé ſur mon chef je perde tout le contentement que j'eſperois recevoir au monde. Serai-je donc ſi mal-heureux, que pour le mauvais ménage de celui de qui je devrois recevoir du ſuport je ſuis reculé de toute fortune? Maudite ſoit l'heure que je vins au monde, puis qu'ils ſôt cauſe du mal que je ſouffre, plus cruel que la mort même. Ainſi parloit ce deſeſperé dépitant tantôt ſon pere, & proferant maintenant des propos contre ſon Createur, indignes d'un Chrêtien. Cependant qu'il ſe tourmente, & qu'il ſe deſeſpere, Sathan qui eſt toujours en ſentinelle pour attraper quelqu'un ſe fourre parmi les execrables penſées qui naiſſent dans le cœur de ce miſerable. Aprés s'être ſaiſi de ſon ame, il lui met en tête de commettre un crime horrible & deteſtable. C'eſt de ſe depêcher de ſon pere, eſtimant

par ce moyen parvenir puis aprés à son attente, puis que le refus qu'on lui faisoit de lui donner en mariage Amaranthe, n'étoit fondé que sur ce qu'il étoit obligé d'entretenir son pere durant sa vie. O cruel & abominable parricide? serois-tu bien si dénaturé, que de laver ta main execrable dans le sang d'une personne que tu devrois racheter au prix du tien propre. Où est la pieté? Où est la religiõ? Où est la crainte de Dieu? Mais à qui adresse-je mon discours ? A un Tigre, & quelque chose encore de plus barbare. Durant qu'il se resout à cette execrable execution, & qu'il en recherche un moyen plus aisé, il s'avise de la communiquer à un sien valet, homme d'aussi bonne farine que lui, & qui avoit merité cent fois le gibet pour plusieurs crimes, dont il étoit atteint. Il lui promet une bonne somme d'argent, en cas qu'il l'assiste à executer son maudit dessein. Ce valet promet à obeir aux commandemens de son Maître & attiré de l'espoir d'une telle recompense, se prepare à lui servir de bourreau. La voye la plus courte est, que tandis que tous les domestiques du Château seront aux champs, à la cueillette des bleds, (car c'étoit la saison des moissons) & qu'il n'y aura que son pere, & eux deux au logis, il lui donnera un coup de pistolet dans la tête. A ces fins ils prennent jour & heure pour venir à bout de leur entreprise. Le jour venu, Silvestre se leve à la pointe du jour, & dit à son pere qu'il va à Paris pour quelques affaires. Il fait semblant de partir avec son valet, & neanmoins ils se cachent en un petit bois prochain, attendant que l'heure soit venuë de faire le coup. Ce jour-là tous ceux du Château étoient au travail lors sur les trois à quatre heures du soir, Silvestre arrive au logis, & y trouve son pere seul, il lui fait accroire qu'il est de retour de Paris,

pour le prier lui-même d'y aller coucher ce ſoir pour mettre fin aux concluſions de ſon mariage, en un lieu qu'il lui deſigna, où un nombre de parens d'un côté & d'autre ſe devoient rendre pour cét effet. Le pere croyant aux paroles de ce parricide, ſe diſpoſe dés l'heure même de partir avec lui, & commande au valet de demeurer au logis pour le garder. Tandis qu'il fait ſeller un cheval, & qu'il entre dans l'écurie le valet bande couvertement ſon piſtolet, & en s'approchant de lui, il le delache, pour lui percer la tête par derriere. Je ne ſçai ſi l horreur de commettre une telle méchanceté lui fit varier la main, tant y a que le coup lui donna dans une épaule dont il briſa l'os. Alderan tomba à terre, jetta un haut cri, & apella ſon fils au ſecours. Cét abominable voyant que l'autre avoit failli de le tuer, & craignant d'être découvert met la main à l'épée, & en donne deux ou trois coups dans le ventre de ſon Pere. Le pauvre vieillard vomit ſa vie avec ſon ſang, qui crie vengeance à Dieu, & conjure ſa Majeſté, qui voit tout, de ne laiſſer point impunie une ſi grande & execrable méchanceté.

Quand l'éxecrable voit qu'il étoit expiré lui & ſon homme ſortent du Château, & le vont rechercher au lieu d'où ils étoient venus. Ils reviennent puis aprés le ſoir au logis, & y trouverent les domeſtiques bien dolents, & bien effrayez de cette mort. Qui eût veu alors Silveſtre lamenter la mort de ſon pere, il ne l'eut jamais ſoupçonné d'en être la cauſe. O mon pauvre pere, diſoit-il, qui eſt le mal-heureux qui a oſé en mon abſence vous ôter la vie. J'ay été bien mal-heureux de m'en aller aujourd'hui hors du logis. Si j'y euſſe été, cét aſſaſſin n'eût eu garde d'executer ſa cruelle entrepriſe. Je ne ceſſerai juſques à tãt que j'aye découvert ce meurtrier, afin de le faire punir comme

il a merité. Tenant ce discours, il s'arrachoit les cheveux, & alloit baiser le mort, celui qu'il avoit eu en telle horreur durant sa vie. Mais ô merveille! comme il s'aproche du corps ses narines & ses playes s'ouvrent & jettent contre lui un ruisseau de sang, dont il est tout soüillé au grand étonnement des assistans. Ce n'est pas la premiere fois que ces miracles ont paru. Plusieurs en ont recherché la cause. Les uns s'apuyans sur l'authorité de Moïse, qui écrit que Dieu inspira aux narines de l'homme une ame vivante, estimant que les meurtriers ayant privé le corps de vie, & forcée l'ame raisonnable & vivante, à quitter son domicile, ils offensent en ce faisant les deux vies de l'hôme, l'ame immortelle, & la sensitive: Le corps de ceux qui ont été tuez en rendent témoignage, lors que de leurs narines où Dieu avoit infusé les deux vies humaines du sãg viét à ruisseler. Platõ qui n'ignoroit pas les écrits de Moïse, dit que la personne de libre conditiõ forcée à mourir de mort violente se courrouçoit contre son meurtrier, tout ainsi qu'ayant été frêchemẽt tuée, elle étoit encore rẽplie de frayeur, pour l'éffort qu'elle avoit fait au passage de la mort, elle tâchoit aussi d'épouvãter celui qui l'avoit privé de son corps, en lui remettant son crime devant les yeux. Il y a d'autres Philosophes, qui tiennent qu'en une mort violente, & inopinée, le corps n'est pas pourtant du tout dissout & sans sentiment: mais qu'il y reste encore certaines reliques de l'ame qui s'y sont recueillies & ramassées. La preuve qu'ils en donnent est par les membres coupez d'un corps qu'on voit encore palpiter, & principalement par la tête qui aprés avoir été separée, jette un regard furieux, & a encore les yeux ouvers, cõme si elle se resentoit de l'injure qu'on lui a faite. Enfin on lit aussi dans les livres de plu-

pluſieurs Auteurs cette raiſon, que j'eſtime plus probable que la derniere dont nous venons de parler, à ſçavoir, que l'impreſſion vehemente que le meurtrier la miſe dans le cœur du meurtrier, de ſa furie & de ſa violence, eſt encloſe parmi l'ame ſenſible & aprehenſive de ſorte qu'elle n'en ſort pas incontinent. Et quand on preſente le meurtrier devant le corps, elle ſe delâche & ſe debonde tout à coup, & émeut les reliques qui ſont dans le corps, & alors le ſang qui étoit ramaſſé dedans réjallit incontinent.

Quoi que ce ſoit un miracle Divin de la Nature ce mal-heureux parricide: ſans trop s'emouvoir du ſang de ſon pere, qui réjailliſſoit cõtre lui, & qui demandoit vengeance, ne laiſſe pas de ſonger à pallier ſa méchancheté en cette maniere : Son pere avoit eu certaines paroles contre un maître Armurier de Paris. Ce differend procedoit de ce que l'Artiſan lui avoit baillé de la marchandiſe, qu'Alderan ne vouloit pas payer. Comme cét homme n'en put tirer payement il le fit actioner au Châtelet, où il denia la debte, & à faute que l'Armurier n'avoit point de promeſſe, ni de témoins pour verifier ce qui lui étoit deu, l'autre fut relaché de la demãde. L'Artiſan bien faché de perdre ainſi ſon bien, dit tout haut en preſence de pluſieurs perſonnes, que puis qu'il n'avoit pû ſe payer en argent, il ſe payeroit en chair. Silveſtre prenant cette occaſion en main, court dés l'heure même vers Paris, avertit ſes parens du deſaſtre arrivé en ſa maiſon, & aſſeure que c'eſt l'Armurier qui a tué ſon pere. Il preſente requête, & a commiſſion de faire informer, Decret de priſe de corps eſt decerné contre ces homme Il eſt interrogé s'il ne s'étoit point vanté de ce dont on l'accuſoit. Il repond qu'emporté par la juſte douleur de perdre ſon bien il avoit tenu un diſcours

mais que pourtant il n'avoit jamais eu dessein d'executer cét homicide: tant s'en faut qu'il l'eût commis, que dire & faire sont deux choses differentes, & que l'un n'obligeoit pas necessairement à l'autre: Au reste il s'offre à prouver comme le jour qu'Alderan fut tué il assista à la nôce d'un de ses amis, d'où il n'étoit revenu à son logis qu'à la minuit avec sa femme. La Justice lui permet de prouver sa defense. Ce qu'il fait par le témoignage de cent personnes. On le met hors du Cour, & de procez. Les parens avertissent Silvestre d'en rechercher un autre, & que l'Armurier n'étoit nullement celui qui avoit ôté la vie à son pere. Quelques uns de ses plus proches se transportent à son Château, pour assister à la sepulture du defunt; mais ils ne veulent point qu'on l'enterre que premierement Silvestre n'aye fait mettre la main sur son valet. Ils disent qu'autre que lui ne peut avoir fait le coup, & se fondent sur deux raisons aparentes. La premiére est, qu'ils ont fait recherche de tous les côtez du Château, pour y remarquer quelques traces, & qu'ils n'en ont trouvé aucunes, hormis celles des domestiques. La seconde est fondée sur l'argent que le Pere avoit receu fraichement d'une terre qu'il avoit venduë & que sans doute ce valet pour l'emporter avoit été induit à commettre ce meurtre. Raisons fort veritables, si ce maudit & execrable fils n'eût point été le principal coupable. Aussi ne veut-il entendre à leurs raisons, & allegue que ce sont de fausses imaginations qu'ils s'impriment dans la cervelle. Les parens courroucez de voir que cét homme suportoit une telle méchanceté, partirent à l'instant, & retournerent à Paris. Tandis le parricide donne sepulture au corps en l'Eglise de la Parroisse du lieu; mais son pere n'est pas plûtôt mis dans la

tombe, qu'il ſe ſent picqué d'un remord de conſcience. Les furies l'agitent, il ne peut repoſer ni nuit, ni jour. Son crime lui repreſente à tout moment l'image de ſon pere tout ſanglant. Il tâche de ſe divertir: mais il ne peut. Il y a une Divinité, diſoit un Payen, qui gene les conſciences des méchans d'une torture inſuportable, & qui les agite incеſſamment. Ce poignãt aiguillon les preſſes juſques au dernier ſoûpir de leur vie. Silveſtre reconnoiſſant ſon crime, & deſeſperant de la miſericorde de Dieu, prie ſon valet de charger ſon piſtolet, & de lui en donner dans la tête, & puis de prendre cinq cens écus que ſon Pere avoit laiſſez de reſte de la terre venduë, & de s'enfuïr, Auſſi-bien, diſoit-il nous ſommes découverts. Tu ſeras prix & mis ſur une rouë, & pour moi je ſerai condamné à une plus grieve peine. Mais quelque ſuplication qu'il ſceût faire à ſon valet il ne pût jamais l'induire à le mettre à mort. Tout ce qu'il fit, c'eſt de prendre deux cens écus & un bon courtaud & de gagner au pied. Silveſtre s'enferme cependant dans une chambre & ſe jettant par terre, commence à proferer contre lui-même ce diſcours: *Halmaudit & execrable parricide, eſt-il bien poſſible que la Juſtice du Ciel puiſſe ſuporter ton iniquité! O terre ouvre ton ſein, & engloutis celui qui ne merite point de voir la lumiere du Soleil, puis qu'il en a privé celui qui lui en avoit donné l'uſage; où trouverai-je maintenant de la compaſſions ſera-ce entre les hommes, moi qui n'a rien d'humanité que l'aparence? Et ce grand Dieu juſte puniſſeur des execrables, aura-t'il bien de la miſericorde pour celui qui l'a deniée à ſon propre pere. Ie ne vois point que je puiſſe éviter la peine temporelle ni le jugement éternel. Meurs miſerable, & recherche par un violent trépas quelque repos à ta conſcience.* Achevant ce diſcours, il ſe leve tout furieux, & tout

tout transporté de l'esprit malin, il prend un pistolet qu'il charge d'une bale de plomb, & aprés il le porte à son front, pour s'en percer la tête. Comme il vouloit décharger, la main lui varia, la peur de la mort s'offrant devant lui de sorte que le coup donna seulement à côté, & lui emporta un lopin de chair. Voyant qu'il avoit failli sõ coup, il se mit à crier. *Ha! cruel bourreau tu as bien eu le courage d'enfoncer ta main parricide dans le sang innocent, & tu n'as pas le cœur d'en expier le forfait sur toi-même? Non, non, il faut mourir, & n'épargner non plus ton propre corps, que tu n'as fait le corps de celui qui t'avoit donné naissance.* Ce disant, il ouvre la fenêtre de la chambre où il étoit, une des plus hautes de la maison, & se précipite la tête premiere du haut en bas. Mais Dieu, qui ne vouloit pas que ce parricide mourût sans avoir auparavant declaré son forfait execrable permit qu'il chût dans un fossé, rempli de ronces, où il demeura tout le jour sans en pouvoir sortir. Cependant les domestiques revenus des champs, & étonnez de ne voir ni maître ni valet, cherchent de tous côtez pour le trouver. Enfin il y eut quelqu'un qui étant monté en la chambre haute, & ayant ouvert la porte, voit sur la table un pistolet & du sang épandu par la chambre. Il avoit encore la fenêtre ouverte, & regardant en bas il ouit une voix qui se plaignoit Ayant apellé ses compagnons, ils vont vers le lieu, & trouvent que c'étoit leur maître. Ils le tirent de là, & le portent dans un lit, mais il leur tient ce discours. *Pourquoi mes amis, usez vous d'un si doux traitement envers un homme si abominable? C'est moi & non autre, qui ai donné la mort à celui de qui j'avois receu la vie. De grace que quelqu'un de vous vange sur moi la mort de son maitre: Aussi-bien ne puis-je échaper de mourir, puis que j'ai violé les loix divines & humaines.*

Les ſerviteurs étonnez d'un tel langage firent ſoudain avertir ſes plus proches parens qui ſe trouverent le lendemain à ſon Château. Quand il les vit il renforça ſes cris & ſes plaintes. Il mandioit ſa vie en leur preſence, & publioit ſon horrible forfait. Sa conſcience qui ne lui donnoit point de tréve étoit ſon juge, ſon témoin & ſa partie. Dieu vouloit qu'il decelât lui même ſon crime, comme fit autresfois Beſſus parricide contre Silveſtre. Les parens ne ſçavoient que dire oyant ſa propre confeſſiõ. Toutesfois ayant conſulté l'affaire, & penſé que ſi la juſtice en étoit informée, le bien ſeroit confiſqué, tâcherent à le remettre. Ils lui repreſenterent l'infinie miſericorde de Dieu, qui tient toûjours les bras ouverts à ceux qui recourent à lui; bien que ſon peché ſoit grand, que la bonté de Dieu eſt encore plus grande. Au reſte, ils lui aprennent qu'il n'eſt pas ſi mal qu'il en puiſſe mourir: qu'il peut faire telle penitence, qu'elle ſera capable d'expier ſon peché, qu'il change donc de langage, parce que ſi la Juſtice en a le vent, on lui fera ſouffrir la plus cruelle mort qui ſe puiſſe imaginer: que le moindre ſuplice ſera d'étre tenaillé tout vif. Toutes ſes raiſons eurent bien quelque pouvoir de lui refrener un peu la langue: mais non pas de lui ôter l'envie de mourir. Par intervalles les furies le ſaiſiſoient, de ſorte que ſi l'on n'eût pris garde à lui ileût couru les châps & publié ſon crime. Le Poëte Euricide introduit Menelaus dans l'une de ſes Tragedies, qui demande à ſon Neveu Oreſte, d'où lui procedoit la maladie qui le tourmentoit inceſſamment l'ame & le corps. C'eſt la conſcience, repond Oreſte d'avoir perpetré un méchant acte. Les Payens croyant que ceux qui avoient commis quelque meurtre ſecret, ou quelque autre deteſtable peché, étoient accompagnez

de furies, & qu'ils erroient vagabonds par le monde afin que pour le moins s'ils évitoient la vengeance des hommes, ils ne puſſent éviter celle de Dieu. On a ſouvent veu des ſcelerats, qui à l'heure de leur mort, preſſez de la fureur de leur mal, étoient contraints de confeſſer ce qu'ils avoient celé toute leur vie. Ils penſoient voir toûjours le Bourreau qui les trainoit au ſuplice: tant le pas effroyable de la mort, donne des élancemens de conſcience aux coupables, leur mettant en fantaiſie la peine qu'ils croyent avoir meritée. Mais il ne faut pas s'étonner de ces choſes, puis que l'eſprit de Dieu diffus par toute la machine du monde, eſt juge droiturier, & le témoin irreprochable, qui fait confeſſer au meurtrier ce qu'il voudroit bien cacher. C'eſt lui qui expoſe au jour une accuſation, qui n'eſt point apuyée d'aucuns témoignages oculaires. Lui même la rend ſi claire, & ſi bien verifiée, qu'il ne reſte plus que la condamnation de celui qui l'a perpetrée. Cét execrable Gentil-homme en ſert d'exemple notable. Aprés avoir fauſſement accuſé un innocent, il s'accuſe lui-même, & le bourreau qui le tourmente nuit & jour, le force à découvrir ce qui étoit caché. Ses parens pour ſauver le bien procederent ſi prudemment en cette affaire, qu'ils ne l'abandonnerent ni nuit, ni jour juſques à la mort, qui fut quelque ſept ou huit jours aprés. Quoi que le Prêtre lui ſceut remontrer durant ce tems-là, de la miſericorde de Dieu, il étoit toûjours neanmoins en doute, & en défiance pour ſon deteſtable parricide. On l'enterra dans un même ſepulcre avec ſon pere, & là leurs deux corps attendant le grand jour pour comparoitre devant le Juge des vivans & des morts, tandis que le pere d'Amarante remercie Dieu de l'avoir inſpiré à ne donner point ſa fille à cét abominable, &

qu'il pourveut en un lieu digne de ſon merite. Le bruit de cette étrange avanture courut bien tôt par tout le païs. Tout le monde en loüe le juſte Jugement, & ſupplie le Ciel de détourner les malheurs qui menacent la France, où tels crimes, avancoureurs de ſon ire, ſe commettent.

De l'abominable peché que commit un Chevalier de Malte, aſſiſté d'un Moine, & de la punition qui s'en enſuivit.

HISTOIRE XII

J'Ay honte de publier les horribles & deteſtables pechez qui ſe commettent tous les jours au ſiecle où nous ſommes. La poſterité ne les croira qu'à peine. Je n'ay entrepris d'écrire en ce volume que des choſes qui ſont arrivées depuis peu de tems, & dont j'ay veu une grande partie. Je m'étonne que la Juſtice de Dieu n'extermine le monde, comme il fit du tems du Deluge univerſel, puis que le vice y eſt monté en un ſi haut degré qu'il eſt impoſſible que la patience du Ciel le puiſſe plus longuement ſuporter. Voici une hiſtoire nó moins veritable qu'horrible & execrable. Elle ſe preſente ſur le Theatre, au grand déshonneur des Chrêtiens, parmi leſquels on trouve des monſtres qui donnent ſujet à ma plume de le décrire en cette ſorte.

Un jeune Gentil-homme de Pologne, de qui je tais le propre nom, pour les conſiderations que j'ay ci-devant dites en autre part, & que je nommerai Eranthe de fort bonne maiſon, & d'illuſtre famille, allumé du deſir d'aller en Italie, Province tant renommée par toute la terre, & particulierement à Rome,

tant pour y voir ces vieux monumens,& ces antiquitez,qui font paroitre encore en leurs ruines la gloire & la pompe de ce peuple, qui fit de l'Univers une seule Monarchie, que pour y aprendre toutes sortes d'exercices vertueux,dressa son train,& en un équipage honnête fit tant qu'il arriva à Florence.La beauté de la ville, & la courtoisie qu'il receut à la Cour du grand Duc, fit qu'il s'y arrêta plus qu'il n'avoit fait en toute autre ville, depuis le jour qu'il partit de sa maison.Tantôt il y couroit la bague, maintenant il y menoit un cheval, tantôt il alloit à la chasse avec le Prince,& par tout il se montroit si dispos,& si adroit qu'il étoit le bien receu aux meilleures compagnies de la Ville. Sa beauté y servoit encore de beaucoup. Elle étoit telle qu'il étoit impossible d'en trouver un homme de pareil au monde. Ses yeux étoient verts rians : ses cheveux blonds & crêpez : sa face étoit vive colorée, teinte de lis & d'œillets mêlez ensemble,sa taille belle & bien proportionée:Au reste il n'avoit pas encore atteint la dixneufviéme année de son âge.Toutes ces qualitez,beautez,jeunesse,valeur & richesse le rendoient si recommandable par tout,qu'en peu de tẽs il acquit l'amitié d'une Demoiselle de fort bonne maison, nommée Virginie,doüée d'excellente beauté.Et bien qu'ils n'eussent pas la commodité de se voir à cause de la rigueur qu'on exerce en ce païs envers le sexe feminin,neãmoins ils se visitoient souvẽt par lettre. Et ne passoit gueres soir qu'Eranthe ne lui donnât quelque serenade, ni jour qu'il ne dressât quelque partie pour courir la bague devant son logis. Comme il passoit ainsi les jours & les nuits, à entretenir ses amours, un Gouverneur qu'il avoit avec lui voyant qu'il sejournoit trop long-tems à Florence & s'apercevant bien que l'amour l'y retenoit

remontra enfin le tort qu'il faiſoit à ſa reputation, de n'achever pas l'entrepriſe qu'il avoit reſoluë, lors qu'il partit de ſon païs, qu'à la verité l'amour n'etoit pas defenduë en l'âge où il étoit ; mais qu'auſſi il ne faut point s'empetrer ſi fort dans ce Dedale, qu'on ne reſerve toûjours quelque fil pour s'en retirer ; qu'il lui conſeilloit donc de quitter pour un tems ſes paſſions de jeuneſſe, pour ſuivre la raiſon, & pour cét effet qu'il ſe diſpoſât de partir bien-tôt pour aller a Rome, autrement qu'il s'en plaindroit à ceux qui l'avoient mis ſous ſa charge. Ce jeune Gentilhomme éveillé comme d'un profond ſommeil, reconneut auſſi-tôt que ſon gouverneur avoit ſujet de ſe fâcher. L'honneur ſe repreſenta par même moyen incontinent devant ſes yeux, de ſorte qu'il ſe reſolut de prendre congé pour quelque tems de celle qui avoit ravi ſa liberté. (encore que ce lui fut un extréme deplaiſir) & d'achever ſon ouvrage, faiſant neanmoins état qu'à ſon retour il pourſuivroit le ſervice qu'il avoit voüé à cette beauté, qu'il ne pouvoit ôter de ſa memoire. Cette reſolution fut preſque auſſi-tôt miſe en execution que priſe, Virgine ayant ſceu ſon départ par une lettre qu'il lui écrit, penſa mourir de regret. Elle maudit mille fois le jour qu'il ſe ſeparoit d'elle. Ses yeux ſe changerent en deux torrens debordez, & ſa bouche ouverte à la douleur, proferoit des plaintes guidées de fureur & de rage. Sans la promeſſe qu'Eranthe lui faiſoit de n'aimer jamais d'autre qu'elle, & ſans l'eſpoir qu'elle avoit de ſon retour, elle ſe fût donnée mille fois d'un coûteau dans le ſein. Tandis qu'elle pleure, ſon ſerviteur, n'a pas moins de paſſion. Le tourment qu'il reſſentoit fut ſi grand, qu'un petit accez de fiévre le prit à une journée du lieu d'où il étoit parti, de ſorte qu'il fut contraint de ſejourner

deux jours au vilage, où il alla coucher. Durant ce sejour, un Chevalier de Malte, que nous apellerons Flaminio, & de qui nous tairons le nom, pour le respect que nous portõs à l'illustre famille dót il est issu arrive au logis où Eranthe logeoit. Flaminio l'avoit veut à la Cour du grand Duc, & le maudit & execrable amour l'avoit tellement rendu passionné de la beauté de ce jeune Gentil-homme, qu'il en étoit aux peines de la mort, il ne songeoit qu'au moyen d'en avoir l'infame joüissance. Peché maudit & detestable, abhorré de Dieu & de la nature. Je remercie le Ciel de ce que pour le moins la France n'est pas si enclinée à ce vice, que beaucoup d'autres nations. Cette abominable passion l'avoit arrêté quelque tems à Florence, pour voir si l'occasiõ s'offriroit, à quel prix que ce fût d'accomplir ses desirs: mais voyant qu'il tentoit une chose impossible, il avoit resolu d'en laisser la poursuite. Lors qu'il sceut que ce jeune Gentil-homme étoit au logis où il arriva, & qu'il étoit prêt de partir le lendemain pour aller à Rome, il trouva une invention autant subtile pour l'imagination que maudite pour l'execution. Il fit semblant de n'avoir jamais veu Erãthe, mais ayant acosté un de ses domestiques, il s'informa particulierement du lieu de son origine, du nom de ses proches parens, & du rang qu'ils tiénent en Pologne. Aprés en avoir apris plus qu'il ne demandoit, & qu'il l'eut mis en écrit, pour mieux s'en ressouvenir, il partit le lendemain aprés Etãthe, le suivant toûjours pas à pas pour sçavoir où il logeoit, sans jamais parler à lui, ni se donner à connoitre: Eranthe alla loger auprés de l'Ourse & ce Chevalier tout contre. Le Gentil homme Polonois ne fut pas plûtôt arrivé à Rome, qu'il commença d'y employer le tems aux Academies où les actes vertueux se pratiquent.

Sa beauté & ſon adreſſe, jointes à ſon humeur franche & courtoiſe, lui acqueroient l'amitié de tout le monde. Flaminio ſongeoit à tous les moiens qu'il pouvoit pour en faire à ſa volonté, ſoit de gré ou de force: mais plûtôt par la voix de l'un que de l'autre, car il n'ignoroit pas que jamais Eranthe n'y prêtteroit ſon conſentement. Le peu d'eſpoir de parvenir à ſon deſſein, le fit enfin reſoudre à partir de Rome pour aller à Naples, lieu de ſa demeure, pour s'ôter cette execrable fantaiſie de la tête, qu'il tenoit ſi bien ſecrette qu'autre que lui n'en avoit la connoiſſance. Tandis qu'il étoit à Naples en ſa maiſon, & que le tems lui en éteignoit preſque le ſouvenir, Eranthe eſt à Rome en reputation d'un des plus adroits Gentils-hommes étrangers. Durant ſon ſejour il écrit ſouvent à ſa maîtreſſe, & reçoit réponſe de ſa part. Par les lettres il lui témoigne comme l'abſence a bien eu le pouvoir de ſeparer loin d'elle ſon corps, mais non pas ſon ame qui la lui repreſente toûjours. Qu'autre beauté n'aura jamais la puiſſance de le débaucher de ſon ſervice, qu'elle eſt ſon Soleil, & que ſans elle toute autre lumiere ne lui eſt qu'une obſcurité qui ferme ſa paupiere à tous les autres qui penſent l'éclairer comme fait la fleur de ſouci, lors que la belle ſplendeur du jour ſe cache dans les flots de Tethis. Virginie lui écrit d'autre côté que la douleur qu'elle reſſent pour ſon abcence, lui fait ſouffrir inceſſamment une mort plus cruelle que la mort même. Le conjure de lui écrire ſouvent, afin que ſes lettres lui ſervent de conſolation: mais bien plus encore d'en être lui-même le porteur, qu'il s'aſſure que plûtôt le Tibre retournera vers ſa ſource, avãt qu'elle oublie ſõ amour.

Tandis que l'amour entretient leur ardeur par des lettres reciproques, il prend fantaiſie à Eranthe d'aller

à Naples, pour voir cette Cité que l'on ſurnomme la Gentille. Il fait donc diſpoſer ſes gens à partir avec lui. O miſerable & infortuné ! où vas-tu ? Le plus grand affront qui puiſſe jamais arriver à un Gentilhomme de ta ſorte, t'y atent : Pleût à Dieu que tu fuſſes encore en ton païs, ſans deſſein de paſſer jamais les Alpes.

Eranthe y arriva durant qu'on y faiſoit les feux de joye, & qu'on y celebroit les nôces du Roy d'Eſpagne. On n'y parloit que de triomphes, de carrozels, de combats à la barriere, & de courſes de bague. Les Eſpagnols, & les Italiens tâchoient à l'envie des uns & des autres d'y faire paroitre leur adreſſe. Comme ce Gentil-homme Polonois alloit un jour à la place, où l'on celebroit la fête. Flaminio l'entrevoit, & le reconnut incontinent. L'amour maudite & execrable, que le tems lui avoit un peu éteinte dans le cœur, commença de s'y r'allumer avec plus de violence qu'auparavant. Quand il eut ſceu où il étoit logé, il l'attédit un jour en une Ruë, où Eranthe devoit paſſer. Si-tôt qu'il l'aperceut, il deſcendit de cheval. & courut l'embraſſer ? Eranthe étonné de cette nouvelle careſſe, mit auſſi pied à terre, s'excuſant du peu de connoiſſance qu'il avoit de lui. Ha ! Monſieur, dit l'autre, ſi vous ne me connoiſſez point, je n'ignore pas qui vous êtes. Vôtre Pere s'apeloit le Comte de Plet, brave Cavalier, s'il en fut jamais au monde. Il rendit ſi ſignalée ſa valeur en cette bataille fameuſe, que les Polonois gagnerent contre ceux de Tartarie, que la memoire en demeurera éternelle. Vous avez un oncle qu'on nomme le Baron d'Anti, j'ay receu mille courtoiſies de lui, du tems que j'etois en Pologne, où j'ay demeuré prez de quatre ans, pour quelques affaires conſervant nôtre Religion. Enfin

je ſuis tellement obligé à vôtre ſang que je ne poſſede rien au monde, qui ne ſoit à vôtre ſervice. Eranthe ébahi encore de cette connoiſſance, & croyant que ce que l'autre lui diſoit fût veritable le remercia de ſa bonne volonté & lui offrit en échange tout ce qui dépendoit de lui. Ce n'eſt pas tout, dit l'autre, je ne ſoufrirois jamais que vous faſſiez autre logis que le mien. Vous y ſerez mieux accommodé & ſervi avec plus de devotion, qu'en celui où vous êtes. J'ay bien receu d'autres plus grandes courtoiſies de vos parens. Le Gentil-homme Polonois continüa de le remercier, & s'excuſa ſur l'offre qu'il lui faiſoit d'aller loger chez-lui craignant de l'importuner. Toutesfois l'autre le preſſa ſi fort, qu'il fut contraint pour ne paroitre incivil, & mal apris, de lui accorder ce qu'il deſiroit. Le voilà donc chez lui, logé au plus beau quartier de ſon Hôtel. Flaminio s'efforce de le traiter le plus magnifiquement qu'il lui eſt poſſible. Il tâche auſſi de lui donner toutes ſortes de plaiſirs. Il lui fait voir les meilleures compagnies, & toutes les ſingularitez de cette ville. Cependant qu'il endort par ſes artifices, & par ſes feintes careſſes Eranthe, ce mal-heureux & deteſtable ne pouvant plus ſouffrir l'amour dénaturé qu'il lui porte, gagne un Moine auſſi mal-heureux & deteſtable que lui.

Cét execrable & abominable Moine ſe tenoit dans un Couvẽt qui eſt ſitué en un lieu aſſez écarté. Ils prennent enſemble reſolution qu'un jour Flaminio y menera Eranthe dans ſa chambre, & que là il recevra de lui tout ce qu'il deſire, ſoit de gré, ſoit de force. Ha! peſtes abominables, qui faites ſervir à vôtre horrible impudicité, un lieu deſtiné pour le jeûne, pour la pudicité, & pour l'oraiſon, où eſt maintenant vôtre conſcience. Ignorez-vous Dieu, & ne croyez-vous

pas ſon œil eſt tout voyant, & qui penetre les lieux les plus obſcurs & cachez, mieux que l'œil humain ne fait un verre clair & net. O tems ! ô ſiecle ! ô mœurs ! que les mortels ſont dépravez!

Cette reſolution priſe, ces mal heureux l'executerent en cette ſorte: Flaminio mene un jour promener Eranthe dans ſon carroſſe. Ils furent hors de la ville, & puis rentrent, & le Chevalier de Malte paſſe expreſſement auprés du Convent que nous avons déja dit. Lors qu'il en eſt proche, il feint d'y avoir quelque affaire d'importante de ſorte qu'il commande à ſon cocher de s'arrêter à la porte. Monſieur, dit-il, au Polonois, vous me permettrez, s'il vous plaît, d'entrer ceans, & y dire un mot à un bon pere, qui y fait ſa demeure. Il n'eſt pas beſoin, répond l'autre, de me demander permiſſion d'une telle choſe, je vous y accompagnerai s'il vous plaît, Flaminio faiſoit ſemblant de ne l'en vouloir pas importuner, avec un refus qui l'y convioit plûtôt qu'il ne l'en détournoit. Enfin il ſort du carroſſe, & entre dans le Convent accompagné du Polonois. Il le mene en un lieu écarté, où le Moine les attendoit. Ce Moine poſſedé de Sathan, les fait entrer dans une chambre où la collation étoit preparée. Il leur fait poſer la cape & l'épée, & puis il les fait boire. Quand ils eurent goûté Flaminio s'aproche, d'Eranthe, & lui tient ce diſcours.

Seigneur Eranthe, il n'eſt pas maintenant beſoin que j'uſe de lõgs diſcours pour vous aprendre ce qui eſt de mõ intention. Vôtre beauté, & vôtre bonne grace m'ont ſi bien allumé d'amour, qu'il faut que j'obtienne de vous ce que je deſire, ou bien que vous mouriez preſentement. Faites élection de deux choſes ou de contenter mes deſirs ou de mourir. Si vous m'octroyez de bon gré l'un, vous

êtes asseuré de vôtre vie, & d'avoir un ami qui vous sera éternellement acquis. Disposez-vous à me rendre satisfait tout maintenant, ou bien de souffrir cela.

Ce disant, il lui porte à la tête un pistolet prêt à le lacher, Le Moine de l'autre côté s'étoit saisi de l'épée, qu'il tenoit toute nuë à la main, le menaçant de la mort s'il ne consentoit à leurs desirs. Ce pauvre Gentil-homme fut bien étonné, se voiant surpris de la sorte, sans épée ni sans bâton. L'image de la mort se presentoit d'un côté devant ses yeux, & de l'autre le peché detestable qu'on vouloit exercer sur lui. Une fois il étoit resolu de souffrir le trépas, & balançoit tantôt d'un côté, & tantôt d'un autre. Depéchez-vous, dit Flaminio, autrement vous êtes mort. Je vous prie, répond ce Gentil-homme, ayez pitié de moi, & ne me traités pas si indignement. C'est trop attendu, repart le Moine, il faut qu'il meure. Ce disant, il feint de le vouloir traverser d'un coup d'épée, & Flaminio de lui lâcher le pistolet. Ha! Messieurs, dit le Polonois que la frayeur de la mort avoit saisi, je ferai tout ce que vous voudrez pour veu que vous me donniez la vie. N'ayez peur de mourir répond Flaminio, je sacrifierois plûtôt la mienne pour vous, aprés que vous m'aurez accordé ce que je souhaite. Voilà comme la crainte de mourir fit que le Polonois laissa faire au Chevalier de Malte ce qu'il voulut. Le Moine en prit aussi sa part. O Ciel où est vôtre foudre! Que n'écrasez vous ces execrables?

Lors qu'ils eurent achevé cette belle besogne ils étoient en resolution de le faire mourir, pour mieux celer leur méchanceté, si Eranthe qui se doutoit toûjours de leur dessein, n'eut aprés ce mal-heureux acte fauté au col du Chevalier, le baisant & le caressant le mieux qu'il lui étoit possible. J'ay trouvé, disoit il

Monſieur, ſi doux vos embraſſemens, que je vous ſuplie de ne nous ſeparer point deſormais l'un d'avec l'autre. Je ſçai bien que ce que vous avez exercé ſur moi, ne procede que de la grande amour que vous me portez: mais ſi vous m'aimez, croyez que je vous aime encore plus Telles & ſemblables paroles douces & flateuſes, jointes à tant de careſſe, eurent ce pouvoir que d'empêcher la reſolution qu'ils avoient priſe de l'envoyer en l'autre monde. Ils burent encore enſemble, & le Gentil-homme Polonois feignoit d'être le plus content du monde, afin qu'il pût par cette feintiſe échaper de leurs mains. Enfin la nuit étant venuë, Flaminio & Eranthe prirent congé du Moine, ſortent du Convent, r'entrerent dans le caroſſe, & retournerent au logis, où le Chevalier penſoit coucher avec le Polonois. Mais lui ſortant du carroſſe, fit ſemblant d'aller au garderobe & il s'achemina auſſi tôt vers la poſte. Il demanda un cheval, & il paya ce qu'il falloit, & ſans autre compagnie que d'un poſtillon, il courut dés l'heure même vers Rome. Il fit une telle diligence, qu'il y arriva le lendemain de fort bonne heure. Ce jour le Pape Clement VIII. de qui la memoire eſt celebrée par la bouche des ennemis mêmes de l'Egliſe Romaine, donnoit audiance publique à tout le monde. Le Gentilhôme-Polonois s'en va au Vatican, entre dans la ſale où le S. Pere étoit aſſis, s'aproche & ſe jette à genoux & lui demande juſtice du plus indigne & execrable affront qu'un homme puiſſe recevoir. Le bon Pape voyant un ſi beau Gentil-homme, ſi dolent, & ſi éploré en eut compaſſion, s'informe de la cauſe de ſon dueil. Helas! S. Pere, dit il, le ſujet de ma douleur eſt ſi execrable, que j'ay horreur de vous le reciter. Permettez qu'un autre que moi l'aprenne à vôtre Sainteté.

Le Pape émerveillé de cette nouveauté, commanda incontinét au Secretaire des memoriaux, qui eſt comme un Maître des Requêtes en France, de s'informer particulierement de cét affaire. Il le fit & aprit de ce Gentil-homme tout le ſuccez d'un acte indigne des Chrêtiens. Il raporta puis aprés au Pape ce que l'autre lui avoit dit. Le bon Pere ayant entendu un tel forfait, en reſentit une ſi grieve douleur, qu'il en pleura à chaudes larmes. Cependant il fait dépêcher un Prevôt, avec des Archers, & des patentes, qui s'adreſſoient au Vice Roy, lui commandant ſur peine d'excommunication de leur prêter main forte. Le Prevôt arrive en peu de tems à Naples, & la premiere choſe qu'il fait, eſt de ſurprendre Flaminio, qui avoit pris reſolution de déloger le jour même, ſe doutant bien de ce qui en aviendroit. Aprés il va au Convent, & y entre, montre les lettres du Pape, & conſtitue priſonnier le Moine. Le Vice-Roy vouloit au commencement ſe formaliſer pour la capture de Flaminio, parce qu'il apartenoit à de nobles familles, mais le peuple crioit qu'on ne devoit point laiſſer telles méchancetez impunies. Enfin il fut arrêté avec ſon complice entre les mains du Prevôt, qui les mena à Rome. On les enferma dans la tour de Nonne où il ne demeura gueres. Leur procez fut bien tôt fait, & eux ayant confeſſez le crime, ils furent condamnez, le Chevalier d'avoir la tête tranchée au Pont S. Ange, & ſon corps d'être brûlé, & le Moine d'y être pendu, étranglé & brûlé.

Le Vice-Roy s'employa avec pluſieurs autres des plus grands d'Italie pour obtenir la grace de Flaminio, mais le Saint Pere ne la voulut jamais accorder, quelque inſtance qu'on lui fit, ſçachant bien que s'il le ſauvoit, Dieu qui peut ſeul juger de ſes actions lui en feroit un jour rendre compte.

Tandis que cette execution se fait le pauvre Eranthe est si honteux de l'affront qui lui est arrivé, qu'il n'ose sortir de son logis, non pas même de la chambre. Toute cópagnie lui déplait. Il ne fait que se tourmenter & que s'affliger, & se resolut à quitter Rome, & de s'en aller confiner en quelque païs desert pour y passer le reste de ses jours, ne voulant plus paroître desormais par devant les hommes, sans la peur qu'il a de perdre son ame, il se donneroit cent fois la mort de sa propre main. Helas ! (disoit-il) que je fus bien coüard & pusillanime, quand pour crainte d'une chose qu'il faudra que j'éprouve un jour necessairement, j'ay perdu mon honneur ! Aurois-je bien le courage de me presenter desormais à mes parens, ayant fait une bréche à mon honneur & reputation. Non, il faut que j'expie par une autre penitence un si grand défaut, puis que j'ay fait perte de la gloire qu'avec tant d'ennuis & de travaux j'avois recherchée, & l'espoir de ne revoir jamais ma Maîtresse.

Achevant ce discours, il se dérobe secretement de ses gens, & se rend si bien invisible, que personne depuis n'en a point oüi de nouvelles, quelque travail qu'on ait employé à le trouver. La nouveauté de ce fait court cependant par toute l'Italie, Virgine en aprend l'Histoire, & la perte d'Eranthe, qu'on ne trouve point.

Ce fut donc alors que la belle maudit son infortune, qu'elle accuse son destin, & qu'elle veut mourir. Sans une de ses compagnes elle eut avancé ses jours, ou par glaive, ou par poison. Mais la mort de l'ame lui étant representée devant les yeux, & la peine des Enfers, qui est preparée aux desesperez, elle arrête la violence de sa main, & se dispose dés l'heure même de quitter le monde, & d'entrer dans une au-

ſtere Religion. La penitence qu'elle y fit eſt aſſez renommée par toute l'Italie. Elle y paſſa deux ans; exerçant ſur ſon corps toutes ſortes de rigueur pour acquerir l'heritage du Ciel, où ſon ame s'envola au bout de cette eſpace de tems. Dieu nous y veuille recevoir un jour par ſa ſainte miſericorde.

De la conjuration de Bajamont Tiepoli Gentil-homme Venitien, contre ſa patrie & de ſa fin mal-heureuſe.

HISTOIRE XIII.

EXecrable faim de regret ! à quoi ne pouſſes-tu le courage des Mortels ! S'il eſt permis de violer le droit, on le peut faire dit un ambitieux, pourveu que ce ſoit pour domination ſur les autres. O parole indigne d'un homme de bien ! & qui reſſent la Tirannie, quelque eſpece de douleur qu'on y mêle parmi. Jamais ce Paradoxe n'a été receu parmi la commune ſocieté des hommes, & ceux qui l'ont voulu mettre en effet, ont veu bien rarement leur vie paiſible. Ils ont le plus ſouvent terminé leurs jours par une fin funeſte & tragique. Mille exemples de l'antiquité le témoignent, & ce moderne confirme la verité de mon dire.

Au tems que Pierre Gradevigo gouvernoit la Seigneurie de Veniſe, comme quarante & huitiéme Duc en ordre, il y avoit un jeune homme Venitien nommé Bajamont Tiepoli accompli en rares dons de Nature, ſi l'ambition ne l'eût poſſedée. Son pere qui n'avoit que ce fils unique, & qui l'avoit fait inſtruire en tout ce qui peut rendre recommandable un homme de ſa ſorte, le laiſſa riche aprés ſon trépas de

de plus de trente mille écus de revenu. Je ne comprens point avec cette rente les maisons, & les possessions, les vaisseaux, & les galeres, dont il le fit possesseur, qui lui rendoient encore par trafit, autant ou plus de commodité. Ce Gentil-homme voyant qu'il avoit tant de moyens, & que neanmoins il ne lui étoit point permis de les dépenser extraordinairement, suivant les loix de sa patrie qui pour sa frugalité, a quelque Simbole avec l'ancienne Sparte, s'en alloit le plus souvent aux bonnes villes d'Italie, pour y passer le tems & y paroitre plus qu'à Venise, où il ne pouvoit qu'employer mille écus tous les ans, soit en habits, soit en serviteurs ou en dépense ordinaire de bouche. Quand il étoit de retour en sa maison contraint de reprendre le premier traint de vie, il blâmoit en son ame le ménage de sa Cité, & mépriſoit la Lezine. Considerant neanmoins qu'il falloit y passer sa vie, il entreprit un dessein autant execrable pour l'entrepriſe, que malaviſé pour l'execution. C'est de se rendre, Seigneur, souverain de la Republique, & par même moyen de faire mourir le Duc, la Seigneurie, & tous ceux qui s'y voudroient opoſer. Le tems lui étoit alors fort favorable; car les rudes secousses que l'Etat avoit souffertes en deux fraiches batailles que les Venitiens avoient perduës, l'une en Dalmatie & l'autre au détroit de Galliopi, l'avoient fort ébranlée. La saison donc, les calamitez publiques & la foibleſſe de la ville lui servant de supots, il fit un voyage à Rome, où il demeura cinq ou six mois. Quand il fut de retour il commença de pratiquer les artisans qu'il connoiſſoit hommes de faction, & dont la plûpart avoient porté les armes aux guerres passées. Il achetoit de leurs marchandiſes encore qu'il n'en eût pas de besoin, & par ce moyen faisant connoissance avec eux, il di-

soit chacun qu'il avoit une querelle contre un Gentil homme Romain, à qui il avoit donné un soufflet, Que ce Gentil homme, qui n'avoit deu se ressentir sur le champ de l'affront, étoit resolu suivant l'avis qu'on lui en avoit donné, de venir à Venise en habit dissimulé, & accompagné d'un nombre d'hommes armez pour l'attaquer, & pour l'assassiner. Tenant ce discours les uns s'offroient de le secourir les autres non. A ceux qui faisoient offre de l'assister en cette feinte querelle il fait délivrer de l'argent pour acheter des armes, tant pour eux que pour leurs valets & sous main leur donnoit pension. Cependant il les prioit chacun à part de tenir la chose secrete, de peur que le Duc & la Seigneurie avertis de ceci, suivant leurs loix rigoureuses, & leurs soupçons ordinaires ne crussent qu'on voulût brasser quelque nouveauté contre l'Etat. Cette conjuration fut si bien faite & si couverte que jamais un voisin ne revela à son voisin l'entreprise, pensant toujours être tout seul, & qu'il n'y auroit que lui & les siens qui assisteroient Tiepoli lors qu'il en seroit de besoin. Il attira en cette sorte tant d'hommes, jusques au nombre de trois ou quatre mille, qu'il conjuroit toûjours par paroles gratieuses, par dons & par pensions de se ressouvenir de leur promesse, & d'accourir armez au secours lors qu'ils ouiroient hautement proferer *Tiepoli*, *Tiepoli*. Tandis il vivoit retiré en sa maison en si bon ménager, qu'on n'eût jamais creu qu'il attendât à ce où il aspiroit. Son dessein étoit de tuer de premier abord le Duc & la Seigneurie, & puis sous pretexte de liberté de décharger le peuple des taxes & d'impots, & par même moien de se rendre Prince souverain de l'Etat.

L'on celebre tous les ans à Venise au mois de Mai une fête en l'honneur de S. Vito. Ce jour-là, le Duc

& toute la Seigneurie, accompagnez du reſte, & de la nobleſſe de la ville, & generalement du peuple, ſortent de ſaint Marc en grande pompe, & en grande ceremonie, & cheminent en proceſſion juſques à l'Egliſe de ſainte Marie pour y rendre graces à Dieu, d'une bataille memorable que les Venitiens gagnerent contre les Turcs. Comme cette fete s'aproche, Tiepoli va de ruë en ruë, de boutique en boutique, & de maiſon en maiſon. Il y ſollicite tous ſes partiſans & les ſomme de leur promeſſe, en leur racontant comme il a apris que ſon ennemi ſera bien-tôt en ville, reſolu de lui faire un affront, & chacun lui promet toute aſſiſtance. Et bien que neuf ans ſe fuſſent déja écoulez, depuis le commencement de ſa conjuration, que le long-tems en eût fait mourir pluſieurs de ceux qu'il avoit pratiquez, toutesfois il en avoit gagné d'autres à leur place, de la volonté deſquels il pouvoit librement diſpoſer. Non content de ces menées, quelques jours auparavant l'execution, il invita quinze ou vingt Gentils-hommes de la ville, de ſes plus intimes amis, qu'il traita magnifiquement. Aprés avoir fait bonne chere, il commença à leur ouvrir un diſcours de l'Etat où la republique étoit alors. Des grandes foules & impoſitions que le pauvre peuple étoit contraint de ſoûtenir, pendant que le Duc & les Seigneurs du Senat s'engraiſſoient, & comme des ſangſuës humoient le ſang des Citoyens. Que cette calamité le faiſoit ſouvent ſoûpirer en lui même, & deſirer s'il étoit poſſible, quelque reformation. Quelques-uns de la troupe que la malvoiſie, & autres douces liqueurs avoient échauffez ſous leur bonnet, plus que de coûtume, aprouvant ſon dire, ſe mirent à crier tout haut, qu'il ſeroit bon d'y employer le remede & puis tous

d'un commun conſentement exhorterent Tiepoli d'y mettre la main. Que c'étoit lui qui comme un Alcide étoit deſtiné du Ciel à repurger leur Cité de Monſtres, & à y introduire les bonnes œuvres. Tiepoli oyant leur langage, feignit au commencement de n'en être pas bien aiſe : mais voyant puis aprés comme on le preſſoit de le faire, il leur dit enfin, que s'ils vouloient l'aſſiſter, le moyen étoit tout ouvert pour venir à bout de cette entrepriſe. Sur cela il leur aprit ſes intelligences, comme il auroit quand il voudroit, 4. ou 5. mille hommes armez à ſa devotion. Les autres ioüant ſon deſſein, lui jurerent tout ſecours & lui promirent d'expoſer leurs vies, & leurs moyens pour ce ſujet, & de n'avoir jamais de repos, juſques à tant qu'il fut abſolu dans la ville, Tiepoli les ayant remerciez, leur fit auſſi promeſſe de donner à l'un la maiſon, & les biens de Floearini, l'autre d'Antoli, & à l'autre de Troni, & enfin à chacun ſa part des autres meilleures maiſons.

Voila une terrible entrepriſe, & une temerité la plus grande qui ſe puiſſe imaginer. jamais celle de Catilina ne lui fut égale, ni maniée avec tant de dexterité, car pluſieurs Senateurs aſſiſtoient le preſident Romain, & même celui qui fut plus heureux, quelque tems aprés, à ravir la liberté de ſa patrie, & encore c'étoit en un ſiecle où la licence étoit debordée à Rome, & où le peuple commandoit à baguette. Au lieu que la police ſi exactement bien reglée à Veniſe, devoit faire perdre tout eſpoir à ce Conjurateur de venir à bout de ce qu'il entreprenoit, par une ruſe la plus étrange dont on ait jamais oui parler, ſi long-tems couvée, ſans être découverte. Il falloit bien qu'il fût accort, pour tromper ſi longuement des hommes ſi oculez, & ſi prudens entre toutes les

nations du monde. Si cét homme se fut apliqué à des choses concernant le bien du public, & non sa ruine, sans doute il eût rempli les Histoires du bruit de son nom. La conjuration étant ainsi resoluë, Tiepoli ne cessoit tous les jours de voir ceux qu'il avoit pratiquez, pour les faire souvenir de leurs promesses, jusques à ce que le jour fut venu. Ceux qui n'ont jamais été à Venise aprendront que la ville est composée de telle façon, que toutes les petites ruës bastíes sur les fondemens dans la mer, répondent à certaines grandes places, de même que font les lignes pareilles à leur centre. Si-tôt que le jour de la fête de saint Vito fut arrivé, Tiepoli deputa ces quinze ou vingt conjurez pour être de bon matin, l'un à la place de Santa Folca, l'autre à celle des Saints Joanne, & Paulo, & consecutivement chacun des autres à l'une des places de la ville, où ces petites ruës aboutissent, leur commandant qu'aussi tôt qu'ils jugeroient être tems qu'ils se missent à crier, *Tiepoli*, *Tiepoli*. Cependant il se devoit rendre à une autre place où tous les chefs des conjurez viendroient puis aprés le trouver avec le peuple qu'ils auroient ramassés, pour executer l'entreprise. Le dessein étoit, comme nous avons déja dit, de tuër le Duc, & la Seigneurie, & puis d'aller de maison en maison achever le reste de la Noblesse, sous couleur de liberté publique. Cette entreprise étoit grande, & relevée, mais si la plûpart des choses se doivent juger par l'évenement, elle fut aussi mal executée que resoluë. Il faut croire, qu'il y a des intelligences celestes qui conservent & maintiennent les Etats, des Anges Gardiens des Provinces, & des Gardes tutelaires des Republiques, quand le changement des dominations tem-

porelle arrive, il faut que le Ciel y conſente : autrement les hommes ont beau braſſer & entreprendre ils perdent leur tems & leurs peines, le vent emporte leurs deſſeins, leurs reſolutions ſont inutiles. Le grand Moteur de l'Univers, qui a ſi long-tems maintenu cette Republique, qu'elle n'a jamais ſouffert aucune mutation depuis onze ſiecles, fit bien paroitre que cette conjuration lui étoit deſagreable, par les ſignes évidens qu'il envoya. Les jours precedent avoient été ſerains, ſans trouble & ſans nuage : même la nuit qui devanca cette ſanglante journée, luiſante & claire par la lueur des aſtres, qui brilloient plus que de coûtume. Mais toutesfois ſi-tôt que le Soleil apellé par la courriere du jour, eut commencé de montrer ſes cheveux dorez, & de jaunir la cime des Apennins, & des Alpes, voila un broüillard qui ſe leve ſi épais & noir, qu'on n'y voit goute. Il étoit entremêlé de foudres, d'orages, & d'éclairs ſi épouvantables que pluſieurs croyoient que la fin du monde étoit venuë. Cette tempête dura deux groſſes heures. Elle fut cauſe que la Seigneurie n'alla pas en proceſſion de ſi bonne heure, comme elle avoit accoûtumé le même jour. Cependant les Conjurez n'avoient pas laiſſé de ſe rendre aux places deſtinées pour émouvoir la ſedition, & voyant que le tems s'éclairciſſoit, l'un d'eux impatient de venir aux mains, & de les tremper au ſang de ſes concitoyens, commenca à crier *Tiepoli*, *Tiepoli*. Au bruit de ce nom les Conjurez habitans aux ruës aboutiſſantes à cette place accoururent armez. Les autres oyans le grand bruit & l'emotion, crient pareillement, *Tiepoli*, *Tiepoli*, & ſe voyent à l'inſtant environnez d'un grand nombre de ſatellites. Les principaux le meinent à la place où étoit l'Auteur af-

ſemblé avec une infinité d'autres. Quand Tiepoli voit toutes ſes gens aſſemblées, & en devoir de bien faire, il fait crier *Liberté*, *Liberté* & puis monté ſur un échaffaut qu'il avoit fait dreſſer exprez, harangua en cette ſorte : *Il eſt tems (mes amis, & mes bons Citoyens) que vous ſecouiez le joug peſant qu'on vous impoſe. Ce n'eſt pas le deſir de vengeance ou d'acquerir quelque puiſſance ſur vous qui m'a convié de vous faire prendre les armes. C'eſt plûtôt une envie à vous vouloir affranchir de tant d'impoſitions, dont vous êtes ſurchargez & que vous recouvriez vôtre liberté. Souffrir ez-vous toûjours qu'une injuſte tirannie, pretexte equitable à la Seigneurie vous foule aux pieds, & vous rende plus eſclaves que les bêtes brutes ? ô Nation belliqueuſe, digne ſemence de ces grands Romains, qui firent jadis de tout le monde une ſeule Monarchie, animez vôtre juſte courroux contre ceux qui vous traittent ſi indignement. Temoignez par des effets genereux & memorables que vous êtes iſſus de ce grands hommes, que la rage des Gots & des VVavdales ne put jamais ſurmonter. Allons, mes chers freres, punir les tirans comme ils l'ont merité. La gloire qui vous attend, ne ſera jamais aſſez recommandee par de dignes loüanges.*

Ayant achevé ce diſcours, il ſaute de la Tribune, met la main à l'épée, & s'aprête à ſon execrable execution. Le Peuple affriandé de ce doux nom de frãchiſe crie avec lui *Liberté, Liberté*. Chacun le ſuit les armes à la main vers le Palais de ſaint Marc. Le Duc qui étoit ſur ces entre-faites déja accompagné de bon nombre de perſonnes de la Seigneurie, ayant été averti de cette ſedition tâche par ſa prudence d'y aporter un prompt remede Il envoye d'un côté des perſonnes honorables qui courent par la ville, & apelle au ſecours dans le Palais les bons

Citoyens qui deſirent de conſerver leurs repos, & de ſecourir leur Prince & leurs Seigneurs. De l'autre il depute Marc Michel, & Gui Canal, perſonnages de qualité vers Tiepoli, pour lui remontrer de la part des Superieurs qu'ils ne veulent rien attenter contre la patrie, ni contre le repos de ſes Citoiens, Mais c'eſt en vain, ils courent fortune d'être aſſommez & ſauvent leur vie à grande peine. Le tumulte croît d'une & d'autre parti: car ſi Tiepoli attire beaucoup de perſonnes pluſieurs autres viennent au ſecours du Duc. Le palais de S. Marc eſt bien aſſailli mais il eſt encore mieux defendu. Tous ont cette croyance de combattre pour la commune liberté. C'eſt ce qui les fait plus librement expoſer leur vie. Sanglante & pitoyable journée, où les amis meurent de la main de leurs amis & les proches parens de celles de leurs plus proches. Les aſſaillis ſortent dehors, & en nombre égal attaquent ceux de Tiepoli. La place de ſaint Marc eſt toute pavée de morts. On n'entend que cris & hurlemens confus & épouvantables. La victoire balance incertaine tantôt vers un parti, tantôt vers l'autre. Miſerable cité, les ſanglantes ſaignées que tu avois receuës par la perte de deux ſi funeſtes batailles, ne t'avoient-elles pas aſſez affoiblie, ſans que toi même tu t'en tiraſſes encor avec ſi peu de meſure? Jamais cette ſi fleuriſſante Republique ne fut en ſi grand danger de faire naufrage: ſi Dieu protecteur des juſtes querelles ne l'eût aſſiſtée de ſon ſecours, & permis que la Seigneurie gagnât la victoire. Elle fut neanmoins commune & achetée à grand prix de ſang. Tiepoli fit ce jour le devoir d'un vaillant homme, mais ſa valeur fut ſurmontée par le bon droit, il tâchoit de r'allier toûjours ſes gens en leur repreſentant la liberté, &

quand il vit que tout étoit perdu, il prit la fuite comme les autres par la ruë Merciere, apellée vulgairement *Freſqueria*, là où il tient encore ferme avec une troupe de ſiens, & arrêta ſes adverſaires. Au bruit qui retentiſſoit par cette ruë une pauvre femme ouvrit une fenêtre pour voir le ſujet du tumulte, & de frayeur donne un ſi grand coup contre un pot de terre, rempli d'œillets, qu'il tomba du haut en bas, & en tombant rencontra la tête de Tiepoli ſi rudement qu'il l'aſſomma. Ainſi mourut le cruel meurtrier de ſes freres, par la main d'une foible femme, comme nous le liſons au livre des Juges. Une même aventure termina les jours de ce grand Pirrus, Roi des Epirotes, ſuivant le recit que nous en fait Plutarque. Les autres conjurez & ſeditieux voyans Tiepoli étendu par terre, perdent courage, & prennent la fuite. Ceux qui peuvent être atrapez ſont pendus & étranglez ſur le champ. Le corps pareillement de Tiepoli eſt pendu, & puis trainé, & jetté dans la mer comme indigne de ſepulture. La ſedition étant apaiſée & les hauteurs de la conjuration punis comme ils meritoient. Le Duc fait aſſembler le peuple ſeditieux, & ſe contente de le reprendre aigrement, commandant à chacun de ſe remettre en beſogne, & de n'attenter jamais plus contre l'Etat. Cette douceur lui acquit la bien-veillance de tous generalement, & ſuprima tout ce qu'il pouvoit être reſté de faction.

Tandis que les choſes paſſent de la ſorte, la femme qui avoit fait tomber le pot d'œillets, eſt apellée par devant le Duc de la Seigneurie, & interrogée en quelque maniere elle avoit ſi bien ſceu atteindre Tiepoli que de l'aſſommer. Cette pauvre femme remplie de ſimplicitez repondit qu'elle étoit bien marrie d'avoir tué un homme, & d'avoir perdu ſon pot,

que neanmoins elle étoit excuſable pour ce meurtre, puis qu'elle l'avoit commis ſans y penſer La Seigneurie lui dit qu'elle n'en devoit pas être marrie, puis que c'étoit un perturbateur du repos public & un ennemi de la patrie. S'il eſt ainſi, repart elle, je ne plains pas mon pot, ni mes œillets. La Seigneurie, admirant ſa ſimplicité, lui commanda de demander ce qu'elle voudroit pour la recompenſe qu'elle meritoit d'avoir fait mourir Tiepoli, & qu'on la lui octroyeroit. Mes Seigneurs, dit-elle, je ſuis une pauvre femme vefve & chargée de beaucoup d'enfans. Je ne poſſede rien que ce que je gagne en travaillant de mes mains, ſi bien que j'ay beaucoup de peine à les nourrir, toutesfois je les entretiédrois honnêtement ſuivant leur qualité, s'il ne me falloit mettre en reſerve tous les ans 20. ducats que je paye pour le loüage de la maiſon où je demeure. Si vous avez deſir de me faire quelque bien, je vous ſuplie me donner une rente de pareille ſomme, & je ſerai obligée, moi & mes enfans de prier Dieu pour le ſoûtien de la Republique, & pour vôtre proſperité. Le Duc, & les Seigneurs aſſemblez entrant en plus grande admiration, pour ſa naifve façon de parler, & de requerir, la voulurent recompenſer dignement, afin qu'elle ſervît d'exemple à la poſterité, pour ceux qui deſirent de ſervir leur patrie. On lui ordonna mille écus de rente annuelle, payables à elle, & pour marque éternelle de ce qui étoit arrivé, elle voulut que tous les ans au même jour de ſaint Vito, on plantât un étendart, & qu'on le mît à ſa fenêtre. Cét étendart eſt de taffetas cramoiſi. On y voit peint S. Marc patron de la Cité de Veniſe, à genoux eſt une femme, & devant elle un pot d'œillets. Le Duc avec la Seigneurie, & tout le reſte des Cito-

yens passent devant en procession ce même jour, & de là on va à l'Eglise de S. Vito. En outre il est ordonné que les armoiries de Tiepoli, & de tous les conjurez qui étoient avec lui, seroient effacées, ôtées, & rompuës, là où elles seront trouvées, soit en platres, peinture, soit en pierre, ou en bois, & que ceux qui les garderont seront punis corporellement comme complices de son execrable attentat. Que la maison de Tiepoli, assise sur Realto, sera razée, & qu'en sa place on dressera une boucherie publique, afin que cela témoigne à la posterité, que le lieu, où le dessein avoit été pris de repandre le sang innocent des Citoyens, meritoit d'être destiné pour être abreuvé du sang des bêtes. La Seigneurie veut encor que ceux qui portent ce nom soient desormais tenus & declarez incapables de pouvoir monter à la dignité Ducale, comme indignes de la qualité qu'un de leur race avoit voulu usurper par la tirannie. Elle enjoint aussi qu'ils ayent à changer leurs armes, & qu'au lieu de celles qu'ils portoient auparavant, ils portent un écu de gueules, broüillé de sang, à une queüe de scorpion d'argent. Armes dignes de l'auteur d'une si grande & si abominable trahison. L'écu & le sang signifioient la marque perpetuelle, & le dessein desesperé, qu'il avoit pris de repandre tant de sang. Et la queüe de scorpion le venin de Tiepoli, qui avoit paru sur sa fin en la queüe de ses actions. Cette queüe étoit d'argent, parce que par argent il avoit corrompu les volontez du Peuple, & fondé son execrable projet d'usurper la République, au prix du sang & de la mort du Duc, & de la Seigneurie, & de ses Citoyens. C'est la fin miserable & tragique de Tiepoli, commune presque à tous ceux qui se laissent emporter si avant à leur

ambition, qu'à la mienne volonté que ſon exemple ſervit d'inſtruction à tous les perturbateurs du repos commun. Tant de mal-heurs qui en ſuccedent tous les jours n'enſanglanteroient pas les échaffauts publics. De ſi grands Capitaines, & conducteurs d'armées, qui ont tant de fois deſiré la mort au milieu des ſanglans hazards, n'auroient point fini leur vie par la main d'un infame bourreau. Je m'étonne que ceux qui voyent ces ſpectacles, ou qui les entendent reciter, n'en deviennent plus ſages. Il faut bien dire que l'ambition qui eſt aveugle, remplit auſſi d'aveuglement tous ceux qu'elle poſſede une fois. Ils courent auſſi librement à leurs funerailles, qu'à des nôces, & il n'y a eſpece de méchanceté qu'ils n'attentent pourveu qu'ils eſperent de dominer.

O Ange tutelaire de la France, qui avez ſi longtems conſervez nôtre grand Roy & détourné de ſon chef les pointes homicides, & qui pour nos pechez avez ſouffert qu'il nous fût ravi, veuillez garder la ſage & genereuſe Marie. Beniſſez toutes ſes entrepriſes, & permettez, ô grand Dieu, qui avez commandé à vos Meſſagers volants, de planter leur camp tout à l'entour de ceux qui vous craignent, que le bon Ange accompagne toûjours nôtre Monarque. Achevez par ſa main ce que les Oracles lui promettent, & qu'à meſure que ſes ans croitront, vôtre grace s'augmente avec lui de telle ſorte, que les autres Rois aprennent de lui à regir leurs Empires. Que la valeur de ce digne ſucceſſeur du grand Henri, arbore un jour vôtre Croix aux terres Idumées, & que le bruit de ſa ſageſſe attire les Princes les plus éloignez pour lui venir offrir leurs ſceptres & s'unir avec lui, à étendre la domination de vô-

tre Christ par toutes les provinces de la terre : afin que vivans sous une même foi, & sous un même Roy, nous celebrions vôtre gloire, & mêlions nos Cantiques de loüanges, avec ceux des Esprits bien-heureux.

Flaminie Dame Romaine pour épouser son amoureux, fait mourir Altomont son mari, & de ce qui en avint.

HISTOIRE XIV.

J'Ay protesté au commencement de cét ouvrage, que je ne voulois point nommer le propre nom de ceux de qui je publie la fin funeste & tragique. Pour quelques particuliers, je ne veux diffamaner plusieurs honnêtes familles. Je me contente de raporter la verité de ce sujet; les lieux, ou les provinces où ces choses sont arrivées; ensemble le tems à peu prez encore qu'il n'en soit pas trop de besoin : puis qu'il n'y a point ici d'Histoire en ce volume, qui ne soit avenuë depuis vingt ans. Il n'y a guere davantage de celle que je vai vous reciter.

Ceux qui sçavent tant soit peu les affaires du monde, n'ignorent point que nous avons veu assis dans la Chaire de S. Pierre, un Pape sorti de fort bas lieu. Il étoit fils d'un pauvre Couradin, ou Paisan, d'un village qui est situé prez de Senogaille, en la marche d'Ancone. Deux Cordeliers l'amenerent du lieu de sa demeure a Rome, & là il profita si bien aux bonnes lettres, qu'étant parvenu en âge, son sçavoir le rendit enfin Pere gardien de leur Convent. Et comme quelque different touchant la religion fut survenu en Espagne, il y fut envoyé par Pie V. en qualité

d'Inquiſiteur, reformateur, ou il s'aquitta ſi dignement de ſa charge, qu'étant de retour à Rome, il y receut le chapeau de Cardinal. Quand il fut parvenu à cette tres-illuſtre dignité, il commença à faire du bien à ſes pauvres parens, & mémement il retira chez-lui un ſien frere que nous apellerons Altomont. Cet homme, bien que nourri toute ſa vie au village, ſe rendit neanmoins en peu de tems ſi bien verſé aux affaires que l'on fait en Cour de Rome, qu'on eût dit qu'il n'en avoit jamais bougé. Il avoit un bon ſens qui ayant été cultivé, meritoit d'être employé.

Le Cardinal ſon frere qui étoit un des grands hommes de nôtre ſiecle, ayant auſſi remarqué ſon jugement, lui acheta un office honnorable qu'il exerçoit ſans reproche. Il paſſa en l'exercice de cette charge quelques années, ſans qu'il lui prît envie de ſe marier. Durant ce tems il y avoit en la ville une Dame d'honnete famille, fort accorte & fort galante, nous la nommerons Flaminie. Ses parens lui avoient fait aprendre en ſa plus tendre jeuneſſe tout plein d'exercices vertueux. Entre autres elle joüoit ſi parfaitement du luth qu'il n'y avoit Maître en Italie qui osât s'égaler à elle. Ses traits & ſes apas joints à ſa beauté, bonne grace, & autres loüables parties, eurent tant de puiſſances ſur Altomont, qu'il en devint extrêmement amoureux. Le Cardinal ayant ſceu cette nouvelle amour, par l'ouverture que ſon frere lui fit du mariage qu'il pretendoit contracter avec Flaminie, ne vouloit nullement y préter ſon conſentement, ſoit qu'il preſageât le malheur qui en ſuccederoit, ſoit qu'une autre occaſion l'en divertît. Neanmoins vaincu par les larmes & par les ſuplications d'Altomont, il s'y accorda enfin,

& fit demander cette fille à ſes parens. Eux voyant que cét homme avoit des moiens, & un frere encore colloqué en un ſi haut degré d'honneur, de qui il pouvoit retirer beaucoup de commoditez la lui accorderent fort librement, ſans s'informer ſi elle l'avoit agreable. Faute notable, où tombent le plus ſouvent les peres & les meres qui ne regardent qu'à ce qui leur ſemble bon & expedient, & ne conſiderent pas que tous les enfans ne ſont pas de ſi bon naturel que de ſe conformer à leurs volontez. Flaminie eſt donc accordée outre ſon gré à Altomont. Elle n'oſe contredire à ſes parens, & toutesfois elle ne peut oublier l'amour qu'elle porte au Seigneur Saluſtre. C'étoit un Gentil homme Romain des plus accomplis de la ville. Il avoit long-tems fait l'amour à cette fille, & par ſa perſeverance, & par ſon merite, acquis ſes bonnes graces. Comme il penſoit jouir du fruit de ſes amours par l'honnête voye du mariage, voila qu'un autre que l'on croit plus riche que lui, eſt preferé, & lui fraudé de ſon attente. Quand il ſçut que le mariage d'Altomont & de Flamine étoit conclu, il ſe mit à maudire l'Amour & ſon infortune. Il accuſa les aſtres non coupables de ſon mal-heur, & profera tout ce que la rage profere, lors qu'elle s'eſt renduë maitreſſe de nôtre raiſon! Ha (diſoit-il) cruel Amour faut-il qu'aprés tant de peine & de travail j'aye battu les buiſſons, & qu'un autre prenne les oiſeaux? Eſt-ce ceci le ſalaire que reçoivent ceux qui paſſent les ſoirs & les nuits à ſervir. O indigne recompenſe! ô malheureuſe fortune! à quoi me reſervois-tu le jour que je receus naiſſance: Et vous aſtres complices de mon cruel deſtin pourquoi ne répandiez-vous toutes vos mauvaiſes influences à mon berceau: Si je fuſſes mort au

point que je venois de naitre, je serois bien-heureux, & ne ressentirois pas maintenant le plus cruel martire que le desespoir fait souffrir.

Tandis que Saluste lamente la perte de ses amours, Flaminie soûpire la sienne. Elle apelle cent fois la mort à son secours, & accuse d'injustice ses parens. Quelquefois elle entre en un si cruel desespoir, qu'elle veut ouvrir son sein d'une dague, ou avaler des charbons ardens comme Porcie. Cependant Altomont la visite, & elle dissimule sa passion, & lui fait assez bon accueil en aparence pour ne donner point sujet à ses pere & mere, de se fâcher contre elle, & de l'accuser justement de desobeïssance. Enfin le mariage s'accomplit, & Altomont recueille la premiere fleur de sa virginité. Toutefois un autre en sa pensée. Elle ne peut l'arracher de son cœur, quelque soin qu'elle y puisse mettre, tant cette premiere amour y étoit enracinée. Saluste aprés s'être aucunement resolu à cette affection, par la visite qu'il faisoit d'autres sujets, & le tems commençoit peu à peu à rendre ce feu languissant, lors qu'il se trouva un jour aux champs au mariage d'une sienne parente, où Flaminie avoit été invitée avec son mari. Ils n'eurent pas plûtôt jetté les yeux l'un sur l'autre, qu'amour commença de r'allumer son éteincelle presque éteinte. Si Flaminie eût si bien osé s'aprocher de Saluste, comme elle lui lançoit à tous momens des regards doux & pitoyables, elle lui eût bien-tôt declaré le mal qui la possedoit. Mais la crainte qu'on ne découvrît sa passion, ne lui donnoit point d'autre permission, que l'usage des œillades, qui témoignoient assez à Saluste ce que son cœur vouloit dire. Aprés disné le nouveau marié fit aporrer un luth, qu'il mit sur la table, & avec la compagnie pria Flaminie d'en vouloir joüer.

Son

Son mari même l'en requit. Elle aprés quelque excuse se voyant pressée par les prieres d'une si honnête assemblée, prit l'instrument & l'ayant mis d'accord se mit à le toucher si melodieusement, & à y marier si bien la douceur de sa voix, qu'on eût dit que quelque esprit celeste étoit décendu en terre, pour y faire entendre la douce harmonie du Ciel. Aprés plusieurs airs qu'elle accorda sur le Luth, elle se mit à jetter un regard sur Salluste, capable de faire mourir & revivre à même tems, & puis chanta ces Vers qu'elle même avoit composés en sa langue Italienne. Un mien ami me les donna à Rome. Ils commencent ainsi, *Cruel Amour.* Je les ay traduits mot à mot en cette sorte, sans y ajoûter ni diminuër.

CHANSON.

Cruel amour cesse de me poursuivre ?
Ne vois-tu pas que mon cœur est à toi,
Et que plutôt je cesserai de vivre,
Que de changer, de constance & de foi ;
Je ne m'en puis, ni ne m'en veux distraire,
Amour a joû nos cœurs trop bien lier,
Quoique le Ciel me soit toujours contraire,
Je ne sçaurois son merite oublier.

Toute l'assemblée ne cessoit de loüer les parties & loüables qualités dont cette Dame étoit accomplie, lors que Salluste touché au vif de son amour, tâchoit de l'accoster, pour lui declarer l'état où il étoit reduit, & pour la requerir d'avoir pitié de son mal. Elle n'étoit pas en moindre peine, & si la crainte de son mari ne l'eût retenuë, elle eût bien-tôt accompli le desir qu'elle avoit de parler à lui. Enfin l'heure de partir étant venuë, la compagnie prit congé des nouveaux mariés. Altomont r'amena sa femme à son logis, & Salluste s'en retourna aussi accom-

pagné de quelques ſiens amis, avec le regret de n'avoir pas eu la liberté d'entretenir ſa Maitreſſe. La coûtume du Païs n'eſt ſemblable à celle de France, où les femmes mariées diſcourent avec les hommes. Les Italiens ſont plus jaloux & tiennent pour maxime, qu'on doit garder & enfermer les femmes auſſi bien que les poules, autrement on eſt en danger de les perdre. Coûtume que je ne ſçaurois aprouver, puis qu'il eſt impoſſible d'empêcher une femme de mal-faire, quand elle en a fait la reſolution. Les murailles, ni les tours d'airain, ne ſont pas capables de les retenir. Toutes les Hiſtoires anciennes & modernes le témoignent, & cette ici encore vous l'aprendra, ſi vous prenez la peine d'en voir la ſuite.

Quand Flaminie fut arrivée au logis avec ſon mari, elle feignit de ſe trouver un peu mal, de ſorte qu'elle ſe retira dans une chambre écartée pour s'y repoſer. Ce fut à l'heure que la violence de ſon amour ne pouvant plus ſe contenir, ſa bouche profera ces paroles *Vivrai-je donc*, diſoit-elle, *toûjours en cette miſere, ſans que je donne remede à mon mal? Serai-je comme la biche bleſſée, qui porte le dard qui lui perce le corps, & qui au lieu de rechercher le dictame, pour l'en retirer, fuit par monts, par valées, & par plaines, ſans conſiderer qu'elle ne s'éloigne point de la cauſe de ſa bleſſure? Porterai-je toûjours dans mon cœur la cruelle flêche de l'Amour, en fuyant la douce Panacée qui l'en peut arracher? Non, non, il eſt tems que la gueriſon s'en enſuive, & que je foule aux pieds tous les vains reſpects de cette chimere d'honneur qui prend naiſſance du cerveau creux des maris jaloux.* Achevant ce diſcours, elle prend du papier & de l'ancre, & puis elle écrit à ſon Saluſte cette lettre.

L'amour que je vous porte ne permet pas que je

souffre davantage, sans vous en donner une entiere connoissance. La facheuse étrainte dont je suis liée n'est pas assez forte, pour m'empêcher de vous voir, si vous avez le courage de vous trouver demain à l'heure, & au lieu que cette fidelle messagere vous assignera. Si vous m'aymez, comme vous m'avez autrefois protesté, vous y trouverez celle qui meurt mille fois le jour, pour ne vous pas voir, & qui vit de l'espoir qu'elle a de bien-tôt vous voir. Adieu seul l'espoir de mes desirs.

Ayant clos cette lettre, elle apelle une sienne fille de chambre nommée Lucie en qui elle avoit une entiere confiance, & aprés l'avoir conjurée de tenir secretes ses amours, elle la pria de porter cette lettre, & de la donner habilement à Saluste. Lucie sçut si bien faire son message, qu'ayant épié l'occasion que Saluste sortoit de chez lui, elle le tira à part, & lui ayant rendu la lettre lui exposa ce que sa Maitresse lui avoit commandé de lui dire particulierement, & de peur d'être découverte, s'en retourna aussi-tôt vers elle. Si cette nouvelle fut agreable à nôtre amoureux, j'en laisse le jugement à ceux qui desesperez de joüir du fruit de leur amour, voyent en un moment la fortune leur tourner son regard amiable. Quand il eut ouvert la lettre, & leu ce qu'elle contenoit, il benit mille fois l'Amour, de la recompense qu'il lui donnoit de tant de travaux qu'il avoit endurez. Le reste du jour avec la nuit qui survient, lui semble un siecle, tant ils retardent. *Que ta venuë*, disoit-il, *est longue, ô belle Courriere du jour, Si l'amour a quelquefois possedé ton ame, prens pitié d'un pauvre amoureux, qui attent la recompense de ses travaux par ton heureuse arrivée! Helas je pense que le plaisir que tu reçois à baiser ton Cefale, te retient ainsi dans le lit sans te soucier de la peine des autres.* Enfin aprés avoir long tems invo-

qué le jour, l'Aurore qui rend vermeil l'azur du Firmament & qui chaſſe les tenebres de la nuit. Nôtre amoureux de qui le repos avoit été interrompu, faute du lit, & de peur de manquer au lieu de l'aſſignation, & à l'heure que Lucie lui avoit donnée, il aime mieux y aller de bonne heure, & y attendre, que d'y être attendu. C'étoit en une Egliſe au delà du Tybre, où le rendez vous s'étoit donné. Prophanes, qui d'un lieu d'Oraiſon, font un lieu d'adultere! O maudits & deſeſperés! n'avez vous point de honte de vôtre vilenie, & ne craignez vous pas que celui qui voit tout ne vous chaſſe plus rudement de ſa preſence, qu'il ne fit ceux qui faiſoient autrefois de ſon Temple une caverne de larcin? O Dieu! où eſt vôtre foudre, que vous n'employés vôtre rigueur ſur ceux qui commettent ces ſacrileges. Il n'y en a que trop aujourd'huy, & il faut bien dire que vôtre patience eſt infinie, puis qu'elle voit & qu'elle ſouffre telles ordures.

Saluſte n'eut gueres demeuré dans ce lieu ſacré, qu'il y vit entrer Flaminie, qui pour contrefaire la devote, s'en va agenoüiller devant un Autel, & ſon Chapellet entre les mains marmoter des oraiſons. Lui s'aproche & s'agenoüille pareillement auprez d'elle, & fait ſemblant de prier Dieu, mais en effet, ils commencent à diſcourir de leurs ſales amours, & à ſe plaindre de ce qu'ils vivoient ainſi ſeparez l'un d'avec l'autre. Ce n'étoit que ſoûpirs & que regrets. Enfin Flaminie aprend un moyen à Saluſte pour la venir voir. C'eſt une petite porte qui répondoit à un jardin par où il pouvoit entrer dans ſa chambre, ſans être aperçu de perſonne. Le logis où Altomont ſe tenoit, eſt un lieu fort écarté, entre ſainte Marie Major, & la Trinité du Mont. On l'apelle la vigne du

Cardinal son frere. Il n'y a que bien peu de maisons à l'entour, & encore ce sont maisons de plaisance, & qui ne sont pas ordinairement si habitées que celles du cœur de la ville. Ainsi ayant disposé du moyen de se voir, & de satisfaire à leurs desirs impudiques, ils se separent, de peur de ne donner point de soupçon de leurs amours à quelqu'un de leur connoissance, qui eût pû survenir. Salustе ne manque pas le soir même tandis qu'Altomont est chez son frere, d'aller trouver sa Maîtresse qui le faisoit attendre par Lucie à l'huys de ce jardin, où cependant Flaminie se promenoit. Quand il fut entré, & qu'ils se virent, ils coururent l'un vers l'autre. Ce n'étoit que baisers & qu'embrassemens. A peu prés que leurs ames à demi folles de plaisirs, ne quittassent la demeure de leurs corps. Enfin ayant repris leurs esprits, que le trop grand contentement leur avoit presque ôté, Flaminie mena dans sa chambre son amoureux, là où il commença de soüiller le lit d'autrui, & de violer la couche honnorable, & sans macule, dont Dieu a fait un grand Sacrement en son Eglise. Aprés avoir assouvi leur volupté, ils confirmerent par une promesse qu'ils se firent reciproque de s'aymer jusques à la mort. Ils continuërent en leurs sales passe-tems plusieurs jours, sans que personne s'en aperçût. Mais il n'est rien de si caché, qui ne se découvre à la fin. Il n'est point de feu, qui sorte sans fumée, & principalement celui de l'Amour, qu'on ne peut receler que fort difficilement.

Tandis qu'ils se voyent presque tous les jours, & qu'ils en ont la commodité, parce qu'Altomont est ordinairement au Vatican ou bien chez son frere de qui il gouvernoit la maison, il arrive qu'une servante du logis, native du village du mari, étant entrée dans ce

jardin, pour y cueillir certaines herbes s'y endormit ſi bien qu'elle y paſſa tout le jour ſous un arbre ſans que perſonne s'en aperçût. Comme la nuit fut venuë, elle ouvrit les yeux, bien étonnée d'avoir tant dormi, & comme elle vouloit ſe lever, elle entendit des perſonnes qui parloient enſemble. La curioſité lui fit tendre l'oreille, de ſorte qu'elle ouït quelques diſcours amoureux, que Saluſte & Flaminie tenoient l'un à l'autre, & entrevit des baiſers qu'ils ſe donnoient, lors qu'il prenoit congé de ſa Dame. Cette ſervante ne dit mot, mais elle ſe leva tout doucement & entra dans le logis. Aprés ne pouvant ſuporter l'injure qu'on faiſoit à ſon Maître, elle lui recite à ſon retour ce qui ſe paſſoit à ſon deſavantage. Altomont fut bien ébahi de ces nouvelles. Il devint dés l'heure même tout penſif, & ne pût ſi bien diſſimuler ſa paſſion, que ſa femme qui étoit la plus fine & la plus accorte de ſon tems, ne s'aperçût auſſitôt, qu'il avoit mal en tête. Et ſe doutant bien de ce qui en étoit, elle fit avertir le lendemain au matin Saluſte, de ne revenir plus à ſon logis, juſques à tant qu'elle lui mandât, parce qu'elle craignoit que ſon mari n'eut découvert quelque choſe de leurs amours. Cependant Altomont commence à prendre plus particulierement garde ſur les deportemens de ſa femme. Il mit à l'entour d'elle des perſonnes qui épient ſes actions & celles de Lucie, qui ne peut ſi bien faire ſes meſſages, qu'on ne la découvre enfin parlant à Saluſte. Quand Altomont en eut apris la nouvelle, il fut aſſeuré de ce dont il étoit aucunement en doute. Il avoit déja ſçû comme ce Gentil-homme avoit aimé ſa femme durant qu'elle étoit fille, de ſorte qu'à l'heure même qu'il ſçût de la ſervante ce qu'elle avoit aperçu dans le jardin, il eut ſoupçon

de ce qui se passoit entr'eux. Leurs amours ayant ainsi été découvertes, il commence à mal traiter sa femme, lui reproche sa faute, la tient enfermée, & chasse Lucie. Le Cardinal son frere est averti de ce mauvais ménage, & n'en dit autre chose, sinon que s'il a commis la folie, il faut qu'il la boive. La Ville de Rome en est aussi abreuvée. Salluste n'ose plus aprocher du logis de sa Maîtresse. Il pleure, il lamente, non tant pour son malheur, que pour la captivité de celle de qui depend toute son esperance. Si la crainte & le chatiment des hommes ne le retenoit, il iroit un jour rompre les portes du logis pour s'en aller avec celle en une autre contrée. Six mois se passerent en ces tumultes, durant lesquels Flaminie sçût si bien regagner les bonnes graces de son mari par ses allechemens, qu'elle eut plus de liberté qu'auparavant. Elle lui avoit juré de ne voir jamais Salluste, mais c'étoient des sermens amoureux, dont la miserable croyoit les Dieux ne tenir point de conte, & n'en faire que rire. Sous cette promesse son mari avoit mis toutes choses sous les pieds, & les tenoit comme jamais non arrivées. Mais qu'il est mal-aisé de détourner une mauvaise ame de la malice ? Flaminie n'eut pas plutôt la clef des champs, qu'elle fit pis qu'auparavant. Et au lieu que son Adultere avoit accoûtumé de la venir voir à son logis elle l'alloit trouver à un autre, où il l'attendoit aux heures entr'eux assignées. Là ils se moquoient de la patience & de la sottise d'Altomont, que sa femme sçavoit si bien endormir qu'il n'y voyoit plus goute. Toutesfois fâchez de n'avoir pas toute la liberté qu'ils desiroient d'avoir, ils attenterent une chose horrible & detestable contre la personne du mari. Le projet fut de s'en défaire, & de l'envoyer en l'autre monde, afin d'avoir

puis aprés moyen de ſe marier enſemble. Une fois Flaminie avoit reſolu d'employer le poiſon, mais Saluſte craignant qu'elle ne fût découverte, prit ſur lui la charge de le depécher. Je vous ai dit ci-deſſus, le lieu où il faiſoit ſa demeure. Altomont eſt écarté du cœur de la ville, car du côté où eſt la vigne du frere, il y a peu de maiſons, ſi ce n'eſt des Palais & autres bâtimens des grands de Rome qui y vont pour s'y promener, & pour y prendre l'air. Le mari avoit acoutumé de ſe retirer bien tard, tantôt il venoit du Vatican où ſon office l'apelloit tous les jours, tantôt de chez ſon frere comme ayant la charge & l'adminiſtration de ſa maiſon. Saluſte voyant que la plus aſſurée & la plus ſecrette voye étoit de l'attaquer comme il ſe retiroit, fait ſi bien qu'il gagne un valet qu'il avoit & par belles promeſſes l'induit à être complice de l'aſſaſſinat qu'il vouloit faire. Ils ſe cachent donc un ſoir à un coing proche du logis d'Altomont, où ils l'attendent pour lui ôter la vie. La choſe étoit plus horrible pour l'entrepriſe, que mal aiſée pour l'execution, car le pauvre homme qui ne ſongeoit à aucun mal venoit ce ſoir de chez le Cardinal ſon frere, pour ſe retirer en ſon logis qui étoit contre. Ces homicides, ſans rien dire l'aſſaillent, & lui donnent deux ou trois coups d'épée au travers du corps avant qu'il ait moyen de crier. A peine peut-il proferer à l'aide, qu'il vomit ſon ſang avec ſa vie. Un de ſes domeſtiques entendit ſon cri, & courut pour ce voir que c'étoit, mais ce fut trop tard. Il le trouva de ſon long tout ſoüillé de ſon ſang. Il ſe mit à crier & tout le logis y vint au ſecours, & entr'autre ſa f mme. Voyant ce ſanglant ſpectacle la fauſſe femelle tombe de ſon haut, & contrefait l'évanoüie, tandis que ceux du logis dolens &

éplorez emportent le corps dans le logis, & le couchent sur un lit.

Flaminie montroit en aparence le plus grand deüil qu'on puisse imaginer. Elle arrachoit ses cheveux, égratignoit son visage, battoit cruellement son sein & proferoit des regrets pitoyables. O Ciel (disoit-elle) que t'ay-je fait, que tu me prives de la compagnie d'un si cher époux ? Faut-il que je perde si-tôt le meilleur mari qui fût jamais au monde & encore par une avanture si triste, & si funeste ? Cruel, quiconque tu sois qui as commis une telle méchanceté, sçache que si je la découvre, j'en poursuivrai la vengeance par les voyes de la Justice & ne cesserai jusques à tant que j'aye par ta vie apaisé ses Manes. Que si cette voye me manque, asseure-toi que moi même je tremperai mes mains dans ton sang, & t'arracherai le cœur, sans avoir aucune pitié, non plus que tu n'en as eu de celui qui ne meritoit pas de ressentir une telle cruauté. O mort avance la fin de mes jours, puis que j'ay perdu tout mon repos, & mets dans le tombeau ceux qui n'avoient qu'un même cœur, & qu'une même volonté. Finissant ces regrets, elle s'alloit jettant sur le corps mort de son mari, qu'elle baisoit & embrassoit étroitement, & sembloit qu'elle y vouloit laisser sa vie. Les domestiques avoient bien de peine à l'en retirer, & à la consoler. Tandis le logis du Cardinal est abreuvé de ces tristes nouvelles. Il dormoit déja de son premier sommeil, lors que son valet de chambre l'éveille, & l'avertit du meurtre de son frere. Lui comme un homme dissimulé, s'il en fut jamais au monde, ne s'en émeut autrement en aparence, mais il ne laisse pas pourtant d'en ressentir une extrême douleur : car il l'aimoit à l'égard de lui-même

Il croit dans ſon ame auſſi-tôt que Saluſte & Flaminie ont commis cet acte, elle juge parce que ſon frere étoit un homme paiſible qui s'acqueroit tout le monde pour ami, & qui n'offenſoit jamais perſonne. Or il avoit connoiſſance de leurs amours, & du different qui étoit intervenu pour ce ſujet autrefois, entre le mari & la femme. Mais ce qui le confirma encore plus au jugement qu'il en faiſoit, ce fut quand on lui raporta les plaintes & les regrets de Flaminie qu'elle proferoit avec tant de paſſion, qu'on croyoit qu'elle en devoit mourir. *Méchante louve*, diſoit ce judicieux Cardinal à part lui, *tes ſoûpirs ſont des ſoûpirs de Muſique, ils partent de ta bouche, & non pas de ton cœur. Tes larmes reſſemblent à celles du Crocodille, qui pleure pour attraper quelque paſſant au rivage du Nil: Dieu me faſſe la grace de me venger de vôtre méchanceté, que je diſſimulerai pour encore, attendant que je vous puiſſe donner à tous deux le payement que vous meritez.* Ruminant ce diſcours dans ſon ame, il montroit en aparence autre choſe qu'il n'avoit dans le cœur, & proferoit tout haut ces paroles: *Dieu ſoit loüé du bien & du mal qu'il me donne: Dieu veüille pardonner à ceux qui ont commis cet acte indigne & malheureux.* Quand le ſoir fut arrivé, toute la Ville de Rome fut remplie de la nouvelle de cét aſſaſſinat. Tout le monde regretoit ce mari, qui étoit en eſtime d'être fort homme de bien. Pluſieurs faiſoient divers jugemens de cette mort, & preſque tous le raportoient à Saluſte & à Flaminie, dont l'on ſçavoit les anciennes frequentations. Si le Cardinal eût voulut, il les eût fait ſaiſir tous deux & mettre priſonniers, & par des indices qui n'étoient que trop grands, joints à

ſon autorité, étoit capable par une queſtion de tirer la verité du fait. Mais il conſideroit que s'il en commençoit une fois la pourſuite, ſon honneur l'obligeroit d'en voir une fin à ſon avantage, & par même moyen il acqueroit force ennemis, parce que ces adulteres, & principalement Saluſte, avoient pour parens les principaux de la ville, & apartenoient à beaucoup de Prelats, & de Cardinaux. Cette conſideration le retient. Je crois fermement qu'il aſpiroit au Papat, il jugeoit qu'on ne parvenoit pas en ce ſuprême ſommet d'honneur, en faiſant des ennemis. Quelquefois un petit compagnon en peut détourner la fortune. Les exemples en ſont ordinaires. Ce Cardinal, donc ſuporté cette perte conſtamment : pendant que tout le peuple admire ſa douceur & ſa patience, Flaminie qui faiſoit tant l'éplorée voyant qu'aprés que ſon mari fut mis dans le tombeau, on en faiſoit non plus de bruit que de choſe non jamais avenuë, commence à prendre courage aprés s'être retirée en la Maiſon de ſon Pere. Tandis Saluſte aprés cet aſſaſſinat, ayant apris que le peuple murmuroit contre lui, & qu'il l'en croyoit être l'auteur, pour ſe purger de ce ſoupçon, va trouver le Cardinal en ſon logis qui le reçoit fort humainement & avec des feintes ambraſſades. Saluſte lui dit, qu'il vient pour lui rendre raiſon d'un mauvais bruit qu'on publie par la ville, qu'il étoit l'aſſaſſin de ſon frere. Que c'étoit la plus grande calomnie qui fût jamais inventée contre un homme de bien. Qu'il avoit toujours fait profeſſion de l'honneur du monde, & plus encore de celui de Dieu, & que jamais une ſi deteſtable penſée n'étoit entrée dans ſon ame, & qu'avant que de commettre un acte tant indigne d'un

Cavalier, il voudroit ſouffrir mille morts. Qu'à ces fins, il ſuplioit ſon Illuſtriſſime Seigneurie de n'avoir pas cette croyance, que ſes ennemis tâchoient d'imprimer par tout, afin de le rendre odieux : mais de le tenir au rang de ſes plus humbles ſerviteurs, pendant que le tems découvriroit la verité du fait. Le Cardinal diſſimulant toujours tout ce qu'il en penſoit, lui répondit qu'il pouvoit dormir en aſſeurance de ce côté-là : que jamais il n'avoit creu qu'un Gentil homme d'honneur & de reputation, comme il étoit, eût voulu commettre une choſe ſi éloignée de ceux qui portent le titre de Nobles. Je vous eſtime (diſoit-il) Seigneur Saluſte, trop homme de bien & d'honneur. Je fais trop cas de vôtre merite, & de la franchiſe de vôtre ame. Et pour preuve que je n'ajoûte point de foi à ces mediſances, vous me ferez plaiſir de me viſiter ſouvent comme bon ami. Je n'ay rien qui ne ſoit à vôtre ſervice. Voilà comme ce fin vieillard endormoit Saluſte. Il en faiſoit autant à Flaminie qui l'alloit voir ordinairement. Ainſi nos amoureux croyans que tout étoit calme, joüiſſoient librement de leurs amours, attendant que l'an du deüil étant expiré ils pûſſent s'épouſer ouvertement. Toutefois comme ceux qui ont commis de telles méchancetez, ſont toûjours en peur, ils delibererent d'entaſſer crime ſur crime.

Le valet qui avoit aſſiſté Saluſte en ſon aſſaſſinat étant ſeul qui les pouvoit découvrir, ils reſolurent de l'envoyer tenir compagnie à Altomont. Ce qu'ils firent par le moyen du boucon qu'ils lui donnerent. Juſte punition de Dieu, qui punit les méchans par les méchans. C'eſt le fruit du peché. On eſt contraint de le goûter tôt ou tard. Nos adulteres n'en ſçauront que dire, ſur la fin de cette tragedie.

Les voilà donc delivrez, comme ils eſtiment de toute la crainte. La fortune leur rit. Il ſemble que tout contribuë à leurs méchancetez. La feinte bonté du Cardinal les endort. Ils croyent que c'eſt un homme qui ne penſe qu'aux choſes de l'autre vie, & que celles de ce ſiecle lui ſont toutes indifferentes. Ce jugement qu'ils en font eſt cauſe, qu'aprés que l'an & le jour eſt paſſé depuis la mort d'Altomont, Saluſte épouſe impudemment Flaminie. C'eſt à l'heure que toute Rome vit à l'œil que ce qu'on avoit ſoupçonné n'étoit que trop veritable. Les amis & les parens du premier mari en crient tout haut. Sa ſœur, mere d'un grand & renommé Cardinal qui vit à preſent, les mettoit en Juſtice, ſi ſon frere ne lui commandoit de ſe taire. En effet il ne vouloit par perdre ſi temerairement le ſouverain degré où il aſpiroit. Tout un tems on ne parloit que de ce mariage : mais enfin quelque autre ſujet étant ſurvenu, cetui-ci vint à s'éteindre de ſorte qu'on ne s'en ſouvenoit plus. Joint que le Cardinal paſſant en carroſſe devant le logis des nouveaux mariez s'y arreſtoit bien ſouvent & les viſitoit : comme pareillement auſſi eux lui rendoient ſa viſite. En aparence Saluſte étoit un des meilleurs amis de ce Cardinal, au grand contentement de ceux qui voyoient ces choſes, & qui avoient apris le meurtre de ſon frere, & les juſtes reſſentimens qu'il en devoit avoir.

Comme ceci paſſe de la ſorte, il arrive que le bon Pape qui tenoit alors les clefs de ſaint Pierre, vint à deceder. Dieu mette en paix ſon ame. Toute la Chrêtienté lui eſt grandement obligée, tant pour la reformation qu'il fit du Calendrier, que pour celle du Clergé. On ne dira jamais de lui qu'il ſoit entré

au Pontificat comme un Renard, qu'il y ait regné comme un Lion, & qu'il y ſoit mort comme un Chien. Ses vertueux deportemens ont toujours témoigné la ſincerité de ſon amé, qui ſans doute recueille maintenant au Ciel le fruit de ſes travaux. Mais pour revenir à nôtre Hiſtoire, dont je m'étois détourné par la memoire d'un ſi grand Paſteur de l'Egliſe; les Cardinaux s'aſſemblerent au Conclave pour proceder à l'élection d'un nouveau Pape. On eut bien de la peine en cette élection. Il y avoit tant de brigues, que quand on penſoit avoir achevé tout étoit à recommencer.

Enfin par l'inſpiration du S. Eſprit, & par l'entremiſe de ce grand Cardinal Farneſe dont le ſouvenir vit encore dans Rome, & y vivra éternellement, pour tant d'obligations que les Citoyens lui ont, le Cardinal frere d'Altomont eſt créé Pape, contre l'opinion de tout le monde, & contre l'eſpoir de pluſieurs. Aprés les ceremonies achevées, il eſt aſſis en la chaire de ſaint Pierre. Ses amis le viennent feliciter. Ce ne ſont que recompenſes, & que biens faits qu'il diſtribuë envers ceux qu'il cherit. Jamais il n'y eut Pape ſi reconnoiſſant. Saluſte & Flaminie furent bien étonnez du ſuccez de ſa ſouveraine grandeur. Ils penſent alors à leurs conſciences & leur ſemble déja qu'ils reçoivent de la main d'un bourreau le châtiment qu'ils ont merité, ils s'en fuſſent fuis dés l'heure même, n'eût été que la douceur que tout le monde attribuoit à l'ame du S. Pere, & qu'il leur avoit toujours témoignée en aparence, fit que Saluſte delibera de lui aller baiſer les pieds, comme les autres, & de le feliciter. Il y fut en compagnie de certains de ſes parens & amis. Le Pape le reçut aſſez courtoiſement, & aprés lui avoir rendu l'honneur ac-

coûtumé, suplia sa Sainteté de se ressouvenir du témoignage qu'elle lui avoit toujours rendu, de n'ajouter point de foi aux calomnies qu'on lui avoit imposées, touchant le meurtre de son frere, dont il n'étoit nullement coupable : qu'il étoit prêt de lui porter toujours sa tête, en cas qu'il en fût convaincu : (Non repond le Pape) je ne crois pas que cela soit, & quand cela seroit, je vous pardonne à la charge que desormais vous soyez sage, & que je n'aye nul reproche de vous en quelque chose que ce soit. Je vous le commande expressément. Retirez-vous & que je n'en oye plus parler. Salluste ayant reçu cette reponse, aprés l'avoir remercié, retourna à son logis, où il communiqua à sa femme ce que le Pape lui avoit dit. Elle fine & rusée, comme nous avons dit, interpreta aussi tôt en mal cette reponse. L'exemple de Semei fils de Bocri, se representa soudain devant ses yeux. C'étoit un homme qui fit mille indignitez à David, du tems qu'il fuyoit la persecution d'Absalon. Lors que Salomon fut assis au trône de son pere, Semei vint implorer sa grace. Le Roy lui pardonna, mais à condition qu'il ne sortiroit jamais hors de Jerusalem sans congé. Le succez qui en arriva est écrit en l'histoire des Rois. Ce Pape imitant Salomon en ce fait ici. Salluste & Flaminie ne voulurent pas attendre qu'on leur suscitât quelque accusation. *Je vois bien*, dit-elle, *mon ami, que si nous ne pensons à nos affaires nous sommes perdus. Ce n'est que dissimulation tout ce que ce Pape a pratiqué en nôtre endroit, afin de ne trouver point d'obstacle pour parvenir au saint Siege. Maintenant qu'il y est assis, & qu'il ne craint plus personne, cõme celui qui veut juger tout le monde, & n'être jugé d'autre que de Dieu, il exercera toute la cruauté qu'il pourra s'imaginer à l'encontre de nous. Fuyons, je vous*

pris son juste courroux, & allons desormais passer le reste de nos jours en quelque lieu où sa main vengeresse ne s'étende point. Je ne me soucie pas tant de ma vie, repond Salluste, que je suis en peine de l'incommodité que vous allez recevoir. Plût à Dieu que je vous en pusse retirer par ma mort. Je vous témoignerois bien-tôt que je n'ay rien de plus cher que vôtre repos. Helas ! dit-elle, vous me faites-mourir d'une mort plus cruelle que la mort même, de parler à moi de ces choses. Ma vie ne dépend que de la vôtre. Si elle étoit éteinte, la mienne finiroit aussi tôt. Je vous prie, laissons ce discours & pensons où nous nous pourrons retirer promtement pour éviter l'orage qui se leve pour nous perdre. Il me semble repart Salluste, que Venise est la ville la plus propre pour nous y confiner. J'y ai des parens & des amis qui nous y assisteront au besoin : joint que c'est une ville de franchise où les étrangers sont bien recueillis. Cette resolution semble fort bonne à Flaminie, de sorte que le jour même ils commencerent à plier bagage, & à prendre les choses plus precieuses qu'ils avoient, & à vendre les meubles qu'ils pûrent, & puis le lendemain ils sortirent de Rome déguisez, avec Lucie, que Flaminie avoit rétiré chez-elle, & firent tant qu'ils arriverent à Ancone où ils s'embarquerent, & da là à Venise. Le Pape ayant apris leur fuite fut bien fâché de ne les avoir pas punis comme ils meritoient. C'étoit un homme qu'on estimoit avant qu'il fût assis en la chaire de S. Pierre plus doux qu'une Agneau, mais l'effet fit bien paroître puis aprés le contraire. Il étoit severe en ses jugemens, grand ennemi de la Noblesse, à qui il rougnoit tous les jours les aîles, & la contenoit si bien en son devoir, qu'elle n'osoit respirer. Il sçavoit comment

commander, & se faire obeïr en tems & lieu, & punissoit grievement les rebelles, & les coupables. On disoit communement de lui, qu'il n'eût point pardonné à Jesus Christ. Ce fut lui qui autorisa la ligue qui sous le zele de Religion donna tant de traverse à nôtre grand Roy, s'il fit bien ou mal, j'en laisse le jugement à la posterité. Enfin ce fut un grand Pape, qui a fort embelli la Ville de Rome, & presque mise au lustre où nous la voyons maintenant, & quand il n'auroit fait que la digne action d'exterminer les bandits d'Italie, sa memoire doit être celebrée à jamais. On ne lui peut reprocher que sa trop grande rigueur, qu'il exerçoit principalement sur ceux qui l'avoient offensé: mais en recompense, il reconnoissoit ainsi que nous avons déja dit, ceux qui lui faisoient service.

Les hommes qu'il éleva en de si hauts & de si dignes degrez d'honneur, outre leur attente, témoignent ce que je dis. Salluste & Flaminie firent bien pour eux de fuïr sa presence; mais ils eussent encore mieux fait s'ils eussent pû fuïr celle de Dieu, de qui la Justice regne par tout l'Univers. Mais il n'y a lieu de franchise qui soit exempt d'une main si equitable. Comme ils croyent être en un port exempt de toute tempête, il faut qu'ils rendent conte de leur vie passée. La compagnie qu'ils ont ordinairement chez eux, n'empêche pas que leurs jours ne soient fauchez en herbe. L'homme de sang, & principalement le perfide ne voit jamais toutes les années que la nature lui pouvoit donner. Car Salluste est bien privé de la vie en la fleur de ses jours aprés l'avoir miserablement fait languir quelques mois, sans que la charge que les Venitiens lui donnerent de General de leur armée, lui puisse servir de garent

ainsi que vous verrez tout maintenant. Et Flaminie meurt de pareille mort qu'elle fit mourir l'innocent Altomont. Mort encore trop douce & trop honnorable pour elle. Il falloit qu'un Bourreau y mît publiquement la main, pour servir d'exemple à ceux qui violent ainsi le droit divin & humain. Il n'y en a que trop au monde. Ce siecle ne produit que trop de ces monstres abominables, indignes de porter non seulement le nom de Chrêtien : mais encore de converser parmi les Canibales, & parmi les Tigres & les Ours, puis qu'on n'y pratique point ces execrables méchancetez. O cruel siecle ! Le Soleil ne luit qu'à grand tort sur nous, puis que tu es tout plein de Thiestes, de Tantales & d'Atrées.

Ces homicides passerent quelques mois à Venise avec assez d'honneur & de contentement, portant néanmoins toûjours dans leur ame le ver de la conscience qui les rongeoit sans cesse. Salluste qui étoit à la verité un brave & vaillant Cavalier, digne d'honneur, s'il ne l'eût souïllé d'une tâche qu'il ne pouvoit laver, fut élû des Venitiens qui reconnoissoient la valeur, & l'experience qu'il avoit aux exploits de la guerre, pour General de leur armée. Comme il croit être à l'Abry & hors de tout orage, sous la protection du Lion Marin, il fait ordinairement sa demeure à Padouë en un beau Palais situé aux bords de cette délicieuse riviere que les Anciens nommoient Anasse ou Medoasse, si je ne me trompe. C'est là que Flaminie pour être bien discrette, & pour joüer parfaitement du luth, comme nous avons déja dit, est visitée d'une infinité de Cavaliers. Sa maison est comme une Academie où la jeune Noblesse aprend toûjours quelque chose. Et sur tous les François, attirez du fruit qu'elle avoit

d'être la plus galante Dame d'Italie, y passent les heures destinées aux honnêtes plaisirs. Et elle ne manquoit point de charmes, & d'artifices afin de gagner l'amitié d'un chacun, pour s'en servir, si la necessité lui contraignoit. Durant que la Lombardie ne parle que de ses rares qualitez, un jeune Seigneur que nous nommerons Timante, neveu de Salluste devint amoureux de Flaminie. Cette amour illicite, qu'il tâche au commencement de bannir, prend une telle possession de son ame, qu'elle en chasse le jugement & la raison. Enfin ne pouvant la supporter davantage sans mourir, il la découvre à sa Tante. Encore que la beauté, la jeunesse, la bonne grace, & la noblesse de ce Gentil-homme jointes à tant de belles paroles, accompagnées de soûpirs & de larmes fussent capables d'émouvoir un roc; elles ne sont pas néanmoins suffisantes d'induire Flaminie à le contenter. Soit qu'elle se representât l'énormité du crime, soit qu'elle crût que Timante le fit à dessein pour la ruiner envers son Oncle, toutes ces recherches ne moissonnerent que du vent. Comme il est aux peines d'un cruel desespoir. Voilà que la fortune semble de le favoriser & lui ouvrir une voye pour parvenir à l'accomplissement de sa passion. Une fiévre lente qui s'étoit insensiblement coulée dans l'estomach de Salluste commence à le miner si bien peu à peu qu'enfin aprés beaucoup de langueurs, il est contraint de comparoître devant le trône de celui qui juge en dernier ressort.

Aprés que Flaminie eut versé un torrent de pleurs sur le corps de son mari, qu'elle eut outragé son sein, & son visage, & en arrachant ses beaux cheveux, apellé par plusieurs fois la mort, recours des miserables, le tems qui est le medecin de tous

maux, adoucit peu à peu ſa douleur. Sa maiſon ne laiſſoit pas d'être comme auparavant, ouverte aux bonnes compagnies, pendant que Timante, qui pour lors avoit ſuccedé aux charges de ſon Oncle, tâche de ſe rendre ſon ſucceſſeur en la poſſeſſion de cette femme.

Il y avoit pour lors à Padouë un jeune Gentilhomme de la Marche d'Ancone, doüé d'une excellente beauté, & accompli en toutes les plus rares perfections qui peuvent rendre recommandable un mortel. Ce Gentil-homme nommé Adonio étoit veu de bon œil de Flaminie, avec un déplaiſir ſi grand de Timante qui prenoit garde aux contenances, comme font ordinairement les Amoureux, qu'enfin la peſte de la jalouſie s'emparant de ſon ame, ſon amour ſe change en une rage deſeſperée.

Les dédains, les refus, & enfin tous les martyres de l'Amour, ſont conſolez de l'eſpoir qui flatte toûjours, & qui promet de l'allegement. Mais la jalouſie eſt une infection ſi étrange & inſuportable à guerir, que même la joüiſſance n'eſt pas aſſez capable de la bannir.

Sera t'il dit, diſoit Timante tout tranſporté de cette fureur, *que je recherche une ingrate qui me fuit & qui ſe cache de moi? Dois je priſer une méchante, qui me dépriſe: Prierai-je toûjours une cruelle, qui ne répond jamais, & qui néanmoins ne ceſſe de prier un autre qui poſſede moins de merite? Souffrirai-je, que mon ame vive eſclave d'une qui m'a en haine? Non, non, je lui veux montrer, que ſi juſques ici j'ai commis un ſi grand crime que de l'aimer, puis qu'elle en étoit tant indigne, je veux expier cette erreur par la punition que j'exercerai ſur un cœur, qui s'ouvre pour tout le monde, hormis pour moi.* Achevant ce diſcours, il prend

la resolution d'un desesperé. Avec vingt ou trente de ses amis, il entre un jour dedans la maison de Flaminie. Le tems étoit déja venu, qu'il falloit qu'elle rendît compte de la mort de son mari. Mais Lucie, qui avoit manié ses folles amours, fut la premiere executée. Timante qui croyoit qu'elle manât encore les secondes passions de sa Maîtresse, lui donna dans l'estomach deux ou trois coups d'une petite dague quarrée qu'il tenoit à la main. La malheureuse étant atteinte mortellement, jette un grand cri. Flaminie avoit un frere qui voulut faire quelque resistance, quand il aperçût cette violence, mais il fut bien tôt porté à terre, & privé de vie. Elle sortit cependant de son cabinet ayant oüi la rumeur, & alors Timante l'embrassant du bras gauche, commença à la caresser à coups de dague qu'il enfonçoit dans son sein, & en poussant ce petit Poignard, il tenoit ce discours : *C'est maintenant Madame, qu'avec cette pointe je vous touche le cœur que la pitié ne peut doncques toucher. C'est ores que je le trouve sensible.* La miserable jette un grand cri, & avec son sang vomit son ame malheureuse.

Lors que cette execution est faite, Timante sort froidement de ce logis avec tous ses compagnons & se retire au sien. Ses charges, son courage, & la grandeur de sa maison, le rendent si bien asseuré qu'il méprise & rejette le conseil que quelques-uns de ses amis lui donnent de sortir de la Ville. Il croit qu'il n'y a nul qui l'osât regarder de travers, tant s'en faut qu'on eût la hardiesse d'informer à l'encontre de lui.

Mais cependant Padouë est toute remplie d'une grande rumeur. Le peuple tout scandalisé de cet acte extraordinaire crie tout haut qu'on ne doit point

laiſſer impuni un tel excés. Qu'il va de l'honneur, du bien & auſſi de l'authorité du public, & que ſi l'on ſouffre cette méchanceté, ce ſera tracer une voye à toutes ſortes d'excés & de deſordres.

La Seigneurie de Veniſe avertie de cette cruauté aſſemble le Conſeil, & decerne un adiournement perſonnel à Timante. Quand on le lui intime, il ne fait que rire, & ſe mocquer des Miniſtres de la Juſtice, & les menaſſe de les aſſommer à faute de pouvoir comparoître au Decret de priſe de corps il eſt laxé. Commandement eſt fait à Juſtice ordinaire de Padouë, & auſſi à tous autres Officiers de prêter main-forte, de ſe ſaiſir, & d'amener ce Gentil-homme devers la Seigneurie. Comme doncques les Magiſtrats & les Prevôts le veulent prendre, il ſe retire dans ſon logis, avec trente ou quarante mauvais garçons. On tâche de les forcer, mais ceux qui ſont plus prompts que les autres à commencer l'aſſaut, y refroidiſſent bien tôt leur chaleur. Timante & auſſi tous ſes compagnons rendent des preuves admirables de leur valeur, & avant que le jeu ceſſe, ils en tuent plus de cent. On n'entend que cris & que lamentation par la Ville. Quand on voit qu'il ne peut être forcé, on informe tout incontinent la Seigneurie de tout ce qui ſe paſſe, de ſorte qu'elle eſt juſtement couroucée, & trouvent qu'il y alloit trop de ſon authorité, ſi elle ne châtioit une ſi grande inſolence, commande qu'on mene le Canon, & qu'on foudroye le logis de Timante, s'il ne ſe veut rendre. L'artillerie commence doncques à joüer avec tant de violence que Timante enfin ſe rend aprés avoir perdu la plus grande partie de ceux qui l'aſſiſtoient, & fait mourir une infinité de perſonnes. On pendit tous ceux qui reſiſterent, & pour lui à cauſe de la

Nobleſſe de ſa race, on le fit mourir en priſon.

C'eſt la fin tragique & funeſte de Flaminie, que le Ciel avoit doüée de beaucoup de perfections. Elle en abuſa follement par ſon impudicité, & encore plus par le meurtre qu'elle fit commettre en la perſonne de ſon mari. Dieu qui juge, & qui reſtituë à chacun ſelon ſes œuvres, veüille que la cruauté exercée ſur ſon corps ſoit l'expiation du vice de ſon ame.

HISTOIRE XV.

Des horribles excez commis par une jeune Religieuſe, à l'inſtigation du Diable.

PUis que j'exerce ma plume à décrire les choſes funeſtes & tragiques arrivées en nos jours, je ne veux point en oublier une qui merite d'être publiée à la poſterité, pour ſervir d'exemple à pluſieurs perſonnes, encore qu'elle ſoit advenuë en une étrange Province, & bien éloignée de nos contrées, toutesfois puis qu'elle eſt nouvelle j'ai entrepris de la donner au public, afin que par le malheur d'autrui l'on aprenne à fuïr ce qui peut faire tomber aux dangers évidens qui en procedent. L'Hiſtoire que je raconte eſt doncques arrivée en cette ſorte.

Au païs des Troglodytes, eſt une Iſle qu'on apelle Meroé, que le renommé Fleuve du Nil rend celebre. C'eſt une terre la plus douce, & la plus fertile, qu'autre qui ſoit en tout le reſte de l'Univers. Ceux qui y font leur demeure ſont tous Chrêtiens, & fort devots. Mais particulierement il y a une noble maiſon que l'on nomme d'Abila fort priſée pour la profeſſion qu'elle a toûjours faite de la Religion Catholique, ſans jamais avoir été entachée des hereſies

des Abyſſins. Or il n'y a pas long-tems que le chef de cette maiſon, brave & genereux Cavalier, s'il y en a en toutes les Provinces du midi, épouſa une belle & ſage Dame iſſuë de l'Illuſtre famille de Merala. Ce Seigneur ſe nommoit Nicandre, & cette Dame Galliſe. De leur legitime mariage ils eurent ſix fils & dix filles. L'ainée que l'on nommoit Meliſſe, fut doüée d'une ſi grande beauté, qu'elle raviſſoit les yeux de tous ceux qui la regardoient. La Nature l'avoit renduë accomplie de tant de dons exterieurs, qu'à peine ayant atteint l'âge de douze ans, elle étoit recherchée en mariage d'une infinité de Gentilhommes iſſus des meilleures maiſons de la contrée. La mere prêta l'oreille particulierement à la pourſuite d'un brave Cavalier, dont le nom étoit aſſez connu en ce païs, & auquel elle avoit de l'inclination. Elle fit tant, qu'elle diſpoſa ſon époux à lui donner leur fille en mariage. Les Nopces en furent celebrées avec toute la pompe qui s'obſerve parmi les perſonnes de cette qualité, & le nouveau marié ſe retira dans peu de jours en une maiſon de plaiſance, qu'il avoit auprés de Sienne. Mais la fortune, qui traverſe ordinairement les plus grandes felicitez du Monde ne permit pas à Meliſſe de joüir longuement des embraſſemens de ſon Mari. Il fut tué à la chaſſe par une avanture étrange, qu'il n'eſt pas beſoin de raconter. Quand Nicandre eut apris la mort lamentable de ſon gendre, il retira ſa fille, laquelle n'avoit pour lors que treize à quatorze ans. Cette jeune vefve, croiſſant en âge, croiſſoit toûjours en beauté, de ſorte qu'en peu de jours on parla de la remarier. Toutesfois le pere, qui ſe voyoit chargé de beaucoup d'enfans étoit déja reſolu, afin de conſerver ſa maiſon illuſtre, de la mettre en Religion,

enſemble quatre autres de ſes ſœurs, & trois de ſes fils. Il ſe repreſentoit que ſi ſon bien étoit partagé également entre ſes enfans, ſuivant les loix des Abyſſins, l'aîné qui doit conſerver le nom & les armes ſeroit bien peu de choſe. C'eſt pourquoi pouſſé de ces humaines conſiderations il contraignit la jeune vefve d'entrer dans une Abbaye de Dames, nommée de Roche-perſe, fondée par la Princeſſe Dorothée de la maiſon Royale de Sitim, & femme du vaillant Prince du Saba. Cette Abbaye, ſoit qu'on regardât la grandeur des bâtimens & la ſtructure de l'Egliſe, ſoit que l'on conſiderât les fondations, & les revenus, reſſentoit fort la magnificence du Fondateur. La jeune vefve, Meliſſe n'avoit pas encore quatorze ans lors qu'elle y fut conduite, néanmoins elle qui avoit déja goûté du monde, & avoit plus d'inclination à la terre qu'au Ciel, elle aimoit à ſe parer, & à ſe rendre propre. Ses yeux jettoient des regards vagues par tout, & à ſa contenance l'on jugeoit incontinent qu'une vie éloignée de la compagnie des hommes ne lui plaiſoit guere. Toutesfois il faut qu'elle ſe delibere de quitter toutes converſations, hormis celles que l'on pratique dans l'auſterité. O Peres & Meres! aprenez à ne forcer point les volontez de vos enfans, & principalement en une choſe, où il va du ſalut de l'ame. Quand il eſt queſtion de les enfermer dans un Monaſtere, il faut qu'ils y ſoient apellez de Dieu, & que leur perſeverance, leur capacité, & leur âge ſuffiſant, faſſent paroître cette vocation. Meliſſe n'étoit ni aſſez âgée, ni aſſez capable de vivre ſous les regles d'un Convent. Sa volonté y étoit encore moins portée. Et de là procedent tant de malheurs & tant de larmes. Quand on la fit Religieuſe, elle

ne faiſoit que pleurer & que ſoûpirer, & elle accuſoit la cruauté de ſon pere & de ſa mere qui la forçoient à une vie ſi contraire à ſon deſir. Aprés y avoir paſſé deux ou trois ans, ſans vouloir aprendre, ni à lire, ni à écrire, voilà qu'elle ſe vient à repreſenter la douceur paſſée du monde. L'amour impudique commence de s'introduire dans ſon ame. Son imagination eſt portée à la concupiſcence. Si elle avoit le moyen de contenter ſes deſirs, elle les accompliroit ſans reſpect de la maiſon dont elle eſt iſſuë, ni ſans conſideration de ſon honneur.

Le Diable qui eſt toûjours au guet, & qui comme un Lion rugiſſant, nous environne de tous côtez pour nous devorer, la voyant inclinée aux deſirs charnels, lui accroît cette ardeur de telle ſorte qu'au lieu de prier Dieu, elle n'a d'autre penſée qu'à l'amour. Et comme cette paſſion continuë, & qu'elle exerce pluſieurs pollutions ſur ſon corps, tantôt en dormant, tantôt en veillant. Satan lui aparoit un jour comme elle étoit retirée toute ſeule dans ſa chambre, pour mieux entretenir les plaiſirs impudiques. Ce malin eſprit par la permiſſion de Dieu, s'étoit déguiſé en Ange de lumiere. Il avoit un accoutrement blanc comme de la neige. *Bien vous ſoit, Belle Meliſſe*, dit cét adverſaire, *il y a long-temps que la compaſſion de vôtre mal m'a touché de pitié, & que vôtre beauté m'a ravi le cœur. Je ſuis venu vers vous à cette intention pour contenter vôtre deſir, & pour vous ſervir deſormais, ſi vous voulez m'avoir pour vôtre ſerviteur.* Meliſſe toute étonnée au commencement de cette aparition, eut une grande frayeur. Toutesfois s'étant un peu r'aſſeurée elle demanda à cét eſprit, qui avoit aparence d'homme, qu'il étoit.

Sathan qui ne peut se déguiser quand on l'interroge de son nom répondit en ces termes. *Je suis le Roy de l'Air & de toute la Terre. Tout ce qu'on vous raconte de moi, n'est pas croyable. Je suis plus doux que vous ne penjez pas. Demandez-moi tout ce que vous voudrez, & je vous l'octroyerai.* Cette mal heureuse prêtant l'oreille à cette Syrene trompereſſe, se laisse piper aux amorces de son chant, de sorte qu'aprés quelques contestations que je ne veux point écrire elle passe des accords avec le Diable, & entr'autres elle voulut être la plus sçavante, & la mieux disante de toutes les Religieuses, & chanter mieux qu'aucune autre. Voila comme le malin esprit en la forme que nous avons dite, habita charnellement avec elle, & ne cessoit tous les jours depuis de la voir, tantôt en la même figure, & maintenant en celle d'un cochon, & en d'autres formes detestables. Ses compagnes furent étonnées de remarquer en elle un si merveilleux changement. Celle qui ne sçavoit ni lire ni écrire, huit jours auparavant étoit devenuë en un instant bien lisante, bien écrivante, & bien parlante de toutes sortes d'Histoires. On admire son esprit, & on la tient à miracle. Cependant on la voit toûjours parée & attifée, plus que la Religion ne le permet. Ses discours sont remplis de vanité, de propos mondains, & traits lascifs, au lieu de ses Heures, elle a toûjours entre les mains quelque Amadis des Gaules ou quelque autre Livre traitant de l'Amour desordonné.

Quelques bonnes Religieuses l'en reprennent, & lui remontrent que cela est indigne de sa profession, mais elle ne fait que s'en rire & que s'en mocquer. Lors qu'elle est avec celles qui sont ses plus familieres, on n'entend de sa bouche que propos dissolus.

Elle ſe vante d'avoir acquis depuis peu de jours un amoureux, qui la vient voir toutes les nuits, & qui lui aprend l'art de bien parler. On en fait le raport à l'Abeſſe, qui ne pouvant comprendre ce qu'elle vouloit dire, fait néanmoins prendre garde à ſes actions, & la fait coucher accompagnée Comme elle ſe voit tenuë de court, elle fait ſes plaintes à ſon amoureux qui l'induit à ſe venger, & à mettre le feu dans le Couvent. L'ennemi lui donne lui-même le feu, l'incite à commencer par le plus beau corps du logis de l'Abbaye. Le feu s'épand, & ſans qu'on le puiſſe éteindre, il s'élence de chambre en cambre & ravageant ce bel édifice, qui avoit tant coûté, il court juſqu'au Temple, où toutes les Religieuſes s'étoient retirées, comme à un ſaint Azyle. Mais ô cas deplorable! Si-tôt que cet incendiaire ſortoit d'un coing, la flamme y étoit portée avec tant de violence, qu'en moins de rien ce beau & ſuperbe Vaiſſeau, avec ſes Cloîtres, ſes Chapitres, ſes Refectoirs, & ſes Dortoirs, fut reduit en cendre.

Les pauvres Religieuſes furent contraintes pour ſe ſauver d'abandonner tout à la merci des flammes. Elles ſont depuis éparſes de côté & d'autre, & vont quêtant de toutes parts, pour la reſtauration de leur édifice, qui ne ſera jamais tel qu'il étoit, ſi quelque main Royale n'y répand ſes liberalitez.

Aprés que cette enragée eut aſſouvi ce deſir de vengeance, ſes parens l'enfermerent dans un autre Monaſtere plein de pieté & de religion. Son inſolence accoûtumée, ſes paroles débordées, & la lecture qu'elle faiſoit ordinairement des livres laſcifs, forcerent quelques devotes Religieuſes de ce Convent à la reprendre de ſes deportemens. Elles lui remontroient à toutes les heures ſa vanité, & lui met-

toient devant les yeux la crainte de Dieu & l'obeïſſance. Mais c'étoit perdre leur peine. Au lieu de leur ſçavoir bon gré de ces bons & ſaints conſeils, elle fit mourir par le moyen du Demon qui couchoit avec elle, trois de ces bonnes Religieuſes d'une mort ſoudaine. Toutes les autres étonnées de cette mort, & craignant un même danger preſenterent requête au Prince ſouverain de Meroë, & le firent prier inſtamment de les délivrer de cette peſte. Le Roy ayant apris les déportemens de cette fille, commanda qu'on la renvoyât à Abila chez ſes pere & mere, qui ne pouvoient croire ce qu'on publioit de leur fille, & qui en reſſentoient dans leur ame un grand creve cœur. Ils la tinrent quelque tems chez-eux, & l'y euſſent retenu davantage, n'étoit que ces perſonnages craignans Dieu, faiſans conſcience de retenir au monde une perſonne profeſſe, ſe reſolurent de faire bâtir & fonder en l'une de leurs terres une petite Abbaye pour y enfermer Meliſſe. Sa Majeſté même promit de contribuër à l'augmentation du dot de cette Abbaye, mille livres Pariſis, qui font quelque ſix cens livres tournoiſes, ou environ. Tandis qu'on bâtit ce Monaſtere le Seigneur, & la Dame d'Abila, prennent garde de plus prez à leur fille. Il la font coucher en une chambre proche de la leur, & lui donnent quelques Damoiſelles d'âge, & de bonnes mœurs, pour l'accompagner. La méchante les chaſſoit de ſa chambre avec injures, & diſoit, qu'il lui étoit impoſſible de repoſer, ſi elle n'étoit ſeule. Ceux qui avoient l'oreille tenduë vers ſes actions, l'oyoient les nuits parler ſans ſçavoir à qui. Une voix mal articulée lui répondoit, & lui donnoit l'intelligence de ce

qu'elle lui demandoit. Ceci eſt raporté à ſon pere & à ſa mere, qui ne pouvant encore ajoûter foi à ces diſcours, entrent un jour à l'imporvûë dans ſa Chambre, afin de la ſurprendre. Mais ô cas hideux & épouvantable! ils aperçûrent à l'inſtant un petit pourceau, qui ſe veautroit ſur le ventre de leur execrable fille. Mon intention n'eſt pas ici d'écrire ſi cette viſion étoit veritable ou illuſoire. J'ai déja traité cette matiere dans ce Volume en autre part. Le Seigneur d'Abila mit la main deſſus pour le chaſſer, lors que ce monſtre giſſoit vers l'un & l'autre flanc de Meliſſe, & enfin diſparut au grand étonnement des aſſiſtans, & au grand creve-cœur du pere; mais particulierement de ſa mere qui perdit toute patience, & pleurant à chaudes larmes, ſe mit à proferer ces pitoyables paroles: *Ha! maudite & execrable geniture, faut-il qu'une maiſon ſi illuſtre, & ſi renommée de tout tems pour ſa pieté ſoit maintenant des-honnorée par tes horribles méchancetez? O bon Dieu! eſt-ce ceci l'inſtruction que je t'ai donné en ta tendre jeuneſſe, que tu ayes accointance avec l'ennemi de nôtre ſalut? Quand tu fis profeſſion, & que tu t'enfermas dans un Cloître, ne renonças-tu point au Monde, au Diable, & à la Chair, & n'épouſas-tu pas celui qui répandit ſon Sang precieux en l'arbre de la Croix pour nous racheter de la mort éternelle: Et maintenant rompant tes vœux & fauſſant la foi que tu dois à ton Epoux, tu prens accointance avec le Prince des tenebres? Sera-t'il dit que mon ventre ait porté une ſorciere? Ha! plûtôt la mort termine mes jours, avant que j'entende parler de tel ſcandale. Recommande toi à ton Dieu, miſerable que tu es, ſuplie ſa bonté qu'elle te délivre de ce malin, & uſe ſouvent des Sacremens qu'il a inſtituez en ſon Egliſe, vrayes armes pour chaſſer*

eût ennemi du genre humain. Ainsi le Fils de Dieu t'assistera, & te recevra en sa grace. Telles & semblables plaintes & remontrances sortoient de la bouche de cette vertueuse, & non jamais assés loüée Dame d'Abila, lors que son abominable fille entierement possedée de Sathan, ne faisoit que rire, & que se mocquer de ses paroles. Et quoi, répondit-elle, est-ce un si grand cas que de voir un Demon amoureux d'une Demoiselle? Est-ce une chose si rare, qu'elle ne soit jamais arrivée au monde? Faut-il conclurre que pour parler à un Esprit je me sois donnée à lui? Socrate qui a été le plus grand homme des siecles passés, & qui par le témoignage de l'Oracle, fut estimé tres-sage, n'avoit-il pas un Demon qui le conseilloit? Etoit-il pourtant Sorcier ou Magicien? Je ne sçai pourquoi vous faites un si grand bruit pour une chose si commune. Et que dirés vous si j'étois de ces femmes, dont le nombre est infini, qui font hommage en la partie plus sale d'un bouc puant & infect? Non, non, Sathan n'a point de pouvoir sur moi, l'Esprit qui me visite toutes les nuits est un bon Demon, qui me conseille ce que je dois faire. Si vous l'irrités, vous ressentirés bien-tôt son ire, & sa vengeance. Le pere & la mere, aprés lui avoir fait d'autres remontrances, voyant à leur grand regret, qu'ils perdoient leur peine, la menacerent de l'enfermer dans un cachot, si elle ne vivoit d'autre sorte, & de la faire mourir miserablement. Cependant il la tinrent encore plus de court que de coûtume, dont elle grommeloit de l'esprit, & disoit tout haut aux Damoiselles, qui étoient à l'entour d'elle, qu'en bref l'on verroit de terribles merveilles. Il arriva sur ces entrefaites que le Seigneur d'Abila fit un voyage à Syenne pour quelques affaires

qui concernoient ſon gouvernement de la Ville de Macua. Il penſoit ne faire qu'aller & revenir auſſitôt, afin de mettre ordre au mal qu'il voyoit naître en ſa maiſon. Quand il fut parti, la bonne & vertueuſe Dame, de mere étoit toûjours proche de ſa fille. Elle lui repreſentoit ſans ceſſe la crainte & l'amour de Dieu, l'incitoit à ſe confeſſer de ſes pechez, & crier merci de ſes fautes: tandis que cette execrable ſuportoit avec impatience ces ſaintes admonitions: mais plus encore la garde qu'on faiſoit d'elle la nuit, qui l'empêchoit de pouvoir librement joüir de ſon amoureux, enfin ne pouvant plus ſoufrir les ſaints diſcours de cette Dame doüée de pieté & de religion, ſans avoir égard au reſpect que l'on doit à ceux qui nous ont mis au monde, la deteſtable fille à l'inſtigation de Satan, qui avoit déja acquis ſur elle une entiere poſſeſſion, attenta la plus horrible méchanceté qu'on puiſſe imaginer, contre laquelle le grand Legiſlateur Solon ne voulut point établir de peine, parce qu'il ne pouvoit ſe perſuader qu'un tel crime ſe commît parmi les hommes. C'étoit environ ſur les onze heures de la nuit, lors que les tenebres amenent par tout le ſilence, que cette fureur infernale ſe leva du lit où elle couchoit, & ſortant de ſa chambre entra dans celle de ſa mere, qui dormoit d'un paiſible ſommeil dans ſa chaſte couche. Le plus jeune de ſes fils, de l'âge de cinq à ſix ans étoit à ſes côtez, La parricide avec un grand & large coûteau, s'aproche du lit, en donne ſi promptement dans la gorge de celle qui lui avoit donnée naiſſance qu'à peine la pauvre Dame pût jetter un cri. Une Damoiſelle d'âge couchoit tout auprez, qui ayant ſauté du lit, accourut promptement, & trouvant ſa Maîtreſſe qui verſoit une ſource de ſang

ouvrit

ouvrit la fenêtre de la chambre, & se mit à crier au secours. Les Domestiques du Château vinrent promptement pour voir ce que c'étoit & entr'autres le puisné de sa maison qui ayant aperceu ce triste & sanglant spectacle, cheut à terre tout évanoüi. Ayant repris ses sentimens, il courut à une chambre prochaine, & y prit une épée pour venger sur cette maudite la mort d'une bonne mere. L'effet s'en fût ensuivi, s'il n'eût été retenu par les assistans qui lui remontrerent qu'il falloit proceder en une affaire de telle consequence par les voyes ordinaires de la Justice, & lui ôterent l'épée des mains. Neanmoins la douleur qu'il ressentoit de la perte qu'il venoit de recevoir par les mains de cette parricide, lui faisoit vomir tant d'injures contre elle, & le poussoit si vivement à vengeance, qu'on ne le pût si bien tenir qu'il ne l'empoignât une fois, & la défigurât toute à belles ongles. Si on ne la lui eût ôtée, il l'eût étranglée. Cette maudite fut enfermée sous une seure garde, attendant la venuë du miserable Pere, qui vint trois jours aprés.

Mais qui peut dignement exprimer sa cruelle douleur? Trouver une si chere compagne, avec qui il avoit vecu si long-tems en paix, & en concorde, privée de vie, par celle à qui elle l'avoit donnée? *O Dieu!* (disoit ce dolent Gentil-homme) *il faut bien que je vous aye griévement offensé, puis que vous permettez que tant de mal-heur arrive en ma maison. Ie vous suplie, Seigneur, d'apaiser vôtre courroux, ou bien d'exercer vôtre ire sur mon coupable chef? Ha ma pauvre femme, comment est-ce que j'eus si peu de prudence que de vous laisser ainsi seule, sans premierement m'aviser des cruels desseins de cette furie. Si j'eusse été ici par avanture cette execrable eut tourné sa main*

sur moi, & ma mort eût garanti vôtre vie, pour qui j'eusse exposé mille fois la mienne, cruelle vipere, quelle punition peut-on imaginer, qui soit capable de te punir selon ton merite.

Ainsi se lamentoit ce bon Gentil-homme, sans toutefois en une si grande perte, sortir hors des bornes de la patience. Il ressembloit le juste Job qui parmi ses cruelles & extrémes afflictions, ne maudit jamais son Createur, ni ne murmura point contre le Ciel. Aussi les vrais serviteurs de Dieu reçoivent les adversitez qui leur sont envoyées de la même main dont ils recueillent les prosperitez. Cependant il fait mettre entre quatre murailles son execrable fille, & informer du crime horrible & execrable par elle commis. Le procez fait, il envoye au Roy de Meroé & à son Conseil, pour en ordonner selon l'équité. Sa Majesté ayant meurement deliberé sur cette affaire, & trouvant que le fer, le feu, & tout autre suplice n'étoit que trop leger pour la punition d'un tel crime, condamne cette Parricide à tel genre de mort que le Pere voudroit exercer, lui donnant pouvoir d'augmenter, ou diminuer la peine, selon qu'il lui plairoit.

Si-tôt qu'elle fut condamnée, le Demon l'en avertit, de sorte qu'elle ne vouloit ni manger ni boire, que premierement ceux qui lui aportoient ce qui lui étoit necessaire, n'en fissent l'essai. Et persistant toûjours en son abominable opiniâtreté, elle disoit tout haut. *Ie ne veux point mourir, que je n'aye achevé la Tragedie. Il faut auparavant que mon Pere & mon frere aîné meurent de mes mains.* Plusieurs bons Religieux venoient pour l'admoneſter, & pour la reduire, mais ils n'y gagnoient rien. Elle vomissoit contre eux toutes sortes d'injures. Ils avoient

beau opoſer à ſa rage de ſaintes remontrances tirées des ſacrées Ecritures. Elle n'en vouloit ouir parler. Quand on lui diſoit qu'elle étoit poſſedée du malin eſprit elle repondoit qu'ils mentoient, & qu'elle n'en étoit qu'accedée. C'eſt le mot dont elle uſoit pour exprimer les violens accez qui la tranſportoient d'heure à autre, comme une Pithoneſſe. O quel regret avoit ce bon Seigneur de Pere, reſſentant avec la perte de ſa chere Epouſe, celle qu'il voyoit de l'ame de cette miſerable qui s'en alloit être la proye de Sathan. Cette juſte douleur digne d'un bon Pere & d'un bon Chrêtien le forçoit à dilayer le châtiment qu'elle meritoit pour la ranger au train de ſalut. Il n'épargnoit de rechercher tous les jours les plus ſaints Religieux, qu'il apelloit de tous côtez pour cét effet. Celui qui eut tant de grace de Dieu, que de faire confeſſer à cette execrable l'horreur de ſon crime, fut un de ces bons Archimandrites qui ſe tiennent en la Thebaide: mais toutesfois avec beaucoup de peine. Ce fut alors que le diable voyant qu'on lui vouloit ravir ce qu'il penſoit lui être acquis, déploya toutes ſes ruſes, & toutes ſes fineſſes. Il lui diſoit à l'oreille, qu'auſſi-tôt qu'elle avoüeroit ſa faute, on la feroit cruellement mourir, & qu'il ne falloit pas qu'elle eût peur qu'il ne l'aidât contre la peine qu'on lui voudroit faire ſouffrir, pourveu qu'elle fût ferme, lui promettant au reſte de la tranſporter en un païs étranger, où elle recevroit toute ſorte de contentement. Enfin par la permiſſion de celui qui tient la bride à cét Adverſaire, elle prêta l'oreille aux ſaints diſcours du Religieux. Lors qu'il la vit chanceler, ce fut à l'heure qu'il commença le diſcours de la creation des hommes. Le peché introduit par le Prince des tenebres: l'Enfer

preparé pour ce sujet aux mortels l'antidote de nôtre Redemption, par l'entrepriſe du Verbe Fils de Dieu, ſeconde perſonne de la Trinité, qui a pris nôtre chair humaine, & ſouffert une cruelle mort, pour expier la coulpe de nos premiers parens : & a les bras tendus & ouverts, qu'il preſente à ceux qui ſe repreſentent de l'avoir offensé. Ces remontrances proferées d'un zele ardent, & guidée de l'Eſprit de Dieu eurent tant de pouvoir, qu'elles tirerent premierement des larmes des yeux de cette miſerable.

Aprés ayant navré ſon cœur, ſa bouche profera ces paroles. *Ha miſerable que je ſuis, pourquoi eſt-ce que la terre ne s'ouvre pour m'engloutir. Ie ne ſuis pas digne que la lumiere du Soleil m'éclaire, mais qu'une eternelle nuit me couvre de ſes ombres obſcures, puiſque j'ay rompu l'union que je fis avec mon Dieu, lors que je receus le ſaint Sacrement du Baptéme, & l'accord paſſé avec le fils de Dieu, pour m'allier avec l'eſprit de perdition. Non content de ce crime, j'ay brûlé un des beaux édifices de ce païs, & fait mourir trois Religieuſes, & commis une infinité d'horribles méchancetez, j'ay coupé la gorge à ma propre mere. O Cruel vous avez veu toutes ces méchancetez, & ne les avez punies. Pardon, Seigneur* (pourſuit-elle en s'agenoüillant & élevant ſes yeux en haut) *ne traitez pas mon ame d'un auſſi rigoureux ſupplice, que mon corps l'a merité. O Fils de Dieu ! ne me refuſez pas une goute de ce ſang precieux, qui eſt capable de laver tous les plus abominables pechez du monde. Arriere de moi Satban, je renonce à ton alliance, & implore deſormais la miſericorde de celui qui ne la refuſe jamais à ceux qui ſe repentent de leurs tranſgreſſions.*

Tenant ce diſcours elle baiſoit la terre, en ſigne d'humilité, & de contrition. Les Religieux jugeans

que Dieu l'avoit touchée, lui demanda si elle ne vouloit point recevoir le Sacrement de Confession auriculaire. Elle lui répondit que c'étoit non seulement son desir, mais encore de publier ses pechez devant Dieu & les hommes. S'étant confessée, elle dit tout haut devant tous, comme depuis l'âge de quinze ans le Diable avoit abusé de son corps charnellement, sous diverses & horribles formes, & particulierement sous la figure d'un petit pourceau. Que parce que les Religieuses du Convent où l'on l'avoit mise, la reprenoient de sa vanité, il l'avoit induite à brûler le Monastere. Que ce mauvais Esprit l'incitoit à la vengeance, lui promettant qu'elle sortiroit de Religion pour vivre au monde suivant ses plaisirs. Qu'ensuitte elle avoit fait mourir les Religieuses, dont nous avons parlé ci dessus, & de plus fachée des remontrances que sa mere lui faisoit tous les jours elle lui avoit coupé la gorge. Qu'elle étoit deliberée d'en faire autant à son pere & à son frere aîné. Desquels horribles & épouvantables méchancetez, elle requeroit humblement pardon & misericorde à Dieu, & à tous ceux qu'elle avoit offensez, & suplioit qu'on ne lui déniât point le Sacrement de penitence. L'horreur de ses crimes qu'elle publioit devant un grand nombre d'assistans, faisoit dresser les cheveux. Aprés qu'elle eut confessé ses pechez de la sorte que nous le venons de raconter, on l'enferma entre les quatre murailles, où elle étoit auparavant, & quelques jours aprés on la trouva expirée, les bras en croix. On ne sçait point asseurément le genre de sa mort. Les uns croyent que ce fut de la grande douleur, & du ressentiment qu'elle avoit de ses abominables pechez. Les autres pensent que ce fut par fautes d'alimens

ordinaires, dont elle n'avoit pas ſuffiſance ou bien qu'on la priva de vie par poiſon, ou par odeurs d'artifice. Quelques-uns croyent qu'on la ſuffoqua par un licol. Il n'y a que ceux qui l'avoient ſous leur garde, qui en peuvent rendre raiſon aſſeurée. C'eſt la fin tragique de cette mal-heureuſe Demoiſelle qui doit ſervir d'exemple à ceux, & à celles qui épouſent un Cloitre, avant que d'éprouver s'ils ſont aſſez forts, pour reſiſter au Prince de ce monde, & pour ſurmonter les tentations de la chair.

De la mort pitoyable du valeureux Lyſis.

HISTOIRE XVI.

O Cruel deſtin ! qui ordonnez de nos jours comme il vous plaît, pourquoi permettez-vous que la nature produiſe de ſi dignes fruits, puis qu'ils ſont de ſi peu de durée ? Eſt-ce point que vous avez ordonnez du monde en cette ſorte, que les plus belles choſes paſſent toûjours legerement, & qu'un matin voit naitre & mourir les plus belles fleurs ? Cette Hiſtoire rend témoignage de la juſtice de ma plainte. Je ne puis l'écrire ſans larmes, voyant toute la valeur, & tout le merite de la terre perdre ſi-tôt leur merite, au point de leur Orient.

Lyſis que le Ciel avoit produit au monde pour le plus beau chef d'œuvre des mortels étoit iſſu d'une des plus nobles & des plus renommées Maiſons de France. A peine avoit-il atteint l'âge de dix-ſept ans qu'il fit paroitre tant de courage & de valeur en deux galantes journées, qu'au jugement des plus vaillans & ſages Capitaines qui cómandoient en l'armée où il combattoit, il acquit le prix par deſſus les

plus valeureux Cavaliers. Depuis il se trouva en tant d'assauts, en tant de rencontres & en tant de soûtenemens de places que son nom s'épandit par toute l'Europe. Jamais la France depuis le valeureux Roland ne porta un tel Palladin. Si les Dieux lui eussent accordé plus de jour, il eût effacé la gloire du Chevalier Bayar. Au reste, ce n'étoit que grace, que beauté, & que courtoisie. Aprés que nos fureurs lassées, mais non pas assouvies d'exercer les armes civiles, eurent donné quelques respirs à la plus florissante Monarchie de l'Europe, il vint à la Cour du Prince, qui venoit de quitter une Couronne étrangere, pour recevoir celle qui lui apartenoit par les droits de la Loy Salique. Il n'y eut gueres demeuré qu'il acquit le surnom de Cavalier sans pair. Il y étoit également cheri, & reveré. Les plus mauvais garçons qui font état de prendre tous les jours des querelles pour faire parler de leur vie n'avoient pas sujet de se vanter en l'attaquant. Il les châtioit si bien qu'ils n'avoient jamais plus envie d'éprouver la force de son bras. Et ceux qui le cherchoient d'amitiez, trouvoient tant de franchise, & tant de douceur en cette belle ame qu'ils en étoient aussi-tôt entierement contens & satisfaits. Les rares dons, dont il étoit accompli lui acquirent tant de part aux bonnes graces du premier Prince du sang Royal, qu'il étoit toûjours auprés de lui. Il le voyoit de si bon œil, & faisoit tant d'estime de son merite que nul autre n'étoit rien à sa comparaison.

Mais l'envie qui s'attache toûjours à la vertu, comme font les cantarides aux plus belles fleurs ne pouvant suporter la splendeur de sa gloire, cherchoit cependant de le ruiner. Tous les jours elle faisoit de mauvais raports à sa Majesté de Lysis, & de sorte

qu'elle le voyoit d'auſſi mauvais œil, que l'autre Prince ſon proche parent faiſoit conte de ſa promeſſe. Lyſis ſe comportoit neanmoins avec tant d'honneur, & la fortune lui étoit ſi favorable en tous ſes deſſeins, que ſes ennemis, quelque faveur qu'il euſſent du Roy, ne pouvoient gagner ſur lui ni couvertement, ni ouvertement. Pluſieurs fois on tâcha de l'aſſaſſiner : mais il échapa toûjours des embuches de ſes adverſaires, & on mit à mort un ſi grand nombre, que deſormais on le tint comme un homme qui ne pouvoit mourir. Durant que les choſes ſe paſſent de la ſorte, ce brave Cavalier ne laiſſe pas d'être le plus ſouvent à la Cour, & d'y vivre avec tant de reputation, qu'elle obſcurcit celle de tous les plus braves. Bien ſouvent auſſi il va viſiter les villes de ſon gouvernement L'amour n'avoit encore rien pû gagner ſur ſa liberté. Toutes les beautez du monde lui étoient indifferentes. Il paſſoit les jours ſans être tourmenté dans les flots de ce petit Dieu, où les pilotes les plus experts découvrent tous les jours quelques nouveaux écueils, lors que les beaux yeux d'une Dame lui firent perdre le titre d'invincible, en une aſſemblée qui ſe fit dans la maiſon d'un Juge, en l'une des villes dont il étoit le Gouverneur.

Celui qui n'avoit jamais trouvé de hazard aſſez difficile pour arrêter ſon genereux courage, & qui avoit défié mille fois la mort toute teinte de ſang & d'horreur au milieu de tant de perils, reconnut en un inſtant l'effort d'une beauté qui par ſes charmes eut la gloire de le ſurmonter. Il s'efforçoit au commencement d'y faire reſiſtance : mais s'il eût eu ce pouvoir, il eut fait plus que tous les Heros tant vantez par l'antiquité. Cette beauté pour le reſpect

que je dois à ceux à qui elle apartenoit, sera nommée Sylvie. Si Lysis est si vivement atteint de son amour, elle n'est pas moins amoureuse de son merite, non pas toutesfois pour s'abandonner à lui, puis qu'elle a toûjours fait trop de profession de l'honneur, quelque chose que la calomnie ait semé par tout, mais seulement une amitié loüable, si elle eut été indifferente, veut avoir la gloire d'avoir domté celui qu'on croyoit indomtable, si bien qu'elle tâche de l'arréter du tout à elle, & joignant ses artifices à sa beauté, l'empêcher de n'en aimer point d'autre. L'amour est une belle chose, pourveu qu'elle ne passe point les bornes de la raison, il est impossible aux braves & gentils ouvrages de vivre & de n'aimer point, à la charge que les Loix du Ciel, & de l'Eglise ne soient point violées. Cette amitié que je veux décrire, étoit illicite, & ne se pouvoit pratiquer sans le scandale des hommes, encore que Dieu n'y fût point offensé. Il n'est point permis à une femme mariée de quelque condition qu'elle soit, de diviser son cœur, qu'en presence de JESUS-CHRIT, & de son Eglise a donné à son Epoux, ni de donner tant de privauté à un autre. Cette Dame dont je vous parle, étoit mariée avec un grand Seigneur, jeune vaillant, sage, discret & courtois, s'il y en a eu au monde, de sorte qu'avoir de l'amitié ou de l'amour pour un autre, c'est une chose digne de blame. Qu'elle ne m'allegue point le merite de Lysis; capable d'allumer d'amour impudique les plus pudiques. Ce sont de foibles raisons, qui ne doivent jamais être receuës des Chrêtiens. Lysis à la verité eut tort de jetter les yeux, & de se laisser prendre par une personne qui étoit liée à une autre. Il ne faut jamais faire à autrui ce que nous ne voudrions qui

nous fut fait. Mais toutes ces conſiderations n'ont plus de lieu au ſiecle où nous ſommes, & principalement parmi ceux qui ont été nourris à la Cour, où le vice eſt aſſis ſur le trône de la vertu. Aprés que Lyſis ſe fut follement embarqué en ces amours où les aparences lui promettoient ce qu'il n'obtiendra jamais, il fit entendre à Sylvie le tourment qu'il ſouffroit pour ſa beauté, & elle donnoit de petites privautez, ſans neanmoins lui accorder ce qu'il deſiroit avec tant de paſſion. Elle le careſſoit de la ſorte, en partie pour le bien qu'elle lui vouloit & en partie pour l'embrazer davantage à ſon amour, & pour le rendre plus ferme à ſa recherche. Auſſi il n'y a point de doute que rien ne conſerve mieux la flamme de l'amour que ces privautez ſans jouiſſance: puis que le chaſſeur pourſuit le lievre au froid, au chaud, par montagnes, & par plaines, & qu'il n'en fait plus de conte, lors qu'il en a fait ſa priſe, qu'il ſe faut donner garde de ces jeunes mignons, qui en un âge ſi tendre, ſi delicat, & dont l'ardeur eſt un feu de paille, qui ſe conſume auſſi-tôt qu'elle prend naiſſance. C'eſt pourquoi ces petits refus, & toutesfois accompagnez d'un je ne ſçai quoi, qui l'invitoit à la pourſuite, l'engagerent tellement, que depuis il n'eut point de repos, il paſſoit les jours & les nuits à ſouſpirer ſon ardeur. O Dieu? (diſoit-il) d'où me peut proceder ce nouveau trouble? ô Lyſis! où eſt ton courage? Faut-il que tu te laiſſes dompter par les foibles puiſſances d'un enfant, toi qui n'as pû être ſurmonté d'aucun autre pouvoir? O doux regards! vous m'êtes cherement vendus. Mais s'il ſe tourmente d'un côté, Sylvie n'a pas moins de paſſion, quoi qu'elle la diſſimule.

Toutes fois elle eſt autre que celle de ſon Amoureux : car encore qu'elle ne refuſât jamais de verſer ſon propre ſang pour lui : ſi eſt-ce pourtant qu'elle mourroit plûtôt de mille morts, que d'offenſer en effet ſon honneur, qu'elle noirciſſoit en aparence. Lyſis cependant la voyoit tous les jours, & leurs regards ſe confondoient, & ſe méloient dans leurs ames. Enfin ce Cavalier ne pouvant plus ſuporter tant de paſſion, ſe delibere de lui écrire : La teneur de la lettre étoit telle.

SI vous aviez auſſi bien connoiſſance de ma douleur comme vôtre beauté eſt reconnuë en mon ame, pour la premiere de toutes les autres beautez du monde, je ſuis aſſeuré, belle Sylvie, que vôtre cœur de rocher ſeroit touché de quelque pitié en mon endroit : mais mon malheur eſt ſi grand que vous vous figurez, que mes recherches ſont feintes, & que mon amour eſt ſujet au changement. Banniſſez, je vous ſuplie, cette folle croyance de vôtre belle ame, & prenez deſormais compaſſion de celui à qui la Parque avancera bien-tôt la trame de ſes jours, ſi vous ne lui octroyez ce que ſa foi & ſa perſeverance merite. I'attens avec impatience l'arreſt de ma vie, ou celui de ma mort, par la réponſe que vôtre courtoiſie ne peut juſtement denier. puis que par elle vous ſerez delivrée de mon importunité ou par la gloire que je recevrai, ou par la fin de ma vie.

Cette lettre ayant été fermée, il la conſigna entre les mains de ce Juge, que Lyſis avoit gagné pour lui ſervir de truchement. Cét homme de juſtice, ingrat s'il en fut jamais, homme qui tenoit tout ſon bien & tout ſon honneur de la maiſon du genereux Liſandre, mari de Sylvie, s'étant rendu le corratier de ſes amours, rendit la lettre à cette Dame. Aprés l'avoir leuë, elle ne ſçait ſi elle y devoit

répondre, ou bien n'y pas répondre. D'un côté, elle ſe repreſentoit que ſi elle répondoit à ſa lettre, ce ſeroit rendre trop content Lyſis, qu'elle vouloit tenir en attente. D'autre part, la bienveillance qu'elle lui porte ne permet pas qu'elle ne ſoulage ſon mal pour le moins par un eſprit menteur. Auſſi balançant entre deux extrémitez, elle ſe reſolut à faire une réponſe autant irreſoluë que ſon ame. Quelqu'un penſera peut être que ces deux lettres ſont de mon invention : mais il faut qu'il croye autrement. Toutes les lettres qu'on écrit à la Cour ſe voyent, tant la vanité des Courtiſans eſt grande. Je les ay récouvrées d'un de mes amis, qui en a fait un fidelle ramas de pluſieurs autres, & qui a été curieux de ſçavoir le nom des perſonnes qui les ont écrites. Cette réponſe étoit donc telle.

Si les hommes de ce ſiecle étoient auſſi fidelles en effets qu'ils ſe font en aparence, j'aurois occaſion de vivre heureuſe, & contente, aſſeurée d'avoir fait acquiſition d'un ſi digne Cavalier. Mais les exemples de leur inconſtance ſont ſi communs, que je ſuis plûtot tournée à forcer ma volonté & mon inclination, qu'à contenter vôtre deſir. Quand vous m'aurez rendu des preuves de vôtre fidelité, je me reſoudrai à ce que je dois faire. Peut-être qu'alors cette perſeverance me fera reconnoitre vôtre merite.

Si Lyſis eut ſujet de ſe plaindre aprés en avoir fait entierement la lecture, je le laiſſe imaginer à ceux qui ne vivent que de l'eſpoir de l'accompliſſement de leurs deſirs inſenſez. Helas ! Madame, diſoit-il, tout ſeul retiré dans ſa chambre, quelles marques d'infidelité avez-vous reconnus pour differer ſi longuement la recompenſe que mon amour extréme a meritée ? Voulez vous que j'écri-

ve de mon propre ſang la promeſſe que j'ay fait de n'aimer autre que vous ? Il n'y a veine en tout mon corps que je n'épuiſe pour ce ſujet. Helas ! ſi vous tardez plus long-tems à me ſecourir, vous perdrez le plus fidel des mortels. Pleût à Dieu ! que vous puſſiez auſſi bien voir le fond de mon cœur, comme je reſſens la bleſſure que vos beaux yeux y ont faite, vous me jugeriez auſſi-tôt digne de vos bonnes graces. Tandis que Lyſis ſe tourmente, & accuſe ſon cruel deſtin, & ſa mauvaiſe fortune, ſa Maitreſſe a bien de la peine à ſurmonter d'autre part les aſſauts que tant de rares dons du Ciel livrent contre ſon honneur, aſſiſtez de l'inclination qu'elle a d'aimer Lyſis. Toutesfois elle demeure toûjours ferme comme un rocher au milieu des vagues pour ce regard : bien qu'en aparence il n'y ait nul qui ne croye qu'il n'y a entre eux d'autres plus étroits liens. Car elle permet à Lyſis de la voir ſans ſe ſoucier qu'on en parle, pourveu que ſa conſcience la defende. Et particulierement ce fut en un jardin qui eſt à l'un des fauxbourgs de la ville. Ce lieu fut le témoin des plaintes que Lyſis fit à ſa Maitreſſe capables d'arrêter la courſe du Soleil : mais il n'en retire pourtant que de ſimples baiſers, & de ſemblables faveurs qui ne font qu'aigrir le mal de l'amour, au lieu de le ſoulager. Tandis qu'ils continuent à ſe voir dans ce Paradis, pluſieurs qui croyent les actions des hommes autres qu'elles ne ſont, y prennent garde, & en font un mauvais jugement. Lyſis, qui comme nous avons déja dit, avoit beaucoup d'envieux de ſa gloire, ne peut pas ſi ſecretement pourſuivre l'accompliſſement de cette amour, que ceux qui veillent ſur ſes actions ne découvrent quelque fumée de ſon ardeur. Ils en

parlent ſourdement, & beaucoup de ceux qui ont plus de pouvoir à la Cour, & plus de faveur de leur Prince en donnent ſecretement des avis à Liſandre. Ce Seigneur eſt neanmoins ſi aſſeuré de la fidelité de ſon épouſe, qu'il a reconnuë en d'autres occaſions, qu'il croit que ce ſont des impoſtures. Et puis il s'aſſeure que Lyſis l'aimoit trop, pour lui tramer un tel dés-honneur. Toutesfois pour ôter tout ſujet aux hommes de parler de lui, il prend un jour ſa femme, & ſe retire en une ſienne maiſon, qu'il a non gueres éloignée de la ville. Qui pourra dignement exprimer la douleur de ces deux Amans, lors qu'une abſence les priva du plaiſir de ſe voir? Lyſis ſe plaint & ſouſpire, & dit en lui-meme qu'il falloit bien que ſon cœur fût une roche dure, lors que ſa Maitreſſe le quitta, puis qu'il ne mourut point à ce départ. Il ne repoſe ni jour ni nuit. Le ſouvenir de ſes lieſſes paſſées l'importune inceſſamment, & ne lui donne point de treve. Lors que le Soleil ſe leve, il ſouhaite la nuit, & deſire la clarté du jour durant des tenebres. Sylvie qui ſent un pareil deplaiſir, accuſe cependant la cruauté de ſon mari, & maudit la rigueur de la loi, qui aſſujettit les femmes aux loix des hommes. Lors que ſon amitié lui repreſente la beauté, la courtoiſie, & la valeur de ſon Lyſis, elle dit que l'amour lui avoit fait goûter tant de fruits delicieux, non pour la pitié qu'il eût de ſa ſouffrance, mais pour la traiter plus cruellement, par la memoire d'une ſi grande perte. Enfin leur étant interdit de ſe voir, ils ſe viſitent par lettres, qu'ils donnent à de fidelles Meſſagers, attendant que la fortune leur donne le moyen de reprendre les arremens de leurs plaiſirs. Ils ne tarderent guere d'accomplir leurs violens deſirs. Un voyage que Lyſandre fit leur en ouvrit

le chemin. Ce Seigneur avoit des affaires hors de la Province, où il faisoit pour lors sa demeure. Pour les terminer, il s'y achemine au grand contentement de Sylvie, qui neanmoins contrefaisoit la dolente à son départ, & le sommoit de venir le plûtôt qu'il lui seroit possible, tandis que dans son ame elle prioit Dieu, que son voyage fût aussi long que celui d'Ulisse. Sitôt qu'il fut parti, Sylvie ne manque pas d'en avertir Lysis, & de lui faire sçavoir qu'il la vienne voir le plûtôt qu'il pourra. Lysis qui mouroit d'amour & d'absence, baise cent fois le Messager qui lui aporte de si bonnes nouvelles. Lors qu'il arrive au Château, où sa Belle fait sa demeure, ceux qui ont la charge de le recevoir & en qui Sylvie a deposé le plus secret des affaires l'introduisent à sa chambre. Ils se baisent & s'embrassent étroitement à cette nouvelle veuë. Leurs ames comblées de plaisirs se mélent par leur bouche & peu s'en faut qu'elles ne quittent la demeure de leurs corps. Toutesfois Lysis ne peut recueillir le fruit qu'il desire, car l'honneur ne laisse pas d'être toûjours le rempart qui défend toutes ses attaques. Merveille la plus grande qui se lira jamais, qu'une Dame parmi tant de bien-vueillance n'ait jamais succombé à tant de violens assauts. Toutesfois excepté le dernier point, il possede toutes les plus douces fleurs du jardin des Amours. Mais que ces roses produiront d'épines? Aprés que Lysis a demeuré deux ou trois jours en cette douce vie, il prend congé de Sylvie pour retourner à la Cour, avec promesse de la revoir bien souvent. Mais son cruel destin qui veut bien-tôt trancher le fil de ses jours, lui suscite une grande querelle. Sa valeur, sa beauté, son courage lui avoient acquis, & comme nous avons déja dit, les bonnes graces du premier Prince du sang, qui

n'étoit pas de trop bonne intelligence avec le Roy. Ceux qui gouvernoient ſa Majeſté & qui redoutoient l'épée de Lyſis, entretenoient tous les jours nôtre Monarque de l'ambition de ce Cavalier & lui donnoient à entendre qu'il étoit cauſe du mauvais ménage, qui étoit déja ci devant entre lui, & le Prince. Que ſa Majeſté y devoit pourvoir de bonne heure, autrement que ſon inſolence monteroit à telle extrémité, qu'elle pourroit attenter à des choſes de plus grande importance. Le Roy, encore qu'il eût aſſez de ſujet de ſe défier, voyant tant de partis contraires à ſa Cour, ne vouloit pas neanmoins traiter indignement Lyſis. Bien qu'on lui donnât de mauvaiſes impreſſions, toutesfois ſa douceur accoutumée ne pouvoit ſe reſoudre à la perte d'un ſi brave Cavalier. Ces mignons n'eurent pas toutes ces conſiderations, mais dés l'heure-même ils conjurerent de lui ôter la vie, de ſorte qu'un ſoir comme Lyſis ſe retiroit, ſept ou huit mauvais garçons l'attaquerent. Toutesfois il ſe defendit ſi bien, qu'avec l'aſſiſtance qu'il receut d'un valeureux Mareſchal de camp, quatre demeurerent ſur la place, & les autres gagnerent au pied. Lors que ſes adverſaires virent qu'il n'y avoit moyen de le faire mourir de vive force, ils eurent recours à d'autres artifices. Ils ſçavoient déja ſes amours de ſorte qu'ils firent tant de faux raports, & donnerent tant de ſiniſtres impreſſions à ſa Majeſté, qu'à leur importunité elle proceda contre Lyſis de la ſorte que nous l'allons écrire.

Tandis qu'on ne parle à la Cour que de querelles, & de diſſentions, & que le Monſtre à tant de teſtes qui paroit bien-tôt aprés, ſe forme, Lyſandre arrive de ſon voyage Sylvie le reçoit à l'accoutumée avec mille careſſes. Aprés avoir ſejourné quelques jours à

ſa

sa maison, il va à la Cour : Comme il saluë sa Majesté elle qui étoit déja induite à rendre un mauvais office à Lysis, vit Lysandre de mauvais œil, & le tirant à part lui tint ce langage.

Infame que tu es, est-il possible, qu'étant issu de si noble extraction, tu souffre la honte de ta maison ? Juge en quelle estime je peux avoir ton courage, qui n'ose témoigner le juste ressentiment qu'on doit avoir d'un tel affront. Pendant que tu est absent, Lysis souille ta couche, & tu le sçais, & tu l'endure. Va & ne te presente jamais devant ma face que tu n'ayes vengé une telle injure. Mes yeux ne sçauroient voir un homme qui est la fable & la risée de ma Cour.

Lysandre fut bien étonné de ces paroles. Il ressemble à celui qui est comme perclus lors que la foudre qui tombe à ses pieds, tuë quelque personne qui étoit proche de lui, qu'il brise un grand arbre contre lequel il s'apuyoit : il demeure de même tout confus, & ne peut repondre un seul mot. La honte qu'il vient de recevoir de son Prince, le touche si vivement, que lors qu'il a repris ses sens égarez, il part tout morne, & tout pensif, & va vers sa maison pour y executer une cruelle resolution. Il y caresse plus que d'ordinaire sa femme, afin qu'elle n'entre point en quelque défiance. Cependant il recouvre un poison le plus violent qui se puisse trouver, l'ayant detrempé dans un verre avec de l'eau il va trouver sa femme qui se reposoit encore dans sa chambre. Il commanda aux domestiques qui y étoient d'en sortir. Lors qu'il s'y voit seul il ferme la porte, & ouvrant les vitres, il éveille sa femme, aprés il met un écritoire & du papier sur la table & tenant de la main gauche le poison, & de la main droite un poignard tout nud, il lui tient ce discours. *Encore*, dit-il, *que ton impudicité*

me deut forcer à n'avoir aucune compassion de toy neanmoins je te veux montrer que je suis plus soigneux de ta conversion que tu n'es de mon honneur, ni du tien. Fais election de l'une de ces trois choses, d'avaller ce poison ou de mourir par ce fer, ou bien d'écrire tout presentement à Lysis, que je suis absent & que tu le conjure pour l'amour qu'il te porte de te venir voir.

Jamais la belle Cypris ne fut plus honteuse lors que son mari l'exposa toute nuë avec Mars son amoureux, aux yeux des immortels. Mais les extrêmitez où elle se voit reduite de mourir, ou de trahir celui qu'elle ayme à la verité, & qui neanmoins ne se peut vanter d'avoir receu d'elle que des privautez plus étroites en aparence qu'en effet, la rendoient bien plus confuse. D'un côté l'image de la mort, qui est communement plus horrible au sexe feminin qu'aux hommes, s'offre devant ses yeux, & d'autre côté elle voit bien que si elle écrit la lettre, Lysis ne peut échaper de mourir. Helas! Monsieur, dit enfin cette dolente, d'où vous peut venir un si cruel dessein, de donner la mort à l'innocence! Avez-vous jamais reconnu en moi tant d'impudicité, que vous me reduisiez à un tel precipice? Voulez vous que j'écrive à Lysis une chose qui n'est pas, & qui ne sera jamais, & que j'avouë un crime que je n'ay point commis? Que je meure plûtôt de vôtre main, ou que j'avale ce cruel brevage. Je vois bien, répond Lysandre, que vous tâchez à me tromper encore par vos belles paroles: Mais par le Dieu vivant, vous boirez tout presentemẽt ce poison, où vous mourrez de ma main, si vous n'aimez mieux écrire ce que je desire. Achevant ces mots, il lui porte la dague prés de son sein, & fait semblant de la vouloir plonger dedans. Helas! Monsieur, poursuit-elle, je vous crie

merci. Attendez & je feray ce que vous voudrez. Depéchez-vous, dit le mari, autrement vous mourrez. Sylvie étoit déja morte de la frayeur qu'elle avoit de mourir, prend la plume & le papier, & puis écrit ces paroles que son mari lui dicte.

Si vous m'aimez, mon cher Lysis, comme vous m'en avez toûjours donné des preuves, vous ne manquerez point de venir demain consoler une amante affligée, qui meurt de desir de vous voir. L'absence de Lysandre vous y doit semondre. Il ne reviendra point de quelques jours. Je vous attens avec autant d'impatience, que vous possedez de merite: Bon jour ma chere vie, ne differés point nôtre contentement.

Je m'étonne que cette passionnée ne mourut de regret en écrivant cette lettre, & comme elle eut le pouvoir de l'achever. Les larmes qui tomboient dessus, & les soûpirs qu'elle tiroit à peine de son estomach, rendoient assez de témoignage de la douleur qu'elle en ressentoit. Quand elle fut écrite, Lysandre la prend, & puis la baille à un jeune garçon, qu'il avoit instruit à joüer son personnage. Le laquai part, & trouve Lysis qui joyeux de recevoir des nouvelles de sa Maitresse, que l'arrivée de Lysandre lui defendoit de voir, & croyant enfin de recevoir d'elle aprés tant de faveurs ordinaires, ce que tous les Amoureux recherchent avec tant de passion, se dispose à l'instant de partir accompagné de ce messager. Il se mit en chemin, & fait tant qu'il arrive prés du Château de Lysandre. Ha mal-heureux, tu cours trop volontairement à la fin de tes jours. Rerourne au lieu d'où tu es parti. Ta valeur qui jusques ici n'a trouvé rien d'invincible, sera contrainte de succomber au piege que l'on te tend Ainsi parloit un bon Ange, dit-on, à l'oreille de Lysis, lors qu'il y étoit prét

d'entrer dans ce Château, lui qui n'avoit jamais veu la peur, que sur le front de ses ennemis, commença d'entrer en quelque aprehension, de sorte qu'une fois il s'arrêta tout court à la porte. Allons Monsieur, disoit celui qui le menoit, Madame recevra un extréme contentement, lors qu'elle sçaura vôtre venuë. Mon ami, répõdit Lysis, je ne sçay ce qui j'ay, quelque chose me dit que je differe de la voir à une autre jour. Je me doute de quelque trahison. Comment Monsieur, repart l'autre, il semble que vous ayez peur? allons seulement en asseurance. Qu'il soit dit que j'aye eu peur, dit Lysis, plûtôt souffriroi-je mille morts, avant qu'on eût cette opinion de moy. Ce disant, il pousse son cheval, & entre dans la cour du Château. Si-tôt qu'il y fut entré ceux qui avoient de coutume de l'y recevoir, lui viennent à l'encontre. L'un lui prend son cheval, l'autre son manteau, l'autre son épée. Je ne sçai pas comme il la quitta. S'il l'eût euë il eût bien vengé sa mort d'autre façon qu'il ne fit. C'étoit en la saison de Juillet, lors que les chaleurs sont plus violentes. Il monte vers la chambre de sa Maîtresse, comme il avoit de coûtume. Si-tôt qu'elle le vit, elle jetta un haut cri, & tomba sur son lit pâmée. Lui étonné de cette avanture, veut s'aprocher pour lui demander le sujet de son mal, mais à l'instant il se voit environné d'une douzaine d'hommes armez de pistolets, d'épées nuës, & de halebardes. Lysandre est parmi eux, qui lui crie. Cét maintenant que tu recevras le salaire de la honte que tu as faite à ma maison. Ce disant, il lache un pistolet & lui perce un bras. Les autres le chargent avec leurs halebardes, & avec leurs épées. Qui a veu quelquefois un puissant sanglier environné de dogues, & de veneurs, ou quelque taureau indomté à qui l'on met les chiens

à la queuë dans quelque parc, ſi de fortune les barrieres viennent à ſe rompre, ce puiſſant animal ſe lance ſur la foule du peuple, & en prend un, & puis un autre avec ſes cornes, & écarte tout le monde. Qu'il s'imagine de voir le valeureux Lyſis, qui avec un eſcabeau qu'il tient en main, donne ſi rudement ſur la tête de l'un de ſes adverſaires qu'il en fait ſortir la cervelle. Il en aſſomme encore deux autres, mais que peut il faire contre tant de gens, & ainſi deſarmé qu'il eſt? Son corps percé comme un crible verſe un grand ruiſſeau de ſang. Enfin il ſe jette ſur Lyſandre, & bien que par derniere on lui baille cent coups de poignards, il le prend, & le ſouleve, prêt à le jetter du haut en bas d'une fenêtre ſi tous les autres enſemble en ſe jettant ſur lui, ne l'en euſſent empêché. Il les écarte encore à coups de points, & neanmoins il ſe ſent toûjours percer de part en part. Voyant qu'il ne pouvoit échaper la mort, il s'aproche de la fenêtre, puis tout ſanglant qu'il eſt, il ſaute legerement en bas. Mais, ô mal-heur! il portoit un accoutrement découpé, qui eſt arrêté, par le fer d'un treilliis. Ses adverſaires le voyant ainſi emporté comme un Abſalon, lui donnent tant de coups d'alebardes, qu'à la fin ils privent le monde du plus grand courage, & de la plus grande valeur du ſiecle. O valeureux Lyſis! que je plains d'injuſtice de ton ſort. Tu devois mourir à la tête de quelque armée, pour la Foy, pour ton Roy, & pour ta Patrie. Le bruit de cette mort pitoyable fut bien tôt épanduë par toute la France. Les uns blâmoient la cruauté de Lyſandre, les autres loüoient ſon juſte reſſentiment. Sa mort a été neanmoins depuis cher venduë. Elle en a attiré plûſieurs autres, & en attire tous les jours Son corps eſt rendu à ſes parens, qui l'inhument au ſepulchre

de ſes Anceſtres. Ils veulent pourſuivre par les voyes de la Juſtice Lyſandre : Mais ſa Majeſté lui donne ſa remiſſion qu'il fait enteriner. Tandis que ſes parens & ſes amis le pleurent, ceux qui le redoutoient à la Cour, en font des feux de joye. L'on dit qu'à l'heure qu'on l'aſſaſſinoit, une grande Dame qui l'aimoit fut éveillée par la viſion qu'elle eut de ſa mort. L'on en fit des vers ſur ce ſujet, qui ſont aſſez communs, & aſſés paſſables pour le tems d'alors. Je les inſere ici, parce qu'il eſt à propos, pour aprendre à beaucoup qui les aproprient à feu Monſieur de Guiſe, qu'ils ſe trompent grandement.

L'eſprit de Lyſis parlant à Flore.

STANCES.

SUr le point que la nuit plia ſon noir manteau,
Pour faire place au jour, r'apelle ſes lumieres,
Et qu'un profond ſommeil arroſe de ſon eau,
Charmes de nos ennuis les humides paupieres,
J'entens prés de mon lit une dolente voix,
Elle eſtoit à la voix de mon Lyſis pareille.
Ie ſens des bras plus froids que marbre mille fois,
Dont l'un en me pouſſant, l'autre en ſurſaut m'éveille,
Un jeune homme couvert de playes, & de ſang,
Se proſterne à mes pieds, ma poitrine me glace,
Mon cœur ſaiſi d'effroid, pantale dans mon flanc,
Et à ce triſte objet je tombe ſur ma face.
Madame dit-il alors, aſſeurez vôtre peur,
Ie ſuis vôtre Lyſis, qui devant que deſcendre,
Dans le val tenebreux de l'infernale horreur,
Ce funebre devoir je vous ſuis venu rendre.
Ie reconnois ſa voix en ouvrant mes deux yeux,

Ie reconnois maints traits de sa beauté premiere,
Lysis, dis-je, pleurant, quelle fureur des Dieux,
T'a fait si-tôt quitter nôtre belle lumiere ?
Les Dieux ne sont Auteurs du massacre inhumain,
Cruel ennemi par une fausse lettre,
Dans sa propre maison l'a commis de sa main,
Avec plusieurs bourreaux compagnons de leur Maître.
Quoi tant de riches dons dont le Ciel t'honnoroit,
Ta force, ta valeur, ta grace sans seconde :
Et tant d'exploits guerriers que la France admiroit,
Ne te devoient-ils pas rendre ami à tout le monde ?
Flore vous-vous trompez l'éclat de ma vertu,
Est l'unique venin, qui m'a privé de vie :
C'est le foudre cruel dont je suis abbatu,
Le rocher de ma nef, l'abbatu de l'envie.
Ceux qu'on voit à la Cour le premier rang tenir,
Redomont de piaffe, & glace de courage,
Ne pouvans de mon los le renom soutenir,
Ont achevé ma mort pour assouvir leur rage.
O detestables mœurs ! ô siecle rigoureux!
Force de trahison école d'injustice.
Des siecles le dernier, & le plus mal-heureux,
Tu éteins la vertu pour allumer le vice.
Lysis mon bien, mon tout, mille & mille trépas,
Me feront chaque jour voir d'Acheron la ruine,
Si par tant de mal-heur ton ombre soit là bas.
La gloire de tes faits restera toûjours vive.
I'eusse bien desiré mourir au lit d'honneur,
Mettant un camp en deroute, ou forçant une place :
Mais ce qui plus helas ! augmente ma douleur,
C'est que mourant, je perds les raiz de vôtre face
Le genre de ma mort témoigne ta valeur,
Et de tes ennemis la cruauté infame :
Tant qu'en moi restera de vie & de chaleur,

Toûjours mon cher Lysis, tu recevras en mon ame.
Toûjours je garderai dessous l'obscur tombeau,
Ta grace, ta vertu dedans mon ame empreinte:
Et le Lethe oublieux m'abreuvant de son eau,
Ne fera que j'oublie une amitié si sainte.
L'excessive douleur ne me permettra pas
De survivre aprés toy, les maux qu'amour me livre,
Sont beaucoup plus cruels, que le cruel trepas.
Tu m'emporte le cœur sans qui l'on ne peut vivre,
Quiconque veut guerir, est ja sain à demi.
Madame au moins tenez vôtre douleur couverte,
Que si vous ne pouvez oublier vôtre ami.
Songez au bien passé, & non pas à la perte;
Puis que la vertu seule en aimant je poursuis.
Peut me chaut que chacun fondre en larmes me voye,
Me souvenir de l'un, de l'autre je ne puis.
Le dueil entre en nos cœurs plus avant que la joye,
Adieu Madame, adieu, le Messager des Dieux,
Pour passer le noir fleuve incessamment m'apelle,
Adieu beaux yeux plus clairs que les flammes des Cieux
D'un éternel adieu, adieu Flore la belle.
Lors je saute du lit pour sa fuite arrêter,
Mais pensant l'embrasser rien que vent je n'embrasse
Adieu mon cher Lysis l'eternel Iupiter.
Guerdonnant tes vertus, te reçoive en sa grace.

C'est la fin tragique du brave Lysis, de qui la valeur étoit incomparable, jamais le Ciel ne mit dans un corps tant de beauté, de grace & d'adresse, ni un courage si franc & si genereux. Si ce cruel mal-heur ne l'eût si-tôt ravi d'entre les mortels, la France se pourroit maintenant vanter d'avoir un Mars aussi bien que la Thrace. Les Lauriers, & les Palme puissent naitre sur sa tombe.

De la cruauté d'une Femme exercée sur son Mary, de sa fin mal heureuse, & de celle de son Amoureux.

HISTOIRE XVII.

EST-il douceur au monde qui soit comparable au contentement que reçoit un amoureux, lors qu'il possede le bien pour qui il a versé tant de larmes ? Mais y a-t'il martire égal à la crainte ou soupçon, & au mal tel que donne cette fureur, que l'on nomme jalousie ? Les dedains, les rigueurs, les refus, & enfin toutes les peines de l'amour sont agreables, puis qu'on se console de l'espoir de la joüissance. Au contraire si cette peste d'Enfer gagne une fois nôtre ame, l'allegresse est pour jamais bannie, quelque plaisir qui arrive. Et de là sortent puis aprés les défiances, & les cruelles resolutions dont les effets sanglans rempliſſent les theatres de meurtre & d'infamie. L'histoire que je me prepare de vous raconter, témoigne que mon dire est veritable. Elle est si bien arrivée en nôtre siecle que mille & mille personnes la sçavent peut-être mieux que moy. Or quoi qu'elle soit si connuë, je ne laisserai pas de l'écrire en cette sorte.

Les orages qui avoient battu continuellement la France l'espace de tant d'années cesserent, lors que Henri le Grand, de qui les mal-heurs ont elevé la gloire au plus haut trône de la vertu, venoit de recevoir de son peuple de Paris autant de témoignages de fidelité, qu'il avoit receu de marques de rebellion, quand un zele inconsideré que les boute-feux allumoient en l'ame de toutes sortes de personnes emportoit même une infinité de gens

de bien à la felonnie. Aprés, dis-je tant de confuſion que les guerres civiles avoient cauſées, il y avoit en la premiere des Citez de l'Europe, un homme que je veux nommer Corneille. Il épouſa une des plus belles femmes que la nature ait jamais produite. Un Peintre induſtrieux qui voudroit repreſenter par plaiſir quelque rare beauté, ne ſçauroit en tirer une plus excellente. Ses cheveux étoient blonds, crépez, & plus luiſans que fin or. Sa face étoit d'une couleur mélée de lis & de roſes, & ſon front étoit une large table d'yvoire bien poli. Sous deux arcs d'hebene on voyoit deux yeux noirs, mais plûtôt deux clairs Soleils, doux à les voir, & avares de leurs regards. Il ſembloit que l'Amour voloit tout à l'entour, & que là vuidant toute ſa trouſſe, il en déroboit viſiblement tous les cœurs. Enfin elle étoit ſi belle, que l'envie même n'eût ſceu qu'y repondre. Son nom étoit Calamite. Corneille s'eſtimoit le plus heureux & le plus content homme du monde, en la poſſeſſion d'une ſi rare choſe. Il n'avoit pas trop de moyens lors qu'il l'épouſa, mais il fut ſi heureux dés la premiere année de ſon mariage, qu'ayant rempli pluſieurs magazains de pieces de vin, il y gagna en une grande cherté qui ſurvint, une notable ſomme d'argent, & puis il ſceut ſi bien augmenter ſon lucre, que dans deux ans il ſe trouva riche de cent mille écus. Se voyant ainſi à ſon aiſe, il quitta le train de la marchandiſe, & ſe mit à vivre en Bourgeois de ſes rentes & des commoditez que la fortune lui avoit données. Calamite qui avoit de la vanité, comme ont ordinairement toutes les belles femmes, fut celle qui le fit reſoudre à paſſer ſes jours, ſans avoir autre ſouci que de faire bonne chere, puis qu'ils en avoient le moyen. Cependant elle commença à lever

le front & à s'habiller plus pompeusement que de coûtume. Ce n'étoient que perles & que brillant qui paroient sa gorge & ses cheveux. Ses robes étoient d'une Princesse, & tant d'orgueil aux habits, joint à tant de beauté attiroient les yeux de plusieurs personnes, de qui elle captivoit insensiblement les ames. Il y eut plusieurs grands de la Cour qui étans abrevez du bruit de ses perfections, se sentoient arracher le cœur par cette Calamite, de même que le fer est attiré par la Pierre d'Aimant. Mais parmi tant d'Amoureux qui soupiroient pour elle, il n'y en eut pas un qui se pût vanter d'avoir receu quelque faveur extraordinaire.

Tandis que cette bourgeoise a la reputation d'être la plus belle de toutes les plus rares beautez de la ville, & qu'elle n'a d'autre contentement que de plaire aux yeux de son mari, sans se soucier des plaintes, ni des larmes de ceux qui perdent inutilement le tems à gagner ses bonnes graces, un jeune homme de Gascogne viut à Paris, afin de poursuivre quelques affaires au Conseil. Sa fortune, ou plûtôt son malheur le fait loger auprés du logis de Calamtie, & le rend aussi-tôt épris de ses perfections. Il se nommoit Cilandre homme âgé de vingt-deux à vingt-trois ans. Soudain qu'il aperceut ce beau visage qui n'avoit point de pareil en toute cette grande & peuplée Cité, l'Archer qui a des ailes commença à le brûler, & accroitre de jour en jour son feu. Il quitte bien-tôt toutes les affaires, & n'a d'autre soin que de pêser à la gueriſon de son mal. La veuë de celle qui l'a blessé, lui est neanmoins si chere qu'il ne cesse de la contempler par tous les lieux où il a le plaisir de la regarder. Mais en la considerant il s'aveugle en la lumiere de ses beaux yeux, & sa blessure s'ouvre, & s'envenime d'au-

tant plus qu'il jette ſur elle ſes regards qui demandent merci. Calamite n'y prenoit pas garde au commencement, ou ſi elle s'en apercevoit elle n'en faiſoit non plus de conte, que de tant d'autres, qui lui étoient tous indifferens. Or un jour comme elle oyoit la grand Meſſe en ſa paroiſſe, Cilandre s'alla agenoüiller devant elle, & au lieu de prier Dieu, il ſe mit à jetter ſes regards languiſſans & mourans, capables d'amollir les rochers, ſur cette Beauté qui étoit compoſée d'une matiere plus fragile & plus molle. Elle qui vit un jeune homme qui avoit des cheveux friſez & dorez, des yeux noirs & brillans, & des joües qui ne faiſoient que commencer à pouſſer un premier bouton & qui étoient pareilles à la couleur de la roſe qui ſort du bouton, & qui croît avec le Soleil levant, & au reſte fort bien vêtu, prit plaiſir, contre ſa coûtume à le conſiderer reciproquement, & au même inſtant le rempart de ſon ame gardé ſi longuement pour ſon bon mari, ſentit une cruelle brêche. Elle n'en fit pourtant gueres de ſemblant, & toutesfois elle ne ſceut ſi bien ſe contenir, que Cilandre ne l'eût en ſes yeux de la bien-veüillance. Si-tôt qu'elle fut à ſon logis, au lieu de ſes occupations ordinaires, les penſées & les deſirs viennent troubler l'aiſe de ſa vie. Si elle veille, l'amour lui repreſente la beauté, & la bonne grace de ce jeune homme; & ſi elle dort, les ſonges images vaines des choſes que l'on a veuë, & que l'on ſouhaite, ne lui figuroient pas moins le ſujet de ſa paſſion. Elle s'éforça au commencement d'y reſiſter, mais tout cét effort étoit trop languiſſant. En telles attaques il faut implorer l'aſſiſtance d'en-haut, qui ne refuſe jamais grace à ceux qui la demandent comme il faut. La plûpart des rigueurs & les reſiſtances des Dames de ce ſiecle, ſont ſui-

vies de leur consentement, quelque excuse qu'elles puissent alleguer, en rejettant la coulpe sur l'Amour ou sur le destin. Quoique ce soit, Calamite commence d'ouvrir son cœur aux tentations, & ne se souvient plus de la promesse solemnelle qu'elle à faite en un Sacrement à qui l'Apôtre donne le surnom de grand. Or comme elle réve sur sa passion, elle ouvre un jour une fenêtre de sa chambre, & aperçoit Cilandre en une maison prochaine à une autre fenêtre. Si-tôt que ce jeune homme la déconvre, & qu'il voit qu'elle prend plaisir de le regarder, il lui fait une grande reverence: & elle lui rend un pareil honneur, & en lui jettant des regards capables de faire à même tems mourir & revivre, elle referme sa fenêtre. Ce fut alors que l'amour qui ne commençoit que naitre dans l'ame de Cilandre s'épandit par toutes ses moüelles: ce fut alors que mille pensers amis & ennemis le flaterent, & l'agiterent. Les uns en lui representant cét objet si aimable, enivroient son ame du contentement qu'il venoit de recevoir de ses divins regards. Et les autres le faisant songer à une perte qui l'avoit privé de son bon heur, aussi soudain qu'un éclair, il étoit contraint de soupirer & de tenir ce langage. *Où fuyez-vous* (disoit-il) *doux sujet de mes veux. Pourquoi me cachez-vous cette agreable lumiere, dont la privation me rend tout couvert de tenebres, & tout rempli de souci? Ne voyez-vous pas que je suis moi même un vrai souci qui ne fait que mourir & que languir, si vous qui êtes mon seul Soleil, ni daignez l'entretenir de vos rayons. Ie me ferme à toute autre clairté, & ma paupiere ne scaurois suporter la veuë d'un autre Astre.* Si je vouloit reciter toutes les paroles & toutes les plaintes que faisoit Cilandre, il me faudroit resoudre à faire un discours aussi long que ces livres

d'Amour, qui parent la boutique des Libraires du Palais, & dont le Galimatia perpetuel fait donner le plus ſouvent des penſions à ſes Auteurs par la recommandation des perſonnes qui priſent ce que l'on n'entend pas, pendant que les beaux eſprits qui peuvent arracher des mains des Parques, & de l'éternel oubli le nom de ceux que la nature a élevez au deſſus des autres, ſont miſerablement reculez. Mais pour reprendre le fil de nôtre Hiſtoire, je dis qu'aprés que nos amoureux ſe furent pluſieurs jours entretenus avec des regards mutuels, & que Cilandre eut reconnu que Calamite le voyoit de bon œil, il s'ahardit de lui écrire cette lettre, que j'inſere ici mot à mot, ſuivant que je l'ay recouvrée.

Ie ne doute point que vous ne blâmiez ma temerité, & que vous ne me jugiez digne de châtiment, ſi-tôt que vous recevrez cette lettre. Toutesfois ſi vous regardez aux perfections dont vous êtes accomplie : j'eſpere Madame, que vous excuſerez mon crime, & avoüerez qu'il eſt impoſſible de vous voir ſans vous aimer. Le doux eſpoir qui me conſole en mon martire, eſt que je me promets que vôtre beau jugement loüera plûtôt mon election qu'il ne condamnera ma paſſion, & me fait avoir recours à vôtre grace, ſans laquelle il m'eſt autant poſſible de vivre qu'il eſt aiſé de conſerver ſa liberté devant la plus belle choſe du monde. Ma mort, & ma vie ne dependent que de vous.

Cilandre eut moyen de faire tenir cette lettre à ſa maîtreſſe, par le moyen de ſon Hôteſſe, à qui il avoit déja découvert ſa paſſion, & laquelle comme voiſine, connoiſſoit non ſeulement Calamite, mais parloit ſouvent à elle familierement. Cette belle bourgeoiſe ſe rendoit au commencement difficile aux aſſauts de cét Amoureux, afin de l'allumer davantage

de ſon amour, & cependant elle même brûloit toute dans ſon ame. Enfin aprés beaucoup de meſſages & de paroles que les bornes de mon Hiſtoire ne ſçauroient contenir, les deux Amans ſe voyent, & cueillent les fruits de leurs deſirs. Ces fruits leur ſont au commencement ſi delicieux, que pour eux ils ne ſe ſoucient deſormais de la gloire du Ciel, qu'ils jugent être moindre que leurs folies. Maiscomme telles douceurs ne ſont jamais ſans amertume, tandis qu'ils ſe perdent en leurs folies, Corneille prend garde aux privautez que ſa femme donne à ce jeune homme. Il le trouve ſouvent chez-lui, & neanmoins la liberté de la France, le voiſinage, & la fidelité que ſa femme lui avoit toûjours auparavant gardée, ne le portent pas du tout à la jalouſie. Si eſt-ce qu'aprés avoir longtems ſuporté toutes ces façons de faire, il croit qu'il y va de ſon honneur, que cét homme parle à toutes heures avec ſa femme, qu'il la mene ſous le bras à la promenade, & qu'elle le reçoit avec tant de familiarité. C'eſt pourquoi il lui en fait une petite reprimande, la prêche de bonne renommée, la conjure de vivre d'autre ſorte. Elle qui voit ſon mari prendre injure de l'ombrage contre ſon naturel, ſe met en colere, & en pleurant lui tient ce diſcours : *D'où vous vient*, dit-elle, *ce ſoudain caprice ? M'avez-vous donc en reputation d'une femme debauchée. N'êtes-vous pas vous-même celui qui m'avez toûjours permis de voir toutes ſortes d'honnêtes compagnies, Avez-vous remarqué jamais en moy aucun trait qui vous doive juſtement pouſſer à faire un mauvais jugement de moy ? Ne ſçavez-vous pas que ſi j'euſſe voulu fouler aux pieds mon honneur, j'avais moyen de paſſer mon tems avec telles perſonnes que pour leur grandeur, vous ne m'auriez oſé regarder, tant s'enfaut que tant*

euſſiez uſé d'un tel langage ? Oſtez-je vous ſuplie de vôtre tête ces nouvelles impreſſions & croyez que toutes les privautez que les hommes ont avec moy ſont autant de rempars pour vous en conſerver toûjours ce que la Loy de Dieu ne permet pas que je viole. Ainſi parloit Calamite à ſon mari, qui ne ſceut pour lors que répondre à ſes belles raiſons. Il ſe reſolut de paſſer deſormais le reſte de ſes jours, ſans ſe mettre plus en peine de la maniere de vivre de ſa femme. Auſſi ces Adulteres voguerent quelque mois depuis ſur une mer ſans orage. Si leur impudence n'eût été extreme, jamais ce mari n'eût troublé le calme de leurs folles amours. Mais ils paſſerent tellement les limites de la modeſtie, que dés lors ils le faiſoient à porte ouverte. Tout le monde s'en ſçandaliſoit, & chacun s'étonnoit de la patience d'un ſi bon homme. Tandis que ces dés honnêtes frequentations continuënt, il arrive un jour que Corneille en revenant de la ville entrant dans ſon logis ſurprend Cilandre qui ſuçoit avec ſes levres le miel de la bouche de ſa femme aſſiſe en une chere à la baſſe-cour de ſon logis. Ce fut alors que la jalouſie commença de s'alumer plus que jamais, qu'il entra en un excez de colere. Il s'aprocha de ſa femme, & en preſence de Cilandre lui bailla un grand ſoufflet. Aprés il s'adreſſe à l'adultere, & lui dit qui vuidât promptement de ſa maiſon, & lui défendit, s'il étoit ſage ; de n'y mettre plus de ſa vie le pied. Ceux qui ſe plongent ordinairement dans de pareilles delices, & qui tout à coup en ſont privez jugeront de l'ennui que cette défenſe leur aporta. Elle fut encore plus fâcheuſe à Calamite, laquelle ſe voyant bannie de ſes folles amours, ſe repreſentant à toutes heures le coup qu'elle avoit receu, étoit toute tranſportée de

rage

rage. Ce n'étoient que soûpirs, que larmes, & qu'injures qu'elle vomissoit contre son mary. Doncques disoit-elle, cruel que tu es, as-tu bien le courage, de me traiter avec tant d'indignité? Tu me veux doncques forcer à vivre en Capucine, toi qui m'as ouvert autresfois le chemin de la liberté. N'est-ce pas le vrai moyen de devenir en effet ce que tu es de nom, si j'étois moins soigneuse de la crainte de Dieu, que tu n'es de ton honneur. Plusieurs semblables discours proferoit cette belle & fausse femme, capables de renverser toutes la coulpe sur son mari, s'il n'eût déja reconnu que ses actions étoient plus frauduleuses que celles d'un vieil renard. Aussi il lui coupa court, & lui dit, que si jamais elle parloit ni en bien ni en mal à cét homme, il lui apprendroit le pouvoir qu'il avoit sur elle.

Cependant que ces amoureux n'ont pas la licence de se voir avec tant de privauté qu'auparavant, ils se visitent par lettres & se donnent des assignations où ils se rendent sans être apperceus, quelques épions que le mari mette en campagne. C'est un abus que de s'ingerer de garder des femmes qui ont envie de malfaire. Quand leurs maris auroient autant d'yeux que de cheveux, ils ne sçauroient pourtant eviter leurs trahisons. Calamite trompe si bien tous les aguets de Corneille, qu'elle voit Cilandre, & se mocque de tous ses soins, & de toutes ses veilles : neanmoins elle ne laisse pourtãt pas de se plaindre de cette cõtrainte à son ami, qui prenant l'occasion aux cheveux, & ayant déja pensé au moyen d'executer une sanglante & detestable resolution qu'il avoit prise, commence de representer à Calamite l'amour extréme qu'il lui porte. Accuse le Ciel, de ce qu'un autre a la possession entiere d'une chose que son destin lui auroit acquise

s'il eût été ſi heureux que d'en avoir eu plûtôt la connoiſſance. Il lui met encore devant les yeux la profeſſion qu'il fait, & comme il eſt prêt d'avoir un office en la Chambre des Comptes. Au contraire il lui depeint la rigueur de ſon mari, ſa baſſe condition, & le peu d'experience qu'il avoit aux affaires du monde, qui le rendent toûjours indigne d'une charge hõnorable, quelques moyens qu'il poſſede. Et enfin il lui dit qu'elle n'aura jamais d'honneur avec un tel homme, puis qu'il ne peut être plus qu'il eſt, ny contentement, puis que la jalouſie a perdu ſa raiſon. Calamite chatoüillée de toutes ces belles paroles, répondit à ſon Amoureux, qu'elle eſt bien fâchée de ſa mauvaiſe fortune. Qu'elle n'en accuſe pas moins à toute heure les Aſtres comme complices de ſon mal-heur: & que s'il y avoit moyé de delier une ſi facheuſe chaine, de tout ſon ſouhait ne ſeroit jamais autre, que de vivre & de mourir avec lui. Cilandre lui repart, que cela étoit ſi aiſé, pourveu qu'elle s'y voulût reſoudre, qu'il ne trouvoit rien de plus facile. Sur cela aprés avoir premierement ſouſpiré pour la captivité où elle étoit detenuë, afin de l'induire mieux au conſentement d'une execrable méchanceté, il lui ouvrit la voye pour faire mourir ſon mari, & lui allegua que le plaiſir & la felicité de leur vie ne dépendoit que de la fin de ſon Epoux. Calamite avoit au commencement de l'horreur à ſe reſoudre à cette ſanglante procedure: mais l'excez de ſon amour, la jalouſie de ſon mari, & l'imagination d'une plus que vaine, & plus que folle vanité, eurent tant de force, que cette mauvaiſe femme ſe laiſſa emporter & ſeduire à ces allechemens. Une fois ils vouloient que le poiſon en fit l'office, mais puis aprés Cilandre prit un autre deſſein, dont il vint à bout comme je vous reciterai maintenant.

Aprés que cét execrable jeune homme non content de soüiller la couche d'autrui, eut pris congé de sa Maîtresse, pour venir à bout d'un fait que Dieu ne laisse jamais impuni, suivant que les exemples ordinaires le témoignent; il eut moyen de parler à deux soldats qui alloient en Flandre, où pour lors le valeureux Comte Maurice bornoit & arrêtoit la fortune de ceux qui donnerent tant de traverses à nôtre grand Roy. Et comme on ne manque jamais d'Arsacides & de desesperez, il ne fut guere malaisé à Cilandre de les gagner par argent, & de les induire à mettre à mort Corneille. Il avoit accoûtumé de s'aller souvent promener sur un petit cheval en une sienne maison, éloignée de quelques deux petites lieuës de la ville, toûjours quand il y alloit, il partoit de bon matin, & puis revenoit sur le soir. Ces deux meurtriers, accompagnez du cruel Cilandre, qui avoit eu avis de Calamite, que son mari iroit le lendemain aux champs, se cacherent en un étroit passage, & ne manquerent pas de donner la mort au mal-heureux Corneille. Aprés qu'ils eurent répandu le sang de l'innocence qui crie déja vengeance, & de qui le Ciel sçaura bien faire rendre compte à ceux qui ont empourpré la terre, ils prirent le corps, & le trainerent hors du chemin dans un fossé, & puis firent payer incontinent à Cilandre cinquante écus, qu'il leur avoit promis. Ayant touché cette somme ils lui demanderent, où est ce qu'il faisoit dessein d'aller. Cilandre leur dit qu'il vouloit retourner à Paris. Et nous repart l'un des autres allons gagner le Païs bas, tandis que vous tachez de monter sur un échaffaut. Ce disant lui, & son compagnon s'écarterent legerement, pendant que Cilandre prend un autre chemin, & revient à la ville.

Ce meurtre ne demeura gueres sans estre decouvert. Quelques-uns ayant apperceu du sang en ce passage, & regardé d'un côté & d'autre & trouvé encore des traces rouges, firent une si soigneuse recherche, qu'enfin ils trouvent un corps, tout souïllé de sang & de poussiere, & privé de vie. Le bruit vole promptement par toutes les demeures prochaines. Entre plusieurs personnes qui s'assemblent à l'entour de ce corps, un homme le reconnoît. Soudain il court à Paris, & en porte la nouvelle à sa femme, qui se jette incontinent à terre, arrache ses menus cheveux, outre son beau visage, & plombe de coups son sein d'yvoire: O Dieu! disoit elle, mon cher Corneille, quelle influence mal-heureuse me vient priver d'un si bon & si cher mary? Quel peché ay je commis qui merite une telle rigueur? Helas! que dois-je faire desormais, ou plûtôt que puis je faire, ayant perdu celui sans lequel il m'est impossible de vivre: Si au moins j'avois ce contentement d'apprendre ton meurtrier, la vengeance que je ferois exercer sur son corps, allegeroit peut être le coup que je viens de recevoir pour un tel desastre, & je m'en irois plus contente, te trouver en l'autre monde, soit que tu faces déja ta demeure dans le Ciel, ou aux campagnes Elizées: Ha! Parque inique & cruelle, qui m'a ravis tout mon bien, pourquoi n'as tu permis que le cruel Assassin de mon repos n'ait achevé entierement l'homicide: Ne sçavois-tu pas que nos jours étoient indivisibles, & qu'il falloit couper également la trame de l'un & de l'autre? Mais si tu l'as fait pour me donner plus de tourment par le moyen de la mal heureuse vie que tu me laisses, tu te trompes bien fort, puis qu'un jour, qu'une heure, ny un moment ne sont pas capables de

me retenir en cette misere.

Achevant ces plaintes, l'on eust dit qu'elle étoit poussée de tant de fureur & de rage qu'elle se vouloit donner d'un coûteau au travers du corps. Tous ses domestiques la retiennent, & les voisins qui arrivent au secours, ont bien de la peine à la coucher dans le lit, où elle contrefait si bien la dolente, qu'à la voir en cette action, on l'eût pris pour l'image de l'ennui même. Mais cependant toutes ces larmes de Crocodille ne sont pas sufisantes de tromper le Lieutenant Criminel, qui se transporte en son logis, ce Magistrat, sage, prudent, & bien avisé, s'il y en eut jamais au monde, ayant déja sourdement apris quelque chose des amours de Calamite & de Cilandre, & puis considerant tant de façons de faire & tant de larmes, & voyant tant de plaintes, & tant de regrets inutils, ne doute nullement qu'elle, & son amoureux n'ayent commis ce meurtre. Cependant pour le découvrir aisément il s'aproche du lit de Calamite, & s'étant assis sur une chaire il lui tint ce langage. Madame la compassion que j'ay de vôtre mal heur, m'a fait venir ici. Je ne viens pas enfin pour vous consoler sur la mort de vôtre mari, mais plûtôt pour vous assister de mon conseil, sur une accusation que le Procureur du Roy va former contre vous. L'on vous accuse d'avoir vous même été l'Auteur du meurtre, & en y solicitant ceux qui l'ont éxecuté. Pensez de bonne heure à vos affaires, si vous êtes un des complices, regardez promptement à ce que vous voulez que je fasse pour vous, je porterois un regret éternel dans mon ame, si une telle beauté recevoit un affront.

Qui eut consideré alors Calamite, eut bien remarqué des mouvemens contraires en son ame, par les signes differens qui paroissoient en son visage. Elle

palliſſoit maintenant, & puis rougiſſoit à l'inſtant même. La parole qu'elle vouloit proferer pour répondre ſe confondoit dans ſa bouche, & ne pouvoit nullement être exprimée. Toutesfois elle commença à crier, & à ſe plaindre plus haut qu'elle n'avoit point encor fait, & à contrefaire la plus affligée perſonne qui fut jamais. On l'eût pû comparer à la forcenée Hecube, qui fut changée en rage, lorsqu'elle aperçût ſur les bords de la mer, le corps de ſon Fils Polydore. Ses plaintes, ni ſes cris n'abuſent pas pourtant ce ſage Magiſtrat. Quand il voit les mouvemens de cette femme, il pourſuit ſon diſcours en ces termes. J'employe tout ce que je puis pour vous ſauver, & vous ne tâchez qu'à vous perdre. Je m'efforce de vous tirer en un port de ſalut, & vous mettez le voile au vent contraire qui vous menace de naufrage. Je plains vôtre condition, indigne d'une ſi rare & ſi parfaite cruauté. Le Ciel vous devoit être plus favorable en l'élection que vous avez faite d'une perſonne qui ſera le ſujet de vôtre perte, ſi vous n'y prenez garde. Enfin, pour vous le dire en un mot j'ay pris Cilandre, ſur un avis qu'on m'a donné. A peine a-til comparu devant moy, qu'il s'eſt jetté à genoux, m'a conté l'hiſtoire de vos amours, & m'a apris que vous avez fait tuer vôtre mari, par des hommes que vous avez pratiquez pour en faire l'execution. Vous ſçavez ce qui eſt du devoir de ma charge. Je ſerai contraint de me ſaiſir de vôtre perſonne, & de vous mener dans un lieu, d'où l'on ne ſort pas en telles preventions, quand on veut. Songez doncques, vous di-je encore à vos affaires, pendant qu'on y peut aporter du remede. Lors que le mal ſe ſera rendu incurable, il ne ſera pas tems de courir au Medecin.

Comme les neiges & les torrens glacez se fondent soudainement aux vents tiedes du midi, ainsi le cœur de Calamite obstiné en sa dissimulation, commança de s'ouvrir & de se defendre si tôt que le Lieutenant Criminel eut proferé ces dernieres paroles. Est-il possible, dit alors l'imprudente que ce mal-heureux ait tenu un tel discours ? Ha le mechant ! c'est lui-même qui non content de m'avoir seduite par ses douces paroles, a tâché encore de m'induire de consentir à la mort de mon mari. J'ay fait tout ce que j'ay pû pour le distraire de ce dessein & il n'a jamais voulu croire aux persuasions que j'employois pour l'en détourner. J'ay toûjours en moy-même, repart le Magistrat, fait ce jugement de vous : je n'ay jamais cru, qu'une Beauté si rare fût accompagnée de tant de Cruauté. Neanmoins habillez-vous, Madame, il faut que vous soûteniez à Cilandre ce que vous venez de dire, afin que vous soyez déchargée de ce crime, que l'on vous pourroit autrement imputer. Voilà comme Calamite se prit elle même par ses propres paroles. Un Greffier écrivit cependant toute cette procedure, & les discours qu'elle avoit lâchez lui servirent déja de condamnation. Tandis le Lieutenant Criminel, qui avoit déja posé en sentinelle des Sergens au devant du logis de Cilandre, où il étoit pour lors, dépêche un des siens, avec commandement de le prendre & de le mettre dans le Chastelet. Et au lieu de mener Calamite en son logis, ainsi qu'il lui avoit promis il la fit pareillement enfermer dans une prison obscure, où nous la laisserons penser à ses pechez & à pleurer son crime detestable & reciterons ce qu'on fit de son Adultere.

Le bruit de la mort de Corneille s'étant épandu

par la ville, enſemble de capture des deux coupables, tout le monde crioit qu'on en devoit faire une punition exemplaire. Ce mari étoit ſi homme de bien qu'il étoit aimé de chacun, & l'ingratitude de cette femme ſe repreſentant aux yeux du peuple, il eut ſans doute bien-tôt pratiqué ſur elle la Loy de Moïſe, s'il l'euſt eu en ſon pouvoir ſans atendre qu'un Bourreau y mit la main. Cilandre eſt cependant oui, & puis confronté à Calamite, s'étant déja aviſée qu'elle avoit trop legerement parlé vouloit ſe dedire de ce qu'elle avoit avoüé. Mais Cilandre d'autre part ſans atendre par la voye de la queſtion ordinaire, ou extraordinaire d'être forcé à confeſſer le delit, publia devant tout ſon crime deteſtable, proteſta que lui ſeul, l'avoit premedité & executé & que Calamite n'en étoit aucunement coupable: ſi bien que c'étoit ſur lui que la Juſtice devoit exercer ſa rigueur, & qu'elle devoit être élargie. Comme cette femme l'ouit parler de la ſorte, & autrement que le Lieutenant Criminel ne lui avoit figuré, lors connoiſſant qu'elle avoit été ſurpriſe, elle ſe mit à l'interrompre, & à tenir ce langage: *Ce mal-heureux*, diſoit-elle, *pour me ſauver veut perdre la vie. Que l'on n'ajoute point de foy à ſes paroles, elle ſont toutes fauſſes & menſongeres. C'eſt moi même qui ay induit deux ſoldats à couper la gorge à mon mari, parce qu'il me traitoit indignement, Si j'ay mal fait, c'eſt de moi ſeule que la punition ſe doit faire, non de ce jeune homme qui pouſſé de quelque bien-vueillance qu'il me porte ne ſe ſoucie de perdre l'honneur, la vie, & ſon ame propre en avoüant un crime que j'ay commis.* Elle vouloit pourſuivre, mais elle étoit pareillement interrompuë de ſon Amoureux qui ſupplioit les Juges de ne vouloir point avoir égard à une femme privée de bon ſens. Que l'alteration de ſon

ame pouvoit clairement paroître à ſon viſage. Et puis diſoit-il, l'aprehenſion de ſe voir ici devant des Juges, rencontrant un cerveau leger, n'eſt que trop capable pour lui broüiller la cervelle.

Jamais Oreſte & Pilade, ne ſouhaiterent avec tant de paſſion de mourir, pourveu que chacun pût ſauver la vie à ſon ami, que ces deux perſonnes complices. Mais la Cour de ce grand, de ce juſte & de cét aviſé Parlement, qui avoit voulu prendre la connoiſſance d'un fait ſi extraordinaire, n'eut pas tant de peine à juger de cette cauſe, qu'elle Roy Thoas à connoitre qui des deux étoit Oreſte. Cét auguſte Senat ayant rendu plus claires que le jour toutes ces fuites, & ces déguiſemens, il condamna Cilandre à être rompu tout vif ſur une roüe, & Calamite à être penduë & étranglée. Juſte jugement, puis qu'il étoit raiſonnable que celui qui avoit briſé toutes les Loix Divines & humaines, & qui non content d'abuſer de la femme de ſon prochain, & d'aller brave à ſes dépens, lui avoit encore fait perdre la vie, par la plus deteſtable trahiſon que l'on puiſſe imaginer, fut briſé & rompu lui même à la veuë de tant de peuple qu'il avoit ſcandaliſé. La raiſon vouloit auſſi que cette belle cauſe qui produiſoit tant d'effets vilains & abominables, fut flêtrie par un infame ſpectacle, autant même que l'air lui ſervit de mouvement, & qu'une corde la rendit le joüet des vents & de la pluye.

Il y eut pluſieurs grands de la Cour, qui oſerent importuner ſa Majeſté, pour le ſalut de la vie de cette femme, non moins belle qu'execrable, mais nôtre grand Monarque, à qui les homicides, commis en trahiſon étoient mortellement odieux, ne voulut jamais preſter l'oreille à cette grace. Ce fut à la place Maubert, où l'execution en fut faite. Jamais on ne

vit une telle foule de toutes ſortes de perſonnnes. La beauté de Calamite, & la curioſité de voir quelle fin cette Belle témoigneroit, y attiroit tout le monde. Toute la place étoit pleine de gens. Mille échaffaux en étoient remplis, & les fenêtres & les couvertures des maiſons n'étoient pas capables de contenir tant de perſonnes. Les deux criminels furent menez dans une même charrete, l'un d'un côté & l'autre de l'autre. Calamite fut la premiere qui fut trainée au ſuplice. Les regrets que faiſoit retentir cette folle euſſent été capables d'émouvoir les Ours, & les Lions & les Tigres, & d'arrêter de pitié la courſe du Soleil, s'ils euſſent été employez pour une juſte cauſe. Je les inſererois ici, s'ils meritoient d'y être : Mais puis que toutes ſes plaintes n'étoient fondées que ſur la folie de ſes amours, que j'accuſe, & que je ne deffends pas, je les paſſe ſous ſilence. Lors qu'elle eut fini miſerablement ſes jours par un infame licol, ſon Amoureux monta ſur le Téatre, où il fit paroître beaucoup de contrition & de repentance. Aprés avoir été briſé bras & jambes, on le laiſſe vivre tout ce qui reſtoit du jour, & ſur la minuit on l'étrangla. Or comme il y a des eſprits d'étrange humeur, & des hommes qui ſe plaiſent à flatter le vice, & faire honte à la vertû, il y eut quelqu'un qui fit à la verité de beaux vers, mais neanmoins indignes de voir la lumiere du jour, puis qu'ils ſont compoſez à la loüange de ces deux cruels Adulteres, & à la gloire de leurs amours abominables. Un autre y fit réponſe, & parce qu'ils ſont aſſez bons & remplis de pieté, j'ay jugé qu'il étoit fort à propos de les donner à la poſterité.

LA CALAMITE
de Calamite.
STANCES.

CE n'eſt pas une Muſe, ains une maquerelle,
Qui deplore le ſort des funeſtes Amans,
Dont les crimes punis par une mauvaiſe bourrelle,
Ont bien plus merité que receu de tourment,
Il ne ſuffiſoit pas à ces cruels perfides,
De violer d'Hymen le ſerment & le lict,
Si pour gagner encor le titre d'homicides,
Elles n'euſſent comblé d'un meurtre ce delict.
Mal-heureux nôtre ſiecle, où les diables ſont Anges,
Failoit-il que le vice en vertu ſe tournât?
Les falloit-il nommer par exprez de loüanges:
Martirs de l'Adultere, & de l'aſſaſſinat;
Doit-on nommer d'amour les furieuſes rages,
Qui ſur tels fondemens bâtiſſent leur bon-heur,
Quand l'aveugle deſir qui pouſſe leurs courages,
Leur fait aimer la honte, & trahir leurs honneur?
Croyons plûtôt qu'Amour dont la ſainte puiſſance,
Concilia jadis les Elemens divers
S'offenſe extrémement quand il a connoiſſance,
Qu'on prophane ſon nom que l'on donne aux pervers,
Que vains ſont les regrets de cette beauté vaine,
Que même ſe flétrit avant que le cordeau,
Eut fermé le paſſage au vent de ſon haleine,
Et que l'air lui ſervit ſeulement de tombeau?
Car étant vive encore il étoit raiſonnable,
Que pour mieux expier les maux qu'elle avoit faits,
Elle vit effacer la cauſe abominable,
Qui belle produiſoit tant de laids effets,
Et celui qui vomit la couche conjugale,
D'un qui juſqu'à la mort il a fait agoniſer,

Devoit être brisé plus que fier Cannibule
Il brisa tant de loix qu'il devoit respecter,
Le Soleil ennuyé de prêter sa lumiere,
A des corps si pollus, s'éclipsant tristement,
Ne voulut redouter sa clarté coustumiere,
Que pour nous faire voir leur juste châtiment.
Toy, qui pour les briser en astre les transforme.
Engouffre le plûtôt dans le fleuve oublieux,
Car voulant relever leur crimes plus énormes,
Tu les vas retrainant au suplice odieux,
Et souhaite en ton cœur qu'en son trône suprême,
Le Juge souverain de vivans & des morts.
Et changeant sa Justice en sa Clemence extrême,
Traite plus doucement leur ame que leur corps.

J'achevois cette Histoire, lors que le bruit de la guerre rempliſſoit de frayeur les plus gens de bien qui aprehendoient les horreurs de nos calamnitez paſſées. La Sage Marie, de qui les actions ont toûjours le Soleil pour témoin, & à qui la France eſt non moins obligée de ſa converſation, que ſa Majeſté eſt redevable au Ciel, qui l'a renduë la plus belle & la plus vertueuſe Princeſſe du monde, tâchoit en toutes ſortes d'acords d'éteindre les éteincelles d'un ſi dangereux embraſement.

Toutes ces rumeurs, toutes ſes allumettes de ſeditions, & tous ces écrits pernicieux & dignes de châtiment que l'on publioit, débaucherent ma plume, & amuſerent mon eſprit aſſez curieux de lui-même à lire les raiſons des uns & des autres. Je croyois au commencement que le diſcours étoit conforme au titre; mais ayant veu que la plûpart de ces libelles ne tendent qu'à la ſedition, je ſuplie celui qui maintient les Puiſſances Souveraines qu'il détourne de nôtre chef les mal-heurs qui nous menacent, &

que si je dois continuër cét Ouvrage, les funestes avantures du passé m'en fourniſſent la matiere & non celles qui pourroiẽt bien-tôt ſucceder, ſi nous ſortons des bornes que le devoir & la raiſõ nous ont preſcrites.

HISTOIRE XVIII.

La fauſſe Trahiſon commiſe contre un Marchand nommé Beliard, ſon innocence reconnuë, ſa delivrance du ſuplice, & la punition de l'Accuſateur, & des Faux-témoins.

IL eſt impoſſible qu'entre les plus barbares peuples de la terre, on puiſſe trouver, qu'il ſe ſoit jamais inventé une plus deteſtable méchanceté, ni pernicieuſe trahiſon, que celle dont je vais maintenant décrire les particularitez, bien qu'il fut plus ſeant d'en taire le recit, que de le faire voir aux mortels.

La Ville de Marſeille, qu'un chacun ſçait être une des plus riches & marchandes du fleuriſſant Royaume de France, eſt la premiere & plus renommée du païs de Provence, pour le grand trafic qu'elle fait d'ordinaire aux terres êtrangéres, qui fait qu'on y trouve grande quantité de Marchands, deſquels les richeſſes ſont comme ſans nombre tant en argent comme en marchandiſes qu'ils debitent par toutes les parties de la terre.

En icelle il y eut n'y a pas long tems un riche Marchand, nommé Jean Beliard, qui ne cedoit à nul autre, tant en richeſſes d'argent monnoyé, qu'en obligations & de biens terriens.

Or entre ceux qui ſe trouverent être ſes debiturs il y eut un jeune homme nommé Gregoire Melve, habitant de Sainte Telle, lequel ſe trouvant en neceſſité

d'argent, s'adreſſa audit Jean Beliard, qui lui fit preſt de la ſomme de cinq cens écus, ſous la caution d'un ſien Oncle, nommé Eſprit Ventier, habitant de Manoſque, & Notaire Royal en ladite Ville, homme de moyens & de commoditez, s'il y en avoit en tout le païs.

Deux ans étoient déja paſſez depuis le preſt de cinq cens écus, ſans que Beliard eût fait aucune pourſuite ny demande de ſon argent, qu'il n'auroit prêté que pour le terme d'un an, lors que deſirant de faire un voyage au Levant s'il ſe tranſporta vers ſon principal debiteur Gregoire Melve, lequel comme ami il ſollicita de lui payer ce dont il lui étoit redevable. Melve lui répondit, que pour le preſent il ne le pouvoit contenter : mais que s'il pouvoit prendre la peine d'aller avec lui juſques à Manoſque vers ſon Oncle Ventier, il tâcheroit de le rendre ſatisfait, Beliard lui accorde librement d'aller, ſans penſer au mal-heur qui lui devoit bien-tôt arriver. Mais quoi, il eſt impoſſible de fuir le mal-heur de nôtre deſtinée, d'empêcher ce que le Ciel a reſolu. Etans arrivez à Manoſque au logis de Ventier, ils furent receus avec toute ſorte de courtoiſie. Et étant déja le Soleil plongé dans l'Occident, & la nuit commençant à étendre ſon noir manteau ſur la face de la terre. Beliard fut prié par Ventier de ne prendre point d'autre logis pour cette nuit que le ſien, ce qu'il accorda aprés beaucoup d'importunité, & cependant qu'on faiſoit les aprés de ſouper Ventier les mena promener dans un beau jardin qu'il avoit au derriere de ſa maiſon, auquel étant arrivez, Melve recita à ſon Oncle le ſujet de ſon voyage, & que Beliard n'étoit venu avec lui pour autre ſujet que pour recevoir la ſomme dont il lui étoit caution.

Ventier auquel on ne pouvoit faire plus grand dé-

plaisir, que de lui demander d'argent, répondit qu'il n'avoit moyen de contenter le dit Beliard pour lors : mais que s'il le vouloit croire, il trouvoit un bon expedient pour se faire bailler encore du terme, & que s'il ne le vouloit faire, il avoit moyen de l'en faire repentir. Le miserable dés lors commença à inventer la plus horrible & inoüye méchanceté dont les Histoires ayent jamais fait mention. Aprés qu'ils eurent fait leur complot ils retournerent trouver leur homme qui les attendoit en se promenant le long du jardin, & aprés s'être excusez de l'avoir tant fait attendre, ils reprirent le chemin du logis où ayant trouvé le soupé prêt, se mirent à table, & entre plusieurs discours qu'ils tinrent, ils se delecterent plus à raconter des voyages que le dit Beliard avoit fait aux terres étrangeres. Aprés le soupé, Ventier dit à Beliard, qu'il sçavoit bien le sujet de son voyage, lequel il avoit apris de son Neveu, étant bien marri que pour l'heure, il n'avoit la commodité de le rendre content, qu'il le suplioit d'attendre encor un peu de tems & que cependant il trouveroit le moyen de le rendre satisfait, le supliant que pour une petite somme, il ne fit déplaisir à son neveu, ni à lui, s'il ne s'en vouloit repentir Beliard entendant ce discours bien éloigné de son attente, voyant qu'on le menaçoit en demandant son bien, lui répondit comme en colere, que ce n'étoit pas ainsi qu'il le falloit remercier aprés leur avoir fait du plaisir, & qu'il n'estoit pas resolu de s'en retourner sans avoir son argent, & que pour ses menaces il ne s'en formalisoit pas beaucoup.

Ce fut alors que Ventier prit entiere resolution de faire voir à qui il avoit affaire, & dissimulant ce qu'il en pensoit, lui donna le bon soir, lui disant

que le lendemain il feroit moyen de le rendre content. Cependant que Beliard se retire dans sa Chambre, sans songer au déjeuner qu'on lui apprêtoit la nuit. Ventier en presence de son Neveu, & de ses deux Fils qu'il faisoit témoins de sa méchanceté, commence de penser le moyen, comment ils pourroient mettre leur homme entre les mains de la Justice, pour lui faire connoître à quelles gens il avoit affaire, ils prennent ensemble plusieurs resolutions sans qu'ils en puissent trouver aucune plus propre à leur damnable entreprise, que celle qu'ils machinerent sur l'heure, qui fut le lendemain sur les huit heures du matin. Ventier lui feroit accroire qu'il avoit trouvé un homme qui lui avoit promis de lui prêter les 500. écus, dót son Neveu lui étoit redevable & par ce moyen il le meneroit en une maison de la Ville, où il accosteroit trois ou quatre témoins qui soustiendroient audit Beliard, qu'il avoit proferé de paroles execrables & crimes d'impieté contre Dieu, la Vierge & les SS. & contre l'autorité du Roi, qu'au même instant l'aiant mis entre les mains de la Justice, il se porteroit pour partie, comme zelé & affectionné au service de Dieu, & jaloux de son honneur & de celui de son Roy, & scandalisé de l'horreur d'un tel blasphême, étant asseuré que la Justice ne manqueroit d'en faire une punition exemplaire, & que le moins qu'ils pouvoient avoir de recompense seroit la moitié du bien de l'accusé, qu'ils departiroient entre eux par égale portion.

Impie & plus que detestable trahison ! O monstres d'Enfer ! ô furies infernales ! comment osez vous faire un tel complot devant la face de Dieu, qui ne laisse aucune méchanceté impunie, & qui veille toûjours pour la conservation de l'innocent ? Est-il possible que la terre puisse supporter de si detestables cloaques

cloaques de méchanchetez, ſans les engloutir au plus profond de ſes entrailles.

En quelle Hiſtoire a-t'on jamais leu une plus perverſe & diabolique tromperie que celle dont s'aviſe encore ce Judas d'obſtination ? Quel peuple, fut-il le plus barbare de la terre, ayant entendu le recit d'une Hiſtoire ſi lamantable n'en aura horreur, & ne blâmera la miſere de nôtre ſiecle. Pleût à Dieu qu'une telle avanture fût arrivée en quelque autre païs aux Royaumes étrangers, où les hommes ignorent la connoiſſance de Dieu, ou en quelque climat eloigné de nous, afin que j'euſſe plus de ſujet d'en décrire les particularitez ſans y épargner le labeur, ni la peine : mais puis que c'eſt la France qui a engendré, & produit de tels monſtres, & que c'eſt en icelle qu'une ſi pitoyable Hiſtoire eſt arrivée, je me contenterai d'en écrire au bref la verité, pour ſervir d'exemple à la poſterité du jugement de Dieu, & de la grandeur de ſa miſericorde envers ceux qui eſperent en ſa bonté.

Aprés que ce barbare, plus cruel & ſanguinaire que les Canibales, ou Antropophages eut propoſé le ſujet de ſa trahiſon, & que les coadjuteurs de ſa méchanceté en eurent dit leur avis, ils n'eurent pas grande peine d'en trouver, puis que Ventier en avoit de tout faits & dreſſez a tels badinages, auſſi n'étoit-ce pas la premiere trahiſon, que ce miſerable inſtrument de Sathan avoit mis en pratique, ainſi que lui même declara, étant prêt de recevoir le digne châtiment de ſes méchancetez.

Ceux deſquels il fit élection pour lui ſervir de faux témoins, furent Pierre Lardayret Notaire Royal, Pierre Bremond Praticien, Jean Hodoul auſſi Praticien, & Jean Roland Vigneron, leſquels il envoya querir par un de ſes deux fils, & cependant il

les attendoit en une chambre baſſe du logis, où perſonne ne les pouvoit entendre, ni apercevoir. Et afin qu'ils ne fuſſent aperceus de perſonne, il les fit entrer par le derriere de ſa maiſon, où nul ne paſſoit. Etans arrivez dans la chambre où il les attendoit, aprés leur avoir donné le bon ſoir, il leur dit que s'ils vouloient croire ſon conſeil, il avoit trouvé une bonne occaſion pour ſe faire tous riches; mais que c'étoit une affaire en laquelle il ſe falloit gouverner ſagement, afin de n'être découverts, & que s'ils lui vouloient promettre de faire ce qu'il leur diroit, il leur découvriroit ſon entrepriſe. Eux qui ne demandoient autre choſe que quelque ſujet pour mettre en pratique leur ordinaire malice, lui répondirent d'un commun conſentement que ce n'étoit pas la premiere fois qu'il avoit découvert ſes ſecrets, & s'étoit ſervi d'eux pour l'execution de ſes deſſeins, & que maintenant il ne doutât de leur raconter toute ſon affaire, lui promettant au reſte d'employer tout leur pouvoir pour le rendre content. Lui ſe voyant aſſeuré de leur bonne volonté, leur découvrit premierement comme Beliard étoit venu en ſa maiſon pour recevoir une certaine ſomme d'argent, dont il lui avoit répondu pour ſon neveu là preſent, & que l'ayant ſuplié d'attendre encore un peu, il n'en avoit rien voulu faire diſant qu'il y avoit aſſez long-tems, & que même le terme entre-eux convenu, étoit écheu depuis un an. Aprés il leur recita de point en point toute la trahiſon qu'il avoit conclud contre lui, les richeſſes, & le grand profit qu'ils pourroient faire, s'ils venoient au deſſus de leur entrepriſe, & pour leur bailler meilleur courage leur fit promeſſe de leur donner à chacun la ſomme de dix écus qu'il vouloit avancer de

ſes propres deniers. Iamais les Syrenes que les Poëtes feignent faire leur demeurance au détroit de la mer Eleſpontique ne charmerent ſi bien les oreilles des mariniers, que la ſeule promeſſe de gagner de l'argent charma celles de ces miſerables, qui ayant entendu ce qu'il leur falloit faire, pour l'execution de leur entrepriſe, & receu chacun dans un papier l'inſtruction comme il ſe falloit gouverner, tant en leur depoſition qu'en tout le reſte de l'affaire, afin de ſe conduire ſi couvertement, que perſonne ne ſe doutât de leur trahiſon.

Aprés leur avoir recommandé le ſilence, de n'en dire mot à perſonne, il les fit ſortir par le même lieu qu'ils étoient entrez juſques au lendemain ſur les ſept heures du matin qu'il leur bailla pour aſſignation de le venir trouver dans ſon logis, & de ſe gouverner, ſelon le billet qu'un chacun avoit receu en particulier, le lendemain ils ne manquerent de venir à ſon logis, où ils le trouverent parlant avec Beliard: le traitre les ayant aperceu, faiſant ſemblant de ne ſçavoir rien de leur venuë, s'enquit d'eux quel bon vent les conduiſoit là ſi matin? Lardayret lui répondit que c'étoit Pierre Bremond, & Jean Hodoul, qui avoient à ce matin fait échange de terre enſemble, & qu'il y avoit un écu de bon, & n'étoient venus là pour autre ſujet que pour le convier d'en aller manger ſa part: qu'ils faiſoient apréter le déjeûner en la maiſon de Jeanne Perronet. Le traitre Judas voyant un ſi beau commencement en ſa conſpiration lui dit qu'ils ne le refuſoient pas, qu'ils ſe miſſent devant, & qu'il y ſeroit auſſi-tôt comme eux avec Monſieur Beliard que voilà, dit-il, alors à ceux qui l'avoient convié, qui nous fera l'honneur d'être de la partie. Si-tôt qu'ils furent ſortis, Ventier pria

ledit Beliard de lui faire l'honneur de l'accompagner, & qu'aprés avoir déjeuné, il ne manqueroit à le contenter, pour ne lui faire retarder ſon voyage. Par ces belles paroles, ce mal-heureux diſſimulé conduiſoit ce pauvre Agneau à la boucherie, ſans qu'il ſe doutât nullement d'une trahiſon. Eſtant arrivez au logis, où les autres les attendoient, il trouverent que tout étoit prêt, & qu'on n'attendoit plus que leur venuë. Lardairet leur vint au devant leur diſant qu'ils étoient les biens venus, & leur ayans fait poſer les manteaux, & laver les mains ils s'aſſirent à table. Et afin qu'il n'y eût perſonne dans le logis qui leur empêchât de parachever le complot qu'ils avoient déja commencé. Bremond envoya la maitreſſe de la maiſon querir une bouteille de vin à ſon logis, diſant que c'étoit le meilleur qui fût en toute la ville. Et alors qu'ils virent que perſonne ne pouvoit détourner leur impie méchanceté, s'étant fait un ſigne qui leur devoit ſervir de mot pour ſe ſaiſir de Beliard, & lui impoſer de faux crimes. Aprés le mot ils ſe jettent tout d'un coup ſur le pauvre innocent. L'un l'apellant blaſphemateur execrable, l'autre Antechriſt, ainſi chacun lui diſant la ſienne, ils le lierent, comme ſi c'eût été quelque voleur, ſans qu'aucunes de ſes excuſes lui puſſent ſervir de juſtification. Le pauvre affligé ſe voyant reduit en telle extrémité, & ne trouvant aucune douceur entre ces barbares, tournant ſa parole vers Verntier, qui faiſant l'étonné, ne s'étoit encore levé de ſa place; auquel il dit: Et quoi Monſieur, permettez-vous que ces gens ici me traitent ſi rudement en vôtre compagnie, même voyant que c'eſt une trahiſon faite exprés, & de laquelle je ne ſuis nullement coupable, le maudit deloyal lui répondit: tirant un triſte

soûpir de l'estomach : Et qui eût jamais pensé, dit-il, Monsieur Beliard, que de la bouche d'un si homme de bien, comme vous avez toûjours été estimé, fussent sorties des paroles si impies & execrables que celles que vous venez tout presentement de proferer. J'en tremble, & ne peux croire ce que je viens d'entendre. Si c'étoit autre crime que celui dont vous êtes coupable, je tâcherois de vous secourir selon mon possible : mais si je m'employois pour vous en une affaire si digne de punition, je craindrois que Dieu ne m'en punit tout le premier, pour avoir soutenu l'horreur d'une telle méchanceté Le pauvre Beliard entendant ces paroles si fausses & calomnieuses, vit bien que c'étoit l'accomplissement de la menace que Ventier lui avoit fait le jour auparavant dans sa maison, & que les cinq cens écus étoient la cause de sa perte, ne trouvant aucune pitié parmi ces traitres barbares se mit du tout entre lès mains de Dieu, le supliant de vouloir soûtenir le droit de son innocence, puis que les hommes la vouloient convertir en ce crime. Je ne sçai si l'antiquité nous pourra produire une acte si execrable, & digne de punition que celui que ces partisans de Sathan forgerent contre l'innocence d'un homme, dont la vie avoit été vrayement Chrêtienne, & sans reproche. Aprés qu'ils l'eurent assez injuriez & mocqué, ils le conduirent en la prison de ladite ville, & au même instant vont faire leurs plaintes aux Juges ordinaires du lieu ; & ayans dressez leurs accusations criminelles contre l'accusé les pieces du procez furent mises entre les mains du Greffier criminel du Senéchal : Ventier s'étant porte partie contre Beliard. Pendant que ces choses se passent à Manosque, le vent porte les nouvelles à Marseille d'une si triste avanture. Tout le

monde plaint le desastre & infortune de ce pauvre homme. Quelques-uns qui étoient plus judicieux que le commun n'étoit pas, se doutèrent bien que c'étoit un fourbe pour perdre ce pauvre infortuné : Ses parens se transporterent avec diligence à Aix, obtiennent une commission pour faire conduire le prisonnier aux prisons de la Conciergerie du Palais & defenses expressement faites à la Justice de Manosque, de ne poursuivre en aucune façon le procez & lui fait commandement de transporter les pieces d'icelui entre les mains du Greffier Criminel de la Cour, un Commissaire est deputé du Parlement, pour entendre la deposition des témoins & de l'accusé, lequel est conduit aux prisons d'Aix sous bonne & seure garde, & mis aux profonds cachots d'icelle. La Cour deputa un autre Commissaire à Marseille pour s'enquerir de la vie de l'accusé. Y étant arrivé, il n'entend autres choses que plaintes lamentables que font les habitans de la ville sur la mal-heureuse infortune de leur pauvre Concitoyen, il est contraint de s'en retourner à Aix, sans avoir pû découvrir la moindre malversation en la vie du prisonnier, au contraire un chacun le tient pour un homme de bonne vie, & qui n'avoit jamais porté aucun dommage à personne. Cependant qu'on s'enquiert de sa vie à Marseille, il est oui & confronté avec la deposition des témoins, contre lesquels il ne se peut défendre qu'avec les larmes & soûpirs, qui consecutivement les uns aprés les autres sortoient en abondance de sa bouche, & de ses yeux.

La Cour considerant l'horrible impieté & heresie continuë des paroles dont il étoit accusé, voyant que c'étoit un crime dont les hommes, ni même les Rois ne pouvoient octroyer aucune grace ni par-

don, s'assemblent en robe rouge le propre jour de nôtre Dame de Septembre, mil six cens dix-neuf. Chose non encore usitée dans aucune Cour souveraine de France : mais l'horreur d'un tel crime les incitoient d'en faire Justice remarquable. La Cour étant assemblée, on confronte la déposition des témoins avec l'accusé qui ne peut soûtenir son innocence contre l'accusation de son adversaire, qui deposoit contre lui. La Cour le jugeant coupable des crimes à lui imposez, le declare par un arrêt solemnel digne veritablement de châtiment & d'expiation d'une telle méchanceté, pour reparation de laquelle il est condamné à être livré entre les mains de l'executeur, & conduit par toutes les rues & carrefours de la ville d'Aix, & puis à l'Eglise Metropolitaine de S. Sauveur, pour y faire amande honnorable, la hart au col, tenant un flambeau ardent au poing de deux livres, & là à genoux crier merci à DIEU, au Roy, & à la Justice, & de là conduit à la place des Peres Prêcheurs de la ville, où la langue lui seroit coupée & jettée au feu, & seroit ledit Beliard, hart & brûlé tout vif avec son procez, & ses cendres, jettées au vent, tous ses biens confisquez au Roy, desquels seroit tiré la somme de cinq cens livres aplicables à chacun des témoins, & deux mil livres pour Esprit Ventier, tant pour les frais faits à la poursuite du procez, que pour recompense de ses peines. Quelle patience n'eût été surmontée par un tel jugement? Quel cœur, fut-il le plus constant, dont les Histoires ayent jamais fait mention, ressentant un si furieux changement de la fortune, n'eut été contraint de s'affliger, & confesser l'imbecillité de la vie humaine, & le peu de sujet que nous avons de nous asseurer sur de si foibles fondemens, qui sont les ai-

ſes du monde, puis que, comme dit le Proverbe, pour un plaiſir mille douleurs.

L'Arrêt de mort étant conclud, & prêt à être prononcé, les amis & parens preſentent une requête à la Cour, pour avoir permiſſion de ſoutenir ſa cauſe, s'offrant de faire voir ſon innocence, s'il plaiſoit à la Cour d'octroyer leur requête, & aprés pluſieurs deliberations & concluſions, la Cour leur octroya huit jours de terme, pendant leſquels il fut ordonné que les témoins comparoiſtroient en perſonne au premier jour pour être confrontez avec le priſonnier. Ses parens prenant la cauſe en main, pourſuivirent diligemment l'aſſignation faite contre les témoins qui comparurent tous au jour aſſigné, excepté Jean roland, qui ſe trouva grandement incommodé de maladie, & Gregoire Melve qui craignant ce qui advint, fit dire par ſes domeſtiques, qu'il étoit allé en quelque voyage juſques à vingt lieuës de Manoſque. Cette équitable Cour ayant établi deux Commiſſaires, pour connoître & avoir connoiſſance des depoſitions & confrontations des témoins avec l'accuſé. Ils les interrogent & oyent leurs confeſſions leſquelles ils trouverent ſemblables à leur premiere depoſition.

Ils ſont confrontez devant Beliard qui pour toute defenſe n'a autre recours qu'à celui qui connoit les ſecrets des hommes, auquel il remet l'entiere innocence de ſa cauſe. Cependant que Beliard eſt priſonnier, & que ſes ennemis tâchent de le perdre, pour le rendre la fable du monde, DIEU qui veille toûjours pour la conſervation des innocens, lui découvroit une voye extraordinaire pour découvrir ſon innocence.

J'ay dit ci deſſus comme Jean Roland étant dé-

tenu malade, Dieu le permettant ainſi, afin de découvrir toute la tromperie. Le malade ſe voyant reduit à l'article de la mort, commença d'avoir aprehenſion de ſes pechez, & de craindre le jugement de Dieu, devant lequel il lui falloit bien-tôt rendre compte de toute ſa vie, & pour décharger ſa conſcience, il fit venir un Pere de l'Ordre des Carmes qui ont un Convent dans Manoſque. Le Pere étant arrivé, entre autres choſes qu'il lui dit en ſa Confeſſion, il declara les méchancetez qu'il avoit fauſſement témoignées contre Beliard, & le pria qu'aprés ſa mort, il fit raport à la Cour de toute ſa confeſſion, que cela ſervoit beaucoup pour prouver l'innocence de l'excuſé. Le Religieux lui répondit qu'il ne pouvoit découvrir ſa Confeſſion ſur peine de grande punition, mais que s'il vouloit declarer tout devant des témoins, cela ſeroit une grande œuvre de miſericorde, & que par ce moyen il ne ſe rendroit coupable devant Dieu du ſujet d'une telle trahiſon. Le Notaire lui dit qu'il ne pouvoit declarer la confeſſion devant des témoins, de peur que revenant en convaleſcence ils ne témoignaſſent contre lui, & ne le fiſſent perdre. Tout ce que je feray, dit il, c'eſt de declarer le tout devant un Notaire ſans témoins, afin qu'aprés ma mort, ſi tant, eſt que je vienne à mourir, il puiſſe aprés produire devant la Cour ma confeſſion, & par icelle tâcher de ſauver une perſonne innocente. Le Pere Carme entendant quelle étoit ſon intention & le but où tendoit ſon deſſein va lui-même auſſi-tôt querir un Notaire, devant lequel, & en preſence du Moine, il declara toute l'accuſation qu'il avoit faite contre l'innocent Beliard, ſans en rien oublier. Il leur fit une ample confeſſion du tout. Ce Notaire le fit ſigner

au bas de la confession y fait signer le Moine, & puis l'ayant bien fermée, feignant que c'étoit un testament, met son signet au dessus du cahier, faisant signer dessous deux ou trois témoins, afin que leur fait fût mieux asseuré. Le Pere Carme s'en étant rendu entierement depositaire par sa propre & pure volonté, & enfin par le consentement du malade promet de n'en faire jamais aucune ouverture ni recit qu'aprés sa mort, qui fut bien-tôt aprés, au grand contentement de ce bon Religieux, à qui il tardoit déja de parachever une œuvre si bien commencée. Il demande congé à son Superieur, qui lui octroye, aprés avoir sceu le sujet de son voyage. Etant arrivé au Convent dudit Aix, il demande un frere pour lui tenir compagnie & lui aider à faire ses affaires. Comme il sort du Couvent il va droit au Palais en intention de produire sa deposition devant la Cour.

Mais ainsi qu'il entroit dans la Sale, il aperceut l'innocent Beliard qui venoit d'être confronté devant les témoins pour la seconde fois. Ne le reconnoissant point, il s'enquit du Procureur qui se trouva present, quel homme c'étoit qu'on conduisoit dans la prison. C'est dit le Procureur un nommé Beliard qu'on doit executer demain. S'il y meurt dit le Religieux, on le fait mourir innocent. Et comment le sçavez-vous, dit le Procureur, qui s'étonnoit d'entendre ces paroles? Je vous le ferai voir dit le Pere Carme, si vous me voulez introduire dans le lieu, où Messieurs de la Cour sont assemblez. L'autre lui dit, qu'il le suivit seulement, & qu'il lui feroit parler à Messieurs, & de ce pas le conduit en l'Auditoire où Messieurs étoient assemblez. Un Huissier lui demanda, que c'étoit qu'il demandoit. J'ay dit il à découvrir devant Messieurs, la plus grande

& la plus inoüye trahiſon que jamais la malice aye inventée parmi les mortels, & là deſſus il bailla à l'Huiſſier la declaration de Jean Roland, laquelle il preſenta à un des Conſeillers qui l'ouvrit, l'ayant communiquée à la Cour, la lecture de la depoſition étant faite, la Cour interrogea le Moine qui découvrit toute la trahiſon que Jean Roland, lui avoit faite, & de plus la grande priere qu'il lui avoit faite d'en avertir la Cour aprés ſa mort. La Cour oyant le recit d'une telle méchanceté fait arrêter priſonnier Ventier avec ſes complices dans la Conciergerie du Palais: Bremond & Hodoul ſont apliquez à la queſtion pour tirer la verité de leur bouche. Hodoul ſans vouloir aucunement ſouffrir la torture confeſſe le tout, & étant confronté à Bremond, Lardayret & Ventier, leur ſoutient que ſon dire étoit veritable, & que leur depoſition étoit fauſſe & controuvée pour ruiner ce pauvre Beliard, qui étant oui ſur la depoſition de Jean Hodoul, dit la même choſe que lui ſur la fauſſeté de ſon accuſation. On envoya querir le Notaire à Manoſque, qui avoit écrit la depoſition de Jean Roland, qui confeſſa le tout être ainſi que le Pere avoit raporté. La Cour conſiderant l'horrible mechanceté des deux témoins à l'encontre dudit Beliard, bailla quatre Arreſts differens ſur le même ſujet. Le premier en faveur de Beliard, qui fut déclaré innocent des crimes à lui impoſez, & mis hors de Cour & de procez ſans dépens. Le ſecond fut contre Ventier, lequel fut condamné à la même punition, qu'avoit été auparavant l'innocent Beliard, ſon bien confiſqué au Roy, reſervé la ſomme de dix mil livres apliquables audit Beliard. Lors qu'il fut prêt d'avoir la langue coupée, il pria la Cour de lui permettre de faire un

bref diſcours des mechancetez qu'il avoit commiſes durant ſa vie, & par le moyen deſquels il avoit acquis ſi grand nombre de richeſſes que ſon bien valoit plus de cinquante mille écus.

Le troiſiéme Arrêt fut baillé contre les faux témoins. Les deux qui n'avoient voulu reconnoitre leur faute, furent roüez tout vifs, & Jean Hodoul, qui s'étoit reconnu, & confeſſé le tout fut pendu & étranglé.

Le quatriéme Arrêt fut prononcé contre Gregoire Melve abſent, lequel fut condamné d'être roüé en éfigie dans la ville de ſainte Telle, & contre les deux fils de Ventier. L'aîné fut pour toûjours banni du païs de Provence. Et le puiſné fut abſolus & declaré entierement innocent à cauſe de ſa jeuneſſe.

Admirables effets de la divine Juſtice, laquelle découvre les plus occultes & plus cachées trahiſons qui ſe commettent parmi les mortels, comme les actions de cette tragedie nous le demontrent par la juſte & équitable punition de ces traitres concitoyens de Sathan.

Voilà la fin tragique de cette Hiſtoire, que ma plume vous a décrite, digne veritablement d'être miſe au nombre des prodiges de ce tems, puis que ſes moindres parties ſont prodigieuſes & émerveillables, pour l'horreur d'une telle & ſi deteſtable méchanceté.

DIEU veüille par ſa ſainte grace priver la France de tels monſtres de malice & d'impieté, & en faire perdre la ſouvenance dans le fleuve d'oubli, faiſant que jamais ſemblables Canibales ne naiſſent en France. Enfin par le recit de cette Hiſtoire tragique, je prie Dieu que les méchans en puiſſent faire leur profit & ſe reconnoitre, afin d'en faire penitence,

voyans de si émerveillables effets de la puissance divine, à laquelle nous ne sçaurions trop rendre de graces & de loüanges.

HISTOIRE XIX.

Des grandes voleries & subtilitez de Guillery, & de sa fin lamentable.

GUillery étoit natif de la basse Bretagne, issu de noble race: Son premier exercice d'enfance fut a l'étude des lettres, où il profita si bien qu'il se fit admirer d'nn chacun pour la gentilesse de son esprit: Son pere l'ayant envoyé à Rhenes pour parachever le cours de ses études, ayant atteint le dix-huitiéme an de son âge, il se rendit si redouré parmi les Ecoliers qui sont en grand nombre dans cette ville, qu'il n'y avoit nul qui ne le craignit & redoutât grandement de lui faire déplaisir. Quand il se faisoit quelque meurtre ou batterie la nuit par la ville tout le monde l'en accusoit, disant qu'autre que lui ne l'avoit commis, puis qu'il n'y avoit aucune compagnie pernicieuse en laquelle il n'eût toûjours le premier rang.

Son Pere étant averti de ses déportemens par quelques uns de ses amis qui tenoient l'œil sur ses actions, lui écrivit une lettre, par laquelle il l'exhortoit à changer de vie, ou autrement qu'il lui bailleroit sujet de le desavoüer & de ne le tenir plus pour son fils. Cette lettre lui fut portée par un de ses parens, qui avoient charge de son Pere, de lui faire des remontrances de bouche, & de lui écrire souvent de ses nouvelles.

Dés qu'il eut receu cette lettre, & qu'il eut connn

que ſon pere étoit informé de ſa vie au lieu de ſe corriger à vivre plus ſagement à l'avenir pour bailler quelque conſolation à celui qui l'avoit mis au monde, il ſe comportoit tous les jours de plus en plus, ſe moquant de ceux qui lui faiſoient quelque remontrance, & qui lui conſeilloient de prendre de la part de ſon pere, un autre train de vie, leur diſant: qu'il étoit aſſez ſage pour ſe gouverner, ſans qu'ils ſe mélaſſent de ſes actions, ſon courage lui faiſant proferer ces paroles & pluſieurs autres qu'il diſoit en ſe moquant de ſon pere, & de ceux qui ne procuroient que ſon bien.

En ce tems nôtre grand Henri d'heureuſe memoire, s'étant reſolu d'avoir raiſon du tort que lui faiſoit le Duc de Savoye, lui detenant ſon pays, avoit fait lever une belle armée en pluſieurs endroits de ſon Royaume, qu'il vouloit mener en Savoye. Le jeune Guilleri en ayant eu le vent quitte ſes études, & s'enrole pour ſimple ſoldat en une compagnie, qui bien-tôt aprés le rendit à l'armée où il ſignala ſon courage en pluſieurs rencontres qui firent ſur l'ennemi, deſquels il ſortoit toûjours chargé de palmes & de lautier qu'il acqueroit au prix de ſon ſang.

Son courage lui ayant acquis le commandement d'une compagnie, il s'en acquita avec tant de generoſité qu'un chacun l'admiroit & le jugeoit devoir être un jour quelque choſe de grand.

L'accord & traité de paix étant fait entre le Roy, & le Duc de Savoye, l'armée fut congediée avec commandement à chacun de ſe retirer en ſa maiſon. Guilleri voyant que la Paix lui empêchoit l'exercice des armes, & de s'entretenir parmi les grands pour le peu de revenu qu'il avoit, ayant un jour aſſemblé une quarantaine des plus reſolus & mauvais

garçons, qui fussent en sa compagnie, leur remontre comme la paix les empêchoit de faire leur profit, & que par ainsi ils seroient tous contraints de faire élection de quelque autre expedient pour gagner leur miserable vie.

Ces soldats qui ne demandoient autre chose, que d'être employez en quelque entreprise lui demanderent quel dessein il avoit, qui lui fit tenir ce langage, & que s'il y avoit quelque chose à gagner, il s'asseurât qu'ils ne lui manqueroient jamais. Guilleri leur répondit que son dessein étoit de ne poser point les armes, & que plûtôt il se rendroit en quelque forêt pour détrousser les passans, & par ce moyen acquerir dequoi s'entretenir le reste de sa vie. Ses compagnons à qui on ne pouvoit faire plus grand plaisir que de leur parler de quelque gain, s'offrirent de le suivre par tout où il voudroit sans le laisser jamais jusques à la mort, & lui ayant tous jurez foy & fidelité, ils commencerent à detrousser, & voler tous ceux qui par fortune se rencontrent devant eux en leur chemin.

Sa retraite fut en Xaintonge & païs circonvoisins, où il n'eut long-tems exercé son métier de pilliage que les nouvelles en furent épanduës par toute la France. Plusieurs qui l'avoient connu aux guerres dernieres, s'étonnoient d'un tel changement, voyans que de brave Capitaine il s'étoit rendu miserable voleur. Son pere étant averti qu'il menoit une vie si malheureuse en mourut de tristesse dans peu de jours, ne laissant qu'un autre fils âgé de dix-neuf ans qui aprés la mort de son pere, se vint retirer avec son frere, où il aprit la vie de voleur de chemins.

Si je voulois entreprendre de décrire toutes les méchancetez qu'il fit pendant neuf ou dix ans qu'il

exerça une ſi deteſtable vie, il me faudroit en faire un gros volume, au lieu que je me ſuis propoſé de n'en dreſſer qu'un petit diſcours. Je me contenterai donc de reciter briévement les plus remarquables ſubtilitez qu'il a executez pendant qu'il a exercé la vie de voleur.

Un jour qu'il ſe promenoit dans le grand chemin qui va de Niort à la Rochelle, il rencontra un païſan qui s'en alloit pour plaider à un Senéchal qui eſt établi dans ladite ville : Guilleri l'ayant accoſté, lui demanda où il alloit. L'autre lui repondit qu'il alloit à la Rochelle. Et bien, dit-il, nous irons donc de compagnie : car je m'y en vai auſſi, en cheminant il s'enquit du païſan, quels affaires le menoient à la Rochelle : L'autre lui répondit que c'étoit pour plaider. Vous avez donc de l'argent, repart Guilleri, l'autre lui répond qu'il n'en avoit point : Guilleri, lui dit qu'ils étoient donc bien enſemble, puis que l'un ni l'autre n'en avoit. Mais ſçavez vous que nous feron, dit le larron, qui ſe doutoit bien qu'il n'étoit pas ſans argent : que voulez-vous que nous faſſions, dit le païſan. C'eſt qu'il faut prier Dieu, dit il, afin qu'il nous en envoye, & auſſi-tôt il ſe met à genoux, diſant au païſan qu'il fit comme lui. Ce que le pauvre diable fit avec beaucoup de regret, ſe doutant bien qu'il ne ſortiroit pas d'entre les mains de ce loup d'avarice, ſans y laiſſer une partie de ſa peau. Pour le faire court, ils ſe mettent trois ou quattre fois à genoux, ſans que Dieu eût envoyé aucun argent au pauvre païſan, qui ne prioit Dieu pour autre ſujet, ſinon qu'il lui ôtat ce diable de ſa preſence : Guilleri au contraire toutes les fois qu'il ſe foüilloit trouvoit que Dieu lui envoyoit toûjours quelque choſe. La premiere fois cinq ſols la ſeconde

dix

dix sols, & la troisiéme un écu, qu'il partageoit en deux, & en bailloit la moitié au païsan, & lui dit qu'il regardât en sa pochette, pour voir s'il n'en avoit point davantage, ce que le pauvre homme ne voulut faire, disant qu'il étoit content de ce qu'il s'étoit trouvé. Il faut donc que je regarde sur vous, dit Guillery, pour voir si Dieu ne vous en a point envoyé aussi bien qu'a moy, & là dessus il le foüille par tout jusques à ce qu'il lui eut trouvé sa bourse, où il y avoit cent cinquante écus d'or, qu'il mit en deux parts, baillant l'une au païsan, & retenant l'autre pour soy, lui disant: prenez la moitié de ce que Dieu nous a envoyé. Je connois qu'il vous aime bien, puis qu'il vous envoye tant d'argent à la fois, & ainsi il prit congé du pauvre desolé qui fut bien aise d'être sorti à si bon marché d'entre ses mains.

Une autre fois qu'il se promenoit dans le bois de la Chastenerie, où il faisoit ordinairement sa retraite avec ses camarades, il rencontra un Messager de Monsieur de la Rocheboisseau, Prevôt de Niort, qu'il envoyoit à la Rochelle vers le grand Prevôt de la ville pour le suplier de l'aller trouver en un sien Château à six lieuës de la Rochelle, pour aller bailler la chasse à Guillery qui étoit asseurément dans le bois même de la Chatenerie, tout ainsi qu'il en avoit été certifié par des gens qui l'avoient veu. Guillery ayant pris le dit Messager, & lui ayant fait confesser le sujet de son voyage, prend lui même ses lettres, se déguise en habit de Messager, & s'en va à la Rochelle porter le paquet au Prevôt, qui l'ayant receu, & leu la lettre qui étoit dedans, monte tout aussi tôt à cheval avec dix-ou douze de ses Archers, & se met en chemin avec le Messager, qui les devoit conduire au lieu de l'assignation. Or faut il

entendre qu'auparavant que Guillery, se mit en chemin pour aller à la Rochelle, il avoit baillé charge à ses hommes de s'embusquer & se cacher dans le bois tous armez, & qu'aussi tôt qu'ils le verroient venir avec le Prevôt qu'ils sortissent de leur embuscade, & l'enfermassent si bien, qu'il n'eût moyen de se sauver ni pas un de ses gens, sans toutes fois les offenser aucunement. Comme il avoit pensé, il lui arriva, car ayant conduit le Prevôt avec ses Archers au plus épais du bois, en un sentier où ils ne se pouvoient deffendre. Ses gens sortirent si à l'improviste qu'ils eurent plûtôt saisi ces pauvres Archers, qu'ils n'eurent le moyen de mettre la main à l'épée ni à la carrabine pour se deffendre. Aussi-tôt qu'ils les eurent saisis, Guillery les fit dépoüiller de leurs casaques, & fit vêtir autant de ses hommes, attachans ces pauvres preneurs qui s'étoient laissez prendre à des arbres sans leur faire aucun mal, & étans montez sur les chevaux de leurs prisonniers, Guillery se resolut d'attraper, aussi le Prevôt de Niort : mais avant qu'executer son dessein, il se transporte en un Château à demi lieuë de là, qu'il sçavoit être plein de richesses que par plusieurs fois il avoit tâché de dérober, sans en être jamais venu à bout, à cause que ceux de dedans faisoient trop bonne garde sur lui. Y étant arrivé avec ses gens, on lui ouvrit incontinent les portes, croyant que ce fût le Prevôt, à cause des casaques que ses gens avoient vêtuës. Entrez qu'ils furent n'y trouvans que les serviteurs, ils prirent ce qui leur agreoit le plus sans que personne osât leur faire quelque empêchement, & aprés s'être chargez de meubles & d'argent, ils abandonnerent le Château, & porterent leur prise où ils avoient accoutumez de cacher leurs voleries, & de là allerent

où Rocheboiſſeau les attendoit, & étans arrivez, ils ne voulurent mettre pied à terre de peur d'être reconnus, mais dirent au Prevôt qu'il ſe hâtât de monter à cheval, afin d'aller ſurprendre Guillery, qui pour lors étoit dans une maiſon à l'yſſuë du bois de la Chaſtenerie avec deux ou trois de ſes hommes. Ils montent à cheval, & vont de compagnie au lieu où le Prevôt de la Rochelle étoit attaché, & gardé par neuf ou dix voleurs. Ils n'y furent pas plûtôt arrivez que Guillery & ſes gens leur mettent la main ſur leur colet, ne leur donnans loiſir de ſe deffendre. Etans pris il furent liez de la même ſorte que les autres. Penſez de quel étonnement furent ſaiſis ces miſerables priſonniers, qui penſoient attraper celui qui les attrapa. Jamais homme ne fut plus ſaiſi d'étonnement qu'ils étoient, ne ſçachans comme échaper des mains de ce voleur.

Guillery aprés les avoir bien mocquez les fit détacher, leur faiſant rendre tout ce qui leur apartenoit, ſans leur retenir aucune choſe, & ainſi les renvoya, leur diſans, qu'ils ſe gardaſſent une autrefois de ſes mains, que s'ils retournoient ils n'en ſortiroient pas à ſi bon compte comme ils avoient fait.

Une autrefois habillé en Hermite, il rencontra le Prevôt de Fontenai, qui s'en alloit à la Rochelle. Aprés qu'il l'eut ſalüé, il le pria de lui faire un plaiſir. Et quel plaiſir voulez-vous que je vous faſſe, dit le Prevôt? C'eſt, dit l'Hermite, d'aller prendre Guillery, qui eſt à un quart de lieuë d'ici, en une maiſon où il dîne avec trois ou quatre de ſes hommes. Et comment le ſçavez-vous? lui dit le Prevôt. Comment je le ſçay, dit l'Hermite? Parce qu'il m'a pris deux piſtoles, ainſi que je m'étois arrêté pour dîner dans le logis même où je crois qu'il eſt à preſent.

Le Prevôt qui croyoit déja tenir Guillery entre ſes mains, le prie de le conduire où il étoit. Ce que l'Homme fit, l'abuſant ſi bien avec ſes paroles, qu'il l'enferma au lieu où ſes gens l'attendoient, qui mirent auſſi-tôt les mains ſur le Prevôt & ſur ſes gens, & leur ayans depoüillez leurs caſaques, les renvoyerent de la ſorte, ſans leur faire aucun dommage ni deplaiſir.

Or comme la fortune lui avoit toûjours montré bon viſage, elle lui voulut faire voir un tour de ſon accoutumée influence. Or vous avez entendu, les affronts qu'il avoit fait aux Prevôts de la Rochelle, & de Niort, & iceux cherchans l'occaſion de ſe venger de lui, & ſçachans le lieu où il étoit avec dix ou douze de ſes gens, le vinrent ſurprendre, environnant la maiſon de telle ſorte avec l'aide des gens qu'ils avoient menés avec eux, qu'il étoit impoſſible que ni Guillery ni ſes gens ſe puſſent ſauver ſans un evident peril de leur vie. Mais Guillery qui ignoroit quelle choſe c'étoit que de peur, ayant exhorté ſes gens à la deffenſe ſortit le premier monté ſur un cheval, le piſtolet en main, fendant genereuſement la preſſe des ennemis, ſe ſauva ſans aucun danger de ſa perſonne. Deux ou trois de ſes hommes qui étoient d'un courage plus genereux que les autres ſont pris avec ſon Frere, duquel le Cheval fut tué entre ſes jambes & menez à Xaintes, où ils furent rompus ſur une Roüe, ſon Frere fut rompu tout vif, ſa tête, ſes membres mis en pluſieurs lieux de paſſage, pour ſervir d'exemple aux autres.

Guillery averti de la mort de ſon Frere, ſes plaintes commencerent à ſortir du plus profond de ſon eſtomach, & euſſent été capables d'émouvoir un Tigre à pitié, il ſe fût donné la mort de ſes mains, ſans

le secours de ses gens. Il detestoit le Ciel, & maudissoit son mal-heur. Dés lors sa conscience commença de lui ronger le cœur lui representant qu'il lui faudroit un jour faire une semblable mort que son frere, s'il ne venoit à amendement de vie. Il se mit dés lors sur ses gardes, ne se mettant plus en hazard d'être pris comme auparavant. La mort se representoit à tout moment devant ses yeux, & la crainte d'être pris ne l'abandonnoit jamais. Il ne songeoit qu'au moyen de se retirer en quelque lieu inconnu, pour y passer le reste de ses jours avec la crainte de Dieu. Si je me voulois étendre à décrire les ruses & subtilitez qu'il fit durant qu'il menoit la vie de voleur, il faudroit un volume entier & non pas un abregé, auquel je me suis obligé dés le commencement.

Plusieurs ont éprouvez sa courtoisie. Ceux qu'il rencontroit qui n'avoient point d'argent, il leur en donnoit, & aux autres qui en avoient, il leur en prenoit la moitié.

Il étoit ennemi mortel des meurtriers. Si quelqu'un de ses hommes avoit fait quelque meurtre, il le châtioit aigrement. Ses ruses étoient si subtiles, que jamais les finesses des plus dressez Prevôts ne furent capables de trouver aucune invention pour le surprendre : au contraire il les surprenoit le plus souvent, & s'étant moqué d'eux les laissoit aller. Plusieurs tiennent qu'il avoit un esprit familier, qui le conduisoit en ses entrepriſes, j'en laisse le jugement à leur discretion, & me tais sur ce sujet.

Je me contenterai de ce que j'ay écrit de sa vie, afin de n'être trop long. Seulement je décrirai sa fin lamentable, qu'il devoit plûtôt terminer en quelque bataille, au service de son Roy, à la tête de quel-

que genereux exercice, & non ſur une roüe pour ſervir d'exemple à ſes ſemblables. De tous ceux que Guillery avoit premierement, commençant de mener la vie de voleur, il ne lui en reſtoit plus que 15. ou 16. leſquels ayant un jour aſſemblez en un lieu ordinaire & deſtiné pour conſulter ſur leurs affaires, leur dit : Vous n'ignorez pas, mes amis, la vie que nous avons menez depuis neuf ou dix ans que nous ſommes dans ce bois, & que par le moyen d'icelle nous meritons un châtiment exemplaire, qui ne nous peut manquer, ſi nous continuons davantage nos déportemens, puis que Dieu ne laiſſe aucune méchanceté impunie, bien qu'il attende ſouvent le pecheur pour voir s'il ſe convertira. Ce n'eſt pas d'aujourd'hui que nous avons veu des exemples remarquables de ſes jugemens : Mon frere nous doit ſervir d'exemple pour conſiderer nos actions. Je deplore grandement le deſaſtre de ſa jeuneſſe. Conſiderez le peril où nous ſommes. Le Roy eſt averti de nos mauvais deportemens. Sa juſte fureur ne nous laiſſera jamais échaper, ſans punition condigne à nos merites. Croyez-moy nous avons aſſez de moyens pour paſſer le reſte de nos jours en quelque païs où nous ne ſoyons point connus, & ce faiſant eviterons le châtiment qui nous menace. Ses compagnons ſaiſis d'autant ou plus de peur que lui firent réponſe qu'ils étoient prêts de faire tout ce qu'il voudroit. Entendant leur bonne volonté il les remercia, & leur bailla à chacun une bonne ſomme de deniers, & les envoya les uns d'un côté, les autres d'un autre, n'en retenant que deux avec ſoy auſquels il ſe fioit le plus. Quant à lui, il prit ſon chemin vers Bourdeaux, deguiſé en Gentil-homme. Je paſſe outre, juſques à ce qu'il arriva à S. Juſtin & s'y étant arrêté quelques

jours, il jugea qu'il ne pouvoit trouver lieu plus commode pour sa retraite que cette ville, qui étoit assez écartée du monde, & en un lieu des plus deserts de France. Il n'y eut sejourné longuement que toute la Noblesse du païs ne lui fit connoissance, lui temoignant beaucoup d'affection pour les bonnes qualitez qui étoient en lui, & les rares perfections dont il étoit doüé. D'autre part qu'il se disoit être yssu de noble maison. Ce qu'on croyoit de tant plus qu'il étoit liberal & courtois. Tandis que la fortune lui fut favorable, il ne manqua jamais de compagnie. Mais dés que la fortune commença de lui tourner les épaules il n'y eut personne qui s'employât pour lui, ni qui fit un pas pour son service.

Pendant qu'il se fait connoitre par ses liberalitez & courtoisie, la fortune lui representa un beau parti pour son avancement. Une jeune veuve devint amoureuse de lui découvrit sa passion & le pria de la visiter souvent, puisque sa presence lui étoit plus agreable que chose du monde. Lors qu'il vit que cette veuve l'aimoit entierement, & jugeant que s'il la pouvoit épouser, c'étoit l'asseuré moyen pour vivre à son aise : mais le miserable infortuné contoit sans son hôte, comme dit le Proverbe, car au lieu de son profit, ce fut son entiere ruine. Il commença à se faire paroitre plus que jamais pour complaire à sa Maitresse, & pour mieux parvenir à son dessein, il pria quelques Gentils-hommes de ses amis de parler au Pere de la veuve touchant la resolution de son mariage, ils s'employerent si bien pour son affaire que le mariage fut conclud avec la veuve, les nôces se font avec beaucoup de pompe & de magnificence. On n'y épargne aucuns dépens ni frais pour honorer son mariage. Le voilà élevé à l'un des plus hauts

degrez de la fortune. Il ſe baignoit dans ſon aiſe, croyant que jamais perſonne ne ſe douteroit de lui : mais le miſerable ne conſideroit pas que Dieu ſçavoit tous ſes deſſeins, & penetroit au plus profond de ſes ſecrets.

Il avoit joui trois ou quatre ans du doux fruict de ſon mariage, mais ſa retraite n'avoit pas été ſi bien couverte, que pluſieurs ne fuſſent informez du lieu de ſa demeure. Entre autre un Marchand de Bourdeaux, à qui il avoit autrefois volé deux ou trois mille francs. Ce Marchand aſſeuré du lieu de ſa retraite, preſente Requête au Prevôt, le ſuplie de prêter main-forte pour prendre un voleur qui s'étoit retiré à Saint Iuſtin, qui l'avoit autrefois volé prés de la Rochelle. Le Prevôt même s'y achemine avec quinze ou ſeize de ſes Archers bien armez. Il arrive à la porte du Château, ou Guilleri faiſoit ſa demeure. C'étoit au mois de May ſur les quatre heures du matin, que le jour ne commençoit qu'à poindre, il heurte à la porte, & demande à parler au maître du logis, qui entendant qu'on le demandoit ſaute du lit en chemiſe, & prenant un piſtolet à la main décend au portail de ſa maiſon, l'ouvre & demanda qui c'étoit qui le demandoit. Le Prevôſt avoit fait cacher ſes hommes au dernier d'une vieille muraille qui étoit joignant la porte du Château, n'étant demeuré qu'avec un ſien homme, qui comme il vit que Guillery avoit ouvert la porte, s'aprocha le priant de ſortir, diſant qu'il avoit un mot à lui dire. Le pauvre mal-heureux qui ne ſe doutoit de la fourbe qu'on lui avoit dreſſé, ſort de la porte & s'aproche du Prevôt, qui diſſimulant d'avoir une choſe de conſequence à lui dire, le pria de s'aprocher de lui, & cependant il fait ſigne à ſes gens de s'avancer & de

couper chemin à leur homme, afin qu'il ne pût r'entrer au logis. Comme il se vit enfermé de tous côtez, il commence à joüer des talons, droit à un bois distant de quelque deux mille pas du Château. Le Prevôt qui étoit à cheval se met à le suivre à grand galop, pendant que ses gens qui s'étoient mis à pied, remontoient à cheval. Guillery poursuivi de si prés se retourne & décharge son pistolet si à propos qu'il donne dans la tête du cheval de celui qui le poursuivit, qui cheut incontinent entre les Jambes de son maitre, & par ce moyen il eut le loisir de se sauver au bois prochain. Le Prevôt se voyant sans cheval, le poursuit à pied, pendant que ses gens arriverent, qui le voyant à pied, le remonterent sur un de leurs Chevaux afin de reprendre le chemin de Bourdeau, puis qu'ils avoient manqué leur prise. Cependant qu'ils s'en vont, Guillery se sauve au plus épais du bois. Comme il se vit asseuré, il commença à se lamenter. Il se voyoit en chemise denué de moyens. Il n'osoit retourner à son logis, de peur que le Prevôt ne s'en fût saisi. Il ne sçait où aller. Toutes places lui son suspectes. Il craint qu'on ne le suive par tout. Aprés qu'il eut assez tournoyé par les hayes des buissons, il se trouve enfin à l'yssuë du bois, en un lieu assez éloigné de maison & lieux habitables. Se voyant là, il ne sçavoit à quelle chose se resoudre. Enfin il se ressouvient d'une cache qu'il avoit laissé au bois de la Châtenerie, lors qu'il en partit pour se retirer à S. Justin. Il prend resolution d'y aller voir, si elle y étoit encore, pour s'en accommoder, & se retirer en quelque lieu hors du Royaume. Etant arrivé à Bourdeaux, il s'embarqua dans un bateau pour passer à Blaye. Etant dans icelui il fut reconnu par un marchand de Xainte

qui l'avoit autrefois veu en pluſieurs lieux. Du commencement il ne pourroit croire que ce fut Guillery, ils s'aprocha tout exprez de lui pour le mieux connoitre. Etant aſſeuré que c'étoit ſon homme, il ne dit mot. Ayant pris terre à Royan, il remarqua le lieu où le dit Guillery s'alla retirer, & l'ayant veu entrer en l'Hôpital, il s'en alla avertir le Prevôt de la ville, qui s'y tranſporta incontinent pour ſe ſaiſir de lui. Etant arrivé il s'enquit où étoit ce pauvre qui étoit entré depuis peu la dedans, le maitre de l'Hôpital le lui ayant montré le Prevôt lui demanda d'où il venoit? Je viens, dit-il, de Bourdeaux, & où allez vous? Demanda le Prevôt, je m'en va à la Rochelle pour chercher quelque maitre. Le Prevôt lui demanda quel état il faiſoit. Guillery ſe voyant enquis ſi avant de ſes affaires, dit qu'il étoit Jardinier. Et bien, dit le Prevôt, j'ay un jardain à cultiver. Je vous prens donc pour le gouverner, puis que vous êtes de l'état, & ainſi il le conduiſit de l'Hôpital droit à la priſon, & comme il paſſoit par une petite ruë étroite, voilà qu'un homme ſe jetta ſur le Jardinier, diſant, ha voleur! c'eſt maintenant que tu me rendras les quatre vingts écus que tu me pris une fois ſur le chemin de la Rochelle. Le miſerable ſe voyant découvert ne ſçavoit quelle contenance tenir. Le Prevôt s'enquit de cét homme, que c'étoit qu'il avoit contre cét étranger. C'eſt un voleur, dit-il, qui m'a dérobé autrefois quatre vingts écus. Et je vous aſſeure que c'eſt Guillery. Oui, dit, Guillery, je ne le peut nier, car je vois bien que Dieu me veut châtier de mes fautes. Le Prevôt oyant ces paroles, & ne demandant autre preuve, le conduit aux priſons de la ville, & deux jours aprés à la Rochelle, où ſon procez étant fait, il fut rom-

pu tout vif, pour châtiment des voleries & pillages qu'il avoit exercez durant sa detestable vie.

Voila la fin lamantable de ce mal-heureux, qui croyoit éviter les justes jugemens de Dieu par sa fuite : mais il falut à la fin payer le tribut de sa méchanceté.

HISTOIRE XX.

D'un homme qui aprés avoir demeuré vingt ans aux Galeres est reconnu par son fils ; de ce qui en advint & autres choses dignes de remarque.

JE nommeray en cette Histoire de leur propre nom, les personnes dont je veux vous parler, contre les protestations que j'ay ci devant faites. Leur condition vile & abjette m'en dispensera au lieu que le sang illustre de qui je traite quelque fois particulierement m'oblige à la discretion. Les incidens arrivez en cette avanture sont si remarquables, qu'ils meritent d'être sceus de tout le monde. Je l'ay aprise par des témoins irreprochables, & suivant leurs memoires je l'ay écrite en ces termes.

Il n'y a pas long-tems qu'à Paris habitoit un homme nommé Jean Vaumorin, Tailleur d'habits, fort renommé pour son mêtier. Les plus galants de la Cour se servoient de lui lors qu'il étoit question de se bien habiller, & les autres Tailleurs se formoient à son modelle, pour contenter les bonnes maisons dont ils avoient l'entrée.

Aprés que cét homme eut passé à la Cour quel-

ques années en garçon, il lui prit fantaſie de ſe marier avec Jeanne Perrot, fille d'un autre Tailleur de la même ville de Paris. Ils eurent de ce mariage un beau fils qu'ils apellerent Michel. Le pere ayant toûjours la vogue d'être un des premiers Maitres, continuoit à travailler, & commençoit à bien faire ſes affaires. Mais comme les meilleurs Maitres, & principalement de ce métier, ne ſont pas toûjours les plus gens de bien, il arriva que cét homme fut accuſé d'avoir facilité aux larcins d'un qui fut pendu pour avoir volé de la vaiſſelle d'argent à la maiſon d'un grand Seigneur. Et d'effet ayant été convaincu par le vol, dont il fut trouvé ſaiſi, il eût fait le ſaut auſſi bien que l'autre, ſi beaucoup de perſonnes de qualité ne ſe fuſſent employées pour lui. A leurs prieres les Juges modererent la peine, & le condamnerent aux Galeres perpetuelles. Henry II. marioit en ce tems Marguerite de France, cette rare perle de paix, à qui les Muſes demeureront éternellement obligées, avec le Duc de Savoye. Le Roy entre autres dons conferez en faveur de ce mariage, fit preſent au Duc d'une Galere qu'on équipa à Marſeille. Ce fut là que Jean Vaumorin avec d'autres forçats fut mené, & attaché. D'écrire les plaintes & les regrets de ſa femme, qu'il laiſſoit avec leur fils qui n'avoit que deux ans, il n'eſt pas à propos. Le recit que j'entreprens de faire en ſeroit trop long. La Galere ayant été conduite juſques à Nice, elle demeura quelque tems au pouvoir de ſon Alteſſe, juſques à ce qu'un Capitaine de la Marine du Roy d'Eſpagne l'acheta, & la fit voguer à Naples. Pluſieurs ans ſe paſſent, ſans que Jeanne Perrot ait nouvelle de ſon mary. Cependant ſon fils devint grand, & comme il s'informe quelquefois de ſon pere, elle pour couvrir

leur infamie, lui fait entendre qu'il est mort. A mesure que ce garçon croît en âge il tâche aussi d'apprendre quelque mêtier, pour s'en servir à passer le cours de cette vie. Son inclination le porte à chanter, de sorte qu'en peu de tems ayant formé sa voix qu'il avoit fort bonne, par le moyen de la Musique, il s'introduit en une bonne maison. Ayant atteint l'âge de vingt-deux ans le desir de voir les nations étrangeres lui fit prendre l'envie d'aller à Rome. Une commodité s'offre d'un voyage qu'un Prélat y faisoit. Il se met à sa suite & avant que de partir il prend congé de sa mere, laquelle pour le long-tems qu'elle n'avoit oui nouvelle de son mari, & croyant que veritablement il fut mort, s'étoit remariée à un Ecrivain. Cette femme pleurant à chaudes larmes l'embrassa mille fois, & le conjura d'un bref retour. Michel Vaumorin étant arrivé à Rome y trouva bien-tôt une honnête condition chez un Cardinal, qui pour l'excellence de sa voix le retient à son service: Mais comme les François sont impatiens & curieux de voir, il demanda congé à son Maitre quelques tems aprés, & l'ayant à grande peine obtenu, il s'en alla à Naples. Comme il est employé quelques jours à contempler la gentillesse de la ville, il s'achemina au Port, pour y voir les galeres, & pour s'informer par curiosité, s'il n'y avoit point de Forçats qui fussent François.

Le premier qu'il rencontra étoit un homme tout blanc de vielleſſe qui portoit des marques de forçat: mais qui neanmoins avoit plus de liberté que les autres. Si-tôt que Michel Vaumorin l'aperceut, il s'aprocha de lui & le salüa en ces termes; *Dieu vous gard mon Pere.* L'autre lui repondit: *Dieu vous gard Monsieur.* A ce que je vois (dit le jeune homme) vous êtes Francois? Je le suis vrayement repart le

viellard, mais il y a ſi long-tems que je ſuis exilé de mon païs qu'il ne m'en ſouvient preſque plus. Et combien de tems, pourſuivit l'autre, y a-t'il que vous êtes ici, il y a plus de vingt ans, répondit-il.

Ce bon homme proferant ces paroles, regardoit fixément Michel Vaumorin, & tiroit des ſoûpirs du profond de ſon cœur : de ſorte que l'autre fut contraint de s'enquerir de lui pourquoi il ſoupiroit de la ſorte. Ce n'eſt pas ſans raiſon, dit le vieillard, ſi je ſoûpire. L'état de ma vie preſente, & le ſouvenir du paſſé m'en donnent aſſez de ſujet, mais particulierement, la memoire d'un fils que je laiſſa à Paris, d'où je ſuis nai en l'âge de deux ans, dont vous m'avez fait reſſouvenir. Il me ſemble de le voir quand je vous vois, encore qu'il fût bien jeune lors que mon deſaſtre me ſepara de mes plus proches. Et comment ſe nommoit ce fils dont vous parlez, repond le jeune homme. Il s'apelloit Michel Vaumorin, dit le viellard. Et ſur ce ſujet il commença à faire un bref diſcours de ſa vie & de ſa condition : nomma ſa femme, deſigna le lieu où il habitoit, & repreſenta tant d'autres circonſtances que Michel Vaumorin croyoit au commencement que c'étoit un Diable qui lui aparut pour le tenter. Il étoit ſi étonné qu'il ne ſçavoit que dire : neanmoins pour s'éclaircir plus à loiſir de cet affaire, il prit congé de ce bon homme, lui dit que le lendemain il viendroit le trouver avec un boccal de vin pour déjeuner avec lui. Ils ſe ſeparent doncques, & le fils ne fit que toute la nuit ruminer aux diſcours que l'autre lui avoit tenus. Il ne ſçavoit qu'en dire. D'un côté il ſe reſouvenoit que ſa mere l'avoit ſouvent aſſeuré de la mort de ſon pere, d'autre côté il avoit tant de veritez aparentes, qu'il étoit forcé à croire, que ſon pere n'étoit pas

mort, & que sa mere lui avoit celé cette infortune. Il ne manqua pas le lendemain de se trouver sur le port. Ce vieillard l'attendoit déja, & incontinent qu'il l'aperceut il se mit à pleurer, & lui tenit ce langage : *Il m'est impossible*, dit, *de contenir mes larmes. Tant plus je vous considere tant plus vous me ramentevez les traits de mon fils Michel Vaumorin.* A ces mots, le jeune homme ne se peut plus contenir. La nature s'ouvrit, le sang s'émeut, & les affections qu'un fils porte à ceux qui l'ont engendré, operans leurs fonctions, firent qu'il courut les bras ouverts vers son pere. Il l'embrasse étroitement, & le baisant il lui arrose sa barbe blanche de ses larmes, & puis il lui tint ce discours : Je suis Michel Vaumorin vôtre fils. Je loüe Dieu, de ce qu'il m'a fait la grace de trouver ce que je ne cherchois pas, & que je devois rechercher plus que toutes les choses du monde. Je suis pourtant excusable, puis que la croyance que j'avois de vôtre mort, m'exemptoit de prendre cette peine. Le vieillard saisi d'étonnement non moins que son fils jetta un grand cry de réjoüissance, & versant un ruisseau de larmes de joye, profera ces paroles : C'est moy, mon cher fils, qui ay sujet de loüer Dieu, de la faveur que je reçois de revoir ce que je n'esperois pas. Je ne me soucie pas maintenant de mourir, puis que j'ay ce contentement. Aprés plusieurs caresses reciproques, ils entrerent dans la Galere, & déjeunerent ensemble. Cependant le pere dit à son fils que ce n'étoit pas le tout : mais qu'il falloit trouver encore un moyen pour le retirer de captivité. Le fils qui desiroit la liberté de son pere plus que lui-même s'offre d'y contribuer sa peine, ses moyens & sa vie. Il s'achemine à l'instant le Capitaine de la Galere, & se jetta à ses

pieds, il lui tint ce langage. Je vous ſuplie, Monſieur, de prendre pitié d'un miſerable vieillard, & d'un pauvre jeune homme; qu'une diſgrace plûtôt qu'un crime a reduit en une cruelle ſervitude, l'un eſt privé depuis vingt-ans de ſa patrie, & l'autre de voir celui qui l'a mit au monde. Quand l'un auroit bien merité ce châtiment toutesfois le long-tems qu'il y a qu'il ſert à la rame vous oblige à la miſericorde, & vous ſemond à prendre pitié de la jeuneſſe de l'autre, qui vous fait une requête ſi juſte, & ſi remplie de pitié. Je vous conjure donc d'octroyer la liberté à mon Pere. C'eſt ce bon homme que vous voyez ici à vos pieds avec moy. Il pria deſormais Dieu pour vôtre proſperité, & je vous ſerai obligé toute ma vie.

Il eut continué ſes prieres ſi le Capitaine rude & barbare, comme ſont ordinairement telles perſonnes, qui hantent la marine, ne l'eut interrompu & avec des paroles mal-gratieuſes ne lui eût refuſez tout à plat ſa demande, & commandé, qu'il ſe retirât. Michel Vaumorin, encore qu'il ſe vit rebuter de la ſorte, ne perdit pas pourtant courage. Il n'y avoit preſque jour qu'il ne l'importunât de la liberté de ſon pere, ſi bien que l'autre commença à la fin de ſe courroucer de telle façon, qu'il lui dit, que s'il lui venoit plus rompre la tête de cette affaire, il l'attacheroit à la chaine: Auſſi bien, diſoit il, êtes-vous plus propre (coquin) de ſervir, que non pas celui pour qui vous m'importunez tant, & paraventure le meritez-vous mieux que lui. Toutesfois ſi vous me baillez cent écus je le livreray, autrement non. Ne m'en parlez donc davantage, ſi vous ne voulez être mis à ſa place. Ce jeune homme voyant qu'il employoit inutilement ſa peine

peine à flechir ce barbare, & bien ennuié. Il ne ſçait quelle voye prendre pour venir à bout de ſon deſſein. S'il avoit l'argent que l'autre lui demande, il le lui auroit bien tôt délivré mais ſes moyens ſont trop courts pour recouvrer une telle ſomme.

Lui & ſon pere lamentent leur infortune. Enfin Michel Vaumorin s'informe de ſon pere, du tems qu'il fut condamné à ce ſervage, comment il étoit plûtôt à Naples qu'à Marſeille, & d'autres circonſtances ſur ce ſujet. Son pere lui aprend qu'Henri deuxiéme donna une Galere au Duc de Savoye, en faveur de ſon mariage, & que puis aprés le Duc la vendit à ce Capitaine. Michel ayant ruminé ſur ce qu'il venoit d'aprendre de ſon pere, croit à la fin que le plus expedient eſt qu'il aille en Piedmont ſe jetter aux pieds de ſon Alteſſe, & lui requerir une Lettre de faveur adreſſante à ce Capitaine. Il en communique le deſſein à ſon pere, & prend congé de lui, avec des larmes d'une part & d'autre. Quand le fils eſt arrivé à Turin, il attend le Duc à la porte de l'Egliſe, & comme il ſort avec la Ducheſſe d'oüir le Service Divin, il ſe proſterne à genoux, & leur racontant ſa juſte douleur, les ſuplie de l'aſſiſter de leurs faveurs, pour la delivrance de ſon miſerable pere. Ces ſuplications accompagnées de pleurs & de ſanglots, toucherent le cœur de ces Princes, de ſorte qu'ayans compaſſion de la pieté de ce jeune homme, le Duc lui parla en ces termes. Mon ami, je n'ai point de puiſſance abſoluë de tirer ton pere de captivité. Je n'ay plus de pouvoir ſur ce que j'ay vendu. La liberté de ton pere dépend d'un autre. Tout ce que je puis faire, c'eſt de t'octroyer la lettre de faveur que tu me demande. Je te la ferai expedier ce jour méme, & te donnerai encore quelque choſe pour t'aider

à ſa delivrance. Michel Vaumorin remercia la courtoiſie de ce genereux Prince qui lui fit à l'inſtant dépecher une lettre qu'il écrivit à ce Capitaine, telle que l'autre la demandoit, & avec cela il lui donna cinquante écus. La Ducheſſe lui en donna autant, avec cette ſomme il reprend le chemin de Naples, & paſſant par Rome, il viſite certains amis qu'il y avoit, auſquels il raconte encore ſon infortune. Chacun émeu de pitié, contribuoit de quelque pieces d'argent, ſi bien qu'il fit encore vingt écus. Quand il fut à Naples, il alla trouver le Capitaine, & lui preſenta la lettre de ſon Alteſſe. Cét homme, qui juſques alors avoit été inſenſible à la compaſſion, en fut aucunement touché. Conſiderant ſa pitié, il ne le receut point ſi inhumainement que de coûtume. Il lui demanda ſeulement s'il n'avoit point d'argent. J'ay, répond l'autre, quelque trente écus. Baille les moi, dit le Capitaine, & va-t'en avec ton pere là où tu voudras. Lui bien aiſe de ces paroles, tira de ſa bourſe trente écus les lui baille. Avant qu'un homme ſorte de Galere où il a été condamné, il faut payer certains droit reduits à certaine ſomme d'argent. Il n'y eut pas un de ceux à qui ces droits apartiennent, qui ne les lui quitat tant la pitié eſt recommandable, même parmi les perſonnes qui menent une vie ſauvage, & denaturée. Ayant delivré ſon pere, ils s'en vont tous deux dans la ville de Naples, en reſolution de revoir bien-tôt leur patrie, & de s'y acheminer dés le lendemain même. Ils logerent ce ſoir dans un cabaret, & y firent ſi bonne chere que ce vieillard ayant pris du vin plus que de coûtume, commença à faire le plus grand vacarme du monde. Il injurie l'hôte & l'hôteſſe. Il vouloit tout battre. Son propre fils eut bien de la peine à s'empêcher

lui-même à n'être point frotté. Si l'hôte se fût adressé tout à l'instant à la Justice, cét ivrogne qui venoit tout frêchement de recouvrer sa liberté, étoit en grand danger d'en faire encore perte. Aussi son fils suplioit l'hôte d'excuser le bon Bacchus. A la fin on le fit coucher pour digerer son vin.

Quand il fut jour, Michel Vaumorin, prit congé de l'hôte, & partit avec son pere pour revenir en France. Mais ô chose étrange de la mauvaise nature de l'homme. Il est impossible de le changer : si ce n'est par une grace particuliere du Ciel, que les Payens ignorant le vrai Dieu, attribuoient à l'étude de la Philosophie. L'exemple de ce grand personnage Socrate en fait foi.

Un Phisionomiste contemploit un jour ce Philosophe avec grande admiration, & disoit tout haut, que c'étoit le plus méchant, & le plus execrable homme que l'on sceût trouver. Tout le peuple ayant oüi ses paroles, se mocquoient de lui comme d'un menteur & d'un ignorant, lors que Socrate leur dit: Il a raison de tenir le discours qu'il tient de moi. Ses paroles sont veritables. Mon inclination me portoit à la méchanceté : mais j'ai corrigé les déffauts de ma Nature, par le moyen de ma Philosophie.

Le Pere de Michel Vaumorin, n'avoit pas corrigé les siens aux Galeres. Le tourment qu'il y avoit receu, ne l'avoit pas rendu plus homme de bien qu'il étoit auparavant. Il étoit tellement enclin de son naturel au larcin, qu'il n'eut pas cheminé deux journées avec son fils, qu'il se levoit la nuit pour foüiller en ses pochettes cependant qu'il dormoit, & pour lui derober son argent.

Ce pauvre jeune homme qui s'en aperceut, avoit bien de la peine à le cacher en quelque lieu où il ne le

trouvât pas si librement. Il laissoit neanmoins quelque monoye à ses chaussés, afin d'en faire plus d'experience, & il ne lui en disoit jamais mot, parce qu'il craignoit de le fâcher.

Ce miserable chaque jour juroit & blasphemoit le nom de Dieu & injurioit son fils, & le maudissoit de ce qu'il l'avoit tiré des galeres, pour lui faire prendre tant de peine par les chemins. Ce pauvre jeune homme suportoit le tout patiemment, & le prioit d'avoir bon courage, puis qu'en peu de tems, ils arriveroient en France. Aprés beaucoup de mal ils arriverent. Etans prêts d'entrer dans Paris, Michel dit à son pere, qu'il falloit qu'il l'attendît en quelque lieu jusques à tant qu'il eût parlé à sa mere.

L'autre qui ne s'étoit encore informé de sa femme lui demanda si elle étoit vivante. Michel lui répondit qu'il l'avoit laissée en assez bonne disposition lors qu'il partit de Paris : mais qu'elle s'étoit remariée avec un Ecrivain croyant qu'il fût mort, & qu'ils demeuroient à la ruë des Carmes.

Le pere oyant cette nouvelle commença à se mettre en colere & à proferer mille injures contre sa femme, jurant qu'il l'assommeroit de coups, pour s'être ainsi remariée, sans sçavoir asseurément s'il étoit mort. Avec ce courroux, il entre à la ville avec son fils par la porte de S. Victor, & vont droit à l'Eglise des Carmes où Michel Vaumorin pria son pere d'attendre jusques à ce qu'il revienne, aprés qu'il aura aprís les nouvelles de sa venuë à sa mere. Il quitte donc son pere, & entre au logis où elle se tenoit. Quand elle le vit, elle courut l'embrasser étroitement & verse en abondance des pleurs de joye. Mon fils disoit elle, est-il possible que que tu ayes pût demeurer deux ans sans avoir jamais fait sçavoir l'état

de tes affaires à ta pauvre mere, qui a fait tous les jours à Dieu mille vœux pour ton retour ? Puis que je te tiens maintenant, je ne te laisserai pas échaper si aisément une autrefois. Aussi ne dois-tu pas desormais t'éloigner de moi de la sorte : mais considerer, que n'ayant d'autre enfant que toi, tu dois être mon bâton de vieillesse, & tout mon confort. Michel interrompant les plaintes maternelles parla à elle en ces termes : Ma mere, je loüe Dieu de ce que je vous revois en bonne disposition. C'étoit un de mes plus grands souhaits durant mon absence. Mais il y a bien d'autres nouvelles, dont paraventure vous serez bien étonnee. Vous m'avez souvent fait entendre que mon Pere étoit mort. Je vous aprens qu'il est plein de vie, & qu'il n'est gueres loin d'icy. Je me trouve bien empêché pour vous conseiller de ce que vous devez faire étant remariée comme vous êtes. Cette femme fut bien ébahie d'oüir parler son fils de la sorte, mais elle le fut encore plus quand elle vit entrer son mari tout blanc de vieillesse, qui ayant suivi son fils de loin, & impatient de bien froter sa femme, étant entré dans le logis, & monté à sa Chambre. Si tôt qu'il vit sa femme, il commença à tenir ce discours : Vous êtes donc remariee, chienne putain de voirie. Par le Dieu qui m'a créé, je ne souffrirai jamais un tel affront, mais je vous battrai tant que vous mourrez. Ce disant il se ruë sur elle à coups de poings, sans le secours de son fils qui le retenoit, il l'eût sans doute mal accommodee. Cette femme cependant crioit au secours, & son second mari qui étoit en une chambre plus haute avec ses Ecoliers à qui il faisoit la leçon descendit promptement au cri. Voyant sa femme échevelée, il se jette sur Jean Vaumo-

rin, & l'autre sur lui, & à coups de pieds & de poings ils s'étrillerent à bon écient. Michel qui ne pouvoit pas tout seul les separer, crie à l'aide : Les voisins accourent, & ont bien de la peine à se mettre entre deux. L'un dit à l'autre qu'il payera le tort qu'il lui a fait de battre sa femme. L'autre répond que c'est sa femme & non pas la sienne, & qu'il est un méchant de la lui avoir débauchée durant son absence. Le Commissaire arrive qui les fait tout deux prisonniers. Aprés les avoir oüis ils sont élargis, & gros procez est par eux intenté. Il apelle en la Cour de Parlement. Les Avocats plaident la cause, & remontrent chacun leur fait, & alleguent de belles raisons d'un côté & d'autre, que nous n'insererons point ici, pour être trop prolixes. Enfin ce juste & équitable Senat ordonne par un arrêt diffinitif que Jeanne Perrot demeurera à Jean Vaumorin, & les meubles qui étoient communs entre elle & son second mari, apartiendroient à cét Ecrivain. Il faut donc qu'il se pourvoye d'une autre femme, & peut-être est-il bien aise de s'être défait d'une si pesante charge : la poursuite qu'il faisoit n'étoit que pour avoir leurs meubles. Ceux qui ont goûté du mariage asseurent presque tous, que les mariez n'ont que deux bons jours. Celui des nopces, & le jour des funerailles de la femme. Je m'en raporte à la verité, je n'en parle que pour oüi dire, le peu d'envie que j'ay de me soumettre sous la tirannie d'une telle Loy, me fait plûtôt croire ce qu'on me dit, que ne le croire pas. Tant y a que Jean Vaumorin étant possesseur de sa femme, se retire avec elle, & avec son fils dans un même logis. Il commence de nouveau à racommoder pour les uns & pour les autres de vieux habits. Le long-tems qu'il avoit demeuré sans exercer son

métier, le lui avoit fait presque oublier, & puis la façon de la Cour qui change tous les jours depuis que les nations étrangeres s'y son introduites, lui étoit fort étrange. Son âge même lui avoit diminué la veuë, & rendu ses mains engourdies au travail, mais non pas aux larcins, ainsi que nous verrons maintenant. Je disois ci-dessus qu'il est bien mal-aisé de corriger les défauts de la Nature. Celui qui dés sa jeunesse est adonné au vin, se ressent tout le tems de sa vie de la contagion de ce vice. Nous lisons que l'Empereur Tibere, fut sevré par sa Nourice, avec du pain trempé dans du vin, & qu'elle continua à le nourrir de la sorte un long-tems. Aussi fut il un si grand yvrogne, que quelques uns pour le mocquer de lui, le nommoit Bibere, au lieu de Tibere, Caligula, Neron, Domitian, & autres pareils Monstres cruels & infames, avoient été nourris au sang dés leur jeunesse. On leur faisoit tuer des bêtes & puis laver leurs mains de leur sang, ils en firent une telle habitude, qu'étans montez puis aprés au souverain degré de pouvoir, ils faisoient aussi peu d'etat de répandre le sang humain, que celui des animaux. Leurs plus proches parens, comme leurs freres, leurs sœurs, leurs femmes, & leur propres meres n'en étoient pas exemptes. Autant en pourrons-nous dire de ceux qui dés leur jeunesse se sont adonnez aux larcins. Combien d'hommes, autrement recommandables, soit pour leur valeur, soit pour leur sçavoir, ont été atteints & convaincus de ce défaut pour n'en avoir pas pris la correction en leur basâge? Nôtre siecle est tout rempli de ces exemples, sans qu'il soit besoin de mandier l'antiquité. Un grand que je connois, disoit un jour, que ses yeux n'apercevoient jamais quelques joyaux, ou quelque

autre chose precieuse, que les mains ne desirassent aussi-tôt de s'en saisir. Dieu sçait aussi comme durant les guerres ils exercent des pillages, & combien ils s'aproprient des depoüilles d'autrui, par droit de bien-seance. Mais pour reprendre nôtre discours, Jean Vaumorin, n'eût pas achevé l'année depuis son retour des galeres avec sa femme, qu'il fut soupçonné d'être toûjours larron. Quand il tailloit quelque habit, il falloit avoir toûjours l'œil sur ses mains, autrement la piece lui en demeuroit. Miserable homme, que les rigeurs d'une mort civile n'avoient pû rendre homme de bien. Aprés tant de perseverance au mal, le Ciel se fâche, & permet que nous soyons punis suivant que nous le meritons, Dieu est prompt au pardon, & long à la peine : mais enfin il paye avec usure le mépris que nous faisons de sa misericorde. Jean Vaumorin le témoigne, ayant été toute sa vie larron : & n'ayant pû ou plûtôt voulu se faire sage à ses dépens, il receut à la fin le châtiment qu'il avoit merité. Un homme de sa connoissance vint à se marier. Lui & sa femme sont invitez à la nopce. La coutume ordinaire du peuple de Paris, est d'en celebrer la feste en des salles que des Bourgeois loüent, & qui sont particulierement destinées pour ce sujet. L'on y dance au son des instrumens, l'on y rit, on y fait bonne chere, & chacun des invitez contribue au bassin, à l'entrée & à la fin du repas, la piece d'or ou d'argent à sa discretion, & suivant ses commoditez. Cét homme se trouvant donc en une pareille assemblée, y trouble toute la joye. Quand on voulut lever la nape & recueillir la vaisselle, un goubelet d'argent se trouve perdu. Un bruit confus se fait parmi cét amas de peuple & chacun accuse le larron. Enfin le maître du logis, qui

ne veut point perdre son bien, requiert qu'on vienne à foüiller tout le monde. Plusieurs qui sçavent le mauvais naturel de Jean Vaumorin, avoient secretement averti le maître du logis de le foüiller tout le premier. Il le fait, & le vol est trouvé sur lui. Les assistans se jettent sur lui, & sont prêts de l'assommer sans le Commissaire qui étoit de la nopce, qui d'office lui met la main sur le colet, & l'emmene aux prisons du Châtelet. Son procez étant instruit; & apellé étant interrogé sur quelque incident, la Cour retient la connoissance de la cause, & aprés avoir meurement exageré le fait, & consideré la perseverance au mal de ce miserable, elle le condamne justement à être pendu & étranglé à la place Maubert. Cét Arrêt fut executé, tout le peuple couroit, non tant pour le suplice, dont l'espece est si commune dans cette grande ville, que pour la curiosité de voir celui de qui la mauvaise nature étoit autant detestée que la pitié de son fils recommandée. Ainsi fini miserablement sa vie cét homme par un licol, aprés l'avoir si souvent échapée, & aprés même avoir demeuré plus de vingt-ans aux galeres pour ses malefices. Cette histoire doit servir d'exemple à ceux qui ne reçoivent point d'amendement en leur vie. Elle leur doit representer le juste châtiment de Dieu qui attrape ou tôt, ou tard les mechans. Bien rarement évitent-ils, comme parlent les Theologiens la peine du peché. Elle nous témoigne aussi l'amour & la pieté que nous devons à nos parens, encore que pour leurs vices ils soient dignes de compassion. La nature nous y oblige, & la Loy nous le commande: Michel Vaumorin est recommandable pour cette vertu: encor que la peine qu'il prit pour retirer son pere de servage, ne lui servit que

pour le conduire au gibet. Mais il ne penſoit pas que cela lui deût arriver. La Juſtice divine n'étoit pas aſſez ſatisfaite. Il falloit un autre ſuplice pour expier ſon obſtination. Le Ciel veuille amander les méchans & maintenir les gens de bien.

HISTOIRE XXI

Du Baron de Guemaduc, Gouverneur pour le Roy en la Ville & Château de Fougeres en Bretagne.

LA charge de Gouverneur de quelque Ville, place ou Château, dans une Province, eſt une choſe tellement ſacrée, que comme le Prince témoigne la grande confiance qu'il a en la foy & loyauté de celui auquel il la confie, & la donne comme en depôt, auſſi le plus grand crime & le plus digne de mort eſt celui de la perfidie & de l'infidelité qui ſe trouve au Gouverneur, qui veut ſe rendre maître des places du Prince, de maniere qu'il n'y a ſorte de châtiment qui en puiſſe reparer la faute, d'autant que telles entrepriſes n'ont pour but que la revolte & mettre la vie de telles perſonnes à couvert, aprés avoir commis quantité de crimes.

Monſieur Thomas, Baron de Guemaduc, Gouverneur pour le Roy de la Ville Château de Fougeres en Bretagne, fut accuſé d'avoir tué à Renes, durant la tenue des Etats du païs, le Baron de Nevet, & étant chargé de pluſieurs autres crimes il ſe vit contraint de venir à Paris & de remettre le Château de Fougeres entre les mains d'un Exempt des Gardes que le Roy y envoya, pour exercer la charge de Gou-

verneur pendant qu'il seroit à Paris, & chercheroit les moyens de se justifier des crimes à lui imposez à la Cour de Parlement : Mais se défiant de sa cause, soit qu'il doutât du succez de sa justification, ou pour quelqu'autre dessein, au mois de Juin l'an 1617. il partit de Paris, se rendit en diligence en Bretagne, & alla surprendre le Château de Fougeres, duquel il se rendit Maître, & en chassa l'Exempt des Gardes qui le tenoit pour le Roy, en intention de s'y enfermer, & de n'y souffrir l'authorité de sa Majesté, (action hardie & trés-mauvaise) qui ne fut pas sans punition: car si-tôt que sa Majesté eut receu nouvelle de cette surprise, le Duc de Vandome Gouverneur de Bretagne, & le Maréchal de Vittri eurent commandement de faire tant par leur diligence, qu'ils pussent être à Fougeres avant que le sieur de Guemaduc y fût reconnu : ils executerent le commandement du Roy, avec tant d'affection, qu'ils trouverent le Sr. de Guemaduc, ne songeant non plus à ce qu'il avoit fait, qu'à ce qu'il devoit faire, il leur fit mille excuses sur cette surprise du Château de Fougeres, leur dit tant de raisons, pour colorer cette feinte que lesdits Seigneurs Duc, & Maréchal, lui firent promesses de s'employer pour lui auprés du Roy, afin qu'il r'entrât en grace.

Ils ne laisserent pas de se saisir de sa personne, & fut amené par la Normandie à Paris, & mis à la Conciergerie, où par commandement du Roy, le Parlement travailla à son procez, en la Chambre des Vacations, laquelle ayant veu le procez, criminel commencé à faire de l'Ordonnance du Parlement de Bretagne, par l'un des Presidens, & deux Conseillers de ce Parlement, & depuis renvoyé par le Roy par ses lettres patentes, à sa Cour de Parlement de Paris, & parachevé d'instruire par deux Conseillers d'icelle à la

requête du Procureur general demandeur en crime de leze-Majeſté, contre Thomas de Guemaduc, & Mendian Marſault, dit Montargis, priſonniers en la Conciergerie du Palais, information, interrogatoire, confrontations des témoins, autre procez criminel fait au Parlement de Bretagne à la Requête d'Olivier de Servande, Senéchal de Chatillon, conſors, & demandeurs en procez, crimes & delits contre ledit de Guemaduc & complices, informations, interrogatoires, recollemens & confrontations des témoins. Autre procez criminel fait au même Parlement de Bretagne, à la requête de Dame Françoiſe Detreal, veuve de feu ſieur Baron de Nevet contre ledit Guemaduc & complices, informations, interrogatoires des témoins faites tant au dit Parlement de Bretagne par deux Conſeillers dudit Parlement, que par deux Conſeillers du Parlement de Paris : Concluſions civiles, tant de ladite Dame de Nevet, que dudit Servande, & leurs productions, deffenſes par attentation & production de l'accuſé, trois Requêtes preſentées par ledit de Guemaduc, les 2 & 22 Septembre miſes au ſac, Concluſions du Procureur General du Roy, oüis, & interrogez en ladite chambre ; ledit de Guamaduc & Marſault, dit Montargis, priſonniers, ſur le cas à eux impoſez & contenus au procez & tout conſideré. Ladite Chambre declare ledit Guemaduc criminel de leze Majeſté, pour reparation duquel, & autres cas mentionnez au procez, fut condamné d'avoir la tête tranchée, & icelle porté en la Ville de Fougeres, plantée au bout d'une lance, & fichée ſur le principal Portail du Château de Fougeres, ſon corps porté à Montfaulcon, tous & chacuns ſes biens a quis & confiſquez au Roy, ſur iceux prealablement pris la ſomme de

trente deux mille livres parisis, le tiers à la veuve, les deux tiers aux enfans pour reparation civile, quatre mille livres parisis à Servande & ses consors, seize mille livres parisis d'amende aplicable, dont dix mille aux neneſſitez de la Cour, & six mille livres parisis aplicables aux reparations de l'Hôpital de la Trinité, & trois mille livres employez à la fondation d'un ſervice pour faire prier Dieu pour l'ame du defunt Nevet en l'Egliſe en laquelle ſon corps eſt enterré, & condamné en tous les dépens, tant envers la Dame veuve de Nevet, que ledit Servande. Cét Arrêt fut prononcé au ſieur de Guemaduc le 27 Septembre, & le même jour il eut la tête tranchée en la place de Greve.

Pour toutes les ſuplications de ſes amis & de ſa femme qui s'alla jetter aux pieds du Roy dés qu'elle ſceut ſon Arrêt, demandant miſericorde, elle n'eut autre réponſe de ſa Majeſté, ſinon : *C'eſt la Juſtice, qui fait regner les Rois, je la dois à mes ſujets, & en cét endroit je dois preferer la Juſtice à la miſericorde : pour ſes biens qui me ſont confiſquez, je vous le donne.* Le ſieur de Guemaduc étant décapité, ſon corps fut enterré en l'Egliſe des Cordeliers de Paris

Il ne fut pas ſeulement convaincu du crime de leze-Majeſté, mais encore des aſſaſſins commis és perſonnes du ſieur Baron de Nevet, & du Senéchal de Châtillon en Vendelais, ſous pretexte de lui demander Juſtice, d'avoir fait par deux fois deterrer le corps mort de defunte Demoiſelle Dube, Dame de la Villorée mere dudit Senéchal de Châtillon, & icelui jetter dans un étrang pour le priver de la ſepulture deuë aux Chrêtiens.

HISTOIRE XXII.

Relation veritable de tout ce qui s'eſt paſſé en la priſe de Monſieur le Duc de Montmorenci, juſques à ſa mort.

Enſemble les réponſes qu'il fit ſur les interrogations qui lui furent faites, &c.

LE ving-ſeptiéme Octobre 1632. Monſieur de Montmorenci arriva à Toloſe ſur le midi, & fut mené dans la Maiſon de Ville, & livré par Monſieur le Marquis de Brezé à Monſieur de Louvoy, Lieutenant des Gardes du Corps. Les ruës & les Places publiques, qui ſont depuis la porte juſques à l'Hôtel de Ville, étoient bordées de Soldats des Gardes & des Suiſſes, par tout ailleurs dans la Ville, il y avoit des corps de Gardes, ce qu'on avoit commencé de faire le 22. que ſa Majeſté commanda aux Capitous de bailler les clefs de la porte de la Ville à ſes Capitaines des Gardes. Outre cette Infanterie, le Carroſſe de Mr. de Montmorenci étoit au milieu des Mouſquetaires à cheval, & de ſix cens Maîtres armez de toutes pieces.

Trois heures aprés que Mr. de Montmorenci fut arrivé les deux Commiſſaires le furent interroger ſur les charges, & informations, on lui confronta ſept témoins, à ſçavoir trois Capitaines du Regiment des Gardes, un Lieutenant, deux Sergens, & le Greffier des Etats du Languedoc, nommé Guillemet. La Commiſſion que le Parlement avoit de lui faire

son procez lui fut leuë, & il dit, que quoi qu'il ne deût être jugé qu'au Parlement de Paris, pour le rang qu'il tenoit en France, son affaire neanmoins étant de telle nature que si le Roy ne lui faisoit grace, il n'y auroit point de Juges qui se pût empêcher de le condamner : qu'il étoit trés-content d'avoir pour ses Juges Messieurs du Parlement de Toloſe qu'il avoit toûjours fort honnoré,& qu'il les estimoit gens de bien.

Les Commissaires s'assirent au bout de la table, & firent asseoir Mr. de Montmorenci à leur main gauche, & les témoins venoient parler à lui, la table entre deux. Il avoüa tout ce que les Officiers du Regiment des Gardes deposerent sur la journée de Castelnaudari. Un d'eux qu'on dit être Monsieur de Guitaut, & étant interrogé s'il avoit connu Mr. de Montmorenci, dans le combat, il répondit en pleurant, que le voyant couvert de feu & de fumée, il eût de la peine à le connoitre, mais qu'enfin. lui ayant veu rompre six de leurs rangs, & tué des soldats dans le septiéme, il jugea bien que ce ne pouvoit être autre que lui : ce qu'il sceut certainement que son cheval étoit mort sous lui il demeura au milieu de ses compagnons. Les Commissaires lui ayant demandé s'il avoit signé la deliberation des Etats du Languedoc du 22. Juillet, dans laquelle ils apelloient Mr. le Duc d'Orleans à leur protection, & promettoient de fournir de l'argent pour l'entretenement de son parti, & de ne jamais se departir de ses interêts, il nia qu'il l'eût signée,& le Greffier Guillemet lui ayant été confronté, & sa signature presentée, il se mit en grand colere contre le Greffier, il l'apella, & lui dit qu'il avoit supposé son sein.

Le 28. toute la Cour fut occupée à faire des prie-

res à Dieu & au Roy pour la grace de Mr. de Montmorenci. Messieurs les Cardinal de la Valette, le Nonce du Pape, les Ducs de Chevreuse, & d'Espernon, Mr. le Premier & de S. Preüil en suplierent sa Majesté, & tous les Officiers du Regiment des Gardes avoient resolu d'en faire de même. Les Penitens Blancs firent une Procession, en laquelle se mêla grand nombre de personnes de la Cour, laquelle alla visiter les corps des S. Simon & S. Jude, dont on faisoit ce jourla la Fete, qui sont dans l'Abbaye Saint Sernin, où l'on chanta la Messe, & où le nombre des Communians fut fort grand, dont la plûpart disoient qu'ils avoient fait leurs devoirs à l'intention de Mr. de Montmorenci. Ce même jour Madame la Princesse qui avoit reculé d'Vzon & de Saint Iory, alla à Nôtre Dame de Briere, qui est une Chapelle de grande devotion à dix lieuës de Tholose, conduite par les Jacobins reformez, Mr. le Cardinal de la Valette communia à la Messe que dit Mr. l'Evêque de Pamiers dans l'Abbaye de S. Sernin. Le matin du même jour 28. Mr. de Montmorenci demanda le Pere Arnoulx duquel il oüit la Messe, à qui il dit l'avoir apellé pour se disposer à mourir, & que son intention étoit de commencer par une Confession generale, à quoi il s'apliqua dés l'heure, & y employa le reste de la journée. & le lendemain 29.

Le 29 auquel jour Mr. d'Espernon partit de Tolose aprés avoir demandé une seconde fois sa grace. Mr. le Garde des Seaux fut au Parlement accompagné de six Maîtres des Requêtes, un President & deux Conseilliers lui furent faire des complimens à la porte de la grande Salle de l'Audience en laquelle les Chambres s'assemblerent, cependant qu'il faisoit sa Confession generale, & recevoit le S. Sacrement

dans

dans la Chapelle de l'Hôtel de Ville. Sur le soir dudit jour environ les neuf heures, un Gentil-homme envoyé par Monsieur fut demander la grace de Mr. de Montmorenci, il se jetta trois fois à genoux aux pieds de sa Majesté, & il eut pour toute réponse que Mr. de Montmorenci étoit entre les mains du Parlement.

La nuit du 29. tous les gens de guerre qui étoient és environs de Tholose entrerent dans la Ville, & se mirent en bataille par toutes les places & carrefours. Le nombre étoit jusques à douze cens hommes de pieds, les Gardes du Corps du Roy, se saisirent de toutes les portes du Palais, auquel jour il y avoit bien deux mille hommes en armes.

Le 30. dés les deux heures du matin, on entendit battre le Tambour dans toutes les ruës, & on disposa l'Armée depuis la porte de la maison de Ville jusques au Palais. Entre 7. & 8. heures, Mr. le Comte de Charlun fut à la maison de Ville prendre Mr. de Montmorenci, qu'il mena au Palais dans son Carrosse, on a remarqué que les chevaux étoient si méchans qu'ils ne les pouvoient trainer, les montelets étoient abattus, & les portieres étoient bordées des Gardes Ecossoises de sa Majesté : étant arrivé au Palais, Monsieur le Garde des Seaux étant assis & l'ayant mis sur la Selette, l'attendit dans la Salle des manteaux. La Selette étoit placée au milieu du Parquet, & l'avoit-on extraordinairement levée, ensorte qu'elle étoit quasi à la hauteur des Juges. Mr. le Garde des Seaux fit les interrogations ordinaires de formalité, quel il étoit, comment il s'apelloit, quel âge il avoit, s'il étoit marié, s'il avoit des enfans, & ensuite lui demanda s'il avoit signé la Deliberation des Etats, il répondit qu'aprés y avoir bien songé, il s'étoit souvenu de l'avoir signée. On lui demanda

s'il avoit apellé Mr. le Duc d'Orleans dans son Gouvernement, il dit que non, ajoûtant que mondit Seigneur étant entré dans le Royaume, les Etats l'avoient prié de prendre la protection de leurs privileges.

Il fut interrogé si Monsieur lui avoit fait prendre les armes, il dit qu'il ne vouloit point chercher d'excuse sur Monsieur.

Fut interrogé du nom de ceux qui l'avoient suivi au combat, répondit qu'il étoit demeuré d'accord avec les témoins de ce qui s'étoit passé en icelui.

Plus interrogé s'il avoit intelligence avec les Etrangers pour la frontiere, il ni a absolument, & soûtient qu'il n'avoit eu intention de nuire à l'Etat.

Il répondit à tout ce qu'on lui demanda avec tant de moderation & de civilité, d'un ton de voix si charmant, que les Juges ont avoüé qu'ils en ont eu grand mal au cœur. Ils baisserent tous les yeux, lors qu'il entra dans la Sale, & la plûpart tenoient leurs mouchoirs au visage, comme s'ils eussent voulu cacher les larmes qu'ils ne pouvoient faire paroitre avec bien-seance. Il étoit sur la Selette nuë tête, sans être lié des pieds ni des mains, quoi que l'usage du Parlement de Tolose soit contraire à cela, veu que personne ne paroit sur la Selette que les fers aux pieds.

A la fin de l'interrogatoire Mr. le Garde des Seaux lui demanda s'il ne connoissoit point avoir extrêmement failli, s'il ne meritoit pas pour la reparation de sa faute qu'on le condamnât à la mort, il répondit qu'il meritoit au delà de tout ce qu'il pouvoit dire. En outre il excusa le Greffier des Etats qu'il avoit chargé le jour precedent, il dit l'avoir obligé à signer la Deliberation outre son sentiment. Il

fut ramené à la Maiſon de Ville par Mr. le Comte de Charlun ; de la même façon qu'on l'avoit conduit au Palais.

Cependant qu'il étoit au Palais Mr. le Cardinal de la Valette qui n'a oublié aucune action d'un parfait ami étoit dans S. Sernin, oyant la Meſſe, & communiant à ſon intention d'où il ſortit pour l'aller viſiter par la permiſſion du Roy. Ils furent une bonne heure enſemble, & la ſeparation fut avec ſoûpirs & larmes étranges. Mr. de Montmorenci, qui durant ſa priſon avoit un Chirurgien & un Valet de chambre, le pria de lui envoyer cent piſtoles, pour l'un & pour l'autre, ce qu'il fit, & s'en alla dés l'heure à ſon Abbaye de grand Selve. Durant ce tems-là le Parlement étoit aux opinions avec Monſieur de Long, l'un des Commiſſaires.

Et à la premiere opinion forma l'avis de mort ſur laquelle il aporta tout ce que le droit Romain & François a ordonné ſur les crimes de leze-Majeſté. On remarqua qu'en finiſſant ils avoient tous les larmes aux yeux : toute la compagnie du bonnet opina, ſans dire ni pour ni contre une ſeule parole, Mr. le Garde des Seaux conclud de même, fit dreſſer & ſigner l'Arrêt avant que ſortir du Palais, ce qu'il fit environ les onze heures, & alors les Juges allerent à grande hâte en leurs maiſons pour donner liberté aux ſoûpirs & aux larmes qu'ils avoient retenu dans le Palais par ceremonie. On fit avertir le Roy de l'Arrêt, & qu'il portoit que l'execution devoit être faite dans la place du Palais, & ſes biens confiſquez à ſa Majeſté, laquelle témoigna par ſes larmes qu'en cette action ſes autres vertus avoient de la peine de ceder à ſa juſtice.

Le Roy commanda au Comte de Charlun,

d'aller demander l'Ordre du S. Eſprit, & le Bâton de Maréchal de France. Il donna deux lettres, une du grand ſeau & l'autre du cachet, la premiere changeoit le lieu de l'execution, & ordonnoit qu'elle ſe feroit à huis clos dans la maiſon de Ville, l'autre donnoit permiſſion à Mr. de Montmorenci de diſpoſer de ſes biens, ce qu'il fit par ſon teſtament lequel il donna à Mr. de Preüil pour preſenter à ſa Majeſté le priant de lui demander pardon de ſa part.

Il le chargea auſſi de preſenter à Mr. le Cardinal un tableau de ſaint François, pour marque qu'il mouroit ſon ſerviteur, & qu'il l'avoit toûjours fort honnoré.

Sur le Midi du 30. les deux Commiſſaires & les Greffiers criminels furent dans la Chapelle de l'Hôtel de Villes où ils firent venir Mr. de Montmorenci lequel ſe mit à genoux auprés de l'Autel, & ayant les yeux ſur un Crucifix grand comme le naturel qui eſt peint dedans, il oüit prononcer ſon Arrêt à la fin duquel il ſe leva, & dit à toute la compagnie: Meſſieurs, priez Dieu qu'il me faſſe la grace de ſouffrir Chrêtiennement l'execution de ce qu'on me vient de dire. Les Commiſſaires, le laiſſerent entre les mains du Pere Arnoulx, & l'un dit nous allons faire ce que vous nous avez commandé, & prions Dieu qu'il vous conſole.

Etant arrêté dans la Chapelle avec le Pere Arnoulx, & trois autres Jeſuites, hauſſant tout à coup les yeux vers le Crucifix, puis les baiſſant ſur ſes habits, qui étoient fort beaux ce jour-là, oſerai-je bien (dit il) étant criminel comme je ſuis aller à la mort, étant vêtu avec tant de vanité, cependant que mon Sauveur innocent meurt tout nud à la Croix. Mon Pere, dit il, au Pere Arnoulx, il faut que je me mette en chemiſe pour faire amende honnorable devant

Dieu, pour les grandes fautes que j'ay commiſes contre lui.

Comme il étoit ſur ce propos le Comte de Charlun lui vint demander ſon ordre, & ſon Bâton. Il employa le tems qui eſt depuis, midi juſques a deux heures à faire des actes de contrition, baiſant ſans ceſſe un Crucifix, qu'il avoit dans les mains. Il demanda à quelle heure il falloit aller, on lui répondit que l'ordinaire étoit ſur les cinq heures, à quoi il repartit, s'il ne pouvoit pas mourir plûtôt, & environ l'heure que Jeſus-Chrit mourut en Croix, & cela lui ayant été donné à ſon choix, il dit mourons donc, que l'on me coupe les cheveux, qu'on me des-habille, cependant, il quitta ſon pourpoint, & ſon Chirurgien lui coupa les cheveux. Il ſe mit en caneſſon, aprés les deux heures il demanda encore une fois ſi tout étoit prêt: lui ayant été répondu que oüi allons donc, mais plûtôt que l'on me donne une plume & du Papier, il écrivit à Madame de Montmorenci la lettre qui eſt ſuivante.

LETTRE

A Madame de Montmorenci.

MOn cœur,

Ie vous dis le dernier Adieu, avec la même affection qui a toûjours été entre-nous. Ie vous conjure par le repos de mon ame, & par celui que j'eſpere bien-tôt voir dans le Ciel, de moderer vos ſentimens. I'ay receu tant de graces de mon doux Sauveur que vous avez tout ſujet de conſolation. Adieu encore une fois, mon cœur.

De Tholoſe, ce 30 Octobre 1632.

MONTMORENCI.

Il écrivit encore deux lettres, l'une à Madame la Princeſſe, l'autre à Mr. le Cardinal de la Valette. Il pria le Pere Arnoulx de les faire rendre, & de donner à Mademoiſelle de Bourbon ſa niece, une bague qu'il portoit, & un Reliquaire à Madame la Princeſſe ſa ſœur.

La Reine Mere avoit écrit quelques jours auparavant au Roy en ces termes ; Si vous ne donnez la vie à mon Neveu le Duc de Montmorenci, vous me deſobligerez à jamais.

Le mardi en ſuivant 16 dudit, Madame la Princeſſe de Condé arriva aux portes de la ville de Tholoſe, eſperant y entrer, & voir ſa Majeſté pour la ſuplier de faire grace à ſon frere : mais le Roy manda tout auſſi-tôt qu'elle ſe retirât, & qu'il ne la vouloit voir pour cette fois : de ſorte qu'elle fit retraite à la même heure au bourg de S. George à deux lieuës de Tholoſe.

Les Venitiens écrivirent une lettre fort ample, avec quantité de prieres, ſupliant le Roy, de leur donner le Duc de Montmorenci, pour les ſervir en leurs armées, ſe ſentant fort honnorez que leur Païs lui ſervit d'exil. Leſquels furent de même refuſez.

Monſieur le Prince de Condé avoit auſſi écrit une lettre à Monſieur le Cardinal, & entr'autre lui mandoit ces mots ; Souvenez-vous que je ſuis Prince du Sang, que j'ay des enfans, & que Mr. de Montmorenci, eſt mon beau frere.

Mr. d'Eſpernon étant arrivé à Tholoſe, alla trouver ſa Majeſté, & ſe jetta à ſes genoux : la ſupliant de vouloir pardonner audit Sieur de Montmorenci, & ſe voyant refuſé, il prit congé, & s'en alla dés le méme jour, enſemble pluſieurs autres Seigneurs, & Gentils-hommes, afin de ne voir ce triſte ſpectacle,

Monsieur le Cardinal ayant eu avis que la Reine vouloit joindre ses prieres à celles de tous ces Seigneurs, pour obtenir cette grace, la fut trouver, & lui dit : Madame, l'on m'a dit que vous voulez demander au Roy la grace pour le Duc de Montmorenci : si vous le faites il vous l'octroyera, mais vous lui causerez la mort. Car vous sçavez bien qu'il est toûjours malade à l'extremité, quand on le prie de faire quelque chose contre sa volonté, tellement que la Reine n'en parla point.

Sortant de sa chambre, où il étoit monté un peu aprés que l'on eut leu son Arrêt, son valet de chambre lui jetta sa robe sur ses épaules, & il lui dit il n'en faut point, nous irons tous blanc en Paradis ; puis traversant une allée qui conduit dans la Cour de l'Hôtel de Ville, il rencontra les Gardes qui le saluerent sur son passage, & ayant passé l'allée, il trouva tout à l'entrée de la cour l'échaffaut de quatre pieds de hauteur, sur lequel il monta accompagné du Pere Arnoulx, & de son Chirurgien, auquel il donna une paire de brasselets, qui furent estimez mille écus, aprés avoir demandé à Monsieur de Cadillac s'il n'y avoit point de grace, lequel lui répondit avec une voix triste que nanni, & que tous ses amis s'y étoient portez avec toute sorte de suplications : il salua toute la compagnie qui n'étoit en tout que du Greffier du Parlement, du grand Prevôt & de ses Gardes, des Capitous, Officiers & Capitaines de la Ville, qui avoient eu commandement de s'y trouver, & les pria tous de témoigner au Roy, qu'il mouroit son trés-humble sujet, & avec un regret extrême de l'avoir offensé, dont il lui demandoit pardon, comme aussi à toute cette compagnie.

Il apella son Chirurgien, qui en lui coupant le

cheveux avoit pris un cordon de poil dont ſa mouſtache étoit attachée, & s'en vouloit ſervir pour le lier. Mr de Montmorenci ſe tourna vers l'Executeur & lui dit, c'eſt vôtre mêtier, faites-le, l'Executeur le lia, & Mr. de Montmorenci lui demanda, ſuis-je bien? l'Executeur lui répondit qu'on ne lui avoit pas coupé les cheveux aſſez prés? coupe les donc à ton gré, dit-il, & ſon Chirurgien y voulant mettre la main, il ſe retira de lui, diſant qu'un grand pecheur comme il étoit, ne ſçauroit mourir avec trop d'ignominie, & que Jeſus-Chriſt avoit été non ſeulement battu, mais ſervi par des bourreaux. L'executeur lui coupa donc les cheveux, & rompit ſa chemiſe autour de ſon col pour ne pas le dépoüiller à demi corps, comme on a accoutumé de faire aux autres.

Enfin il ſe mit à genoux devant le poteau, ſur lequel il ſe meſura pour prendre poſture, en laquelle ſes bleſſeures, dont il n'étoit pas gueri ne le jettaſſent point en impatience. Il receut la derniere abſolution du Pere Arnoulx, il ſalua la compagnie, baiſa le Crucifix, recita ſon *In manus*, ſe fit bander les yeux de ſon mouchoir, avertit l'Executeur de ne point fraper qu'il ne lui eût dit, il mit ſon col ſur le poteau, & ſes bleſſures l'empéchant de demeurer ainſi, il ſe mit de côté, puis il dit à l'Executeur frape ſoudain. Aprés il dit, mon Sauveur, recevez mon ame. L'executeur fit ſon office, d'un coup lui abbatit la tête, dés qu'il fut ſur le poteau, la Compagnie detourna les yeux pour ne point voir le coup, tous pleuroient & les Gardes jettoient les plus grands ſoûpirs, ayant leur viſage tout en larmes.

Le grand Prevôt commanda qu'on ouvrit les portes, le peuple entre en foule pour voir le corps ſeparé de la tête, ſe preſſe d'aprocher de l'échaffaut

pour cueillir le sang épanché, les uns le mettent dans leurs mouchoirs, plusieurs en boivent, tous pleurent, & cette piece de chemise que l'Executeur avoit coupé d'alentour du col, fut devisée en cent autres pieces, & tous s'efforçoient d'y avoir part.

Au sortir ceux qui ont veu ce spectacle loüerent sa vertu Chrêtienne, les autres sa generosité, & sont tous d'accord, qu'on ne vit jamais tant de pieté & tant de courage.

Le Dimanche 31. dudit, arriva un Courrier de la part de la Reine d'Angleterre, avec la lettre du Roy, pour obtenir la grace dudit sieur de Montmorenci, mais trop tard, & aprés l'execution, l'on tient que si alors ce Seigneur eût été en vie, il eût eu grace, pour la bonne affection que le Roy porte à sa Sœur.

Ainsi mourut Henri Duc de Montmorenci, Pair, Mareschal, & autresfois Admiral de France, petit Fils de quatre Connétables, & de six Maréchaux, premier Baron de France, beau frere du premier Prince du Sang, Oncle de deux de nos Princes. Aprés avoir gagné deux batailles, l'une navale contre les Heretiques, l'autre par terre contre l'Empire, l'Italie, & l'Espagne. En l'une dompta les Mers, en l'autre il força les Alpes: celle-là disposa la prise de la Rochelle celle-ci la delivrance de Casal. Depuis la Monarchie, il n'y a point eu de Seigneurs en France à qui la nature & la fortune ayent fait de plus rares presens. Il naquit il y a trente huit ans, le plus riche, le plus beau, le plus noble Seigneur du Royaume.

Sa conversation étoit ravissante, son visage aimable, la parole charmante, universellement aimé, toujours dans la prosperité, & élevé en une reputation nompareille parmi les Etrangers. Bref, qui ôtera de sa vie le 22 Juillet, le 1. Septembre, & le 30 d'O-

ctobre 1632. trouvera qu'elle eſt toute pleine de ſageſſe, de bon-heur & de gloire. Dés que l'execution fut faite, deux Eccleſiaſtiques, Officiers de Mr. le Cardinal de la Valette furent prendre le corps, & le porterent dans la Chapelle de la maiſon Abbatiale de S Sernin, où la tête fut recouſue, le corps, embaumés mis dans un cercueil de plomb, les portes ouvertes au peuple. Le Chapitre de S. Sernin, les Cordeliers & les Jacobins y furent dire leurs obſeques. Le corps demeura dans cette Chapelle, qui étoit tendue de deüil juſques à 9. heures du ſoir qu'il fut enterré dans l'Egliſe S. Sernin, laquelle depuis Charlemagne qui aporta les corps des SS. Apôtres n'avoit jamais receu dans ſa terre que ceux des Martirs & Canoniſez. En telle ſorte, que les Comtes de Tholoſe n'ont pû avoir ce Privilege, & leurs Sepultures ſont dans un Cimetiere qui tient à l'Egliſe. L'endroit où il a été enterré eſt dedié à S. Exupere Evêque de Tholoſe, que S. Hierôme loüe ſi fort, & qui eſt le Patron de la Ville. De ſorte que dans un même lieu la terre cache le corps du Gouverneur que la Ville a parfaitement aimé, & l'Autel porte celui d'un Patron qu'elle honnore d'un reſpect nompareil.

Le 30. Dés les quatre heures du matin on dit la Meſſe pour le repos de ſon ame dans cette Chapelle, qui étoit ornée ſelon les ceremonies qu'on fait aux perſonnes de ſa qualité. Meſſieurs les Evêques de Parmiers & Cominges y furent dire la Meſſe, & enſuite beaucoup d'Eccleſiaſtiques en firent de même. Meſſieurs du Parlement y ſont allez en diverſes troupes. Les jours de Touſſaints & des Morts, on abandonnoit les Paroiſſes pour aller jetter d'eau-benite ſur ſon tombeau. Enfin chacun le regrette. Ceux qui plaignent ſa mort, blament ſa faute.

Les Grands voyent ici un exemple à leur perſuader, que les plus hautes fortunes de la terre ſont ſujetes aux plus grands mal-heurs, que ſi on regarde les hommes au viſage que la grace leur donne, il n'y en a point qu'on doive eſtimer affranchis des miſeres.

Sur la mort du Duc de Montmorenci.

SONNET.

MArs eſt mort, il n'eſt plus que poudre,
Et ce grand Phœnix des Guerriers,
Sous une foreſt de lauriers,
N'a ſceu ſe garentir du foudre.
Sa trame vient d'être coupée,
Au regret de tout l'Vnivers,
Il ne vit plus que dans nos vers,
Ou de ce qu'a fait ſon épée.
Toy qui les lis, & ne ſçais pas,
De quelle façon le trépas
A taqua cette ame Guerriere,
Ces deux Vers t'en feront reſſouvenir.
„ *La Parque l'a pris par derriere,*
„ *N'oſant l'attaquer par devant.*

Sizain 31. des Centuries de Noſtradamus.

Celui qui a les hazards ſurmonté,
Qui fer, feu & eau n'a jamais redouté,
Et du païs bien proche du Baſacle,
D'un coup de fer tout le monde étonné,
Par Crocodille étrangement aonné,
Peuple ravi de voir un tel eſpectacle.

HISTOIRE XXIII.

Particularitez remarquées en la mort de Meſſieurs de Cinq-Mars, & de Thou à Lyon, le Vendredi 12. Septembre 1642.

LA ſemaine paſſée nous fumes ici ſpectateurs du dernier acte d'une étrange Tragedie. Nous vimes mourir en place publique deux perſonnes qui devoient vivre plus long-tems, ſi leur crime ne les eût precipité dans un mal-heur qu'ils n'ont pû éviter. Nous avons veu le favori du plus Grand & du plus Juſte des Rois, laiſſer la tête ſur un échaffaut en l'âge de ving-deux ans, mais avec une conſtance qui trouvera à peine ſa pareille dans toutes nos Hiſtoires. Nous avons veu un Conſeiller d'Etat mourir comme un Saint, aprés un crime que les hommes ne peuvent pardonner avec Juſtice. Il n'y a perſonne au monde qui ſçachant leur conſpiration contre l'Etat, ne les juge dignes de mort, & il y aura peu de gens, qui ayant connoiſſance de leur condition, & de leurs belles qualitez naturelles, ne plaignent leur mal-heur. Voici une Relation trés-fidelle, & ſans fard de leurs derniers paroles, & actions que j'ay tirées toutes de ceux qui les ont veues & oüies, ayant moi-même été témoin oculaire & de fort prés des principales. On peut ſans faire tort à la Juſtice deteſter leur crime, & loüer leur patience.

Le Vendredi 12. Septembre 1642. Monſieur le Chancelier entra dans le Palais du Preſidial de Lyon ſur les ſept heures du matin, accompagnez de Meſſieurs les Commiſſaires deputez par le Roy pour les

procez de Messieurs de Cinq Mars, & de Tou, au nombre de quatorze. Sçavoit Monsieur le Chancelier, Monsieur le premier Président du Parlement de Grenoble, avec un autre Président du même Parlement: Quatre Conseillers d'Etat : Un Maître des Requêtes : Et six Conseillers dudit Parlement de Dauphiné.

Monsieur le Procureur general du Roy audit Parlement faisoit ici la charge de Procureur du Roy.

Comme ils furent dans la Chambre du Conseil, le Chevalier du Guet fut envoyé avec sa Compagnie au Château de Pierre-Cize, pour faire venir Monsieur de Cinq Mars lequel fut amené au Palais sur les 8. heures dans un carrosse de loüage. Entrant dans le Palais il demanda : *Où sommes-nous ?* On lui dit qu'il étoit au Palais, dequoi il se contenta, & monta l'escalier avec beaucoup de resolution.

Il fut apellé dans la Chambre du Conseil devant les Juges, où il demeura environ une heure & un quart : en étant sorti, il témoigna quelque agitation d'esprit, regardant d'un côté & d'autre, & saluant tous ceux qu'il rencontroit à son passage. Il fit trois ou quatre tours, se promenant depuis la grande Sale de l'Audiance, jusqu'à la chambre qui est vis à vis de cette Sale, regardant sur la riviere. Le Lieutenant des Gardes du Corps qui avoit la charge de sa personne, l'ayant prié de ne point sortir de la grande Sale, il dit. *Et bien il y faut donc demeurer.* Il s'y promena quelque-tems à grands pas, soûpirant quelquefois & levant les yeux en haut.

Environ les 9. heures, Monsieur le Chancelier envoya le Chevalier du Guet querir Mr. de Thou au même Château de Pierre-Cize, & dans le même carrosse de loüage. Pendant quoi Monsieur le Grand

étant une seconde fois apellé pour entrer devant ses Juges, il dit en y allant : *Mon Dieu ne sera-ce jamais fait ?* Quand il en sortit, il témoigna une plus grande fermeté d'esprit qu'auparavant. Quelque-tems aprés Monsieur de Thou, étant arrivé, demanda un doigt de vin, & puis entra dans la chambre, y étant apellé. On dit qu'étant interrogé s'il n'avoit point sceu la conspiration de Monsieur Desfiat, il répondit en ces termes.

Messieurs, je vous puis nier absolument que je l'aye sceue, il n'est pas en vôtre pouvoir de me convaincre de faux, puis que Monsieur de Cinq-Mars seul le peut témoigner ? car je n'en ay ni parlé, ni écrit à homme du monde. Or Monsieur de Cinq-Mars, étant accusé & complice ne peut pas être un bon témoin, ni suffisant pour me convaincre, puis qu'il en faut deux irreprochables pour condamner un homme. Et ainsi vous voyez que ma vie & ma mort, ma condamnation, ou absolution, selon les Loix & la Justice dependent de moi : pourtant Messieurs, je l'avouë, & je confesse que j'ay sceu cette conspiration, & en suite je me rends coupable & ce pour deux raisons.

La premiere est, parce que durant ces trois mois de ma prison j'ay étudié la mort, & ai consideré de prés la vie ; & j'ay connu trés clairement, que, de quelque vie dont je puisse jamais jouir en ce monde elle sera toûjours mal-heureuse : le visage de la mort m'a semblé plus beau, & je l'ay trouvée plus avantageuse, je l'ay embrassée comme une grande preuve de ma predestination : j'ay creu que Dieu me faisant tant de graces, j'aurois peut-être quelque jour regret d'avoir laissé échaper cette belle occasion, de laquelle je me veux servir pour mon salut.

La seconde raison qui me porte à me vouloir condamner moy-même, c'est que si l'on considere mon crime d'un certain biais, il ne paroitroit ni si noir ni si enorme, ni si étrange, comme il semble d'abord? Il est vrai, j'ay sceu cette conspiration, mais j'ay fait tout ce que j'ay pû pour la dissuader. Il m'a creu son ami fidelle, & peut-être unique : il m'a tout confié, je ne l'ay point voulu trahir : Et pour cela je merite la mort, je me condamne moi-même.

On r'apella dans la chambre Monsieur le Grand, pour être confronté à Monsieur de Thou, où ils demeurerent plus d'une heure, Monsieur le Grand en sortit le premier, & quelque tems aprés Monsieur de Thou.

Une heure aprés ou environ, Monsieur de Laubardemont, Conseiller d'Etat qui étoit le Raporteur, & Monsieur Robert de S. Germain, Conseiller au Parlement de Gronoble, sortirent de la chambre, pour disposer les prisonniers à la lecture de leur Arrest, & les resoudre à la mort, ce qu'ils firent, les exhortans de rapeller toutes les forces de leur esprit & de leur courage, pour témoigner de la resolution dans une occasion qui étonne les plus constans. A cette nouvelle ils affermirent leur esprit, & témoignerent une resolution extraordinaire, avoüans eux-mémes que veritablement ils étoient coupables, & meritoient la mort à laquelle ils étoient bien resolus : Ici Monsieur de Thou dit à Monsieur de Cinq-Mars en souriant : Et bien Monsieur, humainement je pourrois me plaindre de vous : vous m'avez accusé, vous me faite mourir ; mais Dieu sçait combien je vous aime, mourons Monsieur, mourons courageusement & gagnons le Paradis. Ils s'embrasserent l'un & l'autre d'une grande tendresse, s'entredi-

sans, que puis qu'ils avoient été si bons amis durant leur vie, ce leur seroit une grande consolation de mourir ensemble.

Aprés ils remercierent ces Messieurs les Commissaires, lesquels, Monsieur de Thou embrassa, & leur asseurerent qu'ils n'avoient aucun regret de mourir, & qu'ils esperoient que cette mort seroit le commencement de leur bon-heur. Ensuite on apella Palerne, Greffier criminel du Presidial de Lyon, pour leur prononcer leur Arrêt lequel s'aprochant, Monsieur de Thou s'écria. *Quam speciosi pedes Evangelizantium pacem, Evangelizantium bona*, & s'étant mis tous deux à genoux, tête nuë, l'Arrêt leur fut prononcé en ces mots.

Entre le Procureur general du Roy, Demandeur en cas de Crime de leze-Majesté, d'une part:

Et Messire HENRY DESFIAT DE CINQ-MARS, *Grand Ecuyer de France, &* FRANCOIS AVGUSTE DE THOU, *Conseill.rs du Roy en son Conseil d'Etat, Prisonniers au Château de Pierre-Cize de Lyon, Deffendeurs & Accusez d'autre.*

Veu le procez extraordinairement fait à la Requête dudit Procurenr general du Roy à l'encontre desdits Desfiat & de Thou, informations, interrogations, confessions, denegations, & confrontations, copies reconnuës du Traité avec l'Espagne, & de la contre lettre faite ensuite dudit Traité, en datte du 31 Mars dernier, Arrêt du 6 de ce mois de Septembre, & pieces contenuës en icelui, & tout ce que le Procureur general du Roy a produit & remis: Ledit Desfiat oüi & interrogé en la Chambre du Conseil du Presidial de Lyon, sur le cas à lui imposé, sa declaration, reconnoissance, confession, & confrontation dudit Desfiat audit de

Thou

Thou, contenant auſſi l'aveu, reconnoiſſance & confeſſion d'icelui de Thou : Ledit de Thou pareillement oüi & interrogé en ladite Chambre, Concluſion dudit Procureur general du Roy, & tout conſideré.

LES COMMISSAIRES deputez par ſa Majeſté auſquels Monſieur le Chancelier a preſidé faiſant droit ſur les concluſions dudit Procureur general : ONT DECLARE' ledit Desfiat, & de Thou, atteints & convaincus du crime de leze-Majeſté : ſçavoir ledit Desfiat pour les conſpirations & entrepriſes, proditions, ligues & traitez par lui faits avec les étrangers contre l'Etat : ledit de Thou, pour avoir eu connoiſſance & participation deſdites conſpirations, entrepriſes, proditions, ligues & traitez, pour reparation deſquels crimes, les ont privez de tous états, honneurs & dignitez, & les ont condamnez, & condamnent d'avoir la tête tranchée ſur un échafaut, qui pour cét effet ſera dreſſé en la place des Terreaux de cette ville. Ont declarez & declarent tous & chacun leurs biens immeubles generalement quelconques, en quels lieux qu'ils ſoient ſituez & acquis, confiſquez au Roy, & ceux par eux tenus immediatement de la Couronne reunis au Domaine d'icelle. Sur iceux prealablement priſe & levée la ſomme de ſoixante mille livres, aplicables à œuvres pies. Et neanmoins ordonnent que ledit Desfiat, avant l'execution ſera apliqué à la queſtion ordinaire & extraordinaire, pour avoir plus ample revelation de ſes complices.

Prononcé le 12. jour du mois de Septembre 1642.

Aprés la prononciation de l'Arrêt Monſieur de Thou dit d'un grand ſentiment, Dieu ſoit loüé, & dit enſuite pluſieurs belles paroles d'une ferveur

incroyable qui lui dura juſques à la mort. Monſieur de Cinq-Mars aprés la lecture s'étant levé dit : La mort ne m'étonne point, mais il faut avoüer que l'infamie de cette queſtion choſe puiſſamment mon eſprit. Oüi, Meſſieurs, je trouve cette queſtion tout à fait extraordinaire à un homme de ma condition & de mon âge, je croy que les loix m'en diſpenſent, au moins je l'ay oüi dire. La mort ne me fait point de peur, mais Meſſieurs j'avoüe ma foibleſſe, j'ay de la peine à digerer cette queſtion.

Ils demanderent chacun leur Confeſſeur ſçavoir, Monſieur de Cinq-Mars le P. Malavalette, Jeſuite, & Monſieur de Thou le P. Mambrun, auſſi jeſuite. Celui qui juſqu'alors avoit eu la charge de les garder, les remit par l'ordre de Monſieur le Chancelier entre les mains du Sieur Thomé Prevôt general des Maréchaux de Lionnois, puis prit congé d'eux, & enſuite de tous leurs Gardes, tous les larmes aux yeux. Monſieur de Cinq-Mars les remercia, & leur dit mes amis ne pleurez point, les larmes ſont inutiles, priez Dieu pour moy, & aſſeurez vous que la mort ne me fit jamais peur. Monſieur de Thou les baiſa & embraſſa tous. Ils ſortirent du Palais les yeux baignez de larmes ſe couvrans le viſage de leurs manteaux. Aprés quoi les condamnez allerent embraſſer Monſieur Thomé & lui firent compliment.

Le P. Malavalette venu, Monſieur de Cinq-Mars l'alla embraſſer, & lui dit : Mon Pere, on me veut donner la queſtion, j'ay bien de la peine à m'y reſoudre, le Pere le conſola & fortifia ſon eſprit autant qu'il pût dans ce fâcheux rencontre. Il ſe reſolut enfin, & comme Monſieur de Laubardemont, & le Greffier le vinrent prendre pour le mener dans la chambre de la gene, il ſe r'aſſeura & paſſa prés de

Monsieur de Thou, il lui dit froidement : Monsieur nous sommes tous deux condamnez à mourir ; mais je suis bien plus mal-heureux que vous, car outre la mort je dois souffrir la question ordinaire & extraordinaire.

On le mena en la chambre de la gêne, & passant par une chambre des Prisonniers, il dit, *Mon Dieu où me menez-vous.* Et puis : *Ah ! qu'il fait mauvais ici.* Il fut environ demi heure dans la chambre de la géne, puis on le ramena sans avoir été tiré d'autant que par le *Retentum* de l'Arrêt, il avoit été dit qu'il seroit seulement presenté à la question.

Au retour son Raporteur lui dit adieu dans la sale de l'Audiance avec les larmes aux yeux, aprés avoir parlé quelque tems ensemble.

Aprés quoi Monsieur de Thou, l'alla embrasser, l'exhortant de vouloir mourir constamment, & de ne point aprehender la mort. Il lui repartit qu'il ne l'avoit jamais aprehendée, & quelque mine qu'il eût faite depuis sa prise, il avoit toûjours crû qu'il n'en échaperoit pas. Ils demeurerent ensemble environ un petit quart d'heure, pendant lequel tems ils s'embrasserent deux ou trois fois, & se demanderent pardon l'un à l'autre, avec des demonstrations d'amitié trés-parfaite. Leur conference finit par ces mots de Monsieur de Cinq-Mars. *Il est tems de mettre ordre à nôtre salut.*

Quitant Monsieur de Thou, il demanda une chambre à part pour se confesser qu'il eut peine d'obtenir. Il fit une confession generale de toute sa vie, avec grande repentence de ses pechez, & beaucoup de sentimens d'avoir offensé Dieu. Il pria son Confesseur de témoigner au Roy, & à Monseigneur le Cardinal, les regrets qu'il avoit de sa faute, & comme il leur en demandoit tré humblement pardon,

Sa confeſſion dura environ une heure, à la fin de laquelle il dit au Pere, qu'il n'avoit rien pris il y avoit 24 heures, ce qui obligea le Pere de faire aporter des œufs frais & du vin, mais il ne prit qu'un morceau de pain, & un peu de vin trempé d'eau, duquel il ne fit que ſe laver la bouche. Il témoigna à ce Pere que rien ne l'avoit tant étonné que de ſe voir abandonné, de tous ſes amis, ce qu'il n'auroit jamais crû, & lui dit que depuis qu'il avoit eu l'honneur des bonnes graces du Roy, il avoit toûjours tâché à faire des amis, & qu'il s'étoit perſuadé d'y avoir reüſſi, mais qu'il connoiſſoit enfin qu'il ne s'y falloit pas fier, & que toutes les amitiez de Cour, n'étoient que diſſimulation. Le Pere lui répondit, que telle avoit toûjours été l'humeur du monde, qu'il ne s'en falloit point étonner : Et enſuite il lui cita ce vieux diſtique d'Ovide.

Donec eris felix. multos numerabis amicos :
Tempora ſi fuerint nubila, ſolus eris.

Il ſe le fit repeter deux ou trois fois, tant il le trouva à gré, & l'ayant apris par cœur, le repeta quelquefois.

Il demanda du papier & d'ancre pour écrire, comme il fit à Madame la Maréchale ſa mere, qu'il prioit entr'autre choſe de vouloir payer quelques ſiens debtes, dont il lui envoya les memoires qu'il remit au Pere, pour faire voir à Mr. le Chancelier. Le principal ſujet de ſes lettres fut la priere qu'il fit de faire dire quantité de Meſſes pour le ſalut de ſon ame; il les finit ainſi, Au reſte Madame, autant de pas que je vai faires, ce ſont autant de pas qui me portent à la mort.

Cependant Mr. de Thou étoit en la ſale de l'Audiance avec ſon confeſſeur dans des tranſports di-

vins difficiles à exprimer. D'abord qu'il vit son Confesseur il courut l'embrasser avec ces paroles : Mon Pere, je suis hors de peine, nous sommes condamnez à mort & vous venez pour me mener dans le Ciel. Ah qu'il y a peu de distance de la vie à la mort? Que c'est un chemin bien court. Allons mon Pere, allons à la mort, allons au Ciel, allons à la vraye gloire. Helas quel bien puis-je avoir fait en ma vie qui m'ait pû obtenir la faveur que je reçois aujourd'hui de souffrir une mort ignominieuse, pour arriver plûtôt à la vie éternellement glorieuse : Je me servirai ici de la relation naive de ce bon Pere qui nous a fait part de ce qu'il en a remarqué voici comme il parle:

Mr. de Thou me voyant prés de soy en la sale de l'Audiance : il m'embrassa, & me dit qu'il étoit condamné à la mort, qu'il falloit bien employer le peu de tems qui lui restoit de vie, & me pria de ne le point quitter, & de l'assister jusqu'à la fin. Il me dit encor: Mon Pere, depuis qu'on m'a prononcé ma sentence, je suis plus content & plus tranquille qu'auparavant: l'attente de ce qu'on ordonneroit, & de l'issuë de cét affaire, me tenoit en perplexité & en inquietude, maintenant je ne veux plus penser aux choses de ce monde mais au Paradis, & me disposer à la mort. Je n'ai aucune amertume ni mal - veillance contre personne. Mes Juges m'ont jugé en gens de bien, équitablement, & selon les Loix : Dieu s'est voulu servir d'eux pour me mettre en son Paradis, & m'a voulu prendre en ce tems auquel par sa bonté & misericorde je crois être bien disposé à la mort. Je ne peux rien de moy-même : cette constance & ce peu de courage que j'ay provient de sa grace.

Aprés il se mit à faire des actes d'amour de Dieu contrition, & de repentance de ses pechez, & plusieurs

Oraiſons jaculatoires. Il faut ici remarquer que durant les trois mois de ſa priſon, il s'étoit diſpoſé a la mort par la frequentation des Sacremens, par l'Oraiſon, meditation, & conſideration des miſteres Divins, par la communication avec ſes Peres ſpirituels & la lecture des livres de devotion, particulierement du livre de Bellarmin ſur les Pſeaumes, & du livre *De arte bene moriendi* du même Auteur.

Il choiſiſſoit pendant ce tems certains Verſets des Pſeaumes pour faire ſes Oraiſons jaculatoires & élevations d'eſprit, qu'il diſoit & recitoit ſouvent fort devotement, & me diſoit qu'il entendoit, & penetroit beaucoup mieux, & avec plus de reſſetiment en cette ſienne affliction ces ſentences de la ſainte Ecriture qu'auparavant.

Il rendit graces à Dieu, & admiroit ſa divine bonté & providence, qui lui donnoit tant de commoditez, & un tems ſi propre pour ſe diſpoſer à la mort, qui n'avoit pas permis qu'il mourût alors qu'il étoit en peché mortel & en mauvais état, & deux ou trois fois ſe recommanda à mes prieres, ce fut le Mecredi 10. de ce mois, & me pria de demander à Dieu, non pas qu'il fût delivré de ce danger preſent de la mort, auquel il ſe voyoit, mais que la volonté de Dieu fut faite & accomplie en lui.

Il recitoit ſouvent avec beaucoup de reſſentiment le Pſalme 115. *Credidi propter quod locutus ego ſum, autem humiliatus ſum nimis.* Et particulierement ce verſet. *Dirupiſti vincula mea, tibi ſacrificabo hoſtiam laudis, & nomen Domini invocabo.* Rendant graces à Dieu fort affectueuſement de ce que par ſa miſericorde il avoit rompu les liens qui le tenoient attaché à la terre & à cette vie.

Il disoit aussi & reiteroit souvent quelques autres passages de la sainte Ecriture avec de grands sentimens de devotion & ferveur d'esprit, particulierement ceux-ci tirez du Chapitre 4. de la seconde Epître de saint Paul aux Corinthiens.

Id enim quod in præsenti est momentaneum & leve tribulationis nostræ, supra modum in sublimitate æternum gloriæ pondus operatur in nobis? non contemplantibus nobis quæ videntur, sed quæ non videntur: Quæ enim videntur temporalia sunt quæ autem non videntur, æterna sunt.

Comme aussi ces beaux mots du Chapitre 8 de l'Epître aux Romains : *Quis ergo nos separabit à charitate Christi: tribulatio an angustia? an fames? an nuditas? an periculum? an persecutio? an gladius? sicut scriptum est quia propter te mortificamur tota die? æstimati sumus sicut oves occisionis: sed in his omnibus superamus propter eum qui dilexit nos.* Il repetoit aussi souvent ce verset du Psalme 50. *Sacrificium Deo spiritus contribulatus: cor contritum & humiliatum Deus non despicies.*

Ces mêmes versets de l'Ecriture lui servoient d'entretien dans la Sale de l'Audiance, aprés la prononciation de son Arrêt, il les proferoit avec de grands sentimens d'amour de Dieu, & avec un grand mépris de toutes les vanitez du monde.

Il salüoit tous ceux qu'il voyoit en cette Sale où nous étions, se recommandoit à leurs prieres, leur témoignoit qu'il mouroit content, & que ses Juges l'avoient jugé équitablement, & selon les formes & ordre des Loix.

Voyant venir Monsieur de Laubardemont, qui avoit été le Raporteur du Procez, il alla au devant de lui, l'embrassa & le remercia de son Jugement, lui disant : *Vous m'avez jugé en homme de bien.* Et ce

avec tant de tendreſſe & de cordialité, qu'il tira les larmes non ſeulement des yeux des aſſiſtans & de ſes Gardes, mais encore de ſon Raporteur, qui pleuroit à chaudes larmes en l'embraſſant.

Un homme envoyé de la part de Madame de Pontac ſa Sœur, lui vient dire ſes derniers adieux : Monſieur de Thou croyant que ce fut l'executeur de la Juſtice, courut à lui, & l'embraſſa, lui diſant : c'eſt toy qui ne dois aujourd'hui envoyer dans le Ciel : Mais ayant été averti c'étoit un homme envoyé de la part de Madame ſa Sœur : il lui dit, mon ami je te demande pardon, il y a ſi long-tems que je ne t'avois veu que je te méconnoiſſois : Dis à ma Sœur, que je la prie de continuer en ſes devotions, comme elle a fait juſqu'à preſent que je connois maintenant mieux que jamais, que ce monde n'eſt que menſonge & vanité, & que je meurs trés-content & en bon Chrêtien, qu'elle prie Dieu pour moy, & qu'elle ne me plaigne point, puiſque j'eſpere trouver mon ſalut en ma mort. Adieu. Cét homme ſe retira ſans pouvoir dire une ſeule parole.

Il ſentit une force & un courage ſi extraordinaire à bien ſouffrir cette mort, qu'il craignoit qu'il n'y eût de la vanité & ſe tournant vers moy, me dit: Mon Pere, n'y a-t'il point de vanité en cela, Mon Dieu je proteſte devant vôtre divine Majeſté, que de moy-même je ne puis rien, & que toute ma force vient tellement de vôtre bonté & miſericorde, que ſi vous me delaiſſiez je tomberois à chaque pas.

Il ſe confeſſa à moy au bout de la Sale, aprés ſa Confeſſion il continua ſes élevations d'eſprit à Dieu & avoit un grand ſoin de bien employer le tems qui lui reſtoit.

Juſques ici ſont les paroles du P. Mambrum Con-

feſſeur de Me. de Thou. Son Compagnon remarqua que comme il ſe promenoit dans la Sale de l'Audiance, il dit : Hé bien, on dira que je ſuis poltron, & un étourdi, que je n'ay point eu de conduite, que je n'ay pas ſceu ménager mes affaires : Et c'eſt ce que je deſire: Je veux bien qu'on ait cette opinion là de moy, qu'on me blâme, je le ſouhaitte pour l'amour de Dieu. Aprés ſa confeſſion, il fut viſité par le P. Jean Terraſſe, Gardien du Convent de l'Obſervance de ſaint François de Taraſcon, qui l'avoit aſſiſté & conſolé durant ſa priſon de Taraſcon. Il fut bien aiſe de le voir, ſe promena avec lui & ſon Confeſſeur quelque tems dans un entretien ſpirituel. Ce Pere étoit venu à l'occaſion d'un vœu que Monſieur de Thou avoit fait à Taraſcon pour ſa delivrance, qui étoit de fonder une Chapelle de trois cens livres de rente annuelle dans l'Egliſe des Peres Cordeliers de cette ville de Taraſcon. Il donna ordre pour cette fondation, voulant s'aquiter de ſon vœu, puiſque Dieu (diſoit-il) le delivroit non ſeulement d'une priſon de pierre, mais encore de la priſon de ſon corps : Demande de l'ancre & du papier, & écrivit judicieuſement cette belle inſcription, qu'il voulut être miſe en cette Chapelle.

CHRISTO LIBERATORI
Votum in carcere pro libertate conceptum
FRANC. AUGUST. THUANUS,
è carcere vitæ jam liberandus
meritò ſolvit.
XI. Septembr. M. D C. XLII.
Confitebor tibi Domine quoniam exaudiſtime, & factus es mihi in ſalutem.

Cette inſpiration fera admirer la preſence & la netteté de ſon eſprit, & fera admirer a ceux qui la

conſideront, que l'aprehenſion de la mort n'avoit pas eu le pouvoir de lui cauſer aucun trouble. Il pria Mr. Thomé de faire compliment de ſa part à Mr. le Cardinal de Lyon, & lui témoigner que s'il eût plû à Dieu de le ſortir de ce peril, il avoit deſſein de quitter le monde, & de ſe donner entierement au ſervice de Dieu.

Il écrivit deux lettres, qui furent portées ouvertes à Monſieur le Chancelier, & puis remiſes entre les mains de ſon Confeſſeur pour les faire tenir. Ces lettres étans informées, il dit, *Voilà la derniere penſée que je veux avoir pour le monde, parlons du Paradis.*

Et dés lors il reprit ſans interruption, avec la même ferveur d'eſprit ſes diſcours ſpirituels, & ſe confeſſa une ſeconde fois. Il demandoit par fois, ſi l'heure de partir pour aller au ſuplice aprochoit, quand on les devoit lier, & pria que l'on l'avertit quand l'executeur de la Juſtice ſeroit-là, afin de l'embraſſer, mais il ne le vit point que ſur l'échaffaut.

Sur les trois heures aprés midy, quatre Compagnies des Bourgeois de Lyon, qu'ils apellent Penonnages, faiſans environ douze cens hommes, furent rangées au milieu de la place des Terreaux, en ſorte qu'elles enfermoient un eſpece quarré d'environ quatre vingts pas de chaque côté, dans lequel on ne laiſſoit entrer perſonne, que ceux qui étoient neceſſaires.

Au milieu de cette eſpace fut dreſſé un échafaut de ſept pieds de hauteur, & environ neufs pieds en quarré : au milieu duquel un peu plus ſur le devant, s'élevoit un poteau de la hauteur de trois pieds, ou environ ; devant lequel on coucha un bloc de la hauteur d'un demi pied, ſi bien que la principale face, ou le devant de l'échafaut regardoit vers la boucherie

des Terreaux du côté de Saone : contre lequel échafaut on dreſſa une petite échelle de huit échellons, du côté des Dames de S. Pierre. Toutes les maiſons de cette Place, toutes les fenêtres, murailles, toits, échafauts dreſſez ; & generalement toutes les eminences qui ont veuë ſur cette place quoi que fort éloignées, étoient chargées de perſonnes de toutes conditions, âge & ſexe.

Environ les cinq heures du ſoir, les Officiers prierent le Compagnon du P. Malavalette de les vouloir avertir qu'il étoit tems de partir. Monſieur de Cinq-Mars voyant ce Frere qui parloit à l'oreille de ſon Confeſſeur, jugeant bien ce qu'il vouloit. On nous preſſe, dit-il, il s'en faut aller. Pourtant un des Officiers l'entretien encor quelque tems dans cette chambre, d'où ſortant, le valet de chambre qui l'avoit ſervi depuis Montpelier, ſe preſenta à lui, lui demandant quelque recompenſe de ſes ſervices : Je n'ay plus rien, lui dit-il, j'ay tout donné. De là il vint vers Mr. de Thou en la ſale de l'Audiance, diſant : *Allons Monſieur, allons, il eſt tems.* Mr. de Thou alors s'écria : *Lætatus ſum in his quæ dicta ſunt mihi, in domum Domini ibimus.* Là deſſus ils s'embraſſerent, puis ſortirent.

Mr. de Cinq-Mars marchoit le premier tenant le P. Malavalette par la main juſques ſur le perron, où il ſalua avec tant de bonne grace, & de douceur tout le peuple, qu'il tira les larmes des yeux d'un chacun : lui ſeul demeura ferme ſans s'émouvoir, & garda cette fermeté d'eſprit tout le long du chemin, juſques là que voyant ſon Confeſſeur ſurpris d'un ſentiment de tendreſſe à la veuë des larmes de quelques perſonnes : Qu'eſt-ce a dire, mon Pere lui dit-il, vous êtes plus ſenſible à mes interêts que moy.

Mr. Thomé Prevôt de Lyon, avec les Archers de courte Robe & le Chevalier du Guet, avec sa Compagnie eurent ordre de les mener au suplice.

Sur les degrez du Palais Mr. de Thou voyant un carrosse qui les attendoit, dit à Mr. de Cinq Mars : *Quoi Monsieur on nous meine en carrosse va-t'on comme cela en Paradis ?* Je m'attendois bien d'être lié & trainé sur un tombereau, ces Messieurs nous traitent avec grande civilité de ne nous point lier & de nous mener en carrosse ; comme il y entroit il dit à deux Soldats du Guet : Voyez mes amis on nous meine au Ciel en carrosse.

Mr. de Cinq-Mars étant vêtu d'un bel habit de drap d'Hollande fort brun : couvert de dentelles d'or, large de deux doigts, un chapeau noir retroussé à la Catalane, des bas de soye vers, pardessus un bas blanc avec de la dantelle, & un manteau d'écarlate.

Mr. de Thou étoit vêtu d'un habit de düeil de drap d'Espagne ou d'Hollande, avec un manteau court.

Ils se mirent tous deux au fond du carrosse sur le derriere, Mr. de Thou étant à droit de Mr. de cinq-Mars y ayant deux Jesuistes à chaque portiere. Sçavoir, leurs deux Confesseurs avec leurs Freres. Il n'y avoit personne sur le devant du carrosse.

L'executeur suivoit à pied, qui étoit un porte-faix, qu'ils apellent à Lyon Gagnedenier, homme âgé, fort mal fait, vêtu comme un manœuvre qui sert les massons, qui jamais n'avoit fait aucune execution, sinon de donner la géne duquel il fallut se servir, parce qu'il n'y avoit point d'autre executeur, celui de Lyon se trouvant avoir la jambe rompuë.

Dans le carrosse ils receiterent avec leurs Confes-

ſeurs les Litanies de N. Dame, le *Miſerere*, & autres Prieres & Oraiſons jaculatoires, firent pluſieurs actes de contrition, d'amour de Dieu, tinrent pluſieurs diſcours de l'éternité, de la conſtance des Martyrs, & des tourmens qu'ils avoient ſoufferts. Ils ſaluoient fort civilement de tems en tems le peuple qui rempliſſoit les ruës par où ils paſſoient Mr. de Thou, demanda encor une fois pardon à Mr. de Cinq-Mars avec humilité, lui diſant: Mr. je vous demande très-humblement pardon, ſi j'ay été ſi mal-heureux que de vous avoir offenſé en quoi que ce ſoit. Helas, Mr. c'eſt moy répondit Mr. de Cinq-Mars, qui vous ay offenſé, & je vous en demande pardon, & là deſſus s'embraſſerent tendrement.

Quelque tems aprés, Mr. de Thou, dit à Mr. de Cinq-Mars, Mr. il ſemble que vous devez avoir plus de regret de mourir que moy, vous êtes plus jeune, vous étiez plus grand dans le monde, vous aviez de plus grandes eſperances, vous étiez le favori d'un grand Roy: mais je vous aſſeure pourtant Mr. que vous ne devez point regretter tout cela qui n'eſt que du vent, car aſſeurément nous nous allions perdre, nous nous fuſſions damnez, & Dieu nous veut ſauver. Je tiens nôtre mort pour une marque infaillible de nôtre predeſtination, pour laquelle nous avons beaucoup plus d'obligation à Dieu, que s'il nous avoit donné tous les biens du monde, nous ne le ſçaurions jamais aſſez remercier. Ces paroles émeurent Mr. de Cinq-Mars preſque juſqu'aux larmes.

Aprés il continua: Monſieur mon cher ami, qu'avons-nous fait de ſi agreable à Dieu durant nôtre vie, qui l'oblige de nous faire cette grace de mourir enſemble, de mourir comme ſon fils, d'effaçer tous nos pechez par un peu d'infamie, de con-

querir le Ciel par un peu de bonté. Ah ! n'eſt-il pas vrai que nous n'avons rien fait pour lui ? Fondons nos cœurs, épuiſons nos forces en actions de graces. Recevons la mort avec toutes les affections de nos ames, Mr. de Cinq-Mars répondit à tout ceci par divers actes de vertu, de foy & de contrition, d'amour de Dieu, & de reſignation & autres.

Ils demandoient de tems en tems s'ils étoient encore bien loin de l'Echafaut. Sur quoi le P. Malavalette prit occaſion de demander à Mr. de Cinq-Mars s'il ne craignoit point la mort, point du tout mon Pere, répondit-il : Et c'eſt-ce qui me donne de l'aprehenſion de voir que je n'en ay point. Helas je ne crains rien que mes pechez. Cette crainte l'avoit fortement touché depuis ſa confeſſion generale.

Et comme le Pere l'eut aſſeuré ſur la bonté de Dieu, & ſur la Paſſion du Sauveur, lui diſant de plus qu'acceptant de bon cœur cette mort ignominieuſe, il pouvoit être certain d'entrer bien avant dans la gloire. O que Dieu eſt bon, dit-il pluſieurs fois, de me vouloir recevoir en ſa grace aprés l'avoir tant & tant offenſé. Mais mon Pere, dit-il, comme puis-je meriter par cette mort, qui n'eſt point à mon choix ? car il étoit au choix des Martirs de ne pas mourir. Le Pere lui ayant répondu qu'il l'a pouvoit rendre meritoire en l'acceptant volontairement, & offrant à Dieu par amour ce ſuplice infame, il offrit à Dieu, ſon ſuplice tant de fois par le chemin, que ſon Confeſſeur n'en remarqua pas le nombre.

Comme ils aprochoient de la place des Terreaux, le Pere Mambrun avertit Mr. de Thou de ſe ſouvenir ſur l'échaffaut de gagner l'Indulgence pleniere, par le moyen d'une medaille qu'il lui avoit

donné, disant trois fois JESUS. Lors Mr. de Cinq-Mars, entendant ceci, dit à Mr. de Thou : Monsieur puis que je dois mourir le premier donnez moi vôtre Medaille pour la joindre aux miennes, afin que je m'en serve le premier, & puis on vous les conservera. Ensuite ils contestoient eux deux à qui mouroit le premier : Mr. de Cinq-Mars disant que c'étoit à lui, comme étant le plus coupable, & le premier jugé, ajoûtant que ce seroit le faire mourir deux fois s'il mouroit le dernier, Monsieur de Thou demandant ce droit comme plus âgé : le P. Malavalette prit la parole, & dit à Monsieur de Thou : Il est vray, Monsieur, que vous êtes le plus vieux, & vous devez être aussi le plus genereux : Ce que Monsieur de Cinq-Mars ayant confirmé. Bien Mr. repartit Mr. de Thou vous voulez m'ouvrir le chemin à la gloire. Ah ! dit Mr. de Cinq-Mars, je vous ay ouvert le precipice, mais precipitons nous dans la mort pour surgir à la vie éternelle. Le P. Malavalette termina leur different en faveur de Mr. de Cinq Mars, jugeant qu'il étoit plus à propos qu'il mourût le premier.

Etant proches de l'échafaut, on remarqua que Mr. de Thou s'étant baissé, & ayant veu l'échafaut étendit ses bras, & puis frapa des mains l'une contre l'autre, d'une action vive & d'un visage joyeux, comme s'il se fût rejoüi à cette veuë, & dit à Mr. de Cinq-Mars : Monsieur c'est ici que nous devons aller en Paradis & se tournant vers son Confesseur, Mon Pere, est il bien possible qu'une creature si chetive, comme moy doive aujourd'hui prendre possession d'une éternité bien-heureuse.

Le carrosse s'arrêta au pied de l'échafaut, & le Prevôt étant venu dire à Monsieur de Cinq-Mars que c'étoit à lui de monter le premier, il dit adieu

à Monsieur de Thou, & se congedierent d'une grande affection, disans qu'ils se reverroient bientôt en l'autre monde où ils seroient éternellement unis avec Dieu. Ainsi Monsieur de Cinq-Mars décendit du carrosse, & parut la tête levée & d'un visage gai. Un Archer du Prevôt s'étant presenté pour lui prendre son manteau, disant qu'il leur appartenoit, son Confesseur l'en empêcha, & demanda au Sr. Prevôt si les Archers y avoient droit; lui ayant dit que non, le Pere dit à Monsieur de Cinq-Mars, qu'il disposât de son manteau comme il lui plairoit: lors il le donna au Jesuite qui accompagnoit son Confesseur disant qu'il le donnoit pour faire prier Dieu pour lui.

Ici aprés les trois sons de trompette ordinaire, Palerne Greffier Criminel de Lyon, étant à cheval assez prez de l'échaffaut, lut leur Arrêt, que l'un ni l'autre n'écouterent point. Pendant quoi on abatit le mantelet de la portiere du carrosse qui regardoit l'échafaut, afin d'en ôter la veuë à Monsieur de Thou, qui demeura dans le carrosse avec son Confesseur & son Compagnon.

Monsieur de Cinq-Mars ayant salué ceux qui étoient prez de l'échafaut se couvrit, & monta gayement l'échelle. Au second échelon un Archer du Prevôt s'avança à cheval & lui ôtat par dernier son chapeau de dessus la tête, lors il s'arrêta tout court, & se tournant dit: *laissez-moy mon chapeau* Le Prevôt qui étoit prez, se fâcha contre son Archer qui lui remit en même tems son chapeau sur la tête, qu'il accommoda comme mieux lui sembloit, puis acheva de monter courageusement.

Il fit un tour sur l'échafaut comme s'il eût fait une demarche de bonne grace sur un theatre, puis il

il s'arrêta & salua ceux qui étoient à sa veuë d'un visage riant, aprés s'étant couvert, il se mit en une fort belle posture, ayant avancé un pieds, mis la main au côté, il considera haut & bas toute cette grande assemblée d'un visage asseuré, & qui ne témoignoit aucune peur & fit encore deux ou trois belles demarches.

Son Confesseur étant monté il le salua, puis jetta son chapeau devant lui sur l'échafaut, & baisant la main la presenta à son Confesseur, puis il embrassa étroitement ce Pere, qui pendant cét embrassement l'exhorta d'une voix basse de produire quelques actes d'amour de Dieu, à ce qu'il m'a dit, ce qu'il fit d'une grande ardeur parlant bas, tenant son bras gauche presque sur l'épaule droite de son Confesseur, étendu droit en bas le long de son manteau. Il demeura assez long-tems en cette posture, & le plus souvent les yeux levez au Ciel, un visage toûjours riant, pendant que son Confesseur lui parloit fort bas à l'oreille, je lui entendis plusieurs fois repeter ces paroles, *Oui mon Pere, de tout mon cœur, un million de fois*, & autres semblables. Puis de la main droite il prit un Crucifix que le Compagnon du Confesseur lui offrit le baisa avec ardeur aux pieds, & le lui rendit en même tems.

De là il se mit à genoux aux pieds de son Confesseur qui lui donna la derniere absolution, laquelle ayant receuë avec humilité, il se leva & s'alla mettre à genoux sur le bloc, & demanda: Est ce ici mon Pere où il me faudra mettre? & comme il sceu que c'étoit là il y essaya son col l'apliquant sur le poteau: puis s'étant relevé il demanda s'il falloit ôter son pourpoint, & comme on lui eut dit qu'oüi, il se mit en devoir de se deshabillier, & dit: *Mon*

Pere je vous prie aidez-moy. Lors le Pere & son Compagnon lui aiderent à le deboutonner, & à lui ôter son pourpoint. Il garda toûjours ses gans aux mains que l'executeur lui ôta aprés sa mort.

Si-tôt qu'il eut mis bas son pourpoint il s'aprocha du poteau avec allegresse, & tout debout essaya si son col iroit bien sur le poteau par deux fois : puis s'en étant un peu éloigné, il prit le Crucifix le baisa aux pieds & le rendit, & étandant les bras, il s'alla jetter de bonne grace à genoux sur le bloc, embrassa le poteau, mit son col dessus, leva les yeux au Ciel, & demanda au Confesseur : *Mon Pere s'rai-je bien ainsi ?* S'étant elevé l'executeur s'aprocha avec des ciseaux, que Monsieur de Cinq-Mars lui ôta des mains, ne voulant pas qu'il le touchât. & les ayant baisé, les presenta au Pere, disant : *Mon Pere je vous prie, rendez-moi ce dernier service, coupez-moi mes cheveux.* Le Pere les donna à son Compagnon pour les lui couper, ce qu'il fit. Cependant il regarde doucement ceux qui étoient proches de l'échafaut, & dit au frere, *coupez les moi bien prés, je vous prie.* Puis élevant les yeux vers le Ciel, dit, *Ah mon Dieu qu'est ce de ce monde ?* Aprés qu'ils furent coupez, il porta les deux mains à la tête, comme pour accommoder ceux qui restoient à côté. Le Bourreau s'étant avancé presque à côté de lui il lui fit signe de la main qu'il se retirât. Il fit le même deux ou trois fois. Il prit encore le Crucifix, & le baisa, puis l'ayant rendu, il s'agenoüilla de rechef sur le bloc devant le poteau qu'il enbrassa, & voyant en bas devant soy un homme qui étoit à Monsieur le Grand Maître, il le salua & lui dit : *Ie vous prie d'asseurer Monsieur de la Mil-raye que je suis son trés-humble serviteur.* Puis s'arrêta un peu &

continua : *Dites lui que je le prie de faire prier Dieu pour moy.* Ce ſont ſes propres mots.

De là l'executeur vint par derriere avec ſes ciſeaux pour decoudre ſon collet qui étoit attaché à ſa chemiſe, ce qu'ayant fait, il lui óta, le faiſant paſſer par deſſus ſa tête. Puis lui même ayant ouvert ſa poitrine pour abaiſſer ſa chemiſe, & découvrir mieux ſon col : ayant les mains jointes deſſus le poteau, qui lui ſervoit comme d'un accoudoir, dit avec grand ſentiment ces paroles.

Mon Dieu, je vous conſacre ma vie, & vous offre mon ſuplice en ſatisfaction de tous mes pechez. Si j'avois à vivre plus long-tems, je ſerois tout autre que je n'ay pas été : mais mon Dieu puis qu'il vous plaît, que je vous offre ma mort, & mon ſang pour l'expiation de mes fautes, je le fais de tout mon cœur.

A ces mots on lui preſenta le Crucifix qu'il prit de la main droite ; tenant le poteau embraſſé de la gauche, le baiſa, le rendit, & demanda ſes Medailles au compagnon de ſon Confeſſeur, leſquels il baiſa & dit trois fois *Ieſus*, aprés il les lui remit. Et ſe tournant hardiment vers l'executeur qui étoit là debout, & n'avoit pas encore tiré ſon couperet d'un méchant ſac qu'il avoit aporté ſur l'échafaut, lui dit : *Que fais-tu-là ? Quaerens-tu* ? Son Confeſſeur s'étant déja retiré ſur l'échelle, il le r'apella & lui dit : *Mon Pere, venez moi aider à prier Dieu.* Il ſe r'aprocha, & s'agenoüilla auprés de lui, lequel recita alors d'une grande affection le *Salve Regina* d'une voix intelligible, ſans heſiter, peſant toutes ces belles paroles, & particulierement étant arrivé à ces mots : *Et Ieſum benedictum fructum ventris tui, nobis poſt hoc exilium oſtende*, & le reſte, il baiſoit & levoit les yeux au Ciel avec une devotion, & une façon

toute ravissante. Aprés son Confesseur priant de la part de ceux qui étoient presens de dire pour lui un *Pater noster*, un *Ave Maria*, lui fit dire ces paroles: *Maria mater gratiæ, Mater misericordiæ, Tu nos ab hoste protege, Et hora mortis suscipe.* Et ensuite. *In manus tuas Domine, &c.* pendant quoi l'executeur tira de son sac son couperet (qui étoit fait comme celui des bouchers, mais plus gros & quarré:) Enfin ayant levé d'une grande resolution les yeux au Ciel il dit: Allons, il faut mourir: Mon Dieu, ayez pitié de moy, puis d'une constance incroyable, sans être bandé, posa fort promptement son col sur le poteau, tenant le visage droit tourné vers le devant de l'échafaut & embrassant fortement de ses deux bras le poteau, il ferma les yeux & la bouche, & attendit le coup que l'executeur lui vint donner assez lentement & pesamment, s'étant mis à sa gauche & tenant son couperet des deux mains. En recevant le coup il pousa une voix forte comme *Ah*, qui fut étouffée dans son sang: il leva les genoux de dessus le bloc comme pour se lever, & retomba en la même assiette qu'il étoit. La tête n'étant pas entierement separée du corps par ce coup, l'executeur passa à sa droite par derriere, & prenant la tête par les cheveux de la main droite, de la gauche il scia avec son couperet une partie de la tranchée aterre, & la peau du col qui n'étoit pas coupée, aprés quoi il jetta la tête sur l'échafaut qui de là bondoit à terre où l'on remarqua soigneusement qu'elle fit encor un demi tour, & palpita assez long-tems. Elle avoit le visage tourné vers les Religieuses de saint Pierre, & le dessus de la tête vers l'échafaut, les yeux ouverts

Son corps demeura droit contre le poteau qu'il tenoit toûjours embrassé, tant que l'executeur le tira

de là pour le dépoüiller, ce qu'il fit, & il le couvrit d'un drap, & mit son manteau par dessus. La tête ayant été renduë sur l'échafaut, elle fut mise auprés du corps sous le même drap.

C'est une merveille incroyable qu'il ne témoigna jamais aucune peur, ni trouble, ni aucune émotion, ainsi parut toûjours gay, asseuré, & inebranlable, & témoigna une si grande fermeté d'esprit que tous ceux qui le virent, en sont encore dans l'étonnement.

Monsieur de Cinq-Mars étant mort on leva la portiere du carrosse, d'où Monsieur de Thou sortit d'un visage riant, lequel ayant salué fort civilement ceux qui étoient là auprés, monta assez vite & genereusement sur l'échafaut, tenant son manteau plié sur le bras droit, où d'abord jettant son manteau, d'une face allaigre, courut les bras étendus vers l'executeur qu'il embrassa, & le baisa en disant : *Ah, mon frere mon cher ami, que je t'aime, il faut que je t'embrasse puis que tu me dois aujourd'hui causer un bon-heur éternel : Tu me dois mettre dans le Paradis.* Puis se tournant sur le devant de l'échafaut, il se découvrit, salua le monde, & jetta son chapeau derriere soy, qui tomba sur les pieds, de Mr. de Cinq-Mars. De là se retournant vers son Confesseur, dit d'une grande ardeur, Mon Pere : *Spectaculum facti sumus mundo, & Angelis, & hominibus.* Et ensuite. *Vias tuas Domine demonstra mihi, & semitas tuas edoce me:* Mon Dieu enseignez moi vos voyes, montrez-moi le chemin que je dois tenir pour aller au Ciel. Le Pere lui ayant dit quelques paroles de devotion qu'il écoutoit fort attentivement, il lui dit qu'il avoit encore quelque chose à dire touchant sa conscience, se mit à genoux, lui declara ce que

c'étoit, & receut la derniere absolution, s'inclinant fort bas. Laquelle ayant receuë, il ôta son pourpoint puis se mit à genoux, & commença le Psalme 115. qu'il recita par cœur, & la paraphrase en François presque tout du long d'une voix assez haute, & d'une action vigoureuse, avec une ferveur indicible, qui paroissoit sur son visage, mêlée d'une sainte joye, incroyable à ceux qui ne l'auroient pas veu. Voici la Paraphrase qu'il en fit, que je voudrois pouvoir accompagner de l'action, avec laquelle il l'animoit. J'ay tâché de retenir ses propres mots autant qu'il m'a été possible.

Credidi propter quod locutus sum.

Mon Dieu *Credidi*, je l'ay creu, & je le crois fermement, que vous êtes mon Createur, & mon bon Pere, que vous avez souffert pour moy, que vous m'avez racheté, qu'au prix de vôtre Sang vous m'avez ouvert le Paradis. *Credidi.* Je vous demande mon Dieu, *un grain*, *un petit grain* de cette foy vive qui enflammoit le cœur des premiers Chrêtiens. *Credidi propter quod locutus sum :* Faites mon Dieu, *que je ne vous parle pas seulement des levres, mais que mon cœur s'accorde à toutes mes paroles, & que ma volonté ne dementepoint ma bouche. Credidi. Ie ne vous adore pas mon Dieu de la langue, je ne suis point assez eloquent, mais je vous adore d'esprit, oüi d'esprit.* Mon Dieu, je vous adore en esprit & en verité. Ah, *Credidi*, je me suis fié en vous mon Dieu, & me suis abandonné à vôtre misericorde, aprés tant de graces que vous m'avez faites, *propter quod locutus sum.* Et dans cette confiance, j'ay parlé, j'ay tout dit : Je me suis accusé, *Ego autem humiliatus sum nimis.* Il est vrai Seigneur, me voila extrêmement humilié, mais non pas encore tant comme je le merite.

Ego dixi in excessu meo : Omnis mendax. Ah qu'il n'est que trop veritable que tout ce Monde n'est que mensonge que folie, que vanité. Ah qu'il est vrai, *Omnis homo mendax.*

Quid retribuam Domino, Mon Pere, *quid retribuam Domino, pro omnibus quæ retribuit mihi ?* Il repetoit ceci d'une grande vehemence : *Calicem salutaris accipiam.* Mon Pere, il le faut boire courageusement ce Calice de la mort: Oüi je le reçois d'un grand cœur, & je suis prêt de le boire tout entier.

Et nomen Domini invocabo. Vous m'aiderez mon Pere, à invoquer l'assistance divine, afin qu'il plaise à Dieu de fortifier ma foiblesse, & me donner du courage autant qu'il en faut pour avaler ce Calice que le bon Dieu a preparé pour mon salut.

Il passa les deux versets qui suivent dans ces Psalme & s'écria d'une voix forte & animée, *Dirupisti Domine vincula mea.* Ah mon Dieu que vous avez fait un grand coup : Vous avez brisé ces liens qui me tenoient si fort attaché au monde : Il falloit une puissance divine pour m'en degager, *Dirupisti Domine vincula mea.* Voici les propres mots qu'il dit ici.

Que ceux qui m'ont amené ici m'ont fait un grand plaisir, que je leur ay de l'obligation. Ah qu'ils m'ont fait un grand bien, puisqu'ils m'ont tiré de ce monde pour me loger dans le Ciel.

Ici son Confesseur lui dit qu'il falloit oublier, qu'il ne falloit point avoir de ressentiment contr'eux. A ces paroles il se tourna vers le Pere tout à genoux, comme il étoit, & d'une belle action. Quoi ? mon Pere dit-il, des ressentimens ? Ah Dieu le sçait: Dieu m'est témoin que je les aime de tout mon cœur, Oüi Dieu le sçait, que je les aime de tout mon cœur, & qu'il n'y a dans mon ame aucune

averſion pour qui que ce ſoit au monde. *Dirupisti vincula mea, tibi ſacrificabo hoſtiam laudis.* La voilà l'Hoſtie, Seigneur, ſe montrant ſoi-même, la voilà cette Hoſtie qui vous doit être immolée maintenant. *Tibi ſacrificabo hoſtiam laudis: & nomen Domini invocabo.*

Vota mea Domino reddam, étandant les deux bras & la veuë de tous côtez d'un agreable mouvement, le viſage riant & enflammé, *in conſpectu omnis populi ejus*, hauſſant un peu ſa voix, *in conſpectu omnis populis ejus.* Oüi Seigneur, je veux vous rendre mes vœux, mon ame, ma vie, *in conſpectu omnis populis ejus*, devant tout ce peuple, devant toute cette aſſemblée: *in atriis domus Domini in medio tui Ieruſalem, in atriis domus Domini*: Nous voici à l'entrée de la maiſon du Seigneur? Oüi c'eſt ici, c'eſt de Lyon, de Lyon, qu'il faut monter là haut, levant les bras vers le Ciel, Lyon que je t'ai bien plus d'obligation, qu'au lieu de ma propre naiſſance, qui m'a ſeulement donné une vie miſerable, & tu me donne aujourd'hui une vie éternelle: *In medio tui Ieruſalem.*

Il eſt vrai que j'ai trop de paſſion pour cette mort. N'y a t'il point de mal mon pere, dit-il plus bas en ſouriant, ſe tournant à côté vers le Pere, j'ai trop d'aiſe: n'y a-t'il point de vanité, pour moy je n'en veux point.

Tout cela fut accompagné d'une action ſi vive, ſi gaye, & ſi forte que pluſieurs de ceux qui étoient éloignez penſoient qu'il étoit dans des impatiences, & qu'il declamoit contre ceux qui étoient cauſe de ſa mort.

Aprés ce Pſalme, étant encore à genoux, il tourna ſa veuë à main droite & voyant un homme qu'il avoit embraſſé dans le Palais parce qu'il le rencontra

avec un Huissier du Conseil qu'il connoissoit, il le salua de la tête & du corps, & lui dit gayement : *Monsieur je suis vôtre très humble serviteur.*

Il se leva, & l'executeur s'aprochant pour lui couper les cheveux ; le Pere lui ôta les ciseaux pour les donner à son Compagnon. Ce que Mr. de Thou voyant, il les lui prit des mains, disant *Quoi, mon Pere : croyez-vous que je le craigne ? N'avez-vous pas bien veu que je l'ay embrassé : je le baise cét homme-là, je le baise.* Tient mon ami fais ton devoir, coupe moy les cheveux. Ce qu'il commença de faire, mais comme il étoit lourd, & mal-adroit, le Pere lui ôta les ciseaux, & les fit couper par son compagnon. Pendant quoi il regardoit d'un visage asseuré & riant ceux qui étoient les plus proches, levoit quelquesfois amoureusement les yeux au Ciel, & s'étant teu quelque peu de tems, il profera cette belle sentence de S. Paul.

Non contemplantibus nobis quæ videntur, sed quæ non videntur. Quæ videntur, temporalia sunt, quæ autem non videntur æterna.

Ses cheveux coupez, il se mit à genoux sur le bloc, & fit une offrande de soi-même à Dieu, avec des paroles & des sentimens que je ne puis exprimer. Il s'avoüa le plus grand pecheur & le plus criminel de tous les hommes, mais que Dieu lui donnoit une si grande confiance en sa bonté qu'il craignoit qu'il n'y eût de l'excez, il témoigna un grand regret de sa vie passée, disant que si on lui eût laissé la vie, il croyoit qu'il l'eût employée tout autrement qu'il n'avoit pas fait : Demanda à tous un *Pater* & un *Ave Maria*, avec des paroles qui perçoient le cœur de tous ceux qui l'entendoient, baisoit, le Crucifix avec grand sentiment d'amour & de joye : demanda les Medailles

pour gagner l'indulgence, puis il dit : *Mon Pere, ne me veut-on point bander ?* Et comme le Pere lui répondit que cela dependoit de lui, il dit : *Oüi mon Pere, il me faut bander :* & en ſoûriant & regardant ceux qui étoient les plus proches, dit : *Meſſieurs, je l'avouë, je ſuis poltron, je crains de mourir.* Quand je penſe à la mort, je tremble, je fremis, les cheveux me heriſſent, & ſi vous voyez quelque peu de conſtance en moy, attribuez cela à N. Seigneur, qui fait un miracle pour me ſauver ? car effectivement pour bien mourir en l'état où je ſuis il faut de la reſolution: Je n'en ay point, mais Dieu m'en donne & me fortifie puiſſamment.

Puis il mit les mains dans ſes pochettes pour chercher ſon mouchoir, afin de ſe bander, & l'ayant tiré à moitié, il le reſſerra, afin qu'on ne le vît point, ſinon ceux qui étoient auprés de lui ſur l'échafaut, & pria de fort bonne grace ceux qui étoient en bas de lui jetter un mouchoir : auſſi-tôt on lui en jetta deux ou trois : il en prit un, & fit grande civilité à ceux qui les lui avoient jettez, les remerciant avec affection, promettant de prier Dieu pour eux au Ciel : n'étant pas en ſon pouvoir de leur rendre ce ſervice en ce monde. L'executeur vint pour le bander de ce mouchoir, mais comme il le faiſoit fort mal, mettant le corps du mouchoir en bas qui couvroient ſa bouche, il le retrouſſa & s'accommoda mieux.

Aprés il mit ſon col ſur le poteau qu'un Frere Jeſuite avoit torché de ſon mouchoir ; parce qu'il étoit tout moité de ſang, & demanda à ce Frere s'il étoit bien ; qui lui dit, qu'il falloit qu'il avançât un peu davantage ſa tête ſur le devant, ce qu'il fit. En même tems l'executeur s'apercevant que les cordons de ſa chemiſe n'étoient point deliez, & qu'il lui te-

noient le col ſerré ; lui porta la main au col pour les denoüer. Ce qu'ayant ſenti, il demanda : *Qui a-t'il? faut-il encor oter la chemiſe*, & ſe diſpoſoit déja à l'oter. On lui dit que non, qu'il falloit ſeulement denouer les cordons : Ce qu'ayant fait & mis ſa tête ſur le poteau, il prononça ces dernieres paroles, qui furent : *Maria mater gratiæ, Mater miſericordiæ tu nos ab hoſte protege, & hora mortis ſuſcipe*, puis *In manus tuas*, & lors ſes bras commencerent à trembloter en attendant le coup qui lui fut donné tout au haut du col, trop prés de la tête, duquel coup ſon col n'étant coupé qu'à demi, le corps tomba à côté gauche du poteau à la renverſe, le viſage contre le Ciel remuant les james & les pieds & hauſſant foiblement les mains. Le Bourreau le voulut renverſer pour achever par où il avoit commencé, mais effrayé des cris que l'on faiſoit contre lui donna trois ou quatre coups ſur la gorge, & ainſi lui coupa la tête qui demeura ſur l'echafaut.

L'executeur l'ayant dépoüillé porta ſon corps couvert d'un drap dans le carroſſe qui les avoit amenez puis il y mit auſſi celui de Monſieur de Cinq-Mars, & leurs têtes qui avoient encore toutes deux les yeux ouverts, particulierement celle de Monſieur de Thou, qui ſembloit être vivante. De là ils furent portez aux Feüillans, où Monſieur de Cinq-Mars fut enterré devant le Maître Autel : Monſieur de Thou a été embaumé & mis dans un cercueil de plomb pour être tranſporté en ſa ſepulture.

Telle fut la fin de ces deux perſonnes, qui certes devoient laiſſer à la poſterité une autre memoire que celle de leur mort. Je laiſſe à chacun d'en faire tel jugement qu'il lui plaira, & me contente de dire, que ce nous eſt une grande leçon de l'inconſtance de la

fortune des choſes de ce monde, & de la fragilité de nôtre nature. Je me ſouviens, lors que je vit à terre la tête de Monſieur de Cinq-Mars, d'un Epitaphe gravé en une ſepulture de marbre en l'Egliſe de Sainte Marie dans une Chapelle à Naples, qui contient ſeulement ces mots.

Ecce ſuperbientis naturæ qualis ſit mox futurus caſus.

O quelle cheute ! O quel changement !

Ah ! qu'eſt-ce de ce monde ?

HISTOIRE XXIV.

Recit trés-veritable de tout ce qui s'eſt paſſé depuis que le Sieur de Saint Preüil fut arrêté juſques à ſa Mort

LE vingt-quâtriéme Septembre mil ſix cens quarante un ſur l'avis que le Sieur de S. Preüil ſceut, que l'armée commandée par Monſieur le Maréchal de la Milleraie venoit droit à Arras, ayant diné legerement, il monta à cheval ſur les dix heures du matin, pour aller au devant, & ayant apris pour quel ſujet elle y venoit, dit à pluſieurs Officiers, qui l'accompagnoient, qu'ils ſe retiraſſent & qu'il ne vouloit pas que perſonne l'accompagnât & ſortant de ladite, ville d'Arras par la porte de Ronville, l'Officier qui commandoit la garde, lui demanda, qui lui plaiſoit qu'il laiſſât entrer de l'Armée ; Il répondit, laiſſez entrer tous les honnêtes gens, je ne ſuis plus Gouverneur d'Arras. Et ſans autre compagnie que d'un ſeul laquais, il alla trouver ledit Sieur de la Milleraie à l'Abbaye d'Avene, diſtante de la ville de la portée du canon, où

ayant mis pied à terre, l'alla trouver dans la salle. Et entrant, ledit Sieur Maréchal lui dit, Monsieur de Saint Preüil, j'ay ordre du Roy de vous arrêter: il lui repartit, Monseigneur je le sçai bien ? C'est pourquoi je viens pour executer ses volontez, je ne demande que trois heures pour ma justification envers lui, & envers vous une seule me suffira. Donnez moy vôtre épée, lui dit le Maréchal, tenez la voilà, elle n'a jamais tranché que pour le service du Roy.

Pendant que ceci se passoit à l'Abbaye d'Avéne le Sieur Sobelin, Intendant de l'armée, alla au logis dudit Sieur de Saint Preüil, se saisir & faire inventaire de toutes ses parties, écrits, promesses, effets, argent, & de tout ce qui étoit de meilleur, & arrête de Franc, Secretaire, Poirier, les deux Vanniers, & Scorion, gardes des magazins, tous domestiques du Sieur du Saint Preüil, lesquels on vouloit seulement faire servir au procez de leur Maître, puisque incontinent aprés sa mort on les élargit tous purement & simplement.

En ce tems on fit battre aux champs pour son Regiment de gens de pied, composé de trente compagnies, & commandement fut fait à son Regiment de Cavalerie de monter à cheval, pour tous deux sortir de la ville, sans aucun delai : Les Regimens des Gardes & de Piedmont furent mis en bataille dans les plans d'armes jusques à ce que les susdits deux Regimens fussent sortis : Et le Regiment de Cavalerie de Luzerne, qui y étoit arrivé quelques jours auparavant, prit place de celui de Saint Preüil.

Etant ainsi arrêté, il fut laissé en garde au Sieur de Mance, Enseigne des gardes de son Eminence, qui avec lesdits gardes, & celles du Sieur de la Milleraye, l'amenerent environ une heure aprés midi dans

un carroſſe à Arras au logis du Sieur du Pleſſis Belivre, Lieutenant pour le Roy dans ladite ville, où il fut mis dans une chambre juſques environ ſur les ſix heures du ſoir, qu'on le mena à Saint Vaaſt, où il fut gardé durant trois jours attendant les ordres du Roy.

Le ſuſdit jour vingt-quatriéme, incontinent aprés ledit Arrêt, environ midi, ledit ſieur Maréchal fut à Arras, & fit convoquer les Officiers du Conſeil d'Arrhois, de l'Echevinage, de la Gouvernance, & les principaux Bourgeois, dans l'Hôtel de Ville, où aprés leur avoir fait entendre, comme il venoit d'arrêter le ſieur de ſaint Preüil, leur Gouverneur par l'ordre du Roy, dit entre autres choſes, qu'il leur ôtoit un Lyon, pour leur donner un Agneau, en la perſonne du ſieur de la Tour, que ſa Majeſté avoit nommé, pour être d'oreſenavant leur Gouverneur, & ſur ce leur fit prêter ſerment de fidelité.

Choupe Ecuyer dudit ſieur Maréchal avoit été depéché par lui, pour donner avis en Cour de ce qui ſe paſſoit, & pour raporter les ordres du Roy, touchant les priſonniers : Mais il arriva qu'il fut pris en chemin par les Croates du Ludovic. Pourquoi il fallut depécher un autre Courrier le lendemain, ce qui fut cauſe qu'il fut gardé trois jours dans ladite Abbaye de S. Vaaſt, pendant lequel tems on lui permit de parler à quelqu'un des ſiens tout haut, & en la preſence des gardes, notamment dudit ſieur de Mance, qui ne le perdit pas de veuë. Le dit ſieur de la Milleraye le viſita tous les jours, & lui promit toute ſorte d'aſſiſtance.

Les ordres du Roy étant venus, on partit à ſix heures du matin, il fut mis dans le fond du carroſſe dudit ſieur Grand Maître avec le ſieur de Mance,

& quatre autres Officiers, l'on y mit aussi son Secretaire, à cause de son indisposition, auquel il ne fut pas permis de parler.

Les deux Vanniers, le Poirier & Scorion, furent mis sur une Charrette, pieds & mains liez, deux à deux, & ainsi sortirent de la Ville. Mais comme ledit sieur de Saint Preüil sceut que ses gens étoient en cette posture, il dit à un de ses amis, qui étoit prez de son Carrosse, qu'il le fit parler à Monsieur le Marquis de Gévres, lequel s'étant aproché lui dit, Monsieur, mes gens ne sont pas coupables, ce qu'ils ont fait n'a été que par mon commandement, je m'étonne bien qu'on les traite, comme on feroit les plus grands criminels de la terre, cela est bien horrible à des gens qui se sont faits estropier pour le service du Roy, parlant de Poirier, qui avoit eu la jambe cassée d'une mousquetade, de laquelle il n'étoit encore gueri, je vous prie de voir Monsieur le Grand Maître, & le prier de les faire délier, ce qui fut fait aussi-tôt.

Le carrosse étoit écorté de soixante gardes de son Eminence, qui alloient devant & autant de Monsieur le Grand Maître qui alloient derriere, lequel Sieur Grand Maître qui n'étoit pas loin accompagné de grand nombre de Gentils-hommes & Officiers de son armée.

On prit le chemin de Corbie, où l'on arriva dés les trois heures aprés midi, ayant marché tous d'une retraite. A la sortie du carrosse le Grand Maître s'y rencontra, pour dire adieu à son prisonnier, & lui dit, Monsieur de Saint Preüil, bien que vous croyez, que je ne suis pas vôtre ami, si est-ce, que je vous le veux montrer en cette occasion en foy d'homme d'honneur ? je vous servirai de trés-bon

cœur, vous pouvez-vous en aſſeurer, & avoir confiance en moi : A quoi il répondit, Monſieur, je vous en reſterai obligé. Le Sieur de Hodencourt Gouverneur de Corbie vient ſaluer ledit Sieur Grand Maître : auquel il dit, Monſieur, je ne doute point que Monſieur de ſaint Preuil n'ait ſujet de concevoir une bonne eſperance de ſon ſalut, puiſque vous êtes celui qui l'avez arrêté : Car ayant été ſon Prevôt, vous ne voudriez pas être ſon Bourreau, & je crois que vous ſerez ſon interceſſeur. C'eſt ce qui me conſole dans le regret que j'ay de la diſgrace de ce grand guerrier, dont je déplore le malheur : Mais le Roy reconnoitra le ſervice qu'il lui a rendu, & qu'il eſt encore capable de lui rendre. Alors ledit ſieur Grand Maître partit pour s'en aller à Chaulne. où ſa femme l'attendoit

Le ſieur de ſaint Preuil demanda à parler en particulier à ſon Secretaire, ce qui lui fut accordé. Ledit Secretaire a raporté qu'il lui dit : Hé bien de Franc, que ſera-ce de moy ? Monſieur, vous êtes perdu, lui repondit-il : Qu'eſt-ce que j'ay fait, je n'ay jamais fait tort à perſonne. Car pour l'affaire de Bapaulme, tous ceux qui ſcavent ce que c'eſt de la guerre, avoueront que c'eſt la faute du gouverneur, & non pas la mienne, le Trompette n'ayant parut qu'aprés le combat, De Franc, ajoûta, Monſieur, tenez-vous aſſeuré que Monſieur le Cardinal vous abandonne, puis que ſes Gardes mêmes ſervent à vous conduire en Priſon. Il lui repartit, je ne le crois pas : Cela n'eſt que trop certain, repliqua de Franc & de la façon qu'on y procede, c'eſt fait de vous, ſans reſſource ? Car quand vous auriez attenté à la perſonne du Roy, on ne ſçauroit s'y prendre avec plus de rigueur, & pour vous, & pour nous. Ils

furent

furent bien une heure à parler ensemble de diverses affaires, aprés quoi on dit au Franc de se retirer.

Le lendemain vingt-neuviéme Sptembre, il fut conduit avec la même escorte à la ville d'Amiens, où il arriva sur les dix heures du matin, les trompettes de la ville sonnantes és carrefours & principales ruës. Le carrosse arrivant aux plans de la Citadelle le Sieur de Cournillon Lieutenant d'icelle, s'y presenta avec les ordres du Roy, dont il fit lecture. Lors il entra dans ladite Citadelle, ledit Sieur de Saint Preüil, qui tenoit une canne à la main, la rompit, & la jetta dans le fossé par colere, comme par mauvais augures, qu'il ne devoit jamais plus commander. Puis il dit, que l'on portât sa cassette, dans laquelle il y avoit bien vingt-deux mille livres chez le Medecin du Molin, ce qui fut fait, mais peu aprés on la vient retirer.

Le prisonnier fut mis dans le logis du Roy, autour duquel on travailla incessamment à faire une grande & forte palliſſade de dix-sept à dix-huit pieds de hauteur, & éloignée de sept à huit pieds de la muraille dudit logis.

Dans icelle entroit tous les jours en garde, vingt Suisses, comme dans la chambre dudit Sieur de Saint Preüil une escoüade des gardes, commandées par le Sieur de Guerüel, Enseigne des gardes du corps du Roy, outre une compagnie de soldats de ladite Citadelle, qui montoient chaque jour en garde des environs de ladite palliſſade.

Deux ou trois jours aprés il demanda à voir ledit Medecin du Molin pour raison de quelque indisposition, mais on lui refusa, disant, qu'il y avoit le Medecin ordinaire de la Citadelle, de qui il falloit qu'il se servît.

En ce tems le ſieur de Bellejamine, Intendant de la Juſtice en Picardie, receut les ordres & la commiſſion pour faire & parfaire le procez audit Sieur de Saint Preüil. Elle portoit de ſe faire aſſiſter des Juges Preſidiaux d'Amiens & d'Ableville, & du Lieutenant General de Montreüil ſur mer, pour faire la charge de Procureur du Roy, en cette commiſſion. En execution de laquelle, ledit Intendant & ledit Procureur du Roy, ſe tranſporterent à Arras, pour informer: où aprés avoir fait aſſembler les gens du Conſeil d'Artois, de l'Echevinage, de la Gouvernance, & les plus notables Bourgeois, il les harangua, & pour concluſion les aſſeura, que le tyran ne reverroit jamais Arras, pourquoi ils ne devoient craindre de venir librement faire leurs plaintes. Il envoya auſſi informer à Doulens, où ledit ſieur de Saint Preüil avoit été deux ans Gouverneur, & aſſignations à tous ceux qui voulurent être ouis, tant audit Arras qu'à Doulens, à certains jours, pour être recolez & confrontez audit ſieur de Saint Preüil dans la ville d'Amiens, où en effet vint un grand nombre deſdits témoins, tous étoient logez en la maiſon où pend pour enſeigne l'Affiguet, où il étoient défrayez aux dépens du Roy.

Ledit ſieur de Bellejamine fut par pluſieurs fois en la Citadelle, pour prendre les interrogatoires de l'accuſé & lui confronter leſdit témoins, mêmes pour une aprés dinée lui en recola & confronta vingt-ſept, ce qui obligea ledit ſieur de Saint Preüil à lui dire qu'il voyoit bien qu'il le vouloit perdre, de lui faire paroître une ſi grande quantité de viſages, qu'il n'avoit jamais veu ni connu, & lui reprocha, qu'il ne faiſoit écrire, que ce qui faiſoit contre lui, & ne vouloit qu'on parlât de ce qui

ſeroit pour ſa juſtification. Le Vendredi huitiéme jour de Novembre 1641 ledit Sieur de Saint Preüil fut mandé à la Chambre criminelle du Baillage, pour être oüi par ſa bouche, ſur les cas qui ont été à lui impoſez.

Il fut mené dans un carroſſe, accompagné de vingt mouſquetaires, & de ſix des gardes du Corps du Roy, & conduit dans ladite chambre, où il trouva douze Conſeillers d'Amiens, & autant du Preſidial d'Ableville, de tous les deux les premiers, & les plus anciens, auſquels preſidoient ledit ſieur de Bellejamine, & où étoient auſſi le Procureur du Roy, de ladite commiſſion. Ceux du Preſidial d'Ableville vinrent le Dimanche precedant ſur une lettre que leur avoit écrit à un chacun d'eux ledit Intendant, & tandis qu'ils furent à Amiens, ils furent défrayez, & traitez ſplendidement à la hôtellerie de l'Aſſiguet aux depens du Roy, à la diligence de ſon Procureur en cette commiſſion.

D'abord que l'accuſé fut entré en la chambre, aprés une grande reverence à ſes Juges, interpellé de s'aſſeoir ſur la Selette, qui avoit été couverte de tapiſſerie, il fit réponſe, qu'il n'avoit jamais deſervi le Roy, & qu'il n'y avoit Gentil-homme en France qui ſe fut porté plus ardemment a le ſervir, que lui, & s'étant aſſis ſur ladite Selete, il n'y demeura guere, ainſi pour parler avec plus d'action, & ayant deſſein de faire voir de prés audit ſieur Intendant les Lettres, Ordres, Inſtructions, & pieces juſtificatoires en vertu deſquelles il avoit agi, ſe leva, & dit qu'il ſe tiendroit debout, s'il plaiſoit à Meſſieurs, ce qu'il fit durant quatre heures entieres, ſon chapeau à la main, & lors qu'il fut ſommé de prêter ſerment de dire verité, il répondit, oüi Meſſieurs, je vous la

diray, puis que j'y suis obligé par le bon-heur que j'ay, & quoi qu'indigne de recevoir aujourd'hui mon Sauveur. Il est à noter qu'il l'avoit encore receu le jour de la Toussaints, dont il étoit long tems en suspension, de laquelle se servit son prudent Confesseur, pour lui faire recevoir la sainte Communion, devant que de se presenter à ses Juges, & peut-être à la mort, ayant aussi fait une Confession generale avec tous les temoignages de repentance, & de contrition, qu'on eût pû souhaiter dans un parfait Chrêtien.

Aprés il commença à discourir devant les Commissaires de toute sa vie, comme il avoit eu l'honneur de commander dés l'âge de quatorze-ans, & que depuis ce tems là il n'avoit discontinué le service du Roy, tant dedans que dehors le Royaume, & deduisit si nettement & agreablement les incidens de sa bonne & mauvaise fortune qu'il les ravit tous en admiration.

Mais quand ce vient aux interrogatoires, qu'on lui fit touchant les deniers qu'on l'accusoit avoir levé contre les Ordonnances, il fit voir, qu'il l'avoit pû & du faire, puis qu'il avoit receu plusieurs lettre du Roy écrites en ces termes. *Brave & Genereux Saint Preüil, vivez d'inductions, plumez la poule sans qu'elle crie, faites comme font tels & tels, faites ce que font beaucoup d'autres dans leurs Gouvernemens, tout est bien fait par vous, vous-avez tout pouvoir dans vôtre Empire, tranchez, coupez, tout vous est permis.*

Où il est à nôter que c'étoit sur ce qu'il mandoit au Gouvernement du Sieur de Ramburis dans Doulens qui possedoit de son chef soixante mille livres de rente & qui faisoit une noble dépense & au Comte d'Esambourg dans le Gouvernement d'Arras,

dont la cour & la table étoient magnifiques, il lui auroit été honteux & indecent à l'honneur du Roy, de ne pas faire ce à quoi il étoit obligé journellement, tant par les visites extraordinaires des gens de condition, que par le continuel passage des armées & gens de guerre, ce qui lui étoit absolument necessaire pour vivre & subsister selon la qualité & la condition, dans laquelle il avoit plû au Roy le placer. Aussi a-t'on bien veu par le peu d'argent qu'on lui a trouvé, qu'il n'est pas suffisant pour payer, le quart de ses debtes, que tout ce qu'il faisoit, n'étoit que pour la gloire, & le service du Roy.

Les Juges se trouverent bien interdits, voyant le plein & absolu pouvoir, qu'on lui donnoit par plus de trente missives, qui lui avoient été écrites en divers tems, depuis trois ans, tant par le Roy, que par son Eminence, & par Monsieur de Noyer pour lesquelles faire voir à la compagnie, il s'aprocha dudit Sieur de Bellejamine, les leut tout haut & les lui mit entre les mains : Il se defendit si bien de l'affaire de Bapaume, qui étoit au dire de la Gazette le seul sujet pour lequel on l'avoit arrêté, qu'il en fut trouvé innocent, & de fait, il n'en est rien porté en sa sentence de condamnation, qui se verra ci-aprés.

Pour les crimes dont il étoit chargé par les informations faites à Doulens, il dit, qu'il ne falloit rechercher sa vie, que depuis qu'il étoit Gouverneur d'Arras, & qu'il comptoit par les lettres de provision dudit Gouvernement, dont il avoit pleu au Roy l'honnorer & reconnoitre ses services, qu'il lui avoit donné absolution de tout ce qui s'étoit passé auparavant, tant audit Doulens qu'ailleurs & sur ce produisit lesdites lettres de provision.

De tous les autres faits, dont il étoit accusé, im-

poſa & fournit de ſi puiſſantes deffenſes pour ſa juſtification que ſi lors on fut venu aux avis (comme il tembloit que l'ordre le requeroit) pas uns de ſes Juges ne l'auroient peut-être condamné à la mort : C'eſt pourquoi on remit le Jugement au lendemain, & lors ſes amis commencerent à deſeſperer de ſon ſalut, quaſi perſonne de ſes Commiſſaires n'ayant été veu ſortir ſans avoir les larmes aux yeux, non plus que ſans admirer ſon jugement, ſa memoire, ſon éloquence, ſa bonne grace, mais ſur tout ſon mal-heur.

Il fut ramené en la Citadelle par les mêmes gardes, & la même voye, qu'il avoit été amené à la chambre.

Ce fut alors qu'il ſe mit ſerieuſement à penſer à ſa fin, fit ſon teſtament qu'il écrivit tout entier, & le ſigna de ſa main, le ferma & cacheta de ſes armes, & le conſigna entre les mains du Pere Dum Bernard de Saint Jean, Religieux Feüillant, entre les mains duquel ledit Sieur de Saint Preüil des le commencement de ſa priſon avoit auſſi conſigné, & entierement abandonné ſa conſcience, avec tant de bonheur, & un ſi bon ſuccez, que tout le monde vit avec admiration un ſi prodigieux changement en ce fameux guerrier, qui n'ayant jamais auparavant quaſi reconnu d'autre divinité que ſon épée, fit paroitre à cette derniere heure des ſentimens ſi devots contraires à ſon humeur, & à ce qu'il avoit été auparavant : ils s'entretinrent quaſi toute cette derniere nuit des choſes de l'éternité, le Pere ayant ſoin de lui faire faire ſouvent des actes de vertu, d'humilité, & de ſoumiſſion à la volonté de Dieu, ſe mettant tantôt à prier, tantôt à prendre quelque bonne penſée de quelque livre de devotion, à quoi il

s'étoit souvent exercé depuis sa detention. Il est à noter qu'on ne permit à aucun, ni des parens, ni des amis de l'accusé, de solliciter pour lui. Le Chevalier d'Ableville, son Frere, étant arrivé à Amiens pour ce faire, eut ordre d'en sortir promtement. Ledit Medecin du Molin, eut aussi sa maison pour prison. Cependant ledit Sieur de Saint Preüil écrivit plusieurs lettres, tant au Roy, à son Eminence, qu'à Monsieur de Noyers, mais on n'en laissa sortir aucune hors de la Citadelle, en vain en attendoit-il les reponses, & les effets.

Le lendemain Samedi neuviéme, à sept heures du matin, les Commissaires s'étant assemblez pour le jugement du Procez, le Procureur du Roy de la Commission se leva & plaida beaucoup des hoses pour attenuer & détruire toutes les justifications dudit Sieur de Saint Preüil, afin de ne rien obmettre, (contre les formes ordinaires du criminel) produisit & fit lecture d'une grande piece d'écriture en forme de contredits, pour répondre à tous les moiens pu lui proposez, même contredire aux lettres, ordres & autres pieces justificatoires mises en avant le jour precedant par l'accusé, & soustient par un grand nombre de passages & authoritez recherchées, que par la rigueur des ordonnances il étoit digne de mort: à quoi il conclud. L'Intendant qui étoit de même avis, prit la parole, encherit sur tout ce que l'autre pouvoit avoir dit, nonobstant quoi, le Lieutenant General d'Amiens, Raporteur du procez, ne laissa d'opiner à la prison seulement que le condamné tiendroit, tant qu'il plairoit à sa Majesté, soutenant que le moindre de ses services étoit suffisant d'éfacer les plus enormes des crimes, dont il étoit chargé: Opinion qui ne fut plu-

tôt preferée, qu'elle fut relevée, & même baffouée par ledit Intendant: A quoi ledit Sieur raporteur répondit genereuſement que ſa vie, ſes enfans, & ſes biens étoient au Roy, mais que ſon ame & ſa conſcience étoient à Dieu, qu'au plus juſte d'icelle il avoit dit ſon opinion, & que perſonne n'étoit capable de lui rien faire faire au contraire. L'Intendant ſe retournant vers le Preſident Paſchar d'Ableville, lui demanda ſon avis, qui fut à la mort, & ainſi des autres guidans, la pluralité opinerent pareillement à la mort.

Auſſi-tôt que le dictum fut dreſſé & ſigné, c'étoit environ l'heure de midy, la plûpart des Juges ſortirent de la Chambre, & ſe retirerent. Alors l'Intendant demanda où étoit le bourreau, & ſur ce que quelqu'un aſſez legerement lui eut dit, qu'il croyoit qu'il n'étoit pas en ville, il envoya querir le ſieur de Lettre de Villainecourt, Procureur du Roy d'Amiens, auquel il demanda, où étoit le bourreau, pourquoi il n'avoit donné ordre qu'il ſe trouvât là, lequel lui fit reponſe, que cela n'étoit du deu de ſa charge, & que quand bien il en ſeroit, que le Procureur du Roy de la commiſſion y devoit avoir pourveu: A quoi le dit ſieur de Ballejamine un peu émeu, repartit, vous en répondrez au Roy, & je vous feray quitter la robbe: Je ne vous crains pas, replique ledit Procureur du Roy, je ſuis homme de bien, & ne tient ma robbe que du Roy mon Maitre. Comme ils étoient en ces conteſtes, ledit Intendant eut nouvelle que l'executeur n'étoit pas loin.

Il fut quelque tems conteſté du lieu où ſe feriot l'execution, ayant été propoſé de la faire dans les plans au devant de la Citadelle, où avoit été en ſix cens trente-huit, executé. Monſieur de Heu-

court, même à cét effet avoit été tapissée & meublée une chambre dans le logis du Jardin du Roy, mais il fut arrêté, que ce seroit en la grande place de l'Hôtel de Ville, afin que le jugement étant prononcé au condamné dans ledit Hôtel de Ville, il n'eût pas loin à aller à l'échafaut.

Crainte d'émotion, les portes de la Ville furent fermées, & quatre compagnies privilegiées commandées pour garder les avenues de la place, où se devoit faire l'execution, & huit jours auparavant icelle, le Regiment de Champagne fut encore en garnison aux faux bourgs de ladite Ville. Il faudroit un trop long discours, pour exprimer, & raporter ici tout les bons sentimens, ausquels ce genereux Cavalier s'exercoit, durant tout ceci, & les deplaisirs inconvenables, qu'il témoignoit ressentir d'avoir ci devant toûjours plus aimé les hommes que Dieu, preferant leur service au sien en comparaison duquel, il reconnoissoit, que tous les plus grands monarques de la terre sont moindres que les plus petits atomes de l'air. Est c'est ce qui donna peut-être lieu aux reparties, qu'il fit à son Confesseur, quand on vint avertir que ses Juges le demandoient encore : Mon Pere, lui dit-il, je m'en vais à la mort, allez Monsieur, allez suivez Jesus-Christ au Calvaire, repliqua le Pere ! Ah Mon Pere, lui dit-il, il y a bien de la difference, je l'ay bien merité cette mort, du moins selon Dieu, mais selon les hommes, je ne devrois pas mourir pour les fautes, du moins dont on m'accuse, mais bien selon Dieu, pour celles qui sont seulement connuës de lui, de vous, & de moi, sa volonté soit faite en la terre, comme au Ciel, il me fait plus de grace que je ne merite, il veut aujourd'hui changer les honneurs

paſſagers que j'ay poſſedez pour un tems en des recompenſes éternelles qui ne changeront plus.

Il fut conduit du lieu de la priſon dans la chambre du conſeil de l'Hôtel de ville, dans ſon petit carroſſe, où étoient avec lui le Sieur de Guerriel, & ſon neveu, ſuivi & accompagné, tant deſdites gardes du Corps, que des Suiſſes, enſemble des Archers de Ville de Robe-courte, & de la Maréchauſſée.

Mettant pied à terre hors du carroſſe à la porte de l'hôtel de Ville, il prit congé dudit ſieur de Guerriel lui diſant hautement, Monſieur, je vous prie de dire au Roy, & à Monſieur le Cardinal, mon maître, que je meurs leur trés-humble Serviteur, vous en direz autant, s'il vous plait à Mr. le Grand Maître, & à Monſieur de Noyers, & direz à Monſieur le Comte de Nogens, qu'il ſe ſouvienne de prier Dieu pour moi: je le lui rendrai en Paradis ſi Dieu me fait miſericorde, comme je l'eſpere.

Ledit Sieur Guerriel, aprés lui avoir fait la reverence ſe retira, pleurant à chaudes larmes n'ayant voulut ſe trouver à l'execution, quoi que ledit Sieur Intendant l'y eût voulu obliger, pourquoi ils eurent quelques paroles enſemble.

Il fut donc laiſſé entre les mains du Prevôt des Maréchaux, & de ſes Archers, qui le conduiſirent dans la Chambre du Conſeil dudit Hôtel de ville: En paſſant au travers de la grande ſale, il ôta ſon chapeau, & ſalua fort courtoiſement quantité d'honnêtes gens, qui y étoient pour voir ce qui ſe paſſeroit. Il étoit vêtu d'un habit de drap gris, un peu brun, le manteau de même, doublé de pareille étoffe, le tout uni, ſans aucune façon ni aucun paſſement, étant celui le même qu'il avoit le jour

qu'il fut arrêté n'en ayant pas changé depuis ce tems là, son chapeau étoit noir avec un cordon d'argent trait.

Un peu aprés qu'il fut entré dans ladite chambre son Confesseur y arriva, qui se mit aussi-tôt à reprendre les discours de devotion, desquels il avoit coûtume d'entretenir son esprit : Dans ce pitoyable accessoire comme ils étoient debout au feu, voici le Sieur de Bellejamine, avec le Raporteur, & huit ou dix de ses Commissaires, tant d'Amiens que d'Ableville suivis de Monsieur Goudon, Greffier Criminel du Balliage d'Amiens, ce qu'ayant été aperceu par le Pere Feüillant, il se retira avec son compagnon dans un coin de la chambre. Le Sieur de Saint-Preüil fit une profonde reverence à ses Juges, demeura debout & tête nuë, le dos tourné à la cheminée. Ledit Sieur Intendant fit signe au Greffier de lui lire sa sentence.

Veu le procez extraordinairement instruit à la requête du Procureur du Roy à Messire François de Jassac d'Ableville, Sieur de Saint Preüil, Maréchal des camps & armées de sa Majesté, ci-devant Gouverneur de la Ville & Citez d'Arras, à present prisonnier dans la Citadelle d'Amiens, accusé de concussions, voleries, & exactions sur les sujets du Roy, levées & impositions de derniers, tant sur les villages, qu'aux portes de ladite ville, opressions & violences à l'endroit des Officiers de Justice, excez, outrages commis contre ceux qui ont été prepositez aux affaires de sa Majesté, de l'homicide commis en la personne de Fleuri Guillan Menuisier, & autres crimes enormes, au prejudice de sa charge, & du service du Roy, lettres patentes & commissions de sa Majesté, données en la Ville d'Amiens le trentiéme Sep-

tembre dernier, par leſquelles il nous eſt mandé de faire & parfaire le Procez audit Sieur de ſaint Preüil & proceder inceſſamment à l'inſtrnction & jugement d'icelui ſouverainement & en dernier reſſort, apellez avec nous les Preſidens d'Amiens & d'Ableville, memoire mis en nos mains de la part de ſa Majeſté, contenant leſdits faits & accuſations, charges, informations par nous faites és Villes d'Arras, Doulens, & Amiens, des deux, & trois, & quatriéme Octobre dernier, autre information faite par le Sr. Lieutenant Criminel d'Amiens, Commiſſaire ſubdelegué à cét effet, tant dans ladite ville de Doulens que Bourgs & villages voiſins, interrogatoires du ſieur de Saint Preüil, contenant ſes confeſſions, denegations, recolemens & confrontations des témoins oüis leſdites Informations, avec les concluſions des gens du Roy, aprés que ledit ſieur de Saint Preüil mandé en la chambre du Conſeil a été oüi ſur la Selette, auparavant procedé au jugement du procez, tout conſideré. Nous par jugement ſouverain & en dernier reſſort, avons declaré ledit François de Jaſſac, d'Ableville, Sr. de Saint Preüil deüement atteint & convaincu des cas à lui impoſez, & pour reparation condamné ledit de Jaſſac à avoir la tête tranchée ſur un échafaut, qui ſera pour cét effet dreſſé en la place devant l'Hôte, commun de cette Ville, ſes biens acquis & confiſquez au Roy, ſur iceux prealablement pris la ſomme de vingt mille livres, apliquables, moitié en œuvres pies aux Hôpitaux d'Amiens, d'Ableville, d'Arras & Doulens, & l'autre moitié aux reparations des ſieges Royaux deſdites Villes, & autre ſomme de trente mille livres, pour être employez à la reſtitution des deniers pris & levez, & autres parties ſouffertes par les Communau-

tez, & particuliers, pillez, & ruinez par les ordres & commandement dudit Sieur de Saint Preuil, Donné à Amiens : prononcé & executé le neuviéme Novembre mil six cens quarante un.

Le sentence ne lui fut pas prononcée suivant sa teneur, mais seulement fut dit pour les cas mentionnez au procez sans exprimer aucun.

Aprés la pronociation, ledit sieur de Saint Preuil salua pareillement ses Juges avec le visage le plus serain & égal qu'il se vit jamais en telle occurrence, leur disant ; Ah ! Messieurs j'ay bien plus offensé Dieu que les hommes, je vous remercie, Messieurs, de m'avoir donné une si douce sentence, je prierai Dieu pour vous. Les Juges sortirent, & se retirerent dans la chambre des Juges Consuls, proche de ladite grande sale, où ils demeurerent jusques aprés l'execution. Lors son Confesseur s'aprocha de lui, & lui l'embrassa tendrement, disant : ah ! mon Pere, prions Dieu. Ils se mirent donc à genoux devant un Crucifix, & reciterent les Litanies de la Vierge, & puis aprés s'être reconcilié, ils se leverent, & tout en se promenant dans la chambre, le Pere lui fit faire plusieurs actes de charité, de contrition, & de resignation au bon plaisir de Dieu : il lui disoit, mon Pere, c'est grand cas que Jesus-Christ ait aprehendé la mort, & moy que je n'en ai aucune aprehension, & que je ne sois quasi point émeu de ce qu'on me vient de lire, tâtez moi le poux mon Pere, je vous prie, & lui ayant pris la main, le Pere en effet n'y sentit aucun mouvement extraordinaire.

Comme il se fut retourné, il aperceut venir à lui un jeune homme qu'il ne connoissoit point, il demanda qu'il étoit & il lui répondit qu'il étoit l'executeur. Hé bien mon ami, est-il tems ; non

pas encore, Monſieur, lui dit l'executeur, mais c'eſt la coûtume de lier les condamnez aprés la prononciation de leur ſentence : Mon ami, lui dit-il, il n'eſt beſoin de me lier n'aye pas de peur, je ne te ferai pas de peine, je ne ſuis plus Saint Preüil, mais un agneau. Puis ayant un peu penſé à part à ſoi, toutesfois, dit-il Jeſus-Chriſt fut bien lié, c'eſt la raiſon que je le ſois auſſi, & en même tems preſenta les mains : mais l'executeur lui dit, qu'il ſeroit à propos auparavant d'être lié d'ôter ſon pourpoint, ce qu'il fit fort volontiers. Puis ayant donné les mains, ne m'étrains pas, dit-il, ce n'eſt que pour la forme, je ne te donnerai pas de la peine : l'executeur le lia doucement, & lui mit ſur les mains un grand mouchoir à dentelle, par deſſus lequel il lui bailla le Crucifix, aprés il lui dit, mon ami, mets-toi un peu à genous : & montre moi la poſture, en laquelle il faudra que je me mette tantôt, ce que fit le bourreau, & lui dit, Monſieur, il faudra un peu écarter les genoux, & allonger ainſi le col, puis l'ayant conſideré, le fit lever, & s'étant mis lui-même à genoux en ſa place, lui dit, regarde ſi je ſerai bien de la ſorte : l'executeur ayant dit qu'oüi, hé bien dit-il, je ne manquerai pas, je te prie de ne me point manquer auſſi.

S'étant levé, le bourreau lui dit qu'il étoit beſoin de faire ſes cheveux, auquel effet ledit Sieur Saint Preüil demanda ſon valet de chambre, mais il n'avoit garde de venir, parce que l'on l'avoit retenu priſonnier dans la Citadelle. L'on fit venir au lieu le garçon d'un Chirurgien, lequel ne coupant pas ſes cheveux aſſez proprement à ſon gré, dit au bourreau, qui étoit debout à regarder, mon ami travaille, afin d'avoir plûtôt fait, mon Sauveur Jeſus-Chriſt a bien été abandonné entre les mains des

bourreaux, il n'y a plus maintenant de des-honneur d'en être touché. Cela étant achevé, il dit au compagnon Chirurgien, mon ami je voudrois avoir de l'argent pour te contenter, mais je n'en ai pas, je suis dénué de tout : Puis le bourreau lui abaissa le collet de sa chemise, & lui ayant découvert les épaules : chercha son manteau pour le lui mettre par dessus, mais ne l'ayant trouvé, pour ce que durant ce triste apareil, un Archer l'avoit dérobé, il lui mit sa casaque par dessus, & son chapeau dessus sa tête, le laissant ainsi auprés du feu entre les mains de son Confesseur, & puis sortit.

Quelque-tems aprés étant retourné, & le Sieur de Saint Preüil l'ayant aperceu, lui demanda s'il étoit tems, & lui ayant répondu qu'oüi, ils s'acheminerent au lieu de l'execution, accompagné du dit Prevôt & de ses Archers, en repassant par la grande Salle dudit Hôtel de ville, il salua fort civilement de la tête & d'un œil un peu moitié beaucoup de gens d'honneur qui étoient bien tristes, attendans la fin, & leur dit d'une façon trés affable, Messieurs vous prenez de la peine, je vous en suis obligé, & vous en remercie.

Etant assez proche de l'échafaut, il y eut un fol qui l'arrêta, lui disant qu'il devoit avoir eu recours à lui pour obtenir grace, à lui qui étoit l'Empereur de tout le monde. Le sieur de Saint Preüil ayant reconnu l'extravagance de cét homme passa outre, celui là le voulant derechef arrêter, pour lui continuër sa faillie, en fut empêché par le Prevôt des Maréchaux, & les Archers qui le chasserent.

Arrivé au pied de l'échafaut, & montant le premier échellon, il dit à son Confesseur, helas mon Pere, si je n'avois non plus offensé Dieu, que le Roy &

Monsieur le Cardinal, mon Maitre, je n'aurois pas sujet d'aprehender de rendre compte la haut, & puis haussant les yeux au Ciel, priez Dieu pour moy, qu'il me fasse misericorde.

Si-tôt qu'il fut sur l'échafaut, il inclina doucement la tête, pour en faire cheoir son chapeau & s'étant mis à genoux, il secoua la casaque de dessus ses épaules. Le bourreau lui dit, Monsieur, vous êtes un peu trop prés du bord, vôtre tête tomberoit en bas. Lors se retirant, il lui dit, je me mettrai où tu voudras. Puis il alla parler à l'oreille de son Confesseur qui a raporté qu'il lui dit ces dernieres paroles: mon Pere, je crois que l'orgueil me veut accompagner jusqu'aprés la mort, il me semble que je fais gloire d'aller au suplice, duquel je n'ay ni honte, ni aprehension, priez Dieu pour moi, qu'il me pardonne: cependant on lisoit sa sentence, sans qu'il y fit autrement reflexion.

Puis s'étant remis à genoux, fit sa priere, les yeux lui furent bandez, & ayant receu la derniere absolution, & proferant le saint Nom de JESUS & de MARIE, le fil de l'épée lui trancha d'un seul coup la tête qui tomba sur le petit échafaut, qu'on avoit dressé à cét effet, tout joignant le grand, environ deux pieds plus bas du côté du marché aux volailles. Mais un clou s'étant rencontré n'avoir point été bien frapé, & le visage ayant donné dessus, il en fut marqué d'une petite cicatrice à l'endroit du nez.

Le tems avoit été le matin assez beau pour la saison, & qui ne montroit aucune aparence de pluye, se mit en tel desordre, que l'on eût dit que c'étoit la fin du monde, un vent impetueux & horrible se leva, mêlé de pluye, grele & neige si épouvantable, qu'on n'en vit de long-tems un semblable,

blable, comme si le Ciel & les Elemens eussent voulu pleurer & témoigner quelques ressentimens de la perte que la France faisoit d'un si grand Capitaine à la fleur de son âge, car il n'avoit que quarante-deux ans, & notamment la Picardie, dont il sembloit être le protecteur & le bouclier, dans le sein de laquelle l'envie plûtôt que le crime l'avoit condamné à mourir. Le facheux tems qui commença sur les deux heures continua dans la violence de l'orage si longuement, qu'à peine put-on prendre un demi quart d'heure, sans pleuvoir, pour faire l'execution qui fut sur les quatre heures du soir.

Aprés laquelle, le bourreau dépoüilla le corps bien proprement & s'enfuit. Une femme de Paris qu'on dit avoir été autrefois son hôtesse monta sur l'échafaut avec un drap mortuaire, dans lequel elle mit le corps, & la tête, mais comme on alloit devaler ledit corps, la tête étant retombée sur l'échafaut elle la prit & la mit en sa robe; & étant décenduë elle la remit dans ledit drap avec le corps qu'on mettoit dans un carrosse qui l'emporta dans la maison du susdit Medecin du Moulin, qui avoit été bon ami au deffunt. Un grand nombre de personnes de condition furent lui donner de l'eau benite ce soir & le lendemain Dimanche, auquel jour ledit Medecin le fit embaumer, recoudre la tête au tronc, & puis le mettre dans un cercueil de Plomb, couvert d'un drap de velours noir, & ainsi fut porté à sept heures du soir en un carrosse dans l'Eglise des Peres Feüillans dudit Amiens où il est enterré en la Chapelle de la Vierge, sauf le cœur qu'on dit avoir été reservé par ledit Medecin, pour être porté en son pais pour la consolation de ses parens.

SON EPITAPHE.

QVi que tu ſois, O paſſant, arrête ici tes yeux & tes pas, & conſidere dans ce tombeau celui de l'eſperance humaine Saint Preüil, grand de naiſſance & plus grand encore de courage, nous montre par ſon mal-heur, que les grandeurs du monde n'ont rien d'aſſuré, que leur ruïne. Il eſt mort c'eſt un accident, qui doit t'obliger à répandre au moins quelques larmes ſur le lieu qu'il a moüillé de ſon genereux ſang : Mais il eſt mort couronné de cent belles actions, c'eſt un bon-heur qui t'oblige à lui porter envie: Rez, Carignant, Caſtelnaudari, Corbie & Arras, furent les monumens de ſa Gloire. Amiens eſt le témoin de ſon trepas ? Que cét épouvantable changement te faſſe charger de vie ô paſſant, & te porte à ſonger, que toute divinité eſt impuiſſante hors celle qu'il a invoqué en mourant : Fremis dans la conſideration des jugemens de Dieu, prie pour ſon repos, & pour le tien, & que tes vœux obtiennent du Ciel, que ſa ſeconde vie ſoit plus heureuſe que ſa premiere.

Relation veritable des derniers entretiens du Roy de la grande Bretagne avec la Princeſſe Eliſabeh, & le Duc de Gloceſter, ſes Enfans, le jour devant ſa Mort.

Enſemble les dernieres paroles qu'il a proferées ſur l'échafaut, ou plûtôt le Teatre de ſa Gloire élevée par ſes ennemis, joignant ſa Maiſon Royale de Vvitchal, le neuviéme de Fevrier 1649.

HISTOIRE XXV.

LE Roy de la Grande Bretagne étant par l'envie de ſes Ennemis, & deteſtable malice de

ſes ſujets detenu priſonnier ; ſes Enfans l'étant venu trouver, il donna premierement ſa benediction à la Princeſſe Eliſabeth, & lui commanda qu'elle ſe ſouvint de dire au Prince Jacques ſon frere, ſi elle le voyoit jamais, que c'étoient là les derniers deſirs de ſon Pere, qu'il ne conſiderât plus le Prince Charles ſeulement comme ſon Aîné, mais qu'il eût à lui obeïr comme à ſon ſouverain, & qu'ils s'aimaſſent l'un l'autre, & pardonnaſſent à ſes ennemis. Aprés le Roy s'adreſſant à elle, m'amour, lui dit-il, j'ay peur que vous ne vous en ſouveniez pas. Pardonnez-moi (répondit-elle) je ne l'oublierai jamais pendant que je ſerai en vie : puis fondant toute en larmes elle lui promit d'en écrire les particularitez.

Alors le Roy prenant le Duc de Gloceſter ſur ſes genoux lui dit : *Mon petit cœur, c'eſt à cette heure qu'on va couper la tête à vôtre Pere :* à ces mots on vit ce petit Prince le regarder fixément au viſage, *conſiderez mon enfant ce que je vous dis, ils me couperont la tête, & peut-être qu'ils vous feront Roy, mais prenez garde à ce que je vous vais dire, il ne faut pas que vous le ſoyez, tant que les Princes Charles & Jacques vos Freres ſeront vivans, & croyez qu'ils leur couperont la tête, (s'il falloit qu'ils tombaſſent en leurs mains) & enfin auſſi la vôtre ; c'eſt pourquoi je vous enjoins de ne ſouffrir jamais que ces gens là vous faſſent Roy* : A quoi l'enfant repartit en jettant un grand ſoûpir, *je ſouffrirai plûtôt qu'ils me mettent en pieces.* Ce qui rejoüit extrémement le Roy d'entendre cette réponſe quaſi contre toute aparence en un âge ſi tendre.

S'adreſſant encor à la Princeſſe Eliſabeth, il lui dit, qu'il ne pouvoit lui exprimer la joye qu'il avoit de la voir pour la derniere fois, & qu'il étoit bien

aiſé qu'elle fût venuë là, qu'encor qu'il n'eût pas le tems de l'entretenir de beaucoup de choſes, neanmoins il en avoit à lui dire qu'il ne pouvoit communiquer à d'autres, ou les laiſſer par écrit, d'autant qu'il craignoit que la cruauté de ſes ennemis ne s'étendît juſqu'à l'empêcher de lui écrire, qu'il ſouhaitoit qu'elle ne s'affligeaſſe point outre meſure pour l'amour de lui, ſon trépas devant être glorieux, puis qu'il mouroit pour les Loix, & la liberté du Païs, & pour maintenir la vraye Religion proteſtante, il lui commanda de lire les Sermons de l'Evêque Andreuves, la Police Eccleſiaſtique de Honkers, & le Livre de l'Evêque Laud contre Fisheur, qui lui fourniroient dequoi l'affermir en ſa Religion, qu'il avoit pardonné à tous ſes ennemis, & qu'il eſperoit auſſi que Dieu lui feroit miſericorde, & qu'il deſiroit que ſes Freres, & Sœurs leur pardonnaſſent ſemblablement : Lui enjognant de dire à la Reine ſa Mere que ſes penſées ne s'étoient jamais éloignées d'elle, & que l'amour qu'il lui avoit porté l'accompagneroient juſqu'au dernier ſoûpir: il fit promettre à la Princeſſe Eliſabeth, & au Prince Charles de lui rendre toute ſorte d'obeïſſance, & la chargea d'écrire au reſte de ſes freres & ſœurs qu'il leur donnoit ſa benediction, ſe recommandant à tous ſes amis. Il leur commanda derechef de pardonner à ſes ennemis, mais qu'ils ne ſe fiaſſent jamais à eux, d'autant qu'ils l'avoient lâchement trompé qu'ils avoient abuſé ceux mêmes, qui leur avoient mis l'authorité en main, auſſi bien que leurs propres Armes, comme il aprehendoit, mais qu'il ne faiſoit point de doute que Dieu quelques jours ne remît ſon Fils en ſon Trône, & qu'ils ſeroient alors plus heureux qu'ils n'euſſent oſé eſperer pendant ſa vie. Le Roy aſſeura le Duc qu'il ne lui

diroit rien qui ne fût pour le bien de son Ame qu'il couroit un bruit que l'armée avoit dessein de le faire Roy : mais qu'il se donnât garde de l'accepter, s'il avoit le salut de son Ame en recommandation, ayant comme il avoit deux Freres qui devoient marcher devant lui, c'est pourquoi il lui defendit expressement sur peine d'etre privé de sa benediction, d'y consentir, si cela ne lui écheoit par les voyes legitimes : qu'il cheminât en la crainte du Seigneur, & qu'il auroit soin de lui.

Le Roy laissa quelques memoires & instructions au Prince de Galles pour le gouvernement du Royaume, & touchant ce qui étoit arrivé de plus remarquable és differens qui s'étoient meus aux derniers troubles, l'exhortant à la douceur & à faire toutes ses actions à la gloire de Dieu, d'être pieux, de ne point favoriser aucune faction nouvelle, & enfin d'apuyer sa Couronne par les vertus insignes, se plaignant à lui de la rigoureuse prison que les desseins ambitieux de ses ennemis & sujets lui faisoient souffrir injustement, dont il esperoit que Dieu en feroit en tems & lieu punition assez exemplaire encor que par des mouvemens d'une charité vrayement Chrêtienne, il leur pardonnoit. Il le pria encor de se conserver dans les veritables maximes de Pieté, & d'honneur, & qu'il ne lui manqueroit jamais de Royaume, & qu'un des principaux point de son honneur consistoit à temoigner toute sorte de respect, d'amitié & protection à sa Mere : laquelle par une magnanimité & patience incomparable avoit beaucoup souffert, la voyant traiter injustement par des Gens auſquels la syndereſe, & horreur interieur de leur crime serviroit premierement de bourreau, & ne pourroient échaper à la severité des jugemens

exemplaires, & que tous ces pretextes decevants, & ce maſque de Religion, dont la rebellion s'étoit emparée s'evanoüiroient, il lui manda que ſi la déloyauté de ſes perſecuteurs s'achevoit par ſa mort, que ſa mémoire & ſon nom fuſſent toûjours gravez dans ſon ame, comme d'un Pere qui l'aymoit, & qui autrefois étoit Roy de trois floriſſans Royaumes, que Dieu avoit voulu honnorer ſeulement du droit de regner ſur eux, mais auſſi trouvé digne de ſouffrir pluſieurs indignitez, & une mort innaturée pour eux, dans les efforts qu'il avoit fait de conſerver les droits de l'Egliſe, l'autorité des Loix, l'honneur de la Couronne, les Privileges des Parlemens, la liberté de ſes ſujets, & de ſa conſcience qui lui étoit plus chere & precieuſe, que mille Royaumes. Aprés tout il l'aſſura qu'il ne ſçauroit qu'aller devant lui en un meilleur Royaume, que le Seigneur lui avoit preparé, auquel il ſe recommandoit, & tous les ſiens, il lui dit adieu en eſperance de ſe pouvoir rencontrer au Ciel, ſi on ne le pouvoit en la terre.

Aprés que le Parlement eut reſolu qu'on ne s'adreſſeroit plus au Roy, & que ſa Majeſté eût été plus étroitement reſſerrée dans le Château de Catisbrook, en l'iſle de Vvigt, il fit pluſieurs Meditations ſur la mort, & quelques prieres pour ſon particulier uſage durant le tems de ſa captivité, leſquelles furent miſes és mains du Docteur Juxon Evêque de Londres, immediatement avant ſa mort. Il dit des raiſons auſſi fort pertinentes à l'entrée de la pretenduë Juriſdiction de la haute Cour de Juſtice, erigée par la Chambre des Communes, à la devotion de l'Armée, pour lui faire ſon procez, leſquelles raiſons ſa Majeſté a voulu être délivrées par écrit avant ſa mort; ne lui ayant pas été permis de les declarer de bouche pour

servir à sa défense contenuës dans son procez. Enfin le Roy de la Grande Bretagne étant conduit sur l'échafaut il profera ces dernieres paroles. Difficilement pourrai-je ici être entendu de personne, c'est pourquoi, (*parlant au Colonel Thomelinson, un de ceux qui l'avoient amené au lieu de l'execution*,) je m'adresserai à vous, & en peu de paroles : Il ne me seroit pas même besoin de vous parler, si ce n'étoit que j'estime que plusieurs prendroient occasion par mon silence, de croire que j'avouë aussi franchement les crimes que l'on m'impute, comme je subis la peine, & je tiens ce que je dois premierement à Dieu, puis mon païs m'oblige de faire voir à tout le monde que je suis homme de bien, bon Chrêtien, & bon Roy, je commencerai par mon innocence : certainement, je ne pense pas qu'il me soit beaucoup necessaire d'insister là dessus : car chacun sçait que ce n'est point moi qui ai commencé la guerre contre ce Parlement, & Dieu, auquel je dois bientôt rendre compte, me sera témoin que je n'eus jamais dessein de leur rien ôter de leurs privileges ; ce sont eux qui ont commencé à me faire la guerre, en commençant par le pouvoir de la Milice qu'ils confessoient bien m'apartenir, mais dont ils trouvoient à propos de me dépoüiller : en un mot on n'a qu'à voir les commissions qu'eux & moi avons delivrées, pour lever des forces, comme aussi nos declarations, & en quel tems cela s'est fait de part & d'autre, & je m'assure que l'on connoitra évidemment qu'ils en sont les auteurs, & non pas moi d'avoir excité ces troubles, de sorte que j'ay esperance que Dieu rendra mon innocence manifeste, touchant ces crimes énormes, dont je suis accusé : Dieu me veuille garder de dire, & ma charité me le

defend, que les deux Chambres du Parlement ſont coupables de tous ces maux, cela n'eſt pas ici neceſſaire je veux croire que ce n'a point été leur faute, mais qu'il y a eu de mauvais inſtrumens entr'eux & moy, qui ont été les principales cauſes de tout le ſang qui a été répandu : & de même, s'il faut ainſi dire, que je me ſens net de ce peché, je prie Dieu auſſi qu'ils le puiſſent être, comme je le penſe, cependant à Dieu ne plaiſe que je ſois ſi mauvais Chrêtien que de ne pas reconnoitre que c'eſt juſtement qu'il deploye ſes jugemens à l'encontre de moi ; car ſouvent il execute les Arrêts de ſa Juſtice, par des ſentences injuſtes que les hommes donnent, comme cela ſe voit ordinairement, & je ne diray ſeulement là deſſus, qu'un Arrêt, *Entendant parler du Comte de Straford, Viceroy d'Irlande mort*, injuſtement prononcé, & dont j'ay ſouffert l'execution, eſt maintenant puni en ma perſonne par cét autre Arrêt injuſte, que je m'en vais ſubir. Voilà ce que j'avois à dire touchant mon innocence.

Maintenant pour vous faire connoitre que je ſuis bon Chrêtien, j'eſpere que cét, *Montrant le Docteur Juxon, qui le conſoloit*, honnête homme que voila, rendra témoignage que j'ay pardonné à tout le monde, particulierement a ceux qui ſont les principaux Auteurs de ma mort ; je ne ſouhaite pas de ſçavoir quels ils ſont, Dieu le ſçait, & je le ſuplie de pardonner à tous. Mais ce n'eſt pas le tout, il faut que ma charité s'étende plus loin, je ſouhaite même qu'ils ſe repetent, car pour dire vrai ils ont en ceci, commis un horrible peché, je requiers mon Dieu, avec S. Etienne, qu'il ne leur ſoit point imputé, & non ſeulemrnt cela, mais qu'il lui plaiſe es adreſſer dans la droite voye, capable de redonner

la Paix à ce pauvre Royaume : car ma charité m'enjoint non seulement de pardonner aux particuliers, mais aussi de ne respirer jusqu'au dernier soûpir qu'aprés la Paix de cét Etat ; c'est pourquoi, Messieurs & j'en vois quelques-uns ici qui le porteront plus loin, sçachez que c'est tout le souhait de mon cœur qu'ils se portent à procurer cette Paix, & qui est aussi ce que j'espere d'eux. Il faut à present, Messieurs que je vous fasse voir, non seulement que vous vous fourvoyez du droit chemin, mais aussi que je vous montre de quelle façon il vous y faut r'entrer, premierement il est évident que vous n'y êtes nullement, car en ce que j'en ay pû reconnoitre la voye que vous avez suivie jusques ici, c'est la voye de conquête laquelle sans doute est trés-mauvaise, d'autant Messieurs, que selon mon jugement quelque conquête que ce puisse être, n'est jamais équitable sans une cause legitime, & à quelque titre qu'on l'entreprenne, si vous y passez les bornes, toutes vos pretentions rendent enfin injuste ce qu'au commencement pouvoit avoir de la Justice, & si c'est seulement par les simples mouvemens de conquerir que vous vous y portez, ce n'est plus qu'un fameux brigandage, comme disoit autrefois un Pirate à Alexandre, lequel lui reprochoit ses voleries, qu'il n'étoit qu'un petit brigand & lui un grand voleur. C'est donc par là Messieurs, que j'estime que vous êtes dans un fort mauvais chemin, & afin de vous en retirer, croyez-moi, vous ne ferez jamais rien justement, & n'attirez point la benediction de Dieu sur vos actions, jusqu'à ce que vous rendiez à Dieu, ce qui apartient à Dieu, au Roy, & au Peuple ce qui lui apartient, aussi sçachez que j'ay l'interest de ce peuple aussi cher qu'aucun de vous puisse avoir.

Vous rendrez à Dieu ce que vous lui devez, en redreſſant ſelon l'écriture, ſon Egliſe qui eſt maintenant toute en deſordre, de vous marquer à cette heure particulierement les voyes que vous devez tenir pour cét effet, c'eſt-ce que je ne puis faire, je vous dirai ſeulement qu'il s'en faudroit remettre à un Sinode national librement convoqué, lequel aprés que les matieres y auroient été debatuës clairement, & avec la liberté requiſe pour les ſuffrages, rétabliroit enfin toutes choſes.

Quant à ce que vous devez au Roy, je ne veux pas vous en entretenir, les Loy du Païs vous en informeront aſſez clairement, & comme cela me concerne particulierement je ne vous le dis qu'en paſſant.

Pour ce qui eſt du peuple, Certainement il n'y a perſonne qui ait leur liberté, & leur immunité plus à cœur que moi: mais il faut que je vous diſe, que leurs libertez, & leurs privileges conſiſtent à être aſſujetis à un Gouvernement & à des Loix qui ſoient capables de leur aſſeurer la proprieté de leurs vies & de leurs biens, & non pas à partager le Gouvernement avec le Prince, qui eſt une choſe à laquelle ils n'ont point du tout de droit. Il y a bien de la difference entre le Souverain, & ſes ſujets: de ſorte que ſi vous ne mettez peine à rétablir le peuple en cette liberté, dont je vous ai parlé, ils n'en jouiront jamais d'une aſſeurée. C'eſt pour defendre cette liberté, Meſſieurs, que je ſuis en ce lieu: ſi j'euſſe voulu conſentir à uſurper une puiſſance arbitraire, qui eût changé les Loix par la force des armes, je crois que je ne ſerois pas maintenant ici: je vous dis donc que je meurs le Martir du peuple, je prie Dieu que cela ne vous ſoit point imputé. Je ne vous tiendrai pas plus long-tems, Meſſieurs, ſeulement j'euſſe bien voulu avoir un peu

plus de loisir, afin de mieux digerer les choses que je vous ay dites, mais je m'asseure que vous m'excuserez.

J'ay déchargé ma conscience : Dieu veüille, & je l'en suplie que vous vous mettiez au train qui sera le plus expedient pour le bien de l'Etat, & celui de vôtre salut.

Au reste, Messieurs, je pense que mes sentimens touchant la Religion sont assez connus de tout le monde ; de sorte que j'avois presque oublié de vous en parler : je declare donc devant toute l'assemblée, que je meurs Chrêtien, & selon la profession de l'Eglise Anglicane telle que je l'ay receuë de feu mon Pere de glorieuse memoire : C'est ce que le Docteur Juxon temoignera pour moi. Je deffens une bonne cause, & mon Dieu est un Dieu misericordieux, c'est fait, je ne dirai plus rien, *se tournant vers le Colonel Hacker, puis vers l'Executeur.* Donnez ordre je vous prie que je ne languisse point, ma priere sera fort courte, & attendez pour signe, que j'étende les bras : je deffens une bonne cause & mon Dieu est un Dieu misericordieux : Je m'en vais de cette Couronne corruptible à la possession d'une Couronne incorruptible de gloire, où il n'y peut avoir de trouble, non certes aucun trouble du monde.

Tum caput orantis Domini, nec plura parentis
Dicere, deturbat terræ, truncumque relinquit
Sanctorum sceleratamanus

Excidit illa dies ævo nec postera norit sæcula.

NOSTRADAMUS CENTURIE IX. fol. 137. Quatrin XLIX.

Gand, & Bruxelles marcheront contre Anvers,
Senat de Londres mettront à mort leur Roy,
Le ſel & le vin lui ſeront à l'envers,
Pour eux avoir le regne en deſarroy.

HISTOIRE XXVI.

Hiſtoire memorable & tragique d'un aſſaſſinat commis en la Province de Foreſt, en l'Année 1659.

CEtte Hiſtoire ne donnera pas moins d'étonnement que les precedentes ; Et comme elle eſt nouvelle (puis qu'elle eſt advenuë depuis peu d'années) Elle fera connoitre que nonobſtant les exemples de ceux qui ayant vécu fort brutalement devroient faire ſages les autres, & les empêcher de tomber en de ſemblables fautes : Il y en a toûjours quelques-uns leſquels manquent de bonne conduite, & font de leur vie une idole d'abomination, digne des plus ignominieux ſuplices, & un tableau de deshonneur, pour eux & leurs familles. En voici un crayon en cette Hiſtoire qui eſt fort conſiderable ; & ceux qui la liront attentivement, y connoitront que le monde eſt un champ ſemé de bons & mauvais grains ; & qu'il ſemble que les hommes mauvais ſont en plus grand nombre que les bons. Ils y connoitront auſſi que Dieu eſt toûjours trés-juſte, & qu'encore que le pecheur ſe cache tant qu'il peut pour accomplir ſon iniquité ; il lui eſt neanmoins

impossible de fuir les yeux de Dieu, lequel connoissant toutes les pensées des hommes, & voyant toutes leurs actions les plus secretement faites, le pecheur ne peut aucunement éviter sa justice, s'il persevere & meurt dans sa malice.

Elle est racontée briévement, & sans s'arrêter à beaucoup de circonstances superflues, afin que l'on ait sujet d'y donner plus de creance : Car il semble que quand on employe trop de Retorique, ou trop de paroles à faire quelque recit, on donne occasion au Lecteur de s'ennuyer. Etant vrai qu'une Histoire qui est bien suivie, & qui est legerement representée, lui donne une certaine avidité d'en voir la fin dés son commencement.

Et d'autant que cette Histoire est encore recente, les noms propres sont obmis, afin que personne n'en soit offensé. On se contente des qualitez pour mieux donner la suite à ce qui est raconté, car sans cela il pourroit sembler à quelqu'un, que ce qui se dit n'est pas la pure verité.

Vous sçaurez donc que dans la Province de Forest un Marchand étoit estimé avoir du bien pour vivre fort honnêtement. Sa façon de vivre ayant été consideré assez long-tems par un sien voisin qui ne passoit que pour un homme de neant, & ses commoditez lui ayant causé de l'envie, s'avisa de découvrir à quelqu'un de ses amis, une pensée qu'il eut pour se faire de meilleure condition qu'il n'avoit été : & lui dit, Mon compere, je considere celui qui est souvent en ma compagnie, qui est fort à son aise. Si je pouvois trouver un moyen de participer à son bonheur sans lui faire tort, ne me conseilleriez-vous pas de m'en servir & de ne les pas rejetter ? Car je ferois un grand voyage en peu de tems, & je me mettrois

à mon aise avec grande facilité. Alors son compere lui répondit ; Puis que vous me consultez en une affaire de si grand avantage pour vous, & pour vôtre famille ; Je crois que vous ne devez pas perdre cette occasion, veu que vous ne pensez pas une chose mauvaise. Je vous donne ce conseil comme vôtre grand ami, & je crois qu'il reüssira, pourveu que vous ayez un dessein juste & sans fraude. A peine ce compere eut-il achevé de lui parler ainsi, que le pretendant au bien dudit marchand se voyant obligé par cette réponse, se resolut de lui découvrir son dessein : Et sans penser à ce qui en pourroit arriver il lui fit ce discours. Pour vous dire tout ce que je roule en ma pensée. Je veux bien que vous sçachiez que mon voisin étant à marier je lui veux donner ma fille. Vous n'ignorez pas qu'elle est une adroite, bien disante, & d'assez bonne grace pour cajoller cét homme, lequel n'est pas trop spirituel, & fait gloire qu'on le caresse. Je ne vois pas qu'elle aye grande difficulté à gagner son cœur, & bien que la mere & les parens de leur famille peut être y facent des resistances, je m'asseure que l'affaire se pourra faire facilement, pour ce qu'il est assez resolu, & quand il aura reconnu que c'est tout de bon que cette fille l'aime, le voila gagné, sans que ni mere, ni qui que ce soit le puisse faire changer de resolution. Je trouve cela fort bien concerté, dit le Compere, mais puisque vous avez si bien rencontré en vôtre dessein, ne differez pas de l'executer. Sur cét avis le Prétendant se resolut de ne point perdre de tems pour voir s'il auroit quelque bon heur en sa poursuite.

Et premierement il prend à part sa fille pour lui faire la proposition de se marier, en lui disant ; Ma fille vous ne pensez peut-être pas à ce que j'ay à

vous dire. C'eſt une affaire ſecrete que j'ay à vous communiquer, & il eſt neceſſaire de n'en parler à perſonne du monde, afin de la faire bien reüſſir. Je me ſuis reſolu de vous marier, & le ſujet que j'ay à vous propoſer eſt le Marchand que vous voyez ſi ſouvent en macompagnie, nommé Gabriel, vous le connoiſſez, & vous lui avez parlé pluſieurs fois. Il eſt vray que ce parti eſt un peu fort pour vous & pour nôtre famille ; Mais pourtant il vous ſeroit bien avantageux, s'il pouvoit être attiré par quelque adreſſe à vous aimer. Or je me perſuade que ſi vous entreprenez de le cajoller & careſſer il pourroit avoir de l'amour pour vous. Et je me l'imagine ainſi d'autant plus que cette penſée ne donne point de peine à mon eſprit, eſperant de voir la choſe poſſible. Cette propoſition étonna cette fille d'abord à cauſe que ſa condition l'éloignoit de pretendre à ce parti. Neanmoins comme elle eut reconnu que ſon pere lui parloit tout de bon & fort ſerieuſement. Mon pere lui dit elle, cette propoſition me ſurprend pour deux raiſons, qu'il vous plaira d'écouter. La Premiere eſt, qu'encore que je ſois aſſez bonne compagnie je ne me ſoucie pas beaucoup du mariage, & les diſgraces qu'y font mécontens tant de perſonnes mariées, dont j'ay la connoiſſance, m'en ôtent entierement le deſir. La ſeconde eſt que vous me parlez d'un homme qui a bien ſujet d'aſpirer à une compagnie plus accomplie que moy, puis qu'il paſſe pour un homme qui a de grands biens. Ce qui me fait croire qu'auſſi-tôt qu'on lui aura parlé de moi il rebutera ceux qui en parleront, & peut être prendra t'il un ſi grand dépit contre moi qu'il me fera plus de tort, que vous ne voudriez par ſes paroles. Neanmoins comme vous êtes mon Pere, que vous ſçavez mieux

les affaires du monde que moi, je me remets à vôtre jugement & à vôtre conduite, & tout ce que vous m'ordonnerez ne trouvera point en moy de reſiſtance. Le pere ravi de la reſignation de ſa fille, pourſuit de lui declarer tout ſon deſſein, l'inſtruiſant à la fin de tout ce qu'elle avoit à faire pour ſe rendre aimable à ce Marchand. Ce qui ayant rendu cette fille plus éclairée pour y voir ſon bon-heur, & celui de ſa famille, s'étant enfin imaginée que cét homme la pourroit aimer & épouſer; Elle ſe reſolut de le viſiter quelquesfois & lui dire des nouvelles de ce dont elle avoit oüi parler, & dans cét entretien comme il paroiſſoit aſſez complaiſant, enfin cela s'étant fait durant deux mois, cette fille lui donna tant d'attraits qu'il ſe reſolut de l'épouſer. Et l'ayant demandée à ſes pere & mere, il lui fut facile d'avoir leur conſentement, puis que la fille avoit été inſtruite par ſon Pere à ce deſſein. Mais comme il ſembloit que la mere du Marchand devoit conſentir à ce mariage, le Marchand entreprend de lui en parler avec une ſi grande naïveté, que cette mere reconnut d'abord que l'amour avoit bandé les yeux à ſon fils, & quand il lui eut nommé la fille qu'il affectionnoit, jamais on ne vit une mere plus mal ſatisfaite qu'elle fut de cette pourſuite, ce qui la fit fort murmurer contre les parens de cette fille. Aprés en avoir aſſez dit à ſon fils pour lui donner de l'ombrage, & de l'averſion pour cette fille, s'il eût été moins paſſionné & charmé qu'il étoit d'elle, & voyant que tous ſes diſcours étoient ſans effet, elle eut recours à ſes parens auſquels ayant fait connoitre la folie de ſon fils, & l'injure qu'il faiſoit à ſa famille, on prend reſolution de preſenter requête au Juge Senéchal de Forêt pour empêcher ce mariage. Par le Jugement rendu

du

du il fut fait deffenſe à tous Prêtres & Curez du Dioceſe de les épouſer, & ſur l'apel interjeté, la Cour ordonna la même choſe, au prejudice de quoi le Marchand pourſuivant d'être marié à cette fille. Enfin ayant trouvé un Prêtre étranger, il fut gagné de lui pour l'épouſer, quoi qu'il n'eût aucune permiſſion du Curé du lieu où cela fut fait, les voila donc liez & unis enſemble par le mariage, qui merite plûtôt d'être apellé rapt. Ce qui fut une ſemence de beaucoup de grands deſordres qui s'en ſont enſuivis. La mere du Marchand fort affligée de cette mal-heureuſe reſolution de ſon fils, étant devenuë comme deſeſperée de cette action, entreprit bien de les faire aprehender l'un & l'autre & de les faire punir ſelon l'excez de leur crime, mais aprés pluſieurs pourſuites & beaucoup de dépenſe, voyant tous ſes efforts inutils quoi qu'aſſiſtée de ſes parens & de ſes amis aſſez conſiderables : Que ne fulmina-t'elle pas contre eux pour attirer la malediction du Ciel, & de la Terre ? Que je ſuis mal-heureuſe, diſoit-elle, en s'arrachant les cheveux, d'avoir travaillé tant d'années pour élever un enfant dans l'honneur, & je vois aujourd'hui qu'il me prive du fruit de tous mes travaux. Qui auroit dit que cét enfant ingrat eût méconnu en un jour tant d'obligations qui le rendoient redevable à mes ſoins ? Où es tu à preſent dénaturé ingrat des faveurs que tu as receuës de moi, ne ſçais-tu pas que je ſuis ta mere qui t'ay enfanté avec douleur, qui t'ay nourri du lait de mes mammelles, & qui pour te conſerver la vie me ſuis privée cent & cent fois du ſommeil, & de mille autres conſolations que j'ay quitées pour empêcher qu'aucun accident n'alterât ta ſanté. Cela s'eſt fait dans ton enfance. Mais du depuis que n'ay-je point

fait pour toi? Sçais-tu bien qu'aucun de nôtre parenté n'a été élevé avec tant de delicateſſe? je n'ay rien épargné pour te donner une bonne nourriture, j'ay veillé continuellement ſur tes actions, afin que tu euſſe de bonnes inclinations, je n'ay pas ſouffert en toi la moindre malice, & c'eſt ô dénaturé fils, ce qui t'a fait d'une humeur douce, traitable, aimable en telle ſorte, que ceux qui t'on conſideré ſous ma conduite ont jugé que j'avois bien de l'amour pour toi, puis que la peine que je prenois pour te faire honnête homme ne me fatiguoit point. Qui eſt-ce qui n'auroit jugé aprés tant de ſoins, que je devois eſperer de grands ſervices ou au moins de grandes reconnoiſſances? C'eſt ce qui fait ma plus grande douleur, qu'un enfant que j'ay tant flatté, careſſé & aimé, aujourd'hui me donne la mort, pour la vie qu'il a receuë, qu'il m'accable de triſteſſe aprés que je lui ay procuré continuellement de la joye? Qu'il me rende inconſolable aprés lui avoir amaſſé de grands biens & acquis toutes les belles conſolations de cette vie? Qu'il me faſſe paroître ſon ingratitude lors que j'attendois de lui ſes reconnoiſſances? Qu'il diſpoſe de ſa perſonne pour ſe mettre dans une famille de déshonneur, quoique je n'aye pretendu en l'élevant avec tant de ſoins, qu'à le faire un ſujet digne d'honnorer nôtre famille? O ingrat encor une fois qui eſt ce qui t'a donné ce conſeil? ſans doute quelque demon qui a entrepris de renverſer le bon état de nôtre famille. Et plût à Dieu que je ne prophetiſe pas. Mais il y a grande aparence que ce mal-heureux mariage fera de grands deſordres parmi nous. Et puis élevant ſa voix. Grand Dieu, diſoit-elle, puniſſez cét ingrat & tous ſes adherans, & ne permettez pas que je vive quand vôtre ire tombera ſur

ce fameux dénaturé pour lui faire ressentir sa faute. Quelle loy n'a-t-il point transgressée ? Attendés, ô ingrat, les châtimens de toutes parts. Le Ciel a sujet de s'en venger, les Juges de la terre ne te doivent épargner, & si les parens ont droit sur les enfans, il n'y a point de malediction ni de malheur que tu ne doive aprehender.

Cette affligée dechargeoit avec justice son cœur avec plusieurs autres paroles de mécontentement, quand enfin lassée de tãt crier, & de se plaindre, elle fut persuadée par ses bonnes amies presentes de se reposer, & de ne penser plus à ce fils ingrat, qui de vrai avoit bien manqué à son devoir d'avoir voulu par ce mariage entrer dans une alliance, qui avoit plus de déshonneur que toutes les autres familles du lieu où se traitoient toutes ces mal-heureuses affaires. Elle crut en se plaignant ainsi obliger, quelqu'un d'en faire le raport à ce fils pour ainsi l'émouvoir à quelque compassion envers sa mere affligée. Il en fut bien averti, mais on le trouva si peu preparé à cette tendresse, que l'on fut contraint de ne lui dire qu'une partie des déplaisirs de sa mere. Et dés-lors au lieu de s'adoucir au recit de son affliction, il ne pensa plus qu'à se defaire de cette mere, qui lui étoit si contraire. Il n'osa pas pourtant le faire paroître à personne si-tôt, mais comme son esprit se rendit cruel peu à peu envers cette bonne mere, enfin, dans le dessein de se mettre plus en liberté il fut si aveuglé que de parler de cela à son beau pere, en des termes assez hardis pour l'irriter contre elle. Et en effet comme ils furent quelques jours à s'entretenir de ce qu'ils pourroient faire. Ce beau pere se resolut de la faire empoisonner par une servante avec du sel, qu'elle devoit mettre dans un potage ; Et si

cela reüſſiſſoit, il lui promit de grandes recompenſes. Dieu voulut alors que cela ne reüſſit pas ; Mais pourtant cette affligée étant devenuë inconſolable ſur l'ingratitude extrême de ſon fils, & ſur cette mauvaiſe réſolution de la faire mourir ; ſa fiévre s'étant augmentée enfin elle mourut par l'effort de ſon déplaiſir. Celui qui perdit le plus en cette mort fut le fils ingrat comme vous le verrez en la ſuite de ce recit.

A peine ce beau-pere eut la ſatisfaction qu'il pretendoit en la mort de cette affligée, qu'il ſe reſolut d'apauvrir ſon Gendre, il ne pouvoit faire pis. Ce qui paroitra à vos yeux par un juſte jugement de Dieu, lequel ne laiſſe jamais impuni le crime d'ingratitude des enfans envers les parens. Et pour mieux venir à bout de ſon deſſein, vous voyez, dit-il à ſa femme, & à ſa famille compoſée de deux enfans, ſçavoir un fils & une fille qui avoit été mariée au fils de l'affligée defunte, qu'il y a long-tems que nous ſommes fort peu eſtimez, à cauſe du peu de bien que nous avons. C'eſt ce miſerable état qui vous a fait employer tout l'artifice dont on ſe peut aviſer, pour rendre nôtre état plus éclatant, & nôtre fortune plus heureuſe ; Et parlant à ſa fille, nouvellement mariée, c'eſt de vous ma fille lui dit-il, que depend tout le bon heur de nôtre famille, le mari que nous vous avons donné a dequoi nous faire tous riches. S'il vous avoit donné des enfans il ne les faudroit pas fruſtrer des biens de leur pere ; Mais puis qu'il y a aparence que ſon humeur froide ne vous en donnera pas, ſi vous ne vous laiſſez aller à mon ſentiment, il eſt fort à craindre que ſi vous venez à mourir avant vôtre mari, nous en perdrions toutes nos eſperances. C'eſt pourquoi pour empêcher ce malheur, je ſerois d'avis de nous bien unir enſemble

pour executer le dessein que je me suis proposé à nôtre avantage. J'aurois peine à le dire si vous & moi n'y étions fort interessez. Il est vrai que ce que je vous vais dire est violent, si vous trouvez quelque douceur pour en ôter ce qui semble de plus rude, vous pouvez le proposer, afin de faire le tout pour le mieux. Ce que j'ay donc à vous dire est que pour nous rendre maîtres & possesseurs du grand bien de nôtre Gendre, je trouve qu'il est necessaire de le faire mourir, mais auparavant il le faudroit trouver en quelque faute, afin de mieux couvrir nôtre jeu. On peut supposer qu'il traite fort mal sa femme, & avec de l'argent il sera facile de le prouver par témoins, peut-être qu'ensuite on le pourroit emprisonner sur d'autres faits, qu'en dites-vous tous ? La femme de ce mauvais conseiller répondant la premiere, dit qu'il y avoit long-tems que l'on devoit avoir executé ce conseil lequel elle trouvoit si excellent, que si l'on tardoit de le mettre en effet, il étoit fort à craindre qu'ils n'auroient rien du bien de leur Gendre. Vous avez raison, dit le fils, puis que nous avons dequoi nous mettre à nôtre aise par la mort de ce beau-frere, pour moi, je crois que nous ne pouvons mieux faire que de nous en défaire au plûtôt, afin que ma sœur ne meure pas la premiere, ce qui nous feroit grand tort. Il n'y a plus que vous à parler, dit le pere à sa fille, qu'en dites-vous. N'avez-vous pas le même sentiment que nous, d'abord elle eut quelque tendresse pour son mari, ayant de la repugnance à consentir qu'on le fit mourir : Et le pere s'en étant aperceu, la gagna avec tant de raison, que son artifice lui fit inventer sur le champ, qu'elle se rendît à ses volontez. La mere même y ajoûta de son chef tant de sortes d'argumens

pour lui ôter ſa tendreſſe, que cette fille s'étant laiſſée perſuader, & ſe dépoüilla de toute humanité & témoigna qu'elle étoit de leur avis, & qu'elle y contribueroit auſſi hardiment ſon courage que tout autre. Ce deteſtable deſſein étant reſolu, on y proceda ainſi pour l'executer. Premierement la fille, femme de celui, ſur la vie duquel on attente, eſt fort ſollicitée de ſe plaindre de ſon mari, contre lequel avertit ſes parens du mauvais traitement qu'il lui faiſoit: puis aprés par leur conſeil elle le declara à la Juſtice comme un grand criminel, diſant de lui, que ſa deteſtable vie la faiſoit à tous momens aprehender la juſtice, veu qu'il ne converſoit qu'avec des voleurs, des faux monnoyeurs & des perdus, & qu'il participoit à toutes les mauvaiſes actions qui ſe faiſoient au païs. Et cette artificieuſe, en diſant cela, animoit tellement ſon diſcours, que l'on y donna de la creance, en ſorte que par ordre du Juge, il fut arrêté & mis dans les priſons. Admirez, je vous prie, les Jugemens de Dieu en ceci, & qui que vous ſoyez qui liſez cette hiſtoire, tremblez à cét accident & à tous les autres que vous entendrez en la ſuite juſques à la fin. Ceux là ſe trompent qui enfantent le mal, & font la guerre à la vertu. Les yeux de Dieu voyans tout & par tout, il n'y a point de nuit, ni de tenebre à ſon égard: & tel qui penſe être à l'abri de la Juſtice, & de la punition deuë à ſes crimes, n'eſt pas loin de ſa confuſion. L'abîme, dit le Texte ſacré, attire un autre abîme, c'eſt-à-dire, qu'un pecheur & un homme méchant & injuſte tombe de peché en peché, & enfin ſe perd pour ne ſe relever jamais du déshonneur qui en eſt inſeparable. En voici une experience qui vous étonnera Ce miſerable qui fut mis en priſon y fut jetté comme une bete, & quand

il y fut mis, il fut abandonné de sa femme & de ceux qui le connoissoient. La premiere chose que firent ses ennemis, fut d'enlever tous ses meubles qui étoient estimez trente mil livres, & ayant été porté chez le beau-pere de cét empriſonné, tous ceux qui y pretendoient participer en firent des rejouissances comme d'un jour qu'ils considerent le plus heureux de toute leur vie, ne prevoyant pas ce qui leur devoit arriver de mal-heureux. Quelques jours écoulez en cette réjouissance, voilà qu'un de leurs amis le vient avertir que l'on murmuroit de l'empriſonnement de son Gendre, lequel on disoit avoir été jetté injustement dans la prison. Le beau-pere, assez vif de son naturel, s'étant fait repeter ce qui se disoit, répondit à cét ami, vous m'obligez de vôtre avis, & si cela est comme vous l'asseurez, je vois bien qu'il n'en faut pas demeurer-là: Et comme il lui étoit fort ami, il eut tant de pouvoir par sa réponse & par son discours, que l'ayant gagné à lui, il le fit de la partie, du dessein de faire mourir son Gendre empriſonné. Cét ami donc assistant au conseil, sur l'execution de ce pernicieux dessein, avec la femme du beau pere, son fils & sa fille. L'on trouve à propos de tirer de prison cette innocente victime, pour la sacrifier plus facilement. Et pour l'ôter de là on inventa cét expedient. Que sur les charges de ce prisonnier, les preuves n'étant pas bien faites, il n'y avoit pas d'aparence de le tenir-là dedans, vû même qu'il proteſtoit qu'étant retourné chez lui, il ne donneroit plus de sujet de plainte, ni à sa femme, ni à ses parens. Cela étant exposé par la requête on n'eut pas grande difficulté à consentir à son élargissement. Ceux qui l'ont veu sortir de la prison blâmoient fort & sa femme & ses parens, disant que cét hom-

me sembloit un deterré, & qu'il paroissoit avoir été grandement negligé, puisque sa chemise étoit pourrie sur son corps, sans qu'aucun eût eu soin de lui en faire changer depuis six semaines, qu'il fut detenu en prison. Lors qu'il fut mené en son logis, sa femme fit la malade, afin de ne le point voir, & quelque instance qu'il fit pour avoir cette consolation, il lui fut impossible d'avoir cette satisfaction. Son dépit en parut si extraordinaire, que tout debile qu'il étoit, ayant été mal assisté dans la prison, il se battoit la poitrine, & detestant sa vie, & le moment qu'il avoit pris une femme si cruelle menagere, Ha! ma mere, disoit-il, vous aviez bien raison de vous plaindre de moi de m'être marié sans vôtre conseil. C'est sans doute un demon qui m'a possedé, quand j'en pris la resolution. Mais peut-on être plus charmé que je le fus alors? Où étoit mon esprit? quelle fin est-ce que je pretendois en cette mal-heureuse poursuite? Non quand j'aurois invoqué tout l'enfer pour m'assister à faire ce mauvais affaire, je ne pouvois pas plus mal reüssir. J'avouë que je vous ai fort offensé, j'avouë aussi que je ne pouvois me rendre plus miserable. Sortez de mon cœur sanglots à qui j'ay eu recours tant de fois depuis ce pitoyable engagement? Versez, ô mes yeux, des larmes en abondance, pour noyer l'excez de ma tristesse? Car comme je ne vois ici personne pour me consoler, je ne puis que recourir à vous pour mon secours, quoique je ne doive & n'aye pas grand sujet d'en esperer de vous. On l'entendit achever ce triste entretien en lui-même avec quelque compassion au commencement? Mais enfin la cruauté gagnant le cœur de cette troupe enragée contre lui, il fut enfermé dans une chambre, où il receut fort peu

de ſecours, ſa femme qui negligea de le recevoir en ſa maiſon, lui envoya du linge, & peu aprés par quelque ſorte de tendreſſe, l'ayant viſité, elle le traita avec un peu de douceur, laquelle redonna le cœur à ce pauvre affligé. Ainſi ayant perſeveré quelques jours, ceux qui en eurent la connoiſſance, creurent qu'il y avoit grande reconciliation entre eux; de ſorte que l'on ne parla plus de ce qui s'étoit paſſé. Cependant il ennuyoit fort au beau-pere, & à ſes complices de ſçavoir que ce Gendre étoit plus vigoureux qu'auparavant. Et ſoit qu'il craignît que ſa femme ſe laiſſât vaincre par ſa naturelle tendreſſe, ſoit qu'il eût aprehenſion d'être contraint de rendre tout ce qu'il avoit enlevé de ce logis: ne pouvant plus contenir le tranſport de ſon cœur, il entreprit enfin de lui ôter la vie, avec l'apui & le ſecours de ceux de ſa famille, compoſé de ceux dont il eſt parlé cideſſus, auſquels il fit joindre par ſa ſubtilité, & ſous des aparences de gens conſiderables, ce ſien ami, & deux ſerviteurs, dont l'un étoit ſon domeſtique, & l'autre domeſtique de ſon Gendre, lequel il avoit bien ſceu gagner. Tout ayant bien été concerté entr'eux ils s'échaufferent tellement à cét execution, qu'ils eurent peine à celer le meurtre, voulant tous y avoir la meilleure part. Le beau-pere, qui animoit les autres ſe contenta par ſon conſeil de les provoquer & y proceder avec prudence (comme ſi une mauvaiſe action pouvoit avoir pour guide, cét excellente vertu.) Il vaut donc mieux dire avec fineſſe, de peur d'être découvert & d'être ſurpris dans cét aſſaſſinat. Les autres l'écoutoient comme un oracle où comme un brave Capitaine, qui a grande experience à vaincre ſes eunemis, & qui retourne toujours victorieux du combat. De tous pourtant il n'y

eut que le frere de la femme du mal-heureux & les deux valets qui entreprirent de le tuër. L'ami du beau-pere ſe trouva bien avec eux, mais le courage lui manqua, quand il fut auprez de la victime, cette action lui ayant paru trop inhumaine. Le valet même du mal-heureux quoique bien reſolut ſe contenta de tenir la ſervante, tandis que l'on égorgea leur maître. Les deux autres donc tous ſeuls, à l'heure induë au ſoir en hyver, environ ſur les neuf heures, entrent dans la chambre du mal-heureux qui étoit au lit; & armez qu'ils étoient d'épées, bayonnettes, piſtolets, & mouſquetons, ils le percerent de tant de coups qu'il en perdit bien tôt la vie. Et ayant reconnu qu'il étoit mort, preſence du beau-pere & de ſa fille, femme de l'aſſaſſiné, de ſon valet, & de ſa ſervante, ils lui donnerent encore quantité de coups d'épée & de bayonnette, & avec un eſprit de cruauté épouvantable.

Aprés ce meurtre fait, ils crurent pour l'avoir fait ſecretement qu'il ne s'en parleroit jamais: Mais voici comme Dieu qui ne laiſſe rien impuni, permit qu'on en eût la connoiſſance pour en faire juſtice.

Le premier qui fit ſoupçonner quelque violence fut l'ami du beau-pere, lequel fut veu par quelques voiſins courir l'épée nuë à la main, & fort promtement à la maiſon du beau-pere, qui s'y rencontra en même tems. Ceux qui l'aperceurent en cette poſture de nuit, furent fort étonnez parce qu'il n'avoit pas accoûtumé de manier l'épée, étant d'un naturel aſſez doux, & ayant paru fort innocent & peu hardi. Ils s'imaginerent d'abord qu'il avoit pû être pourſuivi, neanmoins n'étant ſuivi de perſonne, & s'étant retiré dans la maiſon d'un homme qui paſſoit pour un faux monnoyeur, & de

mauvaise vie, ils jugerent soudain qu'il s'étoit fait quelque action violente, ou quelque meurtre. N'en pouvans pas être instruis pour ce soir-là, ils furent bien surpris quand ils entendirent que ce mal-heureux qui étoit sorti de prison depuis peu étoit mort, sans qu'il eût été malade. Scandalisez de cét accident, ils furent cause qu'on commença d'en bien murmurer : personne pourtant n'osa rien asseurer du fait, parce qu'on en avoit aucun éclaircissement. L'on porte en terre cependant le corps mort. Et le beau-pere qui s'étoit mis à un coin de ruë par où il devoit passer, pour y prendre son plaisir, tant il y avoit en lui de rage & de cruauté, entendant des bonnes femmes qui se lamentoient sur la mort du defunt, il n'est pas croyable combien il leur dit d'injures, puis aprés s'adressant à ceux qui le portoient en terre, vous êtes des coquins, leur dit il. Vous meritez tous des coups de bâtons, de porter avec tant d'honneur un cadavre, qui devroit être traîné à la voirie, desquelles paroles, tous ceux qui étoient presens resterent fort étonnez disans tous de celui qui les proferoit qu'il étoit un fol & un extravagant. Cela ayant couru de l'un à l'autre, quelques uns de plus avisez, jugeant qu'il y avoit de l'extraordinaire en ce procedé, & l'opinion de quelqu'autre étant, que sans doute la mort du défunt pourroit avoir été precipitée : On donne sujet à ceux qui étoient interessez à cette mort, de s'enquerir subtilement de ce qui s'étoit passé dans la maison de la veuve. L'on ne pût si-tôt découvrir le meurtre & assassinat, commis en sa personne, Dieu le permettant ainsi pour mieux faire châtier les coupables, tant meurtriers que complices. On commença de soupçonner la veuve & ceux de la famille, par leur genre de vie,

& par leurs contenances. Il ſe remarqua dans cette troupe qu'ils étoient preſque toûjours enſemble, fort unis, & qu'ils ſe ſeparoient de toute autre compagnie pour ſe parler. Que pas un d'eux ne fit paroître aucun deplaiſir de la mort du défunt, au contraire ils blâmoient ceux qui en parloient avec regret ? Que dés le retour de ſon enterrement on ne parloit là dedans & la vêve même que de rire, danſer, & faire bonne chere, tout cela s'eſt raporté par la ſervante du défunt, laquelle on tenoit pendant qu'il étoit aſſaſſiné. Toutes ces particularitez avec d'autres, étant venuë aux oreilles & à la connoiſſance de la ſœur du défunt, & de ſon mari, conſulterent leurs amis, de ce qu'ils étoient obligez de faire pour ne pas ſouffrir cette malice, que l'on ne doutoit plus d'avoir été exercée contre le défunt. Ils conclurent d'un commun avis, que cette affaire étoit à remuër. Qu'en la negligeant ils feroient tort à leur reputation, & au bien public. Cette malice étant deteſtable, & digne d'être examinée par la juſtice. Sur leur requête preſentée, on dénonce un Juge competant, la veuve, ſon pere, & ſa mere & ſon frere, & leurs ſerviteurs ou valets domeſtiques, ſont aſſignez promtement, & par devant le même Juge étant accuſez d'avoir aſſaſſiné leur frere, ils ſont arrêtez & menez en priſon, où il furent d'abord ſeparez pour mieux connoître la verité du fait, interrogez quelques jours aprés chacun en particulier de ce meurtre ils blêmirent d'abord, ce qui fit dire au Juge qu'il en ſçauroit bien tôt la verité. Tous pourtant nierent le fait au premier interrogatoire, & on les laiſſa penſer à eux trois jours entiers avec bon ordre, de ne permettre à qui que ce fût de leur parler. Dans ce ſilence, le beau-pere eut grand

courage : Et interrogé pour la seconde fois, il persista dans sa premiere réponse avec une hardiesse du plus innocent de la terre : Mais son courage fut bien-tôt abbatu par un stratagême dudit Juge, lequel fort habile en l'exercice de sa charge, s'étant arrêté plus long-tems au second interrogatoire de la femme du beau-pere, l'obligea par ses repriſes trés-subtiles, de se méprendre en ses réponses : de sorte que délors ledit Juge les tint pour coupables de ce meurtre. Aprés elle, il fut à la veuve qui fut plus aisée à confesser le crime que tous les autres, la nature lui ayant toûjours laissé une tendresse qu'elle ne put cacher en cette occasion. Et s'en prenant à ses cheveux. O mauvaise tête, disoit-elle, toute éplorée, tu es cause que je suis dans le desespoir de ma vie, & de mon honneur ! C'est toy qui me mets la corde au col pour avoir prêté lâchement l'oreille au plus scelerat conseil du plus detestable des hommes. Je me suis bien douté, que ce mariage & les accidens qui s'y sont rencontrez m'alloient precipiter dans quelque grand abime de mal-heur ; & le cœur lui ayant manqué à ces paroles elle se laissa tomber par terre, & eut une defaillance qui obligea de la faire reposer sur son lit. Et cependant le pere ayant été interrogé, on ne peut rien tirer de lui que comme la premiere fois. Et aprés on fut à leur valet domestique qui parut si triste, qu'il sembloit qu'il allât rendre l'esprit. Il parla pourtant à celui qui l'interrogeoit, & on le conduisit par des detours qui l'égarerent incontinent : le voilà donc aisément surpris par ses réponses. Et voyant bien qu'il meritoit la mort, il raconta tout ce qui s'étoit passé en ce meurtre. Il ne fut donc plus necessaire que de presenter

des témoins aux accuſez & aux complices de cét aſſaſſinat. Il s'en trouva ſi grand nombre qu'on en comptoit plus de ſoixante, qui reveloient des menaces precedentes, des preparatifs pour executer ce deſſein & des circonſtances ſi horribles qu'enfin on met les procedures en état de ſouffrir un juſte jugement. Et s'étant trouvé que le fils du bon Pere & frere de la veuve, avec leur ſerviteur, avoient meurtri le corps du défunt devant & aprés ſa mort. Que le beau-pere avoit été l'auteur, & inſtigateur de ce meurtre? Que ſon ami y avoit fait le fanfaron, l'épée au poing, ſans avoir donné aucun coup que la mere de la veuve, & la veuve ſa fille avoient eu le courage d'aſſiſter à ce deteſtable aſſaſſinat, leſquelles avoient donné quelques coups aprés ſa mort: & enfin que le valet du défunt n'avoit que retenu la ſervante de crier, & recourir au ſecours, lors que l'on aſſaſſinoit leur maitre, deux de toute cette abominable, cruelle & infame troupe furent condamnez à étre pendus & étranglez, & les autres condamnez à priſon perpetuelle, pour y faire penitence, tandis que d'autres complices qui ont été denoncez, battent la campagne pour éviter la punition deüe à leur infame cruauté, de laquelle ils ne demeureront pas impunis. Aprés cela, qui eſt-ce qui n'aura pas peur d'offenſer Dieu; par une cruelle envie du bien d'autrui, par des artifices de femmes, pour ſoliciter de jeûnes hommes à mépriſer l'honneur de leurs familles & les reſpets qu'ils doivent à la conduite & au conſentement de leurs parens. Et enfin par des cruautez inoüies & par des attentats horribles ſur la vie des innocens. C'eſt le fruit qu'il faut recueillir de ce recit: c'eſt auſſi l'inſtruction que nous donne cette hiſtoire, en laquelle il n'y a

rien de deguisé que les noms de ceux qui sont tuez pour ne deplaire à personne & ne pas scandaliser les familles.

La suivante ne vous sera pas moins utile, si vous prenez la peine de la lire attentivement.

HISTOIRE XXVII.

D'une chaste fille, qui se procura innocemment la mort par un courage merveilleux en défendant sa pureté.

SI l'action du fameux & chaste Nicetas, très-celebre dans l'Histoire Sainte, lors qu'il tronçonna sa langue laquelle il jetta sanglante au visage d'une impudique, provoque par cét exemple tous les jours ceux qui la lisent, ou qui la meditent, à faire profession de pureté, & denoncer une continuelle guerre à l'impureté, & à tous ses charmes & attraits : Celle qui va donner sujet à cette Histoire, ne sera pas moins utile aux personnes qui aiment la vertu, & ont le vice en horreur, & particulierement à la jeunesse. Elle est ici racontée aprés les autres, pour ce qu'elle est des plus recentes : & on l'a rangée entre les tragiques, puis qu'une mort violente a fini la vie d'une jeune fille qui se defendoit de la soüilleure de son corps, qu'elle avoit promis à Dieu par vœu, de ne le prophaner jamais ni s'abandonner à aucun plaisir volontaire. C'est dans la Romaine en Italie, que cette vertueuse fille a laissé les marques, & les témoignages de sa vertu, & on asseure que proche de Rimini, son sang fut répandu par un meurtrier, ayant changé sa dou-

ceur en colere, ſon amour en haine, & ſes reſpets en mépris : quand il égorgea cette jeune innocente. Comme il ne ſe peut dire de brutalité plus horrible que celle de ce meurtrier, auſſi ne peut-on repreſenter ſur le teatre de l'Univers, un aveuglement plus ſoudain & plus enragé, que celui qui lui fit faire cette mauvaiſe action.

Cette genereuſe fille avoit nom Celia, Demoiſelle de naiſſance, & fille d'un fort noble Gentil-homme, apellé Niſo, lequel craignoit Dieu, & vivoit en reputation d'un homme extrémement vertueux. Il ne faut point douter par conſequent, que ſa maiſon ne fût remplie de benedictions, n'y ayant que celles des perſonnes & des familles vertueuſes, où l'on puiſſe aſſeurer que les vrayes benedictions ſe trouvent : Car quoi que dans les maiſons des vicieux, il y ait abondance de biens, regorgemens de proſperité, & point de contradiction, ni de mauvaiſes affaires, mais beaucoup de ſanté, tout cela s'apelle malediction à leur égard : Ce ſont des biens deſquels ordinairement Dieu recompenſe en cette vie, les actions moralement bonnes, & faites ſans charité ; aprés quoi il n'y a plus rien à eſperer en l'autre vie. Il y avoit des biens dans la maiſon de Niſo, & bien acquis, & l'uſage qu'il en faiſoit, montroit qu'il en étoit un fidelle diſpenſateur, nourriſſant ſa famille honnorablement, s'en faiſant honneur avec ſes amis qui le viſitoient, & partageoit d'une maniere trés Chrêtienne & liberale, non ſeulement les reſtes de ſa table, mais auſſi des grains, & autres choſes neceſſaires aux pauvres neceſſiteux : & non content de les voir à la porte de ſon Château, recourir à ſa charité, il prenoit la peine lui-même, de les viſiter en leur pauvres cabanes, ſains & malades.

afin

afin qu'ils ne souffrissent par sa négligence. Ainsi en usoit Niso, au dehors envers ceux de son voisinage, sans s'oublier au dedans à recevoir ses hôtes & singulierement les Religieux & pauvres Prêtres passans avec une affabilité incomparable. Dieu qui avoit donné des biens à cét homme de bien, lui augmenta ses benedictions, en le faisant pere de plusieurs enfans tous beaux, entiers & parfaits. Ce qui est remarqué au *Ps.* 127. être une excellente benediction en ces mots. *Ecce sic benedicetur homo qui timet Dominum.* C'est-à-dire, voilà comme sera beni celui qui craint le Seigneur. Aussi furent-ils par son soin si bien élevez, que de toute part on disoit de Niso, qu'il étoit le plus aimé de Dieu de son tems. Et que sa famille étoit une école de vertu. Cela fut évident en la modestie de tous ses enfans: Mais singulierement la bonne grace & la belle conduite de Celia fit juger aisément la verité, sur le bien que l'on disoit de cette famille. Deux graces la faisoient fort estimer: sa pieté, & sa beauté tant du corps que de l'esprit. Quoi qu'il semble que la beauté doive être nommée la premiere, étant née avec cette grace, puisque dés le berceau on l'admiroit en Elle. Et que l'on ne puisse reconnoitre de si bonne heure la pieté en une personne, si ce n'est par un rare privilege, qui est communiqué à peu; il n'est pas pourtant contre l'ordre & la raison de preferer l'une à l'autre en cette creature, pour ce qu'elle avoit donné des preuves de sa pieté dés son enfance même, ayant été remarqué qu'elle étoit d'un naturel fort doux & complaisant, & que quand elle étoit libre de ses mains, elle les tenoit jointes le plus souvent & ses yeux élevez vers le Ciel; chose peu ordinaire aux enfans de la mammelle. Ce furent en elle deux

aîles qui l'éleverent dans la maiſon de ſon pere, au-deſſus de ſes autres enfans : car quoi qu'ils euſſent tous receu une même education & une même conduite ; & qu'ils fuſſent tous beaux, & bien-faits. Celia eut le deſſus tant en beauté qu'en ſon maintient & ſes bonnes mœurs Son Pere qui étoit un homme bien fait & fort judicieux, trouvant que cette fille étoit ſi heureuſement partagée entre ſes freres & ſœurs, eut pour elle quelque inclination, par laquelle il ſembloit lui vouloir plus de bien, (il aimoit pourtant également tous ſes enfans) c'eſt pourquoi veillant plus particulierement ſur elle, il prenoit un ſingulier plaiſir de voir que cette fille ne s'eſtimoit plus pour ſa grande beauté, & que ſon eſprit vif ne la rendoit aucunement ſuperbe ni arrogante. Et la conſiderant de prés avec cét avantage, il reconnut enfin qu'elle étoit fort devote, & exacte à faire les prieres, prenant ſon tems à propos pour y vacquer ſans être ennuyeuſe à perſonne, & ſans manquer à ſes occupations qui lui étoient ordonnées par ſa mere, laquelle étoit une des plus devotes, & dans ſa devotion, des plus agreables de ſon tems. Cette excellente mere étoit tellement charmée de ſa vertu, qu'elle n'étoit jamais plus contente que d'être auprés de ſa fille, parce qu'elle remarquoit en elle, que tout ce qui eſt prophane & impur, lui donnoit un extrême degoût ; Et comme elles étoient d'une condition, à recevoir des viſites de toutes manieres ; lors que cette innocente fille reconnoiſſoit quelque deſordre en paroles, ou quelque liberté dans la converſation, feignant d'avoir affaire, ou d'être apellée ailleurs, elle ſe retiroit en ſa chambre, d'où elle ne ſortoit plus que par neceſſité. Cette fille aimoit auſſi d'un amour ſi reſpectueux ſa bonne & vertueuſe

mere, qu'elle étoit à ſes côtez autant qu'elle ſe pouvoit ſatisfaire en cela, jugeant bien que c'étoit ſon bien & ſon honneur. Quel bon heur dans une famille, lors que tous ces biens ſe rencontrent! & combien il eſt important que les peres & les meres ſoient gens de bien, pour ſe trouver ſi heureux en leurs familles. Ce grand ſoin qu'ils prennent, que leurs enfans ſoient donnez à de bonnes nourrices, bien grailles & bien nourries, n'eſt pas le principal point du bien de leurs enfans. Ils doivent plûtôt s'aſſurer, ſi elles ſont bien vertueuſes, bien ſoigneuſes, & de bonne amitié pour les enfans, à faute de quoi les enfans deviennent vicieux & infames en ſuçant le lait de leurs mammelles. Aprés l'enfance, ce n'eſt pas encore le bon-heur des enfans, qu'ils ſoient donnez à des maîtres & maîtreſſes, qui les inſtruiſent & leur enſeignent à travailler, à lire & écrire, & les ſciences mêmes: Les peres & meres ſont obligez de s'enquerir ſi la vertu leur ſera inſtruite par ceux à qui ils commettent leur enfans, & quand ils negligent cét avis, qu'il ne s'étonnent pas ſi leurs enfans deviennent inſuportables, ſans reſpect, inſolens, vicieux & capables de faire mourir de déplaiſir leurs peres & meres, ruiner leur maiſon de bien & d'honneur.

Heureux Niſo, vous avez donné l'exemple à tous les peres, comment il ſe faut gouverner dans les familles pour y faire des colonies de bien heureux & d'Anges, puiſque par vôtre belle conduite, on peut dire de vous, *Filii tui ſicut novellæ olivarum in circuitu menſæ tuæ.* C'eſt à-dire que vous avez eu des enfans qui étoient toute vôtre conſolation etans des enfans des benediction, deſquels vous avez recueilli de l'honneur avec tant de joye que celui qui trouve

ſes oliviers chargez de fruits au tems de leur cueillette. Et quand cét illuſtre gentil-homme n'auroit eu que Celia, cette agreable fille étoit un grand bonheur dans ſa maiſon. Auſſi ce pere l'aimoit ſi tendrement avec la mere qu'ils ne pouvoient ſe taire des vertus de leur chere fille. Et comme le bruit ſe fut repandu de ſon merite, il venoit de toute part des enfans des plus nobles du païs pour voir & admirer ce ſujet digne de l'affection des plus conditionez & illuſtres de la Province. Ces veuës n'étant pas agreables à cette chaſte fille, elle dit franchement à ſa mere qu'elle s'étonnoit de voir leur maiſon viſitée par les jeunes Gentils hommes, veu que ce n'étoit pas leur coûtume de voir tant de monde. A quoi ſa bonne mere repliquoit. Quoi ma fille voulez-vous toûjours vivre en enfant ? Puiſque vous avez l'âge des autres qui ne haiſſent pas la converſation, pourquoi ne voulez-vous pas faire comme celles qui vous ont precedées ? Il eſt tems d'oréna-vant d'aprendre comme l'on vit dans le monde, c'eſt pourquoi ne trouvez pas mauvais que nous donnions l'entrée libre de nôtre maiſon à ces jeunes Gentils-hommes. Peut-être quelqu'un d'eux, puiſqu'ils ſont de trés-bonnes familles & égales à la nôtre, vous pourra aimer pour vous épouſer ; c'eſt ainſi que l'on m'a conduite pour me trouver en la compagnie de vôtre pere qui m'a toûjours conſiderée extrêmement, ce qui me fait eſtimer bienheureuſe. Quoi dit elle à ſa mere, vous me parlez de mariage ? Ma mere, n'y penſez pas je vous prie, je ſuis encore trop jeune, & il me fâcheroit fort d'être ſeparée de vous. Et ſur cét entretien, elles furent interrompuës par Niſo ſon Pere, qui lui preſenta en la preſence de ſa meme un jeune Gentil-homme, trés-

accompli pour là saluer. Il s'apelloit Orante Et aprés quelque demi-heure de conversation, s'étant retirée de sa chambre, & étant conduit par son Pere, qui l'y avoit mené : il lui dit, en allant, Monsieur j'avouë que je n'ay point encore veu de pareille beauté que celle de Mademoiselle vôtre fille ; Mais son esprit m'a ravi ; bien que durant peu de tems j'aye eu l'honneur de la voir, j'ose pourtant vous la demander pour mon épouse. C'est trop d'honneur que vous me faites, repondit Niso, de me demander l'alliance de ma maison en demandant ma fille en mariage ; Je serois incivil de rebuter une si avantageuse proposition pour moi, mais permettez-moi, je vous prie, d en parler à ma femme, & à ma fille, & vous aurez réponse de cela au plûtôt. Et aprés cette discrete réponse, ce jeune Gentil-homme se retira avec une joye trés-grande, d'etre venu en ce Château, où il y avoit veu une Demoiselle si accomplie. Depuis que la liberté fut donnée aux amis, & aux jeunes Gentils-hommes d'entrer en cette maison, il y en avoit bien d'autres qui s'étoient hazardez de demander en mariage Celia, mais les parens fort discrets, ne jugerent pas à propos d'en parler à leur fille, qu'en lui proposant un sujet qu'elle pourroit considerer. Et Orante ayant meilleure mine que tous les autres, aprés qu'elle en eut veu plusieurs de moindre aparence, & qualité ils creurent lui donner quelque amour, en preferant celui là aux autres pour lui faire parler avec plus de facilité. Leur prudence neanmoins n'eut pas le succez qu'ils esperoient, car apres que l'un & l'autre eurent pris la fille à part, pour lui faire entendre leur dessein en cette visite d'Orante, en lui figurant ce jeune Gentil-homme pour l'honneur de la Province, &

celui auquel leur bon-heur prendroit de fortes racines pour s'étendre puiſſamment ; Tout cela ne fut point capable de perſuader à cette fille qu'elle devoit ſuivre leur conſeil. Mon pere, ma mere, leur répondit elle, avec grande ſoûmiſſion, je vous ſuis trés-obligée de vôtre bonté pour moi, je connois il y a long-tems, que vous m'aimez plus que tous mes autres freres & ſœurs, & ce que vous dites à preſent me donne ſujet de le croire ſans douter : Pour ces raiſons, je n'ay point eu juſques à preſent que des reſpect pour vous honnorer, & je ne me ſouviens pas de vous avoir jamais été deſobeïſſante en la moindre choſe du monde. Je vous proteſte auſſi que je ſuis toute preparée à vous obeïr ponctuellement en tout ce que vous me commanderez, & autant qu'il ſe peut, & qu'on le peut deſirer d'une fille, je me ſoumets aveuglément à vos volontez : Mais je vous ſuplie trés-humblement, d'agréer que je vous diſe, que je ne puis conſentir à la propoſition que vous me faites de mariage, & en voici la raiſon. C'eſt que dés ma jeuneſſe je me ſuis voüée au ſervice de Dieu, en telle façon que je lui ai promis ma virginité, & lui ai proteſté de n'avoir jamais en terre d'autre Epoux, que celui que j'eſpere avoir au Ciel, qui eſt Jeſus-Chriſt, auquel je me ſuis toute donnée, & conſacrée. Voyez mes chers & trés-honnorez pere & mere, ſi je n'ay pas raiſon en la réponſe que je fais à vôtre propoſition, ne m'étant plus loiſible de revoquer ma parole, & manquer à la promeſſe que j'ay faite à Dieu, laquelle vôtre pieté m'a apriſe à aimer, ſervir, & adorer. Et pour aſſeurance de ce que je vous dis, ne voyez-vous pas que je n'ay aucune curioſité en mes habits, & que je ne ſuis adonnée à aucune ſenſualité. Vous m'avez toû-

jours tant estimée de frequenter les Eglises, ce n'a été que pour témoigner à Jesus-Christ ma fidelité. Vous sçavez comme bien souvent je me confesse, & que j'ay l'honneur de prendre la sainte Communion, c'est pour n'être point désunie de l'amour de Jesus-Christ que j'ay pris pour mon Epoux. Vous m'avez aussi si souvent trouvée en prieres dans le cabinet de ma chambre, c'est pour parler à mon aise à ce cher Epoux, qui me parloit toûjours dans l'oraison. Et quoi ? vous m'avez soufferte depuis mon enfance d'être consacrée à Dieu, & aujourd'hui vous m'en voudriez separer ; Ha de grace, n'y pensez pas, & laissez moy achever le tems de ma fidelité à mon Dieu, duquel je ne veux jamais être éloignée par aucune affection aux choses de la terre. Sans doute elle ne put dire de si belles paroles sans l'esprit de Dieu qui l'échauffoit. Ses parens la voyant toute transportée, la laisserent en paix fort étonnez, remettant à lui parler une autre fois. Et s'étans retirez d'auprés d'elle, Niso qui étoit engagé à Oronte, de lui rendre réponse sur sa proposition aprés qu'il en auroit parlé à sa fille, se trouva fort empêché de ce qu'il lui pourroit répondre. Il en entretint sa femme, & resolurent ensemble ce qu'il lui falloit dire. Le lendemain Oronte s'ennuyant de ne pas voir Niso, retourna chez-lui pour aprendre enfin l'issuë de sa proposition. Et aprés quelques civilitez naturelles renduës l'un à l'autre ; Niso lui parla ainsi. Ne trouvez pas mauvais Monsieur s'il y a eu quelque retardement en ma réponse. Ma fille, que vous honnorez de vôtre amitié, a si peu d'experience aux choses du monde, qu'elle s'est trouvée fort surprise de vôtre proposition que nous lui avons annoncée, un peu aprés vous avoir quitté

En un mot elle ne ſe peut reſoudre au mariage, & qu'elle veut vivre en devote, & conſommer ſa vie en prieres, avec un habit ſimple, ſe ſouciant peu des vanitez & du luxe des hommes, & des biens de la terre. Jamais fille n'a plus étonné ſes parens que nous l'avons été par cette réponſe. Avec ſi peu de paroles Orante n'eut pas grand loiſir de ſe preparer à une belle repartie. Ils ſe picqua neanmoins d'abord de cette réponſe, croyant que ce fût un abſolu refus de leur fille, c'eſt pourquoi il leur repartit vivement, il y aparence, Monſieur, que vôtre fille ou vous ne me connoiſſez pas, puiſque vous eſtimez vôtre fille digne d'une plus honnête alliance que la mienne. Je ne doute pas de ſes merites, il y a auſſi en moi quelque choſe à conſiderer, qui me fait croire que vous ne derogerez point à ſes bonnes qualitez, ſi vous lui voulez permettre de m'agreer pour ſon Epoux. Niſo ne lui permettant pas d'en dire davantage, ſoyez aſſeuré, Monſieur, lui repartit-il, qu'il n'y a rien de contrefait en ce que nous avons dit de nôtre fille, & ſi vous pouvez changer ſa reſolution de ne ſe point marier par quelque moyen, en cas qu'elle ſe donne à vous, nous vous donnons dés à preſent, ma femme & moi nôtre conſentement. Orante ravi de leur bonne volonté, s'excuſa de ſon repatr trop precipité, & les remerciant de l'honneur qu'il recevoit d'eux, il ſe retira dans l'eſperance d'avancer heureuſement ſon deſſein. Tandis qu'il conſultoit ſur la reſiſtance de Celia, pour la vaincre; Niſo retourna à ſa fille trés fâché de la voir ſi conſtante en ſon humeur, & la douceur ne gagnant rien ſur ſon cœur, en fin la colere l'ayant ſaiſi, peu s'en fallut qu'il ne la frapât, tant il étoit émeu. Il ſe retint donc de la fraper, ſe contenant de lui

faire de grands reproches & des menaces, que si elle perseveroit en sa resolution, il ne la verroit jamais. Là dessus Celia lui repondit doucement, Et bien mon Pere, me voila contente; permettez-moi donc, s'il vous plaît, de me retirer dans un Monastere, pour y passer le reste de ma vie. Non, repartit Niso, je ne vous donnerai jamais dequoi y être receuë, & je ferai en sorte qu'aucun Monastere ne vous reçoive. Ce qu'il fit par son credit, & par des ruses toutes extraordinaires. Celia étant restée seule, aprés ces rudes paroles de son Pere, eut recours à son Oratoire pour demander à Dieu la patience. Alors elle eut en pensée de se faire inserer en la Compagnie de quelques devotes filles, & par quelque confidentte qu'elle avoit, cette faveur lui fut aisément accordée. C'étoit une communauté de Seculieres qui étoit gouvernée par des Peres de saint Dominique. Celia ne put pourtant obtenir ni de son pere, ni de sa mere de quitter la maison, car quoi qu'ils parussent fort animez contre elle, à cause qu'elle leur resistoit, ils avoient toûjours une grande tendresse pour elle. Pour la contenter neanmoins, elle eut d'eux la permission de porter l'habit des filles de cette communauté, qui etoit un habit gris. Et en cét état s'imaginant que l'on ne penseroit plus à l'importuner du mariage, elle faisoit ses devotions fort à son aise. Mais Dieu qui ne veut pas que ses épouses vivent à leur volonté, & soient sans exercice de leur vertu; laquelle croit & s'étend comme la palme par la contradiction, en disposa bien d'une autre maniere. Pendant le tems que Celia employa pour trouver son repos, Orante ne cessa point de s'enquerir chez Niso du deportement de cette fille, dont il devint éperduëment amoureux : l'Amour

ayant cela de propre, que comme le feu s'augmente tant plus on le charge de bois, ainſi il s'irrite & s'échauffe plus on y trouve de reſiſtance. Aprés avoir donc apris la liberté que lui avoient donnée ſes parens de continuer à être devote. Orante s'aviſa de ſon côté de faire des devotions de toutes façons. Il portait donc un Chapelet à la main, il étoit vetu fort modeſtement, & ſans aucune gentilleſſe, il ne friſoit plus ſes cheveux, & ſe trouvoit à l'Egliſe au même ſervice que Celia entendoit, ne ſe tenant pas éloigné d'elle, afin qu'elle jugeât mieux de ſa devotion : s'étant fait ſi modeſte, que ſans ceſſe il tenoit un livre qu'il feignoit de lire, ſans égarer ſa veuë. S'étans donc trouvez un matin plus long-tems que de coûtume à l'Egliſe l'un & l'autre, il la precéda pour en ſortir, & accourut le premier au Château, où il témoigna à Niſo ce qui s'étoit paſſé, & puis il ſe retira. La fille étant retournée Niſo lui dit. Et bien, ma fille, vous avez ce matin été plus devote qu'à l'ordinaire, d'où vient cela ? C'eſt dit-elle mon pere, que je n'ay oſé en ſortir plûtôt à cauſe que j'ay aperceu Orante, duquel je ne voulois recevoir aucunes civilitez. Quand vous l'auriez receuë, répondit Niſo, vous euſſiez receu de l'honneur d'un trés honnête Gentil homme, lequel ne ſe trouve pas moins dans les lieux de devotion que vous. Ie vous aſſeure, dit-elle, mon pere qu'il me ſemble bien devot : car il a demeuré long-tems à l'Egliſe, & j'ay aperceu qu'il étoit fort modeſte, & que toûjours il a eu ſon livre de prieres collé à ſes yeux. Et bien ma fille ne vous ai-je pas déja dit de lui qu'il n'avoit pas ſon ſemblable en vertu dans toute la Province ? quel crime croyez-vous faire de lui permettre qu'il vous prenne pour ſon épouſe. Il vous a de-

mandée pour cela, & pour ce que nous y trouverons vôtre gloire : Vôtre mere & moy avons cru être obligez de vous en parler ouvertement, étant nôtre dessein que vous ne refusiez pas l'occasion de ce parti. C'est pourquoi vous ne sçauriez croire le déplaisir que vous nous avez donné quand vous vous êtes opposé à nôtre volonté. Puis donc que vous le jugez si honnête Gentil-homme & fort devot, n'êtes-vous pas contente qu'il vous épouse ? Ha mon Pere, répondit-elle, en se mettant à genoux devant lui que me dites-vous ? Puis que je me suis voüée à Dieu, auquel j'ay promis de ne me lier jamais par le mariage à homme du monde, pourquoi me parlez-vous de prendre Orante pour époux ? mettez-vous en ma place, puis je detracter une promesse que j'ay faite à Dieu. Vous venez de me permettre de me vêtir d'un habit de devote, & quoi voulez-vous que je le quitte ? quelle infidelité plus grande pourrois je témoigner envers Dieu ? l'état où je me vois de fille devote avec vôtre permission, m'a mise dans un extrême repos, permettez donc, mon trés-honnoré pere, puis que vous ne voulez pas que je vous quitte pour m'enfermer dans un monastere, qu'au-moins je persevere dans ma devotion, & que je ne converse plus avec les hommes jusques à la fin de ma vie. Chose bien étrange. Ces paroles plus douces que le miel, & qui auroient adouci des tigres & des barbares, parce qu'elles étoient proferées par cette innocente & chaste fille, trés humblement, & d'un ton trés charmant changerent si extraordinairement ce pere, que tout soudain r'entrant dans sa premiere colere. Un Lion ne paroît pas plus furieux qu'il parut alors à sa fille, ce qui obligea Celia de s'enfuïr vers sa mere pour éviter la fureur de son pere

Cette mere qui avoit le cœur ſerré de la reſiſtance de ſa fille, laquelle cauſoit tant de deſordre, ne manqua pas de prendre cette occaſion pour tâcher de ſurmonter ſa conſtance, l'aſſeurant de l'amitié de ſon pere ſi elle vouloit obeïr à ſes volontez. Cette innocente fille ſe voyant ainſi perſecutée de toutes parts, ſans aucun ſecours de la part des hommes, s'en revient ſoudain dire à ſa mere, avec une generoſité trés-chrêtienne, c'eſt à vous, ma mere à qui je croyois être obligée de me rendre ſous vôtre protection pour être à l'abri des perſecutions dont on m'afflige depuis quelques jours. Mais puis que vous vous faites de la partie de ceux qui me tourmentent, je ſerai enfin contrainte d'eſperer tout mon apui du Ciel, où eſt l'époux auquel je me ſuis conſacrée. Je vous declare encore une fois que je ſuis toute à lui, & que ſon amour me fait m'épriſer la mort; laquelle pourroit être le pis qui me peut arriver, & dont je n'aprehenderai jamais la violence ni les traits. Et puis aprés regardant le Ciel: O mon Dieu, dit-elle, puis que mes parens me delaiſſent, de grace, ne m'abandonnez pas, & donnez-moi la force pour reſiſter à toutes les embûches, & à tous les pieges qui me ſont preparez pour faire breche à la chaſteté que je vous ay voüée dés mon enfance. Et aprés avoir dit tout cela, en preſence de ſa mere, elle ſe retire toute échauffée de l'amour de Dieu dans ſa chambre, où elle prit du repos devant un Crucifix qu'elle conſideroit avec grande attention. Niſo entendoit ces dernieres paroles, & tout emporté qu'il étoit de la dureté de ce rocher inflexible; à quoi donc, dit-il à ſa femme, nous faudra-t'il enfin reſondre? Sera-t'il dit qu'une fille ſoit deſobeïſſante à nôtre veuë, & que nous le ſouffrions, qu'a-

prés l'avoir tant careſſé, elle ſe mocque de nous ? qu'en lui preparant un grand bon heur que celui de l'alliance d'Orante, elle mépriſe nôtre conduite ? Sera-t'il dit, qu'elle nous foule aux pieds par ſes mépris, & que tous nos ſoins la rendent rebelle à nos volontez ? Pourmoi, dit Niſo ſon pere, je ne le ſouffrirai jamais. Que ma maiſon periſſe plûtôt que d'y ſouffrir ces deſordres. Je veux qu'Orante l'épouſe. Qu'on l'apelle, à ce moment que je veux voir la fin de ces inſuportables reſiſtances. Orante étant venu aſſez promptement par le ſoin de la mere, que la triſteſſe empêchoit de parler, illuſtre Orante lui dit Niſo, je puis vous aſſeurer, que je n'ay jamais eu le cœur ſi affligé qu'à preſent, & cette miſerable fille en eſt la cauſe. Il n'y a rien à lui repreſenter aprés ce que nous lui avons dit ſa mere & moi pour vaincre ſa reſiſtance, & pour vous prendre pour ſon époux. Enfin elle eſt ſi obſtinée, à ne ſe point marier, qu'elle nous a proteſté de choiſir plutôt la mort qu'un mari. Si bien que nous-nous voyons dans une extrême confuſion à vôtre égard, puis que vous l'ayant promiſe nous ſommes hors du pouvoir de vous garder nôtre parole. Mais afin que vous ne jugiez point mal de nôtre intention, derechef je vous permets de ſonder ſa volonté & ſi vous la pouvez faire acquieſcer à vous prendre pour époux, nous vous aſſeurons, ſa mere & moi, de nôtre conſentement. Voilà, dit Orante, un courage bien conſtant : Je m'étois un peu déguiſé pour lui gagner le cœur ? Il n'y a donc plus rien à eſperer par cette ruſe. Monſieur, puis que vous le voulez, j'accepte vôtre conſentement ; laiſſez-moi faire, j'eſpere de vous la rendre plus obeïſſante dans peu de tems. Orante prend congé, & peu aprés ayant dé-

mandé de parler à Celia, elle lui refuſa de le voir, ſur ce refus il ſe delibera de l'enlever, & pour executer ce deſſein malheureux, il attend qu'elle fût ſortie du château pour entrer dans l'Egliſe plus proche où elle faiſoit ſes devotions, cependant il fait preparer un carroſſe, & comme elle retournoit au château s'étant lui même preſenté à elle avec civilité, il lui declare que ſes parens lui ayant donné leur conſentement pour l'épouſer, elle devoit trouver bon qu'il la menât en ſa maiſon, & en même tems aſſiſté de quelques Gentils hommes, il la fait entrer dans ſon carroſſe, & par des detours inconnus, il la fait conduire au lieu preparé pour la recevoir. Tout cela ſe fait à l'inçeu des parens de Celia, & Orante étant à cheval avec grande ſuite ſe rencontre bien-tôt audit lieu, où l'étant allé ſaluer, cette pauvre innocente ne lui peut dire une ſeule parole, tant elle étoit affligée. Elle lui demanda pourtant d'être ſeule durant la nuit, ce qui lui fut accordé, de ſorte qu'elle eut la nuit entiere à penſer à la reſolution qu'elle devoit prendre ſur cét accident. Au lieu de dormir, elle qui ſe defioit de cét infame, qu'elle pouvoit bien apeller ſon ennemi, ne fit que prier Dieu, & verſer des larmes, avec des ſoûpirs & des ſanglots qui furent oüis de tous les endroits de la maiſon. Orante, dit-on, ne repoſa pas davantage de toute la nuit, émeu de la triſteſſe de cette chaſte & ſimple tourterelle. Dés le matin pourtant il ne ſe montra pas pareſſeux, l'étant venu trouver; & l'ayant fait lever de ſon oratoire; où déja elle étoit proſternée; Et bien dit-il Mademoiſelle enfin vous êtes ma proye & ma poſſeſſion. Il n'eſt plus tems de dire que vous ne me voulez pas pour vôtre époux. Il y a trop de jours que dure ce combat, il faut que ce jour ſoit le

jour de nôtre victoire, n'êtes-vous pas de cét avis, Et en disant cela, il voulut user de quelque privauté, Aussi-tôt cette chaste fille lui repartit d'un œil offensé. Allez impudent & éffronté que vous êtes, sçavez-vous bien que ce que vous entreprenez sur moi est un sacrilege, parce que dés mon enfance j'ay voüé à Dieu ma virginité, & en disant cela; elle le repoussa d'un courage merveilleux, & qui l'étonna lui-même. N anmoins comme il fut tout honteux, il entra en colere de cét effort, & lui dit, quoi Mademoiselle, il n'est donc pas possible de vous avoir par amour? Je vous donne avis que je n'ay plus que de la haine pour vous, & que je vous surmonterai par force: ça dit-il, qu'on me donne des cordes pour la lier, afin qu'elle ne puisse plus faire la lionne & la furieuse. A ces mots elle se sentit si offendée, qu'aprehendant l'effet de cette menace, elle s'avisa (muë assurément par le S. Esprit) de tirer subtilement une grande éguille qui étoit dans ses cheveux; & comme il s'aprocha d'elle pour la presser, elle lui mit adroitement cette éguille dans un œil qu'il perdit. Blessé qu'il étoit, il n'eut plus de force pour offenser cette fille, mais s'étant mis à crier en tombant foible & fort étourdi. Ceux qui accoururent au bruit des cris d'Orante, ne furent jamais plus étonnez que de le voir étendu sur le carreau: mais ils le furent bien davantage, quand ils aperceurent son visage tout couvert de sang, sans qu'ils y peussent remarquer aucune plaie. Leur principal empressement fut de lui faire passer sa foiblesse, de laquelle étant revenu, comme ils eurent derechef consideré son visage, en voyant son œil blessé, auquel se trouva l'éguille de la Demoiselle Celia: C'est vous sans doute, dirent-ils aussi-tôt

Mademoiſelle, qui avez bleſſé l'illuſtre Orante. Et peu aprés Orante fort émeu, ſe trouvant avoir repris le premier état de ſes forces, & reprochant à Celia ſon mauvais traitement il ſe ſaiſit d'une bayonnete d'un de ſes amis preſent; & tout à fait deſeſperé de l'affront que lui fit cette courageuſe amazone, s'étant aproché d'elle; c'eſt donc vous Celia, lui dit-il, qui m'avez crevé un œil malicieuſement voici vôtre recompenſe. Et achevant ces paroles, il fut ſi cruel que d'enfoncer dans le ſein de Celia la bayonnette juſques au cœur. Coup deteſtable, dont elle mourut ſans parler; mais coup qui ſans doute fut bien agreable & trés-glorieux à cette innocente fille, puis qu'elle eſt morte avec ſa chaſteté virginale, laquelle depuis long tems elle avoit defenduë en pluſieurs occaſions genereuſement.

Cette action deteſtable d'Orante fut ſoudain annoncée à Niſo, lequel auſſi bien que ſa femme en fut inconſolable. Et pour venger cette injure faite en la perſonne de leur trés-aimable Celia & à toute leur famille, il ne ſe peut dire ce qu'ils n'ont point fait. Cependant Orante eut aſſez d'eſprit pour prendre la fuite, & ſe ſauver. Mais comme ſon crime lui bourreloit ſans ceſſe le cœur, il finit en peu de tems ſa vie fort miſerablement. Si bien qu'on peut-dire qu'en lui auſſi bien qu'aux autres meurtriers, Dieu fait paroitre qu'il ne laiſſe point ce crime horrible & deteſtable impuni. Car ſi les hommes ne le puniſſent pas, lui-même ne manque pas d'en faire une ſevere juſtice.

On n'avoit pas jugé par les premieres parties de cette hiſtoire, qu'elle dût être inſerée entre les tragiques: Cependant ſa fin ne l'en excepte pas. Et s'il y a dans la precedente des inſtructions données

nées à plusieurs, & singulierement aux enfans pour les obliger à respecter leur parens, en celle-ci il n'y en a pas moins pour les parens, à l'égard des enfans lesquels ils ne doivent pas aimer par le seul interêt de l'honneur, ou des richesses de leurs familles ; Mais pour la seule gloire de Dieu, & le salut de leurs ames. N'est-ce pas un aveuglement insuportable à eux que pour leur propre satisfaction, ils veulent ôter à Dieu un enfant, qui s'est voüé à son service pour l'engager à l'embarras du siecle; Comme si Dieu n'étoit pas un Monarque assez puissant & assez digne de respect, pour laisser à sa disposition une personne qu'il a choisie pour en être servi, & adoré dans un état de retraite & de solitude.

Ce n'est pas aussi une meilleure conduite aux parens, par dépit, & sans prudence, d'abandonner des filles, quoi que sous pretexte d'une grande alliance à la discretion des jeunes hommes tant sages, & bien élevez qu'ils puissent être. Vous en voyez l'exemple en ce deloyal & cruel Orante de cette histoire. Et cét emporté pere tant homme d'honneur qu'il puisse être estimé, a sans doute enseveli sa gloire dans l'ignominie de cette impudente licence qu'il donna à ce gendre pretendu, pour rendre par ses artifices son aimable & trés-sage fille souple à ses volontez. Tout bien consideré, la colere a fait tous ces maux. D'où il est évident que l'on devient une bête farouche & furieuse par force de ce detestable vice, & qu'il depoüille l'homme de toute humanité : de sorte qu'il n'y a brutalité aucune à laquelle il ne puisse être abandonné.

HISTOIRE XXVIII.

De la revolution des afaires d'Angleterre depuis la violente mort du Roy, en l'année 1649.

TOus les Hiſtoires precedentes ne laiſſent que des étonnemens à des particuliers, au-lieu que cette derniere eſt capable de donner de l'admiration pour ſa nouveauté, & de la crainte à toutes ſortes de perſonnes, de toutes les nations de l'Univers, pour les choſes étranges qui en font le ſujet.

Ceci n'eſt qu'une ſuite de ce qui a été traité en l'hiſtoire 25 de ce livre, où il eſt parlé du procez injurieux fait au Roy de la grande Bretagne, par les menées du plus impie, ſcelerat & ambitieux ſujet du Royaume d'Angleterre, lequel eut l'eſprit de ſi bien conduire ſon pernicieux deſſein, qu'ayant procuré la mort ſur l'échafaut à un trés-innocent & trés-digne Roy, par ſes artifices : il eſt élevé dans ſon trône à la veuë d'un peuple plus aveuglé, & par la plus noire hiſtoire dont les hiſtoriens ayent écrit depuis la naiſſance des Monarchies. Dans le recit precedent de cette injuſte procedure, on peut aiſément juger de la malice des ſujets envers leur Souverain, mais qui n'auroit que cela à ſçavoir, n'auroit pas grande ſatisfaction d'en avoir fait, ou entendu la lecture. Quand on aprendra qu'aprés un ſi grand deſordre & une ſi grande conſternation dans toute l'Angleterre, enfin la rebellion a fini : que le ſucceſſeur legitime de la Royauté a été mis ſur le trône par ſes peuples, & que les uſurpateurs

& chefs de ce grand orage ont été punis exemplairement de leur abominable crime & de leur detestable entrepriſe ? C'eſt ce qui peut donner une entiere ſatisfaction, en la ſuite de cette tragique hiſtoire.

Qui n'auroit creu qu'aprés la mort violente du Roy d'Angleterre dernier, ce Royaume ne pourroit plus ſe relever de ſes miſeres ? un Vſurpateur adoré des peuples enragez & ennemis de la Monarchie, la liberté entiere donnée au peuple ſans lui, & enfin la famille Royale chaſſée du Royaume, en étoient des grands prejugez. Cependant le mal eſt paſſé, les troubles ont fait place à la paix, & l'injuſtice n'ayant plus de ſuports, parce que la juſtice de Dieu les a fait petir. On ne vit jamais la famille Royale receuë avec plus d'accueil, ni honnorée par de plus grandes ſoûmiſſions, ni enfin ſervie avec plus de fidelité qu'on la voit à preſent. Il ne faut point douter que c'eſt Dieu, qui eſt la ſource & la cauſe de ce grand changement, pource que c'eſt par lui que les Rois regnent, & c'eſt lui qui par eux exerce ſa ſouveraineté ſur tous les peuples. C'eſt pourquoi il a grand interêt que les Rois ſoient maintenus en leurs trônes ; & ceux qui entreprennent de s'opoſer à ſes deſſeins, ou de détruire ce qu'il a établi en ce point, ſe declarent ſes ennemis, & le prévoquent à les foudroyer, & à les effacer du nombre des vivans. Il paroit bien que Dieu c'eſt mêlé de cette revolution, par la facilité qui eſt reconnuë avoir remis en paix les affaires troublées de ce Royaume. Tout eſprit humain, n'étant point jugé capable de travailler en un ſemblable bonheur ſi heureuſement. Et quoi qne les cauſes ſecondes, qui ſont les mains de Dieu, ſemblant quel-

quesfois tout faire, leur adreſſe pourtant apartient au premier moteur qui eſt Dieu à qui en eſt deuë la gloire: Ceux qui ſçavent les circonſtances, les diſpoſitions, & les moyens qui ſont contenus à ce retabliſſement, diſent hautement *hac mutatio dextera excelſi*, ce changement vient trés-aſſeurément du Ciel, lequel a verſé ſes influences benignes ſur ce Royaume ébranlé, afin de le preſerver du debris dont un tel orage l'avoit menacé. Aprés Dieu, cette revolution a receu un trés grand ſervice du General Monke, car on peut dire que ſa fidelité & ſa belle conduite ont donné tout le branle à ce grand changement, ayant toûjours eu des penſées avantageuſes pour retablir l'ancien gouvernement de cette Monarchie, contre le ſentiment de plûſieurs qui vouloient en faire une republique. Pour y reüſſir heureuſement, il n'a pas d'abord découvert ſon deſſein, ce retabliſſement étant alors l'horreur & l'averſion des peuples. Auparavant il s'eſt emparé des eſprits, afin que ceux qui le pourroient favoriſer fuſſent tous de ſon parti, par une forte attache & grande creance à ſa perſonne. Et pour les gagner entierement, jamais orateur n'a dit de ſi belles choſes que lui, & pour des raiſonnemens, il ne s'en entendit jamais de plus forts & plus ſpecieux. L'experience en fit bien connoitre la verité: puiſque nul de ceux à qui il témoigna ſon affection, ne ſe ſeparerent du depuis de ſes inclinations. Et pour d'autres qui voulurent le joindre pour le ſervir y ayant trouvé quelque qualité à redire & qui ne lui plaiſoit pas, il n'en receu aucun; Aſſeuré donc d'un ſuffiſant nombre de trés-dignes perſonnes il s'aviſa de donner lieu à la convocation d'un Parlement libre avec lequel il s'aſſeuroit de la conſervation de ſon ouvrage. Ce

qui produit un effet si avantageux à son dessein, qu'on entendit ensuite les peuples à souhaiter hautement la Monarchie. Et ceux mêmes qui auparavant donnoient de l'honneur aux usurpateurs, leur donnoient des malédictions pour en avoir été abusez & aveuglez, protestans qu'ils vouloient d'orénavant ne dépendre que d'un chef. Ce qu'ils firent paroitre avec un grand zele s'étant resolus d'effacer l'inscription insolente du Tiran, par laquelle on avoit offensée la memoire du meilleur des Rois, & de faire connoitre qu'ils esperoient par le rétablissement de la Royauté, leur entiere liberté. Le General Montaigu profitant de cette occasion pour seconder les intentions du General Monke, fit aussitôt arborer aux vaisseaux de sa flotte l'étendart royal, & fit une belle depense pour traiter les Officiers avec les fanfares pendant le festin, auquel il fut beu à la santé du Roy, le Canon cependant faisant bruit de toutes pars pour marque d'une parfaite joye sur l'esperance de voir cet état bien-tôt dans la Monarchie. Tout le peuple donc se trouvant dans une allegresse inoüie; tandis que les ennemis cachez de l'état grinsoient les dents de depit de se voir trés-éloignés des fruits qu'ils avoient espéré de leurs detestables artifices; les Ministres orateurs voyans qu'il leur arriveroit mal de se taire parmi les acclamations du peuple, monterent en leurs chaires, pour montrer que non seulement ils étoient de leur sentiment, mais aussi que leur zele étoit plus considerable que celui de beaucoup d'autres pour procurer avantageusement le bien public. Dans les assemblées ils louoient Dieu, de leur avoir donné la pensée de rétablir la Monarchie, ils donnoient au General Monke la gloire d'être le premier instrument dont

Dieu s'étoit ſervi pour achever hereuſement ce deſſein, diſant de lui qu'un plus habile, plus entier, plus fidelle, & plus zelé ne pouvoit être choiſi dans tout le Royaume. Et aprés avoir animez leurs auditeurs à ne pas quitter cette entrepriſe qui leur ſeroit éternellement utile & glorieuſe pour leur faire voir qu'ils prenoient part à cét interêt public, ils proclamoiens le perturbateur un vrai uſurpateur, diſant de lui que dans ſa conſpiration contre la vie de leur Roy, il avoit été un inſolent uſurpateur de l'authorité Royale. Enſuite dequoi un d'eux a compoſé un livre intitulé *le fidelle caractère du Roy Glorieux Charles I. du nom !* Où il eſt fait un tableau de ſes vertus à la confuſion de ſes ennemis. Pendant que ces honneurs ſe rendoient à la memoire du feu Roy ? Ceux qui avoient part à ſa mort cherchoient à ſe juſtifier, & à faire paroitre leur innocence. Et entre autres les Aldermans, Monke. & Alkins, recoururent aux regiſtres des procedures, pour en tirer des Certificats, afin qu'il ne ſe dît, ou au moins ne ſe pût prouver contre eux qu'ils euſſent trempez dans le ſang du Juſte. Ainſi le zele & la crainte conſpiroient à faire connoitre les Royaliſtes, quoi que pourtant il y en eût d'autres qui cachoient leurs ſentimens ſur l'incertitude du futur, leſquels ſans doute n'étoient pas blâmez des plus ſages, veu que les plus circonſpects en pareilles occaſions regardent les diſpoſitions au rétabliſſement, comme ces rayons du Soleil qui perçans un nuage obſcur, encor qu'ils ſemblent promettre du beau tems ne nous en aſſeurent pas pourtant. Et à vrai dire, comme les reſſorts d'une machine ne ſont connus que de celui qui la remuë, ainſi on peut dire que le ſeul General Monke ſçavoit le ſecret de ce qui faiſoit eſperer

du bon heur à ce peuple, souhaitant une bonne paix. Les politiques & sages voyoient bien ce qui se faisoit, mais ils ne sçavoient pas ce que l'on vouloit faire. Ils voyoient ce que l'on proposoit au peuple qui crioit vive le Roy, & meure ces tirans ; mais qui eut pû juger si ce general n'étudioit pas à la contenance des peuples, pour prendre ses mesures, à dessein d'entreprendre quelque chose qui lui fut avantageux à lui seul ; supposé même qu'il n'eût point d'autre pensée que celle de rétablir la Royauté, on ne pouvoit deviner pour qui il avoit dessein, car tandis qu'il est honnoré par tous ceux du Royaume qui n'eût creu que c'eût été pour lui-même qu'il preparoit & disposoit tous les esprits qui le suivoient ? Tout ce peuple ne sçachant quel Prince lui étoit designé pour être Roy. Cependant voyez & admirez la fidelité de ce General. Car tout ce qu'il agissoit avec tant de peines n'étoit que pour faire monter sur le Thrône le legitime successeur du Royaume.

On n'eut pu plus douter quand se voyant appuyé ainsi par le peuple, il fit entendre aux officiers de l'armée d'Irlande quel étoit son dessein, & qu'il ne travailloit que pour le bien public lequel dependoit du retablissement du fils au Roy défunt, dans le trône de son pere. Ce qui fut trouvé de si bonne grace & si genereusement conceu, que ces officiers lui protesterent au nom de toute l'armée qu'ils étoient tout à fait attachez à lui, & inseparables de ses intentions, & que son merite étant jugé incomparable & digne de tous leurs respects, ils n'auroient point d'autre volonté que la sienne, qu'à son égard ils lui étoient soumis comme les membres du corps à leur chef. L'envoyé des officiers d'Irlande

l'ayant ſalué avec ces belles paroles de leur part, lui preſenta leur lettre ſignée de tous, dont la teneur étoit: Monſieur nous ſommes étonnez, au millieu de la tempête de nous voir loin du naufrage. Etant donc jettez dans le port, nous conſacrons à la joye nos larmes verſées pluſieurs fois par l'aprehenſion de la mort; Et reconnoiſſans que cela ne s'eſt pas fait par hazard, puiſque ceux qui ſont employés à cét effet ſont connus dignes de cette conduite, & principalement vôtre excellence, dont la ſageſſe, le courage, & la haute ſuffiſance ébloüiſſent tous les yeux en faiſant voir que la ſouveraine cauſe l'a choiſi pour ſervir à cét heureux changement, nous & tous le peuples de ce Royaume, vous en ſommes extremement obligez. Il eſt vrai que tous les ſiecles n'ont point manqué de broüillons, & il ne ſe faut pas étonner qu'il y en ait de contraire à ce genereux deſſein; mais ayant été découvert, ils ont été mépriſez, parce qu'on a bien ſceu que leur interêt particulier les portoient à faire revoir les anciennes miſeres, quoi qu'ils ayent publié qu'ils ne penſoient qu'au bien de l'Etat. Nonobſtant cela, ſçachez que nous buttons tous à vôtre gloire, & que nous ſommes trés-reſolus d'y contribuer en ſecondant vos deſſeins dans cét ouvrage commencé. Nous proteſtons auſſi à vôtre Excellence de nous ſoumettre à tous vos ordres, en ſorte que les ennemis de l'Etât, & les nôtres n'auroient pas moyen de prendre ſujet de donner une contraitre impreſſion. Et pour plus grande aſſeurance d'une fidelité, vous nous obligerez de vouloir bien que cette proteſtation ſoit enregiſtrée, afin que nous ſoyons contraints par cét acte de n'y pas contrevenir. Donné à Dublen, le 23 Avril 1660. Le bruit s'étant répandu dans tous

les autres endroits de l'armée de cette genereuse & constante resolution, ceux qui étoient commandez par le Colonel Lambert, se retirerent pour la crainte de passer pour des seditieux & traitres au bien public. Ainsi la plus grande partie des siens l'ayant abandonné, l'ordre fut donné de se saisir de lui. Il fut donc arrêté & fait prisonnier, avec tous ceux qui s'étoient attachez par affection à sa personne.

Aprés toutes ces belles actions comme le General Monke & ses principaux adherans de haute condition, & trés-bien instruits pour le bien public, se virent en état de pousser les affaires dans la fin qu'ils proposoient. Le 5. Mai ensuivant, ils firent si bien que le Parlement fut rétabli, composé de ses deux Chambres, des Seigneurs & des Communes, ce qui augmenta si fort la joye d'un chacun, que tous en consideroient les auteurs comme des astres qui presagent aux Pilotes pour calmer au milieu des tempetes & des orages. Le General Monke parut aussi-tôt accompagné de Milord Farfaix, & de plusieurs autres du Parlement, precedé du Sergent d'armes qui portoit la Masse; Et chacun s'étant mis en sa place il fut en cette seance determiner un jour pour rendre grace à Dieu, qui favorisoit le Royaume de ses élus, & un autre pour remercier le General Monke de ses grands & signalez services qu'on ne pouvoit assez reconnoitre, ce qui fut executé ponctuellement, & par les membres du Parlement & par tous les peuples trés-joyeux de se voir affranchis de la tirannie de l'usurpateur, & de ce qu'ils esperoient bien-tôt de voir leur legitime Roy sur son Trône. Pour comble de joye dans cette assemblée un Orateur particulier protesta que l'esperance des peuples ne seroit point troublée, ni trompée.

Donnans des aſſeurances de la part de leur Prince & Roy, qu'il exerceroit ſur eux une clemence toute Royale. Et pour l'obliger de ne pas douter de la verité de ſes paroles, en même tems, un Gentilhomme envoyé de la part du Roy, fut introduit à l'Audiance, & aprés peu de paroles il preſenta à la veuë de tous les aſſiſtans, la lecture des lettres d'amniſtie de tout ce qui s'étoit paſſé pour ceux que le Parlement jugeroit à propos, lui remettant même la ſouveraine diſpoſition des biens qui avoient été confiſquez. Aprés la lecture de cette proteſtation Royale, quelques momens ayant été laiſſez libres aux aſſiſtans, pour épanoüir leur cœurs pleins de ſatisfactions, par des paroles d'honneur & de reſpect envers leur Prince, dans un grand ſilence, il fut reſolu qu'on deputeroit de la compagnie, pour remercier le Roy, & pour lui preſenter 50. mil-livres ſterlin, en l'aſſeurant d'autres plus grandes ſommes lors qu'il feroit ſon entrée ?

Ces lettres furent preſentées ſi à propos que leur retardement pouvoit faire craindre que le peuple n'eût été débauché à quelque faction, que les ennemis de l'état, leſquels ayant ſceu le Roy à Breda, aſſiſté des Ducs d'York & de Gloceſter ſes freres, creurent leur ruine aſſeurée, s'ils ne traverſoient l'union & la paix publique, par quelque ſedition. Ils firent donc tout ce que leur malice peut inventer, pour retarder, au moins la felicité que l'on attendoit. Et tant de vive voix, que par de trés-ſeditieux écrits ils firent paroitre leur mauvaiſe volonté. Ils attaquerent tout le premier le Docteur Morlui, Chapelain de ſa Majeſté Britanique, lui imputant qu'il avoit parlé contre la verité. en loüant hautement la pieté, la ſageſſe, & la clemence du Roy ; En aprés

ils s'en prirent aux Ducs d'York & de Gloceſter diſant d'eux qu'ils étoient d'une Religion contraire à la proteſtante. Enfin ils n'épargnerent pas le Roy même, de la clemence duquel ils vouloient qu'on n'en creut rien, aſſeurant qu'il commençoit ſon regne par la vengeance ? Et que trés-veritablement ſi on ne leur otoit pas la vie ; ils ne devoient pas attendre moins que de ſe voir exilez du Royaume, & leurs biens confiſquez à la couronne. L'effet pourtant de cét artifice fut tout contraire à leur deſſein d'autant que les lettres preſentées à l'Orateur avoient déja pris poſſeſſion de la creance des peuples, Dieu l'ayant ainſi permis, parce qu'il vouloit redonner la paix à ces autres Royaumes.

Enſuite le Conſeil s'étant tenu ſur l'entrepriſe d'une nouvelle ſedition, les chefs d'icelles furent incontinent ſaiſis, & conduits en la Tour, où étoit le Colonel Lambert, avec deux de ſes principaux complices, attendant la peine deuë à leur infidelité & trahiſon. Et pour les confondre tous, quoi que les uns Colonels, d'autres Capitaines Majors ou Lieutenans avec un General ? On leur montra un acte ſigné de toute la Nobleſſe de Kent, Vvoceſter, & Eſſex, où elle proteſtoit qu'elle improuvoit la diviſion, & avoit horreur de celle qui avoit cauſé tant de maux ; Qu'elle eſtimoit ennemis de l'Etat ceux qui tâchoient de l'entretenir : Et enfin qu'elle acquieſçoit aveuglement aux ſentimens du General Monke, & du Parlement pour l'établiſſement de l'Egliſe & de l'Etat. Et ces priſonniers ayant veu cét acte, commencerent à deſeſperer de leur vie, puiſque cette Nobleſſe leur marquoit de ſecours. Cela s'étant paſſé de la ſorte, & General Monke jugeant qu'il n'y avoit plus rien à craindre, il n'eſt

plus necessaire, dit-il, de cacher nôtre dessein, lequel ne peut d'orenavant être conduit que par des moucherons. Si donc quelqu'un a le cœur en bon lieu & rempli de fidelité pour le Roy qu'il paroisse ; & on lui fera de l'honneur. A peine eut-il achevé son discours fort hardi, que deux libelles lui furent presentez, dont l'un prouvoit la perte du Royaume par une Republique, tant pour la situation du païs, que pour le naturel du peuple. L'autre informoit les sujets du Roy des belles qualitez de ce Prince, & de l'interêt que l'Angleterre avoit qu'il fût promptement, établi au Trône de son pere. La lecture qui en fut faite, rendit tous les esprits si souples qu'il ne se trouva plus aucune difficulté à executer ce qui étoit entrepris. Sur quoi les plus beaux esprits observans que c'étoit au mois de May, que ce bon succez parut, ils pronostiquerent, un grand bonheur pour le Royaume, puisque leurs Chroniques leur aprenoient que ce mois leur avoit souvent été trés-funeste. Le General Monke voyant toutes choses en si bon état, ne manqua pas d'en donner avis au Roy qui étoit à Breda, comme aussi du merite de ceux qui l'avoient aidé à cela par ces libelles, qui lui étoient fort avantageux ; Et lui ayant conseillé de renouveller l'amnistie, la déclaration en fut expediée, & envoyée aussi-tôt ; dequoi le peuple & les bons amis du Roy, furent trés-satisfaits, parce qu'elle contenoit un pardon general à tous ses sujets, quels qu'ils fussent, & pour quelque crime que ce soit, commis contre sa personne, & contre le Roy son pere, lesquels aprés quarante jours se presenteroient pour demander grace, à la reserve pourtant des exceptez par le Parlement. Dans cette declaration il y avoit d'autres clauses fort bien receuës, & qui mar-

quoient une trés-bonne intention du Roy, pour mettre son Royaume en paix pour long-tems, & rendre tous ses sujets trés-contens.

A cette declaration furent jointes deux lettres de sa Majesté, l'une à la chambre des Seigneurs, & l'autre à celle des Communes. Dans la premiere, le Roy leur attribuë son rétablissement, esperant qu'ils seront autant jaloux des droits du Royaume, que de leurs interêts propres, dequoi il leur seroit obligé. Dans la seconde le Roy reconnoit le Parlement pour l'ame du Royaume, protestant que leurs conseils lui seront des oracles, & qu'il les maintiendroit dans leur autorité & privileges; Et qu'au reste il avoit fait un si bon usage de ses afflictions qu'il esperoit que lui, & ses sujets profiteroient des choses qu'ils avoient veuës, experimentées & souffertes. Aprés que l'orateur en eut fait la lecture, chacun ayant pressé, par des humiliations extrêmes, le General Monke à ne plus differer la venuë du Roy; Il fut resolu de faire proclamer Charles II. Roy d'Angleterre. Et un jour étant arrêté pour la ceremonie: Le jour precedant ont remit la statue du défunt Roy en la Chapelle de la maison de ville & aux autres endroits, d'où elle avoit été otée par Cromvel. Les armes du Royaume & du Roy, furent aussi rétablies au lieu de celles de la Republique, & de l'usurpateur, dans les places publiques, & les étandarts, pavillons, & autres marques Royales furent portées aux Vaisseaux. Et afin que le peuple fût vaincu de grace & de civilité. Ce general otant les soldats de la garde des portes de la Ville de Londres, il donna la garde aux Citoyens, qu'il asseura de leur continuer, tant qu'ils seroient fidelles, & soumis à l'authorité Royale.

Le lendemain cette proclamation ſe fit, & cependant il y eut grand ſilence, & tous les membres des deux chambres étoient debout & tête nuë. A l'iſſue il y eut tant de ſignes de joye; que tandis qu'on crioit VIVE LE ROY, on n'entendoit ni cloches ni canons.

Le Roy peu de tems aprés, ayant quitté Meſſieurs des Etats, qui l'avoient traité en Souverain, vint à Douvre, ou le general Monke l'ayant ſalüé à genoux à la ſortie de ſon Vaiſſeau, nommé Charles, le Roy l'embraſſa comme ſon plus grand ami, & l'ayant fait mettre à ſon côté ſous un daix preparé pour aller à ſon carroſſe, il ne manqua pas de lui témoigner ſes obligations. C'eſt à Douvre que le Roy commença de ſentir ſes tendreſſes pour les peuples qui le receurent avec tout l'honneur poſſible. Il s'en fit de même à Rocheſter, où le Roy coucha.

Dés le matin le lendemain 8. Octobre toute la Nobleſſe ſe rendit là, à cheval, & en carroſſe avec tout ce qu'il y avoit de pompeux de beau, & de magnifique dans les villes, & dans Londres principalement. Et la melice ayant bordé du côté du chemin en haye, & les métiers de l'autre côté, avec leurs livrées, vêtus diverſement & ſuperbement? Le Roy étant ſorti, les plus belles filles du païs, parſemoient le chemin de fleurs, pour faire entendre au Roy qu'il meritoit cét honneur, puis qu'il entroit en ſon trône par les degrez de ſa clemence & de la douceur. Les plus exquiſes tapiſſeries furent tendues, dans les rues de Londres, & à l'entrée l'un des Magiſtrats ayant preſenté au Roy l'épée, & un autre les chefs de la Ville, & un Orateur l'ayant harangue, le Roy fut receu avec toute la ceremonie qui peut-être employée en une ſemblable occaſion. Et

en un mot rien ne fut épargné. Ainſi il fut conduit en ſon trône, où le dernier Orateur ayant dit au Roy, que ſa Majeſté étoit ſupliée outre ce Trône de prendre auſſi poſſeſſion de celui de leurs Cœurs, le Roy témoigna tant de tendreſſe à ces paroles, qu'il ne peut répondre que fort peu de tems, tant il avoit le cœur ſaiſi de joye. Ce qui donna ſujet de le laiſſer repoſer. Et tout le monde s'étant retiré, le reſte de la journée & deux jours aprés furent employez aux joyes, feſtins & divertiſſemens. Ne voila pas un grand changement dans ce Royaume, & digne d'être conſideré comme une merveille, puiſque ſans guerre, ni ſans dépenſe, il s'eſt rétabli dans une paix, qui n'a ſouffert aucune contradiction? Ce qui denote; que ſans doute c'eſt Dieu, qui a gouverné ces affaires, & c'eſt ce qui fait eſperer du bon heur en ce nouveau Gouvernement.

Quoi que cette paix rétablie fut aſſez generale pour tous, il y en eu neanmoins quatre qui n'en profiterent pas, le Parlement les ayant fait empriſonner comme indignes de jouir de ce bien, à cauſe qu'ils furent trouvez les plus coupables de la mort du défunt Roy, L'un étoit le Colonel Hariſſon Major, qui ſigna l'Arrét: L'autre Gregori Clement: le troiſiéme Cornelius Ollande; & le dernier, le Chevalier Anthonei Malmai, le plus lâche traître des hommes, & que le Roy avoit fort obligé. Cette capture fut aprouvée de tous les peuples, & ſi alors on eut voulu les faire mourir, chacun auroit aidé à les executer. On ſe contenta donc de leur retention, juſques à ce qu'on en eut deliberé autrement. Aprés que l'on ſe fut bein informez des autres plus coulpables, 24 furent encore arrêtez nonobſtant l'amniſtie, & onze années paſſées,

qu'ils eſtimoient une notable preſcription pour l'oubli de leur crime, leur procez ayant été bien inſtruit, ils furent jugez dignes de mort, leurs juſtifications n'ayant pas été aprouvées ni ſuffiſantes pour leur conſerver la vie; Et par arrêt ils furent pendus & écartelez. Ce qui nous aprend qu'il ne fait pas bon attaquer ſon Prince, pour ſatisfaire à ſa vengeance, & à ſon ambition.

Que c'eſt s'attaquer à Dieu, qui eſt mépriſé en la perſonne des Rois. Que les ſujets broüilions, & les chefs de parti ne meritent point de pardon. Que l'on ne peut aſſez eſtimer, & honnorer un fidelle Sujet. Que les uſurpateurs, aprés une ſatisfaction d'un moment, rendent eux, & leur poſterité abominables.

Et enfin, cette Hiſtoire nous aprend qu'encore qu'il ſemble que les méchans, par leur fuite, évitent la juſtice des hommes. Celle de Dieu ne laiſſe pas de leur tenir l'épée aux reins, pour être punis tôt au tard, ſelon cette ſentence veritable.

Inſequiturque hoſtes ultor à tergo Deus.

La mort déplorable de Madame la Marquise de Ganges, empoisonnée & massacrée par l'Abbé & le Chevalier de Ganges ses beaux-freres, le treiziéme Mai 1667.

HISTOIRE XXIX.

Ecrite par un Officier du Languedoc, voisin du lieu de Ganges, à un Gentil-homme de ses amis residant à la Cour.

JE rougis de honte (Monsieur) de vous faire sçavoir que nôtre terre vient de servir de Teatre au spectacle le plus cruel, & le plus barbare qu'on ait jamais pratiqué dans les siecles les plus farouches, & parmi les Nations les plus sauvages: & qu'il faille troubler les douceurs de vôtre vie, par le recit d'une mort qui fera du scandale dans nôtre siecle, & l'execration de la Posterité. N'attendez pas (s'il vous plait) que je vous prepare à cét entretien par un plus long préambule. Il est de certains rencontres où le desordre est methodique, & où la confusion a plus d'énergie, que toutes les regles du bien dire: ainsi (Monsieur) je crois qu'en celle ci, vous n'exigerez pas de moi que je faisse violence à mon trouble, pour vous deduire avec éclat des belles paroles l'action la plus noire & la plus tragique l'on ai jamais oüi dire; C'est une Histoire qui doit vous faire horreur dans toutes ses circonstances, & dont je veux vous informer avec toutes sortes de sincerité, de briéveté & d'exactitude, pour aller au devant de toutes les fausses impressions qu'l'on

reçoit ordinairement, quand on n'aprend les choſes que par un bruit commun, qui donne preſque toûjours dans le Roman, dans l'hiperbole, ou dans l'inclination particuliere.

Vous êtes trop curieux à vous inſtruire de toutes les raretez de chaque ſiecle, pour ignorer que Madame la marquiſe de Ganges, qui fait le ſujet de cette Hiſtoire, a été la merveille de celui-ci, par l'excellence de ſa beauté, & de toutes les graces dont elle étoit pourvuë.

Vous ſçavez ſans doute quelle étoit d'Avignon, & que la fortune avoit fait en ſa faveur des profuſions égales à celles de la nature. Elle étoit fille unique de Mr. de Roſſan, & petite fille de Mr. de Joannis, Sieur de Nocheres, aux grands biens deſquels elle devoit ſucceder, c'eſt à dire qu'elle n'avoit rien moins de trois ou quatre cens mille livres de dot. On l'apelloit dans ſon bas âge (le Château blanc) qui étoit le nom d'une Terre de ſon Pere, je vous deduis ces petites particularitez, pour ne laiſſer rien à deſirer à vôtre curioſité. Son Pere l'ayant laiſſée fort jeune, elle reſta ſous la conduite de ſon grand Pere, qui ſe vit d'abord recherché de quantité de grands Seigneurs pour la marier; Enfin le Ciel la deſtina, à ſa treiſiéme année, à Mr. le Marquis de Caſtelane, d'Avignon: C'étoit un jeune Gentil-homme auſſi bien fait, & d'auſſi bonne Maiſon, qu'il y en eût dans le Royaume, qui s'étoit toûjours nourri à la Cour auprés de Madame d'Ampus ſa mere, & qui étoit accompli à toute ſorte d'éxercices. Leur Mariage ſe fit en l'année 1644. & quelque tems aprés vous vites arriver à la Cour, cette jeune Marquiſe avec un aplaudiſſement univerſel, pour ſon extrême beauté: Elle eut l'honneur d'en ouïr faire les Eloges en plu-

sieurs occasions par la bouche même de sa Majesté, qui pour la faire paroître avec plus d'éclat; voulu lui donner rang dans un de ses Balets, & danser avec elle, & c'est en cette occasion où elle se gagna, par excellence le titre de la Belle Provençale, par lequel elle étoit mieux connuë à la Cour (pour ainsi dire) que par celui de la Marquise de Castelane. Elle receut encore cét honneur dans une autre occasion d'ouir dire à la Reine de Suede, qu'elle n'avoit rien veu d'égal à sa beauté, dans les divers Royaumes qu'elle avoit parcourus, & que si le Ciel l'avoit fait naître d'un sexe different au sien, elle lui vouëroit tout son amour & toute sa tendresse.

J'aurois ici occasion de vous en faire tout au long la peinture, si je ne sçavois que la curiosité que vous avez pour les belles choses, vous aura obligé sans doute de recueillir des mains du S. Nicolas Minard, vôtre bon Ami, depuis son sejour à Paris, une copie de ce beau portrait qu'il en fit à Avignon dans l'état de son veuvage où cét excellent Ouvrier a fait voir par la fidelité de son Prince, tout ce que l'Art pouvoit faire de mieux, pour representer à sa maniere, c'est à-dire dans son naturel, le visage le plus accompli, le plus doux, & le plus majestueux qu'il y eût dans ce siecle. Que si par hazard vous étiez privé d'un si riche assortiment pour vôtre Cabinet, & que vous eussiez besoin de vous renouveller l'idée de cette charmante Personne, qui a été durant quelque tems l'Idole de la Cour, vous vous souviendrez qu'elle étoit d'un tein plus blanc & plus fin qu'une glace, que sa blancheur étoit si bien confonduë avec la vivacité du sang, qu'il ne s'est jamais veu de mélange si juste pour rendre un visage tendrement animé. Ses yeux & ses cheveux étoient plus noirs

que du jayet, ſes yeux, dis-je dont on avoit peine à ſuporter les regards dans l'excez de leur lumiere, qui ont paſſé pour un miracle de tendreſſe & de vivacité, & qui ayant fait en mille occaſions l'emploi des Muſes les plus galantes de ce tems, auſſi bien que le ſuplice de quantité de temeraires, doivent me diſpenſer, ſi je ne m'arrête pas davantage à faire leur éloge dans une lettre. Sa bouche étoit la partie de ce viſage qui faiſoit avoüer aux plus Critiques de n'avoir jamais vû de pareille en perfection, & qu'elle pouvoit ſervir de modelle par ſon tour, ſa petiteſſe, & ſon éclat, à toutes celles dont on vante ſi fort les douceurs & les agrémens. Elle avoit le nez conforme à la belle diſpoſition de toutes ces parties, c'eſt-à-dire le mieux fait du monde, tout le tour de ce viſage étoit parfaitement rond, & d'un en bon-point ſi charmant, qu'il ne s'eſt jamais trouvé tout à la fois tant de beautez jointes enſemble. L'air de cette tête, étoit d'une douceur ſans égale, & d'une majeſté qu'elle familiariſoit plutôt par temperament que par étude, ſa taille étoit riche, ſa parole mâle, ſa démarche noble, ſon entregeant aiſé, ſon humeur ſociable, ſon eſprit ſans malice, & d'un grand fond de bonté.

Voila ce me ſemble, (Monſieur) retracer avec de la craye l'Image de cette belle perſonne dans vôtre ſouvenir; je pourrois mieux perfectionner mon ébauche, mais vous m'en diſpenſerez, s'il vous plait, je ne ſçaurois être Peintre & Hiſtorien tout enſemble, ſi vous m'ordonnez de le devenir aprés cét emploi, je verrai de vous ſatisfaire, ne devant pas douter que vous ne puiſſiez bien m'inſpirer des choſes plus difficiles; mais revenons à nôtre Hiſtoire.

Tous ces avantages dont je viens de vous entretenir, & qui étoient capables de faire goûter à cette

jeune Marquise, une espece de souverain bien dans cette vie, se trouverent bien tôt sujets aux amertumes que l'inconstance & les revolutions des choses y font éprouver à toute sorte de conditions.

La nouvelle arriva de la perte de nos Galeres dans les Mers de Sicile : Ce desastre commun à tout le Royaume, fut trés particulier à cette jeune Dame, par la perte du Marquis de Castelane son Mari, qui se trouvant envellopé dans le mal-heur de ce naufrage, fit certes bien juger qu'il ne falloit rien moins que toutes les eaux de la Mer pour éteindre les feux d'un si bel amour. Elle resta veuve & sans enfans entre les mains de Madame d'Ampus sa belle Mere, qui l'ayant encore gardée quelque tems à la Cour trouva bon qu'elle s'en revint à Avignon pour y régler ses affaires, & se consoler auprez de son grand Pere, de la perte de son Mari ; elle jugea d'abord que pour favoriser ce dessein, elle ne pouvoit point choisir de domicile plus convenable à liétat de sa viduité, que celui d'un Monastere, où elle se retira avec ses filles de service, sans se laisser bonnement voir qu'aux personnes avec qui elle avoit à traiter d'affaire ; cependant l'ambition de tous ses anciens pretendans se reveilla plus fortement que jamais ; Tout ce qu'il y avoit de galant, & d'accompli dans les Provinces, s'étudioit au moyens de lui plaire & de l'acquerir ; Enfin, aprés quelques années de veuvage, parmi quantité de recherches, elle se determina à son second Mariage avec le Marquis de Ganges, Baron de Languedoc, & Gouverneur de la Forteresse de S. André les Avignon, âgé pour lors d'environ 18. à 20. ans, & ils épouserent en l'année 1658. Je puis vous asseurer (Momsieur) qu'il seroit bien difficile de trouver au

reſte du Royaume, l'union de deux perſonnes ſi bien faites, ni ſi également paſſionnées l'une pour l'autre. Ils gouterent dans les premieres années de leur Mariage, toutes les douceurs qu'ils devoient ſe promettre de leur condition, de leurs parfaites qualitez & de leur fortune, & le Ciel leur donna bien-tôt des fruits de ſes benedictions, par des beaux enfans qu'il leur fit naître.

Leur ſejour ordinaire étoit à Avignon, quoi que parfois ils allaſſent paſſer quelques mois à Ganges, qui eſt une petite Ville dans le Languedoc, dont ce Marquis eſt le Seigneur, à ſept lieuës de Montpelier, & dix-neuf d'Avignon.

Ils auroient long-tems vécu dans le calme d'une vie ſi douce, ſi la malice & l'envie n'euſſent pris ſoin de troubler leur repos, étant certain que ſi la Marquiſe de Ganges eût été dans un rang plus obſcur, & dépourvuë de toutes les perfections dont la Nature & la Fortune l'avoient favoriſée, elle auroit éludé les perfidies des faux Amis, & tous les coups de dents que la plus noire calomnie a voulu lui donner.

Mais parce que ſa condition, ſes biens, & ſa beauté l'élevoient fort au deſſus du commun, & qu'il eſt plus aiſé de remarquer dans le Soleil une legere tâche, que d'obſerver l'entiere défaillance de tous les Aſtres d'un ordre inferieur, Il ſe trouve que ſon éclat & ſes perfections, font mal aux yeux à beaucoup de perſonnes, qui ne ſauroient regarder en autrui ſans envie, les avantages que le Ciel leur a refuſez.

Les méchans eſprits, & les jaloux, qui ſe rebutent de tout, & que tout le monde rebute; ces peſtes des converſations & de la ſocieté, imputent à malice ſes plus honnêtes libertez: ils ne peuvent ſouffrir qu'une

perſonne de cette qualité, & doüée de tant de perfections puiſſe vivre dans le commerce de la vie civile ; ſans ſoupçon de galanterie ; Ces pernicieux veulent interpreter ſa conduite ſelon le ſens de leur deteſtable morale, tout infectée de faux pretexte d'amitié, d'interêt particulier, de ſecrette jalouſie, & d'inclination à mal-faire : & regardant ſes actions avec des yeux malades, ils veulent les corrompre ſelon l'imperfection de leur organe ; Enfin, ils veulent obliger une jeune perſonne, de la plus haute volée, que le Ciel ſemble n'avoir faite, que pour être admirée de tout le monde, à cette cruelle tirannie, de ne pouvoir ſe laiſſer regarder ſans crime, & d'être coupable de l'excez de ſes perfections & de ſon eſtime.

Il n'auroit pas tenu à ces langues envenimées d'infecter trés-ſouvent l'eſprit de ſon Mari, de ſoupçons, de méfiances, s'il eût toûjours été d'humeur à les entendre, & à donner creance aux ſugeſtions de leur fauſſe amitié ; mais l'amour avoit pris trop de place dans ſon ame, pour ſe laiſſer perſuader au deſavantage de la vertu de ſa chere moitié qui lui étoit ſi bien connuë.

En effet (Monſieur) il faut le dire, la Marquiſe de Ganges ne pouvoit être blâmée que par des demons : Elle avoit une docilité naïve : mais accompagnée d'une reſerve ſans égale, elle avoit plaiſir d'être veuë, mais c'étoit ſans attâchement, & dans cette honnête liberté que les perſonnes de ſa condition peuvent pratiquer en Compagnie des plus honnetes gens. On ne dira jamais qu'elle ait ſouffert de ces aſſiduitez privilegiées, qui diſtinguent, un favori d'avec le reſte de la foule, elle y aimoit l'abord : mais c'étoit ſans diſtinction d'aucun, & ſi cettte conduite ſembloit blâmable à des eſprits fa-

rouches, & des devots de Caverne, & de Cimetiere, elle ne pouvoit l'être parmi les perſonnes du beau monde, qui ſçavoient mieux juger des choſes, que les bigots & les envieux. Et en tout cas on ne pouvoit l'accuſer, dans la rigueur, que de jeuneſſe & de legereté, d'inconſideration & d'imprudence, mais jamais de ſcandale & de vice.

Ainſi les gens d'honneur & de bonne conſcience ſçavoient bien que c'étoit à tort, que quelques mediſans étourdis bâtiſſoient des Romans ſur ſa vie, faiſoient des avantures ſur ſes moindres actions, & donnoient un ſens corrompu à tout ce qui faiſoit trop d'éclat à ſon avantage & à ſa gloire.

Vous me permetrez, s'il vous plait, Monſieur, de n'entrer point dans le detail de ſon Domeſtique, & de ne point vous diſcuter dans quelle diſpoſition ils ſe ſont trouvez l'un & l'autre, depuis que les malicieux voulurent ſe mêler de troubler leur repos. C'eſt une matiere trop delicate, dans la conjoncture preſente, pour ne pouvoir ſe taire ſans ſe rendre ſuſpect de complaiſance ou de paſſion, qui ſont des défauts que je me ſuis propoſé d'éviter en cette rencontre, & qui m'obligent à paſſer ſous ſilence quelle fut leur façon d'agir, depuis que la malice de leurs envieux, eut fait tous ſes efforts pour troubler la douceur de leur vie, & pour faire naître le divorce & la zizanie dans des cœurs que le Ciel n'avoit jamais mis enſemble que pour partager les plus doux fruits de l'amour, & de la concorde.

Vous ſçavez bien, Monſieur, quelle eſpece de gens ſont ces Amans rebutez, qui s'imaginent de trouver par tout les chemins aplanis à leurs bonnes fortunes, & à leurs grands deſſeins. Ces grands diſcoureurs de toutes choſes, & ces petits faiſeur de

rien, qui se repaissent d'illusions & de chimeres, & qui debitent à grand marché leurs songes & leurs reveries, comme des veritez plausibles, en immolant à tout propos l'honneur & la vertu du sexe, à la fumée de leur vanité, à l'indiscretion de leur impudence, & aux saillies de leur desespoir & de leur frenesie.

C'étoit de ces sortes de gens, dont la Marquise de Ganges, se trouva souvent aprochée, parmi quantité d'autres personnes d'honneur & de merite, qui vivoient en commerce avec elle; je vous laisse à penser, Monsieur, si se trouvant à la discretion de ces gens là, elle manquoit d'être habillée de toutes les modes (comme l'on dit) aux moindres occasions où ces illustres abateurs de bois avoient lieu de la mettre sur le tapis, & de faire éclater contre elle tout le ressentiment qu'ils avoient de tous ses mépris; Elle étoit balottée sans misericorde: & comme la médisance a toûjours ses Partisans dans tous les états, & que c'est une Megere impitoyable dans ses attaques, infatigable dans ses poursuites, & obstinée dans sa tirannie, elle s'acharnoit toûjours plus sur la personne de la Marquise de Ganges, tandis que les gens du beau-Monde, les vertueux, & les mieux éclairez vivoient dans l'étroite amitié, dans le respect, & dans le commerce avec elle, & qu'ils justifioient sa conduite par leur aprobation & leur estime.

On dit communement que les oreilles d'un mari sont des endroits inaccessibles aux pointes de la calomnie, lors qu'elle interesse la vertu d'une femme & qu'il n'est point d'assez bon ami, ni d'assez cruel ennemi, qui puisse le charger du soin de lui en

donner des nouvelles ; neanmoins il s'en trouva d'assez brutaux, qui rendirent ce mauvais office au Marquis de Ganges, & qui le trouvant plus disposé qu'il n'avoit encore paru à les entendre firent naître dans son esprit le chagrin & la méfiance, causerent dans son cœur des froideurs pour sa femme qui sembloient degenerer en glaçons, & l'exposerent enfin à tous les mouvemens de la mauvaise humeur, & du caprice.

Je ne pretends point (à Dieu ne plaise) de charger ici ce marquis d'aucune chose, qui puisse faire tort à sa reputation, en vous disant qu'il donna trop facilement cét avantage aux Ennemis de son repos, & de celui de sa femme, de triompher de leur méchant dessein ; mais je ne pretends point aussi de faire son Apologie, en une matiere, dont l'un des plus fameux Parlemens du Royanme, se reserve toute la connoissance & la Justice, & qui doit régler sur ce sujet nos sentimens & nôtre creance par la bouche de ses Oracles. Cependant Monsieur, la resolution que j'ay prise de vous dire les choses qui ont été connuës de tout un public, & de ne pas vous taire les principales circonstances qui peuvent servir à cette Histoire, m'oblige à vous faire sçavoir que peu de tems aprés le Mariage de ce Marquis, il arriva un contre tems qui ne donna jamais aucun soupçon à sa femme de sa mauvaise volonté, mais plûtôt de quelque malice cachée de la part de ses Ennemis,

Elle se trouva beaucoup incommodée, aussi bien que ses filles de service, d'avoir mangé chez-elle quelque crême sur laquelle on verifia qu'on avoit mis de l'arsenic, en trop petite quantité toutefois pour la faire mourir, (sur tout dans un aliment qui lui sert d'Antidote) mais en assez grande suffisance,

pour la travailler beaucoup, & toutes celles qui en mengeroient à ſon exemple. Elle ſe ſouvint alors de l'Horoſcope qu'elle ſe fit dreſſer à Paris, par un fort habile homme, qui la menaçoit de mort violente par la main de quelqu'un de ſes proches. Cette avanture fit grand bruit durant quelques jours dans Avignon & ailleurs : chacun en parla ſelon ſa penſée, mais elle en témoigna toûjours beaucoup de froideur & d'indifference ; & elle en faiſoit ſouvent un ſujet de raillerie dans ſes converſations.

Je ne ſçai ſi elle n'avoit point pris garde à quelque defaut d'amitié de la part de Meſſieurs l'Abbé & le Chevalier de Ganges ſes beau-freres; mais il ne faut pas diſſimuler, que lors qu'il s'agiſſoit d'aller à Ganges, elle témoignoit une repugnance viſible pour ce ſejour; & ſi jamais l'on s'eſt aperceu qu'il y ait eu de la froideur & des briſebilles entre-elle & ſon mari, elles n'éclatoient le plus ſouvent, qu'à la ſeule occaſion de ce voyage, qu'elle n'aimoit jamais à faire ; toutefois elle ſe voyoit ſouvent obligée d'y aller paſſer les années entieres, mais c'étoit toûjours avec des demonſtrations d'inquiétude, qui pouvoient être ſuportables, par l'inclination naturelle que chacun a pour ſa Patrie, & pour ſes proches.

Cependant la mort de monſieur de Nocheres ſon grand Pere la laiſſant heritiere de tous ſes biens, il falloit neceſſairement s'y attacher, & ne plus bonnement ſe retirer d'Avignon ; Ce qui favoriſoit autant l'inclination de cette Dame pour ce ſejour, qu'il ſembloit opoſé aux deſirs que ſon mari avoit d'être plus ſouvent en Languedoc : tout ce qu'ils pouvoient faire pour une ſatisfaction commune, étoit de ſe partager pour quelque-tems d'un & d'autre côté.

Voici, Monsieur, (à proprement parler) où j'aurois pû vous commencer cette Histoire, si je n'avois cru que tout ce que je viens de vous en dire est d'un raport essentiel à sa suite, & que vos amis à qui vous en pourrez faire part, ne seront pas fâchez d'être informez de toutes ces circonstances, qui pourroient avoir suspendu leur curiosité.

Le tẽms du voyage de Ganges s'aprochant, & cette Marquise se trouvant dans je ne sçai quelle disposition d'esprit, dont elle ne s'expliquoit pas, elle resolut de faire un Testament à Avignon, sans en parler à son mari, par lequel elle constituoit Mademoiselle de Rossan sa mere son heritiere universelle, avec pouvoir de disposer de tous ses biens, en faveur de celui qu'elle voudroit de ses enfans, qui consistent à un fils de cinq à six ans, & à une fille plus jeune.

Ce Testament fut accompagné d'une Declaration publique, qu'elle fit quelques jours aprés en presence des Magistrats d'Avignon & de plusieurs personnes de qualité, par laquelle non-seulement elle ratifioit le Testament qu'elle venoit de faire, de plus encore elle declaroit dans les meilleures formes, qu'au cas qu'elle vint à mourir hors d'Avignon, & qu'il se trouvât quelqu'autre Testament posterieur à celui-là elle le desavoüoit entierement, & le condamnoit de fausseté, de supposition, & de supercherie, fut-il même signé de son propre sang. Ce qu'elle fit exprimer avec les termes les plus forts, & les plus énergiques dont elle pût s'aviser.

N'examinons pas, (je vous prie) les raisons de ce procedé, ce sont pour nous des lettres closes, qui ne doivent point tant reveiller nôtre curiosité, c'est à Dieu seul à penetrer les abimes des cœurs & à juger des intentions les plus secrettes: Que s'il nous

eſt permis de raiſonner par conjectures, ſur les ſujets qui nous ſont inconnus, il eſt fort vrai ſemblable (s'il faut juger de la violence d'une paſſion par celle des actions où elle nous porte,) que cette Marquiſe devoit etre beaucoup aigrie contre ſon mari, puis qu'elle ſe portoit a un pareil deſſein; ou que du moins elle vouloit ſe rendre plus recommandable dans ſon eſprit & celui de ſes proches, par l'eſperance du bien, & par l'aprehenſion du mal, qu'elle pouvoit leur faire; & l'on aſſeure même quelle ne pût pas s'empecher de leur en parler en ce ſens, dans quelques occaſions qu'elle eut lieu de le faire.

Cette prevoyance fut accompagnée d'une autre, qui me paroit trop ſinguliere, pour manquer de vous en informer, elle s'etoit reſervée une vingtaine de Piſtoles dans le fond de ſa Caſſette qu'elle prit ſoin d'aller diſtribuer avant ſon depart à quelques Religieux, & notamment aux Recolets d'Avignon, avec cette exacte recommandation qu'elle leur fit, de faire prier Dieu pour elle, qu'il plût à ſa Divine Miſericorde de lui faire la grace de ne pas mourir ſans le ſecours des Sacremens de l'Egliſe, en quelque part qu'elle fut: Ce qu'elle leur recommandoit d'une maniere ſi touchante, & avec tant d'ardeur & de vehemence, qu'on auroit dit qu'elle étoit convaincuë de la prochaine neceſſité de cette recommandation, & qu'elle prevoyoit le deſaſtre dont vous verrez les ſuites dans le cours de cette Hiſtoire.

Ses plus cheres Amies, & toutes les perſonnes de ſa connoiſſance, proteſtent qu'elle ne leur avoit jamais témoignée tant de tendreſſes & tant de larmes, en ſe ſeparant d'elles, qu'elle le fit alors en diſant ſes adieux. Elle avoit dans cette rencontre une expreſſion ſi tendre, & des termes ſi peu communs, qu'on

ſe trouvoit également ſurpris & attendri de ſa façon d'agir & de dire les choſes.

Enfin, le jour du depart pour Ganges étant arrivé, elle ſe mit en chemin avec ſes enfans, & le reſte de ſa Famille. Elle fut accueillie dans la Maiſon de ſon mari, avec des civilitez & des excez de joye tous extraordinaires, Madame de Ganges ſa belle-Mere (qui eſt une des plus prudentes & des plus vertueuſes Femmes du Royaume) qui la cheriſſoit tendrement, & pour laquelle auſſi cette Marquiſe avoit beaucoup de deference & d'amitié, ſe rencontrant à Ganges, la receut avec des effuſions de cœur, & des larmes de joye qui ſont inconcevables. Meſſieurs ſes beaux Freres en firent de même & lui proteſterent de ne vouloir rien oublier pour charmer ſa ſolitude & pour lui procurer tous les divertiſſemens dont ils pourroient être capables. Le Marquis de Ganges (qui changeoit preſque toûjours d'humeur en changeant de Climat) ſe trouvoit alors dans toutes les diſpoſitions de ſon enjouëment, de ſon amour, & de ſes complaiſances pour ſa femme; Enfin on auroit dit que tout conſpiroit à lui rendre ce ſejour agreable, & à lui faire perdre tout le regrêt qu'elle pouvoit de ſon éloignement d'Avignon, & de ſes plus cheres Amies.

Il y avoit prés de quatorze mois qu'ils étoient dans les douceurs de cette vie, lors que Monſieur le Marquis de Ganges aprés ſon retour des Etats ſe vit obligé d'aller faire un voyage à Avignon & à S. André, pour des affaires importantes? Madame de Ganges ſa Mere s'étoit retirée de puis long-tems à Montpellier, où elle faiſoit ſon ſejour ordinaire, avec ſes deux plus jeunes enfans qu'elle y faiſoit étudier, & il ne reſtoit dans le Château de Ganges, que Madame la Marquiſe & ſes deux beau-Freres, l'Abbé & l'aîné

des Chevaliers, le Cadet se trouvant à Malte. Ce fut alors, que ces Messieurs semblerent redoubler tous leurs soins & toutes leurs complaisances pour la divertir, & pour la persuader qu'ils étoient veritablement dans la disposition de vouloir cimanter un repos, inviolable dans leurs Famille, ils se mirent plusieurs fois sur cét entretien avec Madame leur belle-Sœur, dans leurs conversations & dans leurs promenades, où elle leur ouvroit son cœur, avec cette franchise & cette bonté naturelle, dont elle accompagnoit tous ses discours, leur témoignant son déplaisir extrême, pour toutes ses bizareries qu'elle avoit essuyées de la fortune, depuis que la malice de ses Ennemis avoit triomphé de l'Amour, de la Paix & de la Felicité de son Mariage, avec le Marquis leur Frere.

Ils protesterent alors mille belles choses, pour adoucir son ressentiment, & pour lui faire comprendre que leur Frere son mari n'auroit jamais de pire Ennemi qu'eux, s'il ne tâchoit à la venir voir, de se maintenir avec elle dans le ropos, & la tranquilité d'une parfaite intelligence ; mais qu'au reste elle devoit faire un coup de sa generosité pour l'engager aurant par reconnoissance que par amour à l'honnorer, à la cherir, & à la caresser le reste de sa vie, c'étoit de revoquer le testament qu'elle avoit fait à Avignon au prejudice de son mari, & d'en refaire un autre qui fut en sa faveur, même pendant le tems de son absence, pour lui donner sujet à son retour, de la plus agreable surprise, & du plus bel engagement dont il pût être capable.

Cette proposition fut faite, receue, & executée dans le même jour. Ces Messieurs avoient si bien pris leurs mesures, que dés le moment que la Marquise eut donné son consentement à cette remon-

trance, on ne lui donna pas le tems de s'y reflêchir. On la fit paſſer outre à ce deſſein, & ce fut avec des ſoupleſſes & des civilitez qui ſont inconcevables & qui auroient forcé tous les obſtacles d'une volonté plus invincible que celle de cette Marquiſe.

Voilà ce me ſemble dequoi borner leur ambition, & faire naître dans leur Famille mille nouveaux ſujets de joye, qui ſembloient être étouffez par les froideurs qu'on remarquoit depuis long tems entre le Marquis de Ganges & ſa Femme ; qui témoignoit alors beaucoup d'impatience de le voir revenir pour lui faire ſçavoir par la bouche de ſes propres Freres, tout ce qu'elle avoit fait pour ſa ſatisfaction, & pour la paix de ſa Maiſon.

Cependant ce Marquis étoit toûjours à Avignon, ou à d'autres endroits, où il faiſoit connoître la neceſſité de ſes ſoins & de ſa preſence, pour le bien de ſes affaires, & d'autre part, ſes freres tâchoient de mieux en mieux à diſſiper tous les ennuis qui pouvoient attaquer l'eſprit de la Marquiſe, dans un lieu preſque ſolitaire, & comme inacceſſible à tout le commerce de ſes plus cheres connoiſſances.

Ils redoubloient leurs aſſiduitez auprés d'elle, & tâchoient chaque jour de lui perſuader par les ſoins de lui plaire, qu'elle ſe les étoit entierement acquis, par les effets de ſes bontez, & de ſes complaiſances.

La Marquiſe de Ganges s'étoit reſolut de prendre quelque remede, pour ſe precautionner à tous les mouvemens que le prin-tems ſuſcite dans nos corps ou pour ſe garantir de quelque petite indiſpoſition dont elle pouvoit aprehender le progrez. Elle prit un jour pour ce ſujet, & ce fut le Mardi. 17 Mai dernier, qu'elle choiſiſſoit pour effectuer ſon deſſein : On

lui

lui porta de grand matin une Potion purgative, qu'elle s'étoit fait preparer, suivant l'ordonnance d'un Medecin qui lui étoit familier, mais elle refusa de l'avaler, lors qu'elle lui fut presentée, sans donner d'autre raison de son refus, que le rebut qu'elle avoit de l'épaisseur de ce brevage, à la place duquel elle se fit sortir d'une boëte qu'elle tenoit dans sa Caissette, quelques Pilules usuelles dont elle avoit accoûtumé de se servir. On a jamais veu tant de soins, que ses beau-Freres en témoignerent durant tout ce matin, pour s'informer, & de l'effet de ce remede, & de l'état de sa santé; à quoi cette Marquise leur répondit dans tous les termes que sa douceur naturelle, sa reconnoissance, & sa civilité pouvoient lui mettre dans la bouche.

L'aprés dinée de ce jour, elle souhaitta d'avoir compagnie dans sa Chambre, & pour cét effet elle fit inviter quelques sept ou huit Demoiselles du lieu, de venir se divertir avec elle, ce qu'elles accepterent avec tout le respect, & toute la tendresse qu'elles avoient accoûtumé de lui témoigner en toute sorte de rencontres; l'Abbé & le Chevalier de Ganges, furent de la partie; il est vrai qu'on s'aperceut alors, que l'un & l'autre étoient dans un serieux & dans une certaine inquietude, qu'ils avoient peine à dissimuler; & de laquelle leur belle-Sœur leur fit deux ou trois fois une agreable raillerie. Le Chevalier étoit couché sur les pieds de son lit; & tâchoit avec beaucoup de contrainte de dissiper sa noire humeur, par des badineries, & par des petites malices qu'il affectoit avec sa belle Sœur: l'Abbé ne gardoit point d'assiette, sa contenance étoit interrompuë à tout bout de champ, & l'un & l'autre faisoient assez juger qu'ils étoient agitez des effets violens de quel-

que preſſante inquietude. Sur les quatre-heures, Madame la Marquiſe de Ganges, voulut regaler cette Compagnie d'une Colation qu'elle fit aporter, mais aucune de ſes Demoiſelles ni de ſes beaux-freres ne ſe trouva d'humeur à manger, & elle fut la ſeule qui ſatisfit par ſon bon apetit à l'abſtinence de tous les autres.

Aprés les cinq-heures ſonnées, toutes ces Demoiſelles ſe mirent en état de ſe retirer; l'Abbé feignit de les accompagner juſqu'au bas du Château, & le Chevalier reſta ſeul dans la Chambre avec ſa belle-ſœur, & ne fit autre choſe que ſe mettre debout au pied de ſon lit, & ſe tenir dans la poſture d'un homme qui tient ſon eſprit occupé dans quelque profonde reverie.

L'Abbé revint promptement ſur ſes pas dans cette Chambre, mais certes ce fut dans une poſture & une contenance à jetter la terreur dans l'eſprit le plus ferme. Il ôtat ſon chapeau, & faiſoit voir un trouble dans ſes yeux, qui ſelon le raport de la Marquiſe de Ganges, donnoit une idée parfaite des plus effroyables regards d'un Demon & d'une furie. Il avoit ſes bras étendus, & tenoit d'une main un piſtolet, & un verre de poiſon de l'autre: il ferma la porte ſur lui ſitôt qu'il fut entré, & s'aprochant dans cette poſture du lit de ſa Belle ſœur, il s'arrêta à deux pas d'elle pour lui donner loiſir de le conſiderer dans cét état épouvantable. Le Chevalier à cét objet mit l'épée à la main, & ſembla tout à coup de faire naître l'eſperance dans l'eſprit deſolé de ſa Belle-ſœur, de devenir ſon Protecteur & ſon Apui, dans cette extrêmité: Mais helas! en jettant les yeux ſur lui, elle remarqua ſur ſon viſage les plus ſiniſtres caracteres de ſon pernicieux deſſein, qui lui fut bien-tôt declaré

par la bouche de cét Abbé, en ces propres termes. *Madame, c'eſt ſans compliment, que je vous fais ſçavoir qu'il faut mourir tout à l'heure & choiſir ſans delai, ce feu, ce fer, ou ce poiſon, qui vous ſont deſtinez à cét effet.*

Mourir ! Meſſieurs (leur dit elle) *hé ! que vous ai-je fait, pour me traiter de la ſorte? & me faire mourir dans l'état & l'âge où je ſuis ? eſt-il quelqu'un de vous qui ſe plaigne de moi ? ha Meſſieurs, ſongez à ce que vous faites, & aprenez-moy, je vous prie, pour quel ſujet vous voulez que je meure ? voulez-vous me traiter ſans pitié, ſans compaſſion, & ſans miſericorde : helas ! je vous demande mille pardons, ſi je vous ai fachez en quelque choſe : mais au nom de Dieu (mes bons Freres) remettez-vous ne me faites pas mourir ! helas je n'en puis plus, dans l'état où vous me mettez ? ayez pitié de moi, je vous en conjure, ha ! Meſſieurs ayez pitié de moi &c.*

Ces remontrances & ces ſuplications, qui venoient de la plus belle bouche du monde, auroient été capables de ſuſpendre le foudre, & d'arrêter ſa cheute, ne trouvererent aucun accez dans le cœur de ces pitoyables Leſtrigons : *Allons, allons Madame* lui dit alors ce Chevalier, *Point tant de raiſonnemens & de ceremonnes, nous n'avons pas du tems à perdre, il faut paſſer par là, depéchons-nous & vîte.*

Il eſt à remarquer que cette Dame avoit toûjours témoigné à ce Chevalier une affection particuliere, juſqu'à leur donner trés ſouvent tout l'argent qu'elle s'épargnoit ; & même depuis peu de jours, elle l'avoit gratifié d'une Lettre de Change, pour une ſomme aſſez conſiderable dont il avoit été payé quelques jours auparavant, ce qui donnoit lieu d'eſperer à cette pauvre Dame, que peut-être il s'adouciroit par un tel ſouvenir, & qu'il pourroit la garantir par reconnoiſſance de cette extrême perplexité où

elle étoit reduite. Mais enfin, voyant ſon mal-heur ſans reſource, que ſes larmes & ſes prieres étoient de nul effet ſur l'eſprit de ces enragez, elle ſe mit ſur ſon ſeant, & les enviſageant avec indignation, en pouſſant un ſoupir du fond de ſa poitrine, & élevant les yeux au Ciel pour le prendre à témoin de cette perfidie, elle tendit la main au verre de poiſon, qu'elle receut de celle de l'Abbé : & tandis que ces inhumains lui tenoient le piſtolet & l'épée ſur la gorge, elle avala cette liqueur, la ſueur ſur le front : mais d'un courage aſſez reſolu, ſans en verſer que quelques goutes dans ſon ſein, par les extremitez du verre, qui lui firent bien tôt connoitre quelle en étoit la violence, par des impreſſions toutes noires, & des veſtiges de leur corroſion, qu'elles y laiſſerent, auſſi-bien que deſſus ſes levres.

Le Chevalier s'apercevant qu'elle laiſſoit au fonds du verre le plus épais de ce brevage, (qui étoit compoſé d'Arſenic & de Sublimé, detrempez dans l'eau forte,) prit ſoin de ramaſſer en morceau tout ce reliquat avec une buche, & l'ayant mis au bord du verre, il le lui redonna ſur le champ, en ſe ſervant d'une parole d'outrage & d'infamie, que la bien-ſeance m'oblige d'étouffer (*Allons*, dit il, *Madame, &c. Il faut gobber le gonſpilion.*) Ce ſont ſes propres termes, ce qu'elle fit ſans toutefois l'avaler, mais le retenant dans ſa bouche, & ſe laiſſant aller ſur ſon chevet, avec un cri d'une perſonne qui voit déja l'aproche de la mort elle rendit ce morceau dans ſes draps, & dit à ces Barbares de lui donner à tout le moins l'aſſiſtance d'un Confeſſeur, pour mourir en Chrêtienne, & non pas en deſeſperée, ils la laiſſerent dans cét état l'un & l'autre, & ſortant de ſa Chambre qu'ils fermerent ſoigneuſement aprés eux, ils furent donner ordre au Vicaire

du lieu (qui eſt leur Domeſtique depuis 25 ans, & qui étoit alors dans une autre apartement du Château, de s'aller tenir auprés d'Elle, de la voir mourir.

Cependant Madame de Ganges (qui conſerva toûjours dans tout ce deſordre la liberté de la raiſon) s'apercevant de la retraite de ces Barbares, & jugeant bien qu'ils ne tarderoient pas à revrnir. Elle ſe reſolut à ſe precipiter par la fenêtre, pour éviter les derniers traits de leur furie par la fuite, ou du moins pour ne leur donner pas le plaiſir d'expirer à leurs yeux.

Pour cét effet elle s'affubla promptement d'une méchante jupe de taffetas, pour empêcher ſa nudité, qu'une ſimple chemiſe qu'elle portoit auroit eu peine de couvrir & ſe mettant ſur la fenêtre, qui regardoit dans la baſſe cour du Château, de la hauteur d'environt 22 pieds, elle alloit ſe jetter la tete premiere, ſur un terrain fort dur & ſcabreux, ſemé de quantité de groſſes pierres, lors que le Pretre arriva dans ſa Chambre, & qui courut à elle, pour tâcher de la retenir par un bout de ſa jupe. (qui fut le ſeul endroit par lequel il la put ſaiſir,) mais ce lambeau n'étant pas aſſez fort pour ſoûtenir ce corps, qui avoit déja pris le mouvement de ſa cheute, il lui reſta entre les mains, & ce petit obſtacle que ce Vicaire voulut faire pour l'arréter, fut d'un effet trés avantageux à cette pauvre Fugitive, car il dreſſa ſi bien ſon corps, en penſant le retenir, qu'il tomba droit ſur ſes pieds nuds ſans ſe faire autre mal, que de s'égratigner legerement la cuiſſe; lors qu'il ſembloit avec toute aparence, qu'elle devoit s'écraſer la cervelle, & briſer tout le corps. Ce Pretre (que Madame de Ganges n'eſtimoit pas beaucoup) & que l'on ſoupçonne d'étre Complice de ce crime. fit d'abord tomber aprés elle par imprudence, ou par malice, une cruche remplie

d'eau d'une grosseur toute extraordinaire, qui se trouva sur l'autre fenêtre joignant celle-là, & qui auroit été capable de l'assommer, si elle fut tombée à deux doigts plus prés de sa tête.

Si-tôt que cette pauvre Dame se vit à terre, elle mit promptement le bout d'une trasse de ses cheveux si avant qu'elle pû dans sa bouche, pour se provoquer à vomir, ce qu'elle fit assez heureusement, s'y trouvant beaucoup aidée par tous les alimens qu'elle avoit pris il n'y avoit pas deux heures.

Aprés cette décharge, dont un pourceau voulut se prevalloir (un peu trop vite pour son mal-heur, puis qu'il en fut crevé presque sur le champ) cette pauvre Dame se relevant avec viteſſe, pour essayer de s'échaper, trouva la basse cour fermée de tous côtez; & s'en allant tout droit au quartier des Ecuries, d'où elle crut pouvoir sortir plus aisément. Elle les vit aussi fermées, & jugea bien d'abord qu'elle n'avoit rien avancé en se jettant de la fenêtre, que d'entrer dans une prison un peu plus large que celle de sa Chambre, & s'exposer toûjours à de nouveaux sujets de desespoir. Dans cette perplexité, elle découvrit le Palefernier qui venoit de dormir, & courant promptement à lui, *Mon ami*, lui dit-elle, *je te prie pour l'amour de Dieu sauve-moi la vie. Helas je suis empoisonnée, ne m'abandonne pas je t'en conjure: aye pitié de moi dans l'état où je suis, ouvre-moi tes Ecuiries.*

Ce Palefernier fut en cette rencontre le plus honnête homme de la maison, & témoigna dans la brutalité de sa condition, qu'il avoit recouvré toute l'humanité que les autres avoient perduë. Il prend Madame sous le bras, la fait passer par les Ecuiries, & la remet entre les mains de quelques femmes de ce lieu

à qui elle disoit sans cesse qu'elle étoit empoisonnée en leur demandant du secours.

Cependant le Prêtre qui prit garde à sa fuite, fut en donner avis à ses cruels Beaux-freres, qui se mirent d'abord aprés elle, criant hautement qu'elle étoit devenuë folle, & qu'elle étoit sujette à des vapeurs de mere. La populace qui la voyoit courir à demi nue, toute troublée, les cheveux épars & pieds nuds en criant au secours, ne sçavoit qu'en juger; Enfin elle fut arrêtée dans sa fuite par le Chevalier de Ganges, qui l'attrapa tout proche de la maison de Sieur des Prats, où il la fit entrer par force, en s'y renfermant avec elle. Et dés ce même instant, l'Abbé se mit sur le seuil de la porte, le pistolet à la main, disant incessamment qu'il tueroit le premier qui s'approcheroit, voulant empêcher par ce moyen, qu'aucun ne vint donner secours à cette infortunée, & donner tems au poison de faire son effet, & de la crever. Il se trouva de bonne fortune que ce jour là le Sieur des Prats avoit compagnie chez lui de quelques Demoiselles qui venoient visiter sa femme, parmi lesquelles il s'en trouva une qu'on apelle Mademoiselle Brunelle, femme du Ministre de ce lieu, qui remit adroitement entre les mains de cette Marquise, une grande boëte d'Orvietan, dont elle prenoit des morceaux toutes les fois que ce Chevalier, qui se promenoit d'une demarche de possedé, venoit à lui tourner le dos: Cependant les autres Demoiselles qui étoient la presentes voulurent se mettre en état de secourir cette pauvre affligée, & comme elle leur demandoit à boire avec beaucoup d'instance, il y en eut une qui lui donna un verre d'eau qu'elle alloit avaler avec avidité pour soulager le feu que le poison & l'Orvietan allumoient dans son corps, mais ce Tyran de

Chevalier, qui vouloit redoubler en toute la matiere de ſes ſuplices, lui caſſa le verre à la bouche d'un coup de poing, & dit à toutes ces femmes, qu'elles lui feroient grand plaiſir de ne vouloir pas être les témoins des folies de ſa belle-ſœur, & de ſe retirer juſqu'à ce qu'elle fut remiſe, leur proteſtant qu'il étoit là pour en prendre le ſoin, & pour entrer dans tous les interêts de ſon infortune.

Cette pauvre Marquiſe entendant ces proteſtions conçût quelque eſperance de la pieté de ce Corſaire, & crût de pouvoir le fléchir par ſes ſoûmiſſions & par ſes remontrances : Elle pria pour cét effe ces mêmes Demoiſelles, de lui permettre de parler en liberté avec ce Chevalier, & de ſe retirer pour quelque tems dans une autre chambre, ce qu'elles firent. Alors cette pauvre Dame, toute noyée dans ſes larmes, & portant ſur ſon beau viſage toutes les marques de ſa douleur, ſe vint mettre à genoux aux pieds de ce cruel, & tenant les mains jointes, & le corps, proſterné : *Chevalier*, lui dit-elle, *mon cher Frere n'aurez vous point pitié de moi, qui ay toûjours tant eu de tendreſſe pour vous, & qui voudrois encore donner mon ſang pour vôtre ſervice ? Vous ſçavez-bien ſi j'ay jamais manqué de faire mon poſſible pour vous le témoigner, & cependant comment me traitez-vous, ſans l'avoir merité, & que croira le monde de tout ce procedé? Ha mon Frere, que mon malheur eſt grand d'être traitée de la ſorte! mais toutesfois ſi vous daignez avoir pitié de moi & me ſauver la vie, je jure ſur ma part du Ciel de ne me ſouvenir jamais des choſes qui ſe ſont paſſées juſques a maintenant, & de vous regarder toûjours comme mon Protecteur & mon meilleur Ami, &c.* Ces paroles accompagnées de mille ſanglots, & d'un torrent de larmes, capables d'adoucir un monſtre, & de civiliſer la cruauté même ne furent

pas seulement écoutées de ce barbare, qui se voyant pressé de son impatience, pour le trop long retardemẽt de l'effet de ce Poison, voulut achever de sa propre main, les derniers coups de cette tragedie; & tirant son épée qui étoit fort courte, sans qu'elle s'en aperceut, & la tenant dans sa main à la maniere d'un poignard, tandis que cette pauvre Dame étoit à demi prosternée à deux genoux, & les mains jointes, à lui demander grace, il lui donna deux grands coups dans le sein, l'un dans le têton droit, & l'autre proche du gosier, & de la clavicule; ce qui la fit relever promptement, & crier: *Au secours on me tuë*, en fuyant droit contre la porte; mais ce meurtrier lui venant par derriere, lui mit encor par cinq fois l'épée dans le corps, dans le dessein sans doute de la bourreler davantage, si dans le dernier coup qu'il lui donna, son épée ne se fut rompuë en laissant son tronçon bien avant dans l'épaule. Ce qui fit que cette pauvre Dame tomba d'abord à terre parmi les boüillons de son sang, qui ruisseloit de tous côtez, & qui sembloit innonder cette Chambre. Cependant ce perfide croyant l'avoir achevée, s'en va trouver l'Abbé qui gardoit toûjours le sueil de la porte le pistolet à la main, & lui dit ces mémes paroles: *Retirons nous Abbé, l'affaire est faite.* Toutes ces femmes qui s'étoient retirées dans un autre Chãbre, selon leur ordre, coururent à ce bruit, & trouvant cette pauvre Dame étenduë sur le pavé, toute noyée dans son sang, & dans l'agitation d'un souffle, qui leur fit à l'instant juger qu'elle étoit agonisante, elles s'arrachoient les cheveux de n'avoir pû prevenir ce desastre, & empécher les derniers coups de cette cruauté. Cependant quelqu'une de parmi elles, contemplant ce spectacle avec attention, s'apperceut que cette Dame ouvroit les yeux, & qu'elle étoit encore

en état de recevoir quelque aſſiſtance, elle courut d'abord à la fenêtre pour demander ſecours à tant de voiſinages, en proteſtant que madame n'étoit pas morte.

Ce qu'entendant nos deux Meurtries qui ſe retiroient, on vit incontinent revenir l'Abbé comme un demon, dans cette maiſon, & dans cette Chambre le piſtolet au poing, & trouvant cette pauvre Dame entre les mains de ces femmes, qui s'éfforçoient de la mettre ſur le lit, il le lui apuya preſque contre la poitrine, pour achever de lui faire éprouver toute la cruauté des armes dont elle avoit été menacée: Mais outre que le coup manqua par un faux-feu, la Demoiſelle Brunelle le ſaiſiſſant par le bras, s'étoit miſe en état d'en empécher l'effet, cét ce qui lui attira un puiſſant coup de main, que cét Aſſaſſinateur lui donna ſur la tête & ſur le viſage, en voulant d'abord ſe ſervir du méme piſtolet, qui venoit de manquer, comme d'une maſſuë dont il s'efforçoit par des coups retirez, de vouloir aſſommer cette pauvre Dame? mais cette Demoiſelle, & toutes ſes autres compagnes s'opoſerent ſi fortement à cette deteſtable reſolution, qu'elles le mirent hors de cette Chambre, & le pouſſerent à la rue avec une vigueur nompareille, & des termes d'execration & de colere, dignes de ſon attentat. Aprés quoi leur principal ſoin fut de tâcher à ſecourir cette pauvre bleſſée, & d'arréter l'hemorragie de ſes plaies, & c'eſt ici où le courage de Madame de Ganges parut invincible, puis que s'étant un peu recüeillie, & voyant l'extréme inquietude de toutes ces femmes, pour tirer le tronçon de cette épée qu'elle avoit ſi avant dans l'épaule: Elle dit avec beaucoup de fermeté à la Demoiſelle Brunelle, que pour le tirer avec plus de force, il falloit qu'elle

mit le pied contre elle, & qu'elle l'arrachat avec violence.

Cependant que toutes ces femmes s'apliquoient avec ferveur au soulagement de cette pauvre blessée, qui demandoit toûjours les remedes spirituels, aussi bien que ceux du corps; Nos Meurtriers se voyant dans la nuit, puisque c'étoit sur les neuf à dix-heures qu'ils venoient d'achever cette tragedie, se resolurent d'aller coucher à Auberas, qui est une autre Terre du Marquis leur Frere à une lieuë de Ganges, où étant arrivez selon le témoignage qu'en a rendu juridiquement le Bayle dudit lieu qui se trouva present, ils faillirent à s'égorger l'un l'autre, dans les reproches qu'ils se firent de leur mauvaise conduite, & de leur peu d'adresse à n'avoir pas sceu faire mourir cette Dame, parmi tous les moyens qu'ils avoient pris pour cela: si bien qu'aprés les outrages dont ils se chargerent avec toute sorte d'aigreur, ils formerent la resolution de revenir encore de nouveau dans la maison du Sieur des Prats, pour achever d'immoler à leur tirannie cette pauvre victime, & la voir expirer entre leurs mains; mais ils furent divertis de ce dessein par leur propre bourrelement, & par les irresolutions que les ames desesperées & abandonnées à la méchancetée font éclater aprés leurs crimes.

Cependant les Consuls de Ganges, informez de ce bruit, furent incontinens dans la maison du Sieur des Prats, avec des gens armez pour offrir leur service à cette pauvre Dame qui les voyant arriver dans sa Chambre leur demanda main forte, & leur protection, dont ils l'asseurerent de tout leur pouvoir, & firent incontinent investir cette maison de quantité de gens qu'ils mirent sous les armes pour

ſon aſſeurance. Cette même nuit la nouvelle de ce deſaſtre étant portée par tous les lieux circonvoiſins, il y eut dés le point du jour, une infinité de perſonnes de qualité, qui firent connoitre par leurs civilitez à cette Dame, & par leurs execrations, & leur colere contre ſes meurtriers, combien les gens d'honneur ſe ſçavent partager aux ſentimens de la raiſon & de la Juſtice. Meſſieurs les Barons de Semenes & de Gineſtous, ſes plus proches voiſins furent les premiers qui ſe rendirent auprez d'elle aprés ce mal-heur, & qui joignirent à tous les témoignages de leur compaſſion, les plus ſinceres aſſeurances de leurs bons offices, & tous les ſentimens que leur grand cœur & leur vertu pouvoient leur inſpirer en pareille rencontre. Le Baron de Treſſan, Grand Prevôt du Languedoc, ſe trouvant auſſi dans ce voiſinage, & ayant apris cette nouvelle, fit connoitre par ſes ſoins & ſa diligence à mettre ſon monde en état pour tâcher d'attraper ces meurtriers combien il eſt ennemi des noires actions, & zelé pour les interets de l'innocence, & de ſa charge. Mais ces perfides eluderent toutes ſes recherches par leurs detours, & furent s'embarquer vers cette plage proche d'Agde, qu'on nomme le Gras de Palaval, pour s'en aller là où leur bonne, ou leur mauvaiſe étoile voudra les conduire. On envoya cependant querir à Montpellier des Medecins & des Chirurgiens pour venir au ſecours de cette pauvre Dame qui ſe vit dans fort peu de tems favoriſée de leur aſſiſtance.

Le Marquis de Ganges étoit à Avignon lors qu'il receut cette nouvelle, & il étoit la pourſuite de quelques affaires criminelles côtre un ſien Domeſtique duquel il ſe plaignoit d'avoir été volé de deux cents

écus. Il sembla perdre l'usage de tous les siens, au recit qu'on lui fit de cette avanture, & jura mille fois que ses Freres n'auroient jamais d'autre bourreau que lui; il attendit pourtant tout ce jour de partir, jusques au lendemain aprés diné, & vit quelques uns de ses amis à Avignon sans leur parler de cette nouvelle.

Etant arrivé à Ganges, il demanda de voir sa femme que de bons Religieux avoient déja preparée à cette entreveue, ses premiers aproches furent accompagnés de tous les témoinages, que le desespoir de la voir dans un tel état pouvoit lui faire exprimer; il se prit à crier, pleurer, & à s'arracher les cheveux.

Je ne m'ingere pas, Monsieur de vous deduire ici dans le detail, tout ce que la Marquise de Ganges lui dit à sa premiere veue, dans la liberté qu'elle pouvoit donner à ses soupçons, & dans le juste ressentiment où elle pouvoit être d'avoir été si mal-traitée dans sa maison & par ses Freres: Ie pourrai vous en informer avec exactitude dans la conclusion de cette Histoire, que je vous donnerai avec plus de loisir & plus d'attachement dans quelques jours; je ne sçaurois cependant vous cacher qu'elle lui parla avec une moderation, & d'un ton de voix si tendre & si touchãt que si l'on peut apeller des reproches quelque paroles qu'elle lui dit de plein abord, on n'en a jamais entendu de plus civile, ni de plus obligeantes: En sorte que si par mal-heur ce Marquis se trouvoit convaincu d'avoir eu quelque part à ce cruel dessein, ce que je ne pretens pas (à Dieu ne plaise) lui d'avancer ni de croire; & sur quoi certainement châcun doit pour encore suspẽdre son sentiment jusqu'à ce que le Parlement nous en ait éclairci, il est certain qu'en ce cas là, il ne lui faudroit point d'autre suplice pour le punir d'un pareil attentat, que le seul souvenir de toutes ses paroles, capables de faire

mourir de douleur & de regret la perſonne même la plus inſenſible & la plus ingrate. Et ce qui eſt de plus admirable à ce propos, eſt qu'un devot Miſſionnaire qui l'aſſiſtoit avec un zele nompareil, lui repreſentant que le Marquis de Ganges étoit au deſeſpoir de quelques paroles qu'elle avoit lachées contre lui, (ſans peut-être les trop bien conſiderer) elle voulut d'abord lui en faire une publique reparation, en lui en demandant mille fois pardon, & l'apellant prés de ſon lit avec des termes tout à fait tendres, & lui donnant la main, d'une maniere la plus obligeante que l'on ſçauroit imaginer, elle lui repreſenta qu'il devoit plûtôt imputer ſes paroles à l'effet de ſon mal, qu'au défaut de ſon eſtime: Ce qui ravit d'admiration tous ceux qui virent cette conduite, & la tendreſſe de ce naturel; dont ce Marquis vôulut d'abord ſe prevaloir pour tirer d'elle une declaration en ſa faveur, qui pût caſſer celle qu'elle avoit fait enſuite de ſon Teſtament d'Avignon, duquel il voulut bien encore lui parler, pour tâcher de remedier au refus que le Vice-legat & ſes Officiers firent, d'enregiſtrer la donnation que ſes Meurtriers l'obligerent de faire pendant ſon abſence: mais elle répondit ſur ce point avec grand courage, qu'elle n'avoit rien à innover à tout ce qu'elle avoit déja fait à Avignon, & que c'étoient là ſes veritables & derniers ſentimens. Ce qui ne rebuta pas ce Marquis de lui rendre ſes ſoins & ſes ſervices, avec une extrême aſſiduité, dans ladite maiſon du ſieur des Prats.

Madame de Roſſan, Mere de la Marquiſe, ne tarda pas long tems aprés Monſieur de Ganges de venir voir ſa Fille, accompagnée, & même precedée de quelques perſonnes de qualité d'Avignon, qui venoient auſſi la viſiter: mais elle fut dans une ſurpriſe extrême de la voir entre les mains de ſon mari, contre

lequel elle avoit dit tout ce que son opinion, ou fausse ou veritable, avoit pû lui mettre à la bouche ; & ce qui la surprit encor davantage fut de se voir d'abord priée par sa Fille de vouloir l'embrasser, & bien vivre avec lui, & l'effet de cette surprise fut si grand, que bien qu'elle vît sa Fille dans un état fort pitoyable, elle ne put se resoudre de rester plus de deux ou trois jours auprés d'elle, aprés lesquels elle s'en retourna chez soy, sans que sa Fille pût jamais l'arrêter.

Le desir le plus grand que témoignoit cette pauvre Malade, étoit de se faire porter à Montpellier, pour se tirer d'un endroit (disoit elle) où elle avoit toûjours devant les yeux l'image de ses bourreaux, & pour y trouver des assistances plus efficaces à son mauvais état; Mais le Medecin lui fit comprendre qu'il n'étoit pas le tems encore de tenter ce transport, & qu'on ne pourroit l'entreprendre, sans un danger extrême.

De vous dire maintenant, Monsieur, quels ont été les sentimens de sa generosité à pardonner à ses Meurtriers, & les dispositions de son ame à la Loy du Christianisme : C'est une chose qui passeroit pour incroyable si elle n'étoit apuyée du témoignage d'une infinité de personnes. Elle demanda de recevoir le trés-saint Sacrement, avec une ferveur digne d'admiration, & avant que de s'apliquer ce Baume, salutaire elle voulut publiquement découvrir les blessures de son ame avec des termes à faire fondre en larmes tous ceux qui l'écoutoient. Le Prêtre qui le lui porta, la mit dans une extrême perplexité, puisque ce fut le même qu'on avoit envoyé dans sa Chambre aprés qu'elle fut empoisonnée, duquel elle avoit toûjours eu beaucoup de défiance & peut d'estime, ce qu'elle ne put s'empêcher de lui faire connoitre en cette occasion, en le priant de vouloir se partager avec elle l'hostie qu'il lui pre-

ſentoit, craignant que ſous le voile de cét adorable Myſtere, ſes ennemis ne trouvaſſent encore le moyen de lui nuire. Ce fut auſſi en preſence de ce Dieu, qui porte juſques dans l'abiſme toute ſes connoiſſances, qu'elle fit des nouvelles proteſtations de pardonner à tous ſes ennemis, qui vouloient lui ravir & l'honneur & la vie, qu'elle prit à témoin de l'innocence de ſa conduite, reiterant alors toutes ſes excuſes, ſes pardons & ſes civilitez à ſõ Mary, pour toutes les paroles qu'elle avoit dites contre lui, & en cette occaſion, & en toute autre; Enfin c'étoit une merveille de l'entendre parler avec la moderation d'un Ange, ſur une matiere, où les plus grands emportemens pourroient toûjours paſſer pour ſuportables & legitimes. Elle fit encore admirer ſon extréme froideur, lors que pour la flatter dans ſon infortune, la plus part des perſonnes qui venoient la viſiter lui proteſtoient qu'elle n'avoit jamais été ſi belle qu'elle le paroiſſoit alors comme en effet il étoit veritable; mais elle témoignoit à tous tant de mépris, & tant d'indifference pour cette ſorte d'entretien, & pour toutes les vanitez de la vie, qu'elle leur en inſpiroit les mêmes ſentimens, & le même dégout. Elle eut preſque toûjours dans ſa maladie ſon fils à ſes côtez, qu'elle exhortoit avec mille careſſes à toutes les maximes de la Vertu, & à qui elle demandoit tres ſouvent, mais en termes à faire fondre en larmes s'il ne ſe ſouviendroit pas toûjours de prier Dieu pour ſa pauvre Mama, lors qu'elle ſeroit morte, & de s'entretenir quelque fois d'elle avec ſon Papa. Ce petit enfant lui témoignoit avec beaucoup de reſolution, que lors qu'il ſeroit grand il vengeroit ſur la perſonne de ſes Oncles, le mauvais traitement qu'elle en avoit receu, mais elle reprimoit fortement cette penſée, & lui recommandoit de tout ſon mieux de leur pardonner

donner comme elle faisoit, & de le servir en tout ce qu'il pourroit s'ils en avoient besoin.

Cependant le Parlement de Tolose cet Auguste Vengeur des crimes, & Protecteur des Innocens, aiant apris avec horreur, l'énormité de cette action, ne voulu pas attendre de se voir reclamer pour en faire justice, il deputa d'abord à ses propres dépens, Monsieur Catalan, Conseiller de cette Cour, pour Commissaire en cette affaire. Ce digne homme qui s'est toûjours rendu recommandable par son integrité, pour ses lumieres, & par sa diligence, arriva bien-tôt sur les lieux avec tous les Officiers necessaires à sa Commission : dés qu'il y fut, il demanda de voir la Marquise de Ganges, qui ne fut pas (à ce qu'on dit) en état d'être veuë de ce soir, parce que son esprit n'étoit pas libre ni degagé de l'assoupissement qu'elle avoit eu depuis quelques heures.

Le lendemain ce Commissaire ne prenant avis de personne, se rendit auprés-d'elle ; & si tôt qu'elle l'aperceut, elle lui dit qu'il étoit le tres bien venu, & le complimenta fort civilement, aprés quoi, lui representant son pitoyable état, elle le conjura avec beaucoup d'instance de vouloir la faire tirer de ce lieu, où elle étoit extremement à contre cœur, pour des raisons qu'elle avoit à lui dire: Ce Commissaire lui fit comprendre l'interêt que toute la Cour, & lui prenoient à sa disgrace, & l'assûra de la bonne justice qu'elle en devoit attendre, & commandant d'abord à chacun de se retirer sans exception d'aucun, il s'entretint fort en particulier avec elle, durant une heure & demie aprés quoi craignant de la trop fatiguer, par un plus long discours, il se retira dans l'assûrance qu'il lui donna, de venir la revoir le lendemain pour conferer plus de tems avec elle, Cependant elle se trouva plus mal qu'à son ordinaire, elle receut un lavement, & passa toute

cette nuit avec des grandes inquietudes, qui furent certes les precurſeurs de ſon dernier desâtre, puis que le lendemain jour du Dimanche, & cinquiéme du mois de Juin elle mourut environ les quatre-heures du ſoir, mais avec des douleurs & des inquietudes, qui faiſoient fondre le cœur de compaſſion à tous ceux qui la virent.

Incontinent aprés cette mort, Monſieur Catalan qui avoit avec lui douze Gardes de Monſieur le Gouverneur, dix Archers & un Hoqueton, les depêcha dans le Château du Marquis de Ganges, avec ordre de ſe ſaiſir de ſa Perſonne, de celle du Prêtre, & de quelques autres Domeſtiques, ce qui fut d'abord executé. On trouva le Marquis qui ſe promenoit dans ſa Sale tout ſeul, & fort melancolique, dés que cét ordre lui fut ſignifié, il répondit ſans ſe troubler, qu'il étoit tout prêt d'obeïr, & qu'auſſi bien c'étoit ſon deſſein d'aller pourſuivre au Parlement les meutriers de ſa femme. On lui demanda la clef de ſon Cabinet qu'il remit auſſi-tôt & il fut enſuite conduit avec les autres dans les Priſons de la Treſorerie de Montpeiller; il y arriva dans la nuit ſur un méchant cheval de loüage, tout le peuple m rent ſoin de le voir arriver: on ne voyoit pour ce ſujet que lumieres aux fenêtres: dés qu'il parût dans la foule des Gardes qui le conduiſoient, il ſe vit expoſé à tous les cris, & à tous les outrages dont une Populace impetueuſe en tout ce qu'elle fait, eſt capable, lors qu'elle a pris les impreſſions de quelque premier bruit. Et certes il ne faut pas diſſimuler que cette avanture toute cruelle dans ſes circonſtances a ſi fort mis le monde dans le reſſentimét, & dans la haine contre tous ceux que l'on ſoupçonne d'y avoir quelque part, qu'il ne faut pas trouver étrange ſi l'on perdit alors toute ſorte de conſideration pour ce Marquis, dans l'opinion

qu'on eut que son empoisonnement étoit une espece de conjonction, ce qu'il ne faut pas pourtant juger de la sorte, sur tout en un sujet qui peut interesser l'honneur, les biens & la vie d'une personne de qualité.

Je ne sçaurois aussi vous dire, Monsieur quel a été le déplaisir & la consternation des Dames de Montpellier, pour le mal-heur de la pauvre Marquise de Ganges, ni de quelles resolutions elles ne seroient pas capables, pour venger cette mort dans le beau naturel qu'elles ont à detester les noires actions & à cherir & estimer les bonnes; ce qui est l'abregé du plus bel Eloge qu'on puisse faire à leur Vertu.

Vous ne devez pas aussi douter qu'on ne se soit puissamment interessé à cette funeste avanture dans Avignon où cette pauvre Dame étoit si fort cherie, & que l'on y consideroit comme un des plus beaux ornemens qui pouvoient concourir à sa gloire. Toutes nos Provinces voisines en sont dans la douleur &, je ne doute point que vous ne voyez à la Cour des témoignages singuliers de l'estime qu'on faisoit d'elle, par le déplaisir que chacun y recevra de son infortune.

Quelques heures aprés son trépas on fit l'ouverture de son corps, par laquelle on verifia, qu'elle étoit morte par le seul effet du poison qui lui avoit rôti toutes les entrailles, & causé de grandes noirceurs dans le Cerveau; ce qui fait remarquer la force & la bonne constitution de cette pauvre creature, d'avoir pû resister si long-tems à la violence du poison qu'une Lionne auroit eu peine à suporter l'espace de quelques heures, étant certain que quoique ses blessures fussent nombreuses & differentes, elles ne la menaçoient pas d'un peril infaillible. La plus grande surprise que l'on ait eu dãs cette mort, a été de la voir arriver dans un tems où l'on commençoit à se flatter de beaucoup d'esspe-

rance, & qu'elle ſembloit n'avoir jamais été ſi belle ni ſes yeux plus brillans, ni ſa parole plus vigoureuſe. Madame de Roſſan ſa mere s'eſt miſe en poſſeſſion de tous ſes biens, & s'eſt declarée ouvertement partie en cette affaire, qu'elle pourſuit avec une vigueur & avec des ſoins infatigables.

Monſieur Catalan ſe porta d'abord en tous les endroits qu'il fallut pour informer avec exactitude, & pour mettre ſa procedure en état; Il oüit le Marquis de Ganges peu de tems aprés ſa priſon, & la ſeconde fois qu'il l'examina, il le garda onze heures ſans relâche: Je penſe qu'au moment que je vous écris il eſt en chemin pour Tholoſe, avec les autres Priſonniers qui ſont compris en cette affaire; & que dans peu de jours nous aprendrons à quoi pourront aboutir toutes ſes procedures.

Voici, Monſieur; juſques où je puis vous deduire le cours de cette Hiſtoire qui eſt certes ſans exemple dans toutes ſes circonſtances; je ne ſçai pas encore quelle en ſera la concluſion, & je ne puis vous en parler qu'aprés que ces Souverains Interpretes des volontez du Ciel (c'eſt ainſi que j'apelle ces auguſtes têtes du Parlement de Toloſe, qui en ont pris la connoiſſance) s'en ſeront expliqué: c'eſt alors, Monſieur, que je pourrai devenir leur echo, & vous aprendre leurs Oracles; mais cependant agéez que je les attende avec tout le reſpect & le ſilence que l'on doit à leur ſupreme authorité, & à leur admirable conduite, & à l'integrité de leur bonne juſtice, & me croyez parfaitement,

MONSIEUR,

Vôtre tres-humble & tres obeïſſant ſerviteur
D. Q. L. S. G. E. M. N.

Vous ne devez pas douter que la pluvart des galans Esprits de ce tems ne se soient employez à mettre au jour quantité de belles choses sur cette avanture, & comme je sçai l'inclination que vous avez pour cela, j'ay pris soin de recueillir les Pieces ci jointes que je vous envoye: ce sont, à ce qu'on dit, les fruits d'une veillée de quelques honnêtes gens, qui s'entretiennent dans un étroit commerce d'esprits & d'amitiez dans une Ville & une Province de nôtre voisinage.

VERS IRREGULIERS.

Sur la mort déplorable de Madame la Marquise de Ganges : donnez par Madame D. S. D.

A. M. D. L. D. A.

SONNET.

PHilis se meurt ! ha cruelle Avanture
Ha loup garou ! perfide Chevalier
Ingrat jaloux, traitre, Meurtrier
Ennemi de l'amour, horreur de la Nature,
Maudite, & lâche Creature;
Tu seras de l'Enfer le plus ferme Pi- Lier,
Le Ciel aprés nôtre Censure
En vain se laissera Prier,
Malitois Prophane, & Sacrilege
Tu merites le Privilege,
D'être l'unique en Cruautez,
Ton fer, auteur des coups Tragiques
Laisse vivre les Turcs, pardonne aux Heretiques
Et blesse les Divinitez

AUTRE SONNET

Par le même.

L'Hiſtoire ne ſçait point de pareille *Avanture,*
Malte ne vit jamais de pire *Chevalier*
Les Mers point de Corſaire, & les bois de *Meurtriers*
Qui comme celui cy fit honte à la *Nature.*

Ce traitre a fait perir l'aimable *Createure,*
Aux pieds de qui la Mort devoit s'humi- *Lier.*
O Ciel ! O juſte Ciel ! repons à ma *Cenſure.*
Et ne l'écoute pas, s'il oſe te *Prier.*

Fa's que le châtiment de ce cœur *Sacrilege ;*
Soit pour tous les Demons un nouveau *Privilege,*
Et qu'ils verſent ſur lui toute leur *Cruauté ,*

Mais helas! quels Demons? quels maux aſſez *Tragiques ,*
Quels tourmens deſtinés aux plus grands *Heretiques*
Peuvent venger le ſang d'une *Divinité.*

P. L. M. P. D.

AUTRE SONNET.

Sur les mêmes Rimes.

Dieux ! ſi rien ici bas n'arrive à l'- *Avanture,*
Quel Demon mit au jour ce cruel *Chevalier,*
Dont le bras inhumain s'eſt rendu le *Meurtrier*
De l'objet le plus beau qui fut dans la *Nature ,*
Ha ! deteſtable main ? ſi cette *Creature*

N'a pû par tant d'apas te vaincre & te Lier,
De quel autre pouvoir craindras-tu la Censure,
L'honneur, ni la pieté, n'osoit te Prier.
L'Enfer fremit d'horreur aprés ton Sacrilege
Et jamais ses Bourreaux n'eurent le Privilege
D'exercer contre toi de telles Cruautez;
Acheve (Traitre) acheve? & par tes coups Tragiques
Imite l'attentat des plus fiers Heretiques
Fais mourir les Divinitez.

P. L. S. G. M. D. T.

AUTRE

Sur le même sujet

LEs siecles des Tyrans n'ont point eu d'Avanture
Qui surpasse en horreur les coups d'un Chevalier
Ni l'excez d'un Abbé, l'un & l'autre Meurtrier
D'un chef d'œuvre adoré de toute la Nature.
Tout cedeit au pouvoir de cette Creature;
Combien de libertez n'a-t'elle sceu Lier,
Mais jamais sa vertu n'a receu de Censure
Que d'être sourde à ceux qui la vouloient Prier
Cependant, O fureur! O crime, O Sacrilege,
Tant de puissans attraits, n'ont pas le Privilege
De flêchir des Bourreaux si pleins de Cruautez?
O Ciel que peut-on croire aprés ces coups Tragiques;
Sinon, que les Amours se sont fait Heretiques
En mépriſant le soin de leurs Divinitez.

P. L. M. S. G.

Autre ſur les mêmes Rimes.

La querelle des deux Aſſaſſins.

Qui de vous emporta l'honneur de l'- *Avanture ?*
Abbé deſeſperé ? Perfide *Chevalier ?*
Qui ? de l'Empoiſonneur, ou Traitre *Meurtrier*
Doit faire plus d'horreur à toute la *Nature ?*
Vous avez mis à mort l'aimable *Creature,*
Qui vit par fois des Dieux en vain la ſu- *Plier,*
Celle dont la Vertu mépriſa la *Cenſure*
On la vit à vos pieds, mais en vain vous *Prier.*
Couple lâche & maudite, prophane & *Sacrilege*
Ceſſez de vous choquer par un tel *Privilege,*
L'un l'autre aſſaſſin excelle en *Cruauté*
Vous êtes deux Acteurs également *Tragiques*
Vos coups plus dangereux que ceux des *Heretiques*
Ont pû rendre mortelle une *Divinité.*

P. M. L. P. D.

L'Ombe de Madame de Ganges ſur les mêmes Rimes.

EPITAPHE.

A Reſte ici (Paſſant) aprends mon *Avanture,*
Le Poiſon d'un Abbé, le Fer d'un *Chevalier,*
Chacun également mon Frere, & mon *Meurtrier,*
Ont trahi par ma mort l'honneur & la *Nature,*
Je fus belle, il eſt vrai, mais jamais *Creature,*
Ne ſçai à tant d'apas, tant de gloire al- *Lier,*

Ma vertu fut toûjours exempte de *Censure,*
Et c'est qu'en tous liéux on doit m'apro- *Prier,*
Toutes fois ces Tirans, nourris du *Sacrilege*
Du sang & de l'honneur foulant le *Privilege*
Ont immolé mes jours à tant de *Cruautez,*
Helas (Passant) helas, aprés ces coups *Tragiques*
On doit faire avoüer aux plus grands *Heretiques*
Que la Parque à ses droits sur les *Divinitez.*

P. L. S. I. G. M.

Sur le même sujet.

SONNET.

AMime ne vit plus, & la Parque cruelle
De son illustre trame a coupez le fuzeau?
Oüi, la mort par un crime execrable & nouveau,
A malgrez tous nos vœux enlevé cette belle.
Voyant que de son tein la fraicheur eternelle,
Promettoit de durer au delà du tombeau,
Que mille Heros charmez d'un Chef d'œuvre si beau,
Lui donnoient de l'Encens, la traitoit d'immortelle,
Elle jura sa perte, & du fond de l'Enfer
Ayant porté le Feu, le Poison, & le Fer,
Elle vint sur aminte exercer sa colere,
Car pour faire perir tant d'aimables attraits,
Il ne suffisoit pas de la force ordinaire,
Le Barbare eut besoin d'assembler tous ses traits.

P. L. S. G. R.

AUTRE SONNET.

Sur le même sujet.

Armons-nous de fureur aprés cette *Avanture,*
Immolons à cens morts un cruel *Chevalier ;*
Qu'un Barbare attentat a rendu le *Meurtrier;*
Du plus charmant objet qu'ut formé la *Nature.*
Faisons un conjuré de chaque *Creature,*
Qui vienne pour sa perte avec nous se *Lier*
Allons même aux Enfers, sans craindre la *Censure*
Lui chercher des Bourreaux qu'on ne puisse *Prier.*
Ce cœur lâche & felon, cette ame *Sacrilege ;*
Ne doit en nulle part avoir de *Privilege*
Qui le puisse affranchir de mille *Cruautez,*
Il doit souffrir par tout mille peines *Tragiques,*
Avec plus de raison que tous les *Heretiques*
Ayant porté ses mains sur les *Divinitez.*

P. L. R. P. V. M.

HISTOIRE XXX.

Conſpiration faite contre ſon Alteſſe l'Evêque de Munſter, & contre ſes Etats.

L'Auteur de la conſpiration faite contre ſon Alteſſe, Monſeigneur l'Evêque de Munſter, & contre ſes Etats eſt un jeune-homme d'un eſprit hardi & entreprenant, qui a ſervi long-tems le Comte de Hilbeſtein durant ſes études & ſes voyages, & qui a été depuis Secretaire du Comte de Harach, ce qui l'a fait connoitre à Vienne, & à la Cour de l'Empereur.

Les Hollandois & leurs alliez voulant arrêter les armes victorieuſes du Roy trés-Chrêtien, ont crû qu'il falloit perdre l'Evêque de Munſter, qu'ils avoient ſollicité pluſieurs fois inutilement, & ſe rendre Maîtres de ſa Ville capitale, & des autres Places fortes de ſes Etats, afin d'avoir un paſſage libre depuis l'Empire juſqu'à l'Yſſel. Mais jugeant bien qu'il leur ſeroit difficile de venir à bout de ce deſſein par la force des armes, ils reſolurent d'y employer la ruze & la trahiſon, pendant que le Marquis de Brandebourg lui feroit la guerre ouvertement violant ainſi la Paix & l'union qui eſt entre les Princes & l'Empire.

Ils jetterent pour cela les yeux ſur le Traitre, dont nous venons de parler, qui étoit fils d'un Senateur de la Ville de Munſter, & qui connoiſſoit le Pais. Il fut dabord écouté dans le Conſeil ſecret de Vienne en preſence des Princes de Lockovvitz, Schvvartzen, du Comte de Lamberg, & du Chanchelier Hoger, qui ſont les principaux Miniſtres de cette Cour. On y gouta ſes propoſitions & les divers ex-

pediens, qu'il donna : On lui promit de grandes recompenſes de l'Empereur, s'il vouloit ſe charger de cette entrepriſe : il le fit, & partit incontinent aprés avec des dépêches pour aller trouver le Comte de Montecuculli, & le Duc de Bournonville qui commandoit les Troupes Imperiales.

Il demeura quelques tems à Munſter, ſe diſant envoyé du Comte de Harach pour des affaires particulieres : Durant ce tems là il ne perdit aucune occaſion de corrompre la fidelité des Soldats, uſant de toutes ſortes d'artifices pour les retirer du ſervice de ſon Alteſſe.

Il répandit ſecretement par la Ville un ordre à tous les gens de guerre de ſe retirer, ſigné du Duc de Bournonville, qui abuſoit du nom de l'Empereur contre les libertez de l'Allemagne, & les Privileges de l'Empire. Il avoit gagné le Rhingrave, Gouverneur de la Place, ſon Lieutenant, un autre Officier de la Garniſon, & le Sous Colonel nommé Fiſſenacq, qui devoient tenir quelques portes de la Ville ouvertes pendant la nuit, pour y faire entrer les Ennemis : & afin de mieux cacher leur deſſein, & de ſurprendre la Ville, avant qu'on en eût le moindre ſoupçon, ils firent courir le bruit, que les Ennemis étant proche, il falloit ſe preparer à avoir ſouvent des fauſſes allarmes.

Les Conjurez devoient auſſi ſe ſaiſir de la perſonne de Monſieur l'Evêque de Munſter, ſelon le deſſein qu'en avoit donné le Chancelier Hoger, & fut aprouvé des autres Miniſtres. On devoit le conduire de ſon Palais dans une maiſon particuliere, & l'obliger là à ſigner des Lettres Patentes, qui ordonnoient à ſes Gouverneurs & à ſes Commandans de mettre leurs Villes, & leurs Places entre les mains des Alliez

de la Hollande. Aprés cela on avoit resolu de l'enchainer, & de le conduire de nuit hors de la Ville, & du Dioceſe de Munſter. Un Officier de la Juſtice s'étoit chargé de cette commiſſion, & devoit être accompagné de quelques perſonnes affidées, & de quelques Soldats de la Garniſon, qui avoient ordre du Rhingrave de le ſuivre.

Le même Traitre avoit encore ſeduit quelques Bourgeois de la Ville, & principalement ceux qui étoient en Charge, quand la Ville fut reduite ſous l'obeïſſance de ſon Alteſſe. Ils ſont preſentement entre les mains de la Juſtice, & on leur fait leur Procez.

On avoit reſoulu d'arréter ſon Alteſſe de quelque maniere que ce fût, & de le livrer mort à ſes ennemis, au cas qu'on ne le pût prendre en vie : Et l'on avoit ſuborné pour cela un de ſes domeſtiques, aprés en avoir ſollicité pluſieur autres.

Les Troupes Imperiales & celles de Brandebourg furent quelques jours ſur les frontieres, attendant le ſignal à tout moment, pour s'aprocher de la Ville, mais inutilement ; la fuite du Rheingrave, & l'empriſonnement du Traitre ayant rompu toutes les meſures, qu'on avoit priſes.

On lui a trouvé une Lettre adreſſée aux Etats du Païs, pour les animer contre ſon Alteſſe : Et une autre écrite de ſa main à Monſieur de Bournonville, pour lui donner avis que tout étoit prêt, & pour lui recommander les interêts du Rheingrave & des autres Conjurez, qui avoient bien fait leur devoir en cette occaſion. On a encore trouvé parmi ſes Papiers un Ordre écrit de ſa main, par lequel il étoit enjoint ſous de tres grandes peines au Gouverneur & au Commandant de la Place de lui mettre entre les mains, en cas que la Ville fût priſe, les clefs de

la Citadelle de Munſter, comme à l'Envoyé de l'Empereur, juſqu'à l'arrivée du Duc de Bournonville.

Tous les Parens de ſon Alteſſe devoient être mis à mort, leurs biens confiſquez aux Traitres. On devoit faire le même traitement à ſes Miniſtres.

Il eſt aiſé de juger par là en quel danger a été la cauſe commune, & combien il eſt important que Monſieur l'Evêque de Munſter, & tous ſes Etats demeurent fermes dans l'Alliance : puiſque leur ruine, ou leur reduction donne moyen aux Troupes de l'Empereur, à celles de l'Electeur de Brandebourg, & des autres Princes de leur parti, de ſe joindre aux Provinces. Unies de Hollande, de Groningue, & Frize, & de s'opoſer plus fortement aux progrez de la France. C'eſt aſſeurément le deſſein des Ennemis, & celui de l'Eſpagne, & c'étoit pour cela que le Comte de Valdec étoit venu dans la Frize, & les Eſpagnols dans le Duché de Cleves, ne doutant point que cette trahiſon ne dût reüſſir. Mais il a plû à la Divine Bonté de la diſpoſer dans le tems même qu'elle devoit éclatter, faiſant voir à tout le monde par cette conduite, qu'elle n'aprouvoint point un deſſein ſi execrable, & qu'elle prend la deffenſe de la cauſe commune.

Le Traite eut la tête tranſchée le 8. d'Avril dans la Place publique de la Ville où il a été élevé. Sa tête fut expoſée ſur une roüe, ſon corps coupé en quatre quartiers, qui furent attachez à une potence, pour donner de la terreur aux autres. On fait le procez au reſte des Complices.

HISTOIRE XXXI.

Actident étrange arrivé dans le Bearn, le 16. Mars 1673. au sujet de l'amour.

L'Amour a toûjours des effets extraordinaires & l'hiſtoire ne marque rien de tragique, qui n'ait cette cruelle Deeſſe pour origine. Il eſt vrai que tous les ſiecles ne ſaignent que de ſes excez, & qu'on n'a jamais pleuré que pour deplorer ſes ruines. On n'a cependant ni connu tous ſes deſordres, ni ſçû tous les progrez qu'il a cauſé les nuits, les cœurs genereux ont enſeveli les plus rares effets dans le ſilance, & dans l'ignorance. L'hiſtoire qui luit en ſera une preuve d'autant plus forte qu'elle eſt inconnuë à la plûpart.

Un Gentil homme duquel on m'a prié de taire, & le nom & la terre, charmé de la beauté d'une fille qui n'étoit pas de ſa condition, fit des recherches à ſa conſideration qui doivent paſſer pour des extravagances. Cette fille d'ailleurs fort ſage, n'étant que trop perſuadée de ſa paſſion, ſe reſolut de quitter ſon Village & d'aller demeurer chez une ſienne Tante. Son abſence qui devoit éteindre les flammes du Gentil homme, ne ſervit qu'à les irriter davantage. La Tante plus facile à être gagnée que la fille, lui donna un accez trop libre dans ſa maiſon juſques à lui accorder une clef de la chambre de ſa Niece, afin qu'il la pût plus aiſément ſurprendre. Cette chaſte Colombe, formoit d'étranges reſolutions dans ſon ame, & proteſtoit de preferer la perte de ſa vie à celle de ſon honneur. Elle entendit du bruit ſur la minuit, & connoiſſant qu'on ouvroit ſa porte avec deſſein de lui faire violence, elle courut à la fenêtre & ſe precipita dans la ruë. Le

Gentil-homme ſans conſiderer ni le lieu ni le danger où il étoit, la ſuit & ſe jette aprés elle. La fille s'enfonça deux côtes en ſa cheute : Mais lui ſe briſa une jambe & ſe fit une playe fort dangereuſe à la tête, qui l'obligea de crier à l'aide pendant que cette chaſte creature ſe retira doucement dans ſa chambre avec de grandes douleurs. On accourut aux plaintes, & comme on trouve une perſonne de condition qui baigne dans ſon ſang, on l'emporte dans l'hôtellerie, & l'ayant prié de declarer qui l'avoit ſi mal traité : il répond froidement qu'il n'en ſçait rien, & que ſi on ne lui fait juſtice, tout le village en reſſentira bientôt une terrible vengeance. On viſite l'endroit où il avoit été bleſſé ; & comme on trouve deux groſſes pierres enſanglantées, on conclut qu'elles avoient été jettées de la fenêtre voiſine, & qu'il ne falloit pas rechercher les criminels ailleurs. On cherche on s'informe, on trouve la fille dans ſon lit, on l'interroge. Elle avoüe qu'elle ſçait le fait, & ajoûte que le Gentil homme en merite encore davantage. Elle en avoit trop dit pour être enlevée ou plûtôt traînée dans un noir cachot. Le Gentil-homme étant averti de ce qui ſe paſſoit, entra dans des paſſions ſi contraires qu'il ne tarda pas d'être en un danger évident de mourir. Il ne vouloit ni boire ni manger : il mépriſoit tous les remedes : Il ſoûpiroit à tout moment, & une fievre ſi ardente le ſaiſit qu'on deſeſpera bientôt de ſa ſanté. Les rêveries s'étant jointes à l'ardeur de ſon mal, lui faiſant dire cent choſes, tantôt à la faveur de cette Demoiſelle, tantôt en accuſant ſes rigueurs. On voulut obliger la priſonniere de le venir voir ; mais c'eſt à quoi elle ne voulut jamais conſentir. Elle étoit dans la priſon comme une criminelle delaiſſée de tout le monde. Le peu qu'elle prenoit

ne

ne servoit qu'à l'accroissement de ses douleurs, & bien qu'elle se plaignît, on ne daignoit lui procurer aucun soulagement. Le Gentil-homme respirant un peu, & étant importuné de s'expliquer sur sa fille, voulut qu'on se portât dans la prison pour la voir. Aussi tôt qu'il la vit toute desséchée, languissante & tres-mal en ordre, il s'écria ; *o ciel, où est ce que ma passion a reduite une innocente* ! A ces paroles il tomba évanoüi, & la pauvrete le croyant mort s'attendrissant, courut à lui se jetta sur sa face, où elle demeura long-tems immobile. Le Gentil-homme revenant à soi, & la trouvant en un état qu'il n'avoit osé esperer, lui dit : *Mademoiselle, comment avez-vous assez de cœur pour souffrir ce bourreau ? il n'y a point de suplice qu'il ne merite, ah...* & il ferma ses yeux pour une seconde fois. La prisonniere, le croyant mort tout de bon, se met à crier qu'absolument elle ne pouvoit survivre à son Amant.

Six personnes étoient presentes à ce spectacle, le Juge, son Lieutenant, le Greffier, le Geolier, & deux autres ; on les auroit pris plûtôt pour des statuës que pour des hommes, tant étonnés & surpris ils étoient. *Quel mystere est ceci*, dit enfin le Juge, *Qui a jamais oüi dire que des Ennemis se fissent un semblable accueil, deux amans pour passionnez qu'ils puissent être n'en sçauroient faire davantage*, ajoûta le Lieutenant. *Allons-nous en*, reprit le Greffier, *nos procedures criminelles sont ridicules : c'est un combat d'amour, dont il s'agit, & ce n'est pas d'aujourd'hui qu'il est commencé.* L'un & l'autre revint à soi, & la pauvrete avoüa à son Amant passionné qu'il étoit enfin victorieux. Le Gentil-homme remercia les Messieurs de Justice, & les ayant satisfait il les asseura qu'il y avoit eu de la mégarde en ce rencontre :

il pria que la Damoiſelle fut reconduite à ſon logis, il aſſeura qu'elle étoit ſi éloignée de l'attentat qu'on lui imputoit, qu'il ne croyoit tenir la vie que de ſes merites. Enfin il ſuplia qu'on en eût un ſoin particulier de ſa ſanté. A tous les repas qu'il faiſoit, le meilleur morceau étoit ſeparé pour elle, & les Medecins & Chirurgiens avoient ordre de la viſiter, & de la ſoulager devant ſa perſonne. Enfin l'un & l'autre guerit, & le premier fruit de leur gueriſon fut la perte de ce que cette fille avoit voulu conſerver au peril de ſa vie & de ſa fortune. Son aveuglement ne dura pas long-tems, & elle ne r'ouvrit les yeux que pour deteſter ſa foibleſſe, & la combler d'une fin tragique. Elle trouva tant de deformité dans ſa complaiſance, qu'elle prefera la mort à une vie qui ne ſervoit plus qu'à la faire paroître indigne de vivre. Ayant donc reſolu ſa propre deſtruction, elle écrit ce billet qui ſuit. *Celui qui ſe briſa la jambe pour m'atraper, fut cauſe que j'ai briſé deux de mes côtes pour le fuir : mais étant perſuadée que ſon cœur s'étoit briſé, le mien n'a pû reſiſter : ceux qui ne pourront excuſer ſa foibleſſe, excuſeront ſa vengeance.* Et attacha ce billet à ſon ſein, & s'étant aſſis ſur ſon lit, elle s'enfonça un couteau dans le cœur. Le Gentil homme arriva dans ſa chambre quaſi à même tems que le coup fut achevé, & elle eut encore aſſez de vie pour lui dire. *Adieu, Monſieur comme je vous ai donné ce que j'eſtimois plus que ma vie, prenez encore...* Elle n'acheva pas les derniers mots, parce qu'elle mourut en parlant. Le jeune homme, troublé & éperdu, crie tant qu'il put, *ah! mon Dieu, ha! ma mie*, & retira ce couteau. Une ſervante accourut au bruit, & voyant ce ſpectacle crie : *ha! malheureux, à l'aide.* La Tante & les

voisins viennent à même tems : on trouve le Gentilhomme tout ensanglanté, le couteau tout rouge à sa main. Quelques-uns l'avertissent de se détourner, mais il étoit hors de sens : on le conduisit en prison, où le lendemain on le trouva mort sans en sçavoir autre cause, que son extréme tristesse ou son desespoir.

Justice de Dieu sur un oppresseur, arrivée en Galice, le 8. Janvier 1673.

UN François nommé Jean Golarin trafiquant à Zina petite Ville & port de Galice, province d'Espagne, un Gentil-homme d'un Village voisin fit emplete chez lui en deux fois de la valeur de deux cens écus en diverses étoffes & tapisseries.

Quelques mois aprés le marchand étant venu au Château de son creancier pour recevoir son payement, il ne fut accueilli que d'injures & de coup de bâton. Ayant presenté Requête & obtenu de faire citer sa partie, elle comparu & fit serment sur la damnation de son ame de l'avoir tres bien payé & satisfait : elle ajouta qu'elle s'offroit de prouver que cet Etranger avoit de coutume de se faire payer deux fois d'une même debte : & à même tems produisit deux païsans qui attesterent qu'il les avoit contraint de païer doublement quelques étoffes, qu'ils avoient prises en sa boutique. On condamna d'abord le Marchand à reparation d'honneur, on arrêta toutes ses marchandises, on deputa deux Advocats pour instruire son procez & faire justice, & on ordonna de le mettre dans une tres-étroite prison.

L'Etranger se voyant ainsi oprimé sans esperance d'aucun secours humain, eut recours à Dieu, & l'invoque de tout son cœur, il le prend à témoin de

son innocence, & apelle à son tribunal de la deposition faite contre lui. Aussi tôt on vit le Gentil-homme trembler, sa langue sortir de sa bouche, son col se contourner, toute sa face devenir noire comme charbon, & enfin tomber, écumer & hurler, pis qu'un possedé. Les faux-témoins, soit de frayeur d'un tel spectacle, soit par un second jugement de Dieu, s'écrierent, *nous sommes faux-témoins : misericorde* : tomberent à la renverse & moururent sur la place. Le Magistrat tout tremblant revoque sa sentence, s'excuse auprés de l'innocent, condamne le Gentil homme à être mené par la Ville avec cet écriteau sur sa tête en langue Castillane, *Iustice de Dieu sur l'oppresseur d'un Innocent*. On parloit ensuite de l'executer : mais la plus saine voix fut d'avis de le garder & d'attendre la suite des effets du Jugement de Dieu. Il est donc là sans parler qu'en hurlant, & comme sa langue est toûjours pendante hors de sa bouche, & son col tordu, il ne subsiste que par l'entremise de quelque goutte de consumé qu'on lui coule dans le gosier. On m'a cependant depuis peu asseuré qu'on l'a trouvé mort dans la prison.

Accident étrange arrivé en Hongrie, le 18. Mars 1673.

C'Est de tout tems qu'on raconte plusieurs étranges effets passez dans l'air à l'étonnement de tout le monde : mais je crois que vous jugerez que celui que je vais décrire les surpasse tous, & qu'il merite d'être connu en tout lieu.

On sçait que la Hongrie est partagée à present, & que le Grand Seigneur en possede la plus considerable partie. Cependant la maison d'Autriche joüit en-

cote de la partie Septentrionale de Presbourg, Caſlovie, Zatmar, &c. On vid donc ſur les confins de ces deux Empires une petite nuée ſortant du Mont Carpatule qui groſſiſſant à meſure qu'elle s'avançoit au Nord, dardoit pluſieurs éclairs avec un murmure comme d'une eau qui coule d'une mediocre impetuoſité. Cette nuée s'étant groſſie l'eſpace de deux heures ſe partagea partie au levant, partie à l'occident à un quart de lieue de diſtance : & chaque partie s'arrêtant environ une heure attiroit toutes les nuées voiſines à ſes côtez pour ſe groſſir de plus en plus. Cela fait on entendit des tonnerres reciproques à guiſe de tambours qui frapoient à la charge, les deux nuées s'aprocherent juſques à la portée du mouſquet & auſſi-tôt elles parurent ſi fort embraſées, qu'on ne voyoit que feu, flammes, & étincelles volantes de toutes parts. C'étoit environ la minuit : mais on étoit beaucoup plus éclairé qu'en plein midi. Le malheur vouloit que le monde voiſin qui voyoit tout enflammé ne ſçavoit où fuïr, ni que devenir. Les uns crioient, *la fin du monde*, les autres, *miſericorde*, & tous étoient ſi fort éperdus, qu'ils n'étoient capables d'aucune reſolution.

La forêt de Chenu en fut allumée avec deux petites Bourgades brûlées de cet embraſement qui dura environ deux heures, aprés quoi s'éteignant peu à peu, ces deux nuées parurent comme deux groſſes boules fort noires, qui s'élevoient quelquefois juſques à perte de veuë, & deſcendoient auſſi tôt, comme ſi elles venoient fondre ſur la terre. Ce ſpectacle continua une forte heure juſques à ce qu'on entendit un certain tintamare qui reſſembloit plûtôt à une confuſion de voix, qu'au

bruit d'un tonnerre ordinaire. Ces effroyables voix furent ſuivies d'un choc ſi violent de deux boules, l'une contre l'autre qu'elles ſe briſerent en mille & mille pieces, qui tomberent ſur la terre de part & d'autre. Le bonheur fut que les éclats les plus gros tomberent en des endroits qui n'incommoderent perſonne. Il n'y eut que la petite riviere de Ram dont le cours fut interrompu par les groſſes pierres qui remplirent ſes conduits. La nuée d'Orient eut enfin le deſſus, puis que celle d'Occident ceda la place & ſe retira aprés avoir ſoûtenu neuf ou dix chocs. La concluſion fut que tout ſe diſſipa inſenſiblement, ſans qu'on s'aperceût d'aucune goute de pluye qui tombât.

Rencontre fort conſiderable, arrivée au Siege de Maëſtrich, le 2. Juin 1673.

LA Contre eſcarpe de Pin a couté bien du ſang aux François, & les Braves qui ſe ſont ſacrifiez pour gagner environ trente toiſes de terre, n'ont preſque acheté que ce qui étoit neceſſaire à leurs tombeaux. Deux Officiers Champenois du Regiment de Champagne ayant été culbutés dans les foſſez par les ruines des fourneaux, ſe trouvant par bonheur ſans bleſſures conſiderables, ſe reſolurent d'uſer de ſtratageme, ou pour conſerver leur vie, ou pour la donner glorieuſement au ſervice de ſa Majeſté, ils feignirent donc qu'ils étoient des Envoyez de la part du Prince d'Orange, & qu'il y avoit huit jours qu'étant dans l'armée du Roy, ils cherchoient le moyen d'entrer, que deſeſperant de pouvoir s'aquiter de leur commiſſion, ils ſe reſolurent de ſe mêler dans le combat de la contre-eſcarpe, au peril de leur vie de ſe joindre à la garniſon. Bien

qu'il ſemble que ce deſſein marque un peu d'extravagance, l'effet qui en ſuivit fut tres-heureux. Ils firent donc quantité de ſignes d'amis, qui obligerent de les épargner, & même de leur donner entrée. Le Gouverneur commanda qu'on les ſerrât dans une étroite priſon : mais comme par bon heur, on les mit enſemble, ils eurent tout le tems qu'ils pouvoient eſperer pour convenir de leurs réponſes. On les oüit le jour ſuivant, ils donnerent pluſieurs particularitez pour prouver qu'ils étoient d'Amſterdam. On les ſepara pour les interroger, afin de les ſurprendre dans quelque contradiction : & comme on les trouva conformes, on les traita avec beaucoup d'humanité. Le Gouverneur s'étonnant comment ils avoient pû ſe joindre aux troupes choiſies pour l'aſſaut, ils dirent qu'à la verité ils n'oſerent ſe hazarder au premier choc, parce qu'il avoit été ordonné avec beaucoup de regularité : mais que la ſeconde attaque ayant été plus precipitée & avec plus de chaleur, on avoit pris tout ceux qui s'étoient preſentez, & qu'ils s'étoient rangez ſous Morvaire. Comme on eut depoſé toute la defiance de leurs perſonnes, on oüit leur commiſſion, dont le ſommaire fut que les Etats & M. le Prince remercioient le Gouverneur de ſa fidelité, lui promettoient 50. mille Ecus de recompenſe, le prioient de ſe donner de garde de ſon Lieutenant, parce qu'on croyoit que lui & ſa femme ſe retiroient en France. Le Gouverneur leur demanda s'il n'y avoit point d'eſperance de ſecours, ils lui dirent qu'ils n'avoient aucun ordre de lui en parler : *Mais vous*, répartit le Gouverneur, *qu'en penſez-vous ? ne ſe forme-t'il aucun corps d'armée ? l'Empereur ne fait il aucune diligence ?* Ils répondirent qu'on n'en parloit point, &

qu'ils ne pouvoient lui donner aucune réponse positive. *Vous avez sejourné dans l'armée de France*, ajoûta le Gouverneur, *qu'y avez vous apris ? en quel état est-elle ? Nous l'avons veu avec regret*, dirent-ils, *elle est dans le camp comme dans le cœur de la France, elle se grossit tous les jours, tout y abonde, leur abat n'est que pour avoir la pointe dans les attaques, & sans la presence du Roy, ce point d'honneur causeroit des combats.* Le Gouverneur leur demanda s'ils n'avoient plus rien à lui communiquer, & ayant répondu que leur commission étoit achevée, il ajoûta, *s'ils avoient ordre de retourner ? ils répondirent qu'ils l'avoient trés exprés, avec sa permission & son assistance. Ma permission*, repartit-il, *est toute prete : mais je ne sçai quelle assistance vous donner: tous les dehors sont gagnez, & les Assiegeans ont plus fait en huit jours, que je n'en craignois en cent : Si vous pouviez vous determiner de sortir comme vous êtes entrez, ou bien de vous mêler dans une sortie qu'on pourra faire dans quelques heures, je crois que ce seroit le plus court & le moins dangereux.* Ayant arrêté le dernier & étant armez pour partir, il les apella pour la derniere fois, & leur fit cette réponse. *Si la fortune vous est autant favorable pour le retour, qu'elle l'a été pour vôtre arrivée, vous remercierez Messieurs les Etats & Monsieur le Prince, de leur bien veillance. Pour des nouvelles, on en sçaura davantage devant la fin de vôtre voyage, que je ne puis vous en declarer. Comme je combats contre des Guerriers qui ne sçavent ce que c'est que de craindre ni de reculer, & qu'ils ont en tête un Monarque qui est accompagné du bonheur & de la force : Je suis autant excusable que les autres, si je subis la Loi comme de plier sous ses palmes.* Cela dit, il leur donna à chacun trois ducatons, & les fit

sortir avec trois cens hommes d'eliée que le Capitaine Doero Espagnol commandoit, à dessein de chasser deux cens Pionniers qui forçoient les derniers fossez, soûtenus de cinq cens Mousquetaires. Cette sortie ne fut heureuse qu'à nos Envoyez pretendus. Le Capitaine y perdit plus de cent hommes, sans compter les blessez, dont il fut du nombre, & 40. prisonniers, entre lesquels furent les deux susdits, qui crierent aux autres de remercier, Monsieur le Gouverneur de la faveur qu'ils en avoient reçû. Le Roy ayant sçû ce qui s'étoit passé recompensa ces deux Officiers de chacun une Compagnie & connut que la Ville étoit aux abois : en effet le jour ne se passa pas qu'on ne fit les pourparlers de la Capitulation.

Rencontre plaisant, arrivé pendant le Siege de Maëstrich, le 15. Juin 1673.

TOute l'Europe a sçû ce Siege & personne n'a pû ignorer la valeur des Attaquans, non plus que le courage des Attaquez. Mais comme il en est peu qui ayent fait reflexion aux particularitez que je vais dire, je veux croire qu'elles serviront de divertissement aux Curieux.

On sçait que sa Majesté tres-Chrêtienne hait les larcins, & qu'elle les a deffendu sous de trés grieves peines. Cependant, comme la plûpart des Soldats s'imaginent que leur emploi exige ce mauvais exercice, toutes les punitions exemplaires n'empêchent pas qu'ils ne pillent quasi autant qu'ils peuvent en rencontrer de commodité. En voici une preuve fort divertissante que j'ai apris d'un témoin oculaire.

Un Cavalier du Regiment de Monsieur, de la Compagnie de Rigny, s'étant separé du quartier sous

pretexte de chercher du fourrage, entra dans une petite logette du païs de Liege le piſtolet en une main, & l'épée en l'autre, où trouvant un homme d'aſſez bonne mine, il lui dit, *Dieu te garde, paiſan.*

Le Païſan. *Et vous auſſi*, Monſieur, *ma foi nous ſommes tant gardez, que nos Gardes nous incommodent beaucoup.*

Le Cavalier. *Vous êtes bien heureux d'avoir de ſi bonnes Gardes : l'Ennemi n'a garde de vous ſurprendre.*

Le Païſan. *Ie ne ſçai que diſtinguer entre amis & ennemis : puis qu'il faut tout perdre auſſi bien d'une façon, que de l'autre : & ſi on vous paye pour nous garder, je vous payerois pour nous laiſſer.*

Le Cavalier. *Tu as donc de l'argent, la bourſe morbieu.*

Le Païſan. *C'eſt donc de cette façon que vous nous gardez, & que vous nous deffendez des ennemis ? voila, une étrange garde.*

Le Cavalier. *Pas tant de caquet, morbieu la bourſe ou la vie.*

Le Païſan. *Monſieur, vous avez trop bonne mine, pour être un larron ou meurtrier, ou l'un & l'autre.*

Le Cavalier. *Nous mourons de faim.*

Le Païſan. *Eſt-ce pour cela que vous ſortez de vôtre païs ? on diſoit que vôtre Maître étoit ſi riche.*

Le Cavalier. *Tu cauſes trop, morbieu*, en lâchant le piſtolet. Par bon-heur le Païſan plia, & ayant gagné la porte qui étoit unique, il la tira, & enferma le Cavalier dedans.

Le Païſan qui ſans doute n'avoit pas toûjours été avec les bêtes, voyant ſa partie hors de deffenſe, s'encouragea de prendre le cheval du Cavalier & ſon manteau. A peine fut-il monté, qu'il entendit le bruit d'une Cavalerie qui s'avançoit, ayant donc

consideré qu'il n'y avoit que ſes ſouliers qui pourroient le faire reconnoître, il les mit bas, & ſe reſolut d'aller au devant. Il les aborde, & leur fit de grandes plaintes d'un Païſan, qui l'ayant trouvé par mégarde endormi avoit pris ſes bottes, ſon épée, & l'un de ſes piſtolets, & s'étoit cantonné dans une maiſon voiſine, où il ne l'avoit pû attraper, qu'il avoit fort bonne mine, & qu'on ne perdroit pas ſes peines de le pourſuivre.

On détacha quatre Cavaliers pour reconnoître & le lieu & le perſonnage, avec ordre de l'emmener au quartier.

L'enfermé entendant le bruit des Chevaux s'écria, *à moi Camarades, à moi Camarades, à moi l'on m'aſſaſſine.* Ce qu'entendant les Cavaliers ils creurent qu'il l'apelloit d'autres Payſans à ſon aide, ce qui les obligea de faire une plus ample découverte, auparavant que de venir au Priſonnier. La porte étant ouverte, les Cavaliers ſans faire aucune reflexion aux plaintes de l'Enfermé, le chargent à grans coups de plât d'épée, & de Mouſquetons, *comment, mort, tu voles les gens du Roy? Rends l'épée pendart*, crioient les uns? *rends* les *bottes* crioient les autres, & toûjours avec une grêle de coups, ſans donner le tems à cet infortuné de dire un ſeul mot, il crioit? *Meſſieurs, ha? Meſſieurs un mot, vous vous méprenez*, Mais il faut en paſſer par là: & ſans le vouloir écouter, on l'attacha à la queuë du meilleur cheval pour le mener au quartier & lui faire ſon procez.

Le Payſan devenu Cavalier au dépend du Demonté prit les bottes, l'épée, & tout l'équipage de l'autre, d'une reſolution rare à ces ſortes de gens: & comme on oüit quelque bruit, on l'envoye re-

connoître ce que ce pouvoit être. Il picqua, & voyant en une aſſez juſte diſtance pour s'écarter dans les bois voiſins, il gagna le Château d'Erzic & raconta ſon avanture au Seigneur du lieu, qui l'écouta avec plaiſir : mais cependant craignant de fâcheuſes ſuites, il l'envoya avec deux Mouſquetaires au Gouverneur de Liege.

Les Cavaliers voyant que leur homme ne revenoit pas, traiterent plus humainement le Demonté : mais tout ce qu'il pût dire, & tout ce qu'on pût croire, n'empecha pas qu'il n'eut été bien frotté & que ſon équipage ne fut perdu : ce qu'il put gagner, fut d'être mis en liberté avec pluſieurs excuſes du mauvais traitement qu'il avoit reçû, avec proteſtation de ſe vanger de l'inſolence du Païſan.

Le Cavalier à pied retourna au quartier : mais il falut forger des rencontres fort éloignées de la verité, pour ſauver ſa vie, il ſe plaignit ſeulement des Payſans qui l'ayant trouvé à leur avantage l'avoient ainſi traité.

Nôtre nouveau Cavalier parut avec beaucoup de hardieſſe devant le Gouverneur, qui nonobſtant toute la gravité qu'il s'efforçoit de garder, ne pouvoit ſe contenir de rire, entendant cette hiſtoire. Il commanda cependant qu'on le gardât, pendant qu'il en donneroit advis à Monſieur du Monthou qui étoit de ſa connoiſſance. Il lui écrivit donc tout le détail, & la lettre fut luë devant quantité de Nobleſſe qui s'écrient, *Voila qui eſt drole.* M. de Rigny, qui étoit preſent, dit qu'effectivement on avoit demonté un de ſes Cavaliers, qui ſe plaignoit fort que les Payſans l'avoient tres-mal traité. M de Monthou dit, que pour achever la farce & le divertiſſement, il falloit avoir le Cavalier de Liege avec le

Cavalier demonté, & entendre leurs raisons. Il vint en Cour & croyant que ce conte donneroit du divertissement au Roy, il le fit d'un air qui fut jugé galand: & on assigna un jour pour voir & entendre ces deux hommes. Ce qu'étant fait avec des risées extraordinaires. Le Roy commanda qu'on fit justice du Cavalier, & que si le Payſan vouloit servir, & qu'il aye quelque connoissance de l'art militaire, on lui donnât de l'emploi.

On fit conduire par le Champ le Cavalier, avec cette inscription sur sa tête. *L'infame Cavalier, voleur, dupé par un Payſan,* & ensuite on le passa par les armes.

Miraculeuſe generoſité d'une Damoiſelle déguiſée, arrivée le 23. Juin 1673.

LE sexe feminin n'est pas toûjours accompagné de toute la foibleſſe que plusieurs s'imaginent. Tous les siecles nous fourniſſent plusieurs exemples, qu'il se trouve souvent plusieurs filles & femmes d'un courage plus mâle, que plusieurs hommes.

La celebre Loüiſe Marguerite De Breville nous en fournit une preuve sans contredit cette année 1673. Son Nom fait assez connoître sa naissance & sa maison. Elle étoit restée seule avec cent mille écus de biens qui lui causerent l'importunité de tant de serviteurs, que ne sçachant auquel se determiner, elle resolut de vivre dans le celibat de la façon que je vais dire.

Et le fit environ 50 mille écus d'argent monnoyé, qu'elle envoya à Paris: où étant venuë, & s'étant déguiſée en homme, elle fit courir le bruit chez-elle qu'on l'avoit enlevée & au lieu de Breville e fit apeller Preville. Elle s'apliqua avec grand soin au

maniment de l'épée & à la conduite du Cheval. Ayant eu quelque demêlé avec un Gascon, qui s'en faisoit trop accroire, elle lui dit, afin d'apaiser son caquet, qu'il ne faloit qu'une fille pour le mettre à la raison. Il l'apella en Duel, où s'étant trouvée à l'heure donnée, elle ne tarda pas de le percer à jour & le coucher mort avec ces paroles, *fçache qu'une fille t'a surmonté à ta grande honte.* Comme on ne tarda pas de la rechercher selon les Ordonnances, elle se mit sous la protection & à la suite de l'Admiral d'Estrée, qui ayant eu plusieurs preuves de son courage & de sa conduite particuliere, le fit Capitaine d'un petit Vaisseau de 36. pieces de Canon dit la Magdelaine. Ce fut elle l'année passée qui disputa avec tant d'opiniâtreté le Denter des Hollandois, & qui l'obligea de ceder aprés une grande perte: & ce fut elle en cette année ici, qui s'étant avancée avec trop de chaleur dans l'Avant garde: voyant un brûlot attaché à son vaisseau par la mégarde de son Lieutenant, sans esperance de le pouvoir separer, se jetta dans l'eau avec de ses plus fideles, & vint l'épée nuë en la bouche contre le Dordrech, sur lequel montant à la merci d'une nuée de coups, elle y causa tant de desordres qu'elle donna lieu au vaisseau la Reine de l'acrocher & de s'en saisir. Ce fut en cette bravoure desesperée qu'elle reçût plusieurs playes mortelles, qui l'obligerent de connoître qu'elle étoit sujette à la mort comme les autres.

Ce qui n'empêche pas, qu'ayant arborée la gloire de son sexe au milieu du plus effroyable de tous les elemens, on ne soit obligé de dire que sa mort n'a été qu'un effet de l'excez de sa generosité, qu'on n'admirera jamais assez. Elle fut reconnuë à Dunkerque, où elle mourut, le 26. Juin 1673.

Tragedie étrange de deux Amans.

Finissons ces curiositez tragiques & divertissantes par un trait qui donnant de l'éclat à toutes les suites funestes, l'amour servira d'exemple au sexe pour considerer quand, comment, & avec qui il doit s'engager en cette passion.

Une Princesse des plus qualifiées en noblesse en parenté, en richesse & en beauté, ne fut que peu sans connoître ce qu'elle étoit, & ce dont elle étoit capable. Comme elle eut bien-tôt & ses admirateurs & ses adorateurs : on ne tarda pas long-tems à chercher les moyens les plus propres pour s'insinuer dans ses inclinations. Un Prince entre les autres charmé de ses belles qualités n'omit rien à cet effet, & afin d'assûrer sa conquête, employa un sien Officier, dont la grace & les vertus étoient sans pareilles pour gagner des cœurs. Le nom que nous lui donnerons dans la suite sera Ronthal, & à la Princesse, Astacie. Elle regarda d'abord ce messager d'amour d'un œil obligeant, & lui fit entendre que ses visites lui étoient agreables. Ronthal aprés quelques entretiens voyoit bien qu'il faisoit de tres-belles ouvertures dans le cœur de la Princesse : mais il n'avoit point d'autres pensées que d'y placer le Maître pour qui il negocioit. Il se réjoüissoit, parce qu'il croioit avancer les affaires du Prince : mais Astacie qui avoit des pensées fort contraires passoit de tres-mauvaises heures, & les flammes que Ronthal allumoit dans son ame, la consumoient & faisoient qu'elle languissoit plûtôt que de vivre. Tantôt elle maudissoit sa naissance qui l'élevoit trop au dessus de cet Officier : tantôt elle detestoit le Prince qui lui avoit causé une telle con-

noissance, qui ne servoit qu'à la rendre mal-heureuse. Elle passoit souvent le tems à la recherche de tout ce qui pouvoit authoriser sa passion, & à l'absence de Rhontal elle se vouloit mal de s'en être separée sans la lui découvrir. Enfin aprés mille combats qui la dessechoient visiblement, l'amour qu'on peut apeller le Tiran des cœurs illustres, la contraignit de rompre tous les obstacles que sa pudeur & sa reputation lui pouvoient dresser, & d'obliger Rhontal, aprés avoir congedié son monde de se seoir auprés d'elle. Ce Mercure plus surpris qu'on ne peut se l'imaginer, ayant acquiescé avec des repugnances extrêmes à la liberté à laquelle la Princesse l'obligeoit, elle lui dit d'un accent passionné. *Comment se porte vôtre Maître, que fait-il que pretent-il? Illustre Princesse,* repartit Rhontal se mettant en son devoir. *Le serviteur d'un objet tel que vous êtes, ne meriteroit pas la vie s'il pouvoit vivre sans languir, si je suis auprés de vous, les inquietudes le troublent jusques à mon retour, & si je puis lui raporter une parole de vôtre part, qui ne soit pas desavantageuse: elle lui sert d'entretien: il l'explique & il m'oblige de la repeter cent fois, Ie puis vous proteſter que c'est le...*

Astacie qui ne pretendoit rien moins que cette longue réponse l'interrompit, & le regardant d'un œil amoureux lui dit. *Est-ce tout de bon Rhontal, que vous m'estimez un objet digne d'être aymé.* Rhontal craignant du mystere répondit, *Mademoiselle ayez la bonté d'excuser la foiblesse d'un esprit qui ne se possede pas, & qui agit peut-être avec trop de liberté.* La Princesse ajoûta, *il n'est rien à craindre Rhontal, vous avez gagné mon cœur. Bien que ma naissance ne soit pas assez forte pour resister à la flamme qui me dessеche, elle*

l'est

l'est trop pour se soffrir du déguisement dans mes discours. Si mon amour vous plait, remerciez vôtre Maître de ma part de ses bonnes volontez, & revenir librement pour vous même.

Rhontal surpris d'un tel discours, demeura comme une statuë, les yeux arrêtez sur l'objet qui parloit, mais incapable d'aucune parole. Astacie honteuse d'en avoir trop dit, & toute en feu de ne recevoir aucune réponse. *Quoi ! vous hésitez : ha Dieu qu'ay je dit* ! & le quitte de colere. Rhontal retourne chez-lui, & se jette sur un lit l'esprit tellement bouleversé & agité de mille sortes de pensées qu'il ne peut former aucune resolution. Le Prince sçachant son retour le vient trouver. Rhontal pretexte une foiblesse, & comme il asseuré qu'il n'a pût avoir audiance auprés de sa maîtresse, un Page entre avec une lettre adressée à Rhontal. Il prend, il ouvre, il lit. *Ie vous somme d'une reponse positive ou....* Le Prince presse pour connoitre le Mistere, Rhontal proteste de sa sincerité, & donne mille excuses; mais comme toutes ses fuites augmentoient l'indignation de son Maître, il ajoûta, *elle m'a remercié positivement de ma negociation, m'a obligé de vous en avertir, m'a...* Le Prince sans en vouloir ouïr davantage se retira, depitant contre sa fortune : & Rhontal écrivit, *le porteur vous dira comme je me suis acquité de vôtre commission auprés de mon Maître, & je pars pour aller recevoir vos ordres.* Il arriva presque à même tems que le messager : & il la trouva avec une seule Confidente de ses secrets. Aussitôt qu'elle le vid ; *C'est chose étrange*, lui dit-elle, *que les Princes témoignent de la passion pour ma personne & qu'un petit Officier dispute s'il doit se soumettre à la demande que je lui fais de son amour.*

Mademoiselle, répond Rhontal, *je n'ay besoin d'au-*

cune explication pour juſtifier ma conduite en ce rencontre. On ne ſçauroit jetter les yeux ſur la diſtance qui eſt entre vous & moi ſans la connoitre. Ces mots de vôtre bouche d'avoir gagné vôtre cœur, & que vous recherchez le mien, m'ont interdit avec autant de juſtice, que vous n'etes née que pour des ſceptres : & ma plus grande gloire eſt d'ambitionner vôtre plus humble ſervice. Aſtacie trouvant de la ſuite dans cette réponſe, dit qu'il devoit croire que ce n'étoit pas ſans d'étranges reſiſtances qu'elle s'étoit enfin determinée à lui tenir ce diſcours : qu'elle étoit perſuadée qu'il y avoit de la fatalité dans nos amours, qu'elle avoit crû juſques ici qu'elle pouvoit cauſer des flammes ſans en prendre : mais qu'à preſent elle étoit convaincuë, qu'elle pouvoit en prendre ſans en donner. Aprés pluſieurs propoſitions de cette nature, elle lâcha ces paroles d'une façon toute amoureuſe ? *Rhontal : ſi tu ne peux m'ouvrir ton cœur, au moins ne m'inſulte pas au tourment que je ſouffre pour l'amour de toy.* A ces paroles, elle ſe laiſſa choir ſur l'épaule de Rhontal & parut en foibleſſe. Rhontal bleſſé mortellement de ce coup, devint en verité ce que la Princeſſe feignoit d'être. Aſtacie connoiſſant que c'étoit tout de bon qu'elle étoit victorieuſe, ſe jette au col de ſon bien-aimé & l'embraſſe avec des careſſes plûtôt d'une épouſe que d'une Princeſſe. Rhontal revenu à ſoi, ſe voyant entre les bras d'un objet qu'il n'oſoit auparavant qu'adorer, oſa reciproquer ſes tendreſſes & paſſer à la derniere liberté.

Aſtacie plus contente que ſi on l'avoit couronnée Reine d'un puiſſant Royaume, repetoit ſouvent à Rhontal, qu'elle le preferoit à tous les hommes du monde, & qu'elle vouloit tout riſquer pour pouvoir joüir de lui toute ſa vie en liberté. Rhontal ne pouvant aſſez admirer ſon bon-heur ſe croyoit plus heu-

reux qu'un Roi; & plus glorieux qu'un Triomphant. Ils n'étoient pas contens qu'ils ne fussent ensemble : & toute autre compagnie leur étoit insuportable. La seule difference dans leurs pensées étoit que Rhontal auroit voulu menager ses amours & les tenir secrettes au lieu qu'Astacie mépriſant les coups de langue, comme les bruits d'un tonnerre éloigné, étoit ravie qu'on les connût, pensant que rien n'étoit capable de lui resister. Rhontal au contraire craignoit de toute part, & ne pût s'empêcher un jour de paroitre en sa presence avec quelque chagrin, ensuite de quelque facheuse nouvelle qu'il avoit aprise. La Princesse qui ne voulut rien ignorer de ce qui concernoit ses amours, l'obligea de lui découvrir ce qui se passoit dans son cœur : il dit donc d'un air assez triste, *Ah ? Mademoiselle, que je prevois de funestes suites de cét engagement, & Dieu veüille qu'elles n'arrivent pas plûtôt que je me les represente. Quoi donc?* dit la Princesse, *qui a-t'il : Il y a Mademoiselle, que je n'atens que le moment de voir fondre vôtre illustre parenté sur moi, & je serai une victime devorée sans pitié. Mon Maître, qui n'est que trop penetrant, a lieu de croire que j'ay diverti sa fortune, & que bien loin de faire ses affaires, je me suis preferé à lui par une lacheté indigne d'être censée. Toutes les puissances de l'Europe ne pourront me regarder que comme un traitre d'amour qui ne merite pas la vie.* Rhontal se taisant, Astacie repliqua *as-tu tout dit ? Mademoiselle de ce peu on peut juger de tout ce qu'on pourroit dire*, ajoûta Rhontal. *Tu crains de plusieurs façons*, repartit la Princesse, *& cependant toutes tes craintes se terminent à celle de la mort & du deshonneur. Pour le deshonneur il faut que tu sois hors de sens pour l'aprehender si tu veux penser à ce que je suis & à ce que je te fais. Pour la vie si tu me crois*

un objet qui en ſoit indigne, tu me traites d'un étrange maniere, & il eſt vrai que la foibleſſe que j'ay fait paroitre en t'aimant n'en merite pas davantage. Puis tournant le dos à Rhontal. *Hé bien Aſtacie, ou as-tu placé ton cœur, n'étoit-ce pas avec injuſtice que tu ſentois de ſi mortelles repugnances pour découvrir ta flamme à un homme que tu aimois ſans le connoitre ?* Rhontal connoiſſant par le diſcours d'Aſtacie, qu'il avoit failli au point le plus delicat de l'amour, ſe jetta à ſes pieds avec des ſoumiſſions qui la devoient flêchir, ſi ſon eſprit n'eût pas été alteré d'ailleurs. *Il n'y faut plus penſer*, ajoûta-telle, *ta faute eſt trop ſenſible: & la mort m'eſt plus ſuportable à preſent qu'une vie qui ne peut plus me ſervir que pour languir, & regretter ſans ceſſe ma foibleſſe & ta lâcheté.*

A peine avoit-elle achevé ce diſcours qu'on fit un grand bruit à la porte,& comme on tardoit d'ouvrir on enfonça la ſerreure:Rhontal avoit un piſtolet de poche, & comme il vit qu'on en vouloit directement à ſa perſonne : il le lâcha droit dans ſon cœur, & mourut au même inſtant. Voila la fin de ce pauvre Amant autant regretté que ſes merites l'auroient rendu recommandable, s'il avoit pû ſurmonter la paſſion d'une fille, Aſtacie vit encore, mais on m'aſſeure qu'il faut l'obſerver continuellement : parce qu'elle ne fait que languir, & chercher les moyens de ſe defaire.

HISTOIRE XXXII.

Memoire du Procez extraordinaire contre la Dame de Brinvilliers Priſonniere en la Conciergerie du Palais, Accuſée.

Enſemble l'Arrêt de la Cour de Parlement, intervenu contr'elle, le 16. Iuillet 1676.

LEs pourſuites de Madame d'Aubrai ſur les derniers devoirs qu'elle rend à la memoire de Monſieur le Lieutenant Civil, ſon mari : aprés avoir pleuré la perte, elle l'a dû vanger, & la douleur qu'elle a eu de ſe voir enlever un époux ſi cher, d'une maniere auſſi funeſte, lui a donné les juſtes reſſentimens qu'elle fait voir contre les Auteurs de ſon malheur. Auroit-on jamais crû que le poiſon duquel eſt mort Monſieur le Lieutenant Civil dût lui etre preſenté par la Dame de Brinvilliers ſa Sœur, pour laquelle il avoit toûjours eu beaucoup de tendreſſe, ſe ſeroit on défié d'une main qui lui étoit ſi chere, & peut-on pour-ſuivre avec trop d'ardeur la reparation d'un crime ſi noir, commis ſous la faveur de l'amitié la plus naturelle. L'éclat qu'une Hiſtoire auſſi extraordinaire a fait dans le monde merite que l'on inſtruiſe le public de la verité des choſes que l'on voudroit lui déguiſer de la part de la Dame de Brinvilliers, afin qu'il aplaudiſſe avec une connoiſſance entiere aux juſtes pourſuites de Madame d'Aubrai, & qu'il en attende le ſuccez ſans avoir pitié d'une perſonne qui en a manqué, pour ce qui lui devoit être de plus cher au monde.

La Dame de Brinvilliers étoit de qualité, elle avoit

été élevée avec grand soin : du bien & de l'esprit, elle en avoit au delà de ce qui lui en faloit pour être heureuse, l'on ne lui donnoit dans toute sa famille que des exemples d'un honneur tres-delicat, & d'une vertu irreprochable, enfin toutes choses promettoient d'elle une vie douce, honnête & reguliere, & qui répondroit au merite de ses Ancestres, & de ses Parens.

Mais l'amour & l'interest corrompent étrangement un esprit, quelque teinture qu'il ait & d'honneur & de vertu, des passions aussi violentes, secondées & d'occasion & de moiens, en deviennent enfin Maîtresse, l'on s'habituë à concevoir les choses, à les souhaiter & à les executer suivant leurs mouvemens ; les impressions d'une éducation rigoureuse s'effacent peu-à-peu, l'on se fait insensiblement au desordre qu'elles causent, & l'on devient capable des plus grands crimes.

Le mal-heureux Sainte Croix le plus scelerat de tous les hommes, fut connu du Sieur de Brinvilliers, il l'avoit veu à l'armée, & ce miserable qui étoit d'une naissance obscure, sans bien, & sans fortune s'attacha volontiers auprés de lui pour profiter de ses excessives dépenses. Les assiduitez qu'il avoit auprés du mari, se tournerent bien-tôt du côté de la Dame, il avoit de l'esprit, il eut le secret de l'engager, & aprés avoir fait dans les regles tout le chemin des gens passionnez, il devint à la fin si fort maitre du cœur de la Dame de Brinvilliers qu'il acheva de ruiner avec elle l'état de ses affaires, ce que son mari avoit déja fort avancé, & rendit son esprit susceptible de toutes les mauvaises impressions qu'il voulut lui donner.

L'habitude de la Dame de Brinvilliers avoit fait

un grand éclat dans sa famille, Mr. le Lieutenant Civil son Pere avoit fait son possible pour la rompre, & ne pouvant pas y reüssir par les voyes ordinaires, il fut obligé de recourir à l'authorité du Roy, il eut une lettre de cachet pour faire arrêter le Galant, & il le fut étant dans le carrosse de la Dame de Brinvilliers, & conduit ensuite à la Bastille, où l'on l'a laissé une année: Que de rage dans ces deux Amans, dont les plaisirs étoient ainsi troublez, & d'une maniere si outrageuse, la vengeance se saisit aisément des cœurs pleins d'un pareil desespoir; mais que pouvoit la Dame de Brinvilliers: sãs un secours aussi abominable que celui qu'on lui avoit ravi; pouvoit elle trouver dans quelque autre des conseils, & de l'apui a la vengeance qu'elle pouvoit mediter contre son propre Pere?

Cependant Ste. Croix étant à la Bastille, où il prenoit d'étranges leçons d'un Italien qui étoit prisonnier avec lui; Exili, c'étoit ainsi qu'il s'apelloit, étoit un grand artiste de poisons, lequel trouvant un homme enragé d'affront qu'il pretendoit avoir receu, & le jugeant capable des plus grands Crimes, lui fit part de ses detestables secrets; en peu de tems il devint trés-habile, & revint aprés sa liberté auprés de la Dame de Brinvilliers en état de lui offrir une voye infaillible de se venger. Leur intelligence devint plus grande qu'elle ne l'avoit été, elle s'étoit augmentée par les opositions qu'ils y avoient trouvé, & ils ne penserent plus ensemble qu'a prevenir toutes les inquietudes qu'on pourroit leur faire, & à venger celles qu'ils avoient soufferts, pour cela il falloit se defaire des Parens toûjours importuns, le poison en donnoit un moien infaillible, & la Dame de Brinvilliers s'y étoit faite avec Ste. Croix, elle en composoit avec lui chez Glaser l'Apotiquaire & cette voye lui plaisoit

d'autant mieux que l'effet en étoit inévitable, & qu'il étoit ſecret. D'ailleurs elle regardoit tout le bien de ſa famille, comme une grande reſource pour rétablir ſa fortune ruinée, elle eſt donc reſolue à toutes choſes & animée de ces trois grands motifs d'amour, de vengeance & d'interêt, elle prend de la main de Ste Croix le poiſon qu'elle donna à Mr. ſon Pere.

Mr. le Lieutenant Civil Pere, alla en 1666. à Offemon qui lui apartenoit pour regler compte avec ſes Fermiers, la Dame de Brinvilliers l'y accompagna, & profitant de ce moment, elle mit du poiſon dans un boüillon qu'elle lui preſenta, dont l'effet fut ſi violent qu'il fut tourmenté de vomiſſemens extraordinaires, de maux d'eſtomach inconcevables, & d'étranges chaleurs d'entrailles ; il fut obligé de partir pour ſon retour ſans avoir pû finir ſes affaires, & il ſouffrit des douleurs inconcevables juſques à ſa mort qui ſuivit de bien prés ſon voyage : Ha la malheureuſe empoiſonner ſon Pere de ſa propre main !

Mrs les Freres reſtoient encore, ils heriterent de l'impatience qu'avoit eu Mr leur Pere du honteux commerce de leur Sœur, ils firent leurs efforts pour le rompre, & ils s'attirerent la même vengeance ; voici l'adreſſe dont on ſe ſervit : Ste Croix avoit eu un Valet nommé la Chauſſée digne de ſon affection & de ſa confidence, ils eurent le ſecret de le faire entrer au ſervice de Mr. d'Aubrai Conſeiller ; ſi l'on avoit ſceu la liaiſon ſecrette qu'il avoit eu avec Ste Croix ſans doute l'on ſe ſeroit defié de lui, & jamais l'on ne l'auroit ſouffert ; ce fut ce que la Dame de Brinvilliers empêcha, l'on diſſimula à ces Mrs un ſecret de cette importance, & ce traitre eut tout le loiſir qu'il lui falloit d'empoiſonner toute cette famille.

Un jour servant à table chez feu Mr le Lieutenant Civil, où Mr. d'Aubrai Conseiller dinoit il affecta de rester dans la Sale pendant que les autres domestiques étoient descendus pour le second service, & ayant mis de son poison dans le verre, qu'il presenta à Mr le Lieutenant Civil, la dose se trouva si forte qu'il se leva de table tout émeu, s'écriant *mon frere voire Valet me veut empoisonner.* Goutés, il en goûte, il y trouve de l'amertume & le croira t'on, que l'on n'aprofondit pas un si legitime soupçon, & que l'on se contenta de l'excuse de ce Valet, qui dit que le verre avoit sans doute servi à un Domestique qui étoit malade, & qu'on avoit purgé.

Enfin la Chaussée acheva ce qu'il avoit déja commencé; lors qu'ayant suivi Mr d'Aubrai Conseiller à Villequoi où Mr le Lieutenant Civil étoit en Avril 1670. il eut occasion de mêler son poison dans une tourte, elle fut servie : Sept personnes qui en mangerent en furent extrêmement mal ; mais Mr le Lieutenant Civil déja émeu des precedens poisons, en fut tourmenté au dernier point : il revint de Villequoi le 12 Avril, tout changé de ce qu'il avoit souffert ; ses maux continuerent & l'accompagnerent jusqu'à sa mort, qui fut au mois de Juin ensuite.

Mr d'Aubrai Conseiller resista plus long-tems la Chaussée eut toute la facilité possible de doubler le poison auprés de lui, mais enfin il mourut peu de tems aprés, avec les mêmes simptomes, & tous les mêmes incidens ; aprés leur mort ils furent ouverts, & par la deposition du Sieur Bachot leur Medecin ordinaire ; *il paroit que les trois derniers jours de feu Lieutenant Civil, il amaigrit, il dessecha, il perdit l'apetit, vomissoit souvent, bruloit*

dans l'estomach, & ayant été ouvert en presence de lui, de Duvaut, Duprez Chirurgiens, & Gavart Apotiquaire, ils ont trouvé l'estomach tout noir, s'en allant en morceaux, & pareillement le duodenum, le foix gangrené & brulé laquelle alteration a été causée par poison ou humeur qui se corrompt quelquesfois jusques au point de faire les mêmes effets que le poison. Que Mr. d'Aubrai Conseiller a été malade trois mois aprés la maladie violente, & semblable à celle de son frere; fiévre violente, grand dégoût, le corps brulé & grillé exterieurement, grande agitation de corps & d'esprit qui est un signe presque univoque de poison, qu'il arrive neanmoins qu'une cacochimie produise des mêmes effets.

Tant de morts dans une même famille firent grand bruit dans le monde, & soit que l'on jugea, parce que les Medecins en pouvoient avoir dit, & par les simptomes extraordinaires d'un mal si particulier, & inconnu, commun à toute une famille illustre, le bruit étoit que Mrs. d'Aubrai avoient été empoisonnez: la Chaussée ce cruel ministre de la passion d'autrui, avoit sceu se ménager avec tant d'adresse, que l'on ne prit jamais soupçon de sa conduite, il avoit, même gagné les bonnes graces de son maître, qui lui laissa pour recompense en mourant un legs de cent écus. Ainsi dans cette fâcheuse necessité d'avoir des Valets, le plus fidelle en aparence est quelquefois le plus traître en effet, & l'on recompense souvent la main perfide qui empoisonne: Voici ce qui découvrit toutes ces choses qui seroient demeurées dans un éternel silence & ensevelies dans le tombeau de Mrs. d'Aubrai.

Ste Croix étouffé par la vapeur du poison qu'il preparoit, mourut si promptement, que le scellé fut aposé chez lui, avant que ses plus confidens pussent

avoir apris son mal-heur. La Chaussée s'imaginant pouvoir tirer quelque avantage de cét accident y vint former son opposition, en voici les termes, *Opposition de la Chaussée, qui a dit qu'il y a sept ans qu'il étoit au service du defunt, qu'il lui a donné en garde depuis deux ans cent pistoles, & cent écus blancs qui doivent être dans un sac de toile derriere la fenêtre du cabinet, & dans lequel il y a un billet comme ladite somme lui apartient avec un transport d'une somme de 300 livres qui lui étoit deuë par feu Mr. d'Aubrai Conseiller, ledit transport par lui fait à la Serre, & trois quitances de son maître d'aprentissage de cent livres chacune lesquelles sommes & papiers il reclame.*

Ce mal-heureux a qui il n'étoit rien dû, vint par un Acte semblable donner occasion aux soupçons que l'on prit contre lui, & cette demarche qui l'engagea dans les affaires de la succession de Ste Croix, commença un enchemineement de conduite, & de discours qui le trainerent sur la roüe.

Cependant la Dame de Brinvilliers étoit dans de terribles peines de la destinée de la Cassette qui étoit sous le scellé du Cabinet de Ste Croix, & dans laquelle étoit tous les poisons? elle avoit été chercher le Commissaire pour l'avoir a quel prix que ce fut, elle ne vouloit point menager l'argent, elle en offrit, & elle fit tout ce qu'elle put au monde, pour l'avoir sans qu'ou l'ouvrît.

L'habitude qu'elle avoit eu avec ce pernicieux homme étoit publique, chacun en étoit informé, & l'on n'étoit pas surpris qu'elle l'eût choisi pour son confident; Mais la maniere empressée & extraordinaire avec laquelle elle demandoit les choses, & vouloit les executer, donna lieu à quelqu'ombrage, en sorte que les Officiers furent difficiles sur ce sujet, &

procederent avec exactitude au levé du scellé, dans lequel on fit l'inventaire de cette Cassette tel que voici.

Dans le Cabinet de Ste Croix s'est trouvé une petite cassette d'un pied en carré, la clef trouvée sur une planche du Cabinet, à l'ouverture de laquelle se seroit trouvé une demi feüille de papier écrite d'un côté contenant.

Ie suplie trés-humblement ceux ou celles entre les mains de qui tombera a cette Cassette de me faire la grace de vouloir la rendre en main propre à la Marquise de Brinvilliers, demeurant ruë neuve S. Paul, attendu que tout ce qu'elle contient la regarde & apartient à elle seule, & que d'ailleurs il n'y a rien d'aucune utilité à personne du monde son interêt à part, & en cas qu'elle fût plûtôt morte que moi de la bruler & tout ce qu'il y a dedans sans rien ouvrir ni innover; & afin que l'on n'en pretende cause d'ignorance, je jure sur le Dieu que j'adore, & tout ce qu'il y a de plus sacre qu'on n'impose rien qui ne soit veritable, si d'avanture l'on contrevient à mes intentions toutes justes & raisonnables en ce chef, j'en charge & en ce monde & en l'autre leur conscience pour la décharge de la mienne, protestant que c'est ma derniere volonté, Fait à Paris ce 25 Mai après midi 1672. signé de Ste Croix? Et au dessous il y a ces mots, il y a un seul pacquet adressant à Mr Penautier qu'il faut rendre.

S'est aussi trouvé un pacquet cacheté de huit cachets marquez de differentes armes sur lequel est écrit, papiers pour être brulés en cas de mort, n'étant d'aucune consequence à personne. Ie suplie trés-humblement ceux entre les mains de qui ils tomberont de les bruler, j'en charge même leur conscience & le tout sans ouvrir le Pacquet. Dans ce pacquet s'est trouvé deux pacquets de drogue de sublimé.

Item. *Un autre pacquet cacheté de six cachets de differentes armes sur lequel étoit pareille inscription, dans lequel s'est trouvé d'autre sublimé du poids d'une demi-livre*

Item, *Un autre pacquet cacheté de six cachets de plusieurs armes sur lequel étoit pareille inscription, dans lequel se sont trouvés trois pacquets, dans l'un une demieonce de sublimé deux dans l'autre, un quarteron de vitriol Romain, dans le troisiéme du Vitriol calciné & preparé.*

Dans la cassette fut trouvée une grande fiole carrée d'une chopine pleine d'eau claire laquelle observée par Mr Moreau Medecin, a dit n'en pouvoir dire la qualité jusques a ce que l'épreuve en ait été faite.

Item, *Une autre fiole d'un demi-sestier d'eau claire au fond de laquelle il y a un sediment blanchatre: Moreau en a dit la même chose que de la precedente.*

Un petit pot de fayance dans lequel étoit deux ou trois gros d'Opium *preparé.*

Item, *Un papier ployé dans lequel il y avoit deux dragmes de sublimé corrosif en poudre.*

Plus, une petite boëte dans laquelle s'est trouvé une matiere de pierre apellée pierre infernale.

Plus un papier dans lequel étoit un once d'Opium.

Plus un morceau de regule d'antimoine pesant 3 onces.

Plus un pacquet de poudre sur l'envelope duquel est écrit pour arrêter la perte de sang des femmes, Moreau a dit que c'étoit de la fleur de coin & le bouton du coin sechez.

Item, *fut trouvé un pacquet cacheté de six cachets, sur lequel est écrit, Papiers pour être brulez en cas de mort, &c. Comme ci-dessus dans lequel s'est trouvé 24 Lettres, que l'on a dit être écrites de la Dame de Brinvilliers.*

Item. *Un autre pacquet cacheté de six cachets, sur lequel est écrit pareille inscription que dessus, dans lequel s'est trouvez 27 morceaux de papiers, sur chacun desquels est écrit, Plusieurs Secrets curieux.*

Item, *Un autre pacquet contenant encore six cachets sur lequel étoit écrit pareille inscription que dessus, dans lequel s'est trouvez 75 êtres adressâtes à divers particuliers,*

Voila l'inventaire de cette épouvantable caſſette, plus funeſte dans une Ville où le nombre des méchans eſt grand, que les gouffres de feux & de flammes ne le ſont aux Païs qui les environnent ? Ne diroit-on pas que Ste Croix étoit fort religieux, & qu'il étoit bien avec le Ciel, puiſque ſous la reverence de tout ce qu'il y a de plus ſacré, il pretendoit dérober à la connoiſſance de toute la terre le dépoſt qu'il laiſſoit à la Dame de Brinvilliers : Ha l'homme execrable faut-il qu'il ſoit échapé à la juſtice humaine, & que tout Paris n'ait pas eu le plaiſir de voir cét ennemi public de la vie des hommes d'autant plus dangereux qu'il étoit plus ſecret : entre les mains de mille bourreaux ſouffrir mille tourmens pour venger mille morts dont il fut peut-être coupable.

Qui ne voit l'intereſt extrême qu'avoit la Dame de Brinvilliers de retirer cette caſſette : Elle n'oublia rien pour en venir à bout, & quand elle vit ſes efforts inutiles, elle ne balança plus ſur ſa retraite : elle ſortit de nuit de Piquepus où elle logeoit, elle ne parut plus que comme une perſonne qui premeditoit d'éviter par ſa fuite la juſte punition du crime dont elle étoit coupable.

Enfin par le conſeil de ſes propres parens, elle s'eſt retirée du Royaume pour chercher chez les Etrangers la ſureté qu'elle ne pouvoit pas rencontrer dans ſon Païs : Elle fut donc pendant que Lamarre Procureur au Chaſtelet comparut dans le Procez Verbal de lever le ſcellé & c'eſt l'Acte qui ſuit.

Eſt comparu Alexandre de Lamarre Procureur de la Dame de Brinvilliers qui a dit que ſi dans ladite caſſette, ainſi qu'il eſt mis en fait par la veuve Ste Croix il ſe trouve une promeſſe ſignée d'elle de la ſomme de 30. mil livres, c'eſt une piece qui a été ſurpriſe d'elle, contre laquelle, en

cas que la signature soit veritable, elle entend se pourvoir pour la faire declarer nulle.

Cette promesse avoit été trouvée dans la Cassette de Ste Croix, le datte en est considelable, en ce qu'il est du même tems que l'empoisonnement de Messieurs d'Aubrai.

Cependant la Chaussée épouvanté de ce que l'on lui dit que l'on avoit trouvée sous le scellé d étranges choses, se deconcerta si fort dans sa conduite, & dans ses discours, qu'il éclaircit tous les soupçons que l'on avoit de ses crimes. Il fut arrêté, il en fut convaincu, condamne & executé. La Dame de Brinvilliers fut embarrassée dans toutes ces poursuites, elle fut déslors jugée criminelle, & par toutes les preuves que l'on avoit déja contr'elle, & par celles que l'on a recouvrées depuis, elle a été arrêtée; il est certain qu'elle est coupable de l'empoisonnement de Monsieur son Pere, & qu'elle est complice de la mort de Messieurs ses freres.

Pour la convaincre, il faut examiner ce qu'en disent les témoins, ce qu'elle a fait elle-même, ce qu'elle a dit, ou ce qu'elle a écrit; C'est ce que l'on va faire d'une maniere la plus sómaire qu'il se pourra.

Les deux premiers témoins qui parlent contr'elle sont les deux confidens de ses crimes, Ste Croix & la Chaussée.

A l'egard de Ste Croix, il ne faut que lire la declaration écrite dans cette demi feüille de papier, qui fut trouvée à l'ouverture de sa Cassette: Il est inutile d'y ajoûter des reflexions pour la rendre plus forte contre la Dame de Brinvilliers; Chacun peut voir avec quelles execrations il assure que la Cassette entiere lui apartenoit. Il ne fait aucune distinction de tout ce qui s'y rencontre, à l'exception de certains

papiers du Sr de Penautier en authoriſe encore la declaration indefinie pour tout le reſte : C'eſt un jeu que les dattes ſur leſquelles on s'arrête; cét écrit étoit de main privée ; & il étoit libre à Ste Croix, qui en étoit le maître, de la mettre telle qu'il auroit voulu. Que l'on faſſe encore reflexion à l'empreſſement qu'eut la Dame de Brinvilliers, pour retirer cette Chaſſette que quelques témoins expliquent, & nommément Pierre Frater, Clerc du Commiſſaire Picard, *Qui depoſe que la Dame de Brinvilliers vint chez ſon Maître à dix heures du ſoir demander à parler à lui, à quoi ayant répondu que ſon Maître étoit couché elle lui dit de lui aller dire qu'elle demandoit une Caſſette qui lui apartenoit, & la vouloit avoir ſans être ouverte : Le Commiſſaire lui ayant fait dire qu'il dormoit, ladite Dame lui dit qu'elle envoyeroit le lendemain un homme la querir.* Eſt-il poſſible, aprés toutes ces conſiderations, que l'on ne convienne pas qu'ils ſont tous deux également coupables, & qu'ils travailloient de concert aux mêmes crimes.

Voici le Teſtament de mort de la Chauſſée étendu ſur le matelat aprés la queſtion, touché ſans doute de ce repentir qui previent d'ordinaire les derniers momens d'une vie mal heureuſe.

La Chauſſée relâché de la queſtion mis ſur le matelat Mr le Raporteur s'étant retiré, une demi heure aprés la Chauſſée le fait prier de revenir : Il lui dit qu'il étoit coupable ; que Ste Croix lui a dit, que la Dame de Brinvilliers lui avoit donné les poiſons pour empoiſonner ſes freres; qu'il les a empoiſonnez dans de l'eau & des boüillons, a mis de l'eau rouſſatre dans le verre du Lieutenant Civil à Paris, & de l'eau claire dans la tourte de Villequoi : Que Ste Croix lui avoit promis cent piſtoles, & de le garder toûjours auprés de

lui

lui ; qu'il lui alloit rendre compte de l'effet des poisons ; que Ste Croix lui a donné desdites eaux bien de fois, Ste Croix lui a dit que la Dame de Brinvilliers ne sçavoit rien de ses empoisonnemens, mais croit qu'elle le sçavoit parce qu'elle lui parloit toujours de ses poisons ; qu'elle le vouloit obliger de s'enfuïr, & lui fit donner deux écus pour s'en aller ; qu'elle lui demandoit où étoit la cassette, & ce qu'il avoit dedans : Que si Ste Croix avoit pû mettre quelqu'un auprés de Madame d'Aubrai la Lieutenante Civile, il auroit fait peut-être pour l'empoisonner : Que Ste Croix avoit bien envie sur la Demoiselle d'Aubrai.

Ce testament de mort n'a pas besoin de commentaire, & oét embarras que l'on veut faire dans ces deux endroits, qui semblent se contrarier à l'égard de la Dame de Brinvilliers, lors que Ste Croix dit qu'il a receu d'elle les poisons qu'il donne à ses freres, & qu'elle ne sçait rien de ses empoisonnemens, est trés aisé à expliquer. De tous les empoisonnemens de Sainte Croix, il se peut faire qu'elle n'ait sceu precisément que celui de ses freres ; mais pour celui-là il est trés-constant qu'elle l'a sceu, & qu'elle en a donné le poison, c'est-à-dire, consenti, conseillé, ordonné le poison ; ce miserable a peut-être tué tant de gens, il a donné si souvent de nouvelles eaux à la Chaussée, qu'il auroit eu honte de se vanter de tous ses crimes, même à ses plus confidens. Ainsi tirant cette expression particuliere de cette énonciation generale, Il demeure pour constant qu'elle a sceu, qu'elle a donné le poison à Mr. le Lieutenant Civil son frere.

Passons aux autres témoins qui dépose nt également contre elle, & qui éclairciſſent ce qui pourroit être de douteux dans ce qu'on dit de Ste Croix & la Chaussée.

(Cluet Sergent dit qu'il vit la Chauſſée ſervir de Laquais à Mr. d'Aubrai Conſeilier, lequel il avoit auſſi veu au ſervice de Ste Croix ; dit à la Dame de Brinvilliers que ſi le Lieutenant Civil ſçavoit que la Chauſſée eût eté à Ste Croix, qu'il ne le trouveroit pas bon. Ladite Dame lui dit, Bon Dieu ne le dites pas à mes freres, car on lui donneroit des coups de batons, il vaut mieux qu'il gagne quelque choſe qu'un autre : Il n'en dit donc rien audit Sr. d'Aubrai, quoi qu'il le vît preſque tous les jours aller chez Ste Croix, & chez ladite Dame qui mitonnoit Ste Croix pour avoir ſa Caſſette, & qu'elle vouloit que Ste Croix lui donnât ſon billet de deux ou trois mille piſtolles, autrement elle le feroit poignarder. Qu'elle avoit dit, qu'elle voudroit qu'on ne vît pas ce qu'il y avoit dans la caſſette ; que c'étoit choſe de grande conſequence qui la regardoit. Ce témoin ajoûte qu'aprés l'ouverture de la Caſſette il avoit dit à ladite Dame que le Commiſſaire Picard avoit dit à la Chauſſée qu'il avoit trouvé d'étranges choſes, ladite Dame rougit & changea de diſcours ; il lui demanda ſi elle n'étoit pas complice ; elle dit pourquoi moy. Il faudroit envoyer la Chauſſée en Picardie. Qu'il y avoit long tems qu'elle étoit aprés Ste Croix pour avoir ladite caſſette & ſi elle l'avoit euë, elle l'auroit fait égorger. Ce témoin ajoûte encore, qu'ayant dit à Briancour que la Chauſſée étoit pris qu'il diroit tout, il répondit. Voila une femme perduë. Que la Demoiſelle d'Aubrai ayant dit que Briancour étoit un fripon, il avoit répondu qu'elle ne ſçavoit pas l'obligation qu'elle lui avoit, qu'on avoit voulu l'empoiſonner elle & la Lieutenante Civile, & avoit empêché le coup. A oüi dire à Briancour qu'elle diſoit. Qu'il y avoit des moyens de ſe défaire des gens quand ils déplaiſoient & parloit toûjours de poiſon.)

(Edme Huet femme de Briſcien dit, Que Ste Croix alloit tous les jours chez la Dame de Brinvilliers, vit dans une caſſette apartenant à ladite Dame deux petites boëtes, où elle vit du ſublimé en poudre & en pate; ce qu'elle connut bien, étant fille d'Apotiquaire. Ajoûte que la dite Dame ayant un jour diné en compagnie, & étant gaye, lui montra une petite boëte, lui diſant, Voila dequoi ſe venger de ſes ennemis elle eſt pleine de ſucceſſions, la lui remit entre les mains; & étant revenuë de ſa gayeté elle lui dit, Bon Dieu que vous ai-je dit, ne le dites à perſonne. Que Lambert Clerc du Palais lui avoit dit qu'il avoit porté deſdites deux boëtes à ladite Dame de Brinvilliers, de la part de Ste Croix; que la Chauſſée alloit ſouvent chez-elle; que n'étant payée de dix piſtoles qui lui étoient duës par ladite Dame, elle alla en faire plainte à Ste Croix, & menaça de dire au Lieutenant Civil ce qu'elle avoit vû; ce qui fit qu'on lui donna dix piſtoles: Que Ste Croix & ladite Dame de Brinvilliers avoient toûjours du poiſon ſur eux pour s'en ſervir s'ils étoient pris.

Laurent Perrette demeurant chez Glazer Apoticaire dépoſe, qu'il a vû ſouvent une Dame venir chez ſon Maître menée par Ste Croix; que le Laquais lui dit, c'eſt la Dame de Brinvilliers, qu'il pariroit ſa tête que c'étoit du poiſõ qu'ils venoient faire faire à Glazer: quand ils laiſſoient leur carroſſe à la Foire S. Germin.

(Marie de Villeray Demoiſelle ſuivante de ladite Dame de Brinvilliers depoſe, que depuis la mort de Mr. d'Aubrai Conſeiller, la Chauſſée vint trouver ladite Dame, & lui parla en particulier, Que Briancour lui a dit que ladite Dame faiſoit mourir d'honnêtes gens, qui devoient ſervir d'apui à ſes enfans; qu'il

prenoit tous les jours de l'Orvietan de peur d'être empoiſonné ; qu'il craignoit d'être poignardé à cauſe qu'elle lui avoit dit ſon ſecret touchant l'empoiſonnement ; qu'il falloit avertir Mademoiſelle d'Aubrai qu'on vouloit l'empoiſonner, qu'on avoit pareil deſſein ſur le gouverneur des enfans de ladite Dame.

Ainſi pluſieurs autres témoins depoſent dans les anciennes informations, conformement à ce que l'on lit de ceux ci : Mais voici quelque choſe de plus précis dans les nouvelles.

(François des Grais Exempt dépoſe, qu'ayant été chargé de l'Ordre du Roy, il arrêta à Liege la Dame de Brinvilliers, il trouva ſous ſon lit une caſſette qu'il ſcella; ladite Dame lui demanda un papier qui y étoit & qui étoit ſa confeſſion, & qu'il lui refuſa ; Que par les chemins pour Paris, la Dame de Brinvilliers lui dit qu'elle croyoit que c'étoit Clazer qui faiſoit du poiſon à Ste Croix ; que Ste Croix lui avoit donné un rendez vous à la Croix S. Honeré, lui montra quatre petites bouteilles, & lui dit, Voila ce que Clazer m'a envoyé, elle lui en demanda une ; Ste Croix lui dit qu'il aimeroit mieux mourir que de lui en donner : Ajoûte que Theria voulut corrompre ſes Archers à Maeſtricht, & leur offrit mil piſtoles s'ils vouloient la ſauver.)

(Theria dans ſon recollement dit, qu'étant parti de Maeſtricht, le Viollette lui dit que la Dame de Brinvilliers avoit une épingle qu'elle vouloit mettre dans ſa bouche ; ſur cela il lui dit qu'elle étoit bien miſerable, qu'il voyoit bien que ce que l'on diſoit d'elle étoit veritable, qu'elle avoit empoiſonné toute ſa famille, à quoi elle fit réponſe, que ſi elle l'avoit fait, ce n'étoit que par un méchant conſeil, que l'on n'avoit pas toûjours de bons momens.)

(Claude Rolla Archer dépose, que voyant que ladite de Brinvilliers vouloit avaler une épingle, lui dit, Vous voulez mettre la main a vôtre fin, vous ne vous contentez pas d'avoir empoisonné vôtre famille: La Dame de Brinvilliers lui fit réponse, que si elle l'avoit fait, que ce n'étoit que par méchant conseil.)

(Antoine Barbier Archer dépose, qu'il fut present lors que la Dame de Brinvilliers fut arrêtée, qu'étant à table & beuvant dans un verre, elle en voulut manger un morceau, elle lui dit que s'il la vouloit sauver elle lui feroit sa fortune, Qu'elle a écrit plusieurs Lettres à Theria; que pendant tout le voyage elle a fait ce qu'elle a pû pour avaler du verre, de la terre, ou des épingles, qu'elle lui a propo é de couper la gorge à des Grais, de tuer le Valet de Chambre de Mr. le Commissaire; qu'il faloit prendre & bruler sa cassette; qu'il faloit porter de la méche allumée pour bruler tout; qu'elle a écrit a Penautier de la Conciergerie, & lui donna la Lettre qu'il fit semblant de lui porter.)

(Françoise Roussel, dit qu'elle a été au service de la Dame de Brinvilliers : Elle lui donna un jour des grosselles confites à manger, elle en mangea sur la pointe d'un couteau, dont aussi tôt elle se sentit mal. Elle lui donna encore une tranche de jambon humide, laquelle elle mangea & depuis lequel tems elle a souffert grand mal à l'estomach, se tenant comme si on lui eut picqué le cœur, a été trois ans comme cela croyant être empoisonnée.)

C'en est assez pour les témoins qui déposent contre la Dame de Brinvilliers : l'on auroit pû en partager le nombre par differentes classes ; les ranger suivant les faits auſquels ils s'attachent, & multiplier les feüillets de ce memoire par le nombre des dépositions: mais elles n'auroient é é d'aucune utilité : L'on n'entend

que poiſon dans leur bouche, & de tout ce qu'ils diſent, l'on ne ſeroit convaincu que de mêmes faits ſur leſquels roulent les diſpoſitions que l'on vient de raporter. Briancour ſeul n'a pas encore parlé, mais peut-être quelque jour il s'expliquera, & aprendra au public la verité des choſes dont il eſt le dépoſitaire.

Il faut penettrer dans la conduite de la Dame de Brinvilliers, dans ce qu'elle a dit, dans ce qu'elle a écrit, elle eſt un témoin irreprochable contre elle-même, & l'on trouvera ſans ſortir de chez-elle, la conviction entiere de ſes crimes.

Une action ſainte & pieuſe peut demeurer inconnuë à toute la terre, & nôtre eſprit né pour la vertu s'y abãdonne à l'inſçû de tout le monde, pendant qu'un ſcelerat ne ſçauroit déguiſer ſon crime, & que ſon ame alarmée de peur d'être ſurpriſe porte par tout au dehors une peinture fidelle de ſa crainte, & publie le crime qu elle veut déguiſer. La Morale n'eſt pas de faiſõ, mais il eſt certain que l'on voit peu de noires actions que la conduite des criminels tôt ou tard ne découvre.

Entrons dans les ſentimens de la Dame de Brinvilliers, nous y trouverons beaucoup d'amour pour Ste Croix, & une envie extrême de rétablir ſa fortune ruinée, la rage, le deſeſpoir de ſes plaiſirs troublez, & de ſon amour offenſé, lui inſpirent toutes choſes contre ſes proches, & l'eſperance de profiter d'une ample ſucceſſion, lui fait ſuivre avec plaiſir les mouvemens de ſa vengeance : elle attend tout de l'adreſſe de ſon galant; auquel elle fait part de ſes biens: elle preſume beaucoup de ſon eſprit : elle s'apuye ſur ſa qualité & ſur les parens conſiderables qui lui reſteront : Enfin s'abandonnant à ſon amour & à ſon interêt-elle preſente le poiſon à Mr le Lieutenant Civil ſon Pere, & elle le fait donner à Meſſieurs ſes Freres. Voilà le cri-

me : Voici la conduite qui le publie. Examinons la promesse de trente mil-livres qu'elle a faite à Ste Croix valeur receuë de lui, & dont le datte concourt avec le tems de l'empoisonnement de Messieurs ses Freres ; qui ne juge sans autre reflexion que c'est le prix de la vie que l'on vient de leur ravir ? elle vit avec Ste Croix avec plus de familiarité que jamais, elle reçoit favorablement la Chaussée, elle se vante des services qu'il lui a rendus : peut-on douter que ce ne fût un ménagement qu'elle gardoit pour ses complices ; Mais suivons-la dans les empressemens pour avoir cette cassette. Voyons son desespoir de n'en pouvoir venir à bout. Fuyons avec elle allons de Londre en Allemagne, & dans des Provinces étrangeres, où elle va porter sa crainte des suplices.

L'innocence fait-elle de semolables demarches ? A-t elle accoutumé de courre le monde. Et si la Dame de Brinvilliers n'eût pas eté coupable ; auroit-elle pû esperer de trouver ailleurs plus de protection que dans son pays meme. D'une pareille conduite venons à ses discours, il ne faut point les seguiser, il faut l'entendre comme elle répond dans ses interrogatoires, car enfin elle est arretée au Liege par les Ordres du Roi ; qui pense à la sureté de ses sujets ; qui se fait une affaire de travailler à leur repos domestique, pendant qu'il les protege contre les efforts de ses ennemis ; Voyons comme elle parle.

A dit : *S'être retirée de France à cause des affaires qu'elle avoit avec sa belle-sœur.* A dit : *Que dans sa cassette il y avoit plusieurs papiers de sa famille, & entr'autre sa Confession generale qu'elle vouloit faire, lors qu'elle l'écrivit elle avoit l'esprit desesperé. Ne sçait ce qu'elle y a mis, ne sçachant ce qu'elle faisoit, ayant l'esprit alteré se voyant dans des Pays étrangers, sans secours de ses Parens, reduite à emprunter un écu.*

Interrogée sur le premier article de sa confession ; si dans quelque maison elle a fait mettre le feu ; a dit *Ne l'avoir point fait, & quand elle l'a écrit qu'elle avoit l'esprit troublé.*

Interrogée sur six autres articles de sa confession, a dit : *Qu'elle ne sçait ce que c'est, & qu'elle ne se souvient point de tout cela.*

Interrogée si elle n'a pas empoisonné son pere & ses freres ? a dit : *Ne sçavoir rien de tout cela.*

Interrogée si ce n'est pas la Chaussée qui a empoisonné ses freres ? a dit : *Qu'elle ne sçait rien de tout cela.*

Interrogée si elle ne sçavoit pas que sa sœur ne devoit pas vivre long tems à cause qu'elle avoit été empoisonnée ? répondit : *Qu'elle le prevoyoit à cause que sa sœur étoit sujette aux mêmes incommoditez qu'elle est. Qu'elle a perdu la memoire du tems qu'elle a écrit sa confession. Avouë être sortie de France par le conseil de ses Parens.*

Interrogée pourquoi ce Conseil lui a été donné par ses parens ? a dit : *Que c'étoit à cause de l'affaire de ses freres, Avouë avoir veu Ste Croix depuis sa sortie de la Bastille.*

Interrogée si Ste Croix ne l'a pas persuadée de se defaire de son Pere ? a dit, *Ne s'en souvenir : Ne se souvenant aussi si Ste Croix lui a donné les poudres ou autres drogues, ni si Ste Croix lui a dit qu'il sçavoit le moyen de la rendre riche.*

A elle representé huit lettres, & sommée de declarer à qui elle les écrivoit ? a dit : *Ne s'en souvenir.*

Interrogée pourquoi elle a fait une promesse de trente mil-livres à Ste Croix ? a dit : *Qu'elle pretendoit mettre cette somme és mains de Ste Croix pour s'en servir en ce qu'elle en auroit besoin le croyant assez de ses amis, qu'elle ne vouloit pas que cela parût à cause de ses*

Creanciers, qu'elle en avoit une indemnité de Ste Croix qu'elle a perduë dans son voyage ; que son mari ne sçavoit rien de la promesse,

Interrogée si la promesse a été faite devant ou aprés la mort de ses freres ? a dit, *Ne s'en souvenir & que cela ne fait rien à la chose. Et depuis elle a dit que Ste Croix lui avoit fait prêter ladite somme par un de ses amis, & lui a fait faire ladite promesse.*

Avouë avoir été trois fois chez Clazer pour ses fluxions.

Interrogée sur les Lettres écrites au Sr Penautier, dit: *Que si elle lui écrivit de faire évader Martin, c'étoit pour voir où Barbier Archer pourroit aller, dans la confiance qu'elle feignoit avoir en lui & pour éprouver sa fidelité, ne se souvient ce que c'est qu'elle a voulu écrire sous le nom de la veuve des Bernardins. Dit que la lettre qu'elle a écrite à Penautier de la conciergerie est une chimere.*

Interrogée quel interêt elle a de prier Penautier de lui donner conseil ? a dit : *Qu'elle l'a prié que s'il a des amis qu'il les employe pour elle pour ses affaires.*

Interrogée pourquoi elle l'asseure qu'elle fera tout ce qu'il lui conseillera ? a dit : *Ne sçavoir pourquoi mais qu'en l'etat où elle est, elle demanderoit conseil à tout le monde.*

Interrogée pourquoi elle a écrit à Maestricht à Theria d'enlever tout son Procez ? a dit, *Ne sçavoir ce que c'étoit.*

Interrogée pourquoi, en écrivant à Theria, elle disoit qu'elle étoit perduë s'il ne s'emparoit du Procez ? a dit : *Ne s'en souvenir.*

Qu'elle ne s'est pas aperceuë que son Pere se soit trouvé mal en 1666. à son voyage d'Offemont, ni en allant, ni à son retour.

La Cassette de Ste Croix a été representé, a dit :

Qu'elle ne lui apartient point & ne la connoit. Dit: *N'avoir point veu que ſon frere le Conſeiller ait eu plus de chaleur ni de douleur qu'un autre.*

Dit : *N avoir eu de commerce avec Penautier que pour les trente mil-livres qui lui devoit.*

Que ſon mari & elle ont preté dix-mil écus à Penautier, qu'il leur a rendu, depuis lequel rembourſement elle n'a eu aucune relatiõ avec lui. Que c'eſt par l'avis de ſes parens qu'elle a reclamé la caſſette trouvée chez Ste Croix.

Voila ce que dit la Dame de Brinvilliers, que l'on raporte nuëment, d'autant qu'il eſt trés-aiſé pour peu de reflexion que l'on faſſe ſur des pareilles réponſes, d'y trouver la conviction de ſon crime : mais voici ce qu'elle a écrit & les preuves qui en reſultent ſont d'autant plus convaincantes, que les caracteres qu'elle a formez l'ont été ſans violence, & ne partentque de ſa confiance ou de ſon repantir.

L'on pourroit inſerer ici copie de quantité de lettres trouvées dans la caſſette de Ste Croix, qui marquoient la confiance entiere qui étoit entr'eux, & les engagemens extrêmes qu'ils avoient enſemble. En voici un ſeul plus remarquable entre les autres.

I'ay trouvé à propos de mettre fin à ma vie & pour cét effet j'ay pris ce ſoir de ce que vous m'avez donnez ſi cherement, c'eſt de la recipte de Glazer, & vous verrez par là que je vous ſacrifie volontiers ma vie: mais je ne vous promets pas avant mourir que je ne vous attende en quelque lieu pour vous dire le dernier adieu.

L'on a de la cruauté pour les autres, mais trés rarement en a-t'on pour ſoi-même : L'on ſe menace ſouvent, l'on ne ſe punit jamais, & l'on ſe pardonne toûjours dans l'eſperance, où l'on eſt de ſe ſouſtraire à la vengeance publique. Ainſi la Dame de Brinvilliers ſurvit à tous ſes crimes, & elle ne meurt point aprés

ſon Billet qui aprend inconteſtablement l'uſage familier qu'elle pretendoit faire d'un pareil remede, & l'excez des frayeurs qui la tourmentoit & qui lui inſpiroit de ſi funeſtes reſolutions.

Les lettres qu'elle écrivit à Theria dans le tems qu'elle fut arrêtée & conduite du Liege à la Conciergerie marquent viſiblement ſes craintes, & la penſée où elle fut d'abord qu'elle ne pouvoit manquer d'être perduë.

Dans la premiere elle lui demande *de venir en diligence la retirer des mains des Soldats qui l'eſcortoient.*

Par la ſeconde elle lui dit, *qu'ils ne ſont que huit perſonnes ramaſſées, que cinq hommes peuvent defaire.*

Et par la troiſiéme, *que s'il ne peut venir la tirer des mains de ceux qui l'emmenent, qu'il aille du moins au Commiſſaire qu'il tuë le cheval de ſon Valet de chambre, & deux des quatre chevaux de Carroſſe qui la conduiſent : Qu'il prenne la Caſſette & le Procez, & qu'il jette tout au feu, autrement qu'elle eſt perduë.*

L'innocence parle t'elle ainſi ? donne-t'elle de pareilles frayeurs ? ſe croit-elle perduë, & croit-on perir quand on n'eſt point coupable ?

Mais les Lettres qu'elle a écrit au Sr de Penautier depuis qu'elle eſt à la Conciergerie ſont de trés-grande conſequence contre elle, l'on y remarque ſa peur & ſa crainte ; elle y parle du danger où elle eſt ; elle lui rend compte de ſa conduite ; elle avoue qu'elle déguiſe toutes choſes tant qu'elle peut, & faiſant la ſçavante dãs ſes affaires, elle veut l'égager à la ſervir de ſes amis.

Il eſt aiſé de voir qu'elle donna dans les filets qui lui étoient tendus par cét Archer fidelle à Mr le Procureur General : on lui eſt obligé de ce qu'il a ſceu l'engager à donner contre elle-même des témoignages ſi authentiques de ſes crimes.

Enfin, il n'en faut plus douter, le Ciel vengeur des Scelerats a permis que lors qu'elle fut arrêtée, l'on ait trouvé dans ſa Caſſette un narré fidel de ſa vie. Ceux qui parlent pour la Dame de Brinvilliers pretendent que ce ſoit ſa Confeſſion, & ſous un nom qui tient du Sacrement, ils veulent enſevelir dans le ſilence un écrit auſſi important. La Dame de Brinvilliers pretend que ce ſoit dans des momens de freneſie qu'elle écrit d'auſſi étranges choſes, & qu'on doit rejetter d'un Procez auſſi ſerieux que le ſien, des preuves qui ne le ſont que de ſa fureur : C'eſt un memoire, quoi qu'on en veüille dire de quinze ou ſeize feüillets, où il ne paroit de fureur que dans l'eſpece des crimes qui y ſont contez, & il eſt indubitable qu'on ne ſçauroit s'empêcher d'y avoir égard pour la conviction entiere de ceux dont elle eſt accuſée.

L'on n'a que faire de s'embarraſſer dans une diſcution du ſecret de la Confeſſion, ce n'en eſt point ici le cas, & l'on engageroit mal à propos dans ce memoire une diſſertation pareille, il eſt certain que la Confeſſion qui ne ſe pratiquoit pas dans les premiers ſiecles de la maniere qu'elle l'eſt aujourd'hui, fut reglée dans l'uſage où nous la voyons par le Concile de Latran, l'on en fit un point de diſcipline, & les mêmes Canons qui déterminent l'exactitude du Penitent impoſent le ſecret inviolable au Confeſſeur, ils n'ont pas paſſé plus avant, & il ne ſe trouve pas des Canons qui ayent étendu le ſecret à tout autre : c'eſt au Penitent qui s'accuſe de prendre ſes meſures & à ne pas découvrir ce qu'il ne peut faire ſans s'expoſer à être découvert, rien ne l'oblige à prendre des voyes qui peuvent relever ſon crime, & il doit s'imputer ſi le hazard publie ce que ſon imprudence commet à un infidelle papier. Voila en trés-peu de paro-

les ce qui eſt de la verité des Maximes de l'Egliſe, & tous les exemples que l'on peut cotter roulent ſur des faits ſi particuliers qu'il eſt ſurprenant qu'on leur ait voulu donner quelque aplication dans le fait en queſtion. La Dame de Brinvilliers convaincuë de tout ce dont on l'accuſe par les témoins qui en dépoſent par ſa propre conduite, par ſes interrogatoires, & parce qu'elle en a écrit, laiſſe dans ſa caſſette un aveu de ſes crimes, & l'on voudra que ce papier ſoit rejetté, & que l'on ne puiſſe pas en tirer induction contre elle, c'eſt une conviction entiere qui ſurvient à une preuve certaine & indubitable; C'eſt le Ciel qui la donne, il en faut profiter. La providence a fait part des connoiſſances ſecretes qu'elle avoit des deſordres de la Dame de Brinvilliers à des Juges qui partagent avec elle le pouvoir qu'elle s'eſt reſervé ſur la vie des hommes, qu'ils la puniſſent.

De tout ce que l'on vient de dire il eſt aiſé de voir la conſequence de ce Procez dans lequel tout eſt ſingulier, le crime, l'accuſée, la partie, la maniere dont les choſes ont été découvertes, les preuves que l'on a eu. Le Public en attend la deciſion avec la même impatience que chacun a pour ce qui doit contribuer à ſa ſureté & à ſon repos. Il eſpere que Meſſieurs qui ont travaillé avec tant de precaution à penetrer les circonſtances d'une affaire auſſi importante, en puniſſant la coupable par leur Arrêt, previendront de pareils crimes, d'autant plus dangereux qu'ils ſont ſecrets & inévitables; de quelque maniere que la choſe tourne, Madame D'aubrai aura toûjours cette ſatisfaction d'avoir fait ſon devoir & de n'avoir rien obmis pour avoir juſtice de la mort de Mr. le Lieutenant Civil ſon mari.

Extrait des Regiſtres de Parlement.

VEu par la Cour les Grand Chambre & Tournelle aſſemblée, le Procez Criminel commencé par le Prevôt de Paris ou ſon Lieutenant Criminel au Châtelet; A la requête du Subſtitut du Procureur General du Roy, continué, à la Requête de Dame Marie Thereſe Mangot de Villarceau, veuve de Meſſire Antoine D'aubrai, Chevalier, Comte d'Offemont, Seigneur de Villers & autres lieux, Conſeiller du Roy en ſes Conſeils, Maître des Requêtes ordinaire de ſon Hôtel, & Lieutenant Civil de la Ville, Prevôté & Vicomté de Paris, demandereſſe & complaignante, ledit Subſtitut joint. Contre Dame Marie Marguerite Daubrai, Epouſe du Sieur Marquis de Brinvilliers, Iean Beaupin Valet de Chambre & le nommé la Pierre abſents, & Conſors; Et encore contre Jean Amelin, dit la Chauſſée garçon Baigneur, & auparavant Laquais de Mr D'aubrai Conſeiller en ladite Cour, lors priſonniers: Et Dame Magdelaine Bertrand du Breüil, veuve de Jean Baptiſte de Godin Sr de Ste Croix, ci-devant Capitaine de Cavalerie dans le Regiment de Traci, defendeurs & accuſez. Ledit Procez jugé en la Chambre de la Tournelle contre ledit la Chauſſée, & par contumance contre ladite Dame D'aubrai de Brinvilliers, & depuis continué en ladite Chambre, à la Requête du Procureur General du Roy, & de ladite Dame Mangot veuve; contre ladite Dame D'aubrai de Brinvilliers priſonniere en la Conciergerie du Palais, accuſée, & parachevé d'inſtruire, en vertu d'Arrêts rendus les Grand Chambre & Tournelle

assemblées, en consequence du renvoi requis par ladite Dame D'aubrai de Brinvilliers. Conclusions du Procureur General du Roy, ouye & interrogée ladite D'aubrai sur les cas resultans du Procez : DIT A ESTE' que la Cour a declaré & declare ladite D'aubrai de Brinvilliers deuement atteinte & convaincue d'avoir fait empoisonner Maître Dreux D'aubrai son Pere, & lesdits D'aubrai Lieutenant Civil & Conseiller en ladite Cour ses deux freres, & attenté à la vie de défunte Therese D'aubrai sa sœur, & pour reparation a condamné & condamne ladite D'aubrai de Brinvilliers faire amende-honnorable au devant de la principale porte de l'Eglise de Paris, où elle sera menée dans un tombereau nuds pieds, la corde au col tenant en ses mains une torche ardente du poids de deux livres, & là étant à genoux dire & declarer que méchamment par vengeance, & pour avoir leur bien, elle a fait empoisonner son Pere, ses deux Freres, & attenté à la vie de défunte sa sœur, dont elle se repent, demande pardon à Dieu, au Roy & à la Justice; ce fait menée & conduite dans ledit tombereau en la place de Greve de cette Ville, pour y avoir la tête tranchée sur un échaffaut qui pour cét effet sera dressé en ladite place, son corps brulé, les cendres jettées au vent : icelle prealablement appliquée à la question ordinaire & extraordinaire pour avoir revelation de ses complices, la déclare décheue & indigne des successions de sesdits Pere, Freres, & sœur du jour desdits crimes par elle commis, & tous ses biens acquis & confisquez à qui il appartiendra sur iceux & autres non sujets à confiscation prealablement pris la somme de quatre milles livres d'amande vers le Roy, cinq cens livres pour faire prier Dieu pour le repos des ames desdits

deffunts ſes Pere, Freres, & Sœur en la Chapelle de la Conciergerie du Palais : dix mille livres de reparation vers ladite Mangot, & à tous les dépens, même ceux faits contre ledit Amelin dit la Chauſſée. Fait en Parlement le ſeiziéme jour de Juillet mil ſix cens ſoixante & ſeize.

FIN.

Universitäts BIBLIOTHECA Ottoveranda

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Échéance

The Library
University of Ottawa
Date due

14.01.87